MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

GALLIA

FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

TOME XI — 1953 — FASCICULE I



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
13, QUAI ANATOLE-FRANCE, 13
PARIS-VII[e]

1953

Sur la couverture : portrait de la Gaule, tourelée, sur une mosaïque de Zeugma sur l'Euphrate (Musée de Berlin). Revue Celtique, 28, 1907, p. 1.

SOMMAIRE

CHRONIQUE DES PUBLICATIONS

FOUILLES DE GLANUM (1951-1952)

COMPTE RENDU SOMMAIRE

par M. Henri ROLLAND

Depuis la publication de notre dernier compte rendu sommaire sur les fouilles de *Glanum* (*Gallia*, VIII, 1, 1950 p. 131-132) [1], les travaux se sont poursuivis principalement dans le défilé qui s'ouvre dans les Alpilles et où passe la route Saint-Remy-Maussane (fig. 1).

La découverte la plus marquante de la campagne de 1950 avait été celle de deux monuments jumelés (XXIV et XXV, fig. 1), du type des temples prostyles, environnés sur trois côtés d'un péribole (XXIII) surmonté d'une corniche à modillons. L'un des édifices contenait la statue, en marbre, d'un jeune personnage en toge portant au cou la *bulla;* à proximité se trouve un puits dont le nettoyage a donné, avec de nouveaux témoignages chronologiques de la destruction de *Glanum* dans la seconde moitié du IIIe siècle, deux têtes de statues, de grandeur naturelle, recueillies au milieu de décombres provenant des monuments jumelés.

La première (fig. 2), en marbre grec des îles, malheureusement mutilée à la face, représente une jeune femme dont l'identification avec Octavie, sœur d'Auguste, est certaine. Il s'agit d'un portrait au regard idéalisé; effigie *post mortem* de la princesse, morte en 11 avant J.-C. L'œuvre est celle d'un artiste grec qui a su traiter son sujet avec maîtrise; le marbre retrouvé n'est certainement qu'une copie d'un original perdu, puisque l'on possède deux autres répliques de ce même portrait, l'une au Louvre, l'autre au Kunstmuseum de Bonn.

Le second portrait (fig. 3) qui n'est atteint que d'une légère mutilation du nez, est en marbre italien; il est d'allure plus officielle, certainement contemporain de son modèle vivant. La beauté de la femme, son air hautain, un rapprochement avec le bas-relief de l'*Ara Pacis,* sa présence dans un monument

(1) Rapports précédents : *Fouilles de Glanum*, supplément à *Gallia*, 1946; — *Les fouilles de Glanum* (1945-1947), *Gallia*, VI, 1, 1948, p. 141-169.

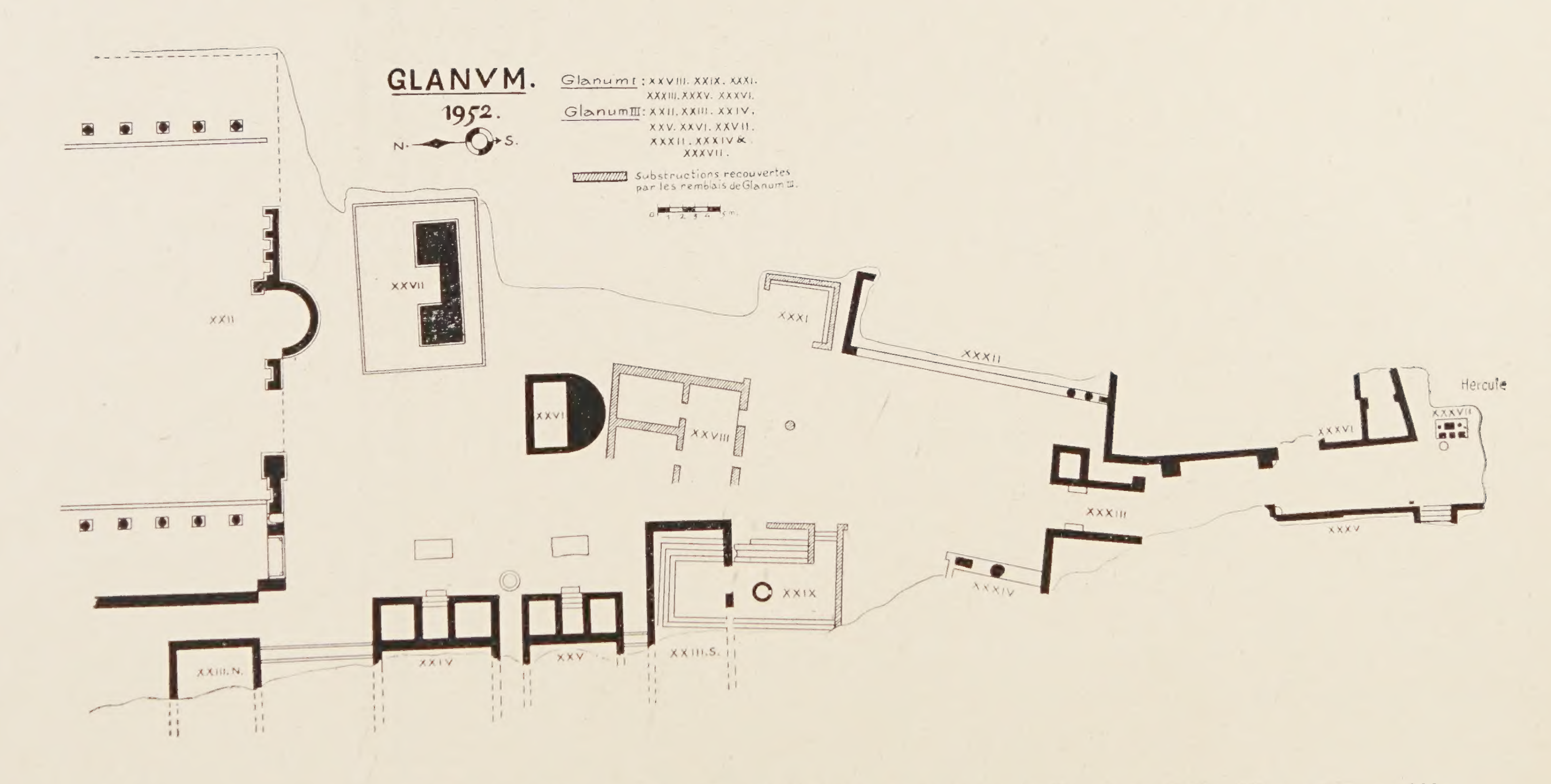
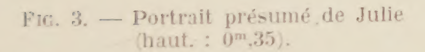


FIG. 1. — Plan des nouvelles fouilles de *Glanum* (état 1952). Voir le plan général des fouilles dans *Gallia*, VI, 1, 1948, p. 140.

en compagnie de la sœur de l'Empereur et d'un enfant dans lequel on peut reconnaître l'un des Princes de la Jeunesse, sont autant de raisons autorisant l'identification avec une femme de la famille augustéenne qui, en l'occurence, ne peut être que Julie, fille d'Auguste et mère des Césars Caius et Lucius.



Fig. 2. — Portrait d'Octavie (haut. : $0^{m},25$).



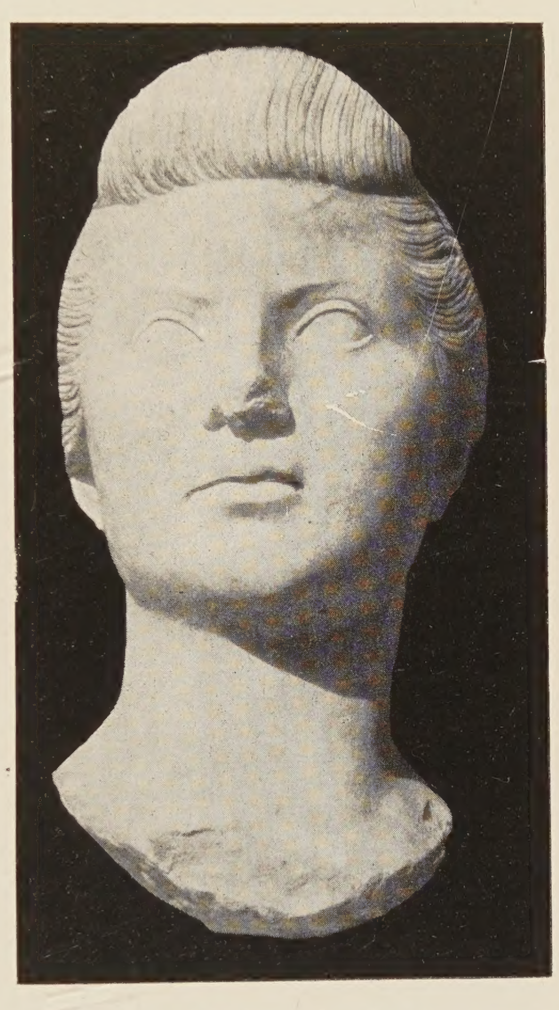


Fig. 3. — Portrait présumé de Julie (haut. : $0^{m},35$).

Monuments et sculptures appartiennent à un sanctuaire augustéen édifié, dans le dernier quart du Ier siècle avant notre ère, sur un vaste terre-plein artificiel recouvrant des constructions plus anciennes. Par suite de la déclivité naturelle du sol qui s'élève progressivement vers la montagne, les vestiges de ces dernières constructions, datées des périodes I et II de *Glanum,* se trouvent,

au nord du terre-plein, enfouis à plus de 2 mètres au-dessous du dallage romain; mais, au fur et à mesure que l'on s'avance vers le sud, cette épaisseur de remblais diminue pour, finalement, laisser se confondre en un même niveau les périodes I à III. Vers le sud, l'exploration a pu ainsi atteindre aisément la couche hellénistique et reconnaître les substructions de plusieurs bâtiments dont le dérasement avait été effectué lors de l'établissement du terre-plein ayant servi à l'implantation des monuments augustéens. C'est en partie sous les fondations de l'un d'eux qu'ont été retrouvés les vestiges les plus dignes d'intérêt; ce sont ceux d'un édifice rectangulaire (XXIX), en grand appareil, dont la caractéristique essentielle est la présence, à l'intérieur, d'une salle unique limitée sur trois côtés par plusieurs rangs de gradins servant de sièges (fig. 4). Ce monument servait de lieu d'assemblée, son plan offre une étroite analogie avec celui du *bouleuterion* d'Héraclée du Latmos. Aux similitudes de plan et d'aménagement intérieur que la salle d'assemblée de *Gla-*

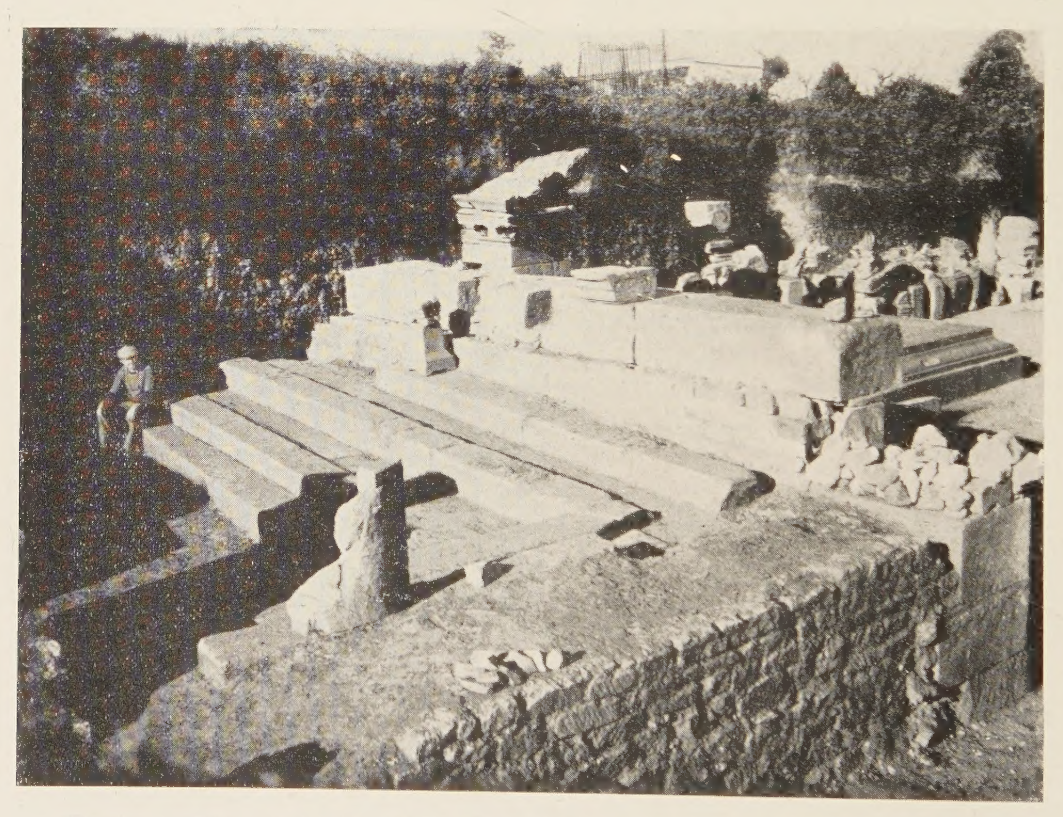


Fig. 4. — Edifice rectangulaire à gradins (XXIX du plan, fig. 1). Au fond, à droite, *podium* d'un des deux temples jumelés.

num présente avec le dispositif classique de ce genre d'édifices, s'ajoute la présence, au milieu de l'espace s'étendant entre les gradins, d'une pierre circulaire, avec trou de scellement central, ayant servi de support à un autel dont



FIG. 5. — Autel central de l'édifice à gradins. (XXIX du plan, fig. 1; voir fig. 4)

les débris ont été retrouvés, à proximité, remployés avec des fragments de gradins dans la fondation du péribole romain; il s'agit d'un autel cylindrique orné de têtes de taureau réunies par des guirlandes de feuillage, et surmonté d'un couronnement à volutes ioniques (fig. 5).

Les pierres utilisées pour la confection des gradins sont, pour la plupart, ravalées au marteau taillant dont les coups ont couvert la surface des blocs de lignes régulières disposées en chevrons. Cependant, quelques-unes de ces pierres, échappant à cette règle, sont des matériaux de remploi; une portion de gradin à faces lisses présente sur l'un des côtés la gravure au piquetage d'une figure d'équidé: le style et la facture sont ceux des chevaux gravés sur les stèles de Mouriès; un bloc utilisé comme gradin, un second engagé dans le mur limitant l'entrée du monument, et un troisième retrouvé en fondation du seuil, sont pourvus à leur partie supérieure d'un alvéole céphaloïde. Ces pierres, en forme de piliers, dont les bords antérieurs sont amortis par un chanfrein, comme sur les stèles de Mouriès et de Saint-Blaise, et sur lesquels apparaissent des traces de peinture géométrique rouge et jaune, constituent, avec la stèle gravée et la statue de personnage accroupi dont la base découverte en 1950 a été déjà signalée, les éléments caractéristiques du culte retrouvé à Roquepertuse par H. de Gérin-Ricard. Les alvéoles céphaloïdes, destinés à retenir des crânes humains, présentent une particularité, celle de contenir un support réservé dans la pierre pour permettre la fixation de la tête coupée, vraisemblablement décharné, dont le maxillaire inférieur venait se loger dans une légère cavité de la courbe inférieure de l'entaille (même type, fig. 9).

Au sud des vestiges du monument à gradins, les parois rocheuses du défilé commencent à se resserrer; là, à un niveau plus élevé que celui des monuments romains et correspondant à l'horizon du haut moyen âge, se trouvait un gros mur construit avec des blocs, pour la plupart moulurés, provenant des monuments antiques voisins; sa démolition a permis de récupérer d'intéressants éléments d'architecture : chapiteaux, bases et fragments de fûts de colonne, corniches à modillons, chaperons de mur, etc. A son extrémité est, ce mur s'appuyait sur la base moulurée d'un portique (XXXII) long de 22m,38 qui longe la paroi rocheuse de la montagne pour former une façade décorée limitant, de ce côté, l'esplanade centrale, au niveau romain. L'angle nord du portique se trouve renforcé par un chaînage dont les blocs reposaient, en partie, sur une large dalle constituée par un très beau et grand fond de pressoir, retourné, la cuvette en dessous, pour répondre aux besoins de son nouvel usage. Ce pressoir à huile appartient à une période ancienne de *Glanum*; il reproduit un type connu dans le mobilier délien.

Du portique, seule la façade a été dégagée (fig. 6), le déblaiement total ne pouvant être entrepris sans risques d'inondation par les eaux d'un torrent hivernal voisin. Cette façade se compose d'un haut stylobate, surmonté d'une corniche et reposant sur une base moulurée en talon; sur le lit d'attente du stylobate, dans sa partie sud où il est intégralement conservé, on a relevé le tracé d'implantation des colonnes. Celles-ci reposaient directement sur le socle, sans base intermédiaire; elles sont à 24 cannelures, avec un fruit très d'ordre dorique, étaient au nombre de ont été remis en place. Ces colonnes, accusé; deux des tambours inférieursdix, alignées entre deux antes limitant



Fig. 6. — Stylobate du portique (XXXII du plan, fig. 1).

le portique à ses extrémités; elles supportaient une architrave moulurée à l'extérieur comme à l'intérieur, et, s'il n'a pas été retrouvé d'éléments de la frise, on possède, du moins, plusieurs fragments de corniche d'un profil très sobre. A son extrémité sud le portique vient s'appuyer obliquement et sans liaison contre un mur plus ancien.

Celui-ci s'élève là où le niveau augustéen vient se confondre avec celui de la période hellénistique; sa construction robuste, en grand appareil, est

pseudo-isodome (XXXIII). Il interdit l'accès de la gorge qui s'ouvre dans les Alpilles et en réunit les parois abruptes. Sa technique est celle du rempart de Saint-Blaise; les gros blocs, posés à sec, sans mortier ni tenons, sont soigneusement ravalés (fig. 7), l'assemblage parfait offre quelques exemples de joints à crochet. Mur de défense, de construction massive avec blocage intérieur, son couronnement était constitué par un crénelage dont les merlons, à sommet



Fig. 7. — Rempart (n° XXXIII du plan). Au-dessous, le passage de l'égout.



Fig. 8. — La porte charretière (n° XXXIII du plan), vue du Nord (avant rangement des blocs sortis du remblai).

arrondi, copiés sur ceux de Saint-Blaise, sont d'origine siculo-punique; des gargouilles assurant l'assèchement du chemin de ronde sont également d'un type rencontré en Sicile et en Italie méridionale. Vers le milieu de ce rempart, s'ouvre une porte charretière (fig. 8) encadrée de blocs formant chambranles et dans lesquels ont été creusées des encoches devant servir au logement des crapaudines; entre ces supports de la fermeture aujourd'hui disparue, passe la voie dallée dont les vestiges montrent des ornières aménagées pour faciliter le roulement des véhicules; en cet endroit la stratigraphie révèle l'existence de deux niveaux successifs, séparés de 0m,30 à 0m,40, le plus profond correspondant à l'époque de construction de l'enceinte, l'autre accusant une réfection du dispositif de fermeture. La porte charretière est doublée, à l'Est, d'une poterne servant au passage des piétons; c'est aussi le plan adopté par le constructeur du mur hellénique de Saint-Blaise; le seuil de cette issue est légèrement plus élevé que le sol extérieur et muni d'un alvéole pour la fixation d'un

vantail; le passage est dissimulé par un décrochement du mur formant une tour carrée de défense permettant d'empêcher l'approche d'un assaillant venant du nord, mis dans l'obligation, pour atteindre la poterne, d'offrir aux coups de la garnison son flanc droit non couvert du bouclier.

La paroi inférieure de cette tour avait été en partie protégée par un long bloc réutilisé, antérieurement à l'exhaussement du sol de la période augustéenne, alors qu'il était déjà mutilé. C'est une sorte de linteau de 2m,43 de longueur, entouré, sur ses quatre faces, d'un couronnement sculpté dont le décor consiste en une ligne de feuilles finement ciselées, soutenue par un rang de perles et pirouettes; le profil arrondi des perles et la section franche des pirouettes assignent à cette décoration un caractère hellénique de bonne époque; mais dans cette pierre si soigneusement travaillée, ont été grossièrement retaillés des alvéoles céphaloïdes semblables à ceux des piliers de Roqueper-



Fig. 9. — Linteau avec alvéoles céphaloïdes, présenté sur les restes du rempart au pied duquel il avait été remployé.

tuse (fig. 9). Ces entailles destinées à recevoir des têtes coupées, contiennent aussi le renflement de la pierre destiné à l'accrochage du crâne; quatre entailles sont creusées, deux à deux, aux extrémités de la longue face, une cinquième est ménagée sur le retour du bloc. Il ne peut être question de reconnaître dans cet ensemble un travail homogène; une main expérimentée a sculpté le couronnement, des mains barbares ont transformé cette pierre pour y exposer des têtes coupées, d'autres mains enfin ont, après la destruction du monument auquel elle appartenait, transporté cette pierre au pied du rempart.

La porte charretière franchie, la voie, qui oblique légèrement vers le Sud-Est, est bordée de deux murs construits en grand appareil avec la même technique que le rempart lui-même. Dans le sol de la voie, contre les murailles, ont été recueillis des tessons de céramique campanienne, une épingle en bronze à col de cygne, des monnaies de Marseille, une fusaïole en terre cuite et une stèle celtique du type de celles de Saint-Blaise; tout indique que l'on pénètre là dans un quartier de *Glanum* dont l'aménagement est nettement antérieur à la conquête; les constructions qui bordent la voie appartiennent à *Glanum I* et sont en liaison avec le site indigène qui, fouillé en 1933, nous a donné de la céramique peinte, des tessons attiques et des monnaies archaïques de Marseille. Entre ces mêmes murs, la fouille a rencontré une accumulation de blocs, brisés ou entiers, les uns provenant des murs eux-mêmes, les autres, pour la plupart moulurés, appartenant à un ou plusieurs monuments : beaucoup d'éléments d'une corniche à profil très simple, fûts de colonne, chapiteaux d'imposte, balustrade à chaperon arrondi, etc. Tous ces blocs reposaient sur le niveau romain superposé au niveau contemporain de la construction des gros murs.

A l'ouest la construction (xxxv) n'est pas homogène, sa technique est d'abord celle du rempart, avec des éléments d'environ 0m,40 d'épaisseur, puis, au moment où le mur s'infléchit légèrement vers le S.-O., l'appareil change et ses assises sont d'environ 0m,60 d'épaisseur; de plus, à l'endroit où les deux techniques se juxtaposent, avec liaison assurée par un joint à crochet, le dispositif de fondation change nettement : d'abord en grand appareil sur près de 2 mètres de profondeur, il est réduit brutalement à une assise de 0m,40 reposant sur un mur en petit appareil, fait de mœllons grossièrement taillés. C'est dans cette dernière partie de la construction que s'ouvre un escalier montant vers le site indigène primitif où peut se reconnaître un petit sanctuaire, avec fonds de case creusés dans le roc, de type protohistorique. Dans ce même mur, presque à l'angle de l'escalier, avait été ménagée une niche cultuelle (fig. 10) avec encadrement débordant, ayant contenu deux statues, dont l'une, retrouvée encore en place, mesure, quoique décapitée, 0m,74 de hauteur

C'est une femme vêtue d'une tunique descendant jusqu'aux pieds nus, les épaules couvertes d'un manteau d'où sortent les deux bras, l'un collé au corps, l'autre, le gauche, tenant une corbeille contenant des fruits ronds. De même calcaire que les blocs du mur, cette figure en est contemporaine; elle est l'œuvre d'un artiste local et représente une divinité indigène, peut-être une déesse mère, qu'une inscription tardive gravée sur une grande stèle voisine désigne sous le nom de *Glanica*.



Fig. 10. — Niche avec statue de déesse (XXXV du plan, fig. 1). Hauteur de la statue: 0 m. 74. Pour l'inscription, voir fig. 14.

Du côté est, la voie est également bordée par un autre mur en grand appareil (xxxvi) de même technique que celle du rempart; ses fondations également en grands blocs descendent profondément. La fouille intérieure est encore très incomplète et gênée par la présence d'un torrent dont il est difficile de détourner actuellement le cours mais qui, dans l'antiquité, empruntait un large et haut égout longeant la voie à l'Ouest, passant sous le rempart (fig. 7) et traversant toute l'agglomération de *Glanum* dès l'époque préromaine. Malgré les difficultés rencontrées, on a pu commencer le déblaiement d'une salle dont le

sol n'est pas encore atteint à une profondeur de 3m,10 au-dessous du niveau de la voie. Cette sorte de crypte (fig. 11) est construite en grand et très bel appareil, soigneusement ravalé; au-dessus était tendu un grand arc à claveaux dont le départ s'appuie de chaque côté sur des impostes moulurées, et qui soutenait lui-même un plancher recouvrant la salle. Celle-ci possède dans son an-



FIG. 11. — Crypte n° XXXVI du plan (fig. 1), en cours de dégagement.

gle nord-ouest une petite lucarne disposée en chicane, suffisante pour contribuer à l'aération de la pièce, mais trop étroite pour permettre d'accéder à l'intérieur. Toute la crypte est comblée de blocs écroulés dont le poids dépasse parfois une tonne; on a retiré de la partie limitée actuellement déblayée: des parpaings tombés des hauts murs, des éléments architectoniques semblables à ceux rencontrés sur la voie, deux chapiteaux corinthiens, un autre toscan, des chapiteaux d'ante, des bases, une grosse gargouille, etc.; quelques motifs sculptés se trouvaient parmi les blocs :

1° la partie inférieure d'une statue féminine, drapée d'une tunique et d'un vêtement dont les longs et nombreux plis retombent entre les jambes; — 2° un acrotère d'angle à palmettes; — 3° un acrotère de faîte, à palmette s'élevant derrière un buste de femme, drapée et voilée, avec pendants d'oreille et gros *torques* à double tampon; — 4° un corps de statue drapée et vêtue d'une tunique courte tenant une grappe de raisin; — 5° une tête archaïsante, avec pommettes et menton saillants, yeux bordés d'un bourrelet, chevelure à boucles retombantes, dont la technique rappelle les sculptures d'Entremont.

Au Sud du monument avec crypte, et en face de l'escalier montant à l'ancien sanctuaire indigène, la fouille a dégagé un curieux ensemble d'autels votifs entourant une statue d'Hercule (XXXVII); à l'exception de la statue tombée et brisée dans sa chute, le tout se trouvait à son emplacement antique sans avoir subi le moindre dérangement (fig. 12): les sept autels, dressés



FIG. 12. — Autels à Hercule trouvés en place, celui du fond portait la statue du dieu.

sur des bases de pierre, elles-mêmes disposées sur une plateforme dont l'aménagement paraît très antérieur à l'érection de la statue et au groupement des dédicaces, appartiennent vraisemblablement au début du Ier siècle de notre



Fig. 13. — Statue d'Hercule *Bibax*. (Hauteur : 1 m. 30 sans le socle).

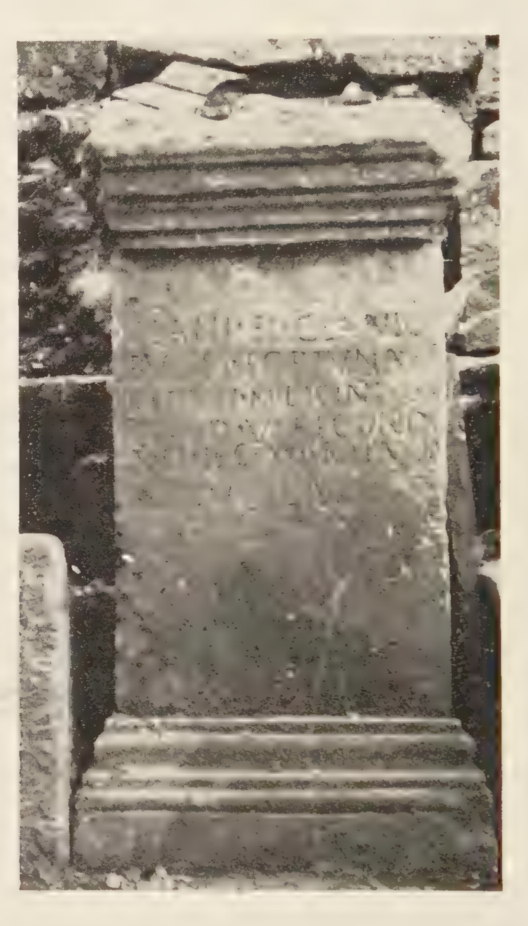


Fig. 14. — Autel aux divinités éponymes de *Glanum* (hauteur : 1 m. 65 (n° XXXV du plan, fig. 1, près de l'escalier).

ère. La figure d'Hercule (fig. 13) est d'un type ancien, avec la peau de lion sur les épaules et le mufle de l'animal couvrant la tête aujourd'hui brisée; le dieu s'appuie sur sa massue et tient de sa main gauche un vase à boire, forme n° 14 de la classification de la céramique d'Arezzo par Draggendorf. C'est

l'Hercule Bibax dont on connaît d'assez nombreuses représentations; la rareté des témoignages du culte d'Hercule en Narbonnaise rend cette découverte intéressante, et cet intérêt est souligné par le texte de la dédicace gravée sur le socle de la statue : *Votum suscept(um) Herculi Victori pro salute et reditu G. Licin(ii) Macri trib(uni) et centurionum et militum glanicorum qui sub vexsillo fuerunt; Cn. Pompeius Cornutusoptio ex stipendis et honorario quod ei donum const(ituerat), l(ibens) m(erito).* Les six autres inscriptions qui entourent ce socle sont également des dédicaces à Hercule [2], et bien que l'on ignore les fonctions des *Glanici* qui ont élevé ces offrandes, l'inscription du socle suffit à montrer que *Glanum* apporta son contingent au recrutement des légions romaines; le texte se tait sur le nombre des soldats placés sous le commandement de G. Licinius Macer, mais la présence de plusieurs centurions permet de supposer un effectif relativement élevé, proportionné à l'importance de la population. Grâce à une huitième inscription, on sait que, des recrues levées à *Glanum,* certaines furent enrôlées dans une légion cantonnée en Germanie, la XXI[e] *Rapax.* Il s'agit d'un grand autel votif de 1 m. 65 de haut (fig. 14) placé entre la niche cultuelle et l'escalier montant au site indigène; on y lit, en caractères du milieu du I[er] siècle, la dédicace : *Glani et Glanicabus et Fortunae Reduci, M. Licinius Claud(ia tribu) Verecundu(s), vet(eran(us) Leg(ionis) XXVI Rapacis, v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

Ce vétéran manifeste sa dévotion aux dieux indigènes, divinités inconnues jusqu'à présent, dont le culte, qui apparaît ainsi encore vivace au milieu du I[er] siècle, est celui des *Glanicae,* peut-être déesses mères d'origine celtique, et de *Glan* (ou *Glanis),* dieu éponyme vraisemblablement très ancien, peut-être honoré dans le vieux sanctuaire protohistorique vers lequel monte l'escalier au pied duquel M. Licinius avait placé son autel votif.

Il semble qu'en franchissant le seuil du rempart de type hellénique, on ait quitté les cultes impériaux officiels, pour pénétrer dans l'enceinte des cultes indigènes; c'est dans cette région que les recherches seront continuées.

Henri Rolland.

(2) *M. Decumius Marcellinus Herculi v. s. l. m. — M. Vinicius Herculi v. s. — Herculi Marcellinus v. s. l. m. — Herculi | L.C.V. | et rog. | Valer. | ex Volunta|ti. l. m. — Herculi | F.A.I. rog. | et rog. eius | voto. — Herculi | M.V. Zmar|agdus. v. s. l. m.*

NOTE PRÉLIMINAIRE SUR LA DÉCOUVERTE D'UNE TOMBE A CHAR DE L'ÉPOQUE HALLSTATTIENNE A VIX

(Côte-d'Or)

par M. René Joffroy

La station hallstattienne du mont Lassois occupant une vaste butte témoin qui domine la Seine et le village de Vix peut être considérée comme le plus important gisement du second âge du fer dans l'Est de la France. Un mobilier extrêmement abondant comprenant des centaines de fibules, de fusaïoles, de petits objets divers et près d'un million de tessons céramiques, témoigne de la densité de l'occupation humaine en cet endroit. L'âge de l'habitat est très bien déterminé par la présence de céramique grecque à figures noires. Jusqu'alors et malgré les prospections méthodiques, la ou les nécropoles ont échappé aux recherches; en 1950 une urne funéraire fut découverte fortuitement dans un champ au pied de la montagne, mais rien ne fut trouvé aux environs immédiats. Au début du mois de janvier 1953, un sondage pratiqué dans un terrain situé entre la Seine et le pied de la montagne en un point où avaient été repérés quelques tessons de poterie, révéla un tumulus dont toute la partie supérieure avait été arasée par la culture. Cette sépulture, dont la fouille méthodique se poursuivit pendant plus d'un mois dans des conditions matérielles particulièrement difficiles — l'eau ayant envahi la fosse —, s'est révélée comme la plus riche tombe hallstattienne actuellement connue en France.

Au centre du tumulus avait été creusée une fosse quadrangulaire de 3^{m} de côté et profonde également de 3 m. A chaque coin un piquet de bois maintenait les parois d'un coffrage dont on a retrouvé les traces jusqu'à une hauteur de $0^{m},90$; ce coffrage devait d'ailleurs monter beaucoup plus haut.

Le mobilier funéraire était d'une exceptionnelle abondance: l'angle nord-ouest était occupé par un énorme cratère de bronze du type à anses en volute, haut de $1^{m},60$; le diamètre de sa panse atteint à l'épaule $1^{m},25$. Chaque anse

(fig. 1) pèse 45 kg et est décorée d'un buste de Gorgone se terminant par des serpents s'appuyant sur le sommet de la panse; sous chaque bras passe un serpent plus petit dont la tête est remarquablement ciselée. Le col du vase



(*Cliché Joffroy*).

Fig. 1. — Sépulture de Vix. Une des anses du cratère de bronze.



Fig. 2. — Anse en bronze du cratère trouvé à Trebenište (Yougoslavie). (Musée national de Belgrade). Cette photographie nous a été aimablement communiquée par M. René Louis, qui la doit à la courtoisie des Conservateurs du Musée de Belgrade.

est orné d'une frise de reliefs d'applique rivés; cette frise est composée de huit groupes: quatre chevaux traînent un char à deux roues, le conducteur tenait des rênes aujourd'hui disparues, un hoplite suit, armé d'un bouclier rond (fig. 3); chaque groupe a son caractère propre, des détails d'attitude et d'expression sont différents; ces reliefs sont d'une perfection extraordinaire et d'un art consommé dont aucun équivalent n'a encore été trouvé en Gaule. Le couvercle du cratère présente une dépression centrale ornée d'un haut ombilic conique surmonté d'une statuette féminine de 0^{m},19 de haut; cette statuette, d'une sobriété archaïque, est d'un style bien différent de celui des reliefs du col du cratère (fig. 5).

Il convient de rapprocher ce vase de celui qui fut trouvé dans la tombe I de la nécropole de Trebenište (Yougoslavie) (fig. 2) et de celui qui, provenant



Fig. 3. — Sépulture de Vix. Morceau de la frise décorant le col du cratère.

de Campanie, figure dans les collections de l'*Antiquarium* de Munich; ces deux exemplaires sont d'une taille beaucoup plus modeste (haut.: 0^m,65); on connaissait déjà aussi deux petites anses à motif de Gorgone, l'une au Musée du Louvre, l'autre au Musée de Nîmes.

Sur le bord du couvercle du cratère reposaient une phiale sans décor, en argent, à ombilic en or, et deux coupes grecques, l'une noire et unie, l'autre à figures noires représentant deux scènes de combat de fantassins; cette dernière coupe est parfaitement datée : c'est une coupe attique, dite de Droop; elle doit avoir été fabriquée aux environs de 530.

Contre le pied du cratère, couchée sur le flanc, reposait une œnochoé à bec tréflé, à anse à palmette, très proche de l'œnochoé de la Gorge-Meillet.

Appuyés verticalement le long de la paroi ouest de la fosse, deux bassins à anses (diam. : 0^m,36), emboîtés l'un dans l'autre, voisinaient avec un plus grand bassin (diam.: 0^m,55) placé de la même façon.

Le centre de la tombe était occupé par les débris d'un char dont les quatre roues, démontées, avaient été dressées le long de la paroi est (fig. 4); ces roues, dont le bandage en fer est bien conservé, avaient un diamètre de 0^m,74; leurs dix rayons cylindriques étaient garnis par endroits de très minces gaines de bronze. Les moyeux, longs de plus de 0^m,35, étaient recouverts d'une coque et de cercles de bronze.

Du char lui-même il ne reste que les parties métalliques, entre autres des appliques de bronze ajourées alternant avec des balustres de même métal. Aux deux extrémités on a trouvé des plaques très minces de bronze estampé, très fragmentées.

Le corps, celui d'une jeune femme, était couché dans la caisse du char, le buste soulevé. Les ossements ont beaucoup souffert de leur long séjour en milieu humide : seul le crâne est relativement bien conservé.

Chaque cheville portait un anneau de bronze roulé décoré d'incisions parallèles. Sur le bassin, où il avait glissé, reposait un grand *torques* tubulaire avec la trace très nette laissée par une lanière de cuir enroulée tout autour en spirale. Les poignets étaient ornés chacun de deux bracelets toriques en schiste et d'un bracelet fait de perles d'ambre cylindriques enfilées sur un étroit ruban de bronze. Les vêtements de cette jeune femme avaient été attachés au moyen de sept fibules : deux en fer, dont l'une à cabochons d'or, et cinq en bronze, dont quatre ont le pied surmonté d'un cabochon de corail et le sommet de l'arc orné d'un disque d'ambre enchassé dans une cuvette de bronze; la cinquième est une simple fibule à double timbale et à long ressort à nombreuses spires. Sur la poitrine s'égrenait un collier composé

de trois grosses perles d'ambre (diam.: $0^{m},04$ en moyenne), de trois perles plus petites également en ambre et de quatre anneaux de pierre dure polie. Le crâne était surmonté d'un ornement de tête en or pesant 495 gr.: ce bijou d'un type inusité, et qui n'est pas de fabrication indigène, se compose d'un arc surbaissé de section ovale se terminant à chaque extrémité par une patte de lion appuyée sur une boule (diam.: $0^{m},045$) délicatement ornée de motifs au repoussé et épaulée extérieurement par un petit cheval ailé très finement ciselé qui repose lui-même sur un socle de filigrane excessivement fouillé.

L'âge de cette sépulture princière peut être précisé avec certitude en s'appuyant d'une part sur les objets importés et d'autre part sur les objets de fabrique indigène : les dates des uns et des autres concordent parfaitement.



Cliché R. Joffroy.

Fig. 4. — Sépulture de Vix. La fosse avec les roues du char bordant l'un des côtés, en cours de dégagement.

La céramique grecque nous place vers le milieu de la seconde moitié du VIe siècle; les fibules appartiennent à la phase terminale de Hallstatt, plus exactement au Hallstatt II b. La présence d'une œnochoé analogue à celles trouvées dans certaines sépultures à char de la Tène I est encore une preuve que nous sommes très près du début du Ve siècle. Il convient aussi de rapprocher cette tombe des tumulus à char de Sainte-Colombe, situés à moins de deux kilomètres, où on a découvert le célèbre trépied surmonté d'un *lebes* orné de têtes de griffons.

La découverte de cette tombe pose de nombreux problèmes : comment expliquer une telle richesse et une telle accumulation d'objets importés, par quelles voies sont-ils venus jusqu'à Vix ? Pourquoi une sépulture féminine si opulente ? Seule une étude exhaustive pourra permettre des conclusions certaines.

René JOFFROY.



FIG. 5. — La statuette du couvercle.

OVOÏDES GALLO-ROMAINS

par Franck Delage †

Le Musée du Périgord possède deux pierres sculptées qui consistent en un objet ovoïde émergeant d'une touffe de feuilles d'acanthe, et formant bloc avec une petite base rectangulaire. Ces deux monolithes, qui ne sont pas absolument semblables, méritent une description détaillée et peuvent suggérer des réflexions sur une série d'autres monuments qui s'en rapprochent.

1. — Le premier de ces ovoïdes a une hauteur de 0m,78, dont 0m,08 pour la base. Les quatre acanthes, sculptées avec un relief appréciable et avec un souci suffisant de l'exactitude dans le détail, couvrent les 7/12e de l'objet; elles sont séparées par une sorte de tige fleurie. La partie inférieure de l'œuf n'est rétrécie que faiblement (fig. 1). Trouvé à Périgueux [1].

2. — Dans l'autre pièce, les feuilles sont d'une facture beaucoup plus simple et moins artistique; elles enveloppent plus complètement l'ovoïde sur une hauteur des 10/12e. Le rétrécissement de la partie inférieure est plus accentué que sur l'autre objet, le diamètre maximum un peu plus fort, et le socle un peu plus large; la hauteur totale est de 0m,73 (fig. 2). Trouvé à Périgueux.

Ces différences sont minimes et ne modifient en rien les caractères spécifiques de ces deux petits monuments, qu'on doit considérer comme pratiquement identiques. Ils ont encore un point commun qui n'est pas négligeable : leurs sommets sont pourvus, au centre, d'une petite cavité. Sur le premier, dont le haut est nettement conique, la cavité est circulaire (avec 0m,025 de diamètre) et peu profonde (0m,025); sur le second, dont le sommet est aplani sur une lar-

(1) Catalogue du Musée, par E. Galy (1862): « ove ou couronnement d'édifice trouvé dans une cave, près du mur de la Citadelle de la Cité » (donc, *non in situ*). C'est l'objet décrit par Taillefer (t. I des *Antiquités de Vésone*, p. 408) : « espèce d'amortissement d'édifice; de sa base sortent de larges feuilles d'acanthe qui enveloppent une forme absolument ovalaire. Peut-être cet ornement couronnait-il un édifice ou un monument dédié à Castor et Pollux ». Dans son *Abécédaire* (t. I, p. 288 de l'éd. de 1870), Caumont rejette l'idée d'un élément de cirque : « jusqu'à preuve du contraire, je pense que c'était plutôt le couronnement d'une colonne isolée ou celui d'une pyramide. »

geur de $0^{m},16$, le trou est plus grand et oblong ($0^{m},10$ sur $0^{m},05$), et plus profond ($0^{m},12$).

Ces pierres ovoïdes furent d'abord considérées comme des *metae* de cirque. Mais, après un examen plus attentif de la question, le regretté Conservateur du Musée du Périgord, M. de Fayolle, avait renoncé à cette interprétation ; d'abord, parce que l'on ne connaît pas de cirque parmi les monuments de Vésone ; puis parce que la forme des *metae* connues ne répond pas assez à celles des ovoïdes en question. Il hésita aussi longtemps à les attribuer à l'époque gallo-romaine [2].



Fig. 1. — Ovoïde du Musée du Périgord (haut. totale : 0 m. 78). N° 1

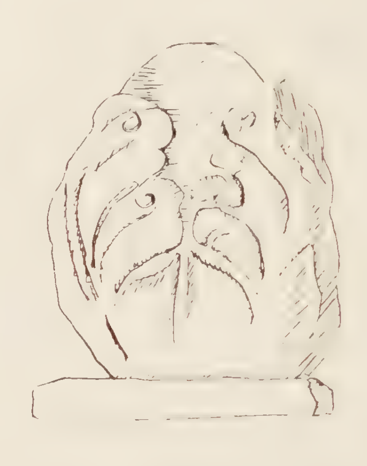


Fig. 2. — Ovoïde du Musée du Périgord (haut. totale : 0 m. 73). N° 2.

A. — Des pierres de même ordre qui ont été trouvées en Limousin nous ayant conduit à nous faire une opinion assez ferme sur ce petit problème d'archéologie, nous avons poursuivi notre enquête dans d'autres régions de la Gaule, et il nous paraît que l'ensemble des objets comparables permet un jugement plausible au sujet de leur date et de leur utilisation : nous estimons ces ovoïdes gallo-romains, et de destination funéraire [3].

(2) D'après une correspondance échangée par nous avec M. de Fayolle en 1932-1933, à la suite de laquelle il accepta notre interprétation.

(3) Outre le *Recueil des Bas-Reliefs* d'Espérandieu, nous devons beaucoup à M. Scrive-Loyer, de la *Société Archéologique d'Avesnes*, qui, ayant entrepris vers 1932 une étude de la question des ovoïdes, dénommés par lui « paraboloïdes », avait eu l'obligeance de nous communiquer en manuscrit son mémoire, dont un bon résumé a été publié par M. Peltrisot en 1935 (*Les monuments paraboliques de la région nervienne, Soc. Arch. d'Avesnes*, XV, pp. 31-40, 7 fig.).

Le Limousin (département de la Haute-Vienne) apporte trois ovoïdes :

3. — Le plus remarquable est un petit monument, un cippe ovoïde, de *Limoges* (hauteur 0^m,58; circonférence maxima 1^m,09), faisant corps avec un socle pyramidal (haut de 0^m,22). Le travail en est assez grossier; la pierre (granit) n'a pas été polie (fig. 3). Sur le haut de l'ovoïde est gravée une inscription funéraire : DM ET MEM DIVIXTI I (ou T?). MOXIVS. P. VIVVS. P., « aux dieux Mânes et à la mémoire de Divixtus Julius (ou Titus ?), Moxius son père de son vivant a élevé ce tombeau ».

Toutes les apparences donnent à penser que ce petit monument fut taillé pour être placé sur un coffre cinéraire. En effet, le socle est creux, et une cavité analogue devait être creusée, pour recevoir une urne cinéraire, dans la partie supérieure du coffre placé sous le cippe. Il a été trouvé en 1840 à Limoges parmi des décombres, avec des ossements d'animaux qui doivent provenir des dépendances, très proches, de l'amphithéâtre. D'autres découvertes faites dans la même zone ont montré qu'il y existait des tombeaux de l'époque impériale. Peut-être était-ce le point de départ du cimetière dont on a trouvé à faible distance de nombreux vestiges sur le côté ouest de la voie Limoges-Poitiers [5].



FIG. 3. — Ovoïde de Limoges, au Musée A. Dubouché. (Haut. : 0 m. 58). N° 3.


FIG. 4. — Ovoïde d'Isle (Haute-Vienne). (Haut. : 1 m.). N° 5.

4. — Un deuxième ovoïde, sans inscription, existe à *Meilhac* [6], encastré dans le mur d'une maison, en face de l'église. On ignore où il fut trouvé; mais il serait étonnant qu'il ne vînt pas du voisinage même. Sur un socle (haut de 0^m,31 et large de 0^m,71) se dresse un ovoïde haut de 0^m,90, dont la pointe est tronquée, sans doute accidentelle-

(4) Au Musée Adrien Dubouché à Limoges, n° 81. ESPÉRANDIEU, *Inscriptions de la Cité des Lémovices* (1891), n° 23, pp. 81-85. Cf. le *Catalogue* de la Collection régionale dudit musée, par DUCOURTIEUX (1916), pp. 4-5, n° 5. — *C.I.L.* XIII, 1400.

(5) Quartier de la rue de la Mauvendière et de la rue du Petit-Tour. Cf. *Bulletin Soc. Hist. et Arch. du Limousin*, XXXII, p. 314; XXXIII, p. 330; XLIII, p. 731.

(6) Canton de Nexon, arrondissement de Sant-Yrieix, *ibid.*, LXXIV, 1932, pp. 198-199 (dessin de A. de Laborderie).

ment. La surface de l'ovoïde est nue; sur la surface antérieure, le socle porte deux évidements demi-sphériques dont le rôle nous échappe.

5. — Le troisième ovoïde (en granit local, comme les deux autres) se voit près de l'église d'*Isle* [7], scellé sur l'angle du mur de clôture d'un jardin (haut. : 1 m.; circonférence maxima : 2 m., réduite à $1^{m},50$ à la base). Le sommet, un peu aplati, a un trou vertical peu profond (à comparer avec les ovoïdes de Périgueux). On ne saurait dire si, à l'origine, cet objet était tel, c'est-à-dire sans socle, ou bien s'il a été séparé d'un socle. On n'y voit aucune trace d'inscription, ni d'ornementation; comme le monument de Divixtus, et comme les ovoïdes de Périgueux, il ne porte aucune imbrication (fig. 4).

En contact immédiat avec le Limousin, la Marche (département de la Creuse) apporte un contingent intéressant :

6. — Au lieu dit *Le Grand Mazeau*, commune d'*Auriat*, a été trouvé un monument monolithe (haut de $1^{m}15$), composé d'un ovoïde (hauteur : $0^{m},73$; diamètre maximum : $0^{m},48$) dont le sommet est légèrement écorné mais sans cavité. La surface est lisse; mais la partie inférieure est entourée par un bandeau de volutes sur une face (l'antérieure, sans doute) et par un gros boudin sur deux autres faces; — la base du monument consiste en un socle carré. Aucun vestige d'inscription (fig. 5) [8].

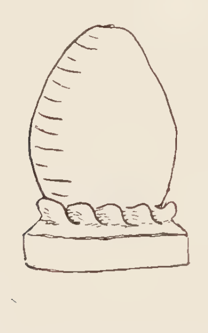


Fig. 5. — Ovoïde d'Auriat (Creuse). N° 6.

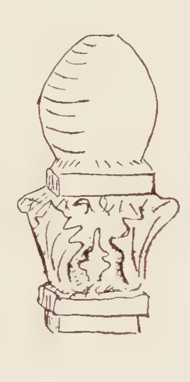


Fig. 6. — Ovoïde de Boulogne-sur-Mer. N° 12.

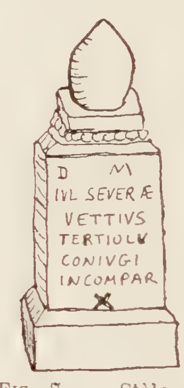


Fig. 7. — Stèle de Grenoble. N° 15.

7. — A *Thauron* existe un petit cippe de forme quadrangulaire à la base, mais tendant à la pyramide (la tablette supérieure étant plus étroite que la base), haut de $0^{m},50$, et que surmonte un ovoïde lisse, haut de $0^{m},34$ [9].

8. — Commune de *St-Christophe*, au lieu dit *Le Masfareau :* la tablette supérieure d'une base de cippe cubique, ornée de moulures, supporte la partie inférieure d'un ovoïde mutilé; elle a eu $0^{m},20$ de haut, avec diamètre de $0^{m},30$ à la base et de $0^{m},45$ à la cassure [10].

(7) Com. du Canton-Ouest de Limoges.
(8) *Mém. de la Soc. des Sciences Naturelles de la Creuse*, XXIV, p. 231 (Dr Janicaud).
(9) *Ibid.*, XXIV, p. 644 (*Id.*).
(10) *Ibid.*, p. 233 (*Id.*).

9 et 10. — On a signalé en 1873 deux autres petits monuments, également anépigraphes, dont la partie supérieure était une « pomme de pin », donc un ovoïde. Ces deux pierres qui ont disparu se trouvaient l'une à *Ponsat*, l'autre à *Alleyrat* (au lieu dit *Miorette*) [11].

11. — Commune de *La Chapelle St.-Martial*, à *La Védrenne*, un ovoïde, haut de 0m,38 et large de 0m,26 maximum, a une base rectangulaire mesurant 0m,26 × 0m,31 × 0m,12. La taille, assez grossière, ne comporte aucun ornement [12].

Le Nord de la France (Flandre) a aussi connu ce genre d'objets, dont certains sont particulièrement importants pour notre étude.

12. — De l'emplacement d'un cimetière gallo-romain de *Boulogne-sur-Mer*, vient un chapiteau orné de feuilles d'acanthe (à comparer avec Périgueux) et dont le haut porte, par l'intermédiaire d'un socle carré, un ovoïde à sommet émoussé. Il paraît évident que cet objet était le couronnement d'une stèle (fig. 6) [13].

13. — De l'emplacement d'un autre cimetière gallo-romain de *Boulogne* (*Vieil-Astre*), provient un autre ovoïde, qui est nu, mais couronne une stèle à inscription funéraire [14].

14. — A *Bavai*, localité dont l'importance pendant la période gallo-romaine est bien connue, a été découvert un ovoïde (hauteur 0m,80; diamètre maximum 0m,55) dont le sommet est aplani (sans cavité); cet ovoïde fait corps avec un socle rectangulaire (hauteur 0m,18. largeur 0m,55). Cet objet faisait partie d'un monument funéraire dont l'inscription subsiste (dédicace à *Felicula*). La découverte donna une urne en plomb, une quarantaine d'urnes cinéraires en terre cuite et une monnaie d'Hadrien [15].

15. — Au Musée dauphinois à *Grenoble*, se trouve une stèle funéraire surmontée d'un ovoïde, avec inscription à *Julia Severa* (fig. 7) [16].

16. — En Rhénanie romaine, on signale à *Trèves* un ovoïde, que l'on considère comme un couronnement de monument funéraire, et comme équivalent à une « pomme de pin » dont les écailles auraient été, a-t-on supposé, figurées au moyen de couleurs appliquées sur la pierre [17].

Des notes qui précèdent, dégageons cette première remarque, que plusieurs ovoïdes ont été trouvés dans des milieux gallo-romains : celui de Limoges, les deux de Boulogne, celui de Bavai. Les ovoïdes de la Creuse sont dans des zones où l'on connaît en général des vestiges d'habitats gallo-romains. Il nous semble absolument logique de conclure que tous les ovoïdes, quel que soit le lieu

(11) De Cessac, *Divers modes de sépulture* (Tours, 1873), p. 7.

(12) *Mém. de la Soc. Sciences naturelles de la Creuse*. XXVII, p. 134 (Dr Janicaud).

(13) *Catalogue du Musée de Boulogne, Antiquités romaines*, n° 4366. Cf. Scrive-Loyer, dans Peltrisot, *op. laud.*, p. 5, fig. 2.

(14) Espérandieu, *Recueil*, t. IV, n° 3.970; C.I.L., XIII, 3.545.

(15) Musée de Douai, n°s 797 et 798 du catalogue. Cf. Peltrisot, *op. laud*, pp. 6-7, fig. 3. — *C.I.L.*, XIII, 3.576.

(16) Renseignement de M. J. Colomb, conservateur du Musée. *C.I.L.*, XII, 2.275. Sous l'inscription, une *ascia*.

(17) Relevé par Scrive-Loyer, dans *Germania Romana* (Bamberg, 1926, t. III, p. 55, pl. XLIV).

où ils ont été trouvés, sont également d'âge gallo-romain. Pour celui de Bavai, l'âge est même précisé par un bronze d'Hadrien. Par contre, on remarquera que, dans aucun cas, aucun fait ne permet d'attribuer ces objets au Moyen Age.

Le rôle funéraire de l'ovoïde de Limoges (n° 3) est évident, grâce à l'inscription; de même pour celui de Grenoble (n° 15); pour celui de Bavai (n° 14), nous considérons le même rôle comme démontré depuis l'étude qu'en a faite M. Scrive-Loyer. Nous repoussons donc résolument l'interprétation, plusieurs fois tentée, d'*ova* pour bornes de cirque. Cette idée avait été émise notamment par de Caumont à propos de Bavai; mais le même a repoussé cette interprétation à propos de l'ovoïde de Périgueux, qu'il a considéré comme étant plutôt le couronnement d'une colonne isolée ou d'une pyramide. Les bornes étaient des cônes allongés, sensiblement plus hauts que nos ovoïdes. On estime, en outre, que les oves servant à compter les tours de piste étaient en bois et amovibles. Il faudrait, d'ailleurs, qu'il eût existé un cirque dans chacune des localités de la Gaule où il a été trouvé quelque ovoïde; rappelons qu'on ne connaît de vestiges de cirques ni à Périgueux, ni à Boulogne, ni à Bavai.

Ces ovoïdes sont donc des monuments funéraires, ou plutôt des éléments de tombeaux. Ils ne couronnaient pas une colonne cylindrique, puisque la base en est toujours rectangulaire. Ils terminaient des stèles ou cippes de forme cubique ou pyramidale, dont la hauteur était assurément très variable; ou encore, ils étaient posés sur des coffres en pierre contenant des urnes cinéraires [18].

B. — A ces ovoïdes funéraires nous assimilerons des pierres coniques qui ont eu le même rôle à l'époque gallo-romaine. Il suffit de supprimer le rétrécissement inférieur d'un ovoïde pour obtenir un cône; le second semble être une simplification du premier. Ces deux catégories d'objets sont contemporaines et également funéraires. Les cônes étaient la partie supérieure d'un cippe érigé sur une tombe à incinération.

Pour ces monuments nous prenons comme exemple un cippe du Musée de Limoges, qui a été découvert en 1872, à 12 m. de profondeur, en réparant une antique canalisation d'eau, dite Fontaine d'Aigoulène, à peu près à l'angle de la rue de l'Amphithéâtre et du Champ de Foire, c'est-à-dire dans la

(18) On peut remarquer que plusieurs ovoïdes se trouvent encore à proximité d'églises ou de cimetières, ou dans des cimetières, ou à proximité d'anciens cimetières désaffectés. Nous verrions volontiers dans ces faits modernes la survivance, aussi inconsciente que traditionnelle, du sens funéraire que les ovoïdes avaient encore lorsque des cimetières chrétiens commencèrent à remplacer les usages funéraires païens.

même zone gallo-romaine que la stèle ovoïde de Divixtus. Ce cippe, monolithe de granit, a la forme d'une pyramide comportant un entablement mouluré sur lequel s'appuie la base d'un cône. La hauteur totale est de 1 m. 43; le cône y participe pour 41 cm., avec un diamètre de 33 cm. à la base (fig. 8) [19].

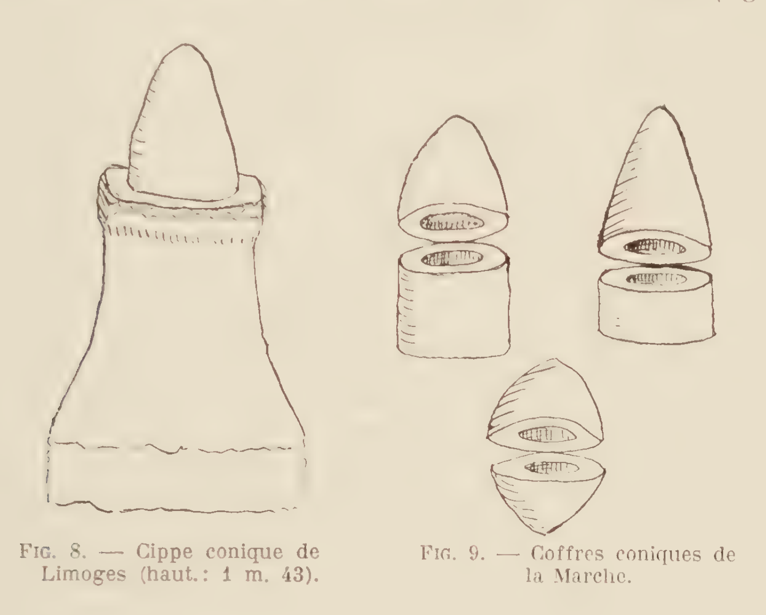


FIG. 8. — Cippe conique de Limoges (haut.: 1 m. 43).

FIG. 9. — Coffres coniques de la Marche.

Le caractère funéraire d'un tel objet est hors de doute; on ne peut le ranger que dans la catégorie des cippes et des stèles [20].

C. — De ces ovoïdes et de ces cônes funéraires gallo-romains nous trouvons un équivalent modeste, mais significatif, dans un grand nombre de coffres cinéraires du Massif Central (Limousin, Marche, Auvergne). Dans cette région, régna l'usage de coffres en pierre, soit cubiques, soit cylindriques, creusés d'une cavité où était déposée une urne cinéraire, et fermés par un couvercle également en pierre. Souvent, ce couvercle a la forme d'un cône, dont le sommet est tantôt taillé en pointe, tantôt arrondi.

Les archéologues de ces régions en ont figuré plusieurs échantillons: par exemple pour la Marche, A. Fillioux et le Dr Janicaud (fig. 9) [21]. Une de ces tom-

(19) P. 45 de la *Collection lapidaire;* n° 10 (pp. 7-8) du *Catalogue* DUCOURTIEUX. — Cf. F. DELAGE, *Bulletin de la Soc. Hist. et Arch. du Limousin,* LXXV, 1934, p. XXXI.

(20) On trouve dans ESPÉRANDIEU un certain nombre de monuments funéraires surmontés d'un cône.

(21) A. FILLOUX, n°s 1, 3, 4 et 5 de la pl. XIII du compte rendu des *Lectures faites à la Sorbonne* à la session des Sociétés Savantes de 1868; Dr JANICAUD, notamment en 1929 et 1935 dans le *Bulletin de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.*

bes avait un bronze d'Hadrien. Pour l'Auvergne, A. Audollent a publié des documents intéressants (couvercles coniques ou approchants) [22]. En Haute-Vienne, de telles tombes existent également en grand nombre, ayant souvent des couvercles analogues à ceux de la Marche et de l'Auvergne.

Pour la Corrèze, il n'a pas été établi de statistique des coffres funéraires à chapeau plus ou moins conique; peut-être y sont-ils moins nombreux que dans le Haut-Limousin. Citons encore le Berry; mais ce n'est pas ici le lieu de passer en revue toutes les provinces qui ont connu ce genre de sépulture. Même si ces coffres sont peu fréquents en Périgord, ils contribuent à démontrer le sens funéraire des deux ovoïdes de Vésone, comme des ovoïdes d'autres régions [23].

D. — On a dû remarquer que la plupart des ovoïdes (et il en est de même pour les coniques) ont la surface lisse, ou, tout au moins, nue. Mais, il existe d'autres ovoïdes qui ont nettement l'apparence d'une pomme de pin, grâce aux écailles imbriquées qui sont sculptées sur leur surface, plus ou moins bien figurées, le plus souvent déformées ou stylisées.

Dans toutes les provinces de la Gaule romaine, on connaît de ces « pommes de pin », et il y a unanimité à les considérer comme éléments de monuments funéraires. Nous en rappellerons, d'après le *Recueil* d'Espérandieu, quelques uns qui méritent particulièrement d'être rapprochés des ovoïdes à surface non décorée [24].

Le musée de Lyon en possède plusieurs, provenant surtout de la région de *Trion*. Deux font corps avec un socle (tome III, n° 1797); l'un est orné de sillons tors (fig. 10); l'autre, dont le socle est relevé aux angles de façon à emboîter l'ovoïde, est orné de raies obliques alternant par bandes (fig. 11). A *Marseille*, le cimetière gallo-romain de la rue de la République a donné un ovoïde libre haut de 0m,83, qui est décoré de sortes de boutons ou grosses graines rondes (t.III, n° 2476). A *Arlon* (Belgique) un cippe en forme d'autel cubique (fig. 12), dont les quatre faces montrent des personnages et des emblêmes, est surmonté d'un grand ovoïde couvert de losanges formés par des sillons entrecroisés (t. V, n° 4098). A *Lindon* (Belgique) une pomme de pin (t. V, n° 4231) semée d'écailles à nervure médiane, imbriquées, surmonte aussi un autel

(22) *Bulletin archéologique*, 1910, p. 97 et pl. XXXVI.

(23) V. par ex. *Bull. de la Soc. hist. du Limousin*, LXXV, 1934, p. 246. [Cf. Janicaud, *La Creuse gallo-romaine, les sépultures*, Guéret, 1943, p. 14; M. Labrousse, *Les sépultures gallo-romaines du Musée Ernest-Rupin*, à Brive dans *Bull. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. 62, 1940, p. 27 et suiv.; J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine. Recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère*, thèse, Paris, 1951, p. 214 et suiv. Note de P. Boyancé].

(24) Nous laissons de côté les figurations de pommes de pin décorant des frontons de stèle funéraire, et dont l'énumération serait fastidieuse.

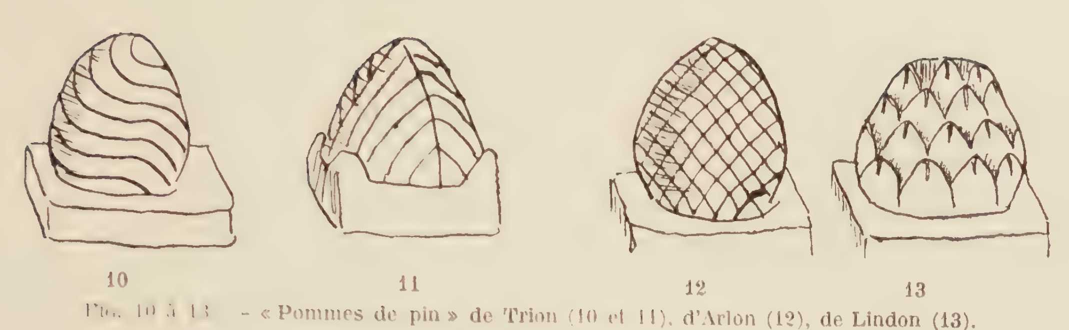


Fig. 10 à 13. – « Pommes de pin » de Trion (10 et 11), d'Arlon (12), de Lindon (13).

cubique dont les faces avaient des personnages en bas-relief (fig. 13). *Mayence* donne un ovoïde (dont la base est brisée) orné d'écailles imbriquées très stylisées au moyen de nervures ressemblant aussi à celles des feuilles d'arbres (t. VII, n° 5846). De *Sarrebrück* vient un chapiteau, très composite, supportant une pomme de pin à écailles imbriquées (t. VI, n° 5093); Espérandieu y voit « les restes de la toiture d'un mausolée » et ajoute que « d'autres ornements analogues sont conservés au musée de Trèves ». Malgré les différences de facture, tous ces ovoïdes doivent être considérés comme des « pommes de pin ».

D'après ces constatations, il paraît avoir existé deux sortes d'ovoïdes: des « œufs », tels que ceux de Vésone, et des « pommes de pin ». Mais l'usage de ces objets fut le même: il s'agit d'un symbole funéraire, dont la valeur n'est pas à démontrer; les musées et les recueils d'antiquités classiques en contiennent bien assez d'exemples.

Les causes du rôle symbolique donné au fruit du pin ne sont pas déterminées avec une certitude absolue. Elles peuvent être multiples, ou avoir subi des transformations à travers le temps, ou s'être emmêlées par confusion. Les résineux étaient particulièrement utiles pour les bûchers; le fruit du pin qui pouvait servir à raviver le feu du bûcher avait, à cause de sa forme allongée, une vague ressemblance avec une flamme. Mais un rapport strictement matériel ne peut suffire; on peut supposer que la pomme de pin évoquait l'action purificatrice du feu. Il est de fait que, sur des stèles et des autels gallo-romains, la pomme de pin est figurée de telle sorte qu'elle offre une analogie sensible avec une flamme, et cette analogie a maintes fois embarrassé les archéologues décrivant un de ces monuments. Il ne serait pas impossible qu'une confusion intellectuelle ait amené à figurer une flamme funèbre comme une pomme de pin funéraire, et réciproquement. Un des ovoïdes de Lyon, dont les dimensions, avec son petit socle, ressemblent tant à celles des ovoïdes

de Vésone, a la surface sillonnée de lignes torses, qui nous semblent être la stylisation d'un faisceau de flammes (fig. 10) [25].

Le Musée de *Bourges* possède plusieurs stèles dont le caractère funéraire est démontré par les inscriptions qui y sont gravées. Citons, d'après le *Recueil* d'Espérandieu (t. II), les motifs qui les décorent: un autel surmonté d'une flamme (n° 1492); un petit socle surmonté d'une pomme de pin (n° 1493); un autel surmonté d'une pomme de pin (n°s 1500, 1502, 1512, 1515, 1540) [26]. Il semble donc bien que la flamme et la pomme de pin étaient considérées par les sculpteurs de ces stèles funéraires comme ayant la même valeur, et, en quelque sorte, interchangeables. Peut-être même le sens de ces symboles était-il devenu fort confus; ce n'étaient plus peut-être que des figures conventionnelles que les fabricants de stèles traitaient avec quelque liberté.

L'ovoïde à surface unie peut être une forme dégénérée de la pomme de pin, ou bien avoir le même sens que la pomme de pin tout en étant une figuration de l'œuf. Or il est certain que l'œuf a été un symbole protecteur, dont la force n'était pas encore complètement oubliée à une époque assez récente; on a signalé la présence d'un œuf-talisman en pierre, dans les fondations d'une maison en Meurthe-et-Moselle [27].

D'autre part, la pomme de pin ne pourrait-elle pas avoir en outre un sens symbolique tout autre, tiré du fait qu'elle contient les graines, germe de vie végétale, image de la vie de toutes choses et de tous êtres, ou témoin de la survie après la mort ? Pourrait-on penser à une confusion d'un vitalisme végétal avec un animisme *post mortem ?* Ainsi le monument mithriaque de Heddernheim porte, sur les deux bandeaux décoratifs placés au-dessus de la figure de Mithra égorgeant le taureau, des pins stylisés de telle sorte qu'on dirait des pommes de pin posées sur un pied-support [28].

Rappelons aussi un œuf votif en marbre trouvé dans les ruines de la villa de *Chaintré* en Maine-et-Loire, décrit comme « une boule légèrement ovale, ayant la forme d'un œuf énorme et parfaitement poli... semblable à

(25) Espérandieu, t. III, n° 1797. — Voir les réflexions suggestives de A. Blanchet dans le *Bulletin des Antiquaires de France,* 1890, p. 71; ces réflexions, tout en visant de petits autels (de Langres) et non ces cippes, font établir un certain rapport entre ces deux sortes d'objets. — Rappelons cette remarque de R. Cagnat sur des symboles funéraires « dont la signification figurée a pu assez vite échapper au marbrier, artisan plutôt qu'artiste, qui ornait les cippes funéraires » (*Manuel d'Archéologie romaine,* t. I, p. 611).

(26) L'inventaire du Musée lapidaire de Bourges par de Goy, *Bull. des Antiquaires du Centre,* XVI, 1889, pp. 77, 78, 80, 88, décrit au n° 194: autel surmonté d'une flamme; au n° 211: urne cinéraire surmontée d'une pomme de pin. [Pour la stèle 1540 d'Espérandieu, v. *infra,* fig. 15.]

(27) *Revue du Folklore français,* t. III, 1932, p. 18.

(28) *Guide* de l'*Alterthums Museum* de Wiesbaden, pp. 81-82 et pl. lith.

ceux du musée d'Autun qui furent trouvés... auprès d'un *compitum* » [29]. Il a pu exister un certain parallélisme entre le sens des « pommes de pin » et celui des « *ova* » [30].

E. — Dans le Nord de la Gaule, M. Serive-Loyer [31] a révélé un aspect plus complexe du problème des ovoïdes et des coniques, en étudiant plusieurs petits monuments monolithes qui comportent soit 2, soit 3, soit même 4 éléments. Nous les appellerons *bi-ovoïdes*, *tri-ovoïdes* et *quadri-ovoïdes*.

Dans ces monuments, vraiment singuliers, on voit donc 2 ou 3 ou 4 ovoïdes ou cônes posés côte à côte, sur une base rectangulaire, et reliés entre eux par un lobe triangulaire, dont la pointe est en bas et forme retrait; le tout sculpté dans un seul bloc de pierre.

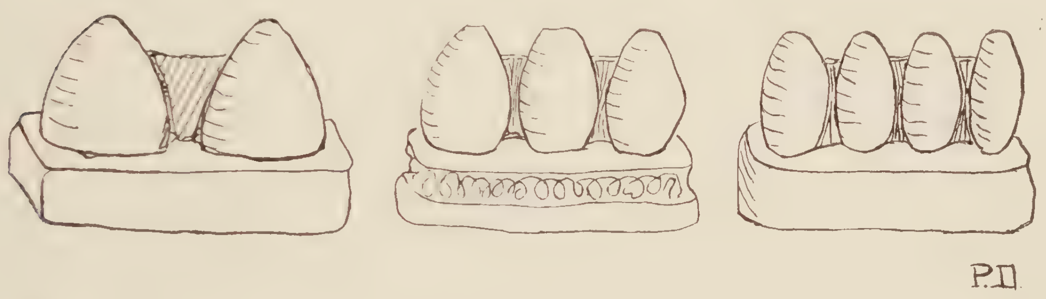


Fig. 14. — Biovoïde d'Ostergnies (A), tri-ovoïde de Bavai (B), quadri-ovoïde de Recquignies (C).

M. Serive-Loyer note un bi-ovoïde à *Ostergnies* [32], quatre tri-ovoïdes, dont 3 à *Bavai* et un à *Avesnelles* [33], et un quadri-ovoïde à *Recquignies* [34]. Les objets d'Ostergnies et de Recquignies n'étant pas gallo-romains d'une façon absolument certaine, il reste à considérer ceux de Bavai et d'Avesnelles dont l'origine antique n'est pas contestée.

La hauteur (sans les socles) varie de 0m,45 à 0m,83. Les sommets des ovoïdes de Bavai (fig. 14, B) sont, les uns tronqués horizontalement, les autres détériorés et mutilés. Les traces d'un trou subsistent sur un seul. Les sommets obtus des ovoïdes d'Os-

(29) *Bulletin Monumental*, 1935, p. 145, et *Bulletin Archéologique*, 1930-31 (impr. 1936), p. 409. — Cf. L. Guignard, *AFAS* 1886 (œuf en terre blanche, posé sur la pointe, enfermé dans une cavité de terre battue). Etc...

(30) Pour les ovoïdes funéraires, nous ne pensons pas qu'il soit utile de considérer le cas où la pomme de pin était l'attribut d'une divinité telle que Silvain ou Bacchus.

(31) V. *supra*, n. 3.

(32) Commune de Colleret, arr. d'Avesnes. — Cf. Peltrisot, *op. laud.*, p. 7, fig. 4.

(33) Les monuments de Bavai sont au musée de Douai; celui d'Avesnelles a été détruit. Nous éliminons un monument d'Avesnes qu'on considère comme une imitation de celui d'Avesnelles. Cf. Peltrisot, *op. laud.*, pp. 7 à 10, fig. 5 et 6.

(34) Arr. d'Avesnes. — Peltrisot, *ibid.*, pp. 10-11, fig. 7.

tergnies (fig. 14, A) et de Recquignies (dont l'origine n'est que probable (fig. 14, C), ont chacun un trou; il y a même une perforation analogue sur le lobe qui relie les deux éléments.

Il est très remarquable que cette catégorie des multi-ovoïdes soit localisée dans une zone très restreinte qui correspond au pays des Nerviens. Certes, cette partie des Gaules a été romanisée comme toutes les autres parties. Cependant, M. Scrive-Loyer, qui est le premier des archéologues de cette région à avoir étudié de tels objets, se sent porté à penser que des survivances celtiques agissaient encore au moins pendant un ou deux siècles après la conquête romaine. En Germanie, même rhénane, l'anthropomorphisme était encore inconnu au temps de Tacite; les forces surnaturelles, divinités, génies, principes de vie ou de mort, avaient encore pour figures des objets plus ou moins informes, notamment des pierres.

Aussi notre érudit confrère voit-il la possibilité de considérer les multi-ovoïdes comme des figurations de génies protecteurs, tels qu'étaient les « Mères », qui vont habituellement par groupes, paires ou triades. Pour les représenter sans anthropomorphisme, les tailleurs de pierre de la Nervie auraient adopté cette forme d'ovoïde ou de cône, qu'ils savaient être utilisée par leurs confrères de régions plus romanisées comme symboles de la puissance vitale survivant à la mort.

Mais ce ne sont là qu'hypothèses, déductions conjecturales. Le sens des multiovoïdes reste encore réellement obscur. On n'a pas l'assurance qu'ils aient été trouvés tous dans un milieu « romain ». Mais la ressemblance frappante de leurs éléments avec les mono-ovoïdes qui sont sûrement antiques, plaide en faveur de leur antiquité; car nous estimons qu'il ne convient d'hésiter ni sur l'âge antique ni sur le sens funéraire des ovoïdes et des coniques à élément unique, tels que ceux du Musée du Périgord et de divers autres.

***

La présence de trous percés dans le sommet de quelques ovoïdes soulève un problème particulier. Ces cavités n'existent que sur les deux objets de Périgueux, sur le bi-ovoïde d'Ostergnies, et sur un élément d'un tri-ovoïde de Bavai. Il semble donc qu'elles étaient facultatives, nullement obligatoires.

On est d'abord tenté de penser que ces trous ont été forés à un moment quelconque des temps modernes pour un remploi de la pierre, et, par exemple, pour y sceller une croix. Mais il faut noter que les objets de Bavai et de Périgueux doivent être considérés comme découverts *in situ*, étant dans des décombres antiques, et n'ayant donc subi aucun remploi; les trous n'ont donc pas été creusés pour un usage moderne. On étendra ce raisonnement à Ostergnies.

Quel était l'usage de ces trous ? Quelle était l'intention des Gallo-Romains ? Rien ne permet de faire une réponse positive à cette question. On peut supposer qu'un ornement en métal, sans doute de faibles dimensions, était fixé au sommet de la pierre, en vue d'en compléter le sens d'une façon utile pour le rôle funéraire qui lui était dévolu.

Franck Delage †.

[Nous avons cru devoir publier, sans y rien changer, le présent article de Franck Delage, notre regretté collaborateur. Il rassemble en effet avec beaucoup de soin un matériel archéologique intéressant et l'interprétation qu'il en propose nous paraît dans l'ensemble devoir être admise. Les ovoïdes en question semblent bien avoir la destination funéraire qu'il suggère. Certains travaux récents — au premier rang desquels on citera l'ouvrage déjà classique de Franz Cumont sur *Le Symbolisme funéraire des Romains* — lui auraient permis de préciser, croyons-nous, et d'orienter son exégèse.

Franck Delage paraît distinguer deux catégories d'ovoïdes, selon qu'ils sont ornés d'écailles imbriquées, qui en font manifestement des pommes de pin, ou selon que leur surface est lisse. On pourrait donc songer à deux explications différentes, selon qu'on aurait à faire à des pommes de pin ou que les ovoïdes en question seraient la représentation d'œufs. Dans les deux cas l'histoire des religions permettrait de concevoir des explications très vraisemblables, mais certains indices nous paraissent recommander surtout la première. L'Auteur lui-même envisage la possibilité que la surface des ovoïdes qui nous semblent lisses dans l'état actuel de la pierre ait été décorée d'écailles peintes, ce qui les aurait identifiés à ceux de la première catégorie.

Pour commencer par ces derniers, Franz Cumont, étudiant la représentation funéraire du croissant lunaire, a été amené à considérer des monuments dont un grand nombre est de provenance gauloise (cf. la liste établie par lui, *op. laud.* pp. 214-217). Or « à Périgueux (n° 14), très fréquemment, le croissant est surmonté d'une pomme de pin (pl. XVII, 4). Ailleurs, à Bordeaux (n° 11), à Maillerais (n° 13), à Bourges (n° 16), à La Horgne (n° 29 *a*), peut-être à Langres (n° 28), sur certaines stèles apparaît le symbole astral, *sur d'autres la pigne se substitue à lui* (pl. XVII, 2) [C'est nous qui soulignons]. En effet sa signification est analogue, et ce sont deux valeurs interchangeables ». Franz Cumont rappelle alors que « la pomme de pin est dans l'art funéraire un emblème très répandu d'immortalité ». Il renvoie en note notamment à Schröder dans son étude bien connue des *Bonner Jahrbücher* (CVIII, 1902, p. 70) sur les stèles de Rhénanie et y ajoute une stèle trouvée en Bretagne à Carlisle (*C. I. L.*, VII, 931; *Lapidarium septentrionale*, p. 251, n° 497) [35].

Parmi les monuments reproduits par F. Cumont dans sa planche XVII, le n° 2 (stèle de Bourges, Espérandieu, *Recueil*, n° 1540) nous semble décisif pour le présent cas (fig. 15). Cette stèle — ainsi que plusieurs autres de Bourges — représente en effet « un autel avec une pomme de pin » : c'est-à-dire que l'ovoïde y repose sur la base cubique des monuments étudiés par Delage (cf. notamment ici la fig. 7, stèle de Gre-

(35) On se reportera aussi à J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, thèse, Paris, 1951, pp. 214 et suiv., p. 238; mais Cumont n'y est pas cité, ni abordé le problème de la signification religieuse de ces ornements.

noble). On constatera en outre que les deux premiers des ovoïdes lisses publiés par ce dernier proviennent précisément de ce Musée du Périgord, par lequel Cumont commence l'énumération citée plus haut. Ce rapprochement rend des plus probables la suggestion que ces ovoïdes apparemment lisses sont en réalité des pommes de pin, dont les écailles étaient peintes.

De quel côté convient-il de chercher les origines de cette représentation et des conceptions qui s'y associent ? Cumont continue en remarquant : « Le fruit du conifère dont la verdure n'est pas flétrie par les frimas et qui est consacré à Attis, dieu défunt ramené à la vie, était dans tout le monde ancien l'emblème d'une renaissance à une vie nouvelle ». Nous trouvons dans l'ouvrage de Graillot [36] de quoi préciser en effet la liaison de la pomme de pin dans son usage funéraire avec les mystères de Cybèle et d'Attis, et si on songe à la diffusion de ceux-ci dans la Gaule romanisée, — à Périgueux même l'archéologie en témoigne, — on pensera que ce culte fort répandu pourrait être à l'origine de nos monuments [37].

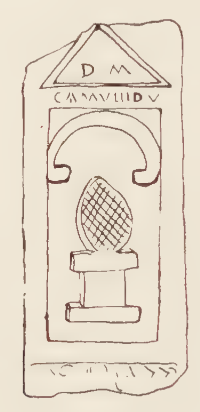


Fig. 15. — Stèle à la pomme de pin. de Bourges. (Espérandieu, *Recueil*, II, 1540)

Graillot cite en Gaule même des monuments qui, s'ils ne sont pas funéraires ou ne le sont pas avec évidence, nous rappellent le lien de la pomme de pin avec Cybèle. Telle est une patère en argent, trouvée dans le Rhône en aval de Tarascon, et maintenant au Musée d'Avignon. On lit sur l'anse *Matr(i) M(agnae)* et on y voit une déesse trônant, tenant une corbeille de fruits; *un autel rond avec fruits et pommes de pin*, entre deux arbres; oiseaux, chien, ciste [38]. A Anthée, près de Dinant, en Belgique, on a des plaques de bronze, poignées de meubles : « buste de Cybèle entre deux lions et deux bustes antés sur des pommes de pin » [39]. Mais plus intéressant pour nous est le cas d'un relief qui se trouve être d'Agen (*Aginnum*) : c'est une plaque de terre cuite.

(36) *Le culte de Cybèle, mère des dieux, à Rome et dans l'Empire romain*, Paris, 1912.
(37) Cf. J.-J. Hatt, *op. laud.*, p. 238, n. 4.
(38) Graillot, p. 448.
(39) Graillot, p. 450, renvoyant à Reinach, *Musée de Saint-Germain, Bronzes*, 431; Cumont, dans les *Annales Soc. arch. Bruxelles*, XXII, 1908, p. 227.

où les sigles *D M* nous attestent une destination funéraire [40]. Elle reproduit [41] « la peau de bélier (?), le *pedum* la flûte à double tuyau, la *harpa* ou couteau des sacrificateurs et la pomme de pin ou (*sic*) le rameau des sacrificateurs ».]

Pierre Boyancé.

Addendum : Une étude sur des monuments similaires de Liburnie a paru dans la revue yougoslave *Vjesnik, Bulletin d'arch. et d'hist. dalmate* (LIII, 1950-1951, p. 59), sous la signature de M. Suič, pour qui l'ovoïde ou la pomme de pin dériverait du toit conique des habitations qu'imitent ces monuments funéraires. Cette hypothèse ne vaut évidemment pas pour les ovoïdes isolés.

P.-M. Duval.

40) La stèle de Grenoble paraît ornée d'une *ascia*. A Périgueux, l'*ascia* accompagne aussi le croissant et la pomme de pin (*C.I.L.*, XIII, 983; 11.050); à Saintes, la pomme de pin (*C.I.L.*, XIII, 1.064). D'après le tableau de J.-J. Hatt (*op. laud.*, pp. 296 et suiv.), il ne semble pas y avoir d'autres exemples de l'association. La présence du sigle *D M* sur ces quatre monuments les rapporte au plus tôt au IIe siècle, ce qui confirme l'hypothèse envisagée.

41) Selon la description de Chaudruc de Crazannes (*Mém. Soc. Antiquaires de France*, II, 1819, p. 381), reproduite par Graillot (p. 448).

LA VILLA GALLO-ROMAINE DE LA TASQUE À CADEILHAN-SAINT-CLAR

(*Gers*)

par Mlle Mary Larrieu et M. Yves Le Moal
avec la collaboration de M. Michel Labrousse [1]

Le village de Cadeilhan, chef lieu de commune du canton de Saint-Clar et de l'ancien pays de Lomagne, se trouve perché sur une crête entre Brugnens et Montfort, non loin de la grande route de Fleurance à Mauvezin. Son nom se retrouve plusieurs fois dans le Sud-Ouest, notamment dans le Tarn-et-Garonne et les Hautes-Pyrénées. Dans le seul département du Gers existent trois homonymes, l'un près de Lombez, l'autre à Roquebrune, non loin de Vic-Fézensac, le troisième signalé par Cassini entre Villefranche et Simorre. Dans le même département, aux environs de Lectoure et de Paulhiac, de simples propriétés portent encore le même nom. Ce toponyme est issu d'un nom de domaine gallo-romain, *Catilianum,* lui-même formé avec le suffixe latin *-anum* sur l'anthroponyme celtique *Catilius* ou *Catilus* [2]. A Cadeilhan-Saint-Clar, son origine antique est prouvée par la découverte, faite au village même, d'un dallage de tuiles à rebord attestant la présence d'un habitat gallo-romain [3].

A deux kilomètres à l'Est de Cadeilhan, près de la petite route qui mène à Bivès, se trouvent le domaine et la ferme de La Tasque [4]. Selon M. Sirmin Palay, *tasc* ou *tasque* désignerait en gascon une butte de terre gazonnée, la

(1) Les fouilles ont fait l'objet de brèves indications dans *Gallia,* V, 2, p. 477 et VII, 1, p. 138. L'ensemble des trouvailles a été présenté, en mai 1951, au Congrès de la Fédération des Sociétés académiques et savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne tenu à Auch, et en mars 1952 à la Société archéologique du Midi de la France.

(2) P. Skok, *Die mit den Suffixen* -acum, -anum, -ascum *und* -uscum *gebildeten südfranzösischen Ortsnamen,* Halle, 1906, pp. 162-163, n° 432.

(3) Cf. *Gallia,* VII, 1, p. 138. — La découverte a été faite dans un jardin appartenant à M. Latapie. Les tuiles, de 0 m. 45 sur 0 m. 36, sont identiques à celles de La Tasque, avec cette différence que les cercles concentriques de la bordure sont au nombre de trois au lieu de quatre.

(4) Ce domaine appartient aujourd'hui à Mlle Salesse.

partie superficielle d'un sol herbeux, puis, par extension, le sol, la terre natale [4 bis]. Ce nom commun a parfois, comme ici, valeur de toponyme : au confluent de l'Adour et de l'Arros existe, en effet, un village de Tasque bâti sur un site gallo-romain. Une autre étymologie, suggérée par M. Grenier [5], semblerait toutefois mieux s'adapter au lieu : Les Touches, La Tousque viendraient de *tosca* et signifieraient « bois ».

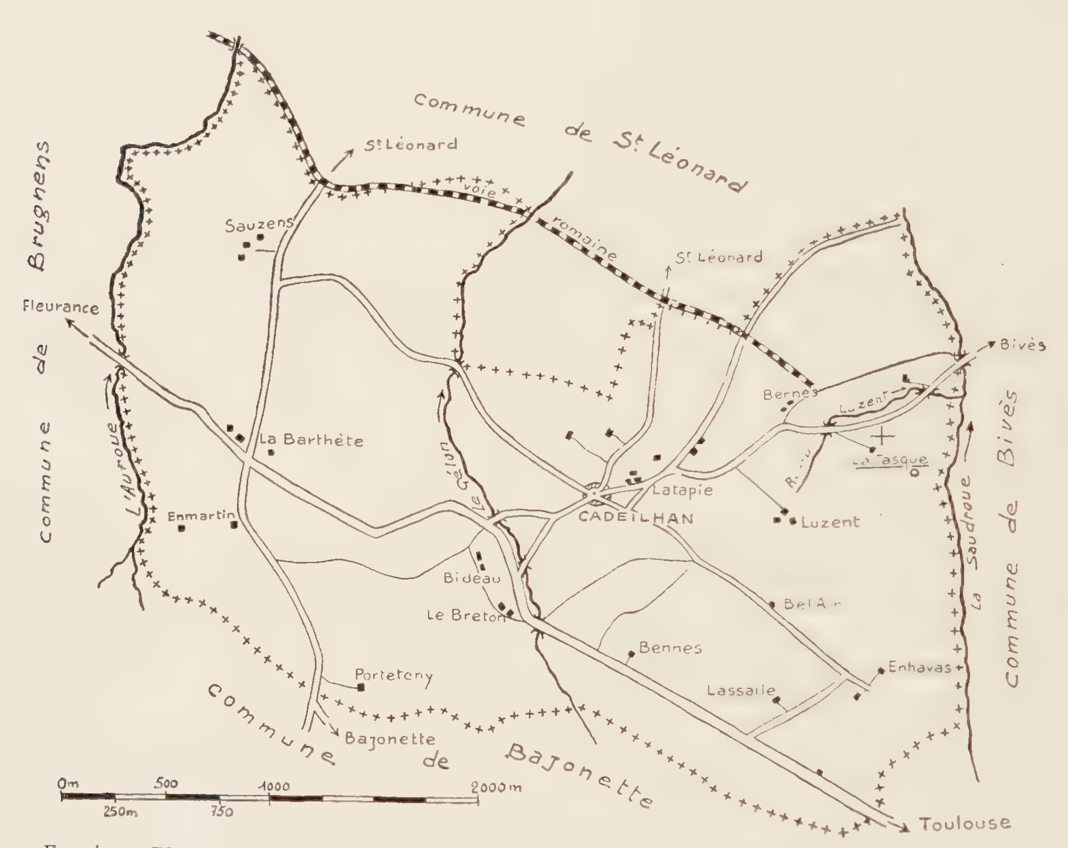


Fig. 1. — Plan de la commune de Cadeilhan-Saint-Clar (Gers). L'emplacement des fouilles est marqué d'une croix.

Aujourd'hui le domaine de La Tasque se trouve à la limite des communes de Cadeilhan et de Bivès (fig. 1). Dans l'antiquité, la villa romaine, située à mi-coteau, était tournée vers le Nord et le Nord-Est, serrée d'assez près par des

(4 *bis*) Sirmin Palay, *Dictionnaire du béarnais et du gascon moderne*, Pau, 1932, II, p. 562.
(5) A. Grenier, *Manuel...*, VI, 1, Paris, 1934, p. 247.

collines qui la protégeaient contre le vent [6]. Sur la crête qui lui fait face passait la voie romaine de Lectoure à Toulouse. A quelques centaines de mètres vers l'Ouest, deux figurines de terre cuite ont été encastrées dans les murs de la ferme du Bernès et auraient été trouvées, dit-on, aux environs lors de la construction de la ferme. La tradition rapproche les noms de La Tasque et du Bernès qui étaient autrefois unies par un vieux chemin pavé [7].

Tout bon Romain, fidèle au précepte de Cicéron, devait, paraît-il, en établissant un domaine rural, considérer d'abord le fond, l'eau... et même les voisins.

Pour le fond, nous avons ici un terrain sablonneux et argilo-calcaire, sol léger favorable aux céréales qui y furent cultivées dans l'Antiquité [8]. Le sous-sol rocheux donne la pierre de construction [9] et assure l'existence de sources. A 300 mètres à l'Est de La Tasque, une de ces sources est reliée à la ferme par un chemin pavé large de 6 mètres [10] : intarissable, elle alimente en été le ruisseau de La Saudroue et fournit, même pendant les années de plus forte sécheresse, la population de plusieurs villages. En 1950, un curage de la source a livré plusieurs morceaux de *tegulae*. A 1 kilomètre de là, sur le même versant du coteau, jaillit une autre source [11] à qui sont attribuées des vertus curatives. Bien que séparée de La Tasque par une assez grande distance et par plusieurs propriétés, elle fait depuis très longtemps partie du domaine et pourrait être l'ultime vestige d'un fond plus étendu.

Une légende s'attachait, d'ailleurs, au lieu de La Tasque. « Il y aurait eu là, autrefois, un couvent de chevaliers, occupé par des moines venus d'Espagne. Ceux-ci auraient fondé un relais où s'arrêtaient les voyageurs allant à Constantinople ». Ainsi, une communauté d'hommes, venus de l'étranger, aurait vécu en cet endroit et aurait conservé des relations avec des pays lointains. Un fait archéologique, plus sûr, suggérait de fouiller. Il y a quelques soixante ans, des labours profonds ramenèrent à la surface du sol des débris de la mosaïque I. La ferme actuelle de La Tasque occupait donc l'emplacement exact

(6) Le sommet voisin, qui offre la particularité d'être relié à la ferme par un chemin communal traversant une propriété privée, porte le nom du Luzent. Est-ce le souvenir de quelque ancienne tour signalétique ?

(7) Et même, selon la légende, par un souterrain. En 1914, un fermier de La Tasque s'effondra effectivement, avec son attelage, dans une excavation, mais aucune recherche ne fut faite et le lieu est, d'ailleurs, tout voisin de la villa.

(8) Voir ci-après, p. 65. — Il est, d'ailleurs, à noter que les établissements antiques de la région (Cadeilhan, Saint-Clar, Estramiac, Cezan, Puységur, etc.) semblent s'être établis de préférence sur les sols argilo-calcaires et non sur les terrains siliceux.

(9) Une carrière existe encore au voisinage de la villa.

(10) Cette source est située dans la parcelle 170 du plan cadastral.

(11) Parcelle n° 203 du plan cadastral.

d'une villa romaine. C'est celle-ci qui a été systématiquement fouillée de 1947 à 1952 [12].

I. — LA VILLA.

Les fouilles ont essentiellement mis au jour un grand bâtiment rectangulaire, de 75 m. de long sur 13 m. 77 de large, orienté d'Est en Ouest, qui, avec des pièces d'apparat au sol mosaïqué, comprenait le principal de l'habitation. A son extrémité est, il était flanqué d'une aile nord-sud longue de 25 m. 80. A l'ouest, il devait exister une aile symétrique dont les vestiges ont été presque entièrement détruits en raison de la faible profondeur du sol. Bâtiment principal et ailes enserraient une cour sablée rectangulaire, ouverte sur son quatrième côté comme l'a montré un sondage effectué à l'angle nord-ouest de l'aile orientale (fig. 2).

Fait assez rare, la villa se trouve ainsi exposée au Nord. De plus, pour compenser la pente du terrain, ses différentes pièces sont étagées et se situent à des niveaux différents : ainsi, la salle XVIII se trouve en contre-bas de 2 m. 80 par rapport à la salle I dont le sol de mosaïque a servi de base. Sur les 20 pièces dégagées, deux, les pièces I et II, étaient revêtues de mosaïques, onze offraient un pavage de béton (pièces III, IV, VI, VIII, IX, XII, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX), six un simple sol de terre battue, et la cour (pièce VII) se trouvait sablée [13].

Pièce I (fig. 3 et 4 à 9).

Cette salle rectangulaire, de 11 mètres sur 8 m. 70 [14], était fermée, à l'Est et à l'Ouest, par des murs en petit appareil, d'une épaisseur de 0 m. 50. Au Sud, elle s'ouvrait librement sur la pièce II, d'un niveau supérieur de 0 m. 10, une bordure de marbre blanc marquant seule la séparation ; au Nord, elle communiquait par une marche avec une entrée bétonnée, la pièce VI.

Le sol était entièrement revêtu d'une mosaïque polychrome à décor géométrique dont les motifs principaux, cercles et octogones, sont liés par des

(12) Les fouilles, comme l'exécution des plans, ont été l'œuvre personnelle de Mlle Mary Larrieu et de M. Yves Le Moal. La plupart des photographies ont été prises par le Dr Laurentie, de Fleurance.

(13) Dans toutes ces pièces, le sol était recouvert d'une couche de cendres, épaisse de 0 m. 10 à 0 m. 25, elle-même surmontée par les débris de la toiture.

(14) Mesures prises à l'intérieur des pièces.

figures secondaires, carrés, triangles et losanges. Ces figures encadrent un décor végétal stylisé qui varie de l'une à l'autre. Les couleurs dominantes sont le rouge et le bleu foncé sur fond blanc, avec adjonction de gris et de jaune. Cette polychromie et l'essentiel des combinaisons fondées sur l'octogone suggèrent une mosaïque de fabrication tardive, peut-être de la fin du IIIe siècle[15].

Motifs principaux. — Faits de cubes rouges, bleus et blancs, les octogones enferment une couronne de laurier trifoliée[16] aux feuilles alternativement mi-partie jaune et mi-partie blanche ou mi-partie jaune et mi-partie grise sur fond rouge[17]. Dans un seul cas, le fond est bleu.

Au centre de la couronne, les motifs varient : tantôt ce sont des fleurs stylisées, aux formes bien disciplinées, qui évoqueraient le chrysanthème; tantôt, d'autres fleurs, plus sveltes, avec entre elles des tiges rouges qui portent des dessins en feuilles de fougère; tantôt un motif végétal plus complexe fait de courbes et de boutons floraux.

Les cercles et les demi-cercles de bordure sont faits de larges dents arrondies, mi-rouges et mi-blanches ou mi-jaunes et mi-blanches; un seul est formé de demi-cercles recoupés. Au centre, paraissent des fleurs stylisées qui ont parfois l'allure de tulipes[18] : elles sont séparées par des palmes rouges et bleues qui ressemblent à de gros boutons floraux.

Motifs de raccordement. — Tous semblables, les losanges enferment des fleurs stylisées qui semblent tantôt des tulipes, tantôt des lotus. Les triangles, au nombre de quatorze, sont de simples figures géométriques, bleues, rouges et jaunes sur fond blanc. Les carrés[19] sont limités par des torsades dont chaque brin est fait de fils de quatre couleurs : bleu, blanc, rouge et jaune. Seuls diffèrent leurs dessins intérieurs : croix de Malte bleues et grises sur fond blanc auxquelles un cercle rouge placé à l'extrémité de chaque branche confère l'allure de cornets; rosaces à quatre pétales mi-rouges et mi-bleues, bloquées par un carré jaune, gris et bleu; svastikas aux branches tournant à droite ou à gauche et disséminées un peu partout dans la mosaïque.

Ces dernières figurations avaient sans doute la valeur d'un signe magique destiné à écarter le mauvais œil, encore que la svastika figure à titre d'emblème divin sur des autels votifs pyrénéens[20].

(15) Cf. GAUCKLER, s. v. *Musivum,* in *Dict. des Antiquités...,* 1902, pp. 2111-2112 et 2120-2121.

(16) La même couronne trifoliée se retrouve sur des mosaïques de Montmaurin (Haute-Garonne) et de Granéjouls (Tarn).

(17) GAUCKLER, art. cit. : « Ce n'est qu'après le IIe siècle que les formes du décor végétal se disciplinent et que le feuillage régulier du laurier succède aux rinceaux capricieux des feuilles de vigne. »

(18) Le motif, qui reparaît dans la pièce II, se retrouve sur la grande mosaïque de la villa d'Arnesp, commune de Valentine (Haute-Garonne), aujourd'hui conservée au musée de Saint-Bertrand-de-Comminges.

(19) La partie conservée de la mosaïque compte vingt-cinq de ces carrés.

(20) Sur le sens de la svastika, cf. M. LABROUSSE, *Revue archéologique,* 1948, p. 510. — Une interprétation mystique, valable pour toutes les époques, a été tentée par Mme de PRAYSSAC, *Radiesthésie, radiations et talismans,* in *Conferencia,* 1er avril 1939.

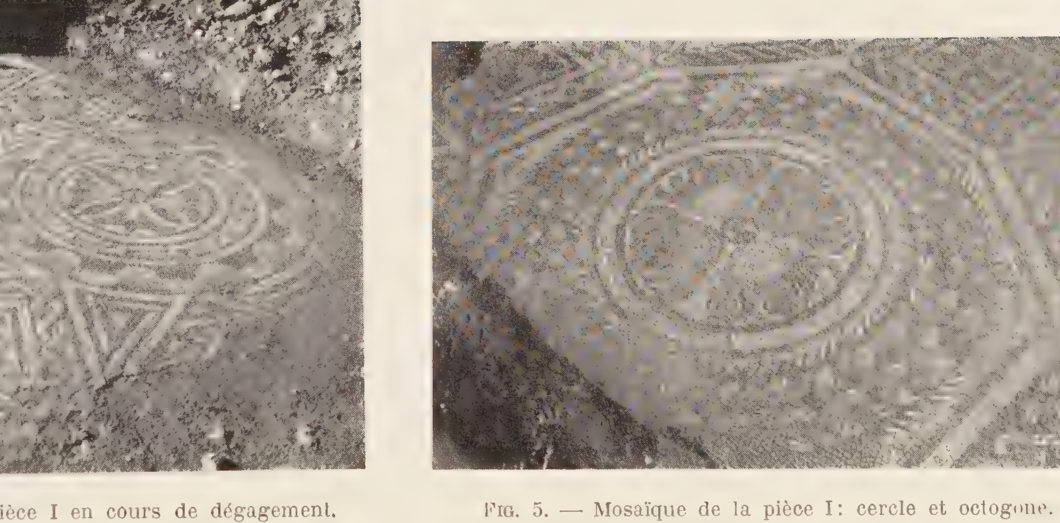


Fig. 4. — Mosaïque de la pièce I en cours de dégagement.

Fig. 5. — Mosaïque de la pièce I: cercle et octogone.



Fig. 6. — Mosaïque de la pièce I: bordure.



Fig. 7. — Mosaïque de la pièce I: détail d'un losange.

Bordure de la salle. — Cette bordure consiste en une frise de feuilles de laurier semblable à celle des octogones. De distance en distance, des S bleus simulent une banderole enroulée autour.

Pièce II (fig. 3 et 10-11).

Située au Sud de la première et communiquant librement avec elle, cette salle se trouve très légèrement surélevée, la différence de niveau (0 m. 10) étant soulignée par une plinthe en marbre blanc de Saint-Béat. Sa forme est celle d'une demi-circonférence de 5 m. de rayon qui ne se situe pas exactement dans l'axe de la pièce I, mais est légèrement décalée vers l'Ouest.

Autour de la pièce court une canalisation semi-circulaire que limite un mur d'un mètre d'épaisseur. Pavé d'une rangée de tuiles à rebord de 0 m. 50 sur 0 m. 385 [21], le fond a une largeur qui varie de 0 m. 40 à 0 m. 46; sa pente s'incline de l'Ouest vers le centre, puis remonte vers l'Est [22]. Face au mur ouest de la salle, la canalisation bifurque vers l'Ouest, mais son prolongement n'a pu être retrouvé. Construite avec le souci manifeste d'en entretenir l'indépendance et l'étanchéité vis à vis de la pièce II, elle servait apparemment d'égout [23].

La mosaïque qui couvre le sol se divise ici en deux parties.

Le seuil. — Supporté par la plinthe de marbre déjà mentionnée, il a une longueur de 5m,50 et une largeur de 0m,60; il est flanqué de part et d'autre d'un avancement des murs qui supportait vraisemblablement des colonnes. Sa mosaïque comporte onze enroulements de feuilles d'acanthe en dents de scie [24], avec au centre le fruit de l'acanthe, la tige exécutée en tessères de marbre blanc servant en quelque sorte d'ossature à l'ensemble. Les couleurs dominantes sont l'ocre et le gris.

La salle. — Ici, le décor est uniquement fait de cercles qui se recoupent. Chaque ovale, ainsi délimité, est occupé par une feuille d'acanthe vue à plat et diversement nervurée de gris et de rouge; au centre des cercles figurent des dessins cruciformes. Les teintes sont, dans l'ensemble, plus chaudes et plus vives que dans la pièce I : aux couleurs précédemment citées s'ajoutent plusieurs dégradés d'ocre. Le long des murs et du seuil court une frise qui affecte, comme la pièce elle-même, la forme d'un fer à cheval et qui présente une chaîne à dominante bleue [25].

(21) Ces tuiles sont identiques à celles de la toiture. Les demi-cercles concentriques imprimés sur la bordure étaient tous tournés vers l'Est.

(22) A sa partie la plus basse, il se trouve à 0 m. 25 au-dessous du niveau de la mosaïque de la salle.

(23) La canalisation était encombrée de nombreux débris de tuiles, de briques parallélépipédiques qui ne se sont rencontrées nulle part ailleurs dans la villa, et de clous de charpente.

(24) D'après GAUCKLER les feuilles d'acanthe en dents de scie n'apparaissent qu'après le IIe siècle.

(25) Même chaîne sur l'une des mosaïques de la villa de Montmaurin.

Technique des mosaïques.

Ces mosaïques des pièces I et II reposaient sur un lit de béton rose, lui-même superposé à une forte épaisseur de sable. Elles sont faites de petites tessères cubiques, d'environ 1 cm. d'arête, dont la densité varie, selon les motifs, entre 100 et 130 au décimètre carré.

L'analyse des matériaux employés a été faite par M. Astre, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de l'Université de Toulouse. Les couleurs essentiellement employées sont au nombre de six : le rouge, le bleu foncé, le jaune pâle, le jaune moyen, le gris et le blanc.

Certaines tessères rouges sont taillées dans de la brique ou de la tuile : ce sont les seules d'origine artificielle. Les autres sont en un marbre pyrénéen d'origine primaire, venant de carrières analogues à celles de Sost dans la Barousse ou de Cierp dans la vallée de la Garonne. Leur importation à Cadeilhan allait de pair avec celle des marbres blancs de Saint-Béat.

Le bleu foncé, qui tire fortement sur le noir, vient des marnes ou des calcaires marneux tendres des terrains aptiens qui se montrent sur la bordure nord des Pyrénées où on les utilise actuellement pour la fabrication de ciments, notamment aux environs d'Izaourt.

Les deux teintes de jaune proviennent d'un calcaire marneux jaunâtre pseudo-lithographique, à grain fin, qui, par suite de variation de faciès, se rencontre à l'état de lentilles ou de bancs plus ou moins étendus au milieu des calcaires blancs éocènes de l'Agenais.

Le gris et le blanc représentent, l'un et l'autre, deux faciès très voisins d'un même calcaire gréseux, dégradé et même caverneux, qui se trouve en abondance dans le Gers, notamment vers Lectoure. Quelques tessères blanches sont cependant taillées dans la variété magnésienne et dolomitique du marbre blanc de Saint-Béat qui a aussi servi pour les plinthes limitant la mosaïque.

Ainsi, sur les six couleurs principales employées par le mosaïste, quatre provenaient de roches qu'il pouvait facilement trouver et exploiter dans un rayon relativement restreint autour de Cadeilhan. Sur place, il disposait même des briques et des tuiles qui lui donnaient une partie du rouge. La seule couleur qu'il ait eu vraiment à apporter avec lui est le bleu-noir qu'il ne pouvait tirer que de la bordure pyrénéenne, soit d'une distance d'à peu près 100 kilomètres.

Au point de vue du dessin, ces mosaïques de La Tasque s'apparentent à celles de Montmaurin (Haute-Garonne) et de Fauroux (Tarn-et-Garonne). Avec les premières, elles ont deux motifs communs : les couronnes de feuilles de laurier et la chaine qui entoure la pièce II; avec les secondes, elles partagent la disposition géométrique des motifs, notamment des carrés et des triangles qui entourent les octogones [26].

(26) La fouille terminée, les mosaïques de La Tasque ont été recouvertes. Deux témoins ont cependant été prélevés, l'un, un losange, pour l'église de Cadeilhan, l'autre, qui présente un motif végétal au centre d'un octogone, pour le musée d'Auch.

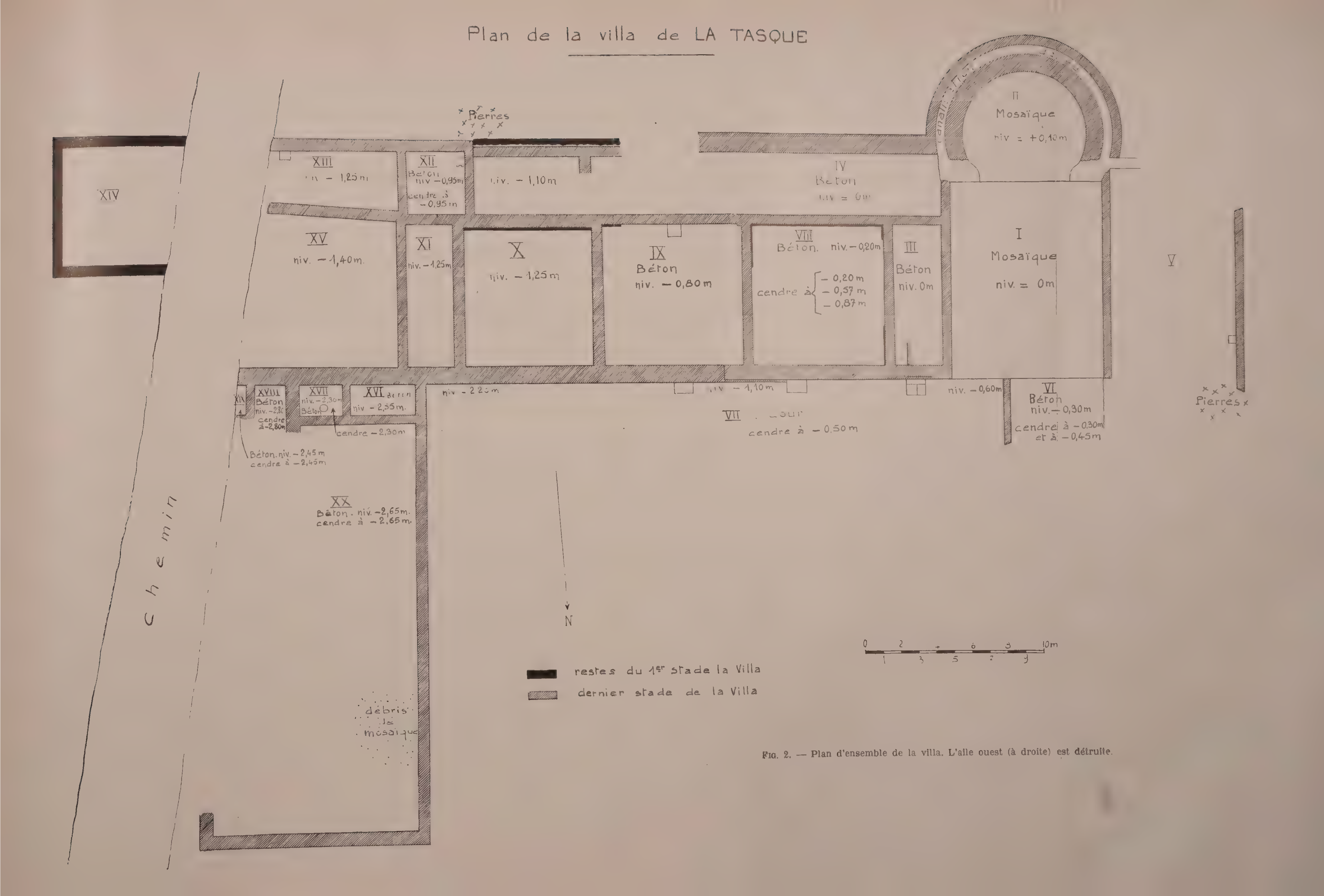


FIG. 2. — Plan d'ensemble de la villa. L'aile ouest (à droite) est détruite.

Fig. 8. — Mosaïque de la pièce I: détail d'un carré.

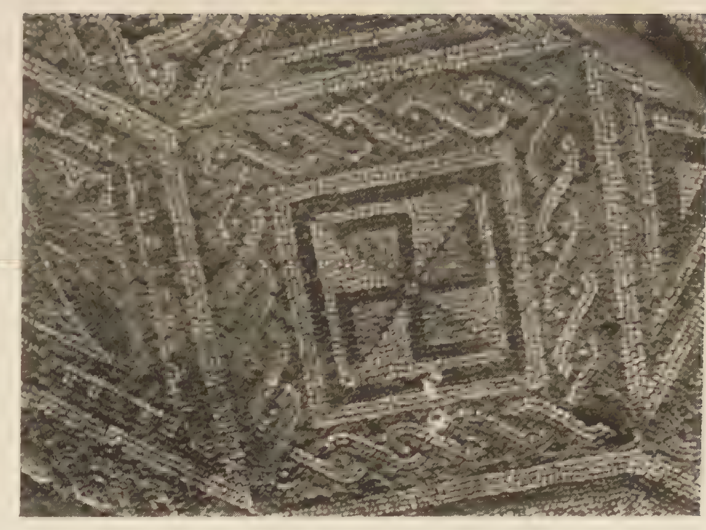



Fig. 9. — Mosaïque de la pièce I: svastika.



Fig. 10. — Seuil de la pièce II avec bordure de marbre.



Fig. 11. — Mosaïque de la pièce II en cours de fouille.

Pièce III.

Salle rectangulaire de 7 m. 80 sur 2 m. 70, avec pavement de béton rose de même niveau que la mosaïque de la salle I. Parmi les cendres recouvrant ce sol ont été retrouvés une pointe de lance ou d'épieu à crochets qui sera étudiée plus loin et deux petits vases ovoïdes en poterie commune.

A l'angle nord-est de la pièce, un sondage a amené la découverte d'une canalisation longeant le mur est. Large de 0 m. 75 et conservée sur 2 mètres, elle se trouve au niveau de la couche de cendres intermédiaire de la pièce VIII et appartenait donc à une construction primitive, antérieure à l'exhaussement du sol de la pièce III. Elle a fourni quelques tessons de poteries grossières et une brique d'hypocauste.

Pièce IV.

Grande salle de 26 mètres de long sur 3 m. 40 de large, avec sol de béton rose situé au niveau de la mosaïque de la salle I [27]. C'est une sorte de long couloir orienté d'Ouest en Est et fermé au Sud par un mur d'une épaisseur de 1 m. 10 qui doit être le mur extérieur de la villa [28]. Les nombreux débris de *tegulae* recueillis le long de ce mur témoignent de la couverture de ce couloir.

Pièce V.

De cette pièce (?) n'existent plus que le mur est qui la sépare de la pièce I, et le mur ouest, conservé sur une dizaine de mètres, mais ruiné à ses deux extrémités. A ce mur s'adosse, du côté ouest, un massif de blocage extrêmement dur, d'un niveau très nettement supérieur à celui de la salle I, qui offre en surface quelques traces de ciment rose.

Pièce VI.

Dans son état actuel, cette salle mesure 5 m. 25 sur 3 m. 50; le sol est à 0 m. 30 en contrebas de celui de la pièce I. Lors de la fouille, il était recouvert de 15 cm. de cendres, épaisseur rarement rencontrée ailleurs.

(27) Le béton primitif n'est conservé que sur une longueur de 18 mètres dans la partie ouest de la salle; dans la partie est, il a été détruit en raison de la faible épaisseur du sol qui est à peine de 0 m. 15.

(28) Les sondages pratiqués au Sud de ce mur n'ont effectivement donné aucun résultat : ils n'ont révélé ni mur, ni pavement, mais seulement livré des ossements d'animaux, des coquilles d'huîtres, des débris de poteries et des morceaux de fer qui constituaient peut-être une sorte de dépotoir.

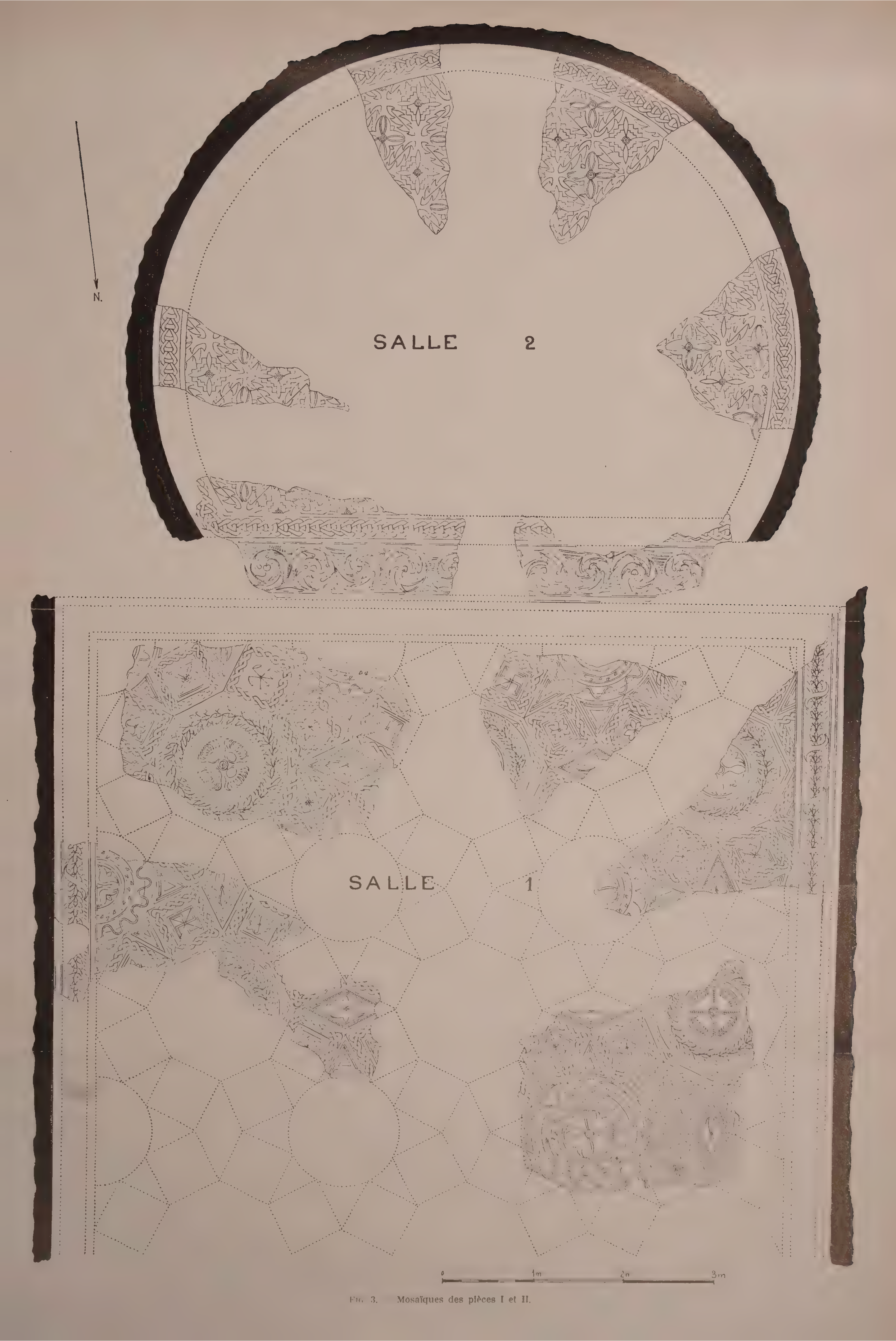


Fig. 3. — Mosaïques des pièces I et II.

La cassure nette et rectiligne du béton montre que cette pièce était fermée à l'Ouest par un mur, aujourd'hui détruit, qui prolongeait celui de la pièce I. Un mur parallèle, épais de 0 m. 50, la limitait à l'Est. Au Nord, son extrémité n'est plus discernable, le béton ayant été détruit par suite de la faible profondeur du sol. Au Sud, cette pièce donnait accès à la salle I par une marche bétonnée haute de 0 m. 30.

Cette salle doit être regardée comme une entrée, et la supposition se trouve fortifiée par la découverte d'une grande quantité de cendres et de charbons, de très nombreux clous, d'une clef et d'un gond qui suggèrent en cet endroit l'existence d'une porte.

Cour VII.

Grande cour sablée de 32 mètres sur 25, comprise entre le bâtiment principal de la villa et ses deux ailes. Son niveau initial est à 0 m. 60 au dessous de celui de la salle I, mais il s'abaisse rapidement selon la pente du terrain et atteint vers l'Est une dénivellation d'au moins 2 m. 20.

Cette cour est limitée au Sud par un mur en petit appareil d'une construction remarquable : bâti pour soutenir les pièces plus élevées de la villa (salles III, VIII, IX, X), il offre une épaisseur augmentant du sommet vers la base par ressauts successifs de 7 à 9 cm. de large. De ce mur se dégagent trois avancées. La première, située au Nord de la pièce III, est partie bâtie en maçonnerie, partie constituée de deux gros blocs taillés[29], le tout faisant un massif parallélépipédique de $1^{m},08$ sur $0^{m},90$ et $0^{m},27$. Située au Nord de la pièce VIII et distante de $5^{m},70$, la seconde a $1^{m},20$ sur $0^{m},70$ et $0^{m},35$. Au Nord de la pièce IX et encore distante de $5^{m},20$, la troisième mesure $1^{m},30$ sur $0^{m},64$. Il est possible qu'un quatrième massif analogue ait existé au Nord de la pièce X, mais il a du être détruit comme l'est le mur lui-même en cet endroit. Quelle était la destination de ces massifs aux dimensions très voisines et à l'écartement presque régulier ? S'agit-il de marches d'escaliers donnant accès aux pièces III, VIII et IX ? de simples contreforts ? ou encore de socles destinés à porter des colonnes ?

Dans la partie ouest de la cour, sur une largeur de 2 à 3 mètres, existait une épaisse couche de cendres mêlée de clous et de nombreux débris de tuiles, qui doivent représenter les vestiges d'un auvent, car en dehors de cet espace, le sable de la cour s'est révélé vierge de tout débris. A l'emplacement présumé de cet auvent et à hauteur du premier massif se détachant du mur sud de la cour ont été retrouvées les deux parties d'un grand moulin en pierre dont la *meta* gisait brisée sur une couche de gros morceaux de charbon de bois, épaisse de 0 m. 20, représentant sans doute un support en bois. A 2 mètres

(29) Ces blocs mesurent respectivement 0 m. 57 × 0 m. 45 × 0 m. 27 et 0 m. 62 × 0 m. 57 × 0 m. 27.

de là ont été recueillis une jarre évasée, un mortier, quelques os calcinés, une boucle en fer de ceinturon ou de harnais, plus des restes de poteries; un peu plus loin, des débris de plaquettes de cuivre, une plaque de serrure et un pied de coffret en bronze, ainsi qu'une hache de fer dont le manche, calciné, était encore en place. Le sol avoisinant le second massif détaché du mur a encore fourni un couteau, une chaine avec un crochet qui la fixait primitivement à une pièce de bois, d'autres ossements calcinés et des fragments de poteries grises et rouges, notamment les restes de nombreuses assiettes plates.

Pièce VIII.

Salle presque carrée de 7 m. 85 sur 7 m. 55 avec pavement de béton rose dont le niveau est inférieur de 0 m. 20 à celui de la pièce I [30]. Sur le sol ont été retrouvés un mors de cheval de la forme dite « brisée », un crochet de bas-flanc d'écurie et trois pièces de fer servant à renforcer le timon des chars, en un mot des objets se rapportant au cheval et à l'attelage.

Pièce IX.

Encore une salle presque carrée de 8 mètres sur 7 m. 85 avec un sol de béton rose dont le niveau se trouve à 0 m. 80 au dessous de celui de la pièce I [31]. Au mur sud est adossé un massif bétonné analogue à ceux que nous avons rencontrés dans la cour VII, qui mesure 0 m. 75 sur 0 m. 68 et 0 m. 23, et qui devait faire office d'escalier pour accéder à la salle IV plus haute de 0 m. 80.

Dans l'angle sud-ouest on a retrouvé une meule de pierre et dans l'angle sud-est trois faucilles.

Pièce X.

Salle rectangulaire de 7 m. 40 sur 7 m. 00 [32], située à un niveau inférieur de 1 m. 25 à celui de la pièce I. Le sol, à l'origine bétonné, n'existe plus que par places; ailleurs, il se trouve remplacé par un mélange de chaux, de sable et de débris de béton. La couche de terre qui le recouvrait a livré en quantité de minuscules restes de poteries calcinées qui pourraient indiquer la proximité d'un foyer.

(30) Les murs de cette pièce mesurent respectivement 0 m. 65 d'épaisseur à l'Ouest, 0 m. 57 au Nord, 0 m. 85 au Sud et 0 m. 50 à l'Est.

(31) Les murs de cette pièce mesurent respectivement 0 m. 57 d'épaisseur au Nord, 0 m. 85 au Sud, 0 m. 50 à l'Ouest et 0 m. 63 à l'Est.

(32) Les murs ont respectivement 0 m. 63 d'épaisseur à l'Ouest, 0 m. 85 au Nord et au Sud, 0 m. 60 à l'Est.

Les dix pièces décrites jusqu'ici formaient un ensemble cohérent, construit apparemment en une même campagne à en juger d'après la facture uniforme des murs et l'alignement régulier des différentes pièces. Les salles suivantes n'offrent plus la même homogénéité: qualité et dimensions des constructions varient de l'une à l'autre, les alignements ne sont plus qu'approximatifs et donnent l'impression de bâtiments moins importants ajoutés après coup.

Pièce XI.

Cette salle, de 7m,75 sur 2m,57, ne comporte ni trace de sol, ni couche de cendres. Elle n'a livré ni poterie, ni objet quelconque [33].

Pièce XII.

Pièce de 3m,20 sur 3m,40 avec sol de béton rose, d'un niveau inférieur de 0m,95 à celui de la pièce I [34]. Entre autres objets découverts, trois poids de tisserand, un peson de fuseau, un vase doré au mica de la forme 24 de Dragendorff, plus d'autres fragments analogues venant d'un dépotoir ouvert au Sud et à l'extérieur de la salle.

Pièce XIII.

La présence d'un chemin n'a pas permis de fouiller complètement cette pièce. Elle se rétrécit d'Ouest en Est et mesure en ce sens une longueur d'au moins 5m,85 [35]. Le sol ne comporte pas de pavement et les terres de remblayage n'ont fourni aucun objet.

Pièce XIV.

Située à l'Est du chemin, cette salle a 6m,30 de large pour une longueur de plus de 6m,80. Ses murs, épais de 0m,50 à 0m,60, sont d'une construction beaucoup plus négligée que ceux de la salle XIII et pourraient dater d'un premier état de la villa.

Le sol n'était pas recouvert de cendres. A l'intérieur de la pièce il a été retrouvé des débris de tuiles, de poteries noires et grises, de verre, de marbre et des fragments de crépis recouvert d'un enduit rouge vif. A l'extérieur, près l'angle sud-est, un petit dépotoir de poteries sigillées a pu être daté du Ier siècle par la présence de quelques tessons de La Graufesenque.

Pièce XV.

Reconnue sur une surface de 7m,90 sur 8m, cette salle se trouve à 1m,40 au-dessous du niveau de la pièce I [36]. Le sol, de terre battue, était surmontée d'une couche de cendres épaisses par endroits de 0m,20 qui renfermait de nombreuses coquilles d'huîtres, des débris de cruches et d'assiettes, une coupe de verre, une lampe et un bec de lampe.

(33) Les murs ont 0 m. 60 d'épaisseur à l'Ouest, 0 m. 55 au Nord, 0 m. 90 au Sud et 0 m. 50 à l'Est.

(34) Les murs ont 0 m. 50 à l'Ouest et à l'Est, 0 m. 55 au Nord, 0 m. 65 au Sud.

(35) Les murs ont 0 m. 55 à l'Ouest, 0 m. 70 au Sud, 0 m. 60 au Nord.

(36) Les murs ont 0 m. 95 au Nord, 0 m. 50 à l'Ouest, 0 m. 60 au Sud.

Alvéoles XVI-XIX.

Ils ont très vraisemblablement servi de citernes. Le premier (XVI) a 3m,55 sur 1m,60 et son niveau est inférieur de 2m,55 à celui de la pièce I [37]. Un ciment hydraulique de couleur rosée couvrait les murs [38] et le sol. Ce dernier était surmonté de 0m,25 de cendres où il a été trouvé des débris d'assiettes en céramique pseudo-sigillée, des clous, des tuiles [39], des morceaux de verre jaune, une plaque de marbre rose, un socle de colonne en calcaire, une meule à bras, et une grande cruche à col ovoïde.

L'alvéole XVII, qui mesure 2m,30 sur 1m,78, est un peu moins profond [40]. Ses murs sont enduits du même ciment hydraulique. Près de sa paroi nord, le sol est creusé d'un trou conique, large de 0m,37 et profond de 0m,12, qui ne perce pas le béton [41] et dont la destination demeure énigmatique. Hormis la couche de cendres habituelle et des débris de *tegulae*, cet alvéole n'a livré aucun vestige archéologique.

L'alvéole XVIII, large de 1m,70 et profond de 2m,80, et l'alvéole XIX, large de 1m,58 [42] et profond de 2m,45, offrent les mêmes caractères que les deux salles précédentes : même enduit hydraulique sur les murs, même couche de cendres, mêmes débris de *tegulæ* sans autre vestige.

Pièce XX.

Cette vaste salle, de 23 mètres sur 11, située 2m,65 plus bas que la pièce I, n'a été fouillée qu'en partie, essentiellement le long des murs [43]. Ceux-ci étaient revêtus intérieurement d'un crépis rose et mesurent 0m,55 d'épaisseur à l'Ouest, 0m,75 au Nord, 0m,88 à l'Est et 0m,45 au Sud. Le sol était recouvert d'une grande épaisseur de cendres et de bois calcinés. Vers l'angle nord-ouest, sur une surface de plusieurs mètres carrés, il était jonché de cubes de mosaïques épars, de teinte blanche pour la plupart, les autres étant jaunes ou exceptionnellement rouges. A côté a été retrouvé un vase sigillé du type 24 de Dragendorff.

II. — LE MATERIEL ARCHEOLOGIQUE.

Il n'a été trouvé dans les fouilles de La Tasque ni pièce de monnaie, ni objets de bronze, ni (à une exception près) débris d'amphores. Le matériel archéologique mis au jour comprend essentiellement les catégories d'objets suivantes :

(37) A 1 m. 10 au-dessous du niveau du sol avant les fouilles.

(38) Ceux-ci ont 0 m. 40 à l'Est, 0 m. 45 au Nord, 0 m. 55 à l'Ouest et 0 m. 95 au Sud.

(39) L'alvéole paraît donc avoir été couvert comme ses voisins.

(40) Il se situe à 2 m. 30 au-dessous du niveau de la pièce I.

(41) Celui-ci a, en ce point, 0 m. 19 d'épaisseur.

(42) Sa limite nord n'a pas été retrouvée en raison de l'inachèvement des fouilles de la pièce XX.

(43) La terre de remblaiement était ici particulièrement dure, compacte et mélangée de grosses pierres.

Tuiles et briques.

La villa ayant été au moins deux fois rebâtie après incendie, les tuiles et les briques employées pour la construire et la couvrir ne sauraient être toutes de la même époque. De fait, leur composition varie souvent d'un exemplaire à l'autre, la couleur passant d'un rouge très vif à une teinte presque blanchâtre. En outre, nombre d'exemplaires portent des « sillons » tracés avant cuisson qui se répètent fréquemment et peuvent passer pour autant de marques différentes.

La plupart des *tegulæ* recueillies dans la couche de cendres supérieure peuvent être datées du IIIe ou du IVe siècle. Elles sont d'un rouge un peu pâle, mesurent en moyenne 0m,40 sur 0m,50 [44] et sont marquées à leur extrémité de « sillons » dessinant des demi-cercles concentriques dont le nombre varie de 1 à 4 [45]. Une variété vraisemblablement contemporaine, un peu moins épaisse et plus large, est percée d'un trou : jointes deux à deux par une ferrure, les tuiles de ce type devaient former faitage au-dessus d'une poutre de bois avec pour couverture une tuile-canal garnie ou non de mortier [46].

D'autres tuiles qui n'ont que 0m,35 de large et qui sont, d'ailleurs plus rares, sont marquées d'une sorte de tortillon placé en leur centre. Leur âge ne saurait être établi même approximativement.

Les *imbrices* [47] sont également malaisées à dater. Quelques unes portent en guise de marques ou des sillons longitudinaux ou des lignes ondées associées par trois. Les tuiles ainsi marquées sont bien faites et offrent une courbure régulière; les autres, soit la grande majorité, dessinent à partir de leur sommetun angle plus ou moins accusé.

Les briques pleines, appelées aujourd'hui « briques de cloison », se sont surtout reconcontrées dans la partie ouest de la villa, autour de la pièce II. Elles appartiennent donc vraisemblablement à son dernier état. Aucune n'a été retrouvée entière.

Une seule brique creuse, du type employé pour faire monter l'air chaud des hypocaustes le long des murs, a été retrouvée dans les couches profondes de la salle III.

Aucune des tuiles ni des briques de La Tasque ne porte d'estampille écrite.

Poterie commune.

Parmi les nombreux tessons de plats, d'assiettes, d'écuelles, de vases et de cruches retrouvés à La Tasque, la variété des pâtes et des couvertes permet de distinguer plusieurs séries :

(44) D'une tuile à l'autre, ces dimensions varient de quelques centimètres, comme en font foi les exemplaires nécessairement contemporains qui formaient le radier de la canalisation ceinturant la pièce II.

(45) Quatre demi-cercles sur les tuiles venant de la canalisation de la pièce II, deux sur celles retrouvées au village même de Cadeilhan, trois sur des exemplaires de Lectoure. On est en droit de se demander si toutes ces tuiles ne viendraient pas d'un même centre de production régional.

(46) Ces tuiles percées se sont surtout rencontrées dans la partie est de la canalisation qui entoure la salle II. Le même système de faitage est encore employé dans la région.

(47) La plupart des *imbrices* marqués viennent de la partie ouest de la villa, principalement de la salle V.

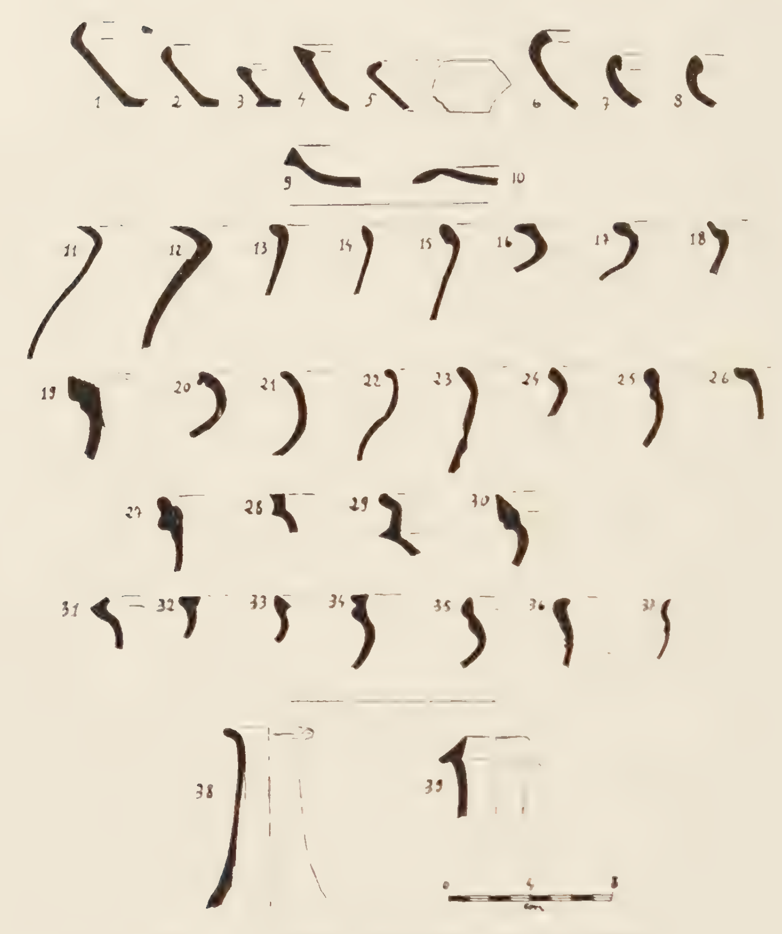


Fig. 12. — Poteries communes : cols et rebords.

Série A. Poterie sans couverte.

Les poteries de ce type sont de loin les plus nombreuses. Leur pâte est généralement grossière et mal cuite; leur surface est dépourvue de toute trace de lustrage, de peinture ou d'engobe. Les formes les plus fréquentes sont des assiettes creuses et des écuelles à lèvre rentrante et à fond plat qui continuent à travers toute la période romaine les traditions des potiers gaulois (fig. 1, 2, 3, nos 53, 4, 7, 8) [48], des pots ovoïdes destinés à aller au feu (fig. 12, nos 16, 20, 22), des cruches à goulot étroit (fig. 12, nos 26, 28, 30, 35, 39), enfin de très grands récipients ayant fait office de *dolia* (fig. 13, n° 56).

Série B. Poterie à couverte brune.

Beaucoup plus rares, les poteries de cette série ont une pâte couleur feuille morte et une couverte brune d'apparence vernissée. La forme la plus courante est une ter-

(48) Les assiettes plates de cette série (fig. 12, nos 9 et 10) qui s'inspirent des modèles italiques ou sigillés sont extrêmement rares.

rine généralement hémisphérique qui semble inspirée à la fois du mortier classique et du bol Drag. 37 de la céramique sigillée (fig. 13, nos 49 et 50; fig. 15, n° 1). Dans la même terre ont été aussi tournées des cruches à goulot étroit (fig. 12, n° 38).

Série C. Poterie à couverte brune.

La pâte, d'un gris très clair, presque cendrée, est ici mêlée de grains de quartz et de paillettes de mica. Elle a surtout servi à façonner de gros récipients susceptibles d'aller au feu : des vases ovoïdes (fig. 12, n 12; fig. 14, nos 6 et 15) et de grandes terrines ou *dolia* (fig. 13, n° 55; fig. 14, nos 1, 2).

Série D. Poterie à couverte ardoise.

Reconnaissable à sa surface bleutée et rugueuse, cette poterie a servi à fabriquer des écuelles évasées (fig. 13, n° 40) et des pots ovoïdes (fig. 14, nos 5 et 8).

La prépondérance observée à la villa de ces séries de poteries grises, brunes ou dépourvues de couverte, s'accorde avec les modes céramiques du IIIe siècle qui ont été marquées par un renouveau de la cuisson à feu réducteur se substituant, pour des raisons d'économie, à la cuisson oxydante qui avait donné depuis deux siècles une céramique à dominantes rouges ou oranges.



Fig. 13. — Poteries communes : rebords.

Fig. 14. — Poteries communes : fonds.

Série E. Poterie à couverte micacée.

Cette série comprend des poteries en terre assez grossière, parfois poreuse, qui ont reçu une sorte de dorure à base de paillettes de mica. La forme habituelle est celle d'une grande terrine ovoïde ou hémisphérique (fig. 12, nos 24, 32; fig. 13, nos 51, 52; fig. 14, nos 7, 9).

Série F. Poterie lustrée noire.

Les vases de cette série sont en général tournés dans une terre d'un gris sale, un peu jaunâtre, mêlée de petits éléments de quartz. Le lustre noir, parfois réalisé intérieurement et extérieurement, est très brillant. La série comprend surtout des assiettes creuses à lèvre rentrante et à fond plat (fig. 12, n° 6), des pots ovoïdes (fig. 12, nos 11, 14, 15, 21) et des jattes à lèvres fortement marquées (fig. 13, nos 41, 45).

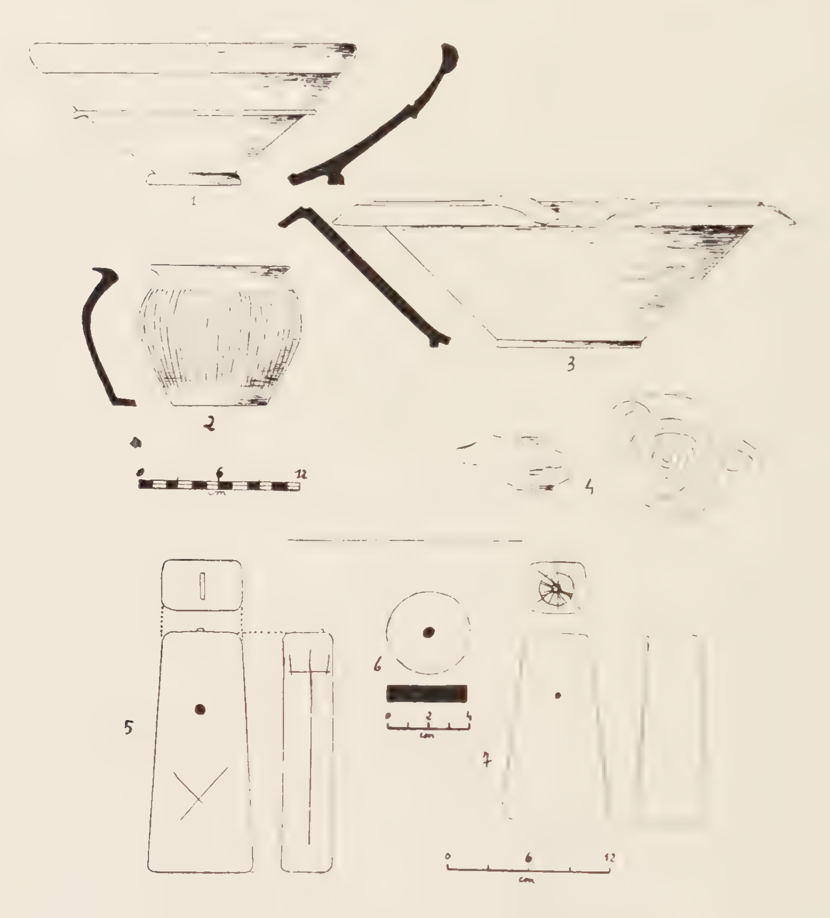


Fig. 15. — Mortiers, lampes, fusaïoles, pesons.

Série G. Céramique pseudo-sigillée.

D'une meilleure qualité et d'une meilleure technique que toutes les séries précédentes, cette céramique est toujours d'un beau rouge orange. Sa pâte offre un grain fin, sa couverte est une peinture brillante, de couleur vive, qui n'a jamais été appliquée sur toute la surface des vases [49] et qui s'écaille facilement.

(49) La peinture couvre généralement ou la moitié supérieure de la panse et le col, ou l'intérieur du vase et la lèvre du col.

En cette terre ont été réalisées des assiettes à lèvre rentrante (fig. 12, n° 5), des cruches à goulot étroit et mouluré (fig. 12, nos 29-31) et des terrines hémisphériques ou évasées, directement inspirées de la sigillée, ne serait-ce que par la mouluration de leurs rebords (fig. 13, nos 43, 46, 47, 48, 49, 50).

D'après les découvertes faites en d'autres points de l'Aquitaine, particulièrement à Montmaurin (Haute-Garonne), cette céramique parait avoir succédé dans la région à la véritable sigillée dès la seconde moitié du IIe siècle et avoir dominé au moins pendant toute la durée du IIIe.

Céramique sigillée.

A l'exception de trois tessons ornés trouvés dans les couches profondes des pièces VIII et XII (fig. 17, nos 24, 25; fig. 18, n° 6), toute la céramique sigillée de La Tasque vient du dépotoir situé hors la villa, près l'angle nord-est de la pièce XIV. Son emploi parait, de ce fait, antérieur au IIIe siècle.



Fig. 16. — Céramique sigillée.

Fig. 17. — Céramique sigillée.

Vases ornés. Parmi les vases ornés, outre divers fragments (fig. 17, nos 14 à 25), sont à signaler :

Fig. 18, n° 2 : vase caréné du type 29 de Dragendorff. La panse est décorée en alternance de sautoirs en Croix de Saint-André et de grands médaillons ornés d'un aigle, la frise de panneaux rectangulaires à décor d'imbrications séparés par de petits Amours marchant à droite [50]. Ce poinçon comme le vernis rattachent ce vase aux productions des ateliers rutènes de La Graufesenque et le datent de la fin du Ier siècle.

Fig. 18, n° 4 : vase caréné du même type. Sur la panse, série de motifs végétaux verticaux baptisés « palissades » par l'abbé Hermet; la frise était probablement ornée de

(50) Cf. Hermet, *La Graufesenque*, Paris, 1934, pl. 18, n° 33.

panneaux rectangulaires à coins étoilés. Même origine et même date que le vase précédent.

Fig. 18, n° 5 : vase hémisphérique du type 37 de Dragendorff où la frise d'oves domine, semble-t-il, un large rinceau de feuillage. Date peut-être du début du IIe s.

Vases unis. Cette série comprend :

a) En technique marbrée, jaune et rouge, propre aux ateliers de la Graufesenque, un fragment de coupe du type 24 de Dragendorff (fig. 18, n° 1);

b) En technique rouge : des plats et assiettes avec bourrelet posé intérieurement à la jonction du bord et du fond (fig. 16, nos 22 à 24), des soucoupes cylindriques du type 22 de Dragendorff (fig. 16, n° 9; fig. 17, nos 10, 11 et peut-être 12); des coupes des types 24/25 de la même classification, d'autres coupes du type 36 avec feuilles d'eau en relief sur la lèvre (fig. 16, n° 14).

Estampilles. Trois estampilles ont été relevées sur des tessons de vases unis. Deux d'entre elles sont incomplètes et indéchiffrables (fig. 18, nos 8 et 9). La troisième (fig. 18, n° 7) se lit facilement : DANTIO. Cette marque semble ne s'être rencontrée jusqu'ici que sur un vase provenant de Lectoure, c'est-à-dire de la région même, et son inventeur Camoreyt a proposé de la lire D(*ecimi*) *Anti*(*i*) *o*(*fficina*) [51].



Fig. 19. — Verreries.

← Fig. 18. — Céramique sigillée.

Objets divers en terre.

Parmi les objets en terre qui n'entrent dans aucun des classements précédents, il faut citer :

a) des mortiers à déversoir (fig. 13, nos 53, 54; fig. 15, n° 3) d'un type qui apparaît à la fin du IIe siècle ou au début du IIIe. — *b*) des lampes en terre rougeâtre ordinaire.

(51) E. Camoreyt, *Objets antiques avec marques de fabricant, inscriptions ou autres signes trouvés à Lectoure en* 1890, 1891 *et* 1892, *Rev. de Gascogne*, 1893, p. 258, n° 49.

de fabrication rudimentaire, qui semblent de basse époque (fig. 15, n° 4). — *c*) des fusaïoles (fig. 15, n° 6). — *d*) des poids de tisserand; les trois exemplaires retrouvés pesant respectivement 900, 900 et 950 grammes et portant divers signes en forme de X, de I, de roue ou de trident (fig. 15, nos 5 et 7) [51 bis].

Verreries.

Les quelques verreries trouvées à La Tasque appartiennent toutes à la période du « Romain II » de Morin-Jean, c'est-à-dire aux IIIe et IVe siècles de notre ère.

En verre d'un bleu très pâle, presque blanc, ont été trouvés des cols (fig. 19, nos 1, 3, 4, 5), des fonds (fig. 19, n° 12) des anses (fig. 19, n° 11) et deux fragments plats qui paraissent décorés d'épis sommairement incisés et peut-être dorés (fig. 19, nos 9 et 10).

En verre jaune ou verdâtre sont à signaler :

un goulot décoré d'incisions circulaires en couronne (fig. 19, n° 8);

une coupe avec dépressions ovoïdes, qu'il a été possible de reconstituer et qui reproduit exactement un vase verdâtre du Ve siècle trouvé à Pezou (Loir-et-Cher), aujourd'hui conservé au musée de Vendôme (fig. 19, n° 13) [52];

des verres de vitre identiques à ceux de Ville-Rouge, de Saint-Loup-de-Comminges et de Montmaurin dans la Haute-Garonne [53].



Fig. 20. — Objets en fer: crochet de bat-flanc et couteau.

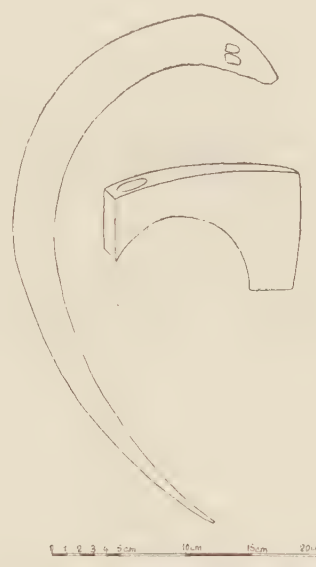


Fig. 21. — Faucille et hache.

(51 *bis*) Des poids semblables, portant les mêmes signes ont été trouvés à Lectoure (Camoreyt, *ibid.*).

(52) Cf. Morin-Jean, *La verrerie en Gaule sous l'empire romain*, Paris, 1923, p. 194, n° 255.

(53) Cf. G. Fouet et M. Labrousse, *Découvertes archéologiques en Nébouzan, Gallia*, VII, 1, 1949, p. 29 et note 1.

Objets en fer.

Nombre d'objets en fer ont été trouvés à La Tasque dans la dernière couche de cendres qui recouvrait le sol des pièces. Ils peuvent se ranger en 5 catégories :

a) *Les clous.* Très nombreux, ils sont tous à tête plate et à section carrée. Leur longueur varie de 0 m. 06 à 0 m. 13.

b) *Serrurerie.* A ce groupe se rattachent un gond de porte (fig. 23, n° 13), une gâche de serrure apparemment forcée (fig. 23, n° 11) et une clef du type appelé dans l'antiquité *clavis Laconica* (fig. 23, n° 12).

c) *Outils.* Trois faucilles ont été retrouvées ensemble (fig. 22 et fig. 21, n° 1). D'une longueur et d'une courbure analogues à celles des faucilles actuelles, elles en diffèrent par le système d'attache du manche, fixé ici par deux gros rivets, au lieu d'être pénétré par une tige de fer.

Il a été aussi trouvé une hache dite de sabotier analogue à celles qui proviennent de la forêt de Compiègne (fig. 21, n° 2) [54].



Fig. 22. — Faucilles.

Fig. 23. — Objets en fer.

d) *Pièces de harnachement et d'écurie.* Dans cette catégorie sont à signaler : un mors de cheval, du type « mors brisé » (fig. 23, n° 7) [55], une boucle

(54) Cf. S. Reinach, *Cat... du musée de Saint-Germain*, n° 1524.

(55) Cf. Déchelette, *Manuel...*, t. IV, p. 705, fig. 511. Un mors identique, d'époque romaine, est conservé au musée de Nérac.

de harnais (fig. 23, n° 8), trois bouts de timon, de dimensions décroissantes, qui servaient peut-être à renforcer sur toute sa longueur un même timon (fig. 23, n° 6), un crochet de bat-flanc (fig. 20, n° 4), une chaîne fixée à une paroi de bois qui pourrait être celle d'un bat-flanc (fig. 23, n° 9).

e) *Couteau et épieu.* En dehors d'un couteau de forme banale (fig. 20, n° 5), l'une des trouvailles les plus intéressantes faites dans la villa est celle d'une pointe d'épieu à crochets, longue de 39 centimètres et pourvue d'une emmanchure à douille (fig. 24).



Fig. 24. — Epieu à crochets.

Hormis les trouvailles récentes de La Bussière Etable (Haute-Vienne) [56], cette arme de guerre ou de chasse n'a jamais été signalée au Sud de la Loire [57]. D'origine orientale, probablement sarmatique, elle a été presque exclusivement employée, à l'époque des grandes invasions, par les Francs et surtout par les Burgondes [58]. Comment expliquer sa présence à La Tasque ? M. Salin a bien voulu nous suggérer qu'elle a pu servir ici d'arme de chasse, et cela dès la belle période romaine, puisqu'aussi bien elle se rencontre dès le IIe siècle à La Bussière Etable et figure vers le même temps sur des mosaïques d'Orbe en Suisse [59]. Sa découverte a toutefois été faite sur le sommet de la couche de cendres qui recouvrait le sol de la pièce III et à ce titre elle paraît contemporaine des derniers temps de la villa, peut-être de sa destruction. Un exemplaire presque identique, quoique plus richement orné, a été trouvé à Vermand

(56) Cf. Ed. Salin, *Le mobilier funéraire de La Bussière Etable, près Chateauponsac (Haute-Vienne)*, *Monuments Piot*, XLV, 1951, pp. 92-93.

(57) Cf. Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du Ve au VIIIe siècle*, t. I, Paris-Toulouse, 1901, p. 45. Les découvertes de fers de lance sont, d'ailleurs, rares dans la partie de la Gaule qui fut occupée par les Wisigoths; sur cette question, Barrière-Flavy, *ouvr. cit.* et, en dernier lieu, Ed. Salin, *La civilisation mérovingienne*, Paris, 1950, pp. 243-244.

(58) D'après Ed. Salin, *Le mobilier...*, pp. 94-95 et 111, la lance à crochets n'est connue en Gaule qu'à la fin de l'empire et surtout à l'époque mérovingienne, au VIe et au VIIe siècle. Absente des pays occupés par les Alamans, elle est caractéristique des Francs et des Burgondes.

(59) Ces renseignements nous ont été directement communiqués par M. Ed. Salin, à qui nous nous devons d'exprimer ici notre entière gratitude.

Aisne) dans une sepulture du temps de Valentinien Ier qui semble celle d'un chef franc au service de Rome [60]. Il serait tentant de voir dans l'épieu ou la lance de La Tasque une arme contemporaine, peut-être celle d'un des envahisseurs barbares qui ont brule et ruine la villa.

Meules et moulin.

En dehors de quelques rares elements architectoniques, d'un fragment de colonne, d'une base et d'une plinthe moulurees, les objets en pierre trouvés dans la villa sont des meules et un moulin destinés à broyer les grains.

Le type gallo-romain classique de la meule portative de petites dimensions, actionnee à la main, se trouve représenté par une meule complète (fig. 25) et par deux moitiés dépareillées [61].

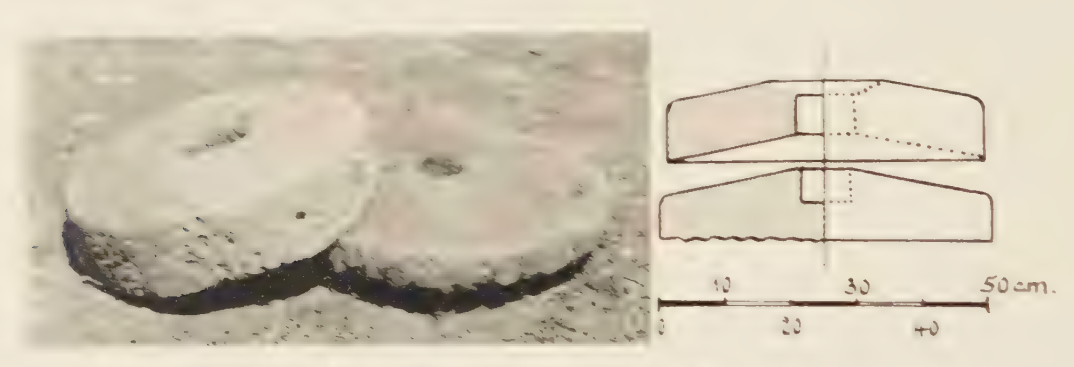


Fig. 25. — Meules portatives à main.

Beaucoup plus interessant est un grand moulin de pierre qui rappelle ceux de Pompei et d'Ostie (fig. 26). Il n'en a été retrouvé que la partie haute, le *catillus*, qui, brisé, avait servi à bâtir les fondations de la pièce IX et pourrait ainsi dater de la période ancienne de la villa, peut-être du Ier siècle.

D'une hauteur de 0m,35 et d'un diamètre de 0m,71 [62], ce *catillus* était certainement mu par la force animale. En forme de double entonnoir, il portait extérieurement, dans sa partie etranglee, deux « oreilles » carrées à ouverture rectangulaire à l'intérieur desquelles, et perpendiculairement à son axe, étaient introduits les leviers de bois destinés à le mettre en mouvement, des chevilles de bois traversant perpendiculairement les « oreilles » permettant de maintenir les leviers dans leur logement.

(60) Ed. Salin, *Le fer à l'epoque mérovingienne*, Paris, 1943, p. 96, fig. 12 et 100-101.

(61) Sur ce type de meules gallo-romaines, L. Lindet, *Les origines du moulin à grain*, *R. A.*, 1940, I, pp. 29-32; pour leur morphologie, cf. *ibid.*, p. 31, fig. 18, 1 et 2.

(62) D'après L. Lindet, *op. laud.*, p. 22, à Pompei, le *catillus* a de 0 m. 50 à 1 m. de haut.

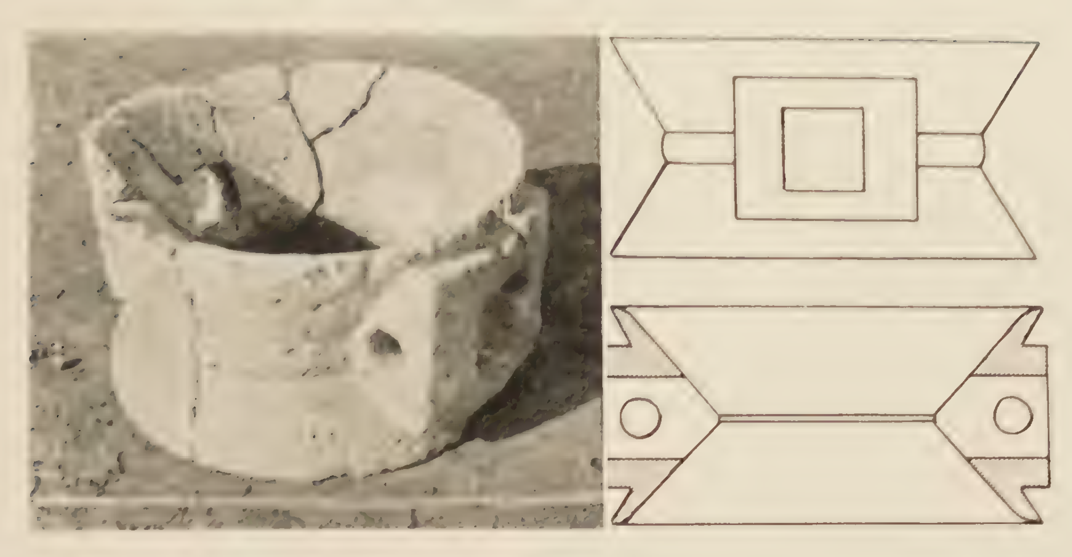


Fig. 26. — Grand moulin en pierre (diam.: 0 m. 72).

Ce *catillus* est celui d'un moulin dont le type a été fréquemment utilisé en Italie, généralement sous une forme plus haute[63], mais qui reste tout à fait exceptionnel en Gaule en dehors de la Narbonnaise[64]. Sa présence pourrait souligner le caractère original de l'exploitation agricole de La Tasque.

III. — DATE ET CARACTERE DE L'ETABLISSEMENT.

L'absence de toute trouvaille numismatique et la disposition en gradins qui gêne l'observation stratigraphique rendent difficiles à dater les bâtiments de La Tasque. Ceux-ci semblent néanmoins appartenir à deux constructions superposées d'époques différentes.

A un état ancien se rattacheraient les murs de la pièce XIV qui sont d'une facture différente des autres et qui contenaient en remploi des morceaux du grand moulin à grain qui date peut-être du début de l'Empire. Ils pourraient remonter à la fin du Ier siècle à en juger d'après le dépotoir de céramiques de La Graufesenque retrouvé contre le mur extérieur de la pièce.

(63) Le type bas de La Tasque a cependant ses équivalents à Pompéi (L. Lindet, *op. cit.*, p. 19, fig. 8), à Rome où il figure sur le tombeau du boulanger Eurysaces (Bluemner, *Technologie...*, I, 1874, p. 42, fig. 5).

(64) Cf. L. Lindet, *op. laud.*, p. 29. A Narbonne, sur la stèle du boulanger Careleus, Espérandieu, *Recueil*, IX, 6903.

Ce premier établissement détruit, la villa a été reconstruite telle que les fouilles nous l'ont révélée. A ce stade appartiennent les pièces mosaïquées I et II et l'épaisse couche de cendres qui les recouvrait presque à la surface du sol atteste qu'il y a eu destruction par le feu et que sur le même emplacement rien n'a été rebâti par la suite. Cette seconde et dernière villa pourrait être de la fin du IIIe siècle et du IVe au témoignage des mosaïques à qui leur polychromie et leur allure géométrique ne sauraient assigner une origine antérieure au milieu du IIIe siècle [65].

Ces observations de fouille ont été entièrement confirmées par la stratigraphie qu'ont révélée des sondages profonds faits en divers points de la villa. Le plus typique est celui de l'angle nord-ouest de la pièce VIII, qui montre la superposition de deux sols et de trois couches de cendres : sous 0m,20 de terre arable, une première couche de cendres recouvre un premier sol bétonné; — à 0m,57 de profondeur, une seconde couche de cendres est supportée par un deuxième pavement bétonné; — à 0m,87 de profondeur, une troisième couche de cendres repose sur la terre vierge. En outre, l'épaisseur des murs augmente par ressauts successifs vers la base de 0m,45 à 0m,57, puis à 0m,65, comme s'il y avait eu assise de fondation, puis deux assises de construction successives.

Cinq autres sondages ont confirmé ces données : la couche de cendres superficielle qui correspond à la destruction finale de la villa se retrouve partout. Elle couvre les sols de l'édifice du IIIe et du IVe siècles. — La couche de cendres médiane existe dans les pièces III (angle nord-est), IV (partie est), VI, XV (angle nord-ouest) et dans la cour VII. Elle surmonte les sols de l'établissement du Ier siècle — Quant à la couche de cendres inférieure, encore retrouvée sous les pièces III, VII et XV, elle recouvre toujours le sol vierge. Il est à présumer qu'elle ne marque pas un incendie de la villa, mais un défrichement par le feu préalable à toute construction [66].

Des murs profonds, généralement plus larges que les murs superficiels, retrouvés sous l'angle nord-est de la pièce III, sous la pièce IV et dans le prolongement de celle-ci, témoignent encore, comme ceux de la pièce XIV, de l'état premier et ancien de l'édifice.

Il apparaît ainsi nettement qu'il y a eu à La Tasque deux établissements successifs et superposés, tous deux ruinés par le feu, l'un probablement du Ier

(65) La plupart des formes céramiques retrouvées dans les couches de cendres superficielles paraissent également de basse époque.

(66) Les toponymes voisins de La Tasque et peut-être ce nom même laisseraient supposer la présence primitive de bois.

siècle [67], l'autre de la fin du IIIe siècle et du IVe. A en juger d'après la lance à crochets retrouvée dans les cendres superficielles de la pièce III, la destruction définitive de la villa a dû être l'œuvre d'envahisseurs barbares et doit dater du IVe siècle [68].

Pendant ses trois ou quatre siècles d'existence et quelles qu'aient été ses transformations, l'établissement a du être l'exemple complet et presque parfait de ces villas rurales de moyenne importance qui parsemaient au temps de la paix romaine les campagnes de l'Aquitaine méridionale. Bâti selon les prescriptions de Vitruve à bonne exposition, près d'une source et non loin d'une grande voie de communication, il commandait surtout à un terroir agricole et fut voué à la culture. Il avait ses équipages de chevaux [69] et ses métiers à tisser [70]. La découverte de trois faucilles, de plusieurs meules à bras et d'un grand moulin qu'actionnait un âne ou un cheval donnent nettement l'image d'une grande ferme spécialisée dans la production du blé.

Mary LARRIEU, Yves LE MOAL, Michel LABROUSSE.

(67) Il est possible que l'incendie qui détruisit ce premier édifice soit à rapporter aux troubles et aux invasions du milieu du IIIe siècle.

(68) Les ruines de la villa ont pu rester longtemps abandonnées, mais dès le Moyen Age renaît un habitat érigé en seigneurie dont un cadet de la maison de Prayssac d'Esclignac porte le titre, et cet habitat prélude à l'existence de la ferme actuelle, bâtie à moins de 15 mètres de la villa gallo-romaine.

(69) D'après les trouvailles de mors, de pièces de harnachement, de bat-flanc et de charronnerie signalées ci-dessus (fig. 23).

(70) La découverte de poids de tisserand (ci-dessus, fig. 15), pourrait laisser supposer la culture du lin.

NOTES ET INFORMATIONS

NOTES

Four crématoire néolithique aux Matelles (Hérault)

Dominée par le pic Saint-Loup, cette région des garrigues s'étale sur sa face méridionale par plusieurs « causses », ceux de Cazeville et de la Figarède qui, se prolongeant sur le Sud, forment ceux des Matelles, Viols-en-Laval et Saint-Gély-du-Fesc.

Grâce aux travaux archéologiques de MM. Louis, D. Peyrolle, J. Arnal et du Clan Archéologique des Chênes Verts E.D.F., il a été possible de reconnaître un ensemble de la « Civilisation des Plateaux » [1] du département de l'Hérault; toutes ces recherches ayant été faites au Nord de nos gisements, nous nous sommes trouvés à notre arrivée devant un véritable centre de préhistoire (inédit) allant du paléolithique supérieur [2] au premier âge du fer [3].

Après plusieurs années de prospection et de fouilles, nous restions surpris du peu de sépultures mégalithiques par rapport aux stations environnantes du bois de Martin et du Suquet, où nous avions concentré toutes nos recherches. On nous a signalé le 1er mai 1950, la découverte d'une diaclase dans la baume de falaise du ravin de Coucolière [5 bis]. Cette cavité, située entre les stations du Suquet et du bois de Martin [4], se trouve à 300 mètres à droite de la borne hectométrique 0,5 du km. 29 de la R. N. 586 de Montpellier-Ganges.

L'entrée, de forme ovale (2m,50 × 1 mètre), orientée au Sud, va en se rétrécissant sur 3 mètres pour livrer un passage de 1 mètre sur 0m,60, et c'est à partir de cet emplacement et durant toute la descente que l'homme préhistorique modifia le couloir d'accès afin de faciliter le passage de ses morts. Au départ, une dalle plate et polie par l'usage, repose sur une construction en pierres sèches; cette pierre joue le rôle de seuil, et maintient en place la porte de fermeture en calcaire retrouvée à la base de l'aven.

Durant les 16 mètres de déclivité pour une profondeur de 11 mètres, les parois ont été redressées par taille, et des points d'appui parfaitement polis ont été faits par l'homme, afin de pouvoir passer les corps qui étaient attachés repliés sur eux-mêmes, à un bois de 2 mètres de long pour 0m,12 à 0m,15 de diamètre; des res-

(1) M. Louis, *Préhistoire du Languedoc-Roussillon,* 1948.

(2) P. Pannoux, *B.S.P.F.*, nos 1 et 2, janvier 1950, p. 23.

(3) P. et C. Pannoux, *Sépultures et Rites funéraires de l'âge des métaux.* A paraître à l'Institut d'Etudes Ligures.

(4) Pannoux, J. Arnal, *Congrès International de préhistoire et de protohistoire méditerranéenne de Florence,* 1950.

(5) Visible de la R. N. 586.

(5 *bis*) Cavité découverte en 1940 par J. Ségui et C. Montel.

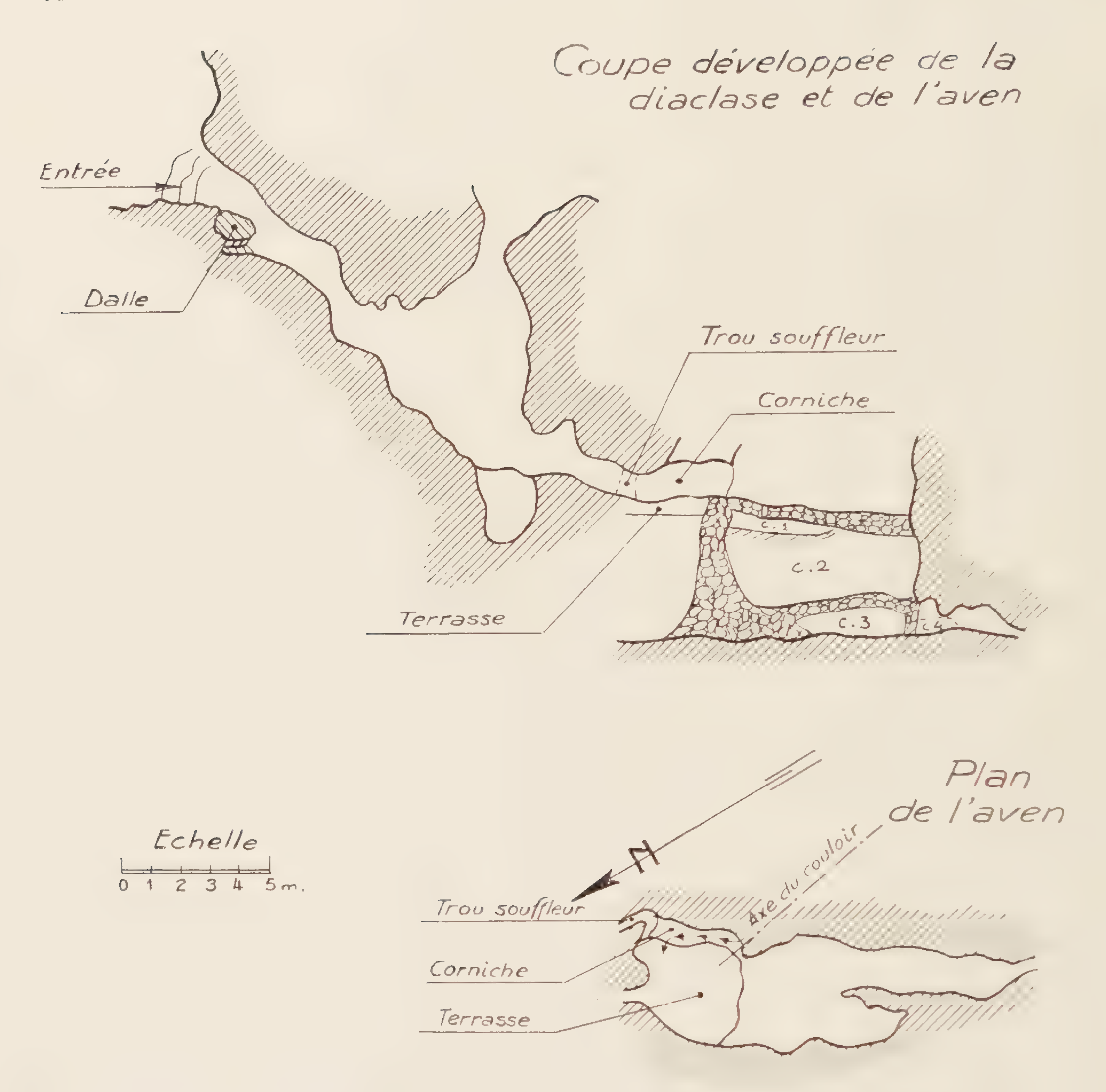


FIG. 1. — Les Matelles (Hérault). Coupe et plan du four crématoire néolithique de Suquet-Coucolière.

tes de ces brancards ont été retrouvés à la base du couloir.

Arrivé sur la terrasse qui domine de 1m,60 le niveau de la cavité, par un quart de tour le cadavre était glissé sur la partie lisse de gauche, tandis que les préposés à la crémation utilisaient les escaliers de droite construits à cet effet (plan fig. 1). Si les observations furent particulièrement fructueuses dans la diaclase d'entrée, la salle n'offre aucune remarque nous permettant de nous représenter ce rite inconnu de l'incinération.

Longue de 10 mètres sur 3 de large, les parois E.-S.-E. et O.-N.-O. de la grotte sont corrodées et désagrégées par le feu, prenant par endroits l'aspect d'une cheminée.

A notre première descente, toute la cavité était recouverte de cailloutage pris à l'extérieur, comme le prouve la présence d'ammonites; au fond, et contre les parois, de légers monticules de pierrailles à petits volumes dépassaient le niveau initial, formé de pierres assez grosses dont l'épaisseur vers l'entrée était de 0m,26 pour 0m,27 à la base. Par suite de la rectification de la pente du couloir d'accès, une pierre ou débris de bois lancé de l'entrée arrive sans arrêt à la base du four.

Avant de décrire les strates, nous croyons utile de présenter nos observations sur la façon dont était pratiquée l'incinération. Le mort toujours ficelé en position fœtale était appuyé à un mur construit contre la paroi, et dont le niveau supérieur arrivait au sommet du crâne; sur ce mur était disposé le vase contenant le repas funéraire; la parure était sur la poitrine et la pendeloque face à l'os xyphoïde; fixés à la ceinture, poignard ou pointe de lance au côté droit, pointes de flèches à gauche; rien devant le mort; un amoncellement de bois était disposé autour du cadavre sans atteindre la partie inférieure de la tête.

Après incinération, une partie des restes étaient prélevés pour être déposés dans les dolmens de la station. Afin de préparer le foyer pour une autre ustion, les restes étaient rejetés au fond de la cavité.

Pour faire mieux comprendre notre stratigraphie, nous avons inversé intentionnellement notre description. De bas en haut :

Couche 4. — Derrière le mur de fermeture du couloir d'accès de la seconde salle (coupe fig. 1) et à la partie la plus basse de la cavité, nous avons découvert la couche la plus ancienne de ce *crematorium*.

Le mobilier se caractérise, pour le silex de six lames à section trapézoïdale, (long de 0m,058 à 0m,03); et pour la céramique, de débris de vases à anses à flûtes de Pan (un bord est décoré de pastilles pyramidales en relief); la parure est figurée par six perles rondelles plates de 0m,012 à 0m,009 en test de coquillage; toutes ces pièces reposaient sur le fond naturel de l'aven, dans un mélange de cendres et d'ossements humains fragmentés par le feu.

On a trouvé en surface une scie en silex lacustre de toute beauté, pièce unique et inédite tant par sa taille que par ses proportions (long. 0m,202), qui est restée le seul témoin de ce « Pseudo-Campignien » au milieu de ce groupe de la lame: ce qui nous laisserait supposer la présence d'une incinération appartenant à cette culture.

Sans être nettement séparée des autres couches, cette strate est bien en place comme nous le prouvent les dépôts de ce genre constatés dans plusieurs stations à rapprocher de ce four; Fort-Harrouard au niveau 2, Arene Candide au niveau 15, et enfin à la grotte de la Madeleine [6] couche 8 confirment nos observations tant en stations que dans ce *crematorium*.

Le point le plus important à dégager de cette couche est la présence de cette civilisation caractérisée par la vaisselle de Chassey au milieu de la « Civilisation des Plateaux » dans notre région. Il n'en est pas moins intéressant de remarquer que ce sont ces hommes qui utilisèrent les premiers ce four pour pratiquer l'incinération quasi totale, et ce fait nous explique l'absence complète de ce genre de mobilier en dolmens ou en tombes individuelles du genre de la Léquière de Favas étudiée par M. Louis dans notre région.

Couche de guerre. — Cette strate contemporaine du niveau qui va suivre méri-

(6) Renseignements transmis par M. J. Arnal sur ses fouilles dans cette grotte.

te d'être décrite à part en raison de son caractère particulier, et de son importance pour la question dolménique dans notre contrée.

La partie la plus profonde de la grotte est constituée par un couloir de 1 mètre, d'une entrée en porte de four et d'une salle ovale de 2 mètres sur 1m,30 : l'entrée du couloir étant murée, cette salle se trouvait nettement séparée du reste du gisement. Derrière la murette, nous avons observé avec émotion la présence de trois vases individuels disposés en ligne, face à l'entrée; tous ces récipients étaient « tués » au fond et sur un bord, c'est-à-dire perçés ou brisés intentionnellement.

Comme pour le reste de la cavité, l'incinération avait dominé, mais sans nettoyage et prélèvement de dépôt sépulcral. Par suite d'une incinération mal conduite, il nous a été permis de reconstituer la partie supérieure d'un crâne d'homme; l'os temporal droit étant partiellement absent, c'est à l'aide du galbe gauche qu'il nous a été possible d'obtenir l'indice céphalique de 74,55, ou dolichocéphale approchant la sous-dolichocéphalie.

Le mobilier, assez pauvre par rapport au reste de la fouille, se traduit par trois petits vases « tués », pour la céramique, (voir fig. 6). A la base du foyer il a été découvert quelques pointes de flèches (fig. 2) et une quinzaine de débris de ces armes, tous ces traits à crans sont du modèle n° 501 du *Musée préhistorique* de G. et A. de Mortillet.

Le fait le plus marquant observé dans ce dépôt funéraire est la présence d'ossements humains contenant encore des flèches du même type que celles de la base du foyer. Il est fort probable que ces projectiles se trouvaient fichés dans les chairs avant l'incinération.

Par l'absence d'armes, de parure, de céramique sans repas votifs, d'une incinération sans prélèvement, et la présence d'ossements humains contenant des flèches à crans, nous reconnaissons un rite funéraire particulier qui s'applique aux combattants tombés pour la défense de la tribu. La preuve nous est donnée par la présence dans les os des indigènes, des flèches à crans, dont la répartition est nettement circonscrite dans la Lozère et l'Aveyron.

Cette découverte confirme les observations de M. Louis sur la station de Fontbouïsse [7], et celles du Dr. Prunière qui a exhumé des os de guerriers contenant des traits de notre « Civilisation des Plateaux » [8]. Pour la première fois, il nous est permis d'observer l'arrivée dans notre région de ces Conquérants porteurs du cuivre et des dolmens, et de préciser le début de l'énéolithique méridional.

Couche 3. — Cette strate de même niveau que le dépôt que nous venons de décrire, s'incline légèrement vers la base, pour une longueur de 3m,55 et sur toute la largeur de la cavité; la couche archéologique, d'une épaisseur variable de 0m,60 à 1 mètre, a été nettement séparée de la partie supérieure par un revêtement de pierres sèches de 0m,20 à 0m,30 d'épaisseur.

D'après les remarques faites en cours de fouilles et la présence de foyers lenticulaires à incinération assez mal délimités et presque détruits par l'humidité, nous pouvons attribuer ces incinérations à une période de troubles imputables à la présence des envahisseurs dans notre région.

Cette couche est numériquement inférieure en mobilier, mais supérieure en valeur scientifique à tout le reste du gisement. En pièces lithiques nous possé-

(7) M. Louis, D. Peyrolle, J. Arnal, *Les fonds de cabanes énéolithiques de Fontbouïsse*, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 235.

(8) Dr. Prunière, *A. F. A. S.*, 11e série, 1882, p. 833.



Fig. 2. — Pointes de flèches des couches 1, 2, 3.

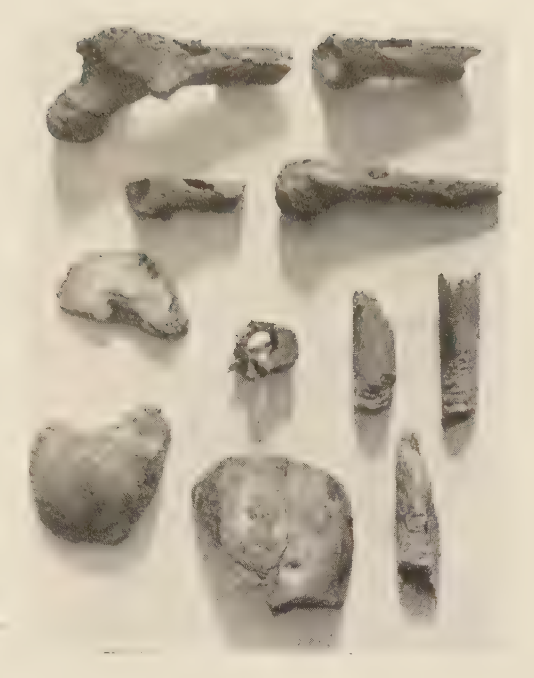


Fig. 3. — Ossements humains de la couche 4, contenant des pointes de flèches; os amputés; crânes trépanés et fracturés.

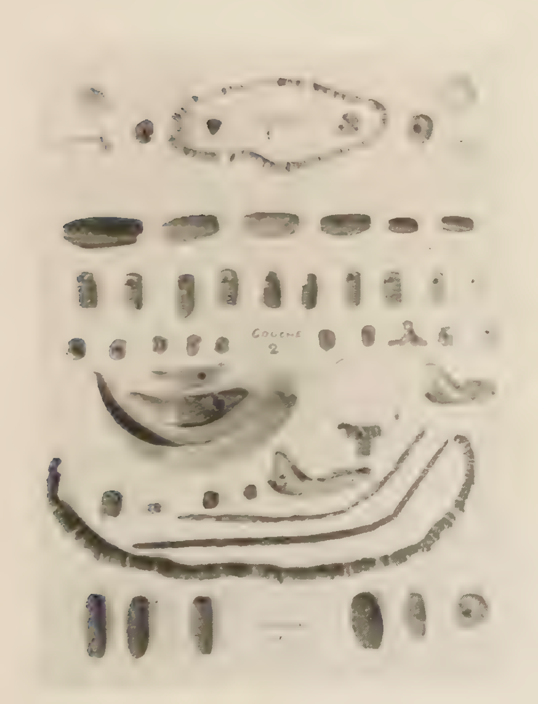


Fig. 4. — Parures des couches 1, 2. 3.



Fig. 5. — Poignards, pointes de lances et hache en silex de la couche 2.

dons six poignards qui se caractérisent par deux techniques de taille, l'une de Campigny et l'autre que nous avons désignée par « Faciès des Matelles » puisque pour la première fois elle a été découverte en stratigraphie [9]. De 0m,275 à 0m,115 de longueur, nous avons 3 pièces à technique de Campigny et 3 autres en taille des « Civilisations des Plateaux », la plus grande en silex du Grand-Pressigny reste un spécimen unique dans sa longueur, sa forme et son travail; d'une largeur maximum de 0m,034 pour une épaisseur de 0m,005 et un poids de 77 grammes, nous observons qu'après la mise en forme et les retouches très fines effectuées sur les bords, l'arête dorsale a été supprimée par un polissage transversal pour atteindre la cote déjà citée. Cette façon de travailler la pierre s'applique également aux pointes de flèches, haches, etc.

Les pointes de flèches, peu nombreuses (fig. 2), de forme foliacée ou losangique, nous ont permis d'observer un modèle particulier à cette couche, en feuille de saule très allongée; nous l'avons désignée par « type de guerre ». Quelques scies en silex de l'éocène lacustre représentent l'outillage, tandis que la parure se manifeste par cinq pendeloques en tonnelet de 0m,032 à 0m,024 de longueur, en argile cuite sans dégraissant (fig. 4).

Comme vases il a été exhumé une dizaine de pièces, dont plusieurs sont intactes et de toute beauté par leur parfaite conservation; un seul récipient contenait un repas funéraire; quant à la décoration elle consiste en pastillage en relief et quelques incisions parallèles.

Parmi les ossements humains incinérés et très fragmentés, il a été trouvé plusieurs cas de fracture crânienne, de trépanation et d'amputation sur tibias ou fémurs (fig. 3). La photographie est suffisamment nette pour reconnaître les traces de sciage en chevrons ou perpendiculaires : il est indéniable vu la réparation osseuse en cours d'une pièce dans son canal médullaire, que nous nous trouvons pour la première fois devant des interventions chirurgicales de ce genre. Après comparaison des stries laissées sur les os avec celles produites par les divers couteaux-scies de cette strate, nous avons découvert dans la pièce de la figure, le premier bistouri préhistorique (fig. 7).

De ces diverses remarques et observations, il peut être admis une période encore troublée par la guerre, et la construction et utilisation des dolmens dans la région des Matelles.

Couche 2. — Située plus avant, et au-dessus de la couche précédente en direction du fond de la cavité, elle s'incline légèrement sur la paroi S.-O. (210°). Séparée de la strate supérieure par une épaisseur variable de cendres et de pierres, elle s'étale sur toute la largeur de l'aven. Quant à son épaisseur, elle est très importante, puisque par endroits nous avons 2m,25 de couche archéologique, parfaitement conservée grâce à l'absence de toute humidité; cette couche présente un ensemble admirable et homogène qui, grâce à la présence du cuivre, nous permet de situer pour la première fois cette époque énéolithique dans notre région.

Les pièces lithiques sont d'une beauté inégalée et d'une conservation remarquable (fig. 5). Douze poignards et pointes de lances, montrent les mêmes techniques que celles de la couche précédente et l'apparition de la taille solutréenne : longues de 0m,27 à 0m,10, ces pièces ont été faites en silex en plaque de l'éocène lacustre, silex en nodule, silex rubanné et en Grand-Pressigny. Un poignard sur lame arquée en silex rubanné de section trapézoïdale à retouches très fines à la pointe et au

(9) Il existe d'autres pièces de ce genre provenant de dolmens.

talon, sera pour ce gisement la pièce unique de ce modèle; une autre arme de ce genre de travail campignien possède encore son manche en bois de cerf. Quelques pointes de lances à technique solutréenne et encoches basilaires sont de véritables joyaux de cet âge. Quant au faciès de la « Civilisation des Plateaux », il domine le lot par un polissage et une mise en forme qui se reconnaissent très facilement par des retouches très fines sur une face, ou sur pointe et talon, et par un polissage longitudinal particulier.

Les pointes de flèches sont nombreuses avec des formes variées, feuilles de saule, losangique avec pédoncule et encoches légères qui donnent le départ aux barbelures (fig. 2).

Les couteaux-scies et scies sont très abondants et évoluent vers une forme en lame de couteaux du Bronze inférieur (fig. 7).

La céramique est composée uniquement de vases individuels à une seule anse (diamètre de 0m,08 à 0m,07). Plusieurs petites coupelles servaient de lampes à huile comme le prouve une pièce découverte avec sa mèche tressée. Les formes varient du récipient à fond rond et bords droits, à celle en « bombe » avec ouverture plus ou moins fermée; une seule coupelle à fond plat est à signaler. Les anses sont caractérisées par de simples protubérances ou languettes perforées ou imperforées, tandis que d'autres sont nettement funiculaires comme dans nos stations. La décoration assez simple est variée, représente toujours le pastillage en relief de la couche précédente et s'accompagne de nouveaux motifs : petits creux ronds ou ovales, traits parallèles aux bords, chevrons symétriques ou assymétriques, enfin un dessin assez rare en forme de guirlande qui se déroule sur la panse par plusieurs éléments superposés [10]. Nous ajouterons le type de Fontbouïsse, [11] c'est-à-dire 4 ou 5 traits horizontaux alternant avec d'autres verticaux.

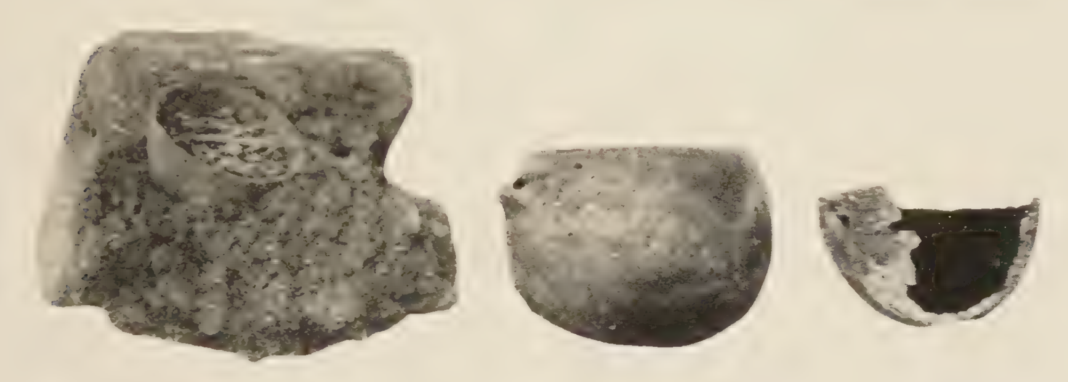


FIG. 6. — A gauche, vase avec repas funéraire; au milieu, vase entier; à droite, vase « tué ».

Plusieurs vases contiennent encore le repas funéraire; par l'exhumation d'une incinération non bouleversée et accompagnée de tout son mobilier [12], le récipient utilisé à cet effet a été découvert avec son contenu reposant sur le bloc de pierre disposé au niveau de la tête; toutes ces pièces possèdent sur un côté de forts coups de feu, qui confirment leur position durant l'ustion (fig. 6).

(10) *La céramique néolithique aux Matelles*, à paraître à l'Institut d'Etudes Ligures.

(11) M. LOUIS, v. *supra*, n. 7.

(12) Cette incinération est reconstituée au Musée du Centre d'études préhistoriques de l'Université de Montpellier, aux Matelles.

La parure, largement représentée, est dominée en nombre par la petite perle en rondelle plate en stéatite, ou en carbonate de chaux amorphe (diamètre variant de $0^{m},01$ à $0^{m},004$) ; toutes sont percées d'un trou bi-conique. D'autres modèles donnent l'idée de la coquetterie de ces indigènes qui font perles ou pendeloques de tout ce qui se perce ou se travaille bien; la perle papillon en calcaire, calcite ou en os du type n° 770 du *Musée* de G. A. de Mortillet accompagne tout un assortiment de pendeloques, telles que celles en tonnelet à perçage biconique en marbre, serpentine, calcite, etc. (longueur $0^{m},04$ à $0^{m},009$ pour un diamètre de $0^{m},017$ à $0^{m},009$), ou d'autres en os à corps cylindrique décorées de traits circulaires superposés avec extrémités coniques dont une a été percée d'un trou biconique de suspension; dents de *canis familiaris* et *vulpes, ursus arctos*, défense de *sus serofa ferus*, mandibules de *canis familiaris* et *castor fiber*, etc. ont été percées selon la méthode et les emplacements habituels (fig. 4).

Le cuivre se traduit à la base de la couche par deux perles en lamelles, et pour le haut, par trois en métal moulé; quelques épingles à section carrée de $0^{m},004$, longues de $0^{m},175$, ont été pliées au tiers de la longueur à un angle de 125°, terminant le peu d'éléments composant l'arrivée du cuivre, et dont le poids total atteint 34 grammes.

Toutes les pièces de parure ont été utilisées. Grâce à un ensemble aussi homogène, aux différents angles d'usure des pièces et à la présence d'un petit élément monté sur son lien, il nous a été possible de reconstituer un collier entier, de connaître les vêtements portés sur la poitrine, et d'attribuer ces modestes bijoux à l'homme.

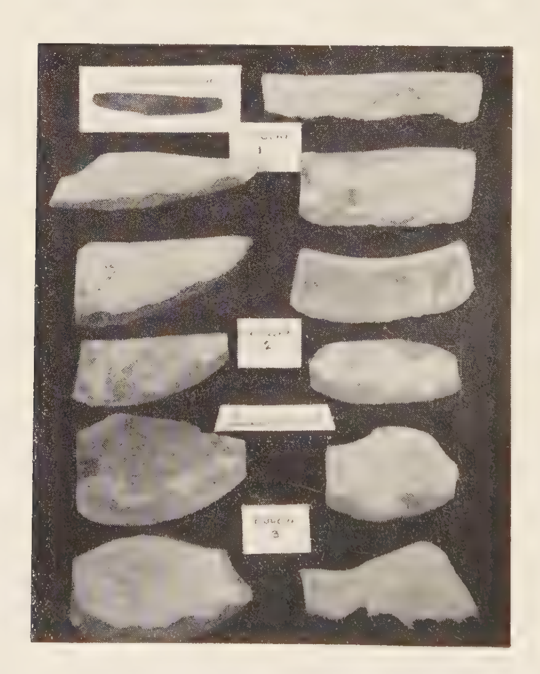


Fig. 7. — A gauche, couteaux-scies; à droite, scies. Le n° 1 en haut à droite est le bistouri-scie.

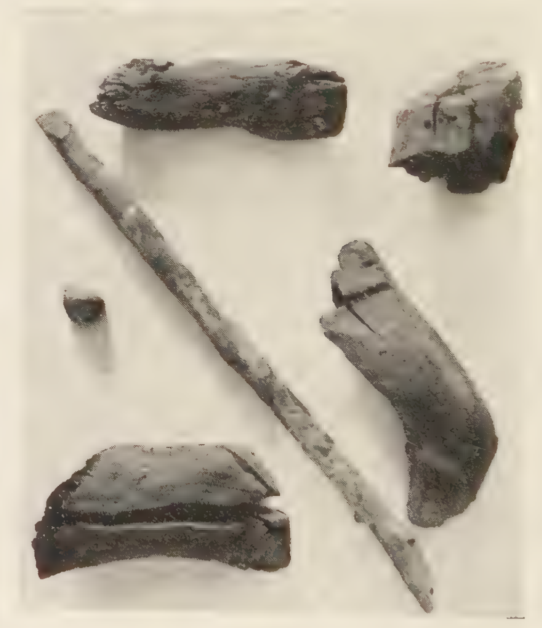


Fig. 8. — Couche 2. Bois portant des traces d'abattage à la hache en pierre polie.



Fig. 9. — Statuettes en terre cuite, masculine et féminine, de la couche 2. (3 1/2 et 2 fois grandeur naturelle)

Comme rien ne manque à cette fouille, nous présenterons deux petites statuettes en terre cuite (fig. 9). L'une, la « Vénus des Matelles », représente une femme, l'autre plus petite et plus simple, schématise un homme. Si jusqu'à nos jours ces figurines sont uniques dans leur genre pour cette civilisation des plateaux, il est à remarquer que cette coutume de déposer à l'incinération ces représentations humaines n'est pas un fait unique, puisque dans ce niveau il a été récupéré plusieurs centaines de débris (bras, jambes, têtes, etc.). La destruction est imputable au manque de dégraissant et à une cuisson prématurée.

L'industrie osseuse n'est pas absente; des épingles à cheveux sur éclat de *cubitus* de cerf, accompagnées de poinçons, perçoirs, etc. du type classique; mobilier sans importance, sinon par quelques aiguilles sans chas.

La hache fait partie de ce magnifique dépôt : haches en silex à taille grossière avec une herminette à la façon de S.O.M. sont à la base du foyer, tandis que plus haut, un modèle ovoïde allongé en serpentine se trouvait avec une jolie pièce en jadéïte. Ce chapitre sera complété utilement par des restes de bois non consumé, et dont plusieurs troncs portent distinctement des traces d'abattage à la hache polie (fig. 8); à mentionner une planchette décorée, un petit manche en buis travaillé, et une partie d'archet de perçage ou d'anse de panier.

Faune. — Cerf, *cervus;* sanglier, *sus-scrofa;* chèvre, *capra hircus;* lapin, *lepus canivalus;* lièvre, *lepus timidus;* souris, *mustela sylvaticus;* deux dents de bovidés. Oiseaux : merle, *turdus merula;* et quelques os de colombins, escargots *helix nemoralis.*

La flore, plus restreinte, se signale par quelques pépins ou noyaux, cerise, *prunus avium;* olive sauvage, pomme, *pirus malus;* poirier, *pirus commurus.*

Les ossements humains sont en quan-

tité considérable, mais trop fractionnés et brûlés pour qu'on puisse en tirer des observations ou mensurations exactes; cependant nous pouvons relater quelques fractures du crâne, vertèbres, etc., et des débris crâniens très épais à structures particulières, qui avec beaucoup de prudence laisseraient supposer des signes de la maladie de Paget. Nous avons observé que l'incinération était appliquée aux deux sexes et à tous âges.

Cette strate se classe avec précision à l'énéolithique, et en pleine période de construction et d'utilisation des dolmens par la civilisation des plateaux.

Couche 1. — Ce niveau se trouvant immédiatement sous le cailloutage de revêtement, est assez difficile à délimiter et à étudier en raison de son bouleversement général. Bien séparé de la couche précédente par une épaisseur stérile de cendres et de pierres, il permet de constater que le mobilier n'appartient plus au cuivre, mais à cette influence du bronze inférieur si caractéristique de notre région.

Le mobilier lithique (tout particulièrement les poignards et pointes de lances) est en pleine dégénérescence (taille campignienne abâtardie). Les pointes de flèches sont encore coquettes, et le type à pédoncule et à barbelures est dominant dans le lot (fig. 2). Scies et couteaux-scies sont frustes dans leurs formes et dans la denture, seul le couteau-scie affecte nettement une ressemblance avec celui du métal qui le remplacera (fig. 7).

Une hache en roche basaltique en triangle isocèle à base étroite (0,047 × 0,038) et à section rectangulaire, reste un reliquat de la couche précédente.

La parure, plus restreinte, se détache nettement de la strate 2 par des perles rondelles à perçage cylindrique, la perle « papillon » reste en calcite mais plus épaisse et plus petite que le type déjà décrit. Mêmes observations pour la pendeloque en os à corps cylindrique et à bouts coniques dont la décoration est mal venue, quelques *pectunculus* sont percés à la charnière; à signaler en surface une perle spiralée d'un tour en pâte de verre (fig. 4). Les poinçons en os sont toujours utilisés.

La céramique, toujours riche à cet âge-là, se manifeste par l'apparition de la vaisselle culinaire; quelques débris de gros récipients démontrent que le dépôt funéraire subit un changement, puisqu'un simple débris peut remplacer le vase ayant appartenu au défunt. Les diamètres oscillent entre 0m,177 et 0m,07; nous conservons les formes hémisphérique et en « bombe »; une coupelle à fond plat a été exhumée, ainsi qu'un fond de petit vase ovale ayant à sa base une protubérance brisée en bout, ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'une anse à bouton.

Quant à la décoration, assez restreinte, elle se manifeste sur quelques débris par des bourrelets saillants, ou des chevrons multiples et bien disposés qui se placent sur la panse sous trois ou quatre lignes parallèles aux bords. Les incisions sont plus fortes et de présentation régulière: c'est en somme une décoration qui s'achemine vers le chevron à traits cannelés.

Par suite d'un niveau plus élevé et d'une aération rationnelle, l'incinération des cadavres est presque totale. La quantité très importante de cendres et de débris de tous genres rejetés sur les côtés, nous prouve que le prélèvement destiné aux dolmens était considérable, et que de ce fait les sépultures mégalithiques étaient encore en usage.

Le nivellement général de ce four crématoire sous une épaisse couche de pierres, ainsi que la fermeture définitive de l'entrée par une porte en pierre, dénotent, comme le prouvent toutes nos stations, un nouveau genre d'existence chez

ces Aborigènes, c'est-à-dire l'élevage et la transhumance.

Malgré ces déplacements l'Homme des garrigues pratique toujours l'incinération comme le démontrent le four crématoire aérien et les sépultures du « bois d'Azéma »[13]. Ce *crematorium*, qui a été utilisé immédiatement après celui que nous venons de décrire, et ceci jusqu'au premier âge du fer, se situe à 1 km 500 du précédent, sur le passage utilisé par les troupeaux pendant la transhumance.

Conclusion. — La stratigraphie nous montre nettement que l'incinération a toujours dominé à travers les âges et que le dépôt en sépulture individuelle ou collective fait partie du rite funéraire.

Ce four crématoire encore unique en son genre a été aménagé et utilisé au début par les cultures pseudo-campigniennes et ce groupe caractérisé par la lame et la céramique de Chassey, qui possède ses cantonnements au bord de la mer; par suite de conditions climatologiques défavorables[14], ceux-ci gagnent l'intérieur des terres auprès des hommes des plateaux qui, pour certains endroits vivent en grottes, et pour d'autres plus favorisés, en stations. C'est exactement à partir de ce moment-là que nous assistons au premier polissage du silex; indéniablement, ce progrès est imputable à cette période pluvieuse qui obligea l'homme à une vie sédentaire.

L'invasion par ces hommes du Nord du département qui utilisent les pointes de flèches à crans, détermine l'arrivée du métal et des mégalithes. Ces observations sont du plus haut intérêt pour la provenance des dolmens de notre région, et nous pouvons leur attribuer des origines nordiques et non ibériques.

Par la présence en dolmen d'ossements humains incinérés et accompagnés d'un mobilier parfaitement identique à celui du four crématoire[15], il nous est permis, grâce à de nombreuses autres observations, d'affirmer que l'incinération était une règle absolue dans notre région, que la crémation s'opérait à l'intérieur de cet aven, qu'après chaque ustion un prélèvement des restes était effectué pour être déposé dans le dolmen de la tribu.

Tous ces faits confirment les origines archaïques de cette « civilisation des plateaux », et nous croyons qu'il serait sage de la rattacher à ce néolithique méridional ancien, en lui donnant la classification suivante que nous empruntons aux travaux de M. Maurice Louis :

Couche 4 : Pseudo-Campignien ancien 1.

Couche 3 : Pseudo-Campignien récent 2.

Couche 2 : Inférieure : Enéolithique 1, ou culture des plateaux.
— Supérieure : Enéolithique 2, ou culture des plateaux.

Couche 1 : Bronze inférieur 1, ou pasteurs des plateaux.

Pierre et Claude Pannoux.

13) A paraître à l'Institut d'Etudes Ligures.

14) Plusieurs périodes pluvieuses et froides ont été observées avec précision au cours de nos fouilles.

(15) Ce mobilier a été classé par la Commission supérieure des monuments historiques et toutes ces pièces seront visibles au Musée du Centre d'études préhistoriques aux Matelles.

L'Azilien supérieur de Saint-Marcel (Marseille)

Les plateaux de Saint-Marcel sont situés[1] à sept km. environ de Marseille, sur la rive droite de l'Huveaune. Les falaises qui bordent le plateau dit « des Baux » sont percées de grottes et d'abris

(1) Plan directeur : Aubagne n° 1. Zone Sud. Coordonnées : $x = 853.8$ $y = 115,9$.

qui recèlent des gisements préhistoriques. Le foyer Azilien se trouve protégé par une couche de sable stérile sous un niveau néolithique supérieur de faciès « Lagozza-Cortaillod ».

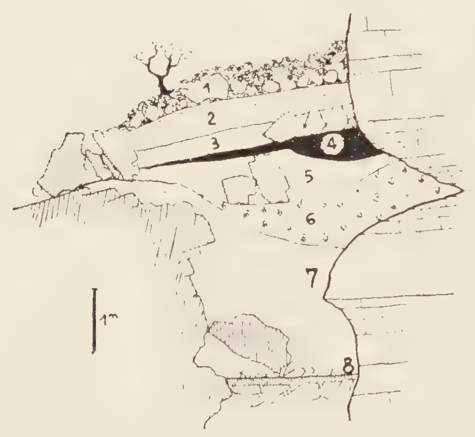


Fig. 1. — Coupe de l'Abri Nicolaï, n° 1

Dans ce foyer épipaléolithique, les *helix* très nombreux sont souvent lités en couches, faisant penser aux foyers du Mas d'Azil qui furent décrits par Piette sous le nom de « foyers rubanés à helix » de l'Azilien supérieur ou « Arisien ». Ce gisement est une escargotière.

La stratigraphie (fig. 1). — On trouve les couches suivantes à partir du haut :

1. Couche d'humus et cailloutis de surface récent	0,00
2. Humus. Romain, grec	0,50
3. Sable calcaire de désagrégation. Jaune. Age du Fer	0,80
4. Foyers du Néolithique supérieur. (Lagozza-Cortaillod)	1,00
5. Sable calcaire jaune stérile	1,30
6. Foyer à helix Azilien	1,40
7. Sable calcaire jaune stérile	2,40
8. Ancien sol décalcifié rouge	4,20

L'industrie (fig. 2). — On retrouve les mêmes types qu'à Cassis [2], mais certaines pièces évoluent. Les différences apparaissent aussi fortement dans le pourcentage des objets :

	Pourcentage
Nombre total de pièces : 121.	
Lames sans retouche	6,60
Lamelles sans retouche	33,00
Lamelles retouchées irrégulièrement	10,70
Lamelles à tranchant abattu	2,50
Lames et lamelles gibbeuses	0,82
Lames et lamelles à troncature oblique	0,82
Lames et lamelles à troncature rectangulaire	2,50
Lames et lamelles à troncature concave	0,82
Lames et lamelles à troncature irrégulièrement retouchée	1,60
Grattoirs sur bout de lame arrondi	0,82
Burin bec de flûte	0,82
Burin latéral sur lame tronquée	0,82
Burin transversal	0,82
Lames de canif aziliennes	3,30
Grattoirs ronds aziliens	3,30
Pointes burinantes latérales sur éclat	0,82
Pointes sur éclat aménagé	4,13
Pointes pédonculées	0,82
Burins latéraux très grossiers	1,60
Pseudo-troncatures sur éclat mince	1,60
Grattoirs atypiques	2,50
Grattoirs nucléïformes irréguliers	0,82
Grattoirs carénés grossiers	1,60
Segments de cercle	0,82
Encoches en bout sur éclat mince	0,82
Encoches latérales	6,60
Pointes microlithiques	2,50
Pseudo-pièces géométriques	1,60
Divers	4,13
Nucléus sauveterrien : Un.	
Nucléus à deux plans de frappe : Un.	

L'outillage Azilien a d'une part dégénéré, d'autre part il s'est enrichi proba-

(2) M. Escalon de Fonton, *Un gisement azilien à Cassis (B.-du-Rh.)*, *Bull. Museum d'Hist. Nat. de Marseille*, XI, 1951.

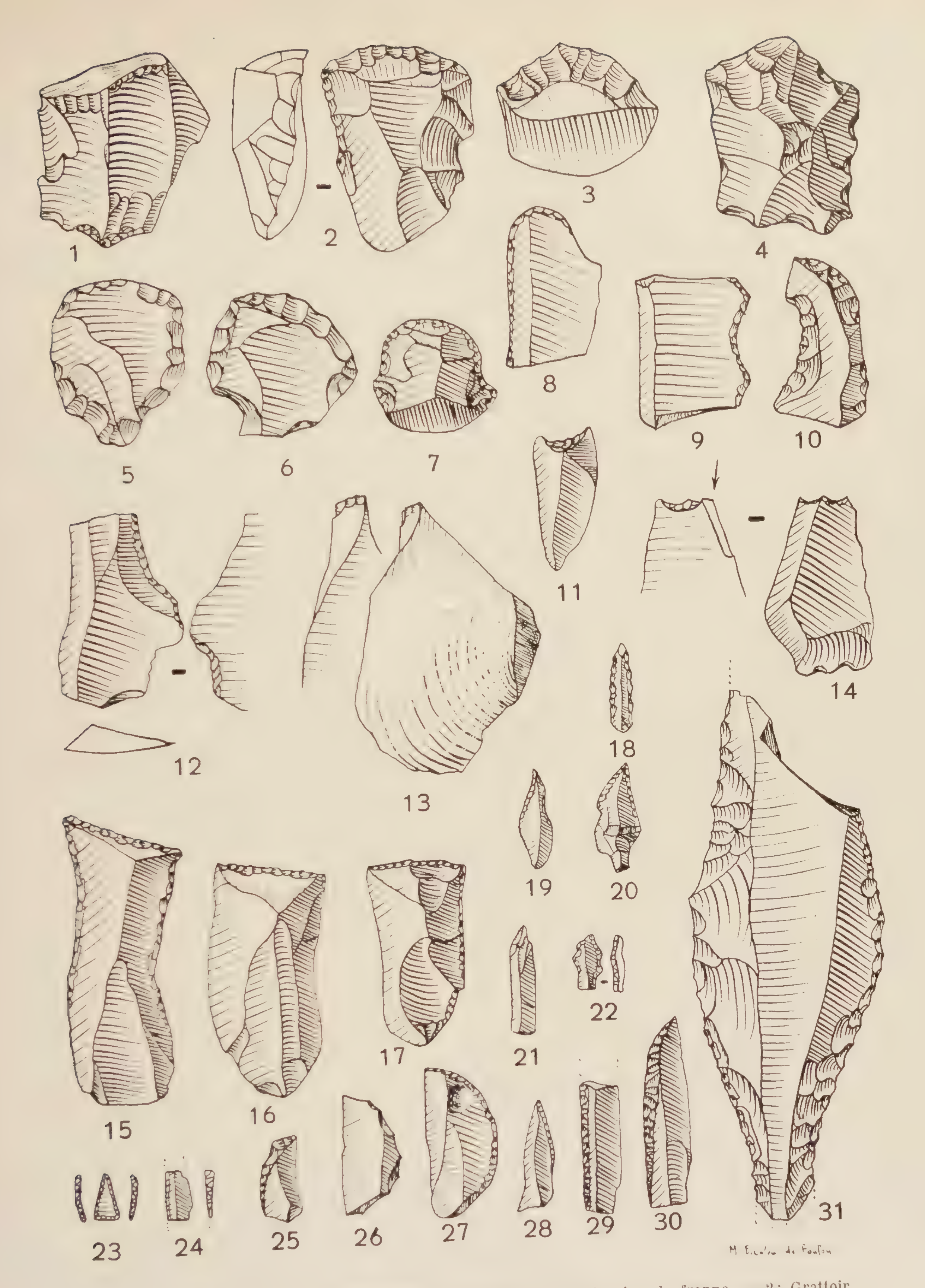


FIG. 2. — Azilien supérieur de Saint-Marcel.: 1: Nucleus à double plan de frappe. — 2: Grattoir caréné. — 3: Grattoir arrondi sur éclat. — 4: Grattoir nucléiforme. — 5 à 7: Grattoirs ronds. — 8: Grattoir sur bout de lame. — 9 à 12: Coches. — 13: Burin bec de flûte. — 14: Burin d'angle. — 15 à 17: Lames à troncatures. — 18 à 22: Microlithes divers. — 23: Triangle à 3 côtés abattus. — 24: Lamelle à dos. — 25: Lamelle à dos courbe. — 26: Demi-lune. — 27: Lame à dos courbe. — 28 à 30: Lamelles à dos. — 31: Grande pointe pédonculée. (Tous ces objets, grandeur naturelle).

blement au contact d'une autre civilisation synchronique.

La dégénérescence se fait sentir dans l'outillage typique : les lamelles à dos sont peu nombreuses. Certains dos sont imparfaitement abattus. D'autres sont simplement esquillés ou à retouches écrasées. Les grattoirs ronds sont peu abondants et plus gros que ceux de Cassis. Les retouches sont plus grossières. Les lames à troncature sont des pièces que la cassure naturelle en biseau a fait choisir à cause de la facilité que l'on a de les retoucher (nos 15 à 17). Le biseau est probablement obtenu sur le nucléus avant le départ de la lame. Il apparaît que, dans l'ensemble de l'outillage la retouche abrupte du dos abattu ne soit plus aussi en faveur que précédemment. On a cependant toujours les mêmes coches sur lame ou sur éclat, les mêmes petits grattoirs carénés. etc, Parmi les pièces où se manifeste une influence extérieure à l'Azilien proprement dit, on voit la demi-lune, le triangle et la grande pointe pédonculée.

On sait que l'Azilien Périgourdin possède la lame à dos courbe et le triangle, mais cette industrie n'appartient pas à une civilisation autonome. Comme l'Azilien de Saint-Marcel, l'Azilien Périgourdin est influencé par une civilisation synchronique venant du Sud-Est. Les traces de cette civilisation ont pu être retrouvées dans la région provençale. Il s'agit d'escargotières contenant une industrie épipaléolithique avec ou sans pièces géométriques et microburins [3], mais possédant ces pièces typiques, le plus souvent.

(3) M. Escalon de Fonton et G. Daumas, *La Grotte de la Montade, Epipaléolithique Méditerranéen, Rev. Et. Ligures*, I, 1951, p. 13 sq., 8 fig. Les dessins sont à l'échelle 1/2. — M. Escalon de Fonton, *Préhistoire de la Basse-Provence* (chapitre relatif à l'Epipaléolithique), dans *Préhistoire*, t. XII.

La Faune. — *Helicella (Xeromagna) Cespitum* Drap., *Helix nemoralis* L., *Patella cerulea* L., *Monodonta turbinata* Born., *Lepus cuniculus* (Lapin).

Conclusion. — L'Azilien supérieur provençal n'est que de l'Azilien typique influencé par l'Epipaléolithique méditerranéen. En effet, l'Azilien ancien de Cassis [4] est de style très pur et ne se différencie pas de celui du Mas d'Azil. L'Azilien supérieur de Saint-Marcel, qui évolue au contact de l'Epipaléolithique de la côte méditerranéenne, reçoit de celui-ci la demi-lune, le triangle, la pointe pédonculée. Toujours à ce contact, les formes se relâchent, et le style devient désordonné. On peut toutefois facilement le distinguer de l'Epipaléolithique méditerranéen par plusieurs caractères, et si l'Azilien supérieur provençal se rencontre en escargotière, comme l'Epipaléolithique méditerranéen, on constate que certaines de ses formes lithiques restent typiquement aziliennes : la lame de canif et le petit grattoir rond.

Il semble que par la suite cet Azilien supérieur ait été absorbé par l'Epipaléolithique méditerranéen, lequel évolue du Sauveterrien vers le Tardenoisien en abandonnant les formes spécifiquement aziliennes.

Max Escalon de Fonton.

Un bas-relief dionysiaque au pressoir, une Épona et une cuve baptismale trouvés a Thaims (Charente-Maritime)

Dans la façade de l'église de Thaims est encastré un vieux marbre, assez mutilé, qui mesure environ 0m,60 sur 0m,50 (fig. 1). Après en avoir reconnu l'intérêt, j'aperçus un détail que je n'avais

(4) M. Escalon de Fonton, *Un gisement azilien à Cassis, op. laud.*



Photo F. Eygun.

FIG. 1. — Bas-relief dionysiaque au pressoir (larg. : $0^m,60$; haut. : $0^m,60$).

pas encore remarqué : le personnage de droite portait un long bâton et, à l'extrémité de ce bâton, je distinguai des rubans qui flottaient : je trouvai enfin tout en haut la pomme de pin. C'était un thyrse. La porteuse était donc une bacchante. Dès lors tout le reste de la scène s'éclairait. On peut y reconnaître au centre le pressoir romain (*torcular*) avec son treuil (*trabes*), actionné par deux bacchantes : elles portent chacune le thyrse; l'une le lève, l'autre pèse dessus. Cette dernière est aidée par un Silène qui, pour peser plus fort, s'enlève à la force des poignets en un magnifique rétablissement sur les bras. Deux autres à genoux, recueillent le jus de la vigne dans les récipients. Sur le pressoir est monté un personnage très mutilé qui est probablement Bacchus-Dionysos, vers lequel un splendide génie à grandes ailes se tend dans un élan de tout son corps, sans doute pour le couronner. Je fus confirmé dans cette opinion en retrouvant dans le *Dictionnaire des Antiquités* de RICH, p. 656, le dessin d'une scène analo-

gue d'après un bas-relief grec du Musée de Naples, où figure le même mouvement de rétablissement sur la barre pour peser plus fort. D'après l'excellent sculpteur de Bordeaux, M. Pichon, qui en a exécuté le moulage, le marbre de cette sculpture n'a rien du marbre des Pyrénées, mais serait certainement du marbre d'Italie. L'examen du terrain environnant me fournit quantité de tessons très triturés par les labours multiséculaires, mais typique malgré tout.

La Direction de l'Architecture a entrepris la restauration de l'église dont les deux murs de la nef menaçaient ruine. Il fallut d'abord démolir le mur sud pour le reconstruire sur de nouvelles fondations. En surveillant attentivement la démolition, je trouvai dans les fondations une pleine brouette de tuiles à rebords. En examinant un à un les moellons de bourrage de l'intérieur des murs, récupérés pour être réemployés, j'eus la bonne fortune de mettre la main sur une pierre, reste d'une stèle représentant une *Epona* conduisant son cheval (fig. 2). Ce n'est plus un marbre, mais une pierre assez tendre et qui a souffert. La sculpture est donc plutôt fruste, mais le dessin est très bon et dénote la bonne époque gallo-romaine. Je trouvai aussi parmi les moellons un fragment important de sculpture décorative, consistant en ce qu'en terme héraldique on appellerait un « papelonné » ou encore un « plumeté » composé d'hélices dont l'extrémité de chaque pale forme le centre de l'hélice suivante. Le dessin très savamment combiné et



Fig. 2. — Bas-relief d'Epona (haut. : 0m,17).



Fig. 2b. — Le même bas-relief. (dessin de F. Eygun).

parfaitement exécuté me paraît accuser l'époque mérovingienne. Ce fragment appartenait au rebord circulaire d'une cuve qui pourrait avoir environ 0m,80 à 1m de diamètre, une cuve baptismale peut-être.

Après le mur sud, le mur nord subit la même opération de démolition. Il ne donna rien de nouveau jusqu'au niveau du sol, mais, en arrivant aux fondations, les ouvriers trouvèrent, au milieu de la vieille maçonnerie qui tombait en poussière, deux massifs compacts que leur pioche n'entamait pas. Et tout naturellement émergèrent ainsi deux murs épais, recouverts d'un magnifique béton rose (ép. : 0m,30), auquel adhéraient encore des plaques de parement de fine pierre blanche. Peu à peu, entre ces deux murs, se dessina le fond d'une construction en forme d'octogone légèrement aplati, mesurant environ 2m,50 de long sur 2m de large. Sur une des faces, 3 marches de descente subsistent encore. Le fond de cette cuve octogonale sonnait le creux. Par un trou pratiqué dans le béton, j'aperçus les colonnes alignées d'un hypocauste intact. Il s'étend sur la cuve octogonale qu'il déborde même un peu: Les pilettes en briques sont intactes, les plus près de l'entrée du four presque entièrement rongées par le feu. Le fond et le plafond étaient tapissés de suie. La gueule du four est tournée vers le Nord. Sur le pourtour, les buses de prise d'air chaud pour le chauffage des murs sont toutes en place. Un tuyau d'écoulement d'eau, traversant l'épaisseur des murs et descendant de la pièce octogonale supérieure prouve que celle-ci était une piscine.

J'ai trouvé également de nombreux fragments d'entablements moulurés en marbre blanc, en marbre gris et vert antique. L'examen attentif de l'église me révéla enfin que le transept nord était construit sur des fondations gallo-romaines que des sondages ont en effet retrouvées et, fait plus remarquable encore, que la base des murs qui soutiennent le clocher n'est autre qu'un pan de mur antique, conservé jusqu'à 2m,50 de hauteur. L'appareil et tous les joints en ciment rose en font foi.

P.-M. Tonnellier.

Une stèle de Montceau-les-Mines montrant un chat domestique

La région de Montceau-les-Mines, qui passait naguère pour pauvre en sculptures gallo-romaines, nous avait réservé en 1951 la surprise de trois monuments inédits, retrouvés dans une maison précédemment habitée par un archéologue du siècle dernier [1]. Or voici qu'une stèle intéressante vient encore d'être identifiée près de la même ville. Mise au jour en 1937 au hameau de Lucy, sur le bord de la voie romaine reliant, croit-on, Autun à Belleville par Tramayes, elle était restée abandonnée et inaperçue lorsque, l'été dernier, un érudit local, M. Jean Bernardin, la remarqua, la fit mettre à l'abri au musée minéralogique des Houillères et nous en communiqua une photographie pour nous permettre de l'étudier.

C'est un relief (fig. 1) de forme pyramidale, mesurant 0m,69 de hauteur sur 0m,46 de largeur à la base, 0m,31 au sommet et 0m,266 d'épaisseur. Comme le monument funéraire déjà rencontré à Montceau, il est fruste par derrière et beaucoup plus épais en bas qu'en haut, ce qui donne aux deux pièces en question un certain air de parenté, car les stèles de la région chalonnaise ont d'ordinaire à leur revers un aspect différent.

(1) Voir *Gallia*, IX, 1951, p. 60-63.



FIG. 1. — Stèle funéraire découverte en 1937 à Montceau-les-Mines (haut.: 0 m. 69).



FIG. 2. — Détail de la stèle montrant le chat domestique.

Dans une niche, arrondie intérieurement en forme de coquille et flanquée à l'extérieur de deux crochets, dont l'un est mutilé, apparaît une fillette assise, vêtue d'une tunique aux plis indiqués sur la poitrine par de simples traits [2]. Le visage est encadré d'une chevelure abondante et bouclée avec une grande régularité. Sur ses genoux, l'enfant tient un quadrupède à longue queue qui ne peut être qu'un chat, comme le montre le profil de la tête (fig. 2).

Originale par sa forme, la stèle de Montceau, dont la destination funéraire ne saurait guère être mise en doute, nous paraît surtout précieuse en raison de la présence du chat domestique. En effet, parmi les milliers de sculptures gallo-romaines actuellement publiées, il n'en est que cinq où l'on reconnaisse cet animal.

Nous mentionnerons en premier lieu trois stèles funéraires d'enfant, découvertes à Lyon, à Dijon et à Bordeaux.

Sur la sculpture de Lyon (ESPÉRANDIEU, n° 1783) qui ressemble de très près à celle de Montceau, on lit une épitaphe nous apprenant que le monument fut érigé à la mémoire d'une enfant de six ans et demi, la petite Aurelia Satyra, par Marullina, sa mère. Nous sommes en présence, par conséquent, d'une simple pierre tombale où la fillette est figurée comme à Montceau avec un jeune chat sur ses genoux (fig. 3). Quant à la stèle de Dijon (E., 3500); elle montre l'enfant debout, tenant d'une main son chat et de l'autre son fouet. Sur le relief de Bordeaux (E., 1193), la fillette presse contre sa poitrine un chat dont un coq, animal familier qui est à terre, becquète la queue (fig. 4).

Les autres sculptures proprement dites que l'on peut citer ont une moindre valeur documentaire : une statuette de

(2) Cette technique se retrouve sur une autre stèle funéraire chalonnaise à Rully (ESPÉRANDIEU-LANTIER, *Recueil*, XIII, 8.255).



Fig. 3. — Stèle de Lyon.

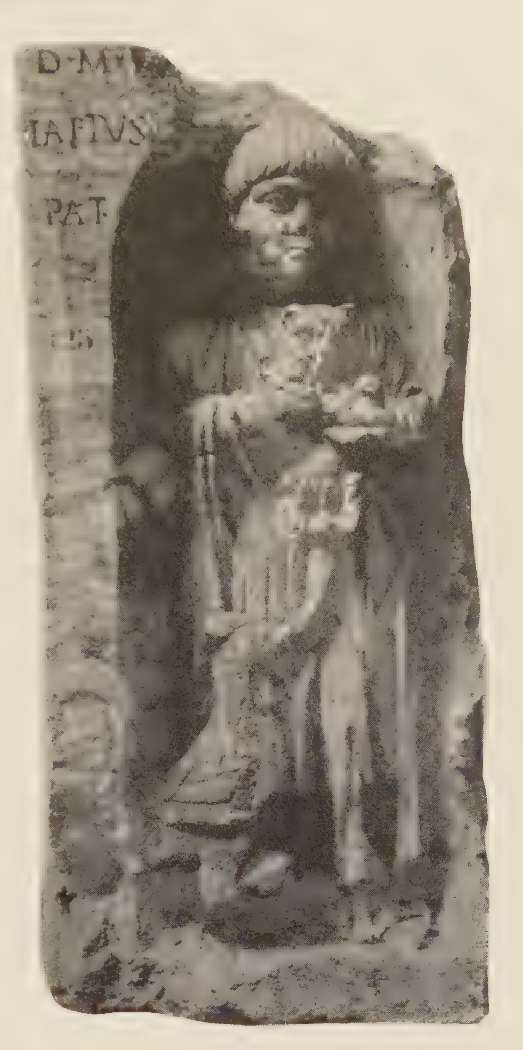


Fig. 4. — Stèle de Bordeaux.

pierre, trouvée à Auxerre (E., 2906), où l'on voit seulement un jeune chat dont le cou est orné d'un large collier; et un haut-relief (E., 7811) découvert à Alise, qui nous donne l'image d'un jeune garçon (Priape ?) debout et nu, tenant un chat pourvu d'une clochette suspendue à son collier [3].

Dans le domaine de la petite statuaire, on ne saurait omettre non plus les figurines céramiques de la Gaule romaine [4], ni les petits bronzes [5], parmi lesquels il faut mentionner tout spécialement l'exemplaire si expressif, trouvé aux Fins d'Annecy [6] en 1910. Sans doute se peut-il que cette charmante statuette soit importée. Mais il ne saurait en être de même pour les produits en terre blanche dont l'origine est presque toujours gallo-romaine. Tout au plus pourrait-on admettre que l'on est ici en présence

(3) En commentant ce monument devant l'Académie des Inscriptions, Espérandieu remarquait que « le chat n'est indiqué pour aucun dieu », mais que Priape avait des clochettes pour prévenir de la présence des voleurs » (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1937, p. 307-308).

(4) M. Ad. Blanchet, *Etude sur les figurines...*, dans *Mém. des Antiquaires de France*, 1891, p. 203, mentionne formellement le chat. En revanche, cet animal est absent de la céramique sigillée.

(5) S. Reinach, *Rép. de la Statuaire*, t. IV, p. 479.

(6) Ch. Marteaux, *Boutae*, Annecy, 1913, p. 142 et Reinach, *o. l.*, t. V, p. 421, nos 4-5.

d'animaux exotiques montrés en public par des bateleurs, tel ce chat, dont un bas-relief conservé à Rome représente le dressage [7]. Dans la même série céramique où l'influence hellénistique est patente, figurent en effet des singes, des tortues, des panthères et des lions, à côté des bêtes de chez nous comme le chien (domestiqué dès le début du Néolithique), le lapin, le taureau, le cheval, le mouton, le bouc et des oiseaux divers.

L'existence du chat domestique en Gaule n'en est pas moins certaine et sa présence sur les quatre monuments funéraires de Lyon, de Montceau, de Dijon et de Bordeaux prouve qu'il était l'un des animaux préférés des enfants d'alors, principalement des petites filles.

On peut remarquer que, sur les six monuments lapidaires de toute nature actuellement connus représentant des chats, cinq ont été mis au jour dans l'Est de la Gaule et le sixième dans un port méridional de l'Ouest, à Bordeaux. La Bourgogne et le Lyonnais fournissent la presque totalité des documents. Peut-être serait-on autorisé à en conclure que le chat domestique, comme on s'y attendait, fut vraisemblablement introduit en Gaule par la vallée du Rhône et de la Saône, plus encore que par les voies maritimes contournant l'Espagne. Il est possible que ce fût sans emprunter forcément le chemin de la péninsule italique où cet animal était très peu fréquent, comme le montrent la rareté des monuments figurés, l'indigence relative des textes et l'examen des ossements découverts au cours des fouilles [8]. Sur le plan linguistique, on observera que le latin classique n'a que le nom du chat sauvage, *feles* (Ernout-Meillet, I, p. 163). *Cattus*, qui n'apparaît qu'à la fin du IVe s. après J.-C. dans Palladius (*De re rustica*, IV, 9) est probablement celtique. Le gentil compagnon de nos demeures aurait-il été amené directement chez nous d'Egypte, pays qui entretint des relations fréquentes et étroites avec la vallée du Rhône ? Il y a eu dans l'antiquité deux centres de domestication du chat : la Chine (?), et surtout l'Egypte. La Chine ne pouvant être retenue parce que trop lointaine, il ne reste que le pays des pharaons. Or le culte d'Isis, organisé dans plusieurs villes, de Marseille à Lyon [9] et les figurines égyptiennes ou égyptisantes [10] retrouvées notamment dans les Bouches-du-Rhône, le Gard, le Vaucluse, la Drôme, et, plus au Nord, à Lyon, Trévoux, Anse, Belleville, La Chapelle-de-Guinchay (bois de Loëze), La Truchère, Ouroux, Saint-Germain-du-Plain, Chalon-sur-Saône, Autun, Bourg, Vésines et Conliège, constituent des indices peu contestables, du moins pendant l'occupation latine, de ces rapports entre les rives du Nil et le bassin rhodanien. Venu d'Asie Mineure, le christianisme prendra la même route, la mer et les fleuves navigables étant alors les grandes voies de communication, celles que suivaient le commerce et les

(7) S. Reinach, *Rép. des Reliefs*, t. III, p. 213; Saglio-Pottier, *Dict. des Antiquités*, p. 696, fig. 836, art. de Cougny et Saglio.

(8) S. Reinach, *Gazette des Beaux-Arts*, 1900, I, p. 263-264. Cf. Engelmann, *Jarbuch des Instituts*, 1899, p. 136-137. Cougny et Saglio, art. *Bestiae masuetae, cicures* dans le *Dict. des Antiquités*, p. 696-699.

(9) Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. VI, p. 90.

(10) E. Guimet, *Les Isiaques de la Gaule*, dans *Rev. arch.*, 3e série, t. XXXVI, 1900, I, p. 75-86; 4e série, t. XX, 1912, II, p. 197-208; 5e série, t. III, 1916, I, p. 184-210. G. Jeanton, *Bull. arch. du Comité des Travaux hist.*, 1920, p. CLXX. L. Armand-Calliat, *Objets égyptiens ou égyptisants trouvés dans le Chalonnais*, dans les *Mém. de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Chalon*, t. XXIII, 1928-1929, p. 79-86. R. Lantier, *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1942, p. 190. M. H. Rolland, même *Bull.*, 1948, p. 35, a fait connaître un *sistre* égyptien, trouvé à Saint-Rémy-de-Provence et qui serait orné d'une chatte.

idées [11]. Il est assez piquant de constater que, vers l'embouchure de la Garonne, on note à la fois, bien qu'à un moindre degré, des objets égyptiens ou égyptisants, à Royan et à Bazas [12], et la présence du chat sur une stèle funéraire de Bordeaux.

D'après les naturalistes, le chat sauvage de nos pays (*felis sylvestris*), animal inapprivoisable par excellence, est entièrement différent du chat domestique (*felis domestica*). Ce dernier « n'est arrivé dans nos régions d'une façon importante que vers le IXe siècle », ont bien voulu nous dire M. Urbain, professeur au Museum, et son collaborateur M. Ed. Dechambre [13]. Auparavant, ajouterons-nous, quelques individus semblent avoir suivi vers notre Saône, du IIe au IVe siècle, le même itinéraire que le papyrus, les *oushabtis* et les figures isiaques, sans oublier les idées chrétiennes; et cela clandestinement, car, pour des raisons religieuses, les Egyptiens tenaient tellement à leurs chats qu'ils en prohibaient l'exportation. « C'est seulement après le triomphe du christianisme que les chats purent se répandre en Europe », estimait Salomon Reinach qui, reprenant une hypothèse de Victor Hehn, liait la diffusion du chat à celle de la doctrine évangélique dans le monde romain [14]. Cette introduction d'un nouvel animal domestique répondait à des besoins nouveaux : pour la chasse aux rongeurs indésirables, on avait employé jusqu'alors des belettes à demi-apprivoisées : elles suffisaient à combattre les souris, les mulots et les campagnols, seuls connus de l'Europe antique occidentale. L'invasion du rat noir asiatique, sans doute amené par les Barbares, vers le IIIe ou le IVe siècle, rendit nécessaire l'intervention d'un adversaire plus efficace [15]. On le trouva dans le chat égyptien, libéré précisément par l'affaiblissement ou la disparition des croyances nationales païennes.

La stèle de Montceau-les-Mines conserve l'image de l'un des premiers specimens de cette race féline qui paraît avoir trouvé en Gaule un accueil d'autant plus empressé que notre pays fut l'un des plus exposés de l'Empire à la migration du rat, si celle-ci est liée, comme on le croit, aux incursions des Barbares.

Louis ARMAND-CALLIAT.

(11) E. MALE, *La fin du Paganisme en Gaule*, (1950), p. 9-14. Pareillement, c'est en empruntant la vallée du Guadalquivir que le christianisme pénétra en Espagne.

(12) P. GRIMAL, *Gallia*, VII, 1, 1949 (1951), p. 131. M. LABROUSSE, *Rev. arch.*, 6e série, t. XL, 1952, 2, p. 93-95.

(13) Nous devons les remercier ici, ainsi que M. le professeur P. Louis, de la Faculté des Lettres de Lyon, et M. J. de La Comble, conservateur du Musée d'histoire naturelle d'Autun.

(14) S. REINACH, *Orpheus*, 1909, p. 45, et *Gazette des Beaux-Arts*, 1900, I, p. 264.

(15) René THÉVENIN, *Origine des animaux domestiques*, Paris, 1947, p. 43.

INFORMATIONS

Antiquités Historiques

XIe Circonscription

M. Jean Jannoray, directeur

Pyrénées-Orientales

Perpignan (Ruscino). — M. G. Claustres, Conservateur de la Section archéologique du Musée de Perpignan, a poursuivi ses recherches à *Ruscino* en 1950, 1951 et 1952. Elles ont porté, pour l'essentiel, sur l'habitat préromain dont deux campagnes antérieures de sondages avaient révélé l'existence — attendue d'après les textes — à l'emplacement même où fut installée à l'époque d'Auguste la *colonia Julia Ruscino*. Les indications qu'elles ont procurées complètent utilement les résultats obtenus jadis par P. Thiers et H. Aragon lors de fouilles auxquelles on doit le dégagement partiel du *forum* de la colonie et la découverte de nombreux documents de la période gallo-romaine, notamment une belle série de dédicaces à des membres de la famille d'Auguste et à des fonctionnaires impériaux du Ier s. de notre ère [1].

L'oppidum de *Ruscino*, en bordure de la Têt, était un centre indigène important avant l'occupation romaine. Au cours des premiers sondages, qui avaient intéressé surtout la lisière occidentale du site, M. C. s'était attaché à fixer la stratigraphie de l'habitat. Elargissant ses recherches en direction de la zone des fouilles anciennes, il a pu, tout en précisant ses observations préliminaires, reconnaître qu'il s'agissait d'une véritable agglomération urbaine (cf. *Gallia*, VIII, 1950, plan, fig. 2, p. 108.

Aux trois niveaux précédemment distingués, un quatrième doit être ajouté, qui ne comporterait aucun vestige de constructions, mais seulement à même le sol naturel, des résidus d'occupation : déchets culinaires, tessons de poterie, cendres blanches. Il ne serait attesté qu'en quelques points de l'*oppidum*. La céramique qu'on y recueille, faite à la main, est fort grossière : seuls des plats tronconiques évoqueraient les formes des « champs d'urnes » avec leur rebord taillé en biseau et leur fond aplati; encore ne comportent-ils jamais l'ornementation de méandres incisés et de cannelures, si caractéristique de la vaisselle de ces « champs d'urnes ». Quant aux autres vases, ils n'ont rien à voir avec elle : coupes et pots à deux petites anses verticales attachées bas sur la panse, avec d'ordinaire un cordon en relief. Ils ont pour contexte de rares débris d'une céramique grise provenant de coupes évasées à pied marqué et d'amphores ovoïdes. La dureté de la pâte, les fines particules de mica qu'elle renferme, l'application d'un enduit sont les traits spécifiques de cette production, d'aspect plus archaïque que la poterie « phocéenne » de la seconde moitié du VIe s. qui est abondamment représentée sur les *oppida* languedociens. Elle serait, elle-même, à *Ruscino*, une vaisselle importée par les Grecs d'*Emporion* ou de Marseille [2].

(1) E. Espérandieu, *Insc. lat. de la Gaule (Narbonnaise)*, pp. 183-191

(2) G. Claustres, *Stratigraphie de Ruscino*, dans *Etudes Roussillonnaises*, I, 1951, pp. 135-195.

Le matériel de ce premier niveau d'occupation présente un facies identique à celui qui a été mis au jour par M. C. dans la nécropole à incinération de *La Pave*, près d'Argelès-sur-Mer [3]. Dans les deux cas, on a affaire aux résidus d'une occupation indigène, autochtone si l'on veut, dont il est à croire qu'elle a utilisé les *oppida*, jusqu'alors déserts, comme points d'appui pour se maintenir au moment où a déferlé dans la plaine languedocienne et roussillonnaise la première migration celtique, celle dite des « champs d'urnes », attestée en Roussillon même par la nécropole de Millas [4]. Il faut sans doute admettre qu'il y a eu coexistence dans la région pendant quelque temps des indigènes et des envahisseurs, ce qui expliquerait le type de certains documents de *Ruscino:* mais les envahisseurs ont glissé vers la péninsule ibérique sans avoir fait souche, en tout cas sans avoir submergé la population primitive. Les résultats obtenus en Roussillon rejoignent ceux qui ont été procurés en Languedoc, dans la région Narbonne-Béziers, ainsi qu'en Catalogne, par la découverte d'une série de cimetières à incinération au cours de ces années dernières. Ils nous invitent, une fois de plus, à ne pas confondre comme des témoins d'une même civilisation du premier Age de Fer — ce qu'on fait trop souvent sous le prétexte que toutes sont des « champs d'urnes » — les nécropoles des premiers envahisseurs celtiques, gens des *Urnenfelder*, associés à l'occasion aux Celtes des tumulus, qu'on reconnaîtra à Mailhac (tombes du *Moulin* et du *Grand-Bassin* I) ou à Pépieux (Aude), et celles des autochtones, qu'on retrouvera à Mailhac (Grand-Bassin II) et à Ensérune.

Au-dessus du niveau dont il vient d'être question, les trois strates qui furent précédemment signalées et dont chacune est datée par des poteries grecques ou italiotes ont été de nouveau reconnues sur tous les points de fouilles. La première conserve les vestiges d'un village de cabanes en pisé, de plan rectangulaire, habité pendant la seconde moitié du VIe s. et le premier quart du Ve : on constate que ce village possédait des forges, dont l'existence est révélée par la découverte de tuyères en terre cuite comparables à celles qui ont été mises au jour à Ampurias [5]. Quant aux foyers domestiques repérés lors des fouilles antérieures, il

3) G. Claustres, *La nécropole de La Pave*, dans *Rev. Et. Ligures*, XVI, 1950, pp. 140-150.

4) P. Ponsich-A. de Pous, *Le champ d'urnes de Millas*, dans *Etudes Roussillonnaises*, I, 1951, pp. 1-94.

5) M. Almagro, *Arch. Esp. de Arqueol.*, 1945, p. 79, fig. 13.

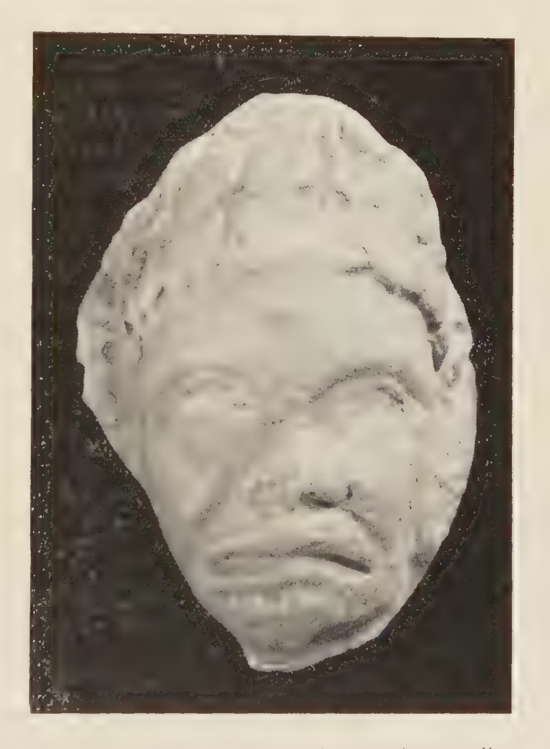


Fig. 1. — *Ruscino*. Tête de nègre en terre cuite (haut. : 0m 12).

s'avère qu'ils sont le plus souvent extérieurs aux cabanes.

Un hiatus qui aurait duré pendant la plus grande partie du ve siècle s'observerait ensuite dans l'occupation de l'*oppidum*. En tout état de cause, c'est au IVe s. que commence la construction de maisons en pierres, de plan rectangulaire comme les cases primitives. Elles s'étagent sur deux niveaux correspondant à deux phases distinctes, antérieures à l'installation de la colonie romaine, entre lesquelles la coupure s'établit dans la seconde moitié du IIIe s. et coïncide sans doute avec l'établissement de la primauté celtique sur la région languedocienne et roussillonnaise. Il est notable qu'à l'exception d'un seul graffite grec ...]ΛΗΦΟΡΟΣ[... sur un fragment de coupe attique du début du ve s. av. J.-C., tous les textes retrouvés, graffites sur les vases ou légendes des monétaires, sont transcrits à l'aide des signes de l'alphabet ibérique.

Il faut signaler encore les nombreux silos qui se rencontrent sur toute l'étendue de l'*oppidum* et qui n'auraient rien à voir avec le village de cabanes, à la différence de ce qu'on constate à Ensérune : ils auraient été creusés seulement au IVe s., pour rester en service jusqu'au début du IIe. L'un d'eux, en dehors de la zone principale des recherches, a livré en 1952 une belle tête de nègre (haut. 0^m,12) de style hellénistique, provenant d'une statuette de terre cuite (fig. 1). Rappelons aussi la trouvaille, au cours d'un sondage périphérique, d'un *modiolus* sorti de l'atelier du potier arrétin *Perennius* [6].

Reprenant les recherches de ses prédécesseurs à l'extrémité occidentale du

(6) R. LANTIER, *C. R. A. I.*, 1949, pp. 200-209.

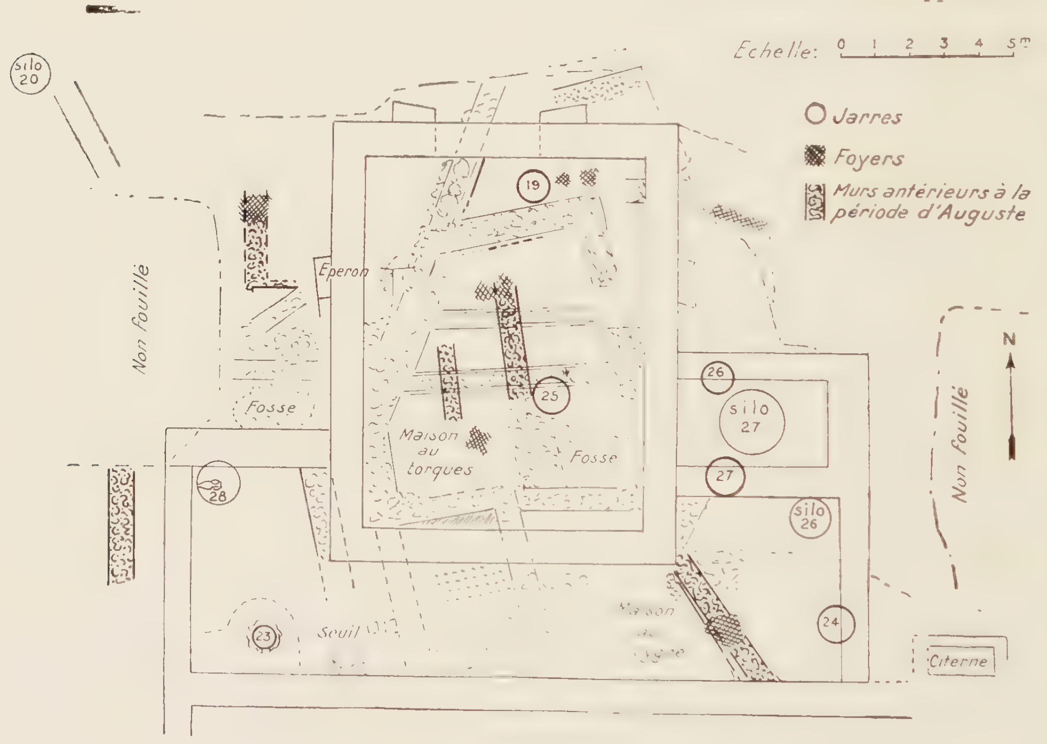


FIG. 2. — *Ruscino*. Plan des substructions à l'angle N.-O. du forum.

long côté nord du forum, M. C. a mis au jour un ensemble de constructions qui lui est attenant extérieurement et au milieu duquel se reconnaît une bâtisse de plan rectangulaire, aux murs épais de près de 1 m., mesurant intérieurement 11 m. × 9 m., d'orientation N.-S. (fig. 2 et 3). Aucune trouvaille assez caractéristique n'est jusqu'ici intervenue pour justifier l'appellation de « temple » que veut lui donner M. C. La date de son édification, qui a imposé la destruction de maisons plus anciennes, se placerait vers 20 ap. J.-C. (une marque arrétine de *Surus*, esclave d'*Avillius*, un fragment de lampe à vernis noir du type Dressel 9, dont le disque porte, estampée, une tête casquée de Mars).



Fig. 3. — *Ruscino*. Coupe sur les substructions (fouilles de 1952).

Aude

Mailhac. — M[lle] O. et M. J. Taffanel ont mis à profit des défoncements profonds opérés en 1950, 1951 et 1952 dans la plaine qui s'étend au pied de l'*oppidum* du *Cayla* pour fouiller de nouvelles sépultures dans la vaste nécropole à incinération, reconnue au cours des campagnes antérieures, qui couvre les lieux dits l'*Entari*, *La Redorte*, *le Grand-Bassin* et *le Moulin*. Cette nécropole groupe en réalité plusieurs cimetières distincts. Aux deux séries de tombes déjà repérées, dont l'une rappelle les sépultures tumulaires du plateau de Ger (*Grand-Bassin I*) et l'autre les ensevelissements de *La Pave* ou les plus anciens de ceux d'Ensérune (*Grand-Bassin II*), se sont ajoutées des fosses contenant un mobilier qui est celui des « champs d'urnes » de la plaine languedocienne et roussillonnaise, du groupe Pépieux et Millas par exemple : il comprend des vases de forme biconique, décorés par incision de motifs géométriques et naturalistes stylisés. La rareté du fer et des armes, la relative abondance d'objets de parure et de toilette en bronze, où se remarquent en particulier les rasoirs de type discoïdal, sont comme à l'ordinaire à noter.

Les ensevelissements que ce matériel caractérise correspondent à la première occupation de l'*oppidum* du Cayla, où il se retrouve dans les strates profondes : nous avons ainsi, côte à côte, l'habitat et le cimetière, l'un et l'autre antérieurs au milieu du VIe s. A cette date commence la seconde occupation de l'*oppidum*, où le niveau 2, daté par la poterie grecque, livre un mobilier de même nature que les tombes du *Grand-Bassin II* : pour cette phase encore, nous possédons la nécropole qui répond à l'habitat. Il est à remarquer que d'une époque à l'autre, le dépôt dans les tombes d'offrandes alimentaires a cessé. Un groupe de 35 sépultures du *Grand-Bassin II*, fouillées en 1952, a livré des documents intéressants : fragments de

coupes ioniennes, débris d'un plat de bronze dont le bord est orné au repoussé de perles, qui est de fabrication grecque [7], un javelot « tout en fer » et une agrafe de ceinture en bronze à trois crochets, comparables l'un et l'autre à ceux que l'on trouve dans la péninsule ibérique. Seules les sépultures du *Grand-Bassin I* n'offrent aucune correspondance avec l'*oppidum* [8].



FIG. 4. — Mailhac. Main en bronze d'une enseigne de manipule (haut. : 0m,14).

On signalera enfin la découverte à Mailhac en 1951, sur l'emplacement d'une villa romaine, à l'occasion d'un défoncement, d'une main ouverte en bronze (haut. 0m,14) provenant d'une enseigne de manipule, dont elle formait la partie supérieure, fixée à la hampe (fig. 4).

Sigean. — M. J. Campardou, président de la Société des Amis du Vieux-Sigean, a repris, en 1950, 1951 et 1952, l'exploration méthodique du tènement de *Pech-Maho*, qu'il avait amorcée avant la guerre. C'est, à quelque 2 km. au N.-O. de l'agglomération actuelle, un *oppidum* préromain de la « voie héracléenne ». Il se dresse sur la rive droite de la Berre, au point précis où, dans l'antiquité, elle se jetait dans l'étang de Bages et de Sigean, sensiblement plus étendu alors qu'il n'est aujourd'hui. M. C. s'est attaché à déterminer l'étendue de l'habitat qui s'y était installé en fixant le tracé de l'enceinte, de périmètre quadrangulaire, qui le protégeait. Edifiée en appareil rustique moyen à double épaisseur atteignant 1m,10, celle-ci a pu être dégagée entièrement aux versants sud et ouest, — ce dernier dominant la Berre, — et en partie au versant nord; elle a été simplement repérée au flanc oriental. Des contreforts extérieurs renforcent de place en place son côté ouest, dans lequel deux portes ont été reconnues; une troisième l'a été au côté nord.

En même temps que le rempart, M. C. a mis au jour, au versant ouest, une série d'habitations contiguës qui s'adossaient à sa face interne, selon un dispositif attesté dans la région, à Mailhac et à Ensérune. Dans celles-ci, un niveau archéologique homogène, correspondant à la phase ultime de leur occupation, a été atteint : sous une couche horizontale de plaques de calcaire feuilleté provenant de la couverture effondrée, une couche cendreuse, où se remarquent de gros morceaux de charbon de bois, résidus de la combustion de la charpente, renferme, avec de la poterie domestique, de la vaisselle campanienne (coupes « à poisson », tessons de coupes à palmettes estampées, dont une avec la marque NIKIA en croix [9]), de la

(7) Même vase dans P. JACOBSTHAL-R. NEUFFER, *Gallia Graeca*, fig. 16.

(8) O. et J. TAFFANEL, *La nécropole I du « Grand-Bassin » à Mailhac*, dans *Rev. Et. Ligures*, XVI, 1950, pp. 151-156; *Nouvelles découvertes archéologiques à Mailhac (Aude)*, dans *Bull. Soc. Et. Scient. Aude*, LI, 1950, pp. 1-19; LII, 1951, pp. 1-35 (t. à part); *Deux nécropoles à incinération à Mailhac (Aude)*, dans *Actes du Premier Congrès internat. des Et. Ligures* (Bordighera, 1952), pp. 59-68.

(9) Mêmes marques à Ensérune et Ampurias : N. LAMBOGLIA, *Per una classificazione preliminare della ceramica campana*, dans *Actes du Premier Congrès internat. des Et. Ligures*, p. 154.

céramique grise dite de la côte catalane et quelques fragments de poterie grecque de l'Ouest (pseudo ibérique peint). La date indiquée par ce matériel est le dernier quart du IIIe ou le premier quart du IIe s. av. notre ère. Il faut donc admettre qu'il y a eu dans cette période une destruction par l'incendie et un abandon, sans doute limités au versant ouest de l'*oppidum* : accident fortuit ou démolition par l'ennemi ? On notera, sans vouloir encore en tirer de conclusion, que cette époque est celle de la traversée de la région roussillonnaise par les troupes d'Hannibal en route vers le Rhône et la péninsule italique.

Dans l'une des pièces fouillées, la pièce 7, la couche archéologique dont il vient d'être question a livré un beau vase plastique en terre cuite, à vernis noir, d'origine vraisemblablement campanienne, figurant un personnage de comédie (fig. 5) : muni du masque, celui-ci est assis sur un siège en forme de dé cubique (haut. 0m,136). Ce document est le seul de cette sorte qui ait été jusqu'ici découvert sur le territoire de la France métropolitaine.





(Clichés G. Gaudron

Fig. 5. — Sigean (Pech-Maho). Vase plastique : personnage de comédie (haut. : 0m136).

d'emplacements libres au milieu des constructions de l'agglomération moderne, bâtie directement sur le site antique. Ces

Hérault

Agde. — M. R. Aris a poursuivi en 1950 et 1952, sur la butte du *Vieil Agde*, des recherches que rend malaisées le manque

difficultés ont orienté les travaux vers l'église Saint-Sever, aux abords de laquelle des niveaux gallo-romains avaient été reconnus. Les fouilles de 1952 ont été menées à l'intérieur même de l'église, qui remonte à la fin du XVe s. Elles ont abouti, à la découverte dans la nef, à quelque 2 m. au-dessous du pavement, de deux murs parallèles à ses longs côtés et, près de ces murs et à leur niveau, de sarcophages en calcaire, à couvercle, sans décor, dont les acrotères ont été arasées. Aucun mobilier n'y accompagnait le corps qu'ils abritaient. Ce sont là les restes d'une première église, de proportions plus modestes que celle qui l'a remplacée au XVe s., et d'un cimetière paléochrétien : celui-ci s'était constitué *ad sanctum* — Saint-Sever, mort vers 500 — et l'église avait été elle-même dédiée à sa mémoire. La comparaison avec Saint-Paul de Narbonne s'impose, bien qu'il s'agisse d'un ensemble sensiblement plus récent, qui est à situer entre le VIe et le VIIIe s., d'après le type des sépultures.

Ensérune. — Deux campagnes de fouilles ont été conduites sur l'*oppidum* en 1950 et 1952, avec la participation de M. l'Abbé J. Giry, Conservateur du Musée d'Ensérune. Elles ont eu un double objectif : 1°) Dégager le quartier de maisons qui s'étend, sur le plateau, à la lisière ouest et en contrebas du palier surélevé qui forme une sorte d'acropole à la pointe orientale de ce plateau; il s'agissait de réaliser ainsi une liaison entre les groupes d'habitations qui ont été autrefois mises au jour à l'amorce des pentes nord et sud aménagées en terrasse (fig. 6 et 7); — 2°) Reconnaître certains des secteurs non fouillés de l'*oppidum* (fig. 8 à 12).

1°) On a pu établir que l'acropole fut isolée au cours de la seconde phase d'occupation du site (425-225 av. J.-C.) par une muraille de direction N.-S., appuyée sur le rebord rocheux de cette zone en surplomb de quelque 4 m. sur le reste du plateau et articulée sur l'enceinte principale, qui courait d'Est en Ouest au sommet des versants nord et sud. Ce rempart intérieur est représenté, dans les niveaux profonds, par les vestiges d'un appareil rustique, épais de 0m,90, qui est fait de gros moellons en calcaire assemblés sans ciment. En même temps que de défense, il a servi de mur de fond aux maisons qui s'élevèrent au pied de l'acropole. Il semble donc que l'habitat ait été double pendant la deuxième période de son existence et se soit composé d'une ville haute de superficie restreinte, isolée à la manière d'un réduit, et d'une ville basse beaucoup plus vaste, qui s'était développée en direction de l'Ouest, où le retour de l'enceinte principale l'isolait de la nécropole.

Comme le rempart du versant sud, la séparation intérieure du plateau a éclaté lors des aménagements et de l'extension de l'habitat qui ont marqué la troisième phase d'occupation (225 av. J.-C.-30 ap.). Partiellement réutilisée sur certains points, détruite jusqu'aux fondations sur d'autres et remplacée par un mur nouveau, elle ne fait plus alors office que de soutènement.

Indépendamment de la prospection des niveaux plus anciens, la fouille a dégagé entièrement les maisons qui s'alignèrent ainsi du Nord au Sud en avant de cet *analemma*, et qui gardent une élévation assez importante. Une rue N.-S., raccordée à une voie E.-O., desservait ces maisons (fig. 6, 7). Dans celles-ci, les deux « temps » d'occupation qui ont été reconnus dans les constructions du quartier neuf aménagé vers 255 à l'emplacement de la nécropole dans le secteur occidental de l'*oppidum*, se retrouvent bien marqués par des strates distinctes : l'étagement dans chaque maison de deux sols en argile crue, séparés par une couche archéologique de 0m,50 à 0m,60, permet d'identifier



Fig. 6. — Ensérune. Rue de direction E.-O., à la lisière nord du plateau supérieur.



Fig. 7. — Ensérune. Maisons bordant au Nord la rue.



Fig. 8. — Ensérune. Construction en grand appareil (dernière époque) à la lisière sud du plateau.



Fig. 9. — Ensérune. La salle hypostyle (vue prise de l'est).



Fig. 10. — Ensérune. La salle hypostyle (vue prise de l'ouest).



Fig. 11. — Ensérune. La salle hypostyle (première et deuxième bases à partir de l'ouest).

une première période d'utilisation couvrant le dernier tiers du IIIe siècle av. J.-C. et le IIe (campanien du premier style, céramique grise dite de la côte catalane, « barret de copa ») et une seconde couvrant le Ier s. av. J.-C. et les premières décades du Ier s. ap. (« barret de copa », jarres italiques, poteries arrétine et d'*Aco*.) De l'une et l'autre phase, des remaniements sont intervenus dans l'économie des bâtisses : réfection du soutènement en arrière de telle pièce et remplacement de son appareil rustique par un appareil régulier du type pseudo-polygonal à décrochements (pièce 3), restauration du dispositif hypostyle de telle autre, avec remploi en fondations de fûts de colonnes en calcaire couchés sur le sol de manière à former un sommier portant de nouveaux piliers en bois (pièce 2). On observera, en effet, que certaine maison, remarquable par ses dimensions (8m,25 × 7m,75), comportait deux supports intérieurs disposés sur son grand axe N.-S. selon une formule attestée déjà dans le quartier d'habitations de la nécropole. On signalera également, dans la même maison, un silo converti en citerne, et dans presque toutes un *dolium* demeuré en place après avoir servi de resserre à provisions pendant la période 225-100 : celui de la pièce 3 est digne de remarque, avec ses trois cartouches imprimés sur l'épaule, où est figuré un personnage hirsute tenant une grappe de raisins, sous lequel se lit en caractère ibériques le mot *botiror*. Dans la phase finale de l'occupation, une grande citerne à parois stuquées fut aménagée pour alimenter en eau le quartier.

2°) Les sondages de reconnaissance pratiqués en divers secteurs ont abouti à la découverte, au versant sud, au droit de l'acropole, des vestiges d'une installation artisanale comportant deux bassins chauffés par un système d'hypocauste et une grande salle servant de resserre, où l'on reconnaîtra sans doute un atelier de foulon : elle est datée par les trouvailles de poterie romaine à parois fines et arrétine de l'époque d'Auguste (graffite *Stabilio* sur un fond de vase indigène). Plus à l'Ouest, au versant sud également, on a repéré deux murs en grand appareil régulier — appareil à peu près absent jusqu'ici à Ensérune — qui appartiennent à une construction dont la destination n'a pu être encore précisée (fig. 8), mais qui est datée de la dernière époque également (poterie sigillée gauloise des règnes de Tibère-Claude avec marques de *Gallicanus*, *Lucceius*, *C. Annius*). La trouvaille la plus intéressante qui ait été faite au cours de ces sondages a été celle d'une salle hypostyle dans la zone occidentale du plateau, un peu au Sud du quartier d'habitations qui s'est élevé à l'emplacement de la nécropole. Orientée E.-O., elle mesure intérieurement 13 × 6 m. Ses murs, épais de 0m,55, sont bâtis en mœllons assemblés avec de l'argile; ils conservent une élévation de 1m,60 environ au-dessus du niveau d'utilisation de la pièce, marqué par un sol en terre battue (fig. 9-10). La salle comporte cinq bases équidistantes disposées sur son grand axe médian : il s'agit d'éléments de remploi, dont deux sont des chapiteaux toscans retournés, ayant pour destination de porter des piliers de bois qui soutenaient la toiture (fig. 11). Alors que le sol de la pièce était jonché de tuiles à rebord de cette toiture et des clous de la charpente, on n'y a pas recueilli de moellons, ce qui laisse supposer que les murs conservés, dont un enduit stuqué recouvrait la face interne, ne constituaient qu'un socle et que la superstructure était en briques crues. La salle ouvrait librement à l'Est sur un espace vide où existe un petit bassin carré de 0m,90 de côté, profond de 1m,60, aux parois stuquées; elle était flanquée à l'Ouest d'une annexe à un niveau plus

élevé, dont le dégagement a été seulement amorcé. A son long côté nord une maison se trouve adossée : elle contenait le *dolium* découvert en 1934 (et actuellement exposé devant le Musée), qui porte gravé sur l'épaule à la pointe avant cuisson en grandes lettres ibériques, le même nom *botiror* que celui qui se lit dans le cartouche estampé du *dolium* dont il a été précédemment question [10].

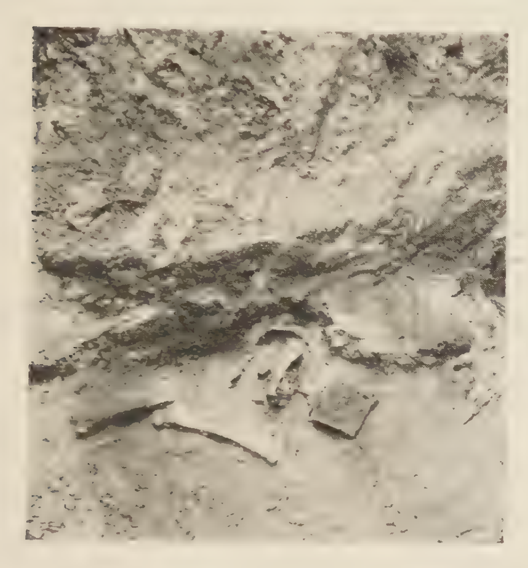


FIG. 12. — Ensérune. Vestiges d'une sépulture au-dessous du niveau d'utilisation de la salle hypostyle.

Cet ensemble a été implanté directement au-dessus des tombes de la nécropole, dont plusieurs emplacements et parfois des débris de mobilier ont été retrouvés (fig. 12). Quelle était la destination de la salle hypostyle, visiblement destinée à servir de lieu de réunion ? Les trouvailles qui ont été faites ne nous renseignent guère, sinon négativement pour interdire de croire qu'elle ait pu être religieuse : elles se composent en effet d'outillage en fer (une serpe et une serpette à douille), d'une fibule en bronze de La Tène III, d'un petit serpent en plomb, de monnaies (une pièce des *Neroncen* et un petit bronze de Marseille), de fragments d'amphores italiques, de tessons arrétins (un avec la marque de *Xanthus*, esclave du potier *Cn. Ateius* à l'époque d'Auguste), de débris de plats et d'*ollæ* indigènes de la série dite gallo-romaine précoce. On ajoutera de nombreux tessons sigillés, un bol arrétin entier d'*Ateius*, un skyphos de la série d'*Aco*, qui ont été recueillis dans le remplissage de l'*impluvium*. Ce matériel ne diffère pas sensiblement de celui que renferment les habitations. Il indique la phase finale de l'occupation et permet de fixer pour l'utilisation de la salle, dans on état ultime, la période 30 av. J.-C. 25 ap. J.-C. La disparate des bases implique, croyons-nous, que le dispositif hypostyle représente, à partir d'un état plus ancien, un réaménagement assez sommairement réalisé.

Fabrègues. — On signalera la mise au jour, au cours de travaux agricoles, d'importants vestiges architecturaux au lieu dit *Rieutor*, sur la rive droite du Coulazou, en bordure de la voie Domitienne, qui franchissait à cet endroit la rivière sur un pont à une arche, en partie préservé sous les remaniements du Moyen Age [11]. Il s'agit, immédiatement au Nord de la voie et parallèlement à celle-ci, dont le tracé est conforme à l'actuel chemin de terre dit « des Romains », d'un mur de direction E.-O., long de 45 m. env. Edifié en grand appareil à un seul parement large de $0^m,70$ (blocs en calcaire de $1^m,69$ et $1^m,94$ de long pour une hauteur de $0^m,48$-$0^m,56$), il garde par places une élévation de $1^m,20$ (trois assises). A son extrémité orientale, il se retourne à angle droit vers le Sud en bordure de la rivière. On songera évidemment aux restes d'une

(10) Photographie du *dolium* et du graffite de la maison du quartier de la nécropole dans Ph. HÉLÉNA, *Les Origines de Narbonne*, p. 305, fig. 190.

(11) *Carte arch. Gaule romaine*, fasc. X, pp. 9-10, n° 27.



Fig. 13. — Balaruc-les-Bains. *Aureus* de Trajan. (env. 4 fois grandeur).

mansio, que l'on comparera à celle qui a été naguère reconnue aux environs de Mèze (Hérault) et qui jalonnait pareillement la voie Domitienne dans son parcours languedocien [12].

Balaruc-les-Bains. — On ajoutera au chapitre des trouvailles fortuites la découverte récente, sur le territoire de la commune de Balaruc, d'un *aureus* de Trajan en très bon état, d'un type rare. Il est daté de la période 114-117 et apporte l'amorce numismatique des *vota*. Av. Buste lauré, drapé et cuirassé de Trajan à droite; en exergue : IMP. CAES. NER. TRAIANO OPTIMO AUG. GER. DAC. Rev. Le Sénat debout à gauche, tenant un sceptre et sacrifiant sur un autel devant le Génie du peuple romain, debout à droite, qui tient une corne d'abondance; en exergue : P. M. TR. P. COS. VI P.P. S.P.Q.R.; sous le symbole : VOTA SVSCEPTA (fig. 13) [13].

J. J.

XIIe Circonscription

M. Fernand Benoit, directeur

Bouches-du-Rhone

Marseille. — 1) *Cité antique : a*) La surveillance des travaux de reconstruction du quartier du Vieux-Port (M. F. Lalle-

(12) R. Arnaud-E. Candie, *Des voies romaines de la ville de Mèze et du site de Frontiana*, dans *Actes du Premier Congrès internat. des Et. Ligures*, 1950, pp. 218-232.

(13) V. H. Cohen, *Monnaies impériales*, II, p. 86, n°s 654 et 657; Mattingly-Sydenham, *Roman imperial coinage*, II, p. 270, n° 374.

mand) a permis de faire des observations intéressantes au point de vue de la topographie, et de découvrir un chapiteau ionique d'un grand intérêt, sans doute remployé dans le quai romain, *au pied de la butte Saint-Laurent.*

b) *En bordure du Quai du Port,* face au Pavillon de Santé (Consigne Saint-Jean), l'exploitation d'une tranchée de conduites de gaz et d'électricité a mis au jour un « dépotoir » romain, sur la croupe S. de la butte, en bordure de la rue du Quai (tranchées XXIV et XXV) : la couche romaine en place s'étage au-dessus d'un mur orienté E.-O., d'une hauteur de $0^{m},75$, reconnu sur 2^{m} de long, arasé à $1^{m},03$ au-dessus du 0 du NGF (repère 14 I du Fort Saint-Jean, coté 1,711). Fait en mauvais matériaux (2 assises de $0^{m},30$ à 40 de haut $0^{m},70$ de long.), il reposait à $0^{m},30$ env. au-dessus de la grève de sable marin, à proximité du littoral de l'époque romaine, qui venait en ce point rejoindre la croupe du Fort Saint-Jean.

Au niveau d'arasement du mur : 40 petits bronzes corrodés de la dernière époque du monnayage marseillais, après la conquête, au caducée ailé, au dauphin, à la galère; tessons d'Arezzo (marque C.P.P.E. *in planta pedis*), de La Graufesenque (bol forme 29, *Of. Pudent.*, à décor de médaillons de têtes laurées, à « coquille d'œuf » (avec rehaut de bandes au kaolin); lampes à volutes à « tête d'ibis », de l'époque d'Auguste, à bec en enclume et disque décoré; de la vallée du Pô avec masque scénique, etc.

Au palier supérieur, nombreux fragments de stuc, imitation de marbre jaspé, décor à bandes, rouge, vert, gris, bleu violet, noir.

c) *Vers le N., sur le flanc oriental de la butte Saint-Laurent,* un dépotoir a donné des fragments d'attique à figures noires et rehaut violet et d'ionien à engobe blanc (Larisa); un graffite archaïque (long. 13 mm.) sur rebord de coupe ionienne, caractérisé par l'étroitesse de

Fig. 1. — Marseille (Butte St-Laurent). Graffite sur rebord de coupe ionienne.

l'Y à haste verticale, la forme carrée du C (Γ à Rhodes, Corinthe ?), lié à l'A, et l'inclinaison des barres de l'E final (fig. 1) : YAACE.

d) A 50 mètres au N.-E. en retrait, le creusement d'un collecteur, à 1 m. sous le zéro du NGF, a permis de reconnaître les substructions d'un quai antique, aligné selon l'ancienne rue Fontaine-Rouvière, au croisement de l'ancienne rue Mayousse, *face à l'angle E. du Pavillon de Santé* (Consigne Saint-Jean). Parmi les matériaux appartenant à un mur coupé par la tranchée, deux fragments appartiennent à un chapiteau ionique.

La poursuite de la fouille, à l'E., a mis au jour sur 20 mètres de long un quai fait de grandes dalles, juxtaposées sans mortier ni fondation ($0^{m},90$ à $1^{m},10 \times 0^{m},80$ à $0^{m},65 \times 0^{m},40$ à 55), en pierre de la Couronne, avec trous de louve et incrustations de coquillages (balanes sur les faces latérales), appartenant manifestement à une construction romaine; 35 blocs transportés au Musée Borély.

Ce quai peut être daté du début de la seconde moitié du Ier s. de notre ère, par la découverte, lors de l'enlèvement du dallage, de fragments de poterie de La Graufesenque (Dragendorff 29 et 37), avec décor à métopes et marques OF. MOMMO et MOM., sur des fonds de bols, de l'époque de Néron à Vespasien (Oswald-Pryce, *Terra sigillata*, p. 53) et de vaisselle commune noire à reflet « azur ».

Il est donc vraisemblable de supposer que le temple, vétuste lors de la destruc-

tion de la ville par César en 49 av. J.-C., fut démoli ou tout au moins remployé lors de la restauration de la cité, faite grâce aux libéralités de Crinas, médecin romain de l'époque de Néron (Pline, *N. H.* XXIX, 9), auquel il faut attribuer le rempart oriental de la cité, portant des marques de tâcherons grecques (AP).

Le chapiteau, en pierre de la Couronne (banc gréso-calcaire), est de très grande



Fig. 2. — Marseille (Saint-Laurent). Chapiteau ionique en pierre de la Couronne (haut. au centre: 0m55 et dans l'axe des volutes: 0m57; long.: 1m80; larg. de l'abaque: 0m90).

proportion (fig. 2). Le lit de pose, recoupé par les lignes d'axe, a conservé l'incision d'une double circonférence : diamètre. 0m,85, correspondant au lit d'attente de la colonne, et 0m,255, cette dernière renfermant une cavité carrée de 0m,08 de profondeur pour la fixation d'un tenon rectangulaire. Le lit d'attente est percé d'un trou de « biche » pour le levage (long. 0m,145; larg. 0m,065; prof. 0m,18), creusé en demi-queue d'aronde selon la disposition de l'époque archaïque; de chaque côté, dans le sens transversal, sont creusées deux petites encoches rectangulaires parallèles (long. 0m,006; larg. 0m,0025; prof. 0m,004) pour la pose de l'architrave. L'archaïsme du chapiteau, de forme très allongée, est caractérisé par la proportion du *Kymation*, du canal et de l'abaque (ce dernier très étroit, 0m,05, est formé par le retour de l'astragale), par le profil convexe des volutes et du canal, en profond retrait (0m,095) sur la couronne d'oves, le profil bombé de ceux-ci, bordé d'un simple bourrelet, sans interposition du fer de lance qui ne paraît qu'à la base, et la forme cylindrique du balustre qui soutient la tranche latérale de l'abaque.

Il offre deux particularités : la substitution d'une feuille d'acanthe modelée à la palmette angulaire et la décoration du balustre par des enroulements avec palmettes et fleurs de lotus. Cette recherche décorative, à l'époque archaïque, se retrouve à Pæstum dans l'acanthe angulaire des chapiteaux du *pronaos* ionique du temple dit de Cérès, et à Syracuse dans la décoration du balustre d'un petit chapiteau du Giardino Spagna [1], ainsi que dans de petits chapiteaux votifs du ve s. (en Attique [2]). L'œil de la volute est orné d'un disque encastré de marbre grec (diam. 0m,10).

Ce chapiteau, de dimension colossale, appartenait à l'un des deux temples mentionnés par Strabon : le temple d'Artémis s'élevant sans doute à l'Est et dominant le rempart du côté de la terre, le temple ionique construit sur la butte Saint-Laurent correspondrait au temple d'Apollon delphinien, protecteur des marins et des colons. Il serait de peu postérieur à la fondation de Marseille : il remonte au début de la seconde moitié du VIe s. [3] — époque qui correspond à l'expansion de l'Ionisme en Méditerranée occidentale (Pæstum, Silaris, Velia, Ampurias) et à la diffusion de la céramique ionienne et attique archaïque.

(1) G. Cultrera, dans *Notizie degli Scavi*, 1943, p. 80, fig. 37 et 38.

(2) H. Mobius, *Attische Architekturstudien*, dans *Athen. Mitt.*, LII, 1927, p. 167 et 170.

(3) Je remercie MM. Roland Martin et R. Vallois des précieux avis et des références qu'ils m'ont aimablement donnés.

2. *Epave du IIe siècle av. J.-C.* — Une première expérience de fouille sous-marine est en cours, sous la direction du Cdt Cousteau, avec la *Calypso*, dotée d'un important matériel, et la collaboration de plongeurs bénévoles munis du scaphandre à air comprimé, qui permet l'autonomie des mouvements. La *Calypso* est équipée d'un compresseur et d'une « suceuse » avec panier-filtreur, destinée à l'aspiration de la couche de vase et de sable qui recouvre l'épave, de façon à la déterrer comme s'il s'agissait d'une fouille terrestre : le but envisagé est de dégager l'épave elle-même, dont la forme a été reconnue et dont ont été remontés des parties de bois recouvertes d'un blindage en plomb et divers organeaux également en plomb (anneaux de cargue avec trou pour le passage d'une corde, analogues à des anneaux de pierre trouvés à Délos). L'épave repose à l'Est de Marseille, à la pointe N.-E. du récif du Grand Conclu ou Grand Congloué (pointe de Cassis), au N. de l'île de Riou, sur la pente du rocher, par 36-45 m. de fond.

Le chargement de ce navire de commerce comportait plusieurs types d'amphores et de vaisselles, appartenant à deux régions différentes :

— *amphore grecque :* caractérisée par le renflement de la panse en forme de toupie, selon la tradition des amphores panathénaïques. Les amphores rhodiennes, avec marque rectangulaire ou circulaire sur le coude de l'anse, sont de deux grandeurs (haut.: 0m,80 et 0m,50, ces dernières à anse nervée). Une variété (haut. : 0m,79), à pied conique renforcé par une collerette, est caractérisée par le rétrécissement de l'embouchure, terminée par un bourrelet avec gorge, selon le type d'amphores hellénistiques de l'agora d'Athènes (SS. 5265) et de Thasos [4]. Un autre type, à col large et court, à lèvre inclinée, est d'origine imprécise, Grèce ou Grande-Grèce (exemplaires à Tarente, Lecce, Paestrum, Ischia, nécropole grecque de Gênes, etc...). La pâte, peu cuite, pleine de grains de quartzite et de tuileaux, est de couleur jaune clair, gris rose, avec défauts de cuisson. Ces amphores, enduites à l'intérieur de résine « mastic » (térébinthe, lentisque) comme les amphores rhodiennes, sont de deux formats différents : grande taille 0m,87 à 90 et petite taille 0m,71. La capacité des plus grandes atteint 26 à 27 litres, correspondant à la mesure de l'*amphora* ou quadrantal (80 livres de vin).

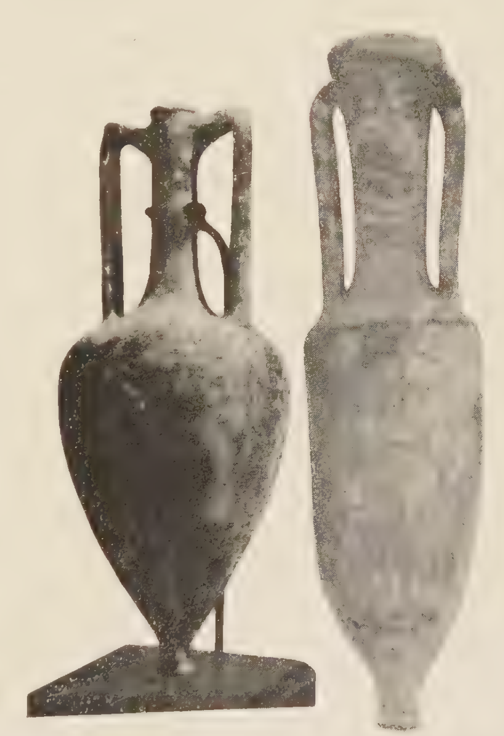


Fig. 3. — Amphore rhodienne (haut : 0m,50), petit modèle.

Fig. 4. — Amphore italique de Sestius (haut. : 1m,05), modèle le plus évolué du type.

— *amphore italique :* plus haute (1m,05 environ), à col très allongé mesu-

(4) *Bull. Cor. Hell.*, 1952, p. 273, fig. 75.

rant les 3/4 de la hauteur de la panse, plus évasé en haut qu'en bas, terminé par un goulot à lèvre parfois légèrement inclinée selon le type précédent, avec tendance à la verticalité de la lèvre, qui sera de règle au siècle suivant; elle est toujours séparée du col par une profonde gorge (fig. 4). Le col et la panse, rajustés lors de la fabrication, sont réunis par une épaule à arête vive, déterminant un angle obtus; les anses, sans nervure, sont rectilignes et très rapprochées du col. La panse marque également une transition; plus évasée en haut qu'en bas, elle tend à une forme cylindrique, avec brusque courbure à la base qui se termine par un pied massif.

Cette amphore, issue du type grec, constitue le prototype de Dressel I, qui prendra sa forme définitive au Ier s., av. J.-C. avec tendance à l'ovalisation de la partie basse de la panse. La contenance de cette amphore est de 19 litres seulement : elle représente une diminution sensible du quadrantal, qui ne sera atteint que dans les formes plus volumineuses du Ier s. (haut. : 1m,25). La pâte est également très différente de celle de l'amphore grecque : plus cuite, de couleur rouge-brique, elle est plus épaisse et plus résistante. L'analyse microscopique a révélé la présence dans la pâte de cristaux provenant de cendres des régions volcaniques, comme dans les amphores de Bâle [5].

Le rebord ou lèvre du col porte la marque estampée en relief, en caractères grêles d'époque républicaine, SES suivi d'une ancre ou d'un trident. Cette marque a déjà été trouvée au cours de fouilles terrestres, à Besançon, à Lezoux, avec l'ancre (*CIL*, XIII, 10 002, n° 470); à Besançon, elle comporte une variante SEST avec liaison des deux dernières lettres. Elle serait donc antérieure à une marque d'Alésia : S(ET liés)S suivi d'une étoile à 8 rais [6]. La même marque paraît avoir été trouvée à Cosa, en Etrurie (Mrs. Frederic Will, renseignement communiqué par M. G. Daux).

Cette double appartenance correspond au double chargement de vaisselle transporté par le navire :

— *bol à reliefs hellénistique*, dit de Délos (fig. 5), dont il n'est pas encore possible de localiser tous les centres de fabrication, à vernis mat et rebord rentrant vers l'intérieur (forme de 200 à 150 av. J.-C.), orné d'un calice avec feuillage et de deux bandes étroites d'entrelacs et de rosettes [7]. La pâte jaune clair, peu cuite, micacée, est toute différente des bols de ce type à vernis rouge corallin et pâte plus cuite, qui proviennent peut-être de fabriques italiques (*Gallia*, V. I, 1947, p. 82, fig. 2);

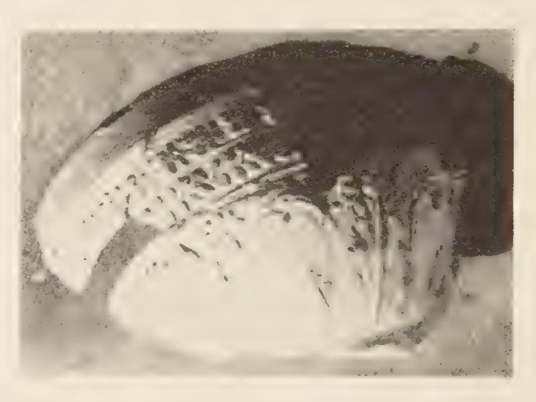


Fig. 5. — Fouilles sous-marines. Bol à relief hellénistique.

— *vaisselle campanienne*, à pâte rose (type A de la classification de N. Lamboglia) [8], décorée de bandes peintes à re-

(5) A. Grenier, *L'argile des amphores*, dans *Rev. Et. anc.*, 1944, p. 336, et *Man. Arch.*, II, 2, p. 633, n. 1.

6) Renseignement dû à l'obligeance de M. E. Thevenot.

7) F. Courby, *Les vases grecs à reliefs*, 1922, fig. 47, 2 et p. 373 et s. et fig. 76, 3 et 9.

8) *Per una classificazione preliminare della Ceramica campana* (*Atti del 1° Congresso intern. di Studi liguri, 1950*), 1952. [Quelques vases trouvés en 1953 sont des types B et C.]

haut blanc, parfois de rinceaux de lierre incisés avec petites feuilles cordiformes, de palmettes et de rosettes. La variété de types et de grandeur de chaque série constitue un assortiment complet de la vaisselle en usage à cette date et permettra de restituer les formes des tessons trouvés dans les fouilles, en même temps que de leur donner une date et une provenance précises (actuellement 2 milliers de vases entiers et fragments corrodés).

La présence de certaines formes, qui disparaissent au cours du IIe s., la coupe à pied élevé, munie de deux anses verticales en double cordelière nouée sur le sommet (fig. 6), le gobelet à embouchure étroite et anses verticales (fig. 7), le *guttus*, le plat à poisson, le balsamaire à panse bombée à la partie supérieure, la décoration enfin de bandes peintes et l'identité de pâte rose, très différente de l'argile rouge-brique de Sicile (Tyndaris) et « noisette » (rose cendré) de la majeure partie de la Campanie, permettent de trouver des points de comparaison dans la céramique de Minturnes (fouilles Kirsopp) et surtout d'Ischia (fouille G. Buchner), sans qu'il soit encore possible de conclure à une origine littorale ou insulaire. Ces formes et ces types se retrouvent dans les milieux de la fin du IIIe s. av. J.-C., à l'*oppidum* de la Teste-Nègre aux Pennes, près Marseille, à Ensérune, à Calaceite (prov. de Teruel), à Ampurias, etc., mais font défaut à Entremont, de date un peu plus tardive.

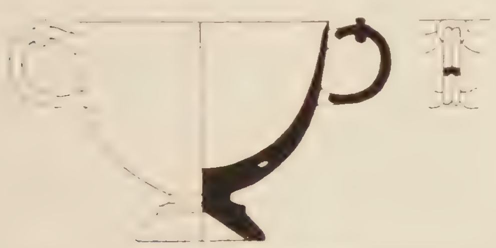


FIG. 6. — Fouilles sous-marines. Coupe campanienne à double cordelière (haut.: 0^m85).

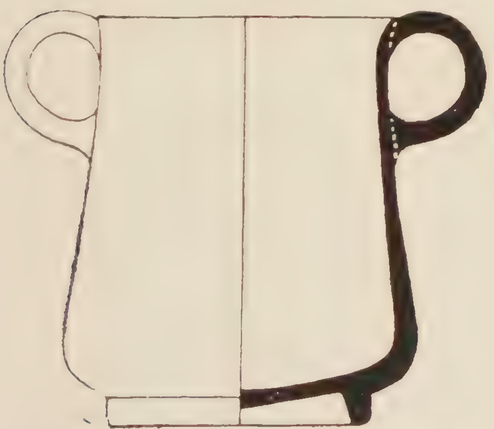


FIG. 7. — Gobelet à embouchure étroite (haut.: 0^m096).
Quelques ex. portent un graffite : ΤΗΣ ΥΓΙΗΣ ou ΤΗϹ ΥΓΙΗΣ, « à la santé d'Hygie ».

L'identification de l'armateur, qui était sans doute également fabricant d'amphores et de vaisselle, est encore hypothétique. Il est différent du négociant en vin italique dont le nom L.TITI.C.F. est estampé sur les bouchons de pouzzolane des a m p h o r e s de *Sestius*. Le gentilice de *Sestius* est connu de la région de Pouzzoles, Misène, Terracine, Velletri (*CIL*, X, 2396, 3371, 6392, 6603, etc.); mais la datation du chargement vers 200 amène à rechercher une identification à une époque plus ancienne, dans le monde des négociants de l'Italie du Sud, qui commerçaient avec la Grèce et en particulier avec Délos, entrepôt de la Méditerranée hellénique. Il serait en ce cas possible d'identifier *Sestius* avec un Ῥωμαῖος, originaire de Frégelles, sur le Liris, dans le Sud du Latium et l'arrière-pays de Gaëte, ΜΑΆΡΚΟϹ ϹΈϹΤΙΟϹ ΜΑΆΡΚΟΥ ΦΡΕΓΕΛΛΑΝῸϹ ἈΝΉΡ, qui obtint, vers 200, des habitants de Délos, un décret de proxénie en compagnie de Timon, banquier de Syracuse [9].

(9) J. HATZFELD, *Les Italiens résidant à Délos*, dans *Bull. de Corr. hell.*, 1912, p. 78; *Les Trafiquants italiens*, 1919, p. 239; P. ROUSSEL, *Inscr. gr.*, XI, IV (Délos), 1914, 757;

On pourrait donc, si l'hypothèse se confirme, reconstituer l'une des voies de commerce de Marseille. Le navire parti des Cyclades s'arrêta dans le golfe de Gaëte, peut-être à Ischia, pour compléter son chargement, avant de faire voile sur Marseille. Sa marque parvint par la vallée du Rhône et de la Saône jusqu'à Besançon et, dans le centre de la Gaule, jusqu'à Lezoux.

Ile Maïre. — La prospection de la *Calypso* (Cdt Cousteau et Fr. Dumas) a repéré deux épaves d'amphores, l'une à l'E., à la passe des Farillons, par 40 mètres de fond (type 1 de Dressel), l'autre à 50 mètres, à l'O. de la première, contre la falaise N., par 35 mètres, d'amphores sphériques « à la corde », présumées ibériques (type 20 B de Dressel-Péliehet) [10]. Une ancre en fer, incomplète (envergure des pattes 1m,30) a été trouvée dans les parages de la première épave (GERS de Toulon).

Entremont. — (Assistant R. Ambard). — La fouille, restreinte par l'occupation de la parcelle du sanctuaire, a porté sur les *insulæ* bordant la rue XVII (plan dans *Gallia*, VIII, 1950, p. 118). Le dégagement d'une ruelle sans issue de l'îlot XVI, au N. de la rue, a mis au jour un contrefort très bien conservé, jouant le rôle de tour, avec emploi de grands blocs de pierre de Bibemus. Céramique indigène et campanienne du IIe s., ibérique grise à côtes d'Ampurias; jatte ibérique carénée à anses (fig. 8), en terre très cuite extérieurement rouge-jaunâtre, lissée, présentant des cannelures horizontales demi-cylindriques, rehaussées de bandes peintes brunâtres : la forme est analogue à la poterie catalane trouvée à Ensérune [11] et se rapproche d'un vase à bourrelets en relief de *Glanum*, provenant d'une sépulture à incinération [12].

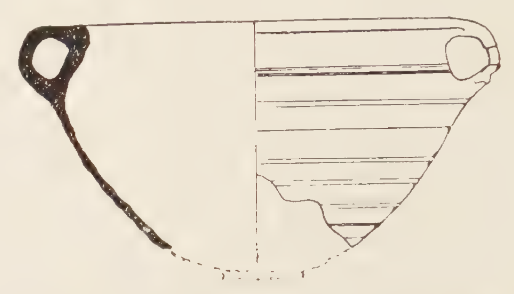


Fig. 8. — Entremont. Jatte ibérique à bandes peintes (haut. incomplète : 0m13 ; diam. intér. à l'embouchure : 0m23).

Fragments de lampes, dont 2 entières (anse et bec cassés), à réservoir caréné : l'une en terre rose avec trace de vernis noir de mauvaise qualité, d'un type fréquent dans la région marseillaise, (musée Borély, 6537, 10164, 10168, 10177, 9916) et dans la nécropole à incinération de *Glanum;* l'autre en terre grise, ornée de stries rayonnantes (long. 0,097), également représentée dans les tombes de *Glanum* [13], dont la date n'est guère antérieure à 123 av. J.-C., Anneaux de bronzes, pointes de trait en fer quadrangulaires (*pilum*), trois brins de corail, dont un travaillé en forme de pendeloque percée d'un trou, fragment de bracelet de verre bleu, à ner-

sur l'identification avec un autre Marcus de Frégelles, cité par Tite-Live (XXVII, 10, 35), voir Münzer, *R. E.*, II, 2, 1923, c. 1886 et 2035.

(10) Add. à la nomenclature de Dressel : E. Pélichet, *A propos des amphores romaines de Nyon*, dans *Rev. suisse d'Art et d'Archéologie*, VIII, 1946, p. 189 à 202; E. Thevenot, *La forme des tessons d'amphores*, dans *Rev. arch. de l'Est*, II, 1952, p. 160, fig. 20.

(11) *Corp. Vas. antiq.*, *Coll. Mouret*, pl. 35, 11.

(12) P. de Brun, *Sépultures gallo-grecques de Saint-Rémy*, dans *Provincia*, X, 1930, p. 31 et pl. 11, 9; Jacobsthal et Neuffer, *Gallia graeca*, dans *Préhistoire*, II, 1933, fig. 64.

(13) P. de Brun, *l. l.*, p. 35 et 39 et pl. I, 9 et 10; Jacobsthal, *l. l.*, fig. 66, *a* et *b*.

vure, orné de traits blancs (larg. 21 mm.) etc. Nombreuses monnaies : bronzes massaliètes au taureau (20), une obole à la rouelle et tête à gauche, une nouvelle pièce d'argent des Allobroges (1 gr. 90), tête casquée à droite et hippocampe (Blachet, *Monn. gaul.*, fig. 128).

Aix. — a) La réparation d'une canalisation d'eau, à —0,40, à l'extrémité N. de la *rue Loubon*, près du croisement de la rue Saint-Laurent, a fait retrouver la grande mosaïque blanche à double bordure noire de 10 m. de long. signalée en 1860 (*FOR* V, 20 et p. 68). La bordure est parallèle au *cardo* de la cité.

b) Des travaux de lotissement au N.-O. de la « Ville des Tours », à l'O. de la route d'Avignon, *en bordure de l'avenue Calendal* (tracé supposé de l'ancienne voie d'Arles), ont mis au jour la nécropole O. de la cité qui s'étendait à proximité de l'amphithéâtre, entre les chapelles Saint-Laurent et Sainte-Croix. Le site est connu par de nombreuses inscriptions païennes et chrétiennes (*FOR*, V, p. 72 et 75; *Gallia*, V, 1947, 1, p. 122). Au-dessous d'une couche superficielle d'ossements (cimetière des pestiférés ?), à 1m,60, sépultures en « lauses » et en tuiles orientées E.-O. et un sarcophage en pierre de Bibemus, en deux parties raccordées par des agrafes de fer, couvert de « lauses ». Aucune poterie dans les tombes (R. Ambard). Un sondage à proximité (au S.-E.) a permis de découvrir dans le clos du Prieuré (parcelle K, 2804) le rempart O. de la colonie, orienté N.-S.; d'une largeur de 2m,20, il présente un parement en petit appareil smillé, régulier, reposant sur une base en forte saillie (0,12); il est comparable par son épaisseur comme par sa technique de construction au rempart du *castrum* d'Arles, mis au jour sous les substructions de l'Amphithéâtre (*Gallia*, VI, I, 1948, p. 210). Cette découverte permet de préciser la superficie de la colonie, plus grande qu'on ne le supposait : elle englobait les thermes et sans doute l'amphithéâtre, où s'établit l'évêque (Notre-Dame de la Seds), au haut moyen âge, dans le quartier de la « Ville des Tours », qui doit son nom et ses fortifications aux ruines de grands édifices romains (Cf. *Gallia*, V, 1, 1947, p. 98 et VI, 1948, 1, p. 209).

Arles. — a) *Aliscamps* [14]. Le dégagement d'une portion du cimetière des Aliscamps à l'O. de l'église Saint-Honorat

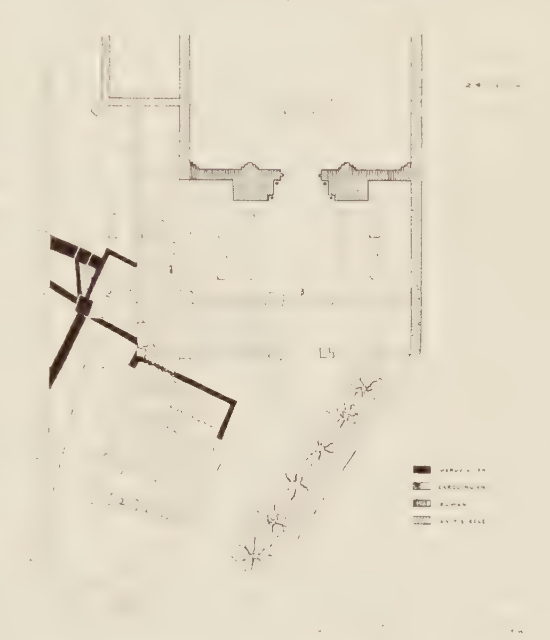


Fig. 9. — Arles. Plan des *areae* de la nécropole des Aliscamps. 1) sarcophage découvert en 1949; 2) sarcophage découvert en 1952; 3) linteau monolithe formant seuil de l'église carolingienne.

(*Gallia*, III, 1944, p. 257 et VIII, 1950, p. 119) avait mis au jour la nécropole paléochrétienne; subdivisée en *areae*, entourées de murs, selon l'axe N. O.-S. E. (fig. 9), enfermant des sarcophages de pierre,

(14) Un compte rendu paraîtra dans *Provence historique*, Marseille, 1952.

à couvercle monolithe à dalle plate ou en bâtière, selon le type reconnu au cimetière de Calliste à Rome, à Salone, à Tarragone, etc., et qui persistera jusqu'à l'époque mérovingienne. En raison du niveau d'eau, n'ont pu demeurer visibles que le haut des murs et les couvercles des tombes, dont la fouille est réservée. Le sondage précédent avait permis de les dater de la seconde moitié du IVe et du début du Ve siècle. Ces *areae* sont en partie détruites ou coupées par les constructions postérieures, édifiées selon un axe E. O., qui est l'axe de l'église : murs de l'église carolingienne réutilisés lors de la reconstruction romane, et parallèles à ceux-ci, murs d'une *area* de même époque, arasée au-dessous du niveau actuel du sol.

Un sarcophage de marbre, à décoration de strigiles et trois panneaux à figures, avait été découvert en 1949, dans cette *area*, appliqué contre le mur nord de l'église carolingienne. Un second sarcophage du même type a été mis au jour, à 10 m. à l'O. de cette *area*, à 3 m. sous le sol, orienté N.-S. : la face antérieure est ornée au centre de la figure du Christ tenant la croix, et aux extrémités des saints Pierre et Paul, tenant le rouleau de l'Evangile (fig. 10); les petits côtés sont ornés d'imbrications, qui se répètent sur la face postérieure : elles encadrent un double panneau à lattes entrecroisées. En outre, lors du remploi, au Ve-VIe siècle, les encadrements des panneaux de la face antérieure ont été décorés de rinceaux et d'une « frette crénelée », incisés; le motif de la frette, peut-être inspiré de l'art copte et de motifs analogues sur des mosaïques romaines, constitue un prototype de cette décoration qui sera courante à l'époque romane.

b) « *Cryptoportiques* ». — La poursuite des travaux de dégagement du « dépotoir » de la galerie N., faits par M. J. Formigé (*Gallia*, VIII, 1950, p. 120) a permis de retrouver dans la couche inférieure des deux dernières travées orientales (haut. de la couche, 0m,30 env.) un grand nombre de fragments de moulures et de revêtements de marbre; un bras droit avec main (phalanges brisées), portant la trace de l'encastrement du coude (long. 0m,44); une main droite d'homme, d'un modelé

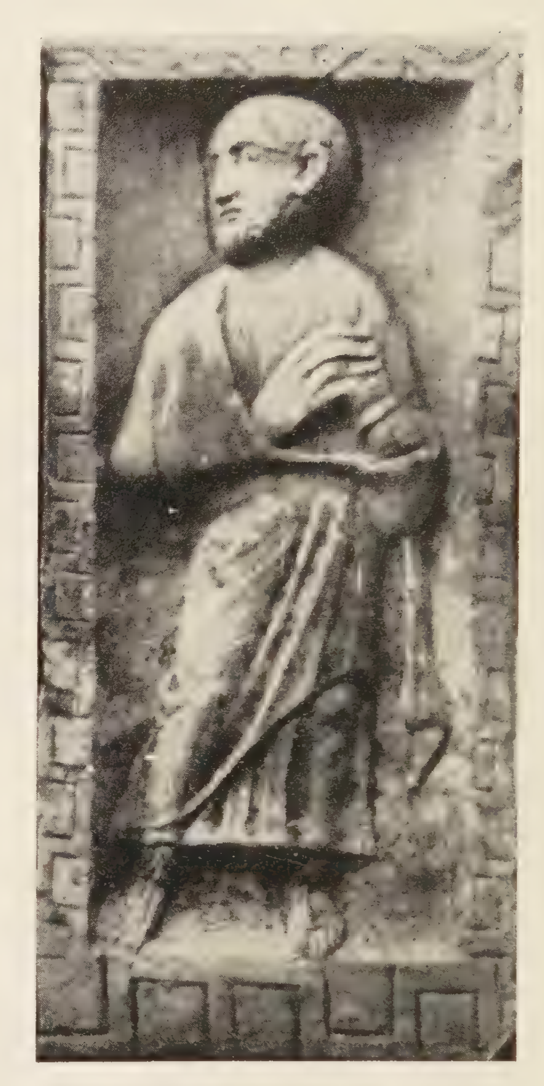


FIG. 10. — Arles. Figure d'apôtre, avec décor de frette crénelée, à l'extrémité droite du sarcophage des Aliscamps.

souple et réaliste, appartenant sans doute à la statue d'Octave (ayant deux tenons entre le pouce et l'index et entre le 4e doigt et la base du pouce); des fragments de la décoration du sanctuaire, de petite proportion : colonnette spiralée avec formé d'une étoile avec queue, allusion à la *stella crinita*, qui apparut à la mort de César et fut considérée par le peuple comme le présage de sa divinisation et de la fortune d'Octave (SUÉTONE, *Div. Iul.*, 88).

En outre, on a trouvé des fragments de



FIG. 11. — Arles. Pilastre, en marbre jaune, du sanctuaire d'Auguste, portant le dauphin à la comète (haut.: 0m32; lrg.: 0m13; épaiss.: 0m03).

acanthes débordantes (haut. 0m,35; diam. 0m,09/10), sur le type de l'art baroque du IVe style de Pompeï, de l'époque de Néron; et un haut de pilastre (fig. 11), en marbre jaune, orné de feuilles d'acanthe en méplat supportant un dauphin, dont l'œil est deux inscriptions sur plaques de marbre jaune, concernant deux duumvirs arlésiens de la tribu *Teretina* : l'une encore incomplète, portant le nom de *P. Prope[rtius ?]*; l'autre complétant le *cursus* de [*T. Iuli ?*]*us*, *IIvir* et *Augustalis*, précé-

demment signalée : elle mentionne l'un des collèges de quartier, fondé en 9 av. J.-C. à Rome (*CIL*, VI, 449), et le flaminat du [*divus*] César (cf. *CIL*, V, 7478), associé à Rome, d'une grande importance pour l'histoire du culte impérial :

D D
ob MERITA. IN. R. P.
[T. IVLI]O. T. F. TER.
*prim*OPILO. BIS.
*tribu*NO. MILITUM. BIS
*pr*ÆFECTO. *e*QVITVM. BIS
*pr*ÆFECTO. CASTRORVM
*p*RÆFECTO. FABRVM
PRÆFECTO. NAVIVM
EX CONLEGIO. HONORIS
ET VIRTVTIS
IIVIR. BIS. AVG[VST]
FLAMINI. ROMÆ. ET [DIVI]
CÆSAR[IS]

(haut. 0m,85; larg. 0m,66; ép. 0m,025; lettres 0m,045, dernière *l.* 0m,06).

Le déblaiement de l'avant-dernier soupirail ouvrant sur l'*area* a permis de relever la coupe du mur (ép. 2m,30) et de reconnaître son parement externe : le soupirail (haut. 0m,53; larg. 0m,63 env.), (fig. 12) protégé par des barreaux transversaux dont on voit trois trous d'encastrement dans les piédroits, repose sur une moulure de 0m,33 de haut formant plinthe au-dessus de la bordure dallée qui entourait l'*area* : ce dallage, large de 0m,98, est creusé d'un caniveau de 0m,30 d'ouverture et 0m,20 de profondeur, qui recueillait les eaux de pluie; il est analogue à celui qui avait été découvert au pied de la face N. des Cryptoportiques. Aucune trace du dallage de l'*area* n'est visible.

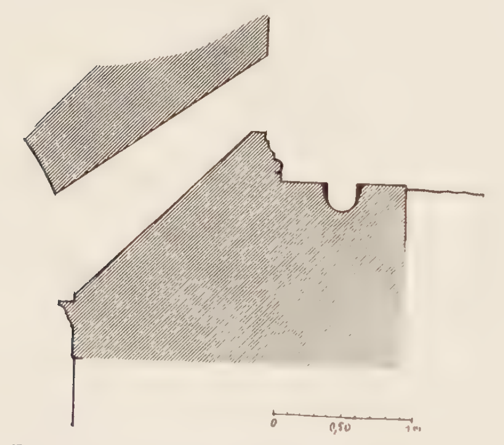


Fig. 12. — Arles. « Cryptoportiques ». Coupe d'un soupirail des *horrea* (à g.) ouvrant sur l'*area* (à dr., avec rigole).

Le mur, qui limite à l'E. cette section des « *Cryptoportiques* », forme l'arrêt de la galerie, suivant la même disposition qui avait été reconnue à la galerie Sud; grossièrement appareillé à l'extérieur (ép. 0m,80), il servait de substruction à un remblaiement plus élevé que le niveau des Cryptoportiques. Le mur N. de cette galerie se prolonge vers l'E. par un mur en retrait de 0m,25, établi sur des assises de blocs maçonnés, servant de fondation, à un niveau de 0m,40 plus haut que le sol des Cryptoportiques.

A l'Est de cette *area*, dans l'alignement de la rue de l'Hôtel-de-Ville, qui suit le tracé de l'un des *cardines* de la cité, a été retrouvé, sous la cave de l'immeuble Rigot, le dallage de la voie romaine, avec trottoir surélevé de 0m,24, qui bordait la face orientale de l'*area* des Cryptoportiques, à un niveau légèrement plus haut que celle-ci.

Les Saintes-Maries-de-la-Mer. — Le gisement d'amphores signalé par M. S. Gagnière, à l'O. du village, dans les alluvions du littoral, où débouchait un ancien bras du Rhône (*Gallia*, VI, I, 1948, p. 213) a donné un nouveau bouchon de pouzzolane de la *gens Pomponia* qui doit sans doute être identifiée avec les *Pomponii* de Cumes et Pouzzoles (*CIL*, X, 2792, 2870 et s., 3684) : légende circulaire, très corrodée, portant, semble-t-il, une estampille unique : CN·..· || POMP... avec liaison des deux dernières lettres (Dr. R. Beaucaire, Musée du Vieil-Istres).

A l'O. du petit Rhône, au Grand Radeau, M. L. Poumeyrol a recueilli un col d'amphore de type italique (Dressel, I), à embouchure très évasée, présentant un étranglement pour la fermeture (bouchon de liège et opercule en pouzzolane); un denier de *Cn. Pompeius Magnus*, frappé en Espagne avant la bataille de Munda (46-45 av. J.-C.) [15], peut-il servir à dater l'épave ?



Fig. 13. — Port-de-Bouc. Fragment de sarcophage (haut.: $0^{m}70$; larg.: $0^{m}40$; épaiss.: [illegible]).

Port-de-Bouc. — Le dragage de la passe, à 25 m. au N. de la tour et à 13 m. de profondeur, a mis au jour les restes d'une épave, avec membrure du bateau et jas en plomb. Le Dr. Beaucaire a pu recueillir avec celui-ci, un tambour de chapiteau corinthien en marbre, de bonne facture ($0^{m},40$ diam., $0^{m},20$ haut. et un fragment de relief en marbre : la plongée d'un scaphandrier en 1952 a permis de retirer un second fragment s'ajustant au premier, appartenant à un sarcophage hellénistique, de grande taille (fig. 13) : sur un autel décoré aux angles de têtes de bélier et sur les flancs d'une aiguière et d'une patère, d'un *lituus* et d'un aspersoir, se dresse un candélabre, orné de deux Victoires volant, tenant une couronne, d'un bouclier et d'une lance et d'une « tête coupée »; le motif est accosté de deux panthères.

Fos. — Les amis du Vieil-Istres continuant leur prospection sous-marine des alluvions du littoral (*Gallia*, VIII, 1950, p. 123), ont recueilli une très belle tête



Fig. 14. — Fos-sur-Mer. Tête féminine d'applique en ivoire (haut. : $0^{m}05$; épaiss. ; $0^{m}035$).

15) Babelon, *Monn. rép. rom.*, II, p. 314. 9

d'applique hellénistique en ivoire (haut. 0m,05; ép. 0m,035; fig. 14), un skphos à anse avec poucier, orné de feuillages de laurier, à émail plombifère, du début du Ier siècle de notre ère, une seconde colonne à encorbellement, un fragment de cancel de pierre orné de croix non ajourées (IVe-Ve siècles) et des amphores (types 1 et 20 de Dressel).

Fontvieille. — Les petits plateaux qui dominent au N. le site connu par ses allées couvertes » de l'âge du Bronze, constituent des habitats importants de l'époque de La Tène. M. L. Poumeyrol a recueilli sur la colline du Castelet qui défendait à l'E. l'accès des marais (pas de *Crocus* au moyen âge) et sur un petit plateau à 300 m. au N. (quadrillage Lambert 788, 9-160), des tessons de phocéen et ionien, de la céramique indigène et campanienne et 4 oboles à la roue massaliètes (oboles à tête d'Apollon à gauche), 1 nimoise (buste casqué à droite et légende NEM. COL.), etc.

Saint-Chamas. — Au cours de défoncements dans le domaine de la Suriane, sur la rive N. de l'étang de Berre, région riche au point de vue épigraphique (*FOR.* V, 285 et 314), M. Lafran a trouvé trois stèles de pierre à sommet arrondi du Ier siècle, ne comportant pas la mention D.M.:

1. VITELLIAE || VIELL. F. SABINAE
(haut. de la stèle : 0m,54; larg. : 0m,50; ép. : 0m,455; lettres : l. 1, 0m,07; l. 2, 0m,06)

2. TVTAE. (*f.*) || REBVDI
(haut. de la stèle : 0m,42; larg. incomplète : 0m,40; ép. : 0m,32; lettres : l. 1. 0m,07; l. 2. 0m,05).

3. TILL(*ae*) || QUIETAE || VIVUS. POSIT
(haut. de la stèle : 1m,10; larg. 0m,445; ép. : 0m,20; lettres : 0m,055).

Marignane. — Au quartier des Plaines, une stèle analogue, provenant de la terre du Grand Cellier, où ont été trouvés des sépultures et des débris de colonnes, sert aujourd'hui de borne à la commune de Lançon; elle porte un gentilice fréquent dans la région marseillaise :

L.COR(*nelio*) LUCINO || FIRMINA
VIRO || SUO

(haut. de la stèle, visible : 0m,65; larg : 0m,55; ép. : 0m,20; lettres : l. 1 et 2 : 0m,05; l. 3 : 0m,065).

(MM. A. et O. Sicard).

Calissane (com. de Lançon). — Le défoncement des terres pour une rizière, au S. du Fossé Méreuil, avait arasé en 1949 une butte et mis au jour des substructions de murs et un puits, alimenté par un cours souterrain de la Durançole. Ce site comportait un lieu de culte : parmi les fragments recueillis à Calissane, signalés par M. J. Gourvest et donnés au Musée Borély par les Ets Verminck, une vasque de pierre (diam. 0m,61; haut. 0m,17) a révélé au lavage une dédicace, en lettres grecques, de *Gilliacos*, [fils de] *Porcixios*, à [Apollon] *Belinos*, déjà connu dans la région par les inscriptions latines de *Belinus* à Gréasque et Pourrières (ESPÉRANDIEU, *Inscr. lat. de Gaule*, 34 et 43; *CIL*, 401 (?). Sur la panse :

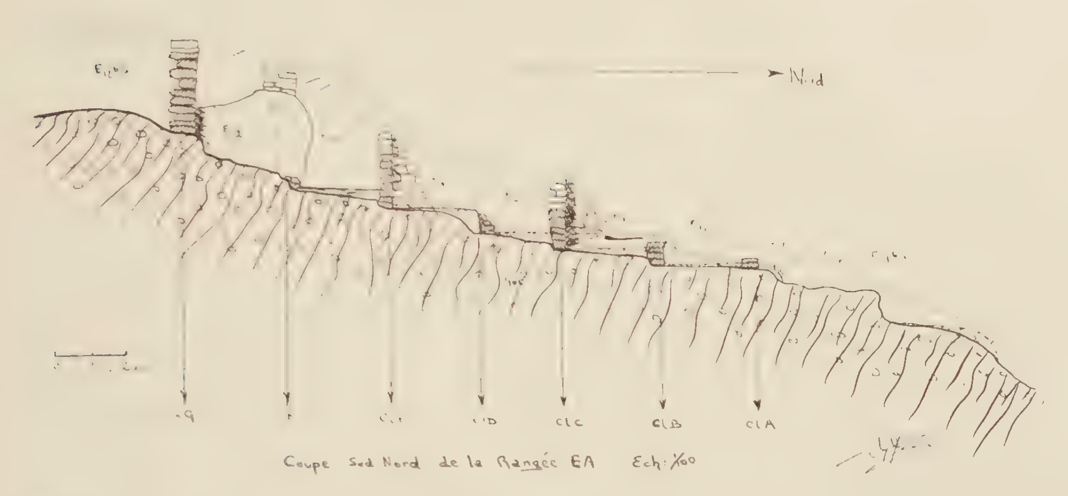
ΠΟΡΕΙΞΙΟΥ ΓΙΛΛΙΑΚΟΣ ΔΕΔΕ
ΒΕΛΕΙΝΟ,

au-dessus de ce dernier mot, sur la tranche :

ΒΡΑΤΟΥΔΕ (IIe-Ier s. av. J.-C.).

A noter la forme lunaire du premier E et carrée des cinq autres, et, dans le nom de Belinos, la diphtongaison EI qui est courante dans les inscriptions latines de la fin de la République et est attestée dans les dédicaces du mausolée de Saint-Remy et du pont de Saint-Chamas. La formule finale, caractéristique des inscriptions grecques de Nimes et d'Orgon, l'apparente aux dialectes osque et ombrien.

M. J. Gourvest a commencé une fouille



Relevé L. Chabot.

Fig. 15. — *Oppidum* des Pennes. Coupe d'une file de cases adossés au rempart Est, selon une ligne S.N.

à cet emplacement, retrouvé l'alignement de la base du grand mur N. S., en petit appareil grossier sans liaison de mortier, et vidé un puit (abondante céramique).

La Teste-Nègre (com. des Pennes-Mirabeau). — Les fouilles de G. Vasseur, sommairement publiées par Mgr Chaillan[16], et les sondages de Malzac et Pennington avaient montré l'intérêt de cet *oppidum* étagé sur les deux versants d'une colline abrupte. MM. L. Chabot et J. Féraud ont dégagé sur le flanc N. une file de cases en gradin, appuyée vers l'E. au rempart, dont le front N. a été entraîné par les éboulis (fig. 15). Les cases à une seule pièce ont leur entrée sur une ruelle très étroite ménagée à l'O.; elles sont entaillées dans le roc; les murs en pierres sèches, réunies par un mortier d'argile, supportent des briques d'argile crue avec paille hachée, selon une technique déjà rencontrée à l'*oppidum* des Caisses à Mouriès; certaines ont pu être retrouvées intactes ($0^m,40 \times 0^m,25 \times 0^m,10$). A l'intérieur des cases E 1 et 11, grains d'orge et de blé, seigle, vesces, lin et fragment d'étoffe incarbonisés; fibule à ressort allongée de La Tène II; vaisselle campanienne à palmettes (type A de N. Lamboglia), marseillaise et indigène, lissée à la raclette.

Certaines cases paraissent établies sur un habitat plus ancien (haches polies, pendeloque en pierre percée d'un trou, éclats de silex). Ce type de village en gradin sur le versant d'une colline abrupte se rapproche du type d'habitat « ligure » du Mont Garon à Sanary (*Gallia*, VIII, 1950, p. 128), du Pain de Sucre (Verduron) près de Marseille et d'habitats ibériques (Puig Castellar en Catalogne : *Ampurias*, IV, 1942, p. 87).

(16) *L'oppidum de la Teste-Nègre aux Pennes* (*Ann. Fac. Sciences de Marseille*, XXIV, 2, 1917); *FOR*, V., 132.

VAR

Fréjus. — L'étude de l'aqueduc par M. P. A. Février lui a permis de retrouver dans le vallon de l'Auriasque une carrière

de porphyre avec traces d'extraction, qui a servi à sa construction; elle est comparable à celle des Caous, près de Boulouris. Les grands blocs de porphyre étaient ensuite retaillés en moellons sur le plateau qui domine la carrière, à proximité du chantier. Chantier militaire, ainsi que le montre le relief d'un buste de légionnaire, dont la cuirasse est ornée

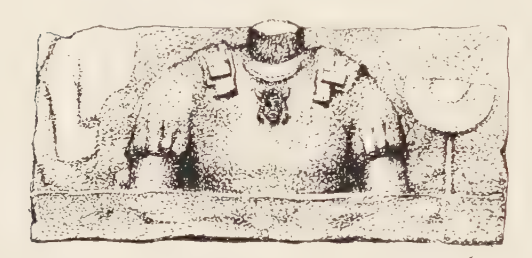
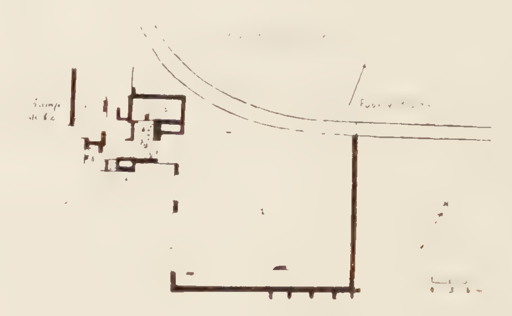


Fig. 16. — Fréjus. Buste, sculpté sur une dalle de grès encastrée dans l'aqueduc.

d'une tête de Méduse ailée, sculpté sur une dalle de grès au-dessus d'une arche des « arcs Bouteillière » (fig. 16).

Sur la citadelle Saint-Antoine, au S. O. du port, a été découverte à peu de profondeur une tête d'enfant en marbre, les cheveux noués en bandeau, très corrodée [17].

Tourves. — Dans le domaine de Muscapèu, les fouilles de M. Ambard, à une centaine de mètres au S. et en contre-bas du four précédemment signalé (*Gallia*, VIII, 1950, p. 128), ont mis au jour une série de pièces (fig. 17), qui précisent l'importance de la *villa*, notamment une grande terrasse ($32^{m},65$ au S.; 22^{m} au S.O.; 28^{m} au N. E., côté où la muraille continue dans une vigne), aux murs en petit appareil très soigné épaulés par des contreforts (2), et un ensemble de constructions groupées au N.-O. de la terrasse : réservoir à eau ($1^{m} \times 2^{m}$) (2), canaux (3,4), salles bétonnées et plus au N. salles à pavement de marbre, incomplètement



Relevé R. Ambard.

Fig. 17. — Tourves. Villa romaine de Muscapeu.

dégagées. L'une d'elles ($6^{m},10 \times 3^{m}$) (5) est bâtie sur un hypocauste communiquant avec le foyer par une double canalisation de plomb et d'argile encore en place dans l'épaisseur du mur. Trois autres hypocaustes (6, 7, 8) ont été également reconnus à proximité; les bâtiments ont subi des réfections successives que permettront de préciser les fouilles ultérieures, prévues dans les parties du domaine non complantées de vignes, en particulier dans le champ de blé situé à l'O.



Fig. 18. — Bréganson. Amphore grecque du VIe-Ve siècle (une anse manquante) haut.: $0^{m}44$.

(17) P. A. Février, *Récentes découvertes arch. de Fréjus*, dans *Provence historique*, III, 9, 1952, p. 71 et fig.

Breganson. — Le petit port de Περγαντίον, cité par Etienne de Byzance, qui fut au moyen âge un poste de signalisation et de garde de la côte, a été prospecté par M. P. Combalot; le sable paraît recouvrir par 5m de profondeur une épave : amphores à pâte micacée, de type ionien, de forme presque sphérique, à col court à bord plat et petites anses nervées, terminées par un bouton (fig. 18). Sur la panse, graffite VA liés (musée Borély, 8370). La forme sphérique se retrouve à Ampurias, tandis qu'à une époque plus tardive, elle tend à devenir ovoïde, quelquefois avec une épaule marquée (forme de toupie) [18].

Anthéor. — De nombreux bouchons d'amphores ont été prélevés de l'épave déjà signalée (*Gallia*, VIII, 1951, p. 129); une amphore avec bouchon en place au « musée du Vin » de Beaune. L'inscription osque, interprétée par J. Heurgon, présente des variantes : M C. LASS (*ius*), avec [19] ou sans [20] point entre les deux premières lettres. La panse porte des signes gravés avant cuisson : S S sous l'attache de l'anse, EM (?) liés, en écriture rétrograde (Ph. Diolé).

Une seconde épave, du milieu du Ier s. de notre ère, au N.-O. de la balise « La Chrétienne », en mauvais état superficiel, a donné des amphores piriformes, à panse ventrue vers le bas (variante du type Dressel 8), se prolongeant sans épaule marquée par un col très évasé sans collerette.

Le Dr. Piroux (Club d'Antibes) a reconnu une épave en bon état superficiel, au large de Porquerolles : amphores de forme fuselée, très allongée (type 48 de Pélichet).

Saint-Aygulf. — M. R. Chaussebourg (Club de Cannes) a relevé le profil du vivier étudié en surface par le Dr. Donnadieu [21]; le bassin compartimenté par trois murs (de 0m,80 d'ép.), communiquant par une ouverture, a une profondeur de 1m,60 env. sous le niveau de la mer, qui affleure le haut des murs.

Alpes-Maritimes

Antibes. — La construction d'une maison sur le front de mer, à l'emplacement du rempart du *castrum*, a permis à M. Dor de la Souchère de dégager le parement intérieur de la base d'une tour carrée, en petit appareil; elle paraît recouvrir un vestige de mur plus ancien.

A l'Oliveraie, route de Saint-Jean, M. J. H. Clergues, au cours d'aménagements du terrain, a mis au jour les restes d'une *villa* avec bassins bétonnés, traces d'hypocaustes et dallage de gros blocs. *Tegulæ* (0,03-4 d'ép.) portant la marque MARI, fréquente au Ier s. sur la côte, de Monaco, Cimiez jusqu'à *Olbia*, Saint-Cyr, etc., Marseille (docks romains), Ampurias, Tarragone (*CIL, II*, 4697 13) — sans doute d'importation; céramique campanienne, ibérique grise, vases à paroi fine, La Graufesenque; fragment décoratif avec pampres, de bronze.

M. R. Garreau, avec la collaboration de M. Nicot et du « Club de la Mer », a re-

(18) A Marseille, Port-Cros, Saint-Blaise (H. Rolland, *Fouilles de Saint-Blaise*, 1951, p. 72, fig. 23), au Cayla (Taffanel, dans *Gallia*, V, 1947, p. 143), à Agde, à Mantoche, au Mont-Lassois, etc... (Déchelette, *Man. Arch. préhist.* II, 3, p. 1047, fig. 431, 1 et p. 1048).

(19) J. Heurgon, *Les Lassii pompéiens et l'importation des vins italiens en Gaule*, dans *La Parola del Passato*, Naples, 23, 952, p. 118; Ph. Diolé, *Promenades d'Archéologie sous-marine*, 1952, pl. IV.

(20) Photo Broussard, *Club alpin sous-marin*, Cannes, V, 1950; exemplaire musée Borély (8376), grav. dans *Gallia*, VIII, p. 129, fig. 17.

(21) *Le vivier maritime de la Gaillarde*, dans *l'Institut des Fouilles de Provence et des Préalpes*, I, 1926-28, p. 163; *FOR*, II, 9*a*; cf. 7*a* et 11.

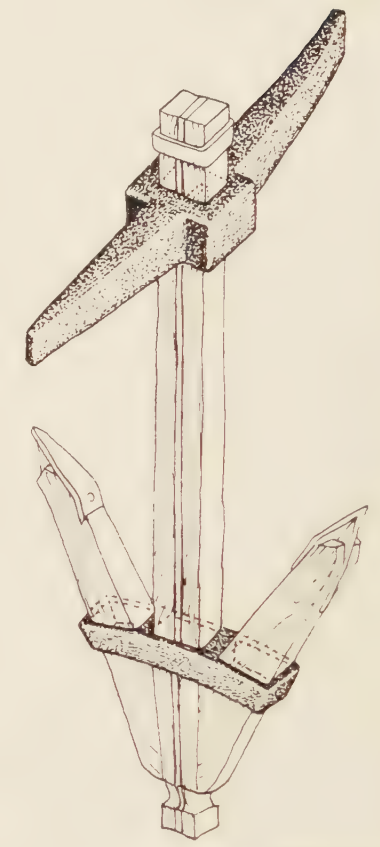
péré sur 80^m de longueur un arasement du rocher, à —0,80 sous la mer, sans doute substructions du quai romain, à l'O. et au pied du Fort-Carré. Au fond de l'anse Saint-Roch, ancien port à demi colmaté, a été identifiée une épave, enfouie sous une profonde couche de vase : une prospection du « Club de la Mer » permet de la dater de la seconde moitié du IIIe s. de notre ère : lampes à anse perforée et bec court, gobelets ovoïdes à reflet luisant et à vernis noir (bandes incisées et dépressions sur la panse, du type du N.-E. de la Gaule), gobelet à 3 anses enduit intérieurement de résine, grandes amphores cylindriques à col court, d'un type voisin de Dressel 26 et 27 et Almagro 50 [22].

Plusieurs éléments d'ancre en plomb ont été recueillis par le « Club de la Mer », comprenant une pièce nouvelle et inédite : jas de type habituel et collier d'assemblage, percé de trois ouvertures carrées, séparées par des tenons mortaisés (fig. 19)



Fig. 19. — Antibes. Jas d'ancre et collier d'assemblage en plomb, de la Sèche de Saint-Pierre (long.: du jas, 1m35; du collier, 0m70).

pour le passage de la partie inférieure de la verge et des pattes de l'ancre (haut fond de Péquerolles; Sèche Saint-Pierre,



L. Ducaruge del.

Fig. 20. — Antibes. Reconstitution de l'ancre.

en face l'Ilette: la Tradelière, récif à l'E. de l'île Sainte-Marguerite, etc.) (fig. 20).

M. R. Garreau a identifié des viviers circulaires, communiquant entre eux, près du quai de l'anse Saint-Roch, et des viviers rectangulaires (4m,60 × 3m), avec murailles à fleur d'eau, à la Genestrière, à 50m du bastion Saint-André.

Oppidum du Mont Bastide (*Eze*). — La continuation des fouilles de M. E. Octobon lui a permis de rectifier et préciser la description faite en 1905 par le chan. de Villeneuve (*Les Castellaras de la région de Monaco*) : un nouveau plan a été levé (cf. *Gallia*, VIII, 1950, p. 130). Occupé par

(22) Formes nouvelles 50 et 51 dans l'*Archivo esp. de Arqueología*, XXIV, 1951, p. 110 et 111.

les Romains, il a une infrastructure plus ancienne, qui montre l'adaptation de l'habitat au rocher. Mais c'est aux Romains qu'il faut attribuer la construction des murs des cases et le système de canalisation avec bassins bétonnés et chaulés (fig. 21). La fouille de la case 39 a mis au jour, à moins 2^m, un dallage en pierres plates, irrégulières ($0^m,80$ à $0^m,30$ de long.), au-dessous d'une couche de cendres et de terre brûlée; la case 171, où aboutit une canalisation venant de la case 183, dans un bassin creusé dans le roc fermé par un mur maçonné, possède un pilier cylindrique logé dans un creux du rocher, taillé de main d'homme, sans doute pour soutenir une toiture (fig. 22).



Photo E. Octobon.

Fig. 22. — Eze. *Oppidum* du Mont-Bastide. Case 171, avec pilier cylindrique et canalisation.

La poterie appartient à deux époques: campanienne, un fragment de *bucchero nero;* Arrezzo, Lezoux et La Graufesenque.

Nice[23]. — Le plateau de Notre-Dame-du-Château, ancienne cité de Nice, transformé en 1517 par le duc de Savoie en une forteresse qui fut rasée par Louis XIV en 1706, à nouveau bouleversée en 1930 par le creusement d'une citerne et en 1943-1944 par les travaux souterrains des Allemands, est stérile dans la partie Sud, qui domine le littoral. La Tour Bellande, mentionnée sous ce nom dans les documents (*civitas Nicie... bellanda vocata*) et les poèmes du moyen âge, remonte au Bas Empire; mais sous sa forme actuelle, elle date de la reconstruction du XVIe s. Au N., le dégagement des restes de la cathédrale romane, qui recouvre une basilique plus ancienne, a donné plusieurs tessons de céramique campanienne à pâte rose (type A), à bandes blanches et rinceaux incisés de lierre, du III-IIe s., les plus anciens témoins céramiques de Nice, et de poterie grise estampée, chrétienne. La fouille sera poursuivie en ce secteur.

La Turbie. — La fouille de M. J. Formigé sur le versant du Puy qui domine le Trophée a déblayé une série d'entailles du rocher, dont la plus importante, de 4^m de larg. se poursuit sur 80^m de long. (*Rev. arch.*, XXXVIII, 1951, II, p. 58).

Corse

Calenzana. — Les travaux de dégagement de l'autel à l'église Sainte-Restitute, par M. l'abbé Alberti, curé-doyen, avaient amené la découverte d'un autel tabulaire, construit avec remploi de fragments de sarcophages antiques de marbre, sans décoration, et d'une inscription, au nom d'un centurion retraité qui avait exercé un sacerdoce, peut-être de Rome et d'Auguste[24] :

(23) Collaboration de MM^lles Pella, Royer, Melandri, MM. L. Barbera, E. Octobon, P. Arnulf.

(24) La chapelle est entourée d'un cimetière, où avait été trouvée en 1896 l'épitaphe d'un vétéran, sans doute de la fin du Ier s., conservée au presbytère : ESPÉRANDIEU, *Inscr. lat. de Gaule*, I, 14; *FOR*, III, 62.

(*couronne*) D (*lierre*) (M
SOLOVIUS LEUC ....
ORDINARIUS ....
SACERDOTIUM ....
.... 0,29; 0,21; 0,035.

Sous le cénotaphe, appuyé à la face postérieure de l'autel, orné de fresques pisanes du xve s. (martyre de la sainte et de ses compagnons), à — 1,35 sous le dallage du chevet, a été mis au jour un sarcophage de marbre avec son couvercle (celui-ci in-

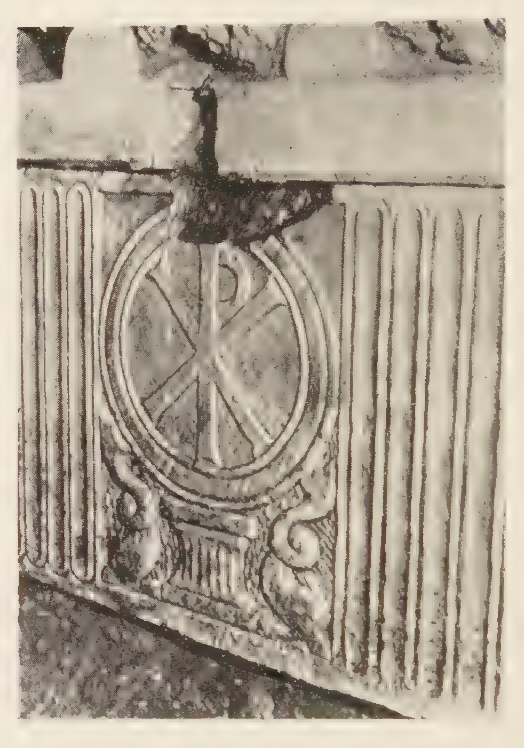


Cliché D. Filippi.

Fig. 23. — Calenzana. Sarcophage chrétien en marbre (couvercle replacé dans son sens primitif (long.: 2^{m}05; larg.: 0^{m}65; haut.: 0^{m}44).

versé, face devant derrière) au centre de l'abside d'une *memoria* de 3^{m},50 de diam. (fig. 23). Le déblaiement de celle-ci avait fait découvrir des sépultures de tuiles, un angle de sarcophage à cannelures, un fragment d'épitaphe (..CAE..DEDI...). La cuve est décorée de deux panneaux de cannelures verticales de part et d'autre d'un grand chrisme inscrit dans un cadre mouluré circulaire, supporté par un pied entouré de deux dauphins (fig. 24); les côtés sont ornés d'imbrications. La face postérieure de la cuve porte au haut la bande ciselée (larg. 0^{m},04), qui se retrouve sans doute sur les faces intérieures (non visibles) et caractérise les sarcophages soignés du IVe siècle.

La construction d'une crypte par le curé, contrairement aux instructions et



Cliché D. Filippi.

Fig. 24. — Calenzana. Détail du chrisme du sarcophage.

sans souci du niveau archéologique, a abaissé le sol primitif et fait disparaître toute trace de la *memoria*.

Plage d'Agosta. — La prospection sous-marine de M. G. Carlini (juin 1952) a repéré à 150^{m} de la plage, les vestiges d'un mur immergé sous 1 à 2^{m} d'eau, sur plus de 100^{m} de longueur, entre la rivière d'Agosta et le sud de la pointe de Porticcio dans le golfe d'Ajaccio. Ce mur (ép. 0^{m},50 à 0^{m},70) est établi sur une crête rocheuse

qui délimite une sorte de bassin, n'ayant pas plus de 5 à 6m de profondeur, remontant en pente douce vers la plage, autrefois marécageuse, aujourd'hui transformée par le remblaiement de la route : cet aménagement du littoral correspond à une pêcherie ou à un marais salant, d'époque romaine.

Sur le versant N. de l'Isolella, ont été signalées des sépultures de tuiles (propr. di Barbazza).

Port de Palla. — Ce mouillage, mentionné par Ptolémée et l'*Itinéraire d'Antonin*, que l'on situe à Porto-Vecchio ou à Bonifacio (*FOR.* III, 46), paraît être localisé par la présence de nombreux débris d'amphores à la pointe de Spezone (Dr. Chénevée, 1952).

F. B.

Basses-Alpes

Peipin. — Sur la commune de Peipin, au lieu dit « *les Bons Enfants* », M. G. Mée a procédé à des fouilles sommaires sur un terrain où son attention avait été retenue par la présence de fragments de *tegulæ*, de tessons de céramique rouge gallo-romaine, et la découverte d'une monnaie d'Auguste. Des substructions de murs ont été dégagées; elles limitent une salle où ont été recueillis des débris d'amphores, de poteries communes et de vases de La Graufesenque, l'un d'eux portant la marque incomplète VI... Il existe sur la rive droite de la Durance, le long de la voie d'Apt à Sisteron, plusieurs gisements archéologiques où se reconnaissent de petites exploitations agricoles ayant fonctionné du Ier au IVe siècle; il est vraisemblable que c'est à un établissement de ce genre qu'appartiennent les vestiges découverts aux *Bons Enfants*.

H. Rolland.

XIIIe Circonscription

M. le Chanoine J. Sautel, directeur

Vaucluse

Apt. — M. Dumoulin continue à organiser le *Musée Municipal* et l'enrichit de nouvelles présentations ainsi que des objets trouvés dans les environs, comme l'inscription chrétienne d'*Hippodamia* du quartier de la Madeleine, des fragments d'autels de Villars, des objets de Gargas, de Sannes, ou de la colline de Perréal. Quelques élèves du collège d'Apt ont essayé en 1951 et 1952 de faire des recherches sur la *colline de Perréal*, située à 2 km. au N.-O. d'Apt. Ils y ont découvert l'emplacement d'une agglomération très ancienne, avec traces d'habitats : ils ont relevé dans une terre noirâtre une perle annulaire en verre polychrome de La Tène III, deux amphores italiques, divers objets en fer, des fragments de *dolia* et des tessons de poteries indigènes. Le tout a été déposé au Musée d'Apt.

Gordes. — Les découvertes faite en 1951 par M. Dumoulin au *quartier de Villeneuve*, dans un terrain qui s'étend au Sud du hameau des Gros près de la R. N. n° 100, lui ont permis d'obtenir une nouvelle subvention de la Commission supérieure des Fouilles. Ses recherches ont amené la découverte d'un établissement de thermes avec plusieurs salles sur hypocauste (fig. 1 et 2) : dans les déblais ont été trouvées des monnaies de Faustine et de Commode, des empereurs des IIIe et IVe s., de la céramique indigène et une lampe chrétienne avec chrisme; les objets en bronze sont représentés par un couteau, une clef, une bague; les objets en fer par une clochette et un style, et les objets en os, par des aiguilles et des épingles. Cet





ensemble peut faire penser à la station « *Ad Fines* », située entre le territoire des Cavares et celui des *Vulgientes* d'Apt, et citée par la Table de Peutinger et les gobelets de Vicarello.

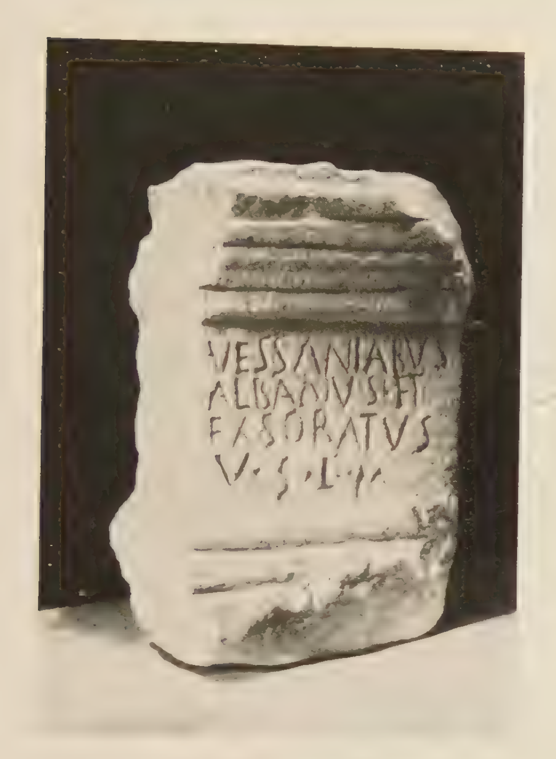


Fig. 3. — Saint-Saturnin d'Apt. Autel aux déesses *Vessaniae*, trouvé en 1952 (haut. : 0^{m}37; larg. minima: 0^{m}215; à la base: 0^{m}23: épais. minima: 0^{m}13: à la base: 0^{m}16: haut. des lettres: 0^{m}025).

Saint-Saturnin-d'Apt. — Au cours de la démolition d'un vieil immeuble du village en décembre 1952, les terrassiers ont recueilli dans les murs deux autels antiques : l'un porte une dédicace aux *Vessaniae : Vessaniabus | Albanus et | Ersoratus (v)otum · s(oluit | · l(ibens) | · m(erito)* (fig. 3); l'autre porte un maillet en relief sur un des côtés avec le commencement de la dédicace *Silv*[*ano*]; ils ont été déposés au Musée d'Apt.

Sannes. — Les travaux de préparation d'une plantation de vignes dans une terre du quartier des « Clots » ont fait découvrir une nécropole à incinération du début de l'époque romaine : sur 23 sépultures bouleversées par la charrue mécanique, M. Dumoulin a pu en sauver trois, au cours de fouilles qui ont duré du 29 janvier au 21 février 1951. Elles contenaient le mobilier habituel : urnes en plomb, en verre ou en terre cuite, balsamaires, vases en terre rouge vernissée, lampes, des monnaies de Domitien, de Nerva, de Trajan, de Faustine, etc... Tous ces objets ont été déposés au Musée de Cavaillon. En outre, M. Dumoulin a découvert dans un coin de la chapelle rurale de Saint-Pierre un beau sarcophage en marbre avec panneaux de strigiles et personnages drapés dans les angles, semblable à celui de la Cathédrale d'Apt, mais



Fig. 4. — Sannes. Sarcophage en marbre (1952). Long.: 2^{m}15: haut.: 0^{m}55: épaiss du bord: 0^{m}075.

moins complet (fig. 4). Il a été transporté au Musée d'Apt.

Merindol. — Le hameau des « Borys », établi à la sortie d'une source abondante, qui vient du pied du Luberon, avait déjà livré à M. Louis Gros, ancien maire d'Avignon et sénateur de Vaucluse, divers objets antiques et un autel aux « Nymphes éternelles ». Les recherches, interrompues par la guerre et ses conséquences, ont été reprises dans la propriété même de M. Gros, située sur un petit plateau en bordure du ruisseau, où se trouvait une filature de soie, aujourd'hui abandonnée. Il a mis au jour des substructions importantes avec salles, galeries, péristyle, qui indiquent une habitation gallo-romaine d'une grande richesse. Outre les vestiges de mobilier, de poteries et d'objets divers, il a recueilli dans les ruines les fragments de deux inscriptions honorifiques, sur marbre et en caractère de bonne époque, dont l'une paraît se rapporter à Marc-Aurèle et l'autre à Gallien. De nouvelles fouilles apporteront sans doute de plus grandes précisions.

Avignon. — La construction de différents immeubles dans le centre de la ville a permis de reconnaître, à maintes reprises, le sol gallo-romain :

a) sur le côté ouest de l'ancienne *rue Petite-Meuse*, des maisons appartenant à la Société d'Alimentation de Provence ont été transformées au cours de 1952 et l'établissement des fondations pour les pièces en sous-sol ont obligé l'architecte à descendre assez profondément. A 1m,80, des fragments d'enduits peints et de tuiles à rebords reposaient sur un sol dallé de plaques de marbre veiné et de brèches variées : certaines étaient unies, ayant 0m,297 de côté, d'autre sont formées de plaques de 0m,228 de côté, au centre desquelles étaient placés un carré en marbre blanc de 0m,155 de côté et un second en marbre noir de 0m,10. Ces plaques de 0m,025 d'épaisseur sont établies sur un mortier de tuileaux de 0m,05, soutenu à son tour par un mortier blanc de 0m,02 à 0m,04, qui s'engage dans des cailloux roulés de 0m,12 à 0m,14 de hauteur placés verticalement. Après 0m,80 de terrassement est apparu un nouveau sol en béton de chaux épais (0m,12), sous lequel une terre argileuse renfermait des débris de poteries du Ier siècle.

Il semble donc que nous avons à cet endroit des niveaux bien déterminés : en bas, un sol ancien avec poteries du Ier s. av. J.-C.; puis un niveau romain à 2m,50 du début de l'occupation romaine; ensuite à 1m,80, un autre niveau romain plus récent, dont les dallages en marbre sont caractéristiques du IIIe ou du IVe s.; enfin, les terres bouleversées et les caves des époques suivantes. Un morceau du dallage en marbre de 0m,70 de large sur 0m,90 de long a été déposé par l'Entreprise Girard, des Monuments Historiques, et porté au Musée Lapidaire.

b) Une autre construction, élevée sur le côté nord de la place Pie, dans *l'ancienne rue de Saint-Jean-le-Vieux* et autour de la Commanderie des Templiers, a donné le même niveau pour le sol romain. En effet, après 2m,70 de terrassement, qui ont fait apparaître des sépultures du Moyen Age, des caves anciennes et des déblais divers de 1 m., les ouvriers ont dégagé sur 2m,80 de long et 0m,50 de large une mosaïque blanche de belle qualité avec bordure de trois bandes noires de 0m,05 et de deux bandes blanches de 0m,09. Les constructions du nord (maison Jacquet) et de l'est (Maison Jourdan) n'ont pas permis de poursuivre les recherches.

c) A l'occasion des réparations faites à l'ancienne *abbaye de Saint-Ruf*, située

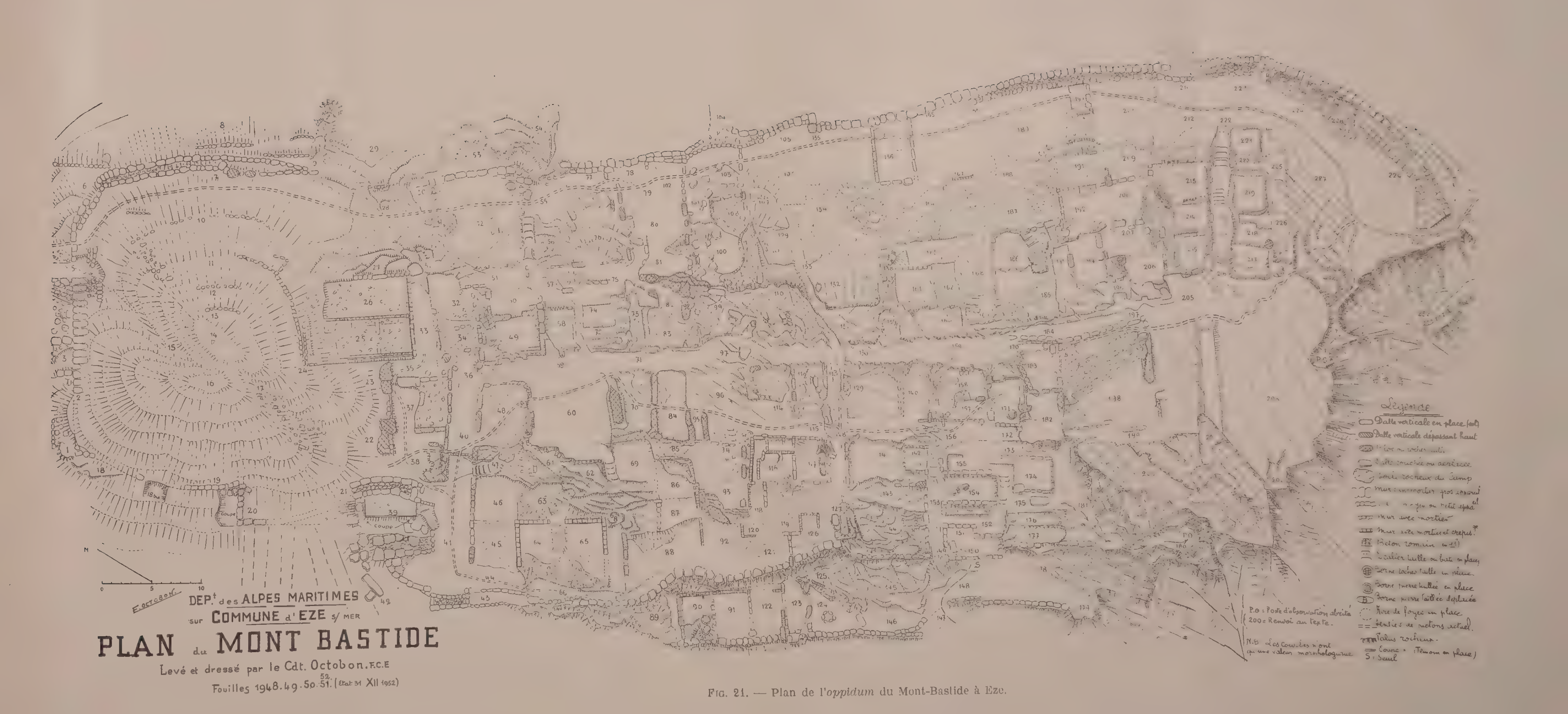


Fig. 21. — Plan de l'*oppidum* du Mont-Bastide à Eze.

dans le faubourg méridional de la ville, par la Commission des Monuments Historiques, M. l'Inspecteur Général Chauvel nous a demandé d'exécuter quelques sondages à l'Ouest des constructions qui subsistent encore (absides et transept), pour tenter de retrouver les bases des piliers de la nef : celles de la 1re travée ont été identifiées, et le sous-sol contenait plusieurs sarcophages, qui se rapportent à la période de prospérité de l'abbaye. Dans les déblais, nous avons reconnu les fragments d'un sarcophage en marbre de la série d'Arles, qui permettent d'établir l'antiquité de cette fondation chrétienne sur la voie romaine, qui allait d'Avignon à Arles. Ces fragments ont été déposés au Musée Lapidaire par les soins de l'Entreprise Girard.

Beaumont-de-Malaucène. — Au cours de réparations exécutés pendant l'été 1952 à la petite chapelle romane du hameau de Sainte-Marguerite, M. l'Abbé Allemand, curé de Beaumont-de-Malaucène, a découvert un cippe anépigraphe, qui supportait le bénitier, un fragment d'autel aux Mères, et, derrière l'autel à retable du XVIIIe siècle, un autel tabulaire pré-roman, reposant sur une colonne. Ce dernier a été remis à la place qu'il occupait primitivement.

Vaison-la-Romaine. — a) *Fondations sur pilotis sur les rives de l'Ouvèze :* les inondations de 1951 ont affouillé le lit de l'Ouvèze en aval du pont romain sur la rive droite et ont mis au jour de grands fragments de constructions romaines, dont les fondations sont semblables à celles qui ont été découvertes sur la rive gauche[1], avec grandes dalles soutenues par des pilotis de chêne, emboités dans les dalles et reliés par des moises. Il s'agit vraisemblablement des habitations de la ville, qui enserraient plus étroitement qu'aujourd'hui le lit de la rivière.

b) *Fouilles de la cathédrale.* — Les fouilles de 1949 (extérieur de l'abside) et celles de 1950 (intérieur de l'abside) avaient donné des détails pleins d'intérêt sur les origines de cet édifice, établi sur les ruines d'un monument romain, et sur les dispositions primitives de l'abside avec les trois gradins du banc presbytéral et le siège de l'évêque. En 1951, guidés par une note de Fabre de Saint-Véran, historien de Vaison à la fin du XVIIIe siècle, nous avons tenté de nouveaux sondages à l'intérieur, dans la dernière travée de la nef latérale du nord. Le sol romain est apparu avec des fragments de poteries, des tuiles à rebords et surtout un mur sensiblement parallèle à ceux de



Fig. 5. — Vaison-la-Romaine. Cathédrale Notre-Dame : colonne double trouvée en 1951 dans le sous-sol de la dernière travée nord (haut. : 2m50).

1) V. *Gallia*, VI, 1, 1948, p. 221.

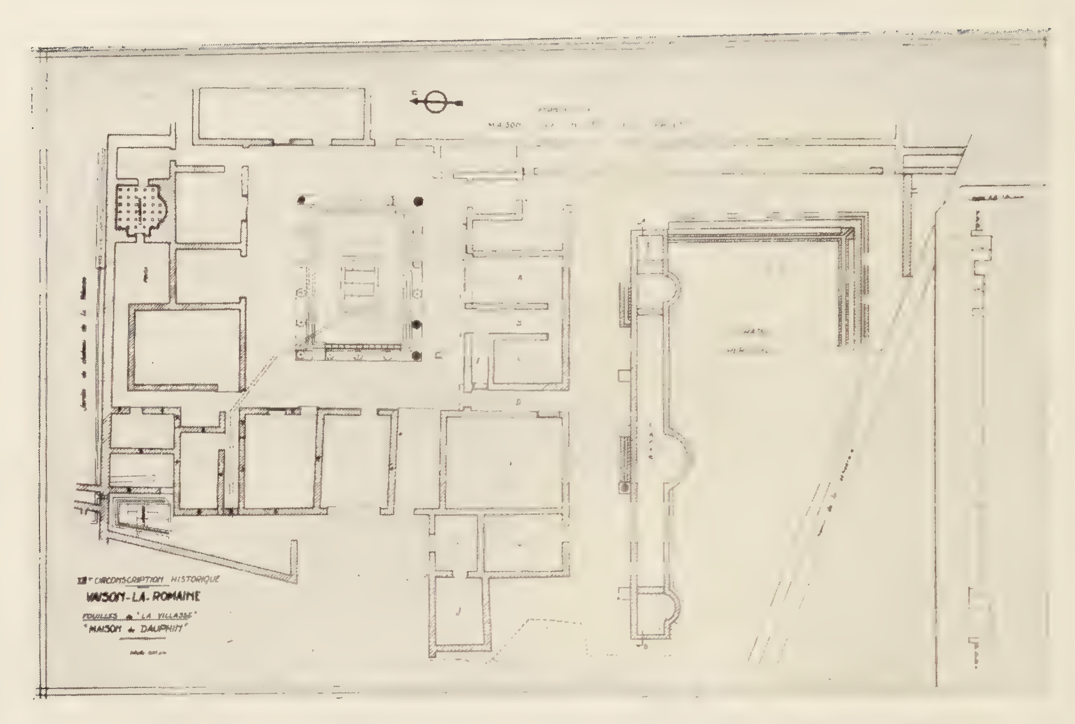


Fig. 6. — Vaison-la-Romaine. Plan de la « Maison du Dauphin » (état en 1952).



Fig. 7. — Vaison-la-Romaine. « Maison du Dauphin ». Le péristyle inférieur, avec sa galerie septentrionale et son bassin à trois exèdres, décoré de marbre (1952).

la cathédrale, qui a été dégagé sur une longueur de 6 m. Sur ce mur reposait une base de colonne double, destinée à supporter des fûts de colonne de diamètres différents : le plus grand (0m,80) est cannelé, le second (0m,51) est rudenté jusqu'à 1m,45 et continue avec des cannelures. L'ensemble atteint 2m,50 de hauteur et émerge de 1m,50 du sol de la cathédrale (fig. 5).

En 1952, un autre sondage a été exécuté dans la dernière travée du collatéral sud et a permis de repérer le sol romain à la même profondeur : nous avons trouvé un autre mur parallèle au premier, ainsi qu'un tambour de colonne double semblable aux précédents et une partie de la corbeille d'un chapiteau corinthien. Ces découvertes montrent l'importance du monument romain, sur les ruines duquel la cathédrale a été construite, et par suite l'existence d'un grand édifice public de 8 à 10 m. d'élévation, dans ce quartier que l'on considérait jusqu'à maintenant comme un faubourg de la ville antique.

Enfin, en 1953, de nombreux sondages faits devant la façade occidentale ont amené la découverte d'une construction en demi-cercle, établie au niveau primitif de la cathédrale et dont le sol renfermait des tombes sous tuiles à rebords ainsi que de nombreux fragments de poteries wisigothiques.

c) *Quartier de la Villasse.* — Les fouilles de 1951-1952 ont permis de mieux comprendre l'ensemble de la Maison dans une dépendance de laquelle avait été trouvé l'année précédente un fragment de statue en marbre, représentant un dauphin chevauché par un Cupidon. Après avoir reconnu son péristyle supérieur, son bain privé et ses latrines, nous avons dégagé la plus grande partie d'un nouveau péristyle situé au Sud, la totalité du bassin qui l'ornait, et les appartements qui reliaient la partie résidentielle de la maison avec ce péristyle (fig. 6). Ce dernier, établi à un niveau inférieur de 0m,80, comprend une galerie d'une largeur moyenne de 4 m. avec emplacement des colonnes sur le côté nord et canalisations pour le dégagement des eaux des couvertures. Le bassin est appuyé contre le stylobate de la galerie nord et mesure 32m,60 de longueur sur 2m,10 de largeur. Il comporte trois exèdres de 3m,80 d'ouverture pour celle du centre et de 2 m. pour les autres. La profondeur des exèdres est respectivement de 1m,50 (est) et 1m,75 (ouest), mais sur le milieu, entre ces deux exèdres, une pièce d'eau de 21m,50 de longueur et 0m,90 de profondeur a été aménagée postérieurement, et ses parois avaient été couvertes de plaques de marbre blanc : les plaques du fond étaient en place, et de nombreux fragments des plaques des parois ont été redressés (fig. 7).



Fig. 8. — Vaison-la-Romaine. « Maison du Dauphin ». Buste d'Apollon radié en bronze, trouvé en 1951 dans les ruines du laraire (haut. : 0m09).

Certains des appartements dégagés entre les deux péristyles ont pu être identifiés : une grande salle de réception (A), le laraire avec deux statuettes de bronze (E, fig. 8 et 9), une pièce à mosaïque (C), un couloir (D), un œcus décoré d'une mosaïque à dessin géométrique et de fresques sur les parois (F); puis des séries de pièces, dont il est encore difficile de déterminer la nature. En attendant, il est déjà permis d'affirmer que nous sommes en présence d'une demeure importante, que nous appellerons « Maison du Dauphin », reprise au IIIe-IVe s. sur une construction antérieure du début du Ier s. comme l'indiquent les remplois de matériaux plus anciens, l'étude des poteries trouvées aux différents niveaux et la transformation du bassin à exèdres (fig. 10).



Fig. 9. — Vaison-la-Romaine. « Maison du Dauphin ». Statuette de Mercure, en bronze, trouvée en 1951 dans les ruines du laraire (haut. : 0m11).

Orange. — a) *Fouilles du capitole en 1950-1953 :* Les recherches ont été entreprises par la Commission supérieure des Fouilles sur la colline de Saint-Eutrope,

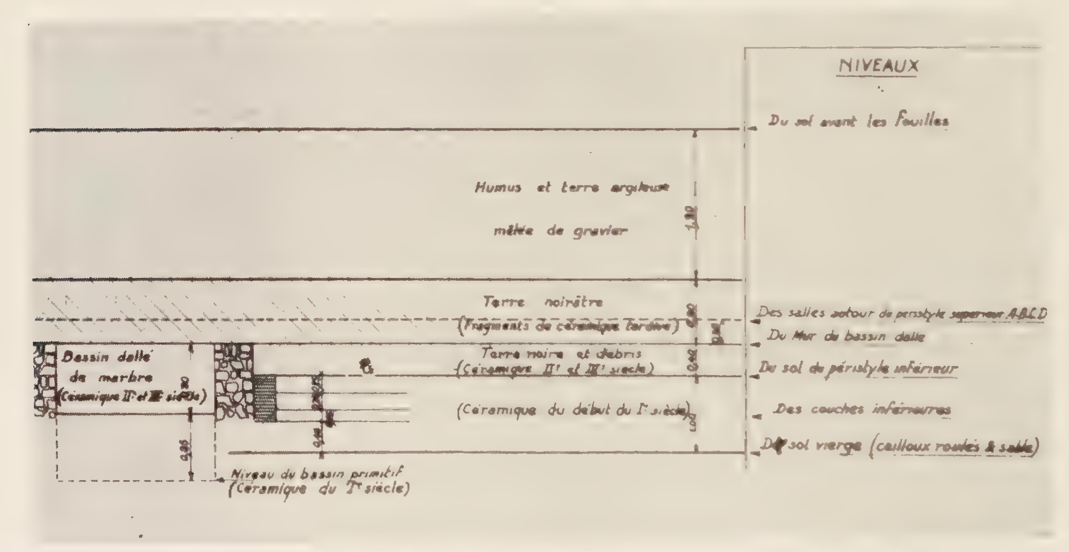


Fig. 10. — Vaison-la-Romaine. « Maison du Dauphin ». Coupe stratigraphique sur le bassin à exèdres et sur le péristyle inférieur (1952), en direction nord-sud (cf. plan, fig. 6).

contre laquelle est adossé le théâtre et qui renferme des vestiges importants de constructions de l'époque romaine, remarqués depuis longtemps par M. Jules Formigé, inspecteur général honoraire des Monuments historiques. Elles ont abouti au dégagement presque complet des murs de soutènement d'une terrasse, qui supportait un temple entouré de son péribole A l'Ouest, les terrassements ont atteint l'extrémité sud-ouest de la plate-forme; le sol du sanctuaire était appuyé sur des voûtes et le mur de soutènement du péribole était renforcé par des voûtes verticales pour lutter contre la poussée des terres. Le relevé de ces substructions par M. Amy, architecte des Bâtiments de France, permet de déterminer l'orientation nord-sud de l'ensemble de ce monument et d'en préciser les dispositions principales, qui devaient présenter un aspect magnifique. On a trouve au cours de ces fouilles l'épitaphe de *L. Veturius*, de la XXe légion.

Nouvelles découvertes. — Les fouilles de 1950-51 avaient amené la découverte de fragments importants d'inscriptions cadastrales, beaucoup de vestiges de frises sculptées, des morceaux de statues, en particulier la moitié inférieure d'une statue de Vénus d'une grande finesse d'exécution. Les recherches ont continué en 1952 dans la *rue Segond-Weber* (ancienne rue Vieille-Fusterie), qui n'avait pas été fouillée méthodiquement en 1904. En effet, nous avons découvert trois fragments d'un nouveau plan cadastral agraire, et un torse d'Empereur avec cuirasse historiée; les bras et les jambes font défaut, mais la décoration de la cuirasse est presque complète (fig. 11). Sous la tête de Gorgone au visage souriant, une scène de combat entre un Arimaspe et deux Griffons est sculptée à peu près de la même façon que dans les cuirasses de Rhodes, de Pollentia de Majorque, de la collection Garimberti et de la Villa Albani. Cette œuvre de bonne qualité date vraisemblablement de la fin du Ier s. ou du premier tiers du IIe s. ap. J.-C., comme l'indiquent la facture, certains détails de présentation du sujet et ses caractères artistiques [2].



Fig. 11. — Orange. Torse d'empereur cuirassé, en marbre, avec tête de Gorgone, combat entre un Arimaspe et deux griffons, et lambrequins décorés, trouvé en 1952. (Haut. : 1m35).

Drôme

Remuzat et environs. — M. l'Abbé Van Damne, curé-archiprêtre de Rémuzat, signale des découvertes dans le canton : à *Remuzat* même, autour de l'ancienne chapelle de Saint-Quenin, des tuiles à rebords

2) Ces sculptures ont fait l'objet d'une communication à l'Académie des Inscriptions et B.-L., le 3 octobre 1952.

et des monnaies, dont un grand bronze de Faustine; — à *Sahune*, au quartier Saint-Jean (ancien prieuré), des tombeaux en tuiles à rebords avec des poteries, dont un vase à deux anses; — à *Cornillac*, au quartier de l'Adret, des monnaies de Trajan, de Sévère Alexandre, de Gordien, etc., — à *Saint-May*, dans les ruines de l'Abbaye de Bodon, des tombes sous tuiles et des monnaies de Maximien I, de Claude II, de Constantin et de Valens.

La Garde-Adhemar. — M. l'Abbé Girard, curé de la paroisse, a recueilli en 1950 une tête de marbre, des fragments de colonnes cannelées; — il a trouvé au quartier de la Moque, c'est-à-dire du *Val-des-Nymphes*, un cippe funéraire avec portrait du défunt (inscription regrattée); au quartier de *Vignoules*, à la ferme Faujeas, des poteries, des tuiles à rebords, des morceaux de marbre vert, blanc et rouge (le tout déposé à l'église, au presbytère et aux écoles publiques).

Les Granges-Gontardes. — M. l'Abbé Boisse, curé de la paroisse, signale autour de *l'église Saint-Pierre* (chapelle du cimetière) des monnaies et des poteries; — dans le domaine du général de Montluisant (*Vallée de la Berre*), des débris de murs, de mosaïques, de poteries sigillées, de *dolium*, de tuiles, et des monnaies de Haut-Empire, moyens et petits bronze de Vespasien, de Faustine, d'Antonin et de Nîmes (en partie à l'Abbaye d'Aiguebelle, en partie chez M. le Curé des Granges-Gontardes).

Donzère. — Au moment de l'établissement d'une des piles du barrage de Donzère-Mondragon, à 2 km. au sud, les ouvriers ont découvert une sorte d'excavation avec des poteries, dont une urne à deux anses (bureaux de la Compagnie du Rhône).

La Motte-Chalencon. — Au quartier de *Saint-Ariès*, des travaux de défoncement ont mis au jour des tombes et trois vases en terre grise (chez M. le Curé de la Motte-Chalencon).

Montélimar. — Au quartier des *Champs*, à l'est du faubourg Saint-James, M. Veyrier, instituteur à Châteauneuf-du-Rhône, a trouvé des tombes sous tuiles.

Montbrison-sur-Lez. — Dans la propriété de Mme Chancel, un tracteur agricole a mis au jour des sépultures à incinération, constituées par une amphore brisée qui renfermait des vases en terre cuite avec ossements et des urnes en verre (mars 1953); les tuiles à rebords abondent dans les environs.

Die. — M. Henri Desaye, professeur à Lyon et correspondant de la Commission pour la Vallée de la Drôme, signale qu'en établissant les fondations du groupe scolaire de *Chabestan*, quartier situé au dehors des remparts romains, les terrassiers ont découvert en 1951 des fragments de constructions en petit appareil, des revêtements de marbres variés, des tambours de colonnes, des tuiles à rebords et des fragments de poteries; des terrassements à l'usine *Andra* ont fait apparaître un moyen bronze de Trajan, des morceaux de tuiles et de céramiques; — enfin, M. Desaye a repéré l'*aqueduc* amenant à Die les eaux de *Valcroissant*, en divers points de la campagne : à *Graton* (rive droite de Valcroissant), *Salières-les-Bains*, *Saint-Ferréol*, *Beauregard*, *Chanqueyra*, *Vaux*. Sa direction générale suit approximativement, mais plus au nord, le chemin de Die à Salières. Le fragment de *Saint-Ferréol*, qui sert de cave à une cabane appartenant à M. Charles Lambert, est dans un état de conservation remarquable. Le conduit mesure deux pieds de large (0^{m},58); il est limité par deux pieds-droits en petit appareil, hauts de 1^{m},35, ceux-ci sont surmontés d'une voûte en blocage dont la

flèche mesure 0m,29. On aperçoit sur cette voûte des décrochements et des bavures, traces laissées par les couchis du cintre. Le radier en blocage et les pieds-droits portent un dépôt calcaire qui montre que l'eau ne dépassait guère le niveau de 0m,52. On n'a relevé aucune trace de revêtement en *opus signinum*. A *Graton*, on signale des dalles à dispositif d'emboîtement, servant sans doute à la couverture du conduit. Le milliaire trouvé à *Aurel* en 1924 est entré au musée de Die. Contrairement à ce que pensait l'inventeur (*BAC*, 1936-1937, pp. 475 sqq.), il faut lire, pour le nom de César, *Cons(tan)ti*, et non *Constantio* ou *Constantino;* l'inscription se situe ainsi entre 333 et 337, d'après M. Desaye.

Barsac. — M. André Blanc a remarqué des restes de constructions avec fragments de poteries, de tuiles à rebords aux quartiers de *Présata*, des *Prés*, du *Figuier* et de *Guigouret*.

Saillans (canton de). — M. Desaye a continué ses recherches : le milliaire du *C.I.L.* XII, 5504, autrefois place de la Daraize, a été transporté à l'Hôtel-de-Ville; il est opistographe; de la nouvelle inscription on n'a pu déchiffrer avec certitude que l'indication de la distance : M.P. X(V)I ; — grâce à MM. Bourquin, curé-archiprêtre, et Genin, directeur d'école, une petite collection de pégaus et de tuiles funéraires a pu être réunie à l'Hôtel-de-Ville; ces objets proviennent notamment de la place de la Daraize, ancien cimetière de l'église N.-D. du Bourg, du cimetière d'*Aubenasson*, des ruines de la chapelle N.-D. de *Luine*, à Mirabel, etc.

A *Boudra*, commune de *Mirabel-et-Blacons*, M. Desaye signale des fragments de poteries rouges vernissées, d'amphores, de moulins en lave et une épitaphe mutilée, du IIe s., sans doute, sur marbre, mentionnant les noms de *Martialis* et de *Iulianus*, ainsi que, semble-t-il, la tribu *Voltinia*.

Valence. — *a*) M. André Blanc, correspondant de la Commission pour la vallée du Rhône, rapporte qu'en construisant un égout en 1950 dans la rue de la Gendarmerie, il a pu repérer les vestiges de la *porte romaine* du sud de la ville : les murs, les trottoirs et une partie de la voie dépouillée de ses dalles. — *b*) Après avoir obtenu l'autorisation de la Direction de l'Architecture et de la Commission supérieure des Fouilles, M. Blanc s'est efforcé avec l'aide du Comité des Antiquités de Valence de retrouver et de préciser l'emplacement du « *Baptistère* » primitif de la cathédrale, situé au midi de ce monument et identifié une première fois en 1866 par Charles de Rostaing. Ces sondages ont abouti à des résultats intéressants : ils ont permis d'abord de reconnaître le sol romain (égout, poteries, tambour de colonne), sur lequel a été établi ce monument; puis, le plan de l'édifice avec son abside principale, ses absidioles et ses mosaïques de grande importance; ensuite, ses premières réparations (peut-être au VIe ou VIIe s.) et ses transformations successives (chapelle de Saint-Etienne aux Xe-XIe s.;) enfin, ses affectations diverses : église paroissiale au XIIe s.), chapelle de Pénitents depuis le XVIIe jusqu'en 1856, avec ses tombeaux et les traces de l'incendie de 1741. Aussi ces vestiges, qui ont très peu de hauteur et qui sont restés longtemps exposés aux intempéries après les fouilles de 1866, sont-ils assez difficiles à identifier : l'analyse des mortiers et des appareils ainsi que l'étude des mosaïques et de leur facture permettra sans doute de plus grandes précisions, qui seront publiées par M. Blanc.

c) *Environs de Valence :* M. André Blanc, a découvert : à *Charpey*, sur la colline du village, des tuiles à rebords et de la poterie de basse époque; au quartier de *Saint-Vincent*, des tombeaux sous

tuiles; — à *Upie*, au quartier de la Tuillière, des tuiles à rebords.

ARDÈCHE

Alba. — La vieille cité romaine, capitale des *Helvii*, réserve toujours des surprises et M. Frank Delarbre fait connaître qu'en décembre 1952 au cours de défonçages au quartier de *Luas*, dans la propriété de M. Jacques Sartre, un tracteur a ramené au jour deux tombes en pierre : l'une, de $0^m,50$ de haut. et de forme ronde, contenait des ampoules en verre, des ossements calcinés, des clous et un vase en bronze de $0^m,15$ de haut (poids : 1 kg. 09), orné de deux têtes barbues entourées de guirlandes, avec couvercle : ce couvercle présente un petit orifice, fermé par une plaque en forme de coquille. L'autre tombe, de $0^m,35$ de haut, avec son couvercle en pierre, ne contenait ni cendres, ni objets mobiliers. Le quartier de Luas est sur la route qui gagnait par la rivière du Frayol la vallée du Rhône, vers le nord-est.

Valvignères. — Un tombeau romain a été découvert en 1951 à la sortie de l'agglomération en bordure de la route qui en partant d'Alba au sud rejoignait Bourg-Saint-Andéol par Gras.

Saint-Just-d'Ardèche. — En mars 1953, un excavateur des Etablissements Pradier, qui extrait du gravier de l'Ardèche, au lieu dit *La Plage de Saint-Just*, a sorti du lit de la rivière un amas de grands et de moyens bronzes qui ont beaucoup souffert de leur séjour dans l'eau et qui ne peuvent guère être identifiés. Toutefois, sur la quantité de 150 à 160 pièces, on reconnaît des monnaies de Trajan, de Faustine, de Marc-Aurèle. Il y a tout lieu de croire qu'une crue très forte de l'Ardèche a emporté les ruines de quelque villa gallo-romaine, établie sur les rives de la rivière depuis Aiguèze et Saint-Marcel jusqu'à la plaine de Saint-Just, comme le prouvent les vestiges découverts dans ces régions au cours des siècles.

J. S.

XIV

XIVe CIRCONSCRIPTION

M. PIERRE WUILLEUMIER, DIRECTEUR

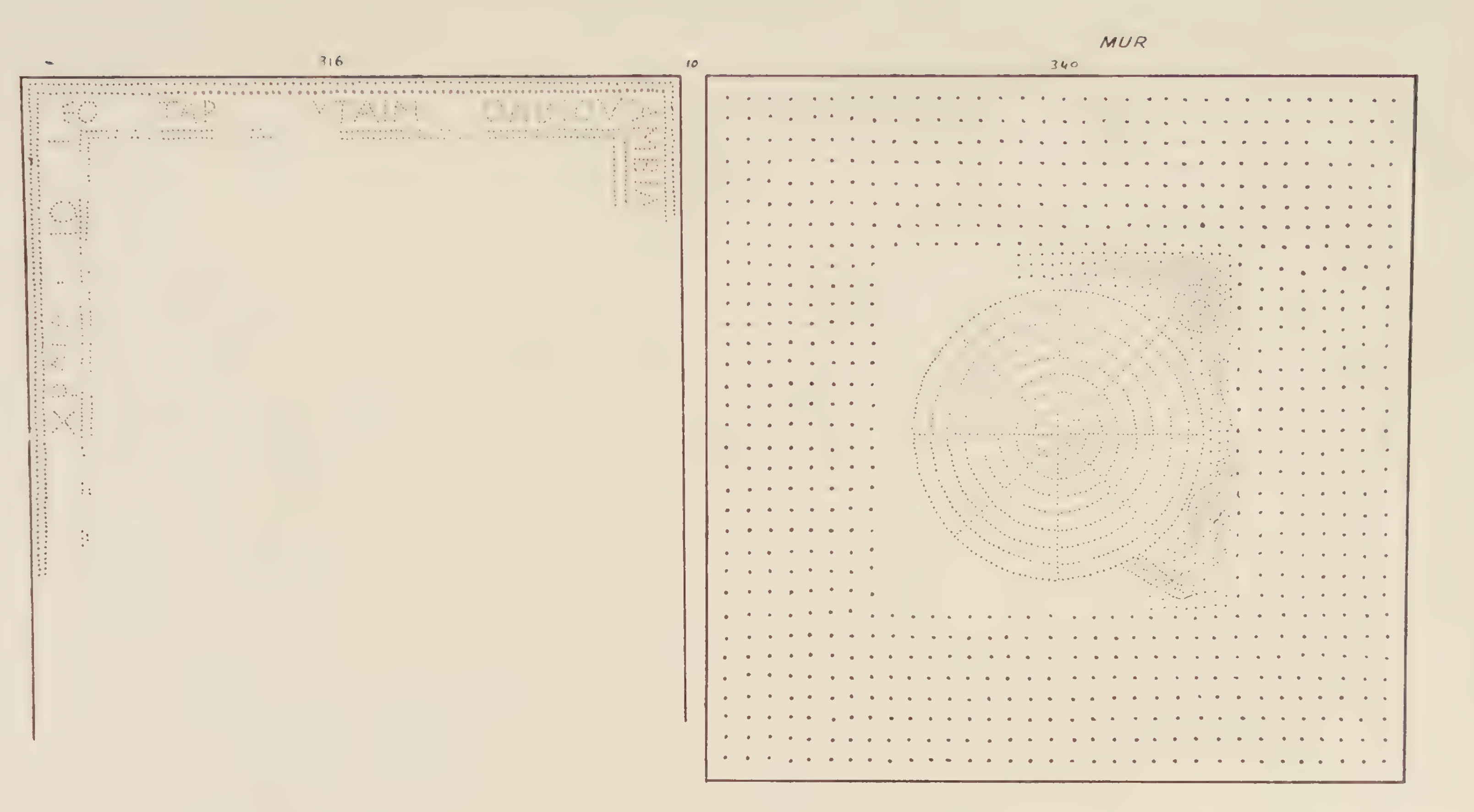
SAVOIE

Aime. — Deux nouvelles inscriptions viennent d'être trouvées à Aime [1]. La première concerne un soldat d'une Ire cohorte de citoyens romains, inscrit dans la tribu *Pome* = Pomptina. La seconde est l'épitaphe d'un M. Titius C...ophorus, dont le fils porte les deux noms de sa mère.

ISÈRE

Septème et Oytier. — La voie romaine Vienne-Aoste était jalonnée par les stations de Septème et d'Oytier, dont le nom même indique l'emplacement, à sept et huit milles du départ. Ces deux cités, jusqu'ici assez pauvres en vestiges antiques, viennent de fournir des documents intéressants, que le Dr. J. Saunier d'Heyrieux a minutieusement examinés. A *Septème*, la construction d'un groupe scolaire a mis au jour une curieuse mosaïque en *opus signinum*, formée de pierres noires et blanches dans un lit de ciment rouge et divisée en deux panneaux juxtaposés (fig. 1). Le premier, long de $3^m,16$, comprenait en bordure une inscription mutilée, où l'on déchiffre quelques lettres grecques,

(1) Elles me sont signalées, au dernier moment, par M. le Curé Glatigny, qui a recueilli la seconde, et par M. l'Abbé Hudry, Secrétaire perpétuel de l'Académie de la Val-d'Isère, qui a bien voulu accepter la mission de veiller sur le patrimoine archéologique de la cité. J'y reviendrai ultérieurement.



Dessin de A. Audin.

Fig. 1. — Mosaïque de Seplème (Isère).

L'inscription paraît commencer et se terminer dans l'angle en haut à droite.

hautes de 0m,12. Elles donnent l'impression d'une maxime, commençant, d'après la disposition du texte, par le mot ἄν (écrit αμ devant un β) et finissant par βίου [2]. Le second panneau, qui mesure 3m,40 de côté, présente un dessin décoratif: entre huit cercles et huit carrés de points figurent des serpents, des poissons et des protomes de cheval. Des mosaïques de ce genre ont été trouvées en divers lieux, notamment à *Glanum*, où M. H. Rolland les date du Ier s. av. J.-C. [3]. Celle de Septème, à l'extrémité septentrionale de la Narbonnaise, peut être un peu plus tardive, mais elle doit rester de haute époque, comme le confirme la forme des lettres.

A *Oytier* ont été découverts un fragment de fresque géométrique, des éléments d'hypocauste, une grande brique de 0m,62 sur 0m,30 et une tuile intacte de 0m,46 sur 0m,35.

P. W.

XVe Circonscription

M. Pierre Wuilleumier, directeur

Rhône

Lyon. - Nécropole Saint-Irénée. — Parmi les nécropoles de *Lugudunum*, celle de Saint-Irénée est une des plus anciennes et des plus importantes. Elle a livré plus de 100 inscriptions païennes, dont 30, dépourvues de l'*ascia*, peuvent être antérieures à l'institution de ce rite [1]; plusieurs attestent l'érection de grands monuments funéraires, dont deux « mausolées » et une « basilique ». De là proviennent aussi beaucoup d'épitaphes chrétiennes, dont la première est datée de 334 et dont une série s'échelonne de 448 à 564. Dans la seconde moitié du ve s., l'évêque Patient y éleva l'église Saint-Jean, devenue Saint-Irénée [2].

Des travaux de voirie ayant mis au jour de nombreux vestiges antiques, des fouilles systématiques furent décidées d'un commun accord par la Direction de l'Architecture et la Municipalité lyonnaise. Exécutées en 1951-1952 par les Ingénieurs de la voirie municipale, MM. P. Gsell, E. Lapeyre, L. Bavozet et R. Méjat, suivies de très près par M. A. Audin [3], elles ont donné des résultats intéressants.

Une stratigraphie rigoureuse a permis de suivre l'histoire de la nécropole entre le Ier et le IXe s. : elle a reçu d'abord des tombeaux et des édifices païens, puis trois couches superposées de sarcophages chrétiens. Plusieurs fragments d'architecture et de sculpture ont été recueillis, ainsi que des monnaies en bronze de Gallien, Claude II, Constance II, Julien et Valentinien Ier. Parmi vingt-six pierres munies de lettres, les principales sont les suivantes :

1°) Pierre. Long.: 2m,46; haut. : 0m,92; épaiss. : 0m,60. Le bloc était cramponné en haut et sur les côtés par des tenons métalliques. Moitié inférieure d'une grande inscription païenne, qui devait être gravée sur la paroi d'un mausolée :

sanctissimi ordinis | ... *nia* | *h(eres) f(aciendum) c(urauit)*.

Le titre de *sanctissimus ordo* était attribué au conseil des décurions lyonnais [4].

2°) Marbre. Long. : 0m,17; haut. : 0m,24; épaiss. : 0m,11. Fragment antérieur gauche d'une urne rectangulaire, dont le reste a

(2) M. J. Pouilloux a bien voulu me donner sur ce point son précieux avis.

(3) H. Rolland, *Fouilles de Glanum*, Suppl. I à *Gallia*, Paris, 1946, p. 68-9, fig. 52-3.

(1) Cf. P.-L. Couchoud et A. Audin, *Rev. Hist. Rel.*, 1952, II, p. 38 sq.

(2) A. Coville, *Recherches sur l'histoire de Lyon*, Paris, 1928, p. 445 sqq.; W. Seston et Ch. Perrat, *Rev. Et. Anc.*, 1947, p. 139 sqq.

(3) Celui-ci a rédigé un compte-rendu très détaillé, qui sera, j'espère, intégralement publié.

(4) *C.I.L.*, XIII, 1751; 1821; 1900; 1921.

été déposé en 1832 au musée de Lyon, sans indication de provenance[5]. L'inscription est gravée dans deux cartouches moulurés, qu'encadraient trois balustres, ornés de masques et de guirlandes.

[D.] M., | mem[oriae], quieti, securita[ti ae]ternae Appiae | Zoenis Cn. Danius Minuso, | coniug(i) rarissimae, erga se | reuerentissimae, animae | dulcissim(ae), hic quietem dedit.

« Aux Dieux Mânes, à la mémoire, au repos et à la sécurité éternels d'Appia Zoè, Cn. Danius Minuso, à son épouse exceptionnelle, pleine de déférence à son égard, d'une âme très chère, a donné ici le repos. »

Comme l'a noté A. Allmer, le dédicant reparaît sur deux autres épitaphes avec les titres de sévir augustal et d'orfèvre[6]; il manifeste son originalité par la recherche de l'expression et la richesse de l'ornementation. Sa femme porte un surnom grec, décliné comme Nicè et Tychè.

3°) Pierre. Long. : 0m,62; haut. : 0m,67; épaiss. : 0m,10. Stèle entière avec cadre et fronton.

Bonae memoriae et | spei aeternae Antoniae | Niceni, rarissimae et dulcissimae, filiae | incomparabili, quae | uixit annis XXVIII, m(ensibus) VI, | dies II. Ponendum (palme) | *curauerunt Antonius | Chresimus pater et | Antonia | Inuenta | mater et s(ub) a(scia) d(e)d(icauerunt).* | (deux *asciae*).

« A la bonne mémoire et à l'espoir éternel, à Antonia Nicè, exceptionnelle et très chère, fille incomparable, qui a vécu 28 ans, 6 mois et 2 jours. Ont pris soin d'élever ce monument Antonius Chresimus son père et Antonia Inventa, sa mère, qui l'ont dédié sous le signe de l'*ascia*. »

Les noms d'Antonius et de Nicè sont assez répandus à Lyon; celui de Chresimus, fréquent en Narbonnaise, apparaît sur un tombeau de Trion[7]. Des palmes décorent d'autres stèles.

4°) Pierre. Long. : 0m,50; haut. : 0m,70; épaiss. : 0m,60.

D. (*ascia*) *M. | et memoriae | aeternae Couiri[ae] | Melteneni, feminae | optimae, exempli | rarissimi bonitate, | castitate, obsequi[o] | maritali, quae uixit | cum marito annis | XXX sine ula animi | laesionis, Antius Gra | tinus coniugi incom- | parabili et sibi uiuus | fecit et sub ascia de | dicauit. Mihi, | [au]e, Meltei dulcissim[a], | [e]t uale.*

« Aux Dieux Mânes et à la mémoire éternelle, à Coviria Meltenè, femme parfaite, d'un exemple exceptionnel par sa bonté, sa vertu et son dévouement conjugal, qui a vécu avec son mari pendant 30 ans sans la moindre animosité, Antius Gratinus, à son épouse incomparable et à lui-même de son vivant, a élevé ce monument et l'a dédié sous l'*ascia*. Salut, très douce Meltè, et adieu ! »

Le nom du dédicant figurait déjà sur une épitaphe lyonnaise, de provenance voisine, connue seulement par des manuscrits qui en ont plus ou moins altéré le texte[8] : *D.M. | et quieti aeternae | Aeli[ae] V[al ?]eri[an ?]ae et Anti[a]e | Secundine, coniugibus | insig(nibus ?), aetatis consumti, | uitae bonae, animae | dulcissimae, | Aelius Valerianus et | Titus Antius Gratinus, | parentes, ponendum | curauerunt et | sub ascia dedicauer(unt).* Il peut s'agir du même personnage. Une autre épitaphe lyonnaise relative à une Valeria Gratina[9] tend à confirmer qu'il existait des liens de parenté entre les deux familles associées dans l'inscription précédente. Les noms de la défunte ne sont pas moins intéressants : Covirius ne se retrouve, sauf erreur, qu'à Trè-

(5) A. Allmer et P. Dissard, *Inscript. ant. Lyon*, 1890, III, p. 171; *C.I.L.*, XIII, 2120.
(6) *C.I.L.*, XIII, 1948; 2121.
(7) *Ibid.*, 1941.
(8) *Ibid.*, 2050.
(9) *Ibid.*, 2293.

ves [10]; *Meltene* est la transcription latine du grec Μελτίνη [11]; ce nom reparaît dans l'invocation finale sous la forme *Meltei*, qui peut passer pour un diminutif ou pour une mauvaise graphie. L'éloge funèbre, très développé, rappelle notamment l'épitaphe de Primitivia Augustina [12], tandis que l'adieu final se retrouve ailleurs [13].

5°) Marbre. Long.: 0m,64; haut.: 0m,58; épaiss. : 0m,23. Partie droite d'une dalle, utilisée d'abord comme architrave, puis comme épitaphe chrétienne, enfin comme couvercle de sarcophage.
... *ius fecit* | *[patr ?]i suo bene* | *[mer]ito Mauru* | *[sio ?, q(ui ?)] uixit p* | *[lu]s minus annos* | *[uig]inti quinquae*. Chrisme central avec α et ω intervertis.

Le nom de Maurusius était porté par des chrétiens de Gaule [14]. L'interversion de l'α et de l'ω se retrouve ailleurs [15].

6°) Marbre. Long.: 0m,29; haut.: 0m,18; épaiss. : 0m,035.
Hic iacet n(o)m(ine) Tribu | *nus, quem Deus ele* | *git, qui uixit ann(os)* | *XIII, dies m(i)n(us) XV, in* | *pace* (palme).

L'expression *elegit dominus* figure dans l'épigraphie chrétienne d'Aquilée [16].

Saône-et-Loire

Sous l'impulsion de M. L. Armand-Calliat, les archéologues de Saône-et-Loire continuent à faire du bon travail.

Chalon. — Le musée a pu recueillir une épitaphe chrétienne de provenance locale, datée du 15 février 523.

Curtil-sous-Burnand. — La nécropole que le Dr Lafond et les membres du Spéléo-Club de Bourgogne continuent à fouiller, a livré, entre autres objets, une jolie plaque en bronze ajouré de type burgonde [1], représentant un hippocampe buvant à une fontaine.

Collonges-en-Charollais. — M. H. Parriat, professeur au collège de Montceau-les-Mines, a dégagé une construction antique, ornée de stuc peint, où il a découvert dans une cachette 48 monnaies de Constantin, Crispus, Constance, Constant et Mayence.

La Chapelle - du - Mont - de - France. — M. F. Jarreau a exploré l'établissement antique de la Ville d'*Allery*, où il a recueilli notamment des pièces du Ier s. et des statuettes en terre blanche.

P. W.

XVIe Circonscription

M. Lucien Lerat, directeur

Doubs

Besançon. a) *Pont romain.* — La destruction définitive du pont de Battant, conduite par le Service des Ponts et Chaussées de manière à permettre l'étude de la structure, a fait reparaître les vestiges du pont romain incorporés dans la construction du XIXe s. Particulièrement intéressante est la structure des piles, composée de gros blocs de calcaire soigneusement taillés (anathyroses), for-

(10) *Ibid.*, 11313.
(11) Cf. *Anth. Pal.*, IX, 510. La variante Μελιτίνη est de même attestée par une inscription grecque d'époque romaine : *C.I.A.*, III, 1, 94.
(12) *C.I.L.*, XIII, 2244.
(13) *Ibid.*, 2058.
(14) *Ibid.*, 912; 11561.
(15) Cf. E. Le Blant, *L'épigraphie chrétienne en Gaule*, Paris, 1890, p. 97.
(16) *C.I.L.*, V, 1722 = Diels, 3345.

(1) Cf. P. Bouffard, *Nécropoles burgondes de la Suisse*, Genève-Nyon, 1945, p. 61 sqq.

mant des assises de 0m,50 de hauteur, s'ajustant obliquement à ceux de la même assise et liés à eux par des crampons de fer scellés au plomb (fig. 1). J'ai pu obtenir que la partie inférieure d'une de ces piles soit conservée dans le chemin de halage, à titre de témoin. Des claveaux d'une arche ont été déposés au nouveau musée lapidaire, où ils seront remontés.





Fig. 1. — Besançon. Culée et appareil de l'ancien pont de Battant.

— Lors du creusage nécessité par l'établissement des fondations de la nouvelle culée sud, les ouvriers ont trouvé dans la vase, entre les pilotis des XVIIe-XVIIIe siècles, de nombreux objets de toute époque : beaucoup de monnaies romaines, fibules, clefs, fragments de céramique sigillée. De ces objets le musée n'a pu acquérir qu'un fort petit nombre.

b) *Habitations romaines sous l'ancien parc de la Banque de France, devenu terrain de l'Université.* — Les travaux annoncés dans *Gallia* (VIII, 1950, p. 155) ont pu commencer en février 1952 et se poursuivent encore. Ils ont fait apparaître de nombreux vestiges de constructions appartenant à plusieurs niveaux. Leur plan n'apparaît pas avec netteté, du fait que la fouille s'est limitée à l'espace qui sera bientôt occupé par les nouveaux bâtiments universitaires et qu'il fallait explorer en tout premier lieu; du fait aussi que, en plusieurs points, la continuité des murs antiques a été rompue par d'anciens creusages, qui ont également bouleversé les couches (c'est ainsi que, sur une longueur totale de 56m, existe une énorme brèche de 17m, qui sépare la fouille en deux secteurs, nord et sud). Jusqu'à 1m,60 de profondeur en moyenne, le sol est formé de couches riches en humus et vierges de tout vestige archéologique. *Le niveau archéologique le plus récent n'est pas postérieur à l'époque antonine.* A cette époque appartiennent notamment : 1) dans le secteur sud, les vestiges d'une pièce appartenant à l'ensemble dégagé en 1921. On y a trouvé de très nombreux fragments d'une décoration murale en marbre : moulures de marbre blanc, panneaux unis de marbres de diverses couleurs, pièces de marbre taillées en forme de cœurs, de *peltae*, etc... pour être enchâssées dans une marqueterie multicolore, panneaux de marbre blanc avec ornements sculptés (dauphins, motifs floraux, boucliers...); — 2) dans le secteur nord, un cellier, où, autour d'un socle massif, on a recueilli un riche matériel céramique (un *dolium*, une amphore, plusieurs cruches, une assiette sigillée du type Ludowici Tb, une lampe-bougeoir). — Du *niveau flavien*, reconnu au-dessous, à une profondeur moyenne de 2m,50 à 3m sous le sol moderne, subsistent : 1) dans le secteur sud, les restes de trois pièces contiguës, dont l'une avait pour pavement une mosaïque à décor géométrique, noir

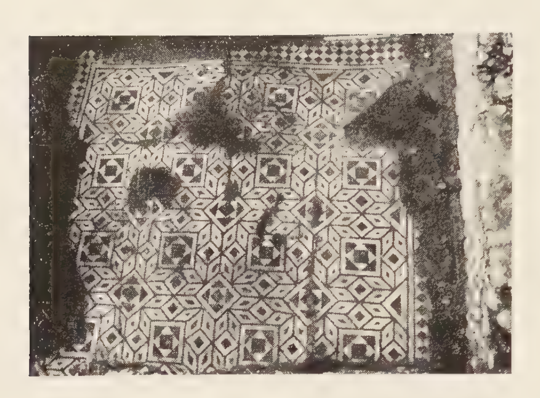


Fig. 2. — Besançon. Mosaïque d'une villa romaine, sous l'ancien parc de la Banque de France.

et blanc, assez bien conservée (fig. 2), qui a pu être en grande partie déposée; les murs de ces trois pièces étaient décorés de fresques, où des motifs floraux ou géométriques s'enlevaient sur des panneaux alternativement rouges et noirs; quelques fragments adhéraient encore aux murs, çà et là, et les très nombreux débris recueillis dans le déblai et dont beaucoup se raccordent, doivent permettre une reconstitution graphique du décor; — 2) dans le secteur nord, une autre pièce, également riche en fragments de beaux décors peints, avait un sol formé d'une mosaïque rustique où des cubes noirs cerclés d'une collerette rouge apparaissent, tous les 15^{cm}, noyés dans les cailloux blancs. Les couches flaviennes ne contenaient que fort peu de céramique et d'objets mobiliers. — Les murs flaviens reposent souvent sur des murs plus anciens, qui, dans le secteur nord surtout, s'organisent pour former un vaste ensemble (haut. conservées : de 0^{m}60 à 1^{m}). Les couches correspondant à ces murs datent de l'*époque julio-claudienne*, sont riches en fragments de vases de céramique sigillée ou « belge », mais, en général, sans raccords entre eux; les estampilles de fabrique sont nombreuses (ateliers italiques : *Ateius, Evhodus, Xanthus, Acastus, Fonteius* — ou rutènes : *Abitus, Ardacus, Vapuso, Bassus, Crestio, Muranus*...); il faut signaler aussi deux lampes, l'une du type augustéen à têtes de cygne, l'autre du type à volutes ornée d'un aigle tenant un foudre; quelques monnaies (Auguste, Agrippa, colonie de Nîmes, Claude); fibules; enfin une tête de bélier en terre-cuite, provenant sans doute d'un chenet, mais de grande taille (haut. conservée : 0^{m}15; de la tête seule, sans le cou : 0^{m}10). — Enfin, sur quelques points, des sondages ont pu descendre jusqu'à la profondeur de 5^{m}, où ils ont dû s'arrêter au niveau d'une nappe d'eau. Ces couches les plus anciennes ont livré surtout des fragments d'amphores du type Dressel 1 et de vases ovoïdes de terre rouge de *La Tène III*. On a donc une stratigraphie continue, du Ier s. av. J.-C. jusqu'à la fin du IIe s. ap. J.-C. Il convient de noter surtout les deux reconstructions successives vers 70 et à l'époque antonine, et l'abandon du site après cette époque. — Dans ces travaux, j'ai reçu l'aide de quelques collaborateurs bénévoles, notamment M. Dusserre-Telmon, qui a exécuté de nombreux sondages complémentaires et procédé à l'enlèvement de la mosaïque, et Mlle Saint-Martin, qui a travaillé à raccorder les fragments de fresques.

Mandeure. — La reconstruction du pont moderne de Mandeure, détruit pendant la guerre, a été l'occasion d'une reprise des fouilles du théâtre romain, le Service des Ponts et Chaussées [1] ayant

1) Je tiens à exprimer ma reconnaissance à M. Poyet, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à la Préfecture du Doubs, dont l'amicale compréhension m'a été précieuse, aussi bien dans les travaux du pont romain de Besançon que dans les fouilles de Mandeure.

accepté de prélever aux abords de celui-ci les quelques 8.000 m³ de terre nécessaires aux travaux. Dûment préparé par une équipe de chercheurs locaux animée par les Drs Robert Cuisenier et René Duvernoy et constamment surveillé par eux, le travail de la pelle mécanique, partant de la porte nord restaurée en 1951, a dégagé entièrement les masses extérieures du théâtre (mars 1952). Ensuite a commencé la fouille proprement dite, conduite par la même équipe de chercheurs. Les principaux résultats sont les



Fig. 4. — Mandeure. Fragments d'architecture trouvés devant la porte nord du théâtre.



Fig. 3. — Mandeure. Mur interne de la *parados* nord du théâtre, avec ses deux portes.

suivants : les limites nord et sud du théâtre, désormais connues, permettent de calculer son diamètre — 142m — qui en fait un des plus grands théâtres de la Gaule. Si le mur de façade (à l'Ouest) est très ruiné, au contraire, les deux murs qui, parallèlement à lui, forment de part et d'autre de la scène la paroi interne des *parodoi*, apparaissent dégagés sur 4m de haut; chacun d'eux est percé de deux portes (fig. 3) donnant accès à des escaliers mettant en communication la *parodos* avec le couloir issu des portes latérales nord et sud. Tandis que ce couloir supérieur aboutit par une suite de volées et de paliers, au niveau de la précinction moyenne, la *parodos*, au lieu de déboucher dans l'orchestre, s'ouvre à angle droit dans la précinction inférieure : de celle-ci jusqu'au niveau de l'orchestre, il y avait 13 gradins (le soubassement de 8 d'entre eux a été dégagé en partie). L'orchestre, qui n'a que 9m de diamètre, ne présente pas les habituels gradins « sénatoriaux ». En avant des murs nord et sud ont été retrouvés de nombreux éléments d'architecture : demi-colonnes rudentées liées à des arcades (fig. 4), tambours et bases de colonnes ioniques,



Fig. 5. — Mandeure. Fragment de corniche trouvé devant le mur sud du théâtre.

architraves et corniches (fig. 5); — au nord, à l'extérieur, un mur de soutènement, long de 25^{m} et dirigé S.-O. - N.-E., est surmonté d'un chaperon demi-circulaire; en avant de lui, diverses constructions, dont les rapports ne sont pas encore clairs.

Alaise. — Le bimillénaire d'Alésia ayant été l'occasion du réveil d'une polémique bientôt séculaire, et les membres de la « Société des amis de Georges Colomb pour la vraie Alésia » ayant repris en faveur d'Alaise une campagne dont le retentissement a, cette fois, dépassé le cadre local, il m'a semblé nécessaire de liquider la querelle par des fouilles sur le site d'Alaise. Les sondages entrepris en 1952 par M. Maurice Dayet avaient pour but de rechercher l'habitat correspondant aux sépultures tumulaires fouillées par Castan, de 1858 à 1860. L'effort principal s'est porté sur l'éperon barré de *Chataillon*, dont les *cabordes*, depuis longtemps signalées, avaient déjà été partiellement fouillées, de 1909 à 1913, par R. Bouton (fouille non publiée) Une seule d'entre celles-ci n'avait jamais été fouillée; sous les pierres plates de la toiture, qui jonchaient le sol, dans une couche de terre épaisse de 0^{m}15 environ, a été retrouvé un mobilier comprenant : débris de plusieurs vases, dont un vase ovoïde de terre grise, qui a pu être reconstitué; éléments d'une serrure; deux poinçons de fer; fragment d'un fer à cheval — le tout attribuable, comme un bel éperon du XIIIe siècle, trouvé non loin de là, à une occupation médiévale du site. Les deux premiers âges du fer ne sont représentés que par quelques tessons épars.

Bart. — Les travaux d'exploitation d'une sablière située au voisinage du terrain d'aviation de *Courcelles-les-Montbéliard* avaient amené la découverte d'une nécropole mérovingienne. Cette découverte ne fut pas déclarée par le propriétaire [2] et une quarantaine de tombes furent ainsi détruites et leur matériel jeté ou dispersé. Le groupe spéléologique d'Audincourt, alors animé par M. Dusserre-Telmon, put cependant fouiller en 1951 une demi-douzaine de tombes dont le matériel sera remis au musée de Montbéliard, en voie de réorganisation. Les fouilles pourront sans doute être reprises prochainement. Il conviendrait en effet de fixer les limites de la nécropole et ses rapports avec celles des environs.

CÔTE-D'OR

Dijon. — Au cours de travaux exécutés par la Compagnie des Egouts, dans la rue du Tillot, sur 128^{m} de long, à une profondeur variant de 1^{m},30 à 2^{m},30, ont été découvertes 64 sépultures gallo-romaines : 41 en pleine terre, 4 dans des logettes de pierres dressées, 19 sarcophages. Les sarcophages sont des cuves de calcaire oolithique ou de grès d'arkose; leur couvercle est tantôt cintré, tantôt triangulaire. Trois d'entre eux ont été transportés au Musée archéologique. Le plus intéressant, porte sur l'un de ses longs côtés, gravée en beaux caractères du IIe s., l'inscription :

D M
FLAVIAE BILLICCISSIONI

(le second nom propre est nouveau) : un signe en forme de *pelta* est gravé à l'extrémité gauche de l'inscription; au fond, traces d'une *ascia*. A proximité d'une sépulture en pleine terre ont été recueillis

(2) Poursuivi devant le tribunal de Montbéliard pour n'avoir pas tenu compte d'un premier avertissement et avoir laissé pratiquer des fouilles sans autorisation, il a été condamné le 14 janvier 1952, à une amende de mille francs.

quelques tessons du début de l'époque du Hallstatt. — Ces découvertes montrent la grande extension de la nécropole déjà connue dans ce secteur (deux hectares environ) et, semble-t-il, à cause de la présence des tessons hallstattiens, la haute antiquité de l'occupation de ce site. — Un premier rapport sur ces fouilles a été présenté à la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, le 14 janvier 1953, par M. Gabriel Grémaud; les ossements sont étudiés par M. Tintant, de la Faculté des Sciences; l'étude du terrain a été faite par M. l'abbé Joly. Une fouille de contrôle sera faite au printemps.

Sources de la Seine (com. de Poncey-sur-l'Ignon et Saint-Germain-Sources-Seine). — Deux campagnes de fouilles ont eu lieu en 1952, l'une en juillet, l'autre en octobre, sous la direction de MM. Grémaud et Roland Martin, avec la collaboration d'étudiants de Dijon. On a dégagé (cf. fig. 6) : 1°) le prolongement nord du mur B, découvert en 1951, qui fait un coude vers le Nord; ce mur est un soutènement destiné à protéger le péristyle oriental de la *cella*(C), contre les éboulements de la falaise; cette trouvaille fixe la limite nord du sanctuaire; 2°) au Sud de la *cella*, un mur antérieur au pé-

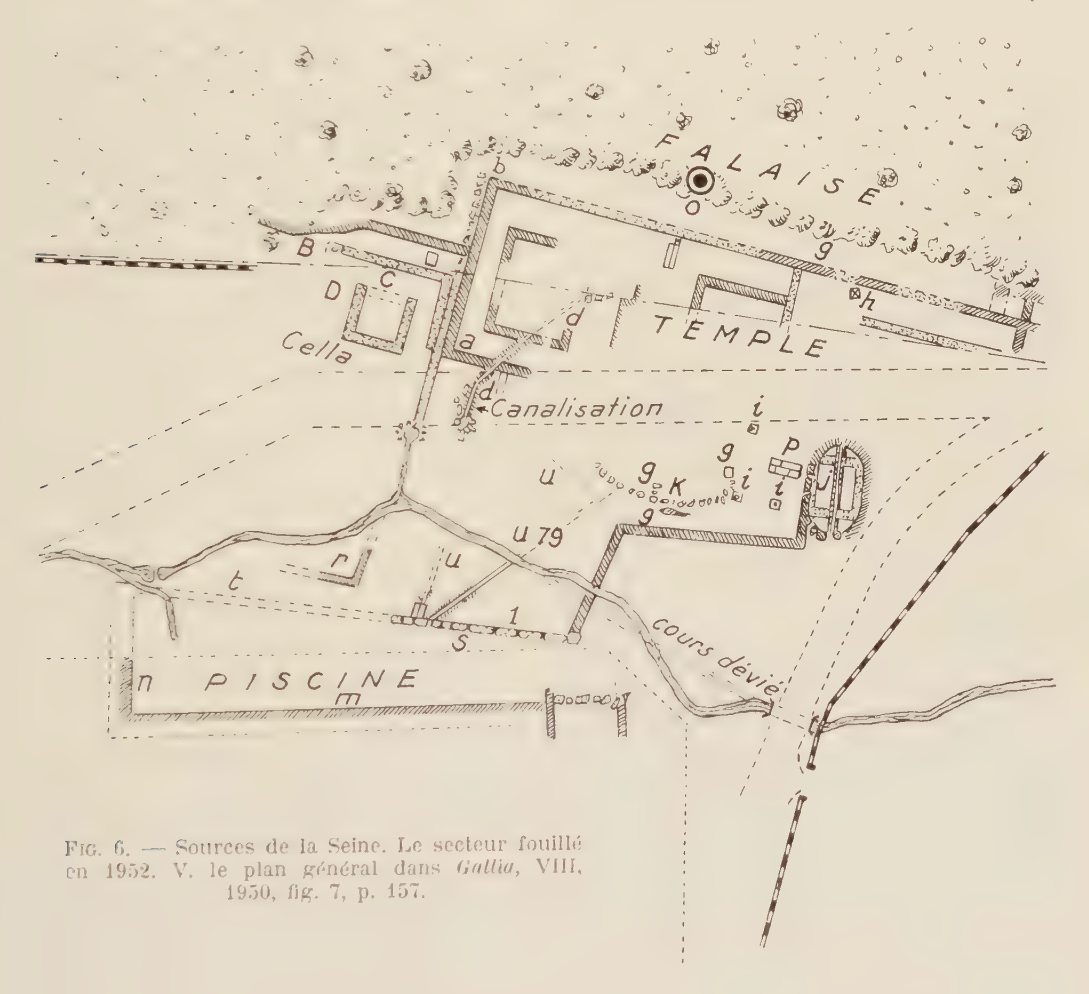


Fig. 6. — Sources de la Seine. Le secteur fouillé en 1952. V. le plan général dans *Gallia*, VIII, 1950, fig. 7, p. 157.

ristyle sud et au mur extérieur nord du portique de la grande cour, qui se sont implantés sur lui; il s'interrompt à l'Ouest, après un parcours de 7m; 3°) au même niveau, les fondations de l'angle S.-O. du portique de la grande cour, qui fixent les limites de l'édifice: la cour intérieure avait 9m × 7m,50; la profondeur des portiques était de 2m,50. le sol de ceux-ci était couvert de mosaïques (nouveaux fragments); 4°) à un niveau inférieur, sortant des fondations, une canalisation venant de l'intérieur du grand édifice et se dirigeant vers la piscine, et formée de gros blocs de calcaire creusés d'une gorge profonde pour le passage de l'eau (fig. 7); après démontage des blocs de couverture, la canalisation a été nettoyée; on y a découvert de nombreux fragments de poterie, de nouvelles feuilles de bronze estampées avec représentation de divers organes, une lamelle d'or décorée de chevrons, quelques ex-voto de pierre (notamment une stèle en forme de cuve ou berceau avec un personnage figuré à l'intérieur), des monnaies. Ces trouvailles se datent de la seconde moitié du Ier s. à la fin du IIe s. Cette canalisation établit nettement le lien entre les édifices cultuels et la piscine (V. *Gallia*, VIII, 1950, plan, fig. 7, p. 157).



Fig. 7. — Sources de la Seine. La canalisation découverte en 1952 (*d* du plan fig. 6).

Alise-Sainte-Reine. — Une nouvelle campagne de fouilles a eu lieu de mai en novembre sous la haute direction de M. Jules Toutain et sous la surveillance de M. l'abbé Jovignot. La progression vers le Sud de l'exploration des parcelles 397-398 de la section B du cadastre n'a donné que peu de résultats. Mais dans les terrains situés à l'Ouest ont été repérés les vestiges d'un vaste bâtiment dont la surface est d'environ 1.500 m². On a pu en commencer le dégagement après la moisson. Le plan n'en apparaît pas encore avec netteté. Il semble que le centre soit occupé par une vaste cour, autour de laquelle se disposent les autres pièces. Dans la partie N.-O. a été reconnu un foyer limité par des murets rempli de cendres très fines. — Au Nord de cet ensemble a été dégagée une cave dont les murs sont creusés de quatre niches.

Lux. — Un gouffre, qui a reçu le nom de « gouffre ou aven d'Aurélie », ayant été révélé par un effondrement du sol, autorisation a été donné au Spéléo-Club de Dijon d'en commencer l'exploitation, sous le contrôle scientifique de M. l'abbé Joly. Après avoir levé le plan et la coupe du gouffre, on a pénétré par le moyen d'un forage jusqu'à la couche archéologique, constituée par un dépôt d'osse-

ments entassés sur une couche de glaise; cette couche a donné jusqu'à présent, outre des fragments de poterie, quatre bracelets de bronze, dont un à petits tampons, caractéristique de La Tène I.

Vix. — Sur les trouvailles helléniques faites dans une tombe de l'époque de Hallstatt, voir le prochain rapport de la IIIe Circonscription préhistorique et ici, p. 19, l'article de R. Joffroy.

I. L.

XVIIe Circonscription

M. Emile Delort, directeur

Moselle

Mondelange (sur la rive gauche de la Moselle, à 14 km. au Nord de Metz). — *a)* Les immenses dépôts de sable et de gravier laissés par le fleuve ont une hauteur de 6m sous une couche de terre arable (limon) de 1m,60. Ils sont exploités par l'entreprise de dragage L. Meyer. Les godets de la drague ont ramené, au printemps 1951, une foule d'objets qui font admettre que cet endroit a été habité pendant des siècles, à une époque où le niveau d'eau du fleuve était beaucoup plus bas qu'aujourd'hui (fig. 1). *Néolithique* : hache marteau perforée. *Age du Bronze :* épée, hache, pointe de lance, épingle, etc. *Epoque gallo-romaine* : lampes, *tegulae*, tessons variés, outils et fragment d'un milliaire (?) portant les mots suivants :

GALERIO — MAXIMIN — IN — AI —

b) Au cours des premiers siècles de notre ère, le niveau des eaux s'étant beaucoup relevé, la population a quitté le bord du fleuve, et s'est établie à 1.500

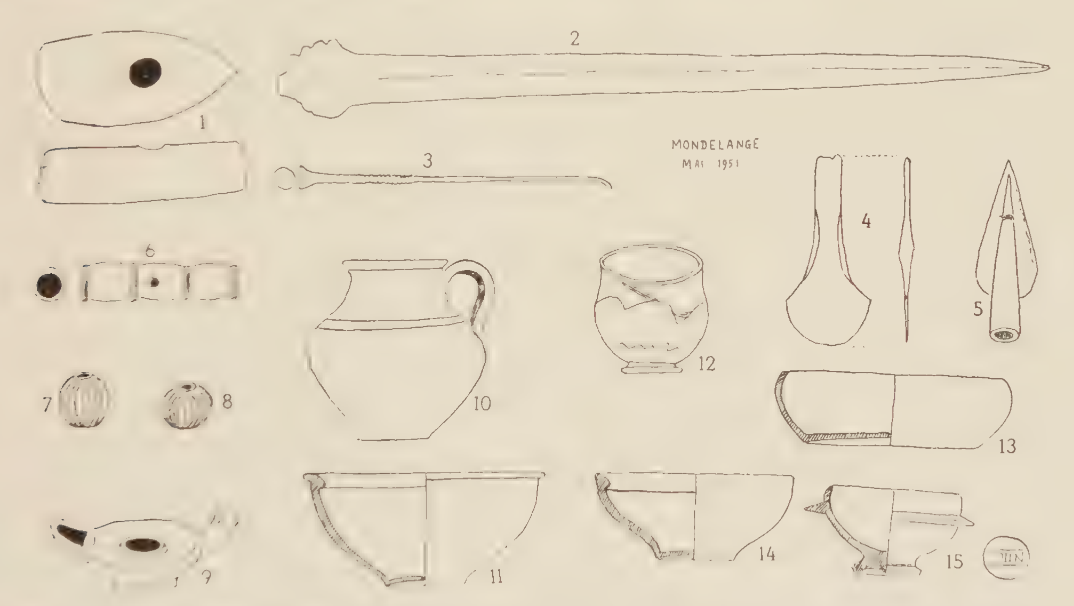


Fig. 1. — Mondelange. Objets recueillis en 1951 : 1° au cours de dragages au bord de la Moselle : 1) hache-marteau perforée; 2) épée en bronze; 3) grande épingle en bronze; 4) hache plate en bronze; 5) pointe de lance en bronze; 6) cylindre orné en os; 7-8) grosses perles côtelées; 9) lampe gallo-romaine. — 2° au sud du village, dans un cimetière gallo-romain du IVe siècle : 10) cruche à une anse; 11) écuelle commune; 12) gobelet en verre (brisé après trouvaille); 13) assiette creuse; 14) bol; 15) coupe en terre sigillée (estampille illisible).

mètres de là, sur la première terrasse de l'Ouest. Nous avons retrouvé son cimetière qui est daté du IVe siècle, notamment par un bol sigillé décoré à la roulette (fig. 2, n° 4). Une dizaine de tombes ont été explorées, et ont fourni divers récipients de verre ou de terre. Une exploration complète n'a pu être réalisée, faute de crédits.

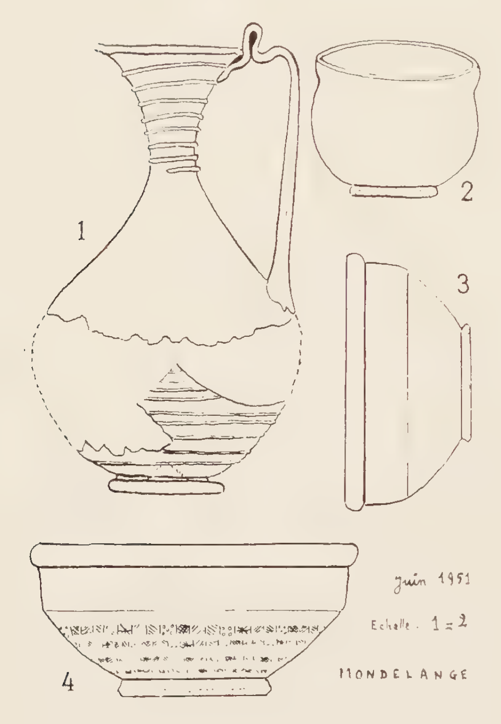


FIG. 2. — Mondelange. Objets recueillis en 1951, au sud du village, dans un cimetière gallo-romain du IVe siècle : 1) aiguière en verre (brisée) ; 2) bol en verre (intact) ; 3) bol en terre sigillée, sans ornement ; 4) bol en terre sigillée, décoré à la roulette.

c) Des trouvailles analogues ont été faites par d'autres entreprises de dragage aux bords de la Moselle. Ainsi à : *Manom :* neuf vases, semblant de Hallstatt; et un bracelet creux, en bronze; — *Woippy :* un mors brisé, en fer, de La Tène; — *Ennery :* fragment d'amphore, et vase « belge » marqué TARVCO — VIROMA.

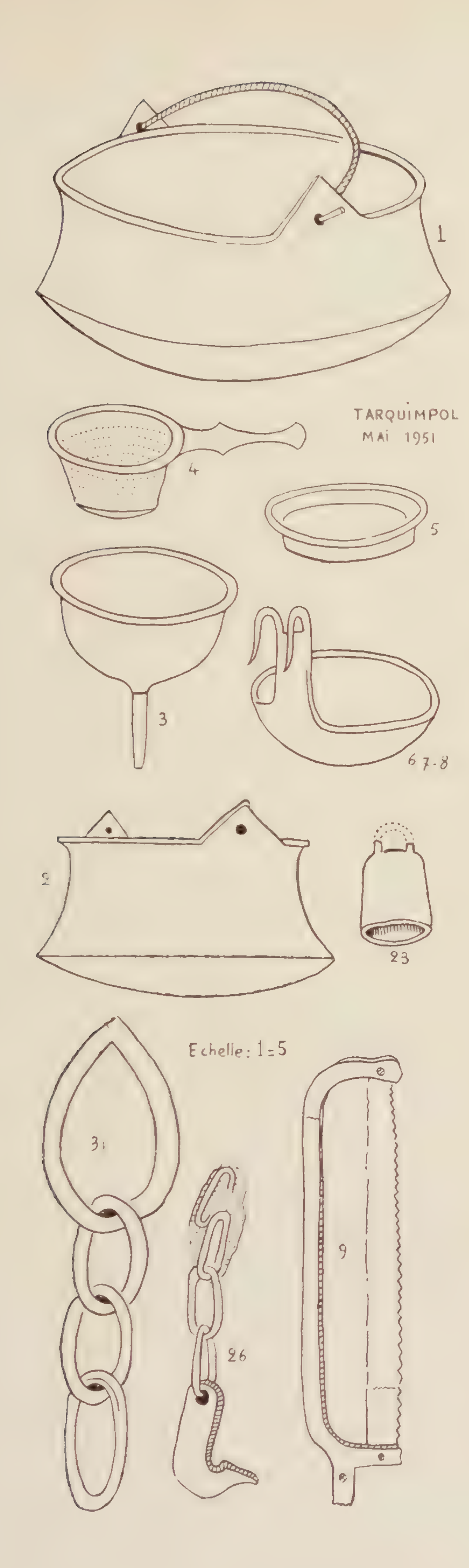
Tarquimpol. — En mai 1951, M. Oury, propriétaire à Tarquimpol, a mis au jour tout le « ménage » d'un artisan gallo-romain. Il paraît probable que ce dernier, à l'approche de quelque invasion barbare, avait voulu cacher en terre ses outils, avant de prendre la fuite. A la profondeur de 0^{m},80, il avait placé un chaudron de cuivre qui contenait à la fois les ustensiles d'un *viticulteur,* (en bronze : passoire, plat, entonnoir et trois « mesures » pourvues de crochets de suspension), ceux d'un *agriculteur,* (en fer : deux socs de charrue et une enclume portative), et ceux d'un *bûcheron* (cinq haches ou herminettes de types variés, trois gouges, une scie, des chaînes avec crochets pour lier les troncs d'arbre). En guise de couvercle, un second chaudron, retourné, protégeait tout ce matériel. L'absence de monnaie ou de céramique empêche de donner une date à ce matériel qui peut remonter au IIIe ou au IVe siècle (fig. 3).

Les trois « mesures » dont les bassinets ont des diamètres de 67, 75 et 82^{mm}, pourraient aussi être des lampes ouvertes, à suspension [1].

Waldwisse. — Ce gros village situé à 50 km. au N.-E. de Metz est la dernière localité avant la frontière sarroise, en direction de Merzig. A l'occasion des travaux de terrassement exécutés pour établir les fondations d'une grande maison de ferme, j'ai pu explorer *26 sépultures franques,* au mois d'août 1952, avec le concours effectif de M. Lutz, conservateur du Musée de Sarrebourg.

Les tombes étaient régulièrement

(1) Un objet analogue figure dans les *Mémoires de la Société Académique de l'Aube,* 1898, pl. LXIX, n° 890.



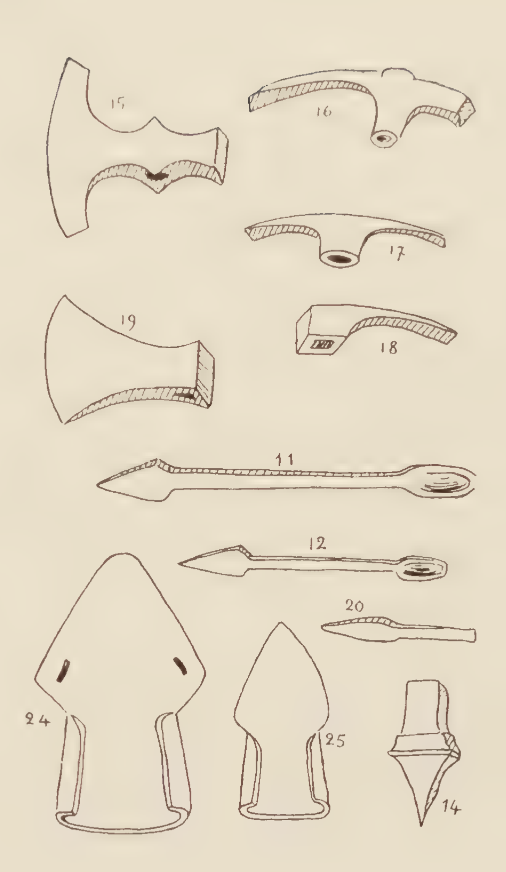


Fig. 3. — Tarquimpol. Outillage d'artisan.

1) grand chaudron qui servait de couvercle;
2) chaudron récipient (l'anse de fer a disparu);
3) entonnoir;
4) passoire à vin (*colum*);
5) plat en bronze, uni;
6, 7, 8) trois mesures (?) ou lampes à crochets de suspension;
9) scie à archet;
11, 12, 20) gouges et ciseau à bois;
14) petite enclume portative;
15 à 19) haches et herminettes de types variés;
23) sonnette pour le bétail;
24, 25) socs de charrue;
26) chaine et crochet;
31) chaine plus grosse.

(Echelle : 1 cm. = 8 cm.).

orientées Ouest-Est. Les squelettes, dépourvus de cercueil, se trouvaient à une profondeur moyenne de 0m,80; ceux des enfants n'étaient qu'à 0m,30; trois tombes superposées atteignaient 1m,20.

Le mobilier, assez abondant, comprenait notamment : *des armes* : un angon long de 1m,05; deux framées; deux francisques; deux fois trois pointes de flèches en fer. Une épée qui avait jadis accompagné la tombe la plus profonde, avait été volée lors d'une seconde inhumation —, il n'en restait plus que la partie inférieure du fourreau, en argent; — *de la verrerie :* un verre à 8 trompes *(Rüsselbecher)* datant du v[e] siècle; un verre ordinaire à fond rond sans bouton; une petite coupe hémisphérique, ornée d'une série de filets en forme de vagues; (fig. 4); — *de la céramique :* onze vases de terre, généralement complets, en terre grise ou noire, parmi lesquels méritent une mention spéciale : en une seule urne biconique sans ornement, une petite cruche à une anse, une grande cruche à goulot, ornée, qui se situe nettement au VII[e] s. (fig. 5), une urne grossière, dont l'épaule est décorée de grands chevrons comme on en trouve à l'époque de Hallstatt; — *du bronze :* un grand plat creux, en forme de cuvette, pourvu de deux anses mobiles; un petit seau de cérémonie (diamètre : 0m,19), dont l'anse est décorée de cercles oculés (fig. 6) : cette anse s'articule sur deux plaques de bronze découpées à jour, et figurant des serpents. Les douves, en bois d'if, sont encerclées par un large bandeau de cuivre, auquel sont suspendues une vingtaine de plaques minces *en cuivre estampé*, de forme

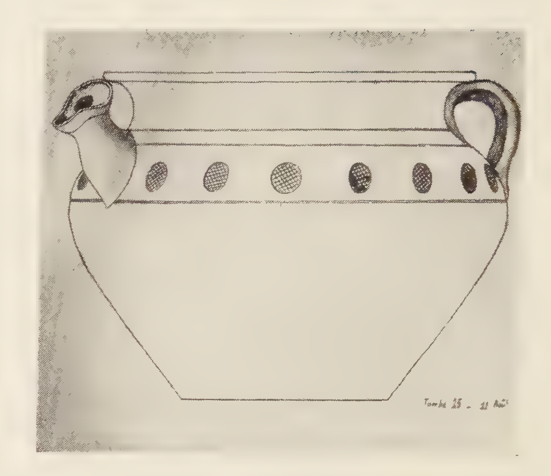


Fig. 5. — Waldvisse. Cruche à goulot avec 19 cercles quadrillés (1/3 de sa grandeur).

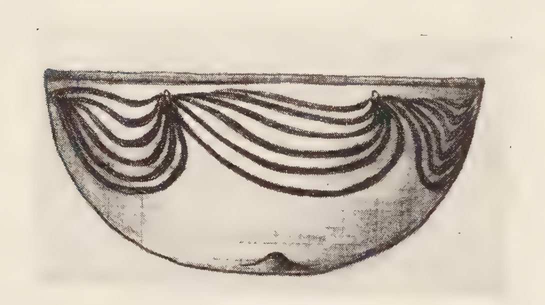


Fig. 4. — Waldvisse. Coupe en verre (larg.: 0m09), (tombe 18).

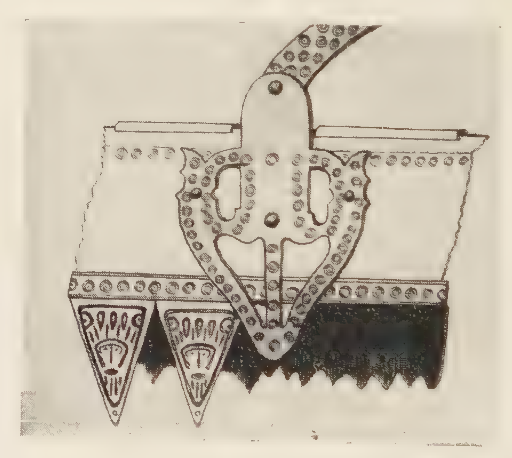


Fig. 6. — Waldvisse. Fragment de seau en bois d'if, avec anse, attache, bandeau de cuivre, 2 des plaques estampées à figure humaine (1/2 de sa grandeur).

triangulaire, dont chacune reproduit le même motif : un visage humain, aux cheveux ébouriffés, avec une longue barbe (fig. 6). Ce genre de seau est fréquent dans la vallée du Rhin. Le Musée de Wiesbaden possède un exemplaire presque pareil à celui de Waldvisse [2]. En France ils sont très rares; celui qu'avait trouvé l'abbé Cochet à Envermeu vers 1850, et celui qu'on avait trouvé en 1740 près de Verdun, avaient été considérés comme des coiffures ou des couronnes royales. — *Parure :* deux boucles de ceinture, dont l'une en argent, une fibule ronde portant 8 plaques de verroterie rouge (fig. 7), huit peignes, généralement mal conservés, une pincette (bronze), deux aiguilles intactes (bronze), deux fermoirs d'aumônière,



Fig. 7. — Waldvisse. Fibule ronde, monture argent, 8 verroteries rouges (diam.: 0m025) (tombe 12).

dont l'un a conservé sa bouclette, cinq couteaux de fer, en très mauvais état. Deux pesons de fuseau, hémisphériques, dont l'un est orné. Six petits silex, dont l'un est nettement une pointe de flèche pédonculée néolithique. Cinq colliers de perles, verre, terre colorée et ambre. — *Monnaies :* à l'un de ces colliers était suspendue une petite pièce d'argent sur laquelle on voit d'un côté : la Nymphe Europe emportée vers la Crète par le taureau divin; de l'autre côté une tête qui pourrait être celle de Jupiter (fig. 8).



Fig. 8. — Waldvisse. Monnaie grecque en argent, suspendue à un collier (diam.: 0m017) (tombe 25).

Il semble que ce soit une monnaie grecque frappée en Phénicie vers le IVe siècle avant J.-C.

Outre le trou de suspension, cette pièce présente encore une remarquable particularité : on y a frappé après coup une petite *croix à branches égales* (sous la patte du taureau). La propriétaire de cette pièce aux figures païennes, a-t-elle voulu lui donner, par cette adjonction, un caractère chrétien ? Dans la bouche de plusieurs squelettes nous avons recueilli une dizaine de *simili-monnaies*, ou bractéates. Ce sont des pièces d'une extrême minceur, qui semblent avoir été estampées sur des monnaies véritables. Il n'a pas encore été possible de les identifier d'une manière sûre.

Metz. — *a)* En septembre 1951, découverte d'un grand hypocauste dans les travaux d'agrandissement des magasins Mayer, *rue des Clercs.* Sur le sol bétonné à la profondeur de 3m,30, reposaient les

(2) Lindenschmitt, *Handbuch...*, pl. XXXI, n° 1.

pilettes, hautes de 0m,70. Elles sont formées de briques rondes, d'un diamètre de 22cm, surmontées de briques carrées de 31cm de côté.

Parmi les débris recueillis, un fragment de bol sigillé, orné d'un dessin à la roulette qui est le n° 87 du recueil de Chenet, permet de fixer la date au IVe siècle. Le bâtiment gallo-romain auquel appartenait cet hypocauste s'étendait jusqu'en Nexirue, où l'on a retrouvé en 1939 une installation identique dans le sous-sol de la maison Wiltzer.

b) En décembre 1952, découverte d'un sarcophage en pierre de Jaumont, devant la chapelle des Templiers, *à la Citadelle*. Le couvercle formé de deux dalles grossières était à la profondeur de 0m,75. La cuve, qui mesure 1m,90 sur 0m,62, avec une profondeur de 0m,32, montrait un encadrement elliptique, en relief, à l'emplacement de la tête. Le sarcophage renfermait les restes de quatre squelettes, qui n'étaient accompagnés d'aucun objet. Comme la partie orientale de la sépulture était maçonnée *sous* les fondations de l'oratoire des Templiers qui date du XIIe siècle, il paraît probable que le sarcophage remonte au Xe ou XIe siècle

Sarrebourg et environs. — L'exploration archéologique de l'arrondissement et de la ville de Sarrebourg continue à être menée avec zèle et avec succès, par M. Lutz, conservateur du Musée.

a) *Villa de Berthelming :* le cadenas et sa chaîne [3] ont été remis en état par le laboratoire du Musée de Nancy, et fonctionnent de nouveau parfaitement.

b) *A Bettborn*, découverte d'une nouvelle villa gallo-romaine avec une sépulture mérovingienne, un puisard, et une canalisation en chêne, d'un seul bloc long de 4m,50.

(3) *Gallia*, VIII, 1950, p. 161, fig. 4.

c) *A Saint-Ulrich*, qui semble le rare exemple d'un vrai *fundus*, repérage de 29 groupes de substructions antiques.

d) *A Hérange*, mise au jour d'un réservoir de source, avec *tegulae*, tessons sigillés et sculpture d'un tronc d'homme en grès.

e) *A Gélucourt-Videlange*, découverte d'une stèle funéraire avec inscription :

D... | SEXT... | SECVNDIN...

Sur la face latérale est gravée une petite *ascia* (fig. 9).

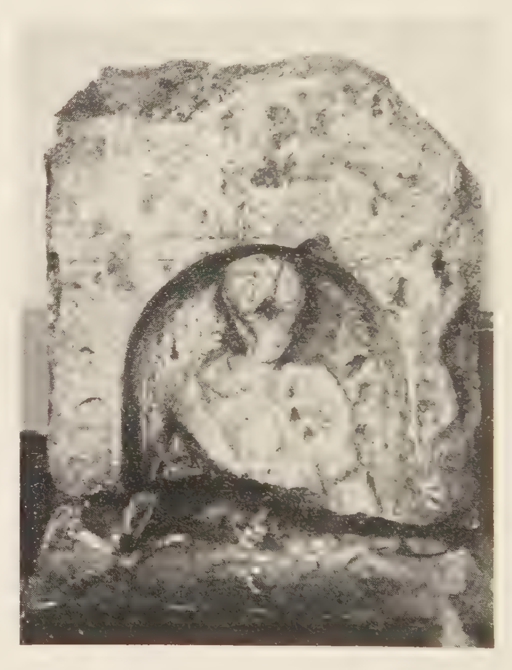


FIG. 9. — Gelucourt-Videlange. Stèle funéraire avec inscription (déposée au Musée de Sarrebourg).

f) *Ville de Sarrebourg : Grand'Rue*, n° 78, ensemble de substructions gallo-romaines. Dans le lit de la Sarre, découverte de six pilotis qui semblent les restes de la voie romaine Metz-Strasbourg au passage de la Sarre, sur un pont de bois ?

Mittelbronn. — Une officine de potiers gallo-romains vient d'être reconnue sur le territoire du village par le P. Morand du collège religieux de Phalsbourg. Parmi les centaines de fragments déjà recueillis, se trouvaient des tessons identiques, les uns à ceux de Chémery (Moselle) : plusieurs estampilles *SATTO FECIT*, sur poteries ornées, des rosettes sur petits vases unis et des quantités de fragments du type Dragendorf 40, et les autres à ceux de Rheinzabern : tessons ornés bien caractéristiques, une signature *CATVLLVS* sur fond d'urne, etc... L'autorisation du propriétaire pour la continuation des recherches va permettre aux fouilleurs de défoncer le terrain sur une surface de 4 ares.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Olley. — Ce petit village, à mi-chemin entre Metz et Etain, possède une église à trois nefs dont la construction remonte au milieu du XIe siècle. A l'occasion de travaux de réparation, j'ai fait exhumer en mai 1952 *deux sarcophages de pierre* qui étaient profondément enfouis le long du mur nord, et à l'extérieur. Tous deux avaient été violés anciennement, et les couvercles étaient brisés. Au milieu des ossements dont ils étaient remplis, on a recueilli seulement un anneau de bronze qui a un diamètre de 45^mm. Il est donc impossible d'assigner une date exacte à ces deux sarcophages. Mais le second présente deux particularités notables (fig. 10) : 1° sur la dalle plate formant couvercle est gravé un cercle de 0^m,43 de diamètre, contenant une croix pattée ; 2° sur la face extérieure du fond, on avait tracé avec une pointe quatre figures de « marelles » rectangulaires, pour jouer avec des pions ou des pierres. M. Albert Grenier a eu l'obligeance de me signaler qu'on peut voir une « marelle » analo-



FIG. 10. — Olley. Sarcophage au jeu de marelle. Vue de la face extérieure du fond : à gauche, trou d'écoulement des matières putréfiées. On voit ici seulement la 2e et la 1re marelle (long. : 1^m80 ; larg. : 0^m50 à la tête, 0^m23 aux pieds ; prof. de la cuve : 0^m60).

gue, sur le pavé de la Basilique Julia, au Forum romain.

Chambley. — Un vaste aérodrome est en construction au hameau de *Champs*, commune de Chambley, à 25 km. au Sud-Ouest de Metz. L'aménagement d'une route nouvelle, en septembre 1952, a fait découvrir cinq sépultures mérovingiennes, dans lesquelles on a recueilli notamment : une épée, une framée, une francisque, un scramasax long de 51^cm, et une plaque-boucle en fer, ainsi que des vases en terre. Des fouilles seront effectuées en cet endroit.

Custines. — Ce village, situé près du confluent de la Moselle et de la Meurthe, s'appelait jadis *Condé*. Il a beaucoup souffert de la dernière guerre. Les travaux de reconstruction ont fait découvrir dans la rue des Halles, au début d'avril 1952, des sépultures mérovingiennes où l'on a recueilli notamment : une urne carénée en terre grise, décorée de damiers, et quelques objets de fer moins anciens.

Je n'ai été informé qu'assez tard de la découverte, et quand je suis allé sur pla-

ce le 16 avril, les tranchées étaient déjà refermées. L'urne est conservée à la Mairie.

Avrainville. — Les travaux d'aménagement d'un aérodrome à *Toul-Rosières* ont amené la découverte d'un cimetière mérovingien au lieudit *le Tomboy* sur le ban de la commune d'Avrainville. La Société d'études locales du Toulois a été chargée de procéder à des fouilles rapides pour lesquelles un délai très court lui avait été accordé par les autorités, au mois de mai 1952. Cinq sépultures orientées ont été mises au jour. Les squelettes, en état médiocre, étaient accompagnés de plaques-boucles en fer, briquets et silex, collier de 25 grains en verre et en terre cuite, couteaux, peignes, et de plusieurs vases dont la forme semble déceler une origine alamane.

Cercueil. — A propos de ce village situé à 10 km. à l'Est de Nancy, la presse locale du 21 novembre 1952 signale ceci : « Au cours de fouilles entreprises dans la commune de Cercueil, M. Jean Hurstel, instituteur de cette commune, a découvert une sépulture datant de l'époque mérovingienne ». Je n'ai reçu aucun avis officiel, ni de ces fouilles, ni de cette découverte.

E. D.

XVIIIe Circonscription

M. Jean-Jacques Hatt, directeur

Bas-Rhin

Strasbourg (voir fig. 1, emplacements des trouvailles). — a) *Prétoire légionnaire.* — En 1950 et en 1952, des fouilles et des sondages méthodiques, accompagnant les travaux de reconstruction, ont permis d'observer et de relever les vestiges du prétoire existant encore à quelques mètres au Sud-Est du croisement de *la rue des Juifs* et de *la rue du Dôme.* Il s'agit des murs de l'entrée et des cloisons intérieures de la galerie entourant la cour du prétoire. Les restes mis au

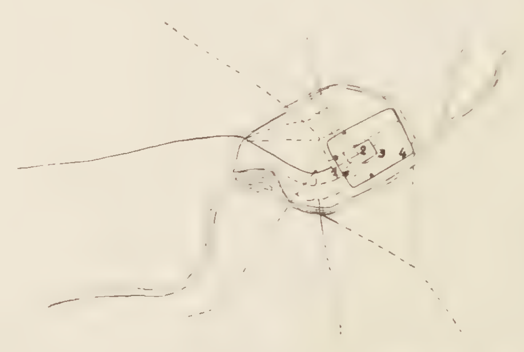


Fig. 1. — Strasbourg. Plan schématique du réseau des voies romaines de la ville. Emplacement des trouvailles citées : 1. Place Gutenberg ; 2. Rue des Juifs (entrée du prétoire légionnaire) ; 3. Place du Marché Gayot ; 4. Rue des Veaux.

jour appartiennent à trois périodes : époque de Trajan, après l'incendie de 97, règne de Maximin, après l'incendie de 235 ap. J.-C., règne de Constantin. Une porte de cave (fig. 2) dégagée en 1952, et dont



Fig. 2. — Strasbourg, rue des Juifs. Entrée de cave du prétoire de Constantin.

le linteau, en grès rouge des Vosges, constituait en même temps la pierre de seuil d'une entrée située au rez-de-chaussée de la galerie, prouve que le prétoire de Constantin comportait un sous-sol, certainement conservé sous les caves des maisons voisines. A noter, parmi les objets recueillis au cours de ces travaux, une antéfixe en terre cuite (fig. 3), figurant un masque tragique, provenant probablement du prétoire flavien. Elle a été trouvée dans la couche de remblai de Trajan, au-dessus de la couche d'incendie de 97 ap. J.-C.



Fig. 3. — Strasbourg, rue des Juifs. Antéfixe provenant du prétoire flavien (haut.: $0^{m}20$).

b) Découverte d'une *tête juvénile de Caracalla*. — Les travaux de reconstruction exécutés en 1951 dans la partie nord-ouest de la *place Gutenberg* ont amené la découverte d'une tête juvénile en grès gris des Vosges (fig. 4), qui a été attribuée à Caracalla par le spécialiste de l'iconographie sévérienne, M. L. Budde. Le fait que cet objet a été mis au jour dans une



Fig. 4. — Strasbourg. Tête de Caracalla jeune (haut.: $0^{m}18$).

couche de remblai postérieure à l'incendie de 235, et constituée en grande partie par des vestiges de monuments détruits au cours du sinistre, nous indique le terminus *ante quem*. Rappelons qu'une inscription découverte jadis à l'entrée de l'impasse de la Bière (*C.I.L.* XIII, 5970) mentionne en 201-202 la reconstruction du *tabularium* du prétoire d'*Argentorate*. Caracalla avait alors 14 ans, et c'était l'année de son premier consulat. Il paraîtra vraisemblable d'admettre que la tête découverte place Gutenberg faisait partie d'un haut relief, du genre de celui de *Leptis Magna*, figurant la famille impériale, et qui aurait été sculpté à Strasbourg lors du premier consulat de Caracalla, pour commémorer les importants travaux de reconstruction qui eurent lieu à cette époque à l'intérieur du camp.

c) *Place du Marché, angle nord-ouest d'un édifice militaire (valetudinarium ?).* — Des fouilles méthodiques exécutées en 1952, non loin de l'angle sud-est du prétoire, ont dégagé les substructions d'un édifice intérieur du camp. Il occupe, dans l'économie générale des bâtiments légionnaires, la place dévolue, à Neuss et à Xanten, à l'hôpital militaire; or les plans de ces deux camps présentent de frappantes analogies avec celui de Strasbourg. Les murs découverts appartiennent à trois périodes : celle des Flaviens, postérieurement à l'incendie de 70, celle de Trajan, après la catastrophe de 97, celle des Sévères, antérieurement à la destruction de 235. Une coupe stratigraphique a pu être relevée, qui comporte ces trois niveaux d'incendie. A l'époque de Trajan appartient un puisard assez vaste et profond (latrines ?) qui était rempli de débris de céramique dont les dates s'échelonnent entre le début du IIe et le commencement du IIIe siècle.

d) *Rue des Veaux : fossé de l'enceinte flavienne.* — Un important sondage exécuté en 1952 à quelques mètres à l'Est du croisement de la *rue des Veaux* et de la *rue de la Croix* a dégagé le tronçon d'un fossé appartenant à un retranchement encore inconnu, situé à une dizaine de mètres en deçà des remparts déjà connus de Trajan et du IVe siècle, dont les restes ont été repérés par Forrer sous le trottoir actuel de la rue des Veaux. Ce fossé coupe la couche d'incendie de 70 et a été partiellement rempli par celle de 97. Il date donc de la période flavienne. Il contenait également de nombreux blocs de maçonnerie et des moellons en basalte provenant de la destruction de l'enceinte flavienne. Cette dernière n'a pu être dégagée, en raison des risques que cette fouille aurait fait courir aux maisons avoisinantes. Mais nous avons observé, au Nord du fossé, deux tranchées parallèles, creusées dans le remblai flavien. Larges et profondes d'environ $1^{m},20$, elles contenaient des vestiges de bois carbonisé, et des empreintes de trous de poteaux s'y étaient marquées. Il semble qu'elles aient été utilisées pour y planter des rangées de pieux aiguisés ou de chevaux de frise.

Cette découverte est importante, car elle permet de dresser, sur le frond sud du camp, le tracé de l'enceinte flavienne, assez fortement en retrait par rapport à celles qui l'ont suivie, et même, semble-t-il, par rapport à l'enceinte tibérienne qui l'a précédée. La chronologie des enceintes d'*Argentorate*, telle que nous l'avions fixée sur la base des plus récentes découvertes, de 1947 à 1951, se trouve également confirmée de la manière la plus irréfutable.

Seltz : Première campagne de fouilles (1952). — Au cours de l'hiver 1951-1952, nous avons commencé, à la faveur des travaux de reconstruction, des fouilles méthodiques sur ce site militaire, situé tout près du Rhin, et à une quinzaine de kilomètres au sud de Lauterbourg, à quarante cinq kilomètres au nord de Strasbourg, connu des itinéraires romains et des textes historiques sous le nom de *Saliso* ou *Saletio*. Il a déjà livré à maintes reprises des antiquités romaines, notamment deux dépôts de vaisselle et de statuettes de bronze, ainsi qu'un important trésor de trois mille *folles* datant du début du IVe siècle.

Des recherches menées au début du siècle par un fonctionnaire allemand des Eaux et Forêts, nommé Kautzsch, avaient abouti à fixer l'emplacement d'un *castellum*, situé à flanc de côteau et dominant directement le lit majeur ~~du Rhin, où~~ ce fleuve coulait encore avant sa régularisation vers 1860.

Les recherches actuelles, qui ont eu pour premier résultat d'établir la stratigraphie chronologique de ce camp, ont



Fig. 5. — Le site romain de Seltz. Au nord, l'emplacement du *castellum* du Haut-Empire; au sud, celui de l'enceinte du Bas-Empire.

prouvé qu'il avait été détruit et définitivement abandonné au début du IVe siècle, c'est-à-dire à la date indiquée par le trésor de *folles* mentionné ci-dessus. Or Ammien Marcellin cite *Saliso* parmi les camps rhénans détruits en 355 par l'invasion des Alamans, et la *Notitia Dignitatum* mentionne encore *Saletio* parmi les postes militaires importants au début du Ve siècle. Si le camp du Haut Empire, localisé par Kautzsch, et seul connu jusqu'à présent, a été définitivement abandonné au commencement du IVe siècle, où se trouvait la ville fortifiée du Bas Empire ?

Les dernières fouilles ont répondu à cette question en mettant au jour, au sommet de la colline, et non loin de l'église sinistrée, un tronçon d'une enceinte inconnue du IVe siècle. La suite des niveaux postérieurs à l'édification de ce mur comporte deux sols et deux couches d'incendie. La première de ces destructions remonte sans doute à 355, la date de la seconde n'a pas encore pu être précisée (fig. 5). La deuxième couche d'incendie, nous a livré quelques objets de bronze intéressants et rares par leur époque tardive (début du Ve siècle), par exemple une anse d'œnochoé en bronze (fig. 7, *a*, *b*).

Au-dessous du sol constantinien, nous avons relevé, de haut en bas, une couche de destruction de la fin du IIe siècle, puis un niveau d'habitats de la période gallo-romaine précoce (Auguste et Claude), enfin, à la base, une couche celtique de La Tène III (fig. 6).

Cependant trois sondages à l'emplacement du *castellum* du Haut Empire nous ont permis de déterminer l'orientation de ce camp (E.-N.-E./O.-S.-O.) et l'emplacement d'une voie prétorienne dont le premier cailloutis remonte au temps de Trajan. Les trois coupes stratigraphiques relevées à cette occasion constituent dès maintenant une base sérieuse pour l'étude de la chronologie du camp. Sa fondation remonte, semble-t-il, au règne de Claude. Il a été détruit en 70 ap. J.-C., reconstruit sous les Flaviens, considéra-

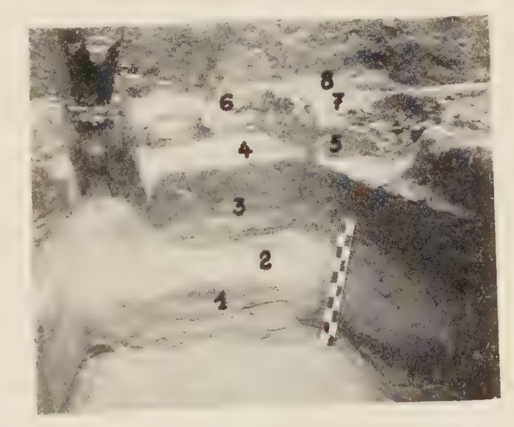


Fig. 6. — Seltz. Stratigraphie de la ville haute. Dans le fond, le mur d'enceinte du IVe siècle. 1. couche celtique; 2. sol du début du Ier siècle; 3. couches d'habitats d'Auguste à Claude; 4. sol de la fin du IIe siècle; 5. couche d'incendie de la fin du IIe siècle; 6. couche d'incendie de 355 ap. J.-C.; 7. sol de Valentinien; 8. dernières couches d'incendie du Bas Empire.



FIG. 7 *a* et 7 *b*. — Seltz. Anse d'oenochoé découverte dans la couche romaine du IVe siècle (haut. : 0^m^16).

blement agrandi sous Trajan, détruit de nouveau à la fin du IIe siècle, reconstruit au IIIe, pour être définitivement anéanti au début du IVe siècle.

Comme beaucoup d'autres sites de la Gaule romaine, l'agglomération de Seltz a subi au cours de son histoire une série de déplacements. L'*oppidum* gaulois se trouvait au sommet de la butte. Il a survécu, sous la forme d'une bourgade artisanale, jusqu'au règne de Claude. C'est alors que le camp du Haut Empire a été fondé, à flanc de côteau, et à proximité immédiate du pont sur le Rhin. Il est probable qu'il est contemporain du *castellum* de Rheingönheim, établi sous Claude, face au confluent du Rhin et du Neckar. L'enceinte du Bas Empire a repris, sous Constantin, la place anciennement occupée par l'*oppidum* celtique.

Les fouilles de Seltz, qui seront continuées encore pendant deux ou trois ans, nous permettront d'élargir le champ de nos investigations, et nous fourniront de précieux points de comparaison, notamment en ce qui concerne les dates de destruction des camps rhénans et des invasions germaniques.

Col de Saverne. — M. J.-P. Wiedenhoff a poursuivi, avec l'aide de la Municipalité de Saverne, le dégagement des édifices déjà partiellement mis au jour le long de la voie romaine, au lieu dit *Usspann*. Non loin de la grande salle déblayée en 1950, a été mise au jour une cave datant du Ier siècle, pourvue encore de son escalier et d'un soupirail en bon état de conservation. A proximité de cette cave, un dépotoir de fragments céramiques loupés indique qu'il existait dans le voisinage un atelier de potier. Cette poterie, grise et décorée de cercles en relief à la barbotin, est de facture indigène. Ses formes appartiennent à la période allant de Claude aux Flaviens. Des fouilles exécutées en dehors des murs et vers la route ont permis de constater que le terrain avait été remblayé avec les vestiges des plus anciennes habitations, remontant au début de la période romaine (règne d'Auguste).

Les couches inférieures ont livré de la céramique d'Arezzo, et une marque du potier *Crestus*. Dans la couche d'incendie de 70 ont été trouvés un potin des Séquanes, une monnaie des Trévires du type *Germanus Indutilli*, trois potins des Leuques, ainsi qu'un grand bronze d'Auguste frappé sous Tibère, un moyen bronze de Tibère à l'autel de Lyon et un grand bronze coupé de l'empereur Claude. Dans les couches postérieures à l'incendie de 97 ont été trouvés un grand et un moyen bronze de Trajan, ainsi qu'une très belle fibule circulaire, décorée d'émaux à *millefiori*, de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle.

Kircheim. — M. A. Stieber, chargé de recherches par le C.N.R.S., qui assume actuellement la surveillance archéologique des travaux exécutés en Alsace pour l'établissement de conduites d'eau, a pu faire d'intéressantes observations concernant les importantes, mais encore énigmatiques constructions romaines déjà connues depuis longtemps dans le village de Kircheim. La légende localise à cet endroit la résidence d'un prince mérovingien. Des fouilles y ont été exécutées juste avant la guerre de 1914-1918 par un savant berlinois, mais elles n'ont jamais été publiées. Elles avaient d'ailleurs été fort mal accueillies de la population, car les constructions se trouvent en plein village.

Il semble que ces édifices étaient entourés d'une enceinte, épaisse de 2m,30, longue d'environ 135m et large à peu près de 40m, qui présentait, semble-t-il des redents, de 5m sur 5m, et qui était orientée N.-N.-E. S.-S.-O. Les pièces de l'intérieur étaient décorées de fresques, et pourvues d'un sol en béton. Un égout à section carrée, d'environ 0m,30 de large, a été trouvé sous le sol bétonné. Plus à l'Est de ce premier ensemble, d'autres fondations semblables ont été observées, qui étaient parfois enfouies jusqu'à 2m sous la surface du sol. Tous les objets découverts au cours de ces travaux sont romains, le plus tardif étant un tesson orné à la roulette du IVe siècle.

De quoi s'agit-il exactement ? Probablement d'une importante villa, fortifiée au IVe siècle, et pourvue de thermes.

Schæffersheim, Bolsenheim, Osthouse, Zellwiller, Uttenheim. — M. A. Stieber a également rencontré des vestiges d'habitations romaines : fonds de cabanes, restes de fondations, tuiles à rebords.

Kertzfeld. — Le même fouilleur a relevé en plusieurs points des fondations romaines en galets liés avec de la terre brune ou du ciment à la chaux. L'ensemble de ces édifices peut être inscrit dans un quadrilatère de 40m × 100m. Ils sont orientés N.E.-S.O.. Il semble que ces constructions gallo-romaines de type indigène



Fig. 8. — Damasquinures et fibules en argent provenant des fouilles de Dangolsheim et de Westhoffen.

aient été établies de la façon suivante : sur une fondation en blocage de galets, prenait appui une charpente en bois, dont les interstices étaient bouchés avec de l'argile mêlée de paille, et séchée au soleil. Ce mode de construction, qui était sans doute celui des indigènes de la plaine d'Alsace, paraît avoir été adopté par les Romains pour les habitations civiles des quartiers extérieurs à l'enceinte d'Argentorate. Le village gallo-romain de Kertzfeld, qui succédait à un établissement agricole indigène dont l'origine remonte à la période néolithique, paraît avoir été détruit au cours du IVe siècle.

Uttenheim, Kolbsheim, Dangolsheim. — Découverte de séries de tombes du Haut Moyen Age. Les tombes d'*Uttenheim*, découvertes par M. A. Stieber, contenaient de la céramique, notamment un vase biconique orné d'impressions en creux. La sépulture de *Kolbsheim*, dont le mobilier a été recueilli par l'assistante du Musée

archéologique, Mlle C. Sauer, contenait une framée, dont la douille était décorée de cabochons en bronze doré, une armature de seau, un gobelet apode en verre, malheureusement brisé et incomplet. Celles de *Dangolsheim*, étudiées également par C. Sauer, contenaient, l'une (la tombe masculine), une épée longue, encore pourvue de sa garde et de son pommeau. On a pu recueillir également les pièces en bronze qui garnissaient le fourreau, une plaque boucle massive en bronze, un scramasax. La tombe féminine avait pour mobilier une plaque et un passe-courroie en fer damasquiné (fig. 8), un collier en perles d'ambre, une garniture d'aumonière en bronze, et de nombreux petits accessoires du costume, dont l'emplacement exact n'a pu malheureusement être relevé exactement dans la tombe.

Westhoffen. — Deux cimetières du Haut Moyen Age, encore inconnus, ont été mis au jour par des travaux de construction. Un mobilier abondant a pu être recueilli par Mlle Sauer et par moi-même. La fouille de quinze tombes, qu'il nous a fallu entreprendre dans de mauvaises conditions et avec une hâte excessive, pour ne pas gêner les travaux, nous a rapporté cinq scramasax, six couteaux, un collier de perles de verre, deux boucles d'oreilles en bronze, deux magnifiques fibules en argent décorées de filigranes, de perles et de cabochons en verre de couleurs, quatre plaques boucles damasquinées. Ces objets ont été nettoyés et préparés au laboratoire du Musée lorrain de Nancy (fig. 8).

Malgré la hâte qui a présidé au dégagement de ces sépultures, nous avons pu observer, encore en place, la garniture, en clous de bronze, de deux fourreaux de scramasax. L'intérêt de ces sépultures, qui se distinguent par plus d'un trait des tombes alamanes normales en Alsace, est assez grand. Il s'agit vraisemblablement des colons installés par les rois francs, dans leurs domaines propres, situés aux quatre points cardinaux de la cour royale de Kircheim-Marlenheim, à Westhoffen, Osthoffen, Nordheim et Sundhouse.

J.-J. H.

XIXe Circonscription

M. René Louis, directeur

Loiret

Orléans. — *a*) Un fragment d'inscription funéraire, sur un bloc calcaire de 0m,52 × 0m,35, a été trouvé au n° 8 de la *rue Saint-Etienne*, en janvier 1945, et a été déposé, en 1950, au Musée historique. Une partie seulement des trois dernières lignes subsiste :
... *XXXVII* ...| *Philomusus. Fro*|*ntonis.l.d.s.*
Le défunt était âgé de 37 ans et on peut croire qu'il se nommait *Fronto*. Celui qui avait élevé la tombe était *Philomusus*, son affranchi. On peut lire : *Philomusus*, *Frontonis* *l*(ibertus) *d*(e) *s*(uo) (posuit). M. l'abbé Moufflet, de son côté, propose l'interprétation : *Philomusus Frontonis* (filius) *l*(ibens) *d*(e) *s*(uo) (dedit). Le nom *Philomusus*, d'origine grecque, se lit dans une épigramme de Martial (III, 10). Cette inscription, trouvée à 3m de profondeur, avait probablement été employée dans les fondations du mur gallo-romain de la cité, qui passait immédiatement à l'est de l'ancienne église Saint-Etienne D'après la forme des lettres, elle n'est pas postérieure au IIIe siècle.

b) M. Georges Planchard a fait don à la *Société archéologique de l'Orléanais* (séance du 11 juillet 1952) d'un fond de pot en terre grise assez fine, à couverte noire, trouvé à Orléans, *rue des Hugue-*

nots. On y voit une marque rectangulaire en deux lignes, que Mme Durand-Lefebvre lit *Maco|Pastor*. Ce serait la marque de deux potiers associés de l'Est de la Gaule, de la période Trajan-Antonin: *Macconius* (dont on connaît la signature *Maco*) et *Pastor*, qui avaient leur officine à Krakenwald.

Les Bordes. — A la séance du 13 octobre 1950 de la même société, M. l'abbé Nouël a signalé qu'un vaste four de potier, carrelé, avec cheminée à l'angle, d'environ 3m × 3m, avait été mis au jour au hameau des Poreux, commune des Bordes, par M. Coutant. Celui-ci y a recueilli, entre autres objets, les fragments d'un grand vase en terre, des tuiles à rebords et un poids de tisserand. Le four se trouve non loin de la Loire, sur le bord d'un chemin antique, dit *Sentier de l'Ane*.

Auvilliers. — A la séance du 14 mars 1952 de la même Société, M. l'abbé Nollent a signalé la découverte à Auvilliers, près d'Artenay, en mars 1947, au cours d'un labour, d'un trésor de 990 petits bronzes. Ils étaient placés dans un pot brisé dont les fragments ont été dispersés. Ce trésor se compose de 4 Valérien, 160 Gallien, 22 Salonine, 3 Salonin, 25 Postume, 112 Victorin, 114 Claude II, 13 Quintille, 450 Tétricus (père et fils), 4 Aurélien. L'enfouissement se situe vers le troisième quart du IIIe siècle.

Cépoy. — A la séance du 8 février 1952 de la même société, M. l'abbé Nouël a révélé qu'en 1950, lors de la reconstruction du pont sur le canal, les ouvriers ont trouvé un vase plein de monnaies romaines. Le vase fut brisé et les monnaies dispersées. 18 d'entre elles ont pu être examinées : il y a 1 Germanicus, 3 Fausstine, 2 Antonin, 1 Commode. Il est impossible d'en rien conclure quant à la date d'enfouissement; on ne peut que déplorer que la loi qui prescrit la déclaration des trouvailles fortuites au maire de la commune soit encore si peu entrée dans l'usage courant.

Ingrannes. — M. l'abbé Moufflet a été informé qu'en 1925, au bord de la voie romaine d'Orléans à Sens, M. Fromont avait découvert un trésor monétaire romain contenu dans un pot. Celui-ci fut brisé et le trésor dispersé. Trois pièces seulement ont été présentées à l'abbé Moufflet : un petit bronze de Probus et deux de Dioclétien, en très bon état de conservation.

Gien et Sully-sur-Loire. — Dans le *Bulletin de la Société archéologique du Giennois*, n° 5, 1947-1949, M. Guy Chevallier décrit trois trésors monétaires découverts à Gien en 1943 et 1946 et à Sully-sur-Loire en 1945. Ce dernier a été inventorié aussitôt par M. Jouvellier, conservateur du Musée historique de l'Orléanais; il a été décrit également dans le *Bulletin de la Société Française de Numismatique* de novembre 1947. On apprend avec plaisir que M. Guy Chevallier prépare un répertoire des trouvailles monétaires faites jusqu'à ce jour dans le Loiret.

Montbouy. — a) Aux environs de la ferme de Craon, quatre trésors monétaires ont été découverts. Le trésor I, trouvé par le fermier il y a une quinzaine d'années, pesait au total environ 45 kilos; 15 kilos seulement ont été conservés par le fermier, c'est-à-dire environ 6.000 pièces. Ce sont les deniers *antoniniani* de Gordien III à Postume et à Tétricus. Leur enfouissement n'est pas antérieur à 274; il est peut-être dû aux invasions qui dévastèrent la Gaule au temps de Probus en 275-276. Les trésors II, III et IV ont été découverts côte à côte, les deux premiers

en janvier 1951, le troisième en mai de la même année. Le n° II était déposé dans un grand vase en terre grise dont le goulot et l'anse avaient été brisés pour permettre l'introduction des pièces, au nombre de 1372. Le vase qui renfermait le trésor III était brisé (927 pièces). Il en allait de même pour le trésor IV (1052 pièces). Les monnaies de ces trois trésors s'échelonnent de 260 à 313. La date d'enfouissement est donnée par de petits bronzes de Constantin frappés à Trèves et portant au revers l'inscription : SOLI INVICTO COMITI. Ces monnaies appartiennent au début de l'émission comprise entre la mort de Maximien Daza (juin 313) et l'élévation des Césars Crispus, Constantin II et Licinius (1er mars 317). L'enfouissement s'expliquerait par la campagne de Constantin contre les Francs en 313 (Eumène, *Panég.*, IX, 22). Un nombre important de monnaies des trésors de Montbouy ont été reconnues inédites par Mlle Gabrielle Fabre, qui en a opéré au Cabinet des Médailles le classement par ateliers et par empereurs [1].

b) Sur le même site, l'équipe de fouilleurs dirigée par M. Hubert Zurfluh a recueilli un coq en bronze, aux ailes entravées par une tresse (fig. 1).



Fig. 1. — Montbouy. Coq en bronze (haut.: 0m06) trouvé en 1952.

Chécy. — Le 19 juillet 1952, des ouvriers occupés au dragage de la Loire, au sud du village de Chécy, à l'emplacement d'un ancien gué, que Jeanne d'Arc aurait encore utilisé, découvrirent dans le sable et le gravier un trésor de pièces d'or, au nombre d'au moins vingt-quatre, auxquelles étaient joints une boucle de ceinture et une contre-plaque, en argent, plus une sorte de crochet de même métal. Les ouvriers s'étant aussitôt partagé ce trésor, dans des conditions qui n'ont pas été complètement éclaircies, une partie seulement put être récupérée par le Musée d'Orléans, tandis qu'un autre lot, vendu à un orfèvre de Paris, était cédé par lui au Cabinet des Médailles. Une enquête menée sur place par M. Jean Lafaurie [2], au nom du Cabinet des Médailles, a permis de recueillir du moins sur cette découverte un ensemble d'indications précieuses que nous le remercions d'avoir bien voulu nous transmettre. Les vingt-quatre monnaies qui ont pu être récupérées — il y en avait sans doute davantage — ont été émises entre 404 et 408, et ont très peu circulé : elles sont pour ainsi dire, à fleur de coin. Elles se répartissent ainsi :

1) 6 sous d'or d'Arcadius, dont un frappé à Rome et 5 à Milan;

2) 18 sous d'or d'Honorius, dont 3 frappés à Rome, 9 à Milan, 6 à Ravenne.

1) Gabrielle Fabre et Monique Mainjonet, *Les trésors monétaires de Montbouy (Loiret)*, dans *Exposition internationale de numismatique. Catalogue*, Paris, 1953.

2) *Trouvailles de pièces d'or et de bijoux d'argent près d'Orléans, le 29 juillet 1952*, dans *Bull. de la Soc. franç. de numismatique*, 1953, p. 180-181.



Fig. 2. — Chécy. Boucle et contre-plaque de ceinture, avec crochet, en argent niellé.

La boucle de ceinturon en argent niellé est de forme quadrangulaire, avec ouverture ovale pour passage de la courroie et ardillon au centre (fig. 2). La partie opposée au talon de l'ardillon est ornée de deux dragons à tête de lion, les bordures latérales sont ornées de deux lions. Le trou du passage de la courroie est bordé d'un bourrelet strié terminé par deux têtes de lion, la pointe de l'ardillon est travaillée en forme de tête de serpent. Le corps de la plaque est orné de rinceaux incisés. La bordure externe de la plaque s'insère dans un tube cylindrique, ouvert et strié. Quatre trous, assez grossièrement percés, permettaient la fixation de la boucle sur le cuir de la ceinture au moyen de rivets.

La contre-plaque en argent niellé, de forme pentagonale, n'a peut-être pas été faite pour compléter la boucle précédente, encore qu'elle soit de style et de forme très proches. Elle est ornée de deux lions accroupis tendant la gueule vers un arbre. La bordure inférieure, en forme de crochet, est décorée de groupes de trois et six traits parallèles; des rinceaux couvrent le reste du champ, perforé de trois trous de rivets.

Le crochet d'argent a une base triangulaire décorée de pointillés et percée de trois trous de rivets; l'un de ces rivets, en argent, est resté en place, au sommet du triangle. Le crochet proprement dit est ciselé en forme de tête de lion.

Tous ces objets d'argent sont décorés en creux selon la technique dite du « bois taillé » (*Kerbschnitt*) : on la retrouve notamment sur une boucle en bronze trouvée à Rouvroy (Aisne) [3] et sur une autre, conservée au Musée d'Etampes, que M. Guy Gaudron a datée des années 400-405. Cette technique a fait l'objet d'une étude d'ensemble de M. Gustave Behrens, conservateur au musée de Mayence [4]. Les objets d'art qui présentent cette technique apparaissent dans une période assez brève, qui se situe au début du ve s., et disparaissent ensuite. Peut-être ont-ils été apportés par des envahisseurs, tels que les Sarmates ? Quoi qu'il en soit, le trésor de Chécy a dû être perdu au passage du gué de la Loire, le propriétaire ayant

3) J. Pilloy, *Etudes sur d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne*, t. I, 1886, p. 58-78 et pl. II, 4.

4) *Spätrömische Kerbschnittschnallen*, dans *Schumacher-Festschrift*, Mainz, 1930, p. 285-294, pl. 29 à 32.

sans doute été tué alors qu'il traversait le fleuve. Le fait pourrait être mis en rapport avec les troubles qui suivirent l'invasion de la Gaule en décembre 406; la perte du trésor pourrait être de la fin de 407.

Vienne-en-Val. — A la séance du 14 déc. 1951 de la Société archéologique, M. l'abbé Nouël a présenté quelques objets trouvés, un peu avant 1930, dans une carrière de sable, au lieudit *La Grelottière*, sur un éperon à l'extrémité ouest de la commune de Vienne-en-Val. Il y a notamment un gobelet, en terre brun foncé, à base ca-

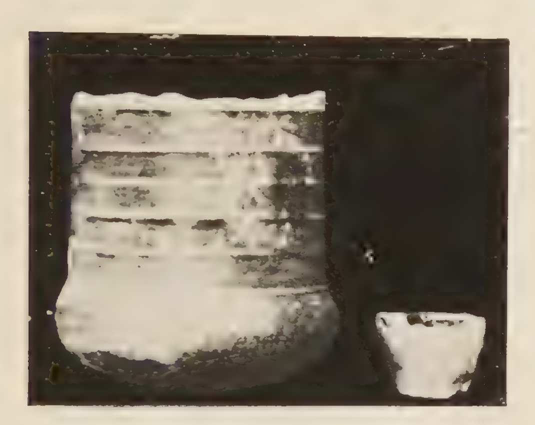


Fig. 3. — Vienne-en-Val. Vase caréné d'époque franque (haut.: 0m30

rénée et à haut col cylindrique décoré de six cordons circulaires (fig. 3): deux bracelets de bronze, de petits godets en terre cuite et quelques fragments de céramique. Le tout reposait dans une terre noire : il s'agirait du mobilier d'une sépulture (?) d'époque franque. Rappelons que le Cabinet des Médailles possède cinq *triens* mérovingiens frappés à Vienne-en-Val; l'un porte la légende VIENNA VICO, un autre est attribué par Maurice Prou (*Catalogue des monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque Nationale*) à Soulas, qui n'est plus qu'un écart de la commune de Sandillon. Or Soulas est tout proche du lieudit *La Grelottière*.

Cher

Bourges. — Quatre bas-reliefs d'époque romaine ont été découverts en décembre 1952, près de la cathédrale, *rue Porte-Jaune*, en face des nos 31 et 33, à 2 m. de profondeur, dans une tranchée creusée pour la pose d'un cable de télécommunication. Ces morceaux avaient été réemployés, à une époque indéterminée, pour constituer un dallage de rue. Ils ont été aussitôt déposés au Musée du Berry par les soins de MM. Favière et Cravayat. Nous devons à ce dernier la description sommaire de ces quatre pièces :

1) Stèle funéraire. Pierre de La Celle. Hauteur : 1m,10; largeur : 0m,65; épaisseur : 0m,21, (fig. 4). Dans une niche dont la partie cintrée est en forme de coquille, buste d'un personnage, les épaules cou-



Fig. 4. — Bourges. Stèle funéraire. (haut.: 1m10).

vertes d'un manteau. Dans sa main droite, il tient un *calamus* qu'il trempe dans un encrier; dans la main gauche, un *codex* ouvert devant lui. Le visage est brisé. La niche était encadrée de pilastres portant un fronton triangulaire. Pilastres et fronton ont été bûchés.

2) Bas-relief. Pierre de La Celle. Hauteur : 1m,10; largeur : 0m,60; épaisseur : 0m,30. Femme debout, de face, drapée. Le visage a disparu. Le bras gauche, qui était replié à hauteur de la poitrine, est brisé. Le bras droit, allongé, le long du corps, est cassé entre le coude et le poignet. Sur les côtés du monument, se voient des moulures, à la hauteur des épaules (divinité ?).



Fig. 5. — Bourges. Stèle funéraire. (haut. : 0m85)

3) Stèle funéraire. Pierre de La Celle. Hauteur : 0m,85; largeur : 0m,335; épaisseur : 0m,14 (fig. 5). Pilastres portant un fronton triangulaire avec acrotères. Dans le tympan du fronton feuillages. Sur le bandeau est gravée une inscription, qu'il faut lire :

[D] IANVARISAM

et non

[D] IANVARISM

L'acrotère de gauche est brisé.

4) Bas-relief. Pierre de La Celle. Hauteur : 0m,32; largeur : 0m,30; épaisseur max. : 0m,08; min. : 0m,02 (fig. 6). Partie

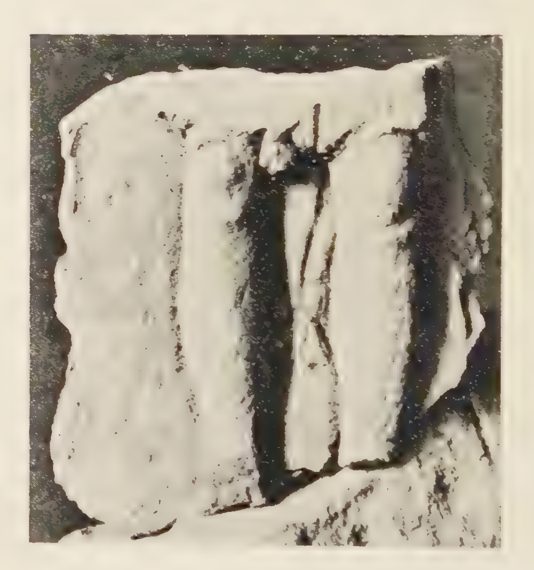


Fig. 6. — Bourges. Bas-relief (haut. : 0m32).

inférieure d'un personnage brisé à mi-cuisses. Il était vêtu d'une tunique courte s'arrêtant au-dessus des genoux. Les jambes sont couvertes de jambières montant sous la tunique et laissant le genou nu.

Entre les jambes, se voit l'extrémité d'un vêtement taillé en pointe et terminé par un gland. Au bas de la tunique, près du genoux droit, un autre gland. Les pieds sont brisés.

Yonne

Sens. — a) Une urne de marbre a été exhumée en 1947, au cours de la reconstruction de l'usine *Luceat*, dans la partie nord de la ville (section B, parcelle 6 p. du cadastre), en bordure de la voie d'*Agedincum à Lutetia Parisiorum*. Rejetée dans les déblais par un ouvrier, elle a été recueillie par un passant qui, en 1951, l'a remise à M. Pierre Parruzot. Ce vase contenait des cendres et des ossements calcinés; il est de marbre blanc, légèrement veiné de rose, de profil général ovoïde, le couvercle légèrement bombé se terminant par un gland, qui a été cassé (fig. 7). La panse est décorée de 16 cannelures concaves torses, se développant de droite à gauche vers le haut, sous une bordure festonnée. La hauteur totale est de 0m,24; le diamètre externe de la panse est, au centre, de 0m,20; la cavité interne, cylindrique est profonde de 0m,115 et son diamètre est de 0m,12. Le couvercle était scellé à la panse par deux goujons de fer. L'urne gisait à environ 1m,60 sous le sol actuel. L'élégance de la forme et le fini de l'exécution incitent à ne la point croire postérieure au IIe s. de notre ère.



Cliché A. Bret.

Fig. 7. — Sens. Urne cinéraire en marbre blanc, veiné de rose (haut.: 0m24).



Cliché A. Bret.

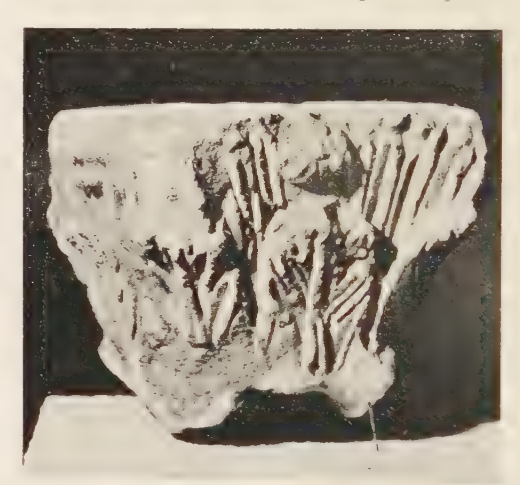
Fig. 8. — Sens. Statuette de Mercure (?) trouvée en 1951, profil et face.

b) En juin 1951, M. L. Cailleaux a découvert dans son jardin, 5, *rue des Orfèvres*, parmi d'abondants débris de céramique romaine (lampe à bec, figurines en terre blanche, *terra sigillata*) et avec des monnaies du Ier au IIIe siècle, une statuette en pierre blanche tendre (hauteur: 0m,155; largeur: 0m,08; épaisseur: 0m,05). La tête les mains et les pieds manquent. C'est un personnage masculin, nu, debout, de face.

assez fortement hanché, la jambe gauche en avant, le genou ployé, la jambe droite en arrière soutenant le corps. Une chlamyde, attachée sur l'épaule droite, recouvre l'épaule et le bras gauche (fig. 8). La main gauche tient la tige ou la hampe d'un objet dont la partie supérieure est brisée, probablement un caducée. L'identification avec Mercure est rendue plus que probable par la comparaison avec des statuettes très semblables découvertes à Bordeaux (Espér., 1.069), Vertault (3.381) et Velay, près de Beneuvre (Côte d'Or) (3049). De nombreuses statuettes de bronze figurant Mercure ont été trouvées à Sens depuis le XVIIIe siècle. Mlle Augusta Hure, qui en a donné la liste [5], remarque que, par une singulière coïncidence, toutes ces statuettes ont été trouvées dans la partie nord de la ville de Sens et surtout dans la zone qui entoure le boulevard Maupeou, l'église Saint-Didier et la rue des Orfèvres. « Tout dans ce lieu, écrit-elle, annonce la présence d'un temple dédié à Mercure.»

c) Au début de 1952, les travaux de construction d'une école, *à l'emplacement de l'abbaye carolingienne de Saint-Rémy-les-Sens* (fondée en 805), ont amené le dégagement d'une voie romaine, bordée de divers murs, parmi lesquels on a découvert une statuette en calcaire tendre du dieu du maillet (haut., 0m,25). M. Pierre Parruzot, qui, assurait la surveillance de ces fouilles, a donné la description de cette statuette, qui est la première du dieu du maillet que l'on ait trouvée — ou, du moins, signalée — à Sens (haut. 0m,25). Elle a été exhumée à une profondeur de 3m,50, dans une couche archéologique de la basse époque. La tête manque, elle était d'ailleurs, en dernier lieu, fixée par un goujon en fer dans une cavité pratiquée à la place du cou. Le personnage est vêtu d'une tunique courte, serrée à la taille par une ceinture, et d'une chlamyde fixée sur l'épaule droite et drapée sur le bras gauche. Il tient de la main gauche le maillet et de la main droite une *olla* qu'il appuie sur une amphore, laquelle repose elle-même sur le dos d'un chien accroupi. La statue était polychrome (vert et rouge); la pierre à laquelle s'adosse le personnage était peinte en jeune. Voir l'étude de M. Thevenot sur ce document, *Gallia*, XI, 1, 1953, p. .

d) M. André Bret, photographe d'art à Sens, auquel nous sommes redevables des clichés de toutes les découvertes archéologiques opérées dans cette ville et dans le Sénonais, nous communique la photo



Cliché A. Bret.

Fig. 9. — Sens. Chapiteau de pilastre. haut.: 0m23).

d'un chapiteau carré de pilastre qu'il a trouvé dans son jardin, *impasse de la Demi-Lune* (section B, n° 340 du cadastre), avec des enduits peints et de la céramique gallo-romaine de basse époque. Hauteur, 0m,23, largeur de chaque face, 0m,23 (fig. 9). Des feuilles d'acanthe décorent les quatre faces et les quatre angles de la corbeille; la partie supérieure de

(5) *Le Sénonais gallo-romain*, dans *Bull. de la Soc. des sciences de l'Yonne*, XC, 1936, p. 240-253. Il se pourrait que l'église Saint-Didier ait été construite à l'emplacement de ce temple présumé de Mercure.

chaque face est timbrée en son milieu d'une petite rosace. La pierre est un calcaire tendre. On constate en plusieurs endroits des restes de peinture ancienne (jaune-bistre clair).

d) Un membre de la *Société archéologique de Sens*, aujourd'hui décédé, a recueilli dans les déblais d'un terrassement



Cliché A. Bret.

Fig. 10. — Sens. Peigne en ivoire.

utilitaire un peigne antique en ivoire, décoré de deux lions (?) affrontés de chaque côté d'un vase (?) sur le rebord duquel ils posent l'une de leurs pattes antérieures (fig. 10). Il semble que du vase sorte un arbuste (arbre de vie ?) dont les deux animaux brouteraient le feuillage (?). Cet objet, dont le décor est évidemment d'origine orientale, est à rapprocher des peignes liturgiques conservés au trésor de la cathédrale de Sens.

Villeneuve-sur-Yonne. — a) La section locale de la Société des Fouilles archéologiques de l'Yonne a retrouvé la trace d'un trésor monétaire romain découvert en 1931, au croisement des *rues Carnot et de Valprofonde*, à 0m,80 de profondeur, et vendu à un marchand parisien, sans avoir été inventorié. Ce dépôt, contenu dans un chaudron de bronze à trois pieds, muni de son couvercle, réunissait près de 5.300 petits bronzes, la plupart de Postume, Gallien et Salonine. Le poids de l'ensemble des pièces d'environ 12 kilos.

b) La section locale se propose d'installer les collections archéologiques du regretté Georges Bolnat, et notamment les beaux bijoux de La Tène provenant de la nécropole de la Colombine, près de Joigny, dans une salle au-dessus de l'une des portes médiévales de la ville.

Dixmont. — *a*) La fontaine Saint-Gervais, à 750m de l'église de Dixmont, a été captée dès l'époque romaine. Des travaux de réfection effectués en 1951 ont permis à MM. J. Coudray et P. Parruzot de relever le plan et la

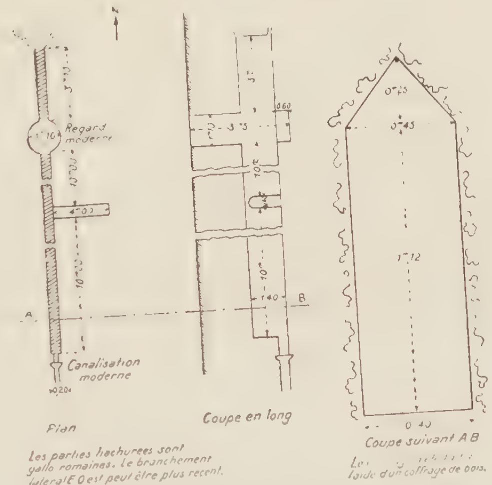


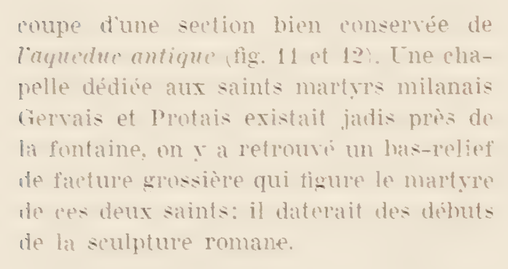
Fig. 11. — Dixmont. Plan et coupes de l'aqueduc gallo-romain de la fontaine Saint-Gervais et Saint-Protais.



Cliché A. Bret.
FIG. 12. — Dixmont. Coupe de l'aqueduc.



Cliché A. Bret.
FIG. 13. — Dixmont. Four de fondeur.



coupe d'une section bien conservée de *l'aqueduc antique* (fig. 11 et 12). Une chapelle dédiée aux saints martyrs milanais Gervais et Protais existait jadis près de la fontaine, on y a retrouvé un bas-relief de facture grossière qui figure le martyre de ces deux saints; il daterait des débuts de la sculpture romane.

b) Dans le courant de l'été 1952, *un four de fondeur* antique a été mis au jour dans le ferrier de *La Gargouille*, à 300^{m} à l'Ouest du village de Dixmont. Il se présentait extérieurement comme un cylindre de 2^{m} de diamètre, dominant de $1^{m},20$ le fond de l'exploitation (fig. 13); le revêtement intérieur en terre réfractaire était épais de $0^{m},30$. Deux évents de $0^{m},18$ de diamètre étaient disposés au S.-O. (côté du vent). C'est le type bien connu du four « à la catalane », fait d'un cylindre creux de terre réfractaire, renforcé de blocs de grès disposés extérieurement autour de l'ensemble. On ne pouvait y traiter à la fois plus de 50 à 100 kilos de minerai, en lits alternés avec du charbon de bois. MM. Jean Coudray et Pierre Parruzot ont relevé aux abords de ce fond quelques beaux fragments de vases sigillés, et de nombreux tessons de poterie vulgaire, attribuables aux IIIe et IVe siècles.

Crain. — Un trésor monétaire a été découvert en 1950 dans un champ de la *ferme des Roupeauds*. Crain possédait, à l'époque gallo-romaine, un temple de Minerve; la statue de la déesse et plusieurs sculptures votives avec inscriptions sont au Musée lapidaire d'Auxerre. Le trésor fut malheureusement partagé; en 1951, l'un des co-partageants, M. Giai, m'a remis pour étude les 172 pièces qui lui étaient échues, en même temps qu'un fragment du vase à engobe noir qui avait contenu le dépôt. — M. Jean Lafaurie, du Cabinet des Médailles, qui a établi un inventaire méthodique de ce trésor, a constaté qu'il se composait uniquement d'*antoniniani*, répartis entre les règnes de Gallien, de Quintille, d'Aurélien et de Probus. 56 pièces viennent des ateliers officiels et 10 d'ateliers locaux au service des empe-

reurs gaulois. Les 6 pièces de Probus sont les plus récentes : quatre frappées à *Ticinum* (Pavie), deux à Lyon. Tous ces *aureliani* peuvent être attribués à la 3e émission consulaire de 277. L'enfouissement du trésor peut-être daté de la fin de 277 ou du début de 278. Il doit être mis en rapport avec la campagne par laquelle Probus vainquit et refoula provisoirement au delà du Rhin les envahisseurs barbares des « années terribles » 275-276.

Joux-la-Ville et Noyers-sur-Serein. M. l'Abbé Jean Duchâtel a entrepris l'étude de l'occupation du sol à l'époque gallo-romaine dans ces deux communes voisines. Il s'est attaché à déceler l'emplacement des *villæ rusticæ* dispersées à la surface de ces deux terrains; il en a reconnu déjà, au moyen de sondages superficiels, 18 sur la commune de Joux et 5 sur celle de Noyers et il en a relevé les plans, au moins partiellement. Parmi les lieuxdits où se trouvent ces ruines, un seul a conservé son nom en *-acus : Chaumigny* (Noyers), un autre son nom en *-etum : Fontenoy* (Joux). Le peuple y a vu souvent les restes d'anciens châteaux, témoins les toponymes *Le Château, Le Château vert, Le Château de Marganat* (à Noyers). Ces prétendus châteaux devaient être attribués aux Sarrasins : témoin le nom de *Marganat*, qu'il faut sans doute rapprocher de *Margain, Margans*, le *Marganice*, noms de Musulmans dans les chansons de Geste, tandis qu'*En Gallifare* est une déformation probable de Galiferne, Califerne, ville sarrasine citée par la *Chanson de Roland* (v. 2924). Le toponyme *Tête-de-fer* (Noyers) fait peut-être allusion à une trouvaille anciennement faite sur ce lieu-dit. Le mobilier est assez pauvre en général : instruments de fer, objets en os, vases en céramique, coupelle en bronze, monnaie de bronze dont deux ou trois sont saucées, meules en pierre, dalles en calcaire tendre de Courson-les-Carrières.

a) A la *villa* des *Bouchies* (Joux), sur une colline qui domine le Val de Mâlon, jadis vignoble de qualité, M. Duchâtel a recueilli dans une cave, avec un grand bronze d'Antonin-le-Pieux, la partie supérieure d'une statuette brisée, en calcaire dur, haute de 0m,07; c'est un personnage masculin (fig. 14), vêtu de la *cuculla*



Cliché A. Bret.

Fig. 14 — Joux-la-Ville. *Villa* des Bouchies. *Genius cucullatus* (haut. : 0m07).

et tenant dans la main gauche une corne d'abondance (?). Ce *genius cucullatus* était peut-être le *lar familiaris hujus familiæ*, pour parler comme Plaute.

b) Les deux seules *villæ* où l'on a trouvé des fragments de colonnes, en pierre tendre, sont le *Château de Marganat* et la *Tête de Fer* : on suppose qu'il s'agit de résidences de maîtres. A *la Tête de Fer* (commune de Grimault) a été découvert, le 10 octobre 1952, une cachette de 437 monnaies, en bronze saucé, qui semblent avoir peu circulé. Elles étaient placées dans un petit vase globuleux à couverte



Fig. 15. — Grimault, lieu dit *Tête de Fer*. Vase contenant un trésor monétaire de 263.

métallique avec dépressions latérales à décor incisé (fig. 15). La cachette avait été enfouie dans un bâtiment déjà incendié et réduit à l'état de décombres. L'étude du trésor a été faite, au Cabinet des Médailles, par M[lle] Fabre et M. Yvon, et l'inventaire dressé par M[lle] Mainjonet. Il y a 1 Julia Domna, femme de Septime Sévère; 4 Elagabale; 1 Julia Maesa; 1 denier d'argent de Maximin, 132 Gordien III; 84 Philippe père; 16 Otacilie; 14 Philippe fils; 25 Trajan-Dèce ; 3 Etruscille ; 5 Hereunius-Etruscus; 1 Hostilien; 14 Trébonien-Galle; 8 Volusien; 1 Emilien; 10 Gallien; 2 Valérien père; 3 Valérien fils; 1 Salonine et 111 Postume. Les *antoniniani* les plus récents appartiennent à l'émission des *quinquennalia* de Postume, célébrés en même temps qu'une victoire remportée sur les Germains en 263. L'enfouissement peut être rapporté à une invasion germanique de cette année-là, qui a provoqué d'autres dépôts de trésors sur les départements actuels du Nord de l'Aisne, des Ardennes, de la Moselle et de l'Oise. La grande invasion de 275 n'était pas la première dans nos régions.

c) A *Noyers* même, dans le faubourg, M. Duchâtel a reconnu sur une centaine de mètres la voie romaine d'Auxerre à Montbard, large de $5^{m},50$ à 6^{m}, avec deux profondes rainures parallèles creusées dans les dalles pour les roues des chars.

R. L.

CHRONIQUE DES PUBLICATIONS

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES EN GAULE EN 1951 [1]

I.

GÉNÉRALITÉS ET BIBLIOGRAPHIE

A l'histoire des recherches préhistoriques se rattachent plusieurs travaux : poursuivant son enquête, E. Wahle [2] précise qu'après une période « romantique », la Préhistoire est entrée dans une longue phase pendant laquelle elle s'est développée en tant qu'une branche des sciences naturelles et qu'actuellement se manifeste une tendance de caractère historique. H. Breuil [3] a retracé l'œuvre du Prince Albert de Monaco : fondation de l'Institut de Paléontologie Humaine, impulsion donnée à l'exploration des cavernes ornées de la Péninsule Ibérique, financement des publications relatives aux peintures rupestres, et A. Lemozi [4] celle de l'abbé Murat et du Musée de Cabrerets dans le Lot. Sous le titre, *Testament d'un anthropologue. Rome et la vérité en marche*, le comte H. Bégouën [5] examine l'attitude des préhistoriens catholiques devant les directives exprimées par le Pape Pie XII, dans son encyclique *Humani generis*.

Le centenaire de plusieurs sociétés savantes a donné l'occasion d'examiner le travail accompli au cours de ces cent dernières années. L. Pfister [6] rappelle l'action exercée par quelques-uns des membres disparus de la *Revue Savoisienne*, et B. A. Poquet du Haut-Jussé [7] l'histoire de la *Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*.

Le premier volume du *Dictionnaire des lettres françaises* [8] apporte une contribution à l'histoire de la recherche et de l'érudition au XVIe siècle. Il n'en est pas de même d'un nouveau livre consacré au prodigieux érudit que fut Peiresc [9] : la documentation y est toujours de seconde main et, trop souvent, les noms des correspondants de cet inlassable épistolier sont fortement estropiés. La plaquette où sont réunies les lettres écrites, de 1896 à

(1) Voir *Gallia :* I, 1942, p. 189-202; II, 1943, p. 228-263; III, 1944, p. 263-292; IV, 1946, p. 320-353; V, 1947, p. 197-227; VI, I, 1948, p. 253-285; VI, 2, p. 425-468; VII, 2, 1949, p. 261-311; VII, 1950, p. 181-246; IX, 1951, p. 141-181; X, 1951, p. 110-145.

(2) Geschichte der prähistorische Forschung, dans *Anthropos*, 45, 1950, n° 3-4; 46, 1951.

(3) *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 287-288.

(4) Historique du Musée régional au château de Cabrerets (Lot), dans *Bull. soc. d'ét. Lot.*, 1951, p. 71-93.

(5) *La Vie intellectuelle*, mai 1951, p. 121-152.

(6) *Revue Savoisienne*, n° spécial, 1951, p. 101-126.

(7) *Bull. et mém. soc. archéol. Ille-et-Vilaine*, LXVIII, 1951, p. 1-13.

(8) Publié sous la direction de Mgr G. GRENTE, A. PAUPHILET, Mgr PICHARD et R. BARTOUX, Paris, A. Fayard, 1951.

(9) J. CAHEN-SALVADOR, *Un grand humaniste, Peiresc* (1580-1637). Paris. A. Michel, 1951.

1908, par Camille Jullian à d'Arbois de Jubainville[10], replacées dans leur ordre chronologique et accompagnées de notes substantielles, éclaire la psychologie des deux correspondants, l'affabilité méridionale du scripteur contrastant avec la rudesse toute lorraine du second.

Parmi les histoires de France, destinées au grand public, on fera une place à part à l'*Histoire des Français* de Pierre Gaxotte[11], qui commence avec la pré et la protohistoire. On eût aimé toutefois que l'auteur, en général bien informé, ait pris le soin d'indiquer ses sources, au moins en fin de chapitre. Une vue d'ensemble des civilisations anciennes du Quercy est due au regretté Joseph Calmette[12], et S. J. de Laet[13] dresse le bilan des recherches faites pour l'époque romaine en Gaule septentrionale (1935-1950), inventaire embrassant les publications belges, hollandaises, rhénanes et françaises, et faisant une large place aux territoires limitrophes de la Belgique, qui formaient alors un ensemble. Un supplément, établi par ordre alphabétique des noms de communes, est apporté au *Répertoire archéologique de la Haute-Marne* du chanoine G. Drioux[14]. L'accumulation incessante d'un matériel archéologique très varié rend indispensable l'établissement de répertoires concernant les objets de fouilles; aussi devons-nous signaler ici l'appel lancé par Marcel Ed. Mariën[15] pour la constitution d'un répertoire des découvertes relatives aux âges des Métaux et comportant des éléments de portée chronologique.

Plusieurs mémoires ont traité des problèmes posés par les méthodes de recherche et de conservation des antiquités : stratigraphie des fouilles d'après les explorations entreprises sur le site de Strabourg[16]; photographie aérienne[17]; étude par la diffraction des rayons X de la fossilisation des ossements préhistoriques trouvés dans les cavernes du calcaire, d'après la méthode Debrie et Scharrer[18], reposant sur le classement de ces pièces en fonction de leur teneur en calcaire, correspondant à un classement déterminé par la stratigraphie du gisement, procédé qui donne une sensibilité suffisante pour pouvoir séparer nettement les pièces néolithiques des os mésolithiques ou récents. Rappelons l'importance des travaux d'Ed. Salin et de A. France-Lanord[19], au laboratoire du Musée de Nancy, pour le décapage et la protection des objets de métal.

Dans une notice, G. Gaudron[20] expose les modalités de l'organisation, dans notre pays, de la recherche préhistorique : enseignement, fouilles, législation, publications, sources d'information, conservation. Si une certaine cohésion commence à se manifester dans notre organisation, il est peu agréable de constater l'existence d'un désaccord que l'on semble com-

(10) *Lettres de Camille Jullian à Henri d'Arbois de Jubainville*, avec une introduction et des notes de Maurice Toussaint publiées par les soins de l'Académie de Stanislas et avec le concours du C.N.R.S. Nancy, 1951.

(11) 2 vol. Paris, Flammarion, 1951.

(12) *En Quercy, Le pays lotois. Cinq conférences d'histoire.* Société d'ét. Lot, 1951, p. 17-36.

(13) *Bull. Inst. histor. belge Rome*, fasc. XXVI, 1950-1951, p. 187-250.

(14) P. Ballet, *La Haute-Marne antique. Époques préhistorique, celtique, gallo-romaine*, dans *Bull. sc. natur. Haute-Marne*, XVI, 1951, p. 9-20.

(15) *L'Anthrop.*, 55, 1951, p. 380-385.

(16) J.-J. Hatt, *Rev. archéol., Est*, II, 1951, p. 44-51.

(17) P. Chambart de Lowe, *Photographie aérienne. Méthodes. Procédés. Interprétation. L'étude de l'homme sur la terre.* Paris, A. Colin, 1951.

(18) M. Escalon de Fonton, R. Michaud, G. Perinet, *C.R.A.S.*, 238, 1951, p. 706-707.

(19) *Museum*, IV, 1951, p. 187 sq.

(20) *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 418-436.

me à plaisir souligner « entre les travailleurs parisiens » et les érudits de province, s'il faut en croire les *Annales de Bourgogne* [21]. Tout cela n'est pas sans sentir son clocher et je ne sache qu'on ait ignoré, autant que se plait à l'écrire celui qui signe D. T., la valeur des travaux de nos confrères provinciaux en archéologie. En un temps où l'impression est ruineuse, il y aurait des notes plus utiles et plus intéressantes à signaler à l'attention de ces travailleurs parisiens. Rappelons volontiers l'organisation d'un nouveau musée à Apt (Vaucluse) pour y abriter les antiquités de la région [22], et l'exposition de la découverte par voie aérienne, organisée par le British Council au Musée de l'Homme en Avril 1951 [23].

Si la Préhistoire ne pénètre encore que timidement dans notre enseignement supérieur, la grande couture parisienne lui a ouvert ses portes : la maison Christian Dior a édité des écharpes, spécialement dessinées pour la collection, d'après les peintures rupestres des cavernes de la Dordogne [24], et la Radio a fait savoir que les jeunes Français participant au *Jamboree*, tenu en Autriche au mois d'août 1951, avaient préparé une présentation du scoutisme à travers les âges s'étendant jusque sur les temps préhistoriques [25].

De nombreuses bibliographies ont été publiées : premier fascicule du tome III (Maine-et-Loire-Nord) de la *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France* [26]; en Amérique, deux nouveaux fascicules polycopiés font connaître les principaux travaux traitant du Paléolithique [27]; en France, les *Annales du Midi* [28], la *Revue archéologique de l'Est* [29], la *Revue d'Alsace* [30], le *Bulletin trimestriel de la société des lettres, sciences et arts de la Lozère* [31], poursuivent la mise à jour de leurs bibliographies annuelles et les *Cahiers d'histoire et d'archéologie d'Alsace* [32], la *Société nationale académique de Cherbourg (1833-1942)* [33], le *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* [34] donnent les tables analytiques de leurs publications. On doit à M. Duchemin [35] la bibliographie des travaux de l'excellent archéologue que fut F. Delage.

21) XXIII, 1951, p. 72.

(22) J. SAUTEL, *Gallia*, VIII, 1950, p. 138.

23) *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 137.

24) *Ibid.*, p. 34.

(25) Émission du 9 août 1951.

(26) Dressés par R. GANDILHON, sous la direction de Ch. SAMARAN. Période 1910-1940. Paris, Impr. Nat., 1951.

27) Hallam L. MOVIUS, *American Scool of prehistoric Research, Old World Bibliography*, n° 4, April 1951. Peabody Museum, Harvard University ; — Henry FIELD, *Bibliographie, 1928-1951*, n° 1-310. Washington, Nov. 1951.

28) J. COPPOLANI, *Bibliographie de la France méridionale*. Publications de l'année 1950. 643 ; 1951, p. 395-400.

(29) H. 1951, p. 179-189, 54-56.

(30) J. HIMLY, *Bibliographie alsacienne* 1949-1950, dans *Rev. d'Alsace*, 90, 1950-51, p. 164-167 ; — DU MÊME, *Bibliographie alsacienne* 1937-1939. Publications de l'Institut de Hautes Études alsaciennes, V, 1951.

(31) 1951, p. 122-130. M. BALMELLE, *Bibliographie du Gévaudan, les origines chrétiennes de la Lozère, Saint-Privat.*

(32) Tables des tomes I (1909-1912) à IX (1947-1950). T. X, 1951.

(33) *Mém. soc. nat. acad. Cherbourg*, XXIV, 1950.

(34) Ch. BRISSON, *Table analytique du Bulletin*, t. I à XXXIV (1893-1948). (Avec un historique de la Société).

(35) *Bull. soc. archéol. et hist. Limousin*, LXXX, 1951, p. 261-270.

II.

PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE

Parmi les ouvrages généraux, on signalera la réédition des manuels de paléontologie et de préhistoire de Raymond

Furon [1] et de la refonte, abondamment corrigée par J. Harmand [2], du volume de préhistoire de l'*Encyclopédie par l'image*. H. Alimen [3] a publié le tome I d'un *Atlas préhistorique* et H. Breuil et R. Lantier [4] une mise au point de nos connaissances des civilisations matérielles et morales des populations paléolithiques et mésolithiques. E. Pittard a écrit le chapitre sur l'art préhistorique dans une nouvelle histoire de l'art [5] et Laming-Empérière [6] a réuni sur 35 planches un choix des principales peintures, gravures et sculptures de cet art.

Pour se rattacher aux activités quotidiennes de l'Homme Préhistorique, il ne semble pas cependant que la pêche, ses procédés et ses modalités, aient suffisamment retenu l'attention. Le livre récent de J. G. Clark comble cette lacune de notre information [7]. La découverte, en divers points du monde, de fonds de cabanes apporte des précisions sur les caractères et la diversité des types d'habitations en pierres, surélevées ou presque complètement enterrées, pendant le Paléolithique supérieur [8].

Bien qu'aucune trace ne subsiste, hors certaines peintures rupestres, des cérémonies religieuses pendant cette même période, il est vraisemblable qu'elles aient été accompagnées de chants et l'on pourrait peut-être en trouver un écho dans les chants non écrits des populations arctiques [9].

Les recherches entreprises dans le repaire d'Ours würmien de Saint-Brais (Jura bernois) obligeraient-elles à réviser le problème des rapports de l'Homme et de cet animal [10] ? On est, en effet, amené à constater que la grande masse des ossements ont été déposés au cours de la dernière glaciation, au Würmien et pas nécessairement pendant le Moustérien, et il semble que les Ours soient morts paisiblement dans leurs repaires sans intervention de l'Homme. Les squelettes recueillis ne sont jamais complets, en partie dévorés par l'Hyène qui a laissé les traces de ses redoutables mâchoires, en partie dispersés par les occupants de la caverne; les os longs et légers sont restés à peu près en place, mais enchevêtrés et piétinés, alors que les crânes ont été rejetés sous les corniches et dans les coins, où ils ont pu être recouverts par des plaques de rochers tombées de la voûte. Il serait, suivant cette nouvelle interprétation, difficile de reconnaître une disposition intentionnelle de ces crânes et l'ordonnance en cercle de ceux-ci ne correspondrait pas à un assemblage dû à la volonté de l'Homme, mais à un « nid d'Ours ». Ces observations rejoignent celles faites dans la caverne des Furtins (Saône-et-Loire), où la courbe de mortalité des Ours tend à établir une mort naturelle. Le lustrage de la roche et la fréquence des griffades prouvent la densité de l'occupation de ces repaires, comme à la grotte du Trioulet, aux Escabasses de Thémines (Lot), où de nouveaux sondages ont été faits en 1950 [11]. Dans les grottes interglaciaires suisses et en France, dans les steppes au cours de

(1) *La Paléontologie...*, Paris, Payot, 1951; — *Manuel de Préhistoire,* Paris, Payot, 3e éd., 1951.

(2) *La Préhistoire*. Paris, Hachette, 1951.

(3) Paris, N. Boubé et Cie, 1950.

(4) *Les Hommes de la Pierre ancienne. (Paléolithique et Mésolithique)*. Paris, Payot, 1951.

(5) Paris, Flammarion, 1951.

(6) *L'art préhistorique. Peintures. Gravures et Sculptures.* Coll. « Les Maîtres » Paris, Braun et Cie, 1951.

(7) *L'Anthrop.* 55, 1951, p. 565-568.

(8) F. R. Hancar, *Der Jungpaläolithikum Wohnbau und sein Problemkreis,* dans *Mitt. d. anthropolog. Gesellschaft in Wien,* 1950, extrt.

(9) J. Skutil, *L'Anthrop.*, 55 .1951, p. 568-569.

(10) E. Koby, *ibid.*, p. 304-308.

(11) J. Bernard, *Bull. soc. d'ét. Lot,* 1951, p. 58-61.

cette dernière glaciation, vivaient les Marmottes et les Souslikas roussâtres [12], dont on pourrait expliquer la disparition, à la fin du Magdalénien, par le développement de maladies infectieuses. Il ne serait pas impossible alors que ces animaux aient propagé les épidémies qui contribuèrent à l'extinction des Néanderthal et à la limitation des races de Cro-Magnon et de Chancelade. Une liste est dressée des Mammifères disparus de la région de la Trouée de Belfort [13]; une défense d'*Elephas primigenius* a été trouvée à Frescaty, près de Metz, ainsi qu'un squelette d'Éléphant, tombé dans une faille, au sommet du plateau de Jaillon, près de Toul (Meurthe-et-Moselle) [14].

Les bouleversements apportés par la dernière guerre, nous l'avons déjà signalé [15], témoignent de la rapidité avec laquelle se développent les plantes sauvages, anciennes ou nouvelles. Le fait a été de nouveau constaté sur les terrains qui, en Normandie, furent le théâtre des combats de 1944, dans une étude [16] intéressante par les comparaisons qu'elle permet d'établir pour la propagation des espèces végétales lors de la Pré et de la Protohistoire. Des précisions, encore trop peu nombreuses, sont apportées à l'histoire de la flore würmienne [17] : à Arnoy, près de Thonon (Haute-Savoie), dans la moraine, entre deux lits à flore froide (Epicea), la tourbe interstratigraphique contient un niveau médian, où la relative abondance du Chêne, comme en Savoie et en Suisse, témoigne du réchauffement de l'un des interstades de la dernière période glaciaire.

Quelques découvertes de fragments de squelettes humains sont à enregistrer : dans la grotte Suard, à Vouthon (Charente) [18], une prémolaire supérieure droite, un pariétal, deux morceaux de mandibule d'un enfant de moins de six ans, sans menton, intérieurement circulaire au lieu d'affecter la forme d'un huit; le sujet pourrait être placé avant le Néanderthal; — à Manosque (Basses-Alpes) [19], dans les formations quaternaires, au Stade, calotte crânienne avec résille de coquillages et couronne de dents, quelques vertèbres, peut-être les restes d'un homme enlisé dans les marais; — à Memer, commune de Vailhourles (Aveyron), au cours des forages, fragments de crâne, tibia et pied d'un Néanderthal ou d'un Chancelade [20].

Dans les Charentes [21], la formation des abris sous roche, conséquence du délitage des couches gélives sous l'influence du climat froid, ne peut être antérieure au Moustérien. Les abris et les dépôts de pente apparaissent au Micoquien. L'évolution de l'habitat peut alors s'inscrire au cours de quatre stades, se développant pendant le Moustérien supérieur, l'Aurignacien classique et le Magdalénien ancien. Les abris s'effondrant, les dépôts de pente s'accroissent brusquement, l'intensité du phénomène décroissant d'une période à l'autre. Paléontologiquement, abris et dépôts de pente sont contemporains de l'âge du Renne, sur la basse ter-

(12) R. Vaufrey, *L'Anthrop.* 55, 1951, p. 169-171.

(13) J. Devantoy, *Bull. soc. belfortaine d'émul.*, 1950, extrt.

(14) A. Bellard, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 503; — *Les Cahiers lorrains*, 1951, p. 41.

(15) *Gallia*, VII, 2, 1949, *passim*.

(16) P. Villon, *L'épopée végétale, ou simple histoire des plantes occupant les terrains que la guerre a dévastés*, Bayeux, La Renaissance du Bessin, 1951.

(17) G. Lemée & F. Bourdier, *C. R. hebdo. séanc. Acad. Sc.*, n° 26, 1950.

(18) P. David, *Bull. mens. soc. hist. et archéol. Charente*, 1951, p. XXXIV-XXXV; — *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 386.

(19) R. P. Charles, *ibid.*, p. 385-386.

(20) *Rev. du Rouergue*, V, 1951, p. 125-243.

(21) F. Barde, *L'Anthrop.*, 55, 1951, p. 161-167.

rasse charentaise et au sommet. Dans les abris le Renne est en association tantôt avec le Sanglier et le Mammouth, évoquant ainsi l'existence de la forêt froide, tantôt avec le Saïga de la steppe froide, durant le Moustérien-Aurignacien classique, puis le Magdalénien. Les alluvions anciennes impliquent des fleuves au cours rapide et aux énormes débits, des périodes très humides pour la basse terrasse, sur laquelle le Moustérien moyen n'est jamais roulé et où l'on constate l'absence des dernières phases moustériennes et du Paléolithique supérieur.

Des recherches granulométriques ont été effectuées dans les formations quaternaires du dôme de Rémollon et des environs du confluent de la Durance et de l'Ubaye [22].

Après avoir, à l'occasion du centenaire de la publication des *Origines* de Boucher de Perthes, évoqué l'œuvre du fondateur de la Préhistoire et de ses continuateurs dans les grands gisements de la vallée de la Somme, d'Ault du Mesnil, V. Commont et lui-même, H. Breuil [23] précise les étapes de la plus ancienne histoire du fleuve. Les dépôts apportés par la Somme à divers niveaux sur le versant de la vallée et jusque sous son lit actuel sont les témoins des stades de remplissages et de vidanges contemporains du Quaternaire. D'autres apports latéraux des versants sont dus aux phénomènes de solifluxion. Au cours des époques glaciaires, les variations du niveau des eaux du fleuve sont provoquées par le relèvement et l'abaissement du niveau de base marin : en période glaciaire, la mer descend et le fleuve surcreuse son lit ; aux interglaciaires, la mer remonte, accumulant sables et menus graviers, délavant les graviers amassés au pied des versants par la solifluxion précédente. La basse vallée devient alors une ria avec plages sablonneuses. On peut distinguer trois grands cycles de remplissage et d'évidement, échelonnés sur une altitude de quarante mètres entre les hauts niveaux et le lit surcreusé, et dans cette histoire du fleuve s'inscrit celle de l'Homme. La découverte en Beauce [24] de cinq terrasses de creusement de vallées, contenant faunes et industries, permet de compléter la classification de L. Mayet : la terrasse villafranchienne est une terrasse mixte, comme celle du Vatican, d'après les relevés d'altitude.

Dans la région de Gramat (Lot) [25], un Moustérien très archaïque apparaît à la Crozo del dua, dans le cañon de l'Alzou; au Mas Viel, près de Flaujac, la même industrie a été retrouvée, mais plus évoluée et contemporaine d'une faune plus chaude. Un Azilien non classique, à galets colorés et gravés, est représenté dans l'abri Pagès, au confluent de l'Alzou et de l'Oysse, le Mésolithique à l'abri de La Peyre, voisin du Cuzoul de Gramat.

Un essai de synthèse provisoire est proposé pour le complexe Moustérien-Levalloisien - Tayacien [26], basé sur de longues recherches dans les gisements périgordiens et charentais, où le Moustérien se manifeste sous sa forme typique (couche J du Moustier), avec faciès levalloisien (Oissel) de tradition acheuléenne, que son débitage soit de facture levalloisienne ou non, comme au Pech de l'Azé. En Charente, le Moustérien de La Quina se différencie du Moustérien proprement dit par un débitage non levalloisien et non facetté, également par sa typologie, dans laquelle prédomine un racloir épais, arqué ou transverse. Ses affinités se-

(22) J. J. Blanc, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 324.

(23) *Boucher de Perthes, ses précurseurs, ses continuateurs*. Abbeville, F. Paillart, 1950.

(24) G. Courty, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 10.

(25) A. Nierderlander, *Bull. soc. d'ét. Lot*, 1951, extr.

(26) F. Borde & M. Bourgon, *L'Anthrop.*, 55, 1951, p. 1-20.

raient à rechercher dans le Clactonien d'High Lodge, ou dans les industries des niveaux 3 et principalement 4, de La Micoque, voire même dans l'outillage sur éclats acheuléens de l'atelier Commont. On serait alors en présence d'un faciès différent du Moustier qu'on pourrait qualifier de charentais, dont la couche C de La Ferrassie se rapproche typologiquement, bien que techniquement aussi différente que possible. S'agit-il d'un Charentais à faciès levalloisien ? ou de l'expression industrielle de conditions de vie différentes, ce que laisserait supposer la présence de nombreux racloirs ? Le Moustérien à pièces denticulées (type Belcayre) se rapprocherait, mais sous un aspect non levalloisien, des horizons A de La Ferrassie et I du Moustier, et on peut y rattacher le troisième niveau tayacien de La Micoque. Quant au Tayacien, il ne constituerait pas une industrie séparée, mais représenterait un Moustérien antéwürmien.

Dans ce même Périgord, à la fin du Moustérien pénètrent, venus d'Asie, les premiers porteurs des civilisations du Paléolithique supérieur. Pendant le Périgordien I, à Combe-Capelle, les Moustériens occupent encore trente-deux abris, contre douze tenus par les Périgordiens du type de Chatelperron. L'arrivée dans le pays de trois tribus périgordiennes renverse la proportion : l'une d'elles s'installe à Combe-Capelle dans un abri inoccupé; une deuxième chasse les Moustériens de l'abri de Laussel et coupe à l'Ouest un emplacement encore libre; une troisième déloge les Moustériens du grand abri de La Ferrassie. Ainsi, pendant le Périgordien I et une grande partie du Périgordien II, deux types d'humanité, les Néanderthal et les Combe-Capelle, auraient coexisté en Dordogne, se remplaçant, parfois momentanément, au cours de leurs déplacements. La situation serait restée sans changement jusqu'à l'arrivée des Cro-Magnon (Aurignaciens) qui les chassent des abris et d'un coup, en occupent trente-huit. Quant aux Moustériens survivants ils auraient cherché un refuge en Charente, alors que les Périgordiens étaient refoulés dans le bassin de la Vézère (Montignac et Brive). Cet essai [27] est une contribution intéressante à l'histoire du peuplement de l'une des principales provinces de la Gaule lors des grands bouleversements apportés par l'entrée en scène des groupes du Paléolithique supérieur.

Les rapports que l'on peut établir entre l'Homme et l'outil reposent-ils sur la notion de force immatérielle [28], ou cette notion n'est-elle qu'une vue de l'esprit ? Il faudrait envisager, avec l'outil artificiel, l'existence de deux éléments différents : « la manière visible, palpable, pesante, immobile, et la force invisible, impalpable, impondérable, mobile et agissante ». Pareille proposition paraît acceptable; il est plus osé de rechercher dans ce dualisme, force et matière, l'origine du culte des morts, reposant sur une croyance en la force animatrice du défunt, semblable à celle qui fait agir l'outil. Une même explication est proposée, lors de la création, à l'Aurignacien, des figurations destinées à agir par l'action de forces invisibles : « l'artisan du Paléolithique ancien aurait été l'inspirateur du magicien du Paléolithique final ». Mais c'est oublier qu'il s'agit de deux humanités différentes et l'on saisit difficilement le lien permettant de concevoir les êtres suprahumains du Paléolithique supérieur, envisagés à l'image des outils, comme résultat des forces agissant sur la nature pour donner des formes témoignant presque toujours d'une finalité en rap-

(27) D. & E. Peyrony, *Bull. soc. hist. et archéol. Périgord*, LXXXVIII, 1951, p. 120-121.
(28) F. Bourdier, *B.S.P.F.* XLVIII, 1951, p. 478-479.

port avec l'Homme, d'une utilité. Pour bien conduite que soit la démonstration du théorème, de l'outil au dieu, je ne suis pas convaincu. Les composantes du problème divin sont alors autrement complexes.

On se préoccupe justement de rechercher les origines des matières premières utilisées par l'Homme Paléolithique [29]. A l'embouchure de la Seine, le soubassement des falaises de La Hève est constitué par l'étage kimméridgien, dont les bancs et les galets en boudins de calcaire dur ont été tour à tour utilisés par les Clactoniens pour la fabrication de leurs pointes à main, par les Néolithiques pour la confection de meules et de broyeurs, par les Mégalitheurs qui enlevèrent de grandes dalles, par les Gallo-Romains pour l'établissement de leurs pavages, de leurs seuils et des revêtements de leurs murailles. L'origine des silex taillés de la Brèche au Diable et d'Olendon (Calvados) prête à discussion : ils auraient été empruntés à l'étage cénomanien et aux gisements du Pays d'Auge et seraient alors importés [30], mais les microorganismes qu'ils recèlent les apparentent aux calcaires jurassiques, de provenance locale.

Une grande incertitude se manifeste quant à l'interprétation que l'on peut donner des silex piquetés de la France septentrionale et du Hainaut sud-occidental [31]. Sans formes bien définies, portant des mâchurages et de minuscules conchoïdes dus à des percussions multiples, ils ont été recueillis en surface de la pénéplaine environnant la vallée. Ils portent les traces indiscutables d'un aménagement volontaire, mais de quelle période ? Leur forme polyédrique à surface courbe inclinerait à y reconnaître des pierres à briquet.

Parmi d'autres usages, on peut admettre que les lamelles à dos abattu magdaléniennes aient joué le rôle de limes [32], pour l'exécution des barbelures des harpons [33]. Dans l'outillage du Magdalénien V de la grotte de La Vache, au vallon de Vicdessos (Ariège), figurent deux pièces en bois de Renne, bifide simple ou à barbelures latérales [34]. Il s'agit vraisemblablement de fléchettes à oiseaux, dont la double pointe terminale et les barbelures latérales sont disposées de façon à éviter le glissement de l'arme sur le plumage. D'autres exemplaires ont été trouvés à Raymonden, à Chancelade, à Teyjat (Dordogne) et dans l'abri du château de Bruniquel (Tarn-et-Garonne), tous dans le même niveau à harpons à simple rangée de barbelures du Magdalénien V. Il semble que la même interprétation peut être donnée de la « fourchette » de Fontarnaud (Gironde), pièce trifide à pointes inégales et bouton subbasal.

La dispersion d'un outil ou d'une arme à travers l'espace permet souvent de conclure à un même état de civilisation à un moment donné de la durée. C'est ainsi que la présence de pointes fuselées [35] dans les stations de la Moselle et de la Belgique, entre Meuse et Moselle, vient renforcer l'impression d'une unité culturelle entre l'un et l'autre groupe.

Dans les stations sous-marines du cap de La Hève (Seine-Inférieure), le vieux Clactonien [36] est caractérisé par la grosse

(29) M. Duteurtre, *Bull. soc. normande ét. préhist.*, XXXV, 1950, p. 37.

(30) Bigot, *Bull. soc. antiq. Normandie*, LI, 1948-1951, p. 322.

(31) J. L. Baudet, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 90-92.

(32) R. Daniel, *ibid.*, p. 390.

(33) J. Verheylewegнen, *ibid.*, p. 354.

(34) J. Malvesin-Fabre & R. Robert, *L'Anthrop.*, 55, 1951 p. 463-464.

(35) A. Bellard, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 300; cf., *ibid.*, p. 289-290.

(36) M. Duteurtre, *Bull. soc. normande ét. préhist.*, XXXV, 1950, p. 38-39.

pointe trièdre, massive et trapue, à base toujours large, comportant des éclats d'enlèvement pour la préhension. Les formes en amande dérivent de l'éclat; retouchées sur une seule face, elles ne peuvent être comparées aux pièces ramassées dans les briqueteries. Pendant le Clactonien I, les pointes à main sont encore nombreuses, mais plus légères, et voisinent avec des racloirs rectangulaires, des coches-grattoirs et des lames. En somme, le gros outillage ancien est peu varié. Il a été rencontré dans les graviers de base, à la station Romain; au-dessus, dans les limons, ce sont des pièces moins grossières et des bifaces semblables à ceux des briqueteries.

Dans la Gaule Orientale, des coups de poing et des pointes bifides de type abbevillien à taille sur enclume ont été trouvés sur le Petit-Avison, près de Bruyères (Vosges) [37]. Des bifaces en quartzite sont signalés aux environs de Toul (Meurthe-et-Moselle) [38], deux autres abbevilliens dans la station de Rudemont, à Novéant (Moselle), d'autres encore dans la région de Morville-Éply, à Écrouves sur le territoire de la Justice, à Villey-Saint-Étienne. Pour ces dernières trouvailles, étant donnée la rareté du Paléolithique en Lorraine, on peut se demander si ces quartzites, découverts isolément, ne doivent pas être rapportés au Campignien. Des bifaces acheuléens et moustériens ont été trouvés dans la région de Ligueux (Gironde) [39]; ceux de la Mal-Assise, en face de Châteaudun (Eure-et-Loir), sur la rive droite du Loir, proviennent de niveaux ayant d'éventuelles analogies avec la couche grisâtre et l'horizon argileux à *Elephas merid.* de la Somme, apportant ainsi des éléments de chronologie pour une station de ce pays [40]. Il en est de même, pour la datation du Paléolithique breton, de la découverte de l'abri sous roche de Saint-Suliac (Ille-et-Vilaine), au bord de la Rance, sur un petit promontoire de schistes briovériens, au pied de l'oratoire de Garinfollet [41], dont les foyers ont donné une industrie de petits bifaces en silex et d'éclats levalloisiens.

On possède désormais une stratigraphie de l'important gisement de Fontéchevade (Charente), où sous le Tayacien, antérieur à un Moustérien de tradition acheuléenne, la même industrie privée de l'élément levalloisien qui permettait de la rattacher au Tayacien, ne se différencie plus au point de vue typologique d'un Clactonien fruste. L'application du test de la fluorine aux débris humains a fait connaître une même teneur en fluorine que dans les restes de la faune glaciaire associée, confirmant ainsi l'âge tayacien du gisement [42].

Les fouilles du Pech de l'Azé Nord (Dordogne) ont permis l'établissement d'une coupe stratigraphique [43]. Les couches inférieures ont donné des ossements du Rhinocéros de Merck, et la faune, Cheval, Cerf Élaphe, Chevreuil, ne contenant aucun élément froid, on peut conclure à l'existence d'un paysage de forêts et de prairies, ce que confirme la nature des sédiments, accumulation de sables faite sous un climat tempéré.

(37) E. Giraud, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 390-391.

(38) A. Liéger, *ibid.*, p. 11.

(39) J. Ferrier, *Rev. hist. et archéol. Libournais*, 1951, p. 25-28.

(40) J. L. Baudet, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 87-89.

(41) P. R. Giot, *Gallia*, VII, 2, 1949, p. 252-253; — *Bull. soc. d'hist. et d'archéol. Bretagne*, 1951, p. 40.

(42) Kenneth P. Oakley & C. Randal Hoskins, *L'Anthrop.*, 55, 1951, p. 239-247; — G. Henri-Martin, *C. R. hebdom. Acad. Sc.* 1950, n° 21; — E. Patte, *Gallia*, VII, 2, 1949, p. 256-257.

(43) F. Borde et M. Bourgon, *B. S. P. F.*, XLVIII, 1951, p. 520-538.

L'industrie, de petite taille, offre un débitage levalloisien typique où le facettage est très développé. Au cours d'un second stade, on constate des formations de galets et le concassage de l'industrie pré-moustérienne, comme à La Micoque et à Fontéchevade. Le troisième niveau possède encore à sa base de gros bifaces, dont l'enracinement est à rechercher dans un Acheuléen évolué moyen, pendant lequel s'était développé le facettage du plan de frappe.

La stratigraphie du Val-Reinette, en forêt de Montgeon [44], fait connaître, de haut en bas, un horizon campignien dans la terre de bruyère; des silex tayaciens et moustériens dans l'argile rubéfiée et le limon compact. A la Baume-Bonne (Quinson, Hautes-Alpes) [45], on constate, dans le Paléolithique ancien et moyen, les séquences Tayacien, Micoquien, Moustérien archaïque. Les industries micoquiennes montrent, l'une des restes d'un vieux Moustérien avec types dérivant d'un Tayacien métissé d'Acheuléen final, l'autre, d'un Moustérien plus classique, métissé d'un Acheuléen final évolué et de Levalloisien. Les trois outillages successifs représentent trois termes successifs : les deux premiers sont séparés et le troisième suivi par deux épisodes humides que l'on peut mettre en relations avec la troisième glaciation. Le Moustérien typique, très évolué, sans attaches apparentes avec le Micoquien sous-jacent, correspond à un climat sec interglaciaire, assez chaud pour permettre le séjour des hommes sur la terrasse. Le caractère attardé de l'industrie s'explique par l'isolement de la station.

Une fouille partielle dans le talus de La Chaise (Vouthon, Charente) a fait connaître [46] l'existence d'une couche noirâtre surmontée d'un niveau jaune, puis d'éboulis de la corniche délitée sur place par le gel. L'industrie, un Moustérien ancien, est très abondante, ainsi que la faune, dans les deux premiers niveaux qui ne se différencient que par la présence plus fréquente du Renne dans la couche la plus basse. Neuf niveaux ont pu être isolés dans l'abri précédant la grotte : quatre horizons archéologiques, les autres stériles avec planchers stalagmitiques. Les bifaces sont rares, alors que dominent les pointes, qu'accompagnent des pointes de Chatelperron, des perçoirs et des tarauds. Dans la faune figurent le Cheval, le Sanglier, le Rhinocéros, le Mammouth, le Renne, le Cerf, le Bœuf, le Bison, le Bouquetin, le Loup, le Renard, l'Ours, l'Hyène, des Rongeurs et des Oiseaux. Dans la sablière de Mazerolles (Vienne), un grattoir moustérien a été recueilli [47], et à Olendon (Calvados) [48], une station de surface fut occupée au Paléo et au Néolithique. Dans la région parisienne, une scie moustérienne et un bois de Renne ont été découverts dans une exploitation de terre à brique à Chevilly (Seine) [49].

La reprise des fouilles dans la grotte effondrée du Fonteniaux, aux Cottés (Saint-Pierre-de-Maillé, Vienne), a permis de préciser la coupe du gisement [50], un Aurignacien à grattoirs carénés et sagaies à base en biseau simple, qu'une couche de sables et d'éboulis sépare d'un horizon aurignacien à lames de

(44) M. Duteurtre, *Bull. soc. normande ét. préhist.*, XXXV, 1950, p. 10.

(45) B. et B. Bottet, *B.S.P.F.* XLVIII, 1951, p. 261.

(46) P. David, *Mém. soc. hist. et archéol. Charente*, 1949-1950, p. 109-112 : — E. Patte, *Gallia*, VII, 2, 1949, p. 256.

(47) Dr. L. Pradel, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 350-352.

(48) Dr. Doranlo, *Bull. soc. antiq. Normandie*, LI, 1949-1951, p. 323-324.

(49) E. Giraud, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 140.

(50) E. Patte, *Gallia*, VII, 2, 1949, p. 258.

La Gravette. Dans la grotte des Rois, à Mouthiers (Charente) [51], l'Aurignacien moyen, sans influence périgordienne, est représenté par un outillage de grattoirs, simples ou doubles, de burins d'angle, en silex, jaspe ou quartzite; des sagaies losangées en os, des dents percées, et vingt-sept canines de Renard percées les accompagnent. Dans la faune figurent le Renne, puis le Cheval, de rares Bovidés, l'Hyène, le Mammouth et le *Rhinoceros tychorinus*. Dans un niveau à plaquettes de dalles imbriquées reparaît le même complexe sous deux aspects, l'inférieur rouge, le supérieur rose foncé ou gris avec foyers. Le Cheval est plus abondant. Une mandibule d'enfant incomplète a été recueillie dans le niveau inférieur, et une trentaine de dents humaines, ramassées isolément dans l'un et l'autre horizon. En Normandie, la station de Tracy-sur-Mer (Calvados), située sur un plateau se terminant en falaise sur la mer, a été occupée par des groupes de pêcheurs moustériens et aurignaciens [52]. C'est à un rendez-vous de chasse, contemporain du Périgordien II, qu'appartiennent les gisements de Roquelaine, à Romanèche-Thorens (Saône-et-Loire) [53], alors que l'occupation moustérienne du site avait été d'assez longue durée. On peut en conclure que la pénétration des groupes du Paléolithique supérieur, venus du Mâconnais, sur la bordure nord-orientale de la Saône, dans le Beaujolais, n'a été que temporaire. Ils étaient à la poursuite de gibiers migrateurs. L'outillage recueilli présente des affinités avec ceux du Sud-Ouest, type Dufour.

Les recherches dans les grottes du Renne et de l'Hyène à Arcy-sur-Cure (Yonne) sont riches en enseignements [54]. Vingt-deux niveaux archéologiques, depuis le Magdalénien jusqu'à un stade reculé du Paléolithique ancien, ont été isolés, confirmant la liaison entre le Moustérien et le Paléolithique supérieur, le Moustérien évolué se poursuivant par un Post-Moustérien, dans lequel on constate la multiplication progressive des lames pour passer au type de Chatelperron. Ce Post-Moustérien est caractérisé par la présence de pièces de dimensions médiocres, voire petites, encochées ou denticulées au pourtour, de racloirs et de pointes d'allures présolutréennes. Avec l'apparition du type de Chatelperron, cet apport initial ne disparaît cependant pas, seuls s'ajoutent quelques burins et lames à dos abattu. Dans cet ensemble industriel, l'Aurignacien typique est encore absent. Sous des dépôts avec restes du Daim s'étend un Moustérien archaïque à faune froide ancienne (Mammouth) et immédiatement en-dessous des niveaux à climat tempéré gisaient des vestiges humains, d'allure peut-être néanderthalienne, mais étrangers au type froid classique (Chapelle-aux-Saints, Monte Circeo). Les gisements d'Arcy-sur-Cure représentent une station isolée, au Nord-Est des régions classiques de notre préhistoire, ayant le grand intérêt de fournir une séquence fort étendue de la faune et de l'industrie. Les différences sont notables avec les industries du Sud-Ouest: Aurignacien atypique, pureté du Chatelperron, Post-Moustérien étendu, Moustérien chaud et Moustérien archaïque à faune froide, se substituant aux types micoquiens et tayaciens. Une gravure de Mammouth a été relevée à l'entrée de la grotte du Cheval. Aux Hoteaux (Ain), le plancher stalagmitique en s'effondrant a laissé apparaître une couche

(51) Du Même, *ibid.*, p. 256.

(52) P. Villon, *Bull. soc. normande ét. préhist.*, XXXV, 1950, p. 41-43.

(53) J. A. Combier, *Rev. archéol. Est*, 11, 1951, p. 25-39.

(54) A. Leroi-Gourhan, *Gallia*, VII, 2, 1949, p. 241-247.

vierge magdalénienne, avec Renne, Bouquetin, Bœuf et Tétras [55], et à Sainte-Agnès (Jura), on signale la présence de silex solutréens (?), dans les grottes ouvertes en arrière de la colline [56]. A Saint-Marcel (Indre) [57], l'abri en forme d'entonnoir se prolonge en galerie profonde, où la couche magdalénienne est riche, malgré un abandon de la station provoqué par les effondrements du plafond, dont les blocs sont tombés directement sur les foyers. A 1m,50 au-dessous, de minces foyers scellés par des éboulis ont donné une lampe, un bâton percé, deux longues sagaies et un bois de Renne aménagé en poignard. La couche principale en surface contient deux dépôts. Les recherches faites au Palet de Gargantua, à Saint-Rémy (Vienne), dans le talus et les éboulis [58], ont révélé l'existence d'un horizon magdalénien à faune pauvre et à industrie de lames microlithiques, parfois avec soie, et jaspes indiquant des relations avec Fontmaure.

Dans la Gaule méridionale, la grotte de Causses-et-Veyran (Hérault) a été occupée au Paléo et au Néolithique [59]. Sur le plateau de Soyons (Ardèche), sur la rive droite du Rhône [60], de nombreux habitats paléo et néolithique ont été reconnus. Le plus important, dans la grotte Néron, renferme un remplissage du Moustérien final à faune tempérée, où dominent Renne, Cheval et Bœuf, et à industrie de silex, de calcaire, de grès siliceux et de quartz, caractérisant un stade technique de transition vers l'Aurignacien, qui se retrouve dans tout le bassin du Rhône, représentant une tentative d'adaptation à des conditions de vie et à des besoins nouveaux. Les couches supérieures renferment un Périgordien, et à l'entrée de la grotte s'étend peut-être un habitat levalloisien. L'Aurignacien a été rencontré aux environs de Montpellier [61] et à l'abri Soubeyras à Génerbes (Vaucluse), sous un horizon néolithique, un foyer du Paléolithique supérieur a donné des pointes a dos abattu gravettiennes, de nombreuses variétés de burins, à l'exception du type Noailles, en contact avec une faune représentée par un petit Cheval, un grand Bœuf et la Chèvre [62]. Les pointes gravettiennes typiques se retrouvent aussi avec des burins d'angle, polyédriques ou busqués, des grattoirs sur bout de lame et à encoches, dans la station du Verdon, à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), associés à une faune comprenant le Cheval, le Bœuf, le Cerf, la Chèvre et le Lapin. Ainsi apparaît une civilisation périgordienne, dans une région où elle n'avait pas été signalée en dehors du Vaucluse, qui possède les deux faciès périgordiens du Centre-Ouest et Grimaldien [63]. Dans le même département, à la grotte de l'Adaouste (cne Jouques), un plancher stalagmitique protège un foyer du Paléolithique supérieur à faciès également gravettien [64].

Lothar F. Zotz traite de la valeur et de la chronologie de l'art préhistorique [65], et plus particulièrement des idoles paléolithiques de l'ère androgyne [66], à propos de la statuette en calcaire de la grotte Mauern, figurée dans la même po-

(55) Y. Méneronde, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 198.
(56) Du Même, *ibid.*, p. 199.
(57) E. Patte, *Gallia*, VII, 2, 1950, p. 257.
(58) *Ibid.*, p. 258.
(59) *Le Figaro*, 27 nov. 1951.
(60) Veyrier, E. Baux, J. Combier, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 70-78; — *Bull. soc. d'archéol. et de statist. Drôme*, LXXX, 1951, p. 238-243.
(61) J. Audibert, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 18-19.
(62) M. Pacaud, *ibid.*, p. 501.
(63) P. Lafran, *ibid.*, p. 368-375.
(64) M. Escalon de Fonton, *ibid.*, p. 412.
(65) Lothar F. Zotz, *Zur Wertung und Chronologie der altsteinzeitlichen Kunst*, dans *La Nouvelle Clio*, III, 1951, p. 205-217.
(66) Du Même, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 333-340.

sition que la « Dame » de Sireuil, que l'on retrouve également sur une figurine de Toscane, sur les gravures des Combarelles et de Cabrerets, et qui reparaît pendant le Magdalénien au Petersfeld (Bade) et à Hohlestein. Cette posture représenterait une femme se baissant dans l'attente de l'homme. Il faudrait voir dans la statuette de Savignano une sorte de rébus sexuel, mêlant le phallus de l'homme à la croupe de la femme, de même qu'à Mauern et en Toscane, sur le bloc phallique de Combe-Capelle, et à Pekarna. On pourrait encore rapprocher de la figurine de Mauern la statuette palestinienne de Shaar Hagslam, trouvée au Sud du lac de Tibériade [67], dans un niveau néolithique évoluant vers l'Énéolithique A de Byblos, témoignant ainsi de rapports directs entre le Proche-Orient et l'Europe occidentale. Les ressemblances qu'on peut établir avec la statuette de Lespugue et un examen attentif des veines de l'ivoire ont permis de regrouper un certain nombre de fragments des statuettes de Brassempouy (Landes) et de reconstituer avec certitude deux de ces images féminines [68]. Faut-il interpréter, comme on le suggère [69], les écussons de Lascaux (Dordogne), comme figurant les « portillons » d'une enceinte, semblable à celles utilisées par les cow-boys du Texas pour sélectionner ou capturer certaines bêtes de leurs troupeaux ?

La découverte, dans le massif des Arbailles, de peintures ou de gravures rupestres : Chevaux, Jument gravide, Bouquetin, dans la grotte d'Etcheberrykokarbia, commune de Camon - Cihigue (Basses-Pyrénées), et de deux Bisons à Sasisilonga (c^ne^ d'Aussurucq, Basses-Pyrénées), en comblant la lacune des groupes pyrénéens, assure la liaison avec les manifestations de l'art pariétal cantabrique [70], pendant l'Aurignacien et le Magdalénien. Non moins importantes sont les découvertes dans les régions des grès stampiens de l'Aisne, de la Seine-et-Marne, de la Seine-et-Oise et du Loiret [71], révélant l'existence d'un ensemble de gravures rupestres, couvrant une immense durée, depuis le Paléolithique moyen jusqu'aux temps de la domination romaine. Les plus anciens vestiges, enfouis sous un remblayage contenant une industrie caractérisée par l'usage exclusif de pics grossiers en grès, correspondant à un stade levalloiso-moustérien, sont représentés par des incisions parallèles recoupées de perpendiculaires. Les abris de Nanteau-sur-Essonnes (Seine-et-Marne) ont donné un remplissage aurignaco - périgordien, stratifié, recouvrant des gravures parmi lesquelles on relève des figures humaines, dont le type le plus courant est constitué par un couple de personnages cruciformes accostés de trois cupules à l'emplacement de la tête et des bras, une autre marquant le sexe. A un stade plus avancé, à affinités périgordiennes, se rattachent des représentations aux jambes figurées par des incisions brisées, forme qu'on retrouve dans les vallées de la Juigne et de l'École, mais il n'est pas possible d'établir de parallèles directs avec les autres groupes déjà connus. Par contre, des faces ovoïdes à nez triangulaire se rattachent à celles de Marsoulas. Un seul ensemble possède des peintures : groupes de tracés digitaux et Cervidé, aux bois en perspective tordue, contemporains d'une phase aurignaco-périgordienne, au plafond de l'abri de Croc Martin. Ces grafittes ten-

(67) J. Perrot, *ibid.*, p. 496-497.

(68) B. Champion, *Rev. archéol.*, 1951, 2, p. 129-133.

(69) Weissen-Szumlanska, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 457-459.

(70) J. Laplace-Jauretche, *Bull. soc. lettr., sc. et arts Pau*, 1951, p. 78 sq.

(71) J. L. Baudet, *Bull. et mém., Soc. anthrop. Paris*, X^e^ sér., II, 1951, p. 56-57.

dant à rappeler l'allure générale de l'Homme et à exprimer les traits principaux d'un visage, présentent l'intérêt d'être les plus septentrionaux connus pour notre pays.

Une nouvelle caverne, avec gravures aurignaciennes et périgordiennes, a été découverte au Bard-Barraou (Dordogne), à trois kilomètres de La Ferrassie [72].

On sait maintenant que la frise sculptée d'Angles-sur-l'Anglin (Vienne) se poursuivait, probablement d'une façon continue, dans la Cave Taillebourg et au Roc des Sorciers [73], où ont été dégagées les figures d'un Cheval tournant la tête, d'un Bison, d'un Cheval pâturant, de trois formes féminines, d'un animal énigmatique et d'un Bouquetin tournant la tête. Le type de femme représenté diffère de celui des femmes adipeuses de La Marche et se rapproche sensiblement de la Vénus de la collection Vibraye, le dos convexe, sans ensellure, les hanches sans nulle saillie exagérée; le haut du corps et les pieds n'ont pas été figurés. Le nouvel abri a donné un remplissage contenant trois horizons de foyers magdaléniens, séparés par des lits de calcaire délités, contemporains du Magdalénien VI. Parmi les galets brûlés, les charbons et les silex, on recueillit des pointes à soie et à cran atypiques, des burins en bec de perroquet, puis vers le sommet des lames à dos arqué évoluant vers l'Azilien et des harpons à double rangée de barbelures. La couche, qui repose sur un même lit de sable, comme celle du Magdalénien III de l'abri de Taillebourg, a donné une faune froide, avec Renne, Cheval, Bœuf et Rongeurs. De même qu'au Roc de Sers (Charente), les grands auvents s'étaient effondrés sous l'action du gel, postérieurement au Magdalénien III, amenant la chute de la voûte et le clivage des parois. L'ensemble de la frise, bien que n'étant pas absolument contemporain, doit être daté du Magdalénien III. Angles représente l'avancée la plus septentrionale de cet art, dont des jalons ont été trouvés en Charente, au Roc et à Mouthiers, mais d'un âge différent, Solutréen au Roc, puis dans le petit abri du Cap Blanc, associé au premier Magdalénien à Mouthiers et dans la caverne d'Isturitz. On constate aussi la même profusion d'anneaux pratiqués dans les parois, comme au Roc, à Laugerie-Haute, à Laussel, au Cap Blanc et à l'abri Blanchard, mais aucune explication valable n'a pu encore en être proposée.

Dans la couche du Magdalénien moyen des grottes de Jaurias, à Saint-Quentin (Gironde), on signale la découverte d'un Poisson en contours découpés. Les horizons qui s'étendent au-dessus de ce niveau à restes de Saïga, appartiennent par leurs pointes à cran atypiques aux Magdaléniens V et VI [74]. Parmi les pierres du Magdalénien V, trouvées sous la croûte stalagmitique dans la grotte de La Vache, au vallon de Viedessos (Ariège), une baguette demi-ronde présente un décor cruciforme et des reliefs, corne de Bouquetin, incisions oculaires, stries sur une surface plane et curviligne, peut-être stylisation de la corne du Bison, têtes stylisées en chaînette, tête de Cygne ou de Canard sans bec, chevrons. L'objet pourrait être rapproché des poignées de sacs des Eskimos [75].

Le nouveau propulseur de la grotte de Bédeilhac (Ariège), Faon tournant la tête et regardant en arrière, bien que d'une

(72) *Bull. soc. hist. et archéol. Périgord*, LXXVIII, 1951, p. 109.

(73) S. de Saint-Mathurin & D. Garrod, *L'Anthrop.*, 55, 1951, p. 413-424; — *C.R.A.I.*, 1951, p. 52-56.

(74) R. Cousté, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 381-384.

(75) H. Breuil & R. Robert, *ibid.*, p. 453-457.

exécution moins soignée, reproduit un sujet identique à celui du propulseur du Mas d'Azil. Les deux œuvres d'art sont vraisemblablement d'un même artiste [76].

A la base des limons, dans la carrière de terre à brique, ouverte dans le thalweg à 600 mètres au S.-S.-O. de la gare d'Évreux (Eure), une petite industrie, très voisine de l'Azilien du Lot-et-Garonne, caractérisée par un débitage d'aspect moustéroïde, comprend des pointes retouchées, des racloirs, des grattoirs, des burins, des perçoirs, des raclettes, des couteaux à dos, des lames tronquées à encoches denticulées et des percuteurs. Aucune faune n'a été trouvée. Cet ensemble ferait partie du groupe épipaléolithique, encore mal connu en France, ayant des liens assez lâches avec le Magdalénien, relevant du complexe périgordien prolongé, en marge du Solutréen et du Magdalénien pour aboutir à l'Épipaléolithique, parallèlement à l'Azilien [77]. Un autre aspect épipaléolithique, contemporain du Sauveterrien, aurait été découvert dans un abri du Poeymaü (Basses-Pyrénées), dans une couche à *Helix*, en contact avec une faune tempérée (Bœuf, Sanglier, Cerf, Izard). L'industrie de l'os est très pauvre, quelques poinçons et lissoirs; celle de la pierre, quartz, quartzites, silex et jaspe, a donné un grattoir circulaire de type azilien, un autre denticulé, des couteaux à dos, des racloirs et de rares burins [78]. A l'entrée de l'abri, près de la paroi, dans une fosse remblayée avec les terres d'un foyer, gisait un squelette, sous des blocs de pierres et une couche de coquilles d'escargots. La grotte de la Montade n° 3 a donné un gisement épipaléolithique de type méditerranéen [79] et, dans les grottes sépulcrales de Châteauneuf-lès-Martigues [80], on peut suivre sur place l'évolution de l'industrie depuis le Tardenoisien jusqu'à l'âge du Fer. Un foyer tardenoisien important a été trouvé à la Celle-Guénaud, au lieu-dit Civray (Indre-et-Loire) [81]. Les découvertes de Berzé-la-Ville (Ain), sur la rive gauche de la Saône, précisent les conditions du peuplement mésolithique et campignien. Elles représentent un campement de longue durée, installé sur des sables fins bien drainés, abandonné au cours du Néolithique [82].

La plus grande partie des quelques 1.300 abris creusés dans les grès stampiens du Bassin Parisien sont ornés de gravures mésolithiques [83]. Un premier groupe, dans la région de Noisy-sur-École, en contact avec un niveau lithique à caractère sauveterrien, fait connaître des figures anthropomorphes ayant encore quelques contacts avec les représentations aurignaco-périgordiennes : trait vertical, schéma ovale ou subquadrangulaire, bras nettement figurés par une ligne brisée, les mains par cinq incisions digitales (Larchant, Malesherbes). Le second groupe présente des types fortement schématisés : triangles isocèles sur trait vertical, simple ou double, de la vallée de la Chalouette jusqu'à celle de l'Orvanne, du massif gréseux de Coincy, contemporaines d'un Épipaléolithique à affinités sauveterriennes. On retrouve de telles figurations dans les Vosges, le Valais et jusqu'en Espagne.

(76) R. Robert, *L'Anthrop.*, 55, 1951, p. 87-90.

(77) F. Borde & P. Fitte, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 147-154.

(78) G. Laplace-Jauretche, *Rev. régional. Pyrénées*, 1951 p. 87-90.

(79) M. Escalon de Fonton et G. Daumas, *Rev. d'ét. ligures*, VII, 1951, p. 5-27.

(80) M. Escalon de Fonton et P. F. Charles, *ibid.*, p. 132-141.

(81) F. Berthouin, *B.S.P.F.*, *XLVIII*, 1951, p. 412.

(82) L. Champion, *Ann. Bourgogne*, XXIV, 1952, p. 66-67.

(83) J. L. Baudet, *Bull. et mém. soc. anthrop.*, Paris, 1951, p. 56.

Dans la même zone, avec le premier niveau nettement microlithique et atteignant l'Énéolithique de tradition tardenoisienne, apparaissent des formes à tête subquadrangulaire ou pectiniforme, les bras et les jambes indiqués par des incisions. Un dernier ensemble, réparti sur tous les territoires de l'Ile-de-France, est caractérisé par des curvilignes, où la tête est l'élément dominant et qui, depuis le Mésolithique commençant, se continuent sans interruption jusque dans la protohistoire. On rencontre aussi des schémas en arête de poisson ou en « sapin », analogues à ceux d'Espagne pour aboutir aux figures en écusson (Maisse) de type breton.

III

Néolithique et Age du Bronze

Dans une thèse de doctorat, soutenue devant la Faculté des Sciences de l'Université de Rennes, P. R. Giot [1] n'a pas d'autre prétention que de donner une introduction à l'étude de l'anthropologie armoricaine. Après les travaux de Broca, de Guibert, de Topinard et de Collignon, à la fin du siècle dernier, on admettait que la population bretonne était essentiellement composée d'Alpins brachycéphales ayant bousculé des groupes de Méditerranéens dolichocéphales, pour être à leur tour refoulés dans les cantons de l'intérieur par les envahisseurs bretons du Haut Moyen âge, des Nordiques venus des Iles Britanniques.

Des nouvelles enquêtes de P.-R. Giot, il apparaît que ces Nordiques sont moins nombreux qu'on le pensait et que les Alpins constituent l'élément essentiel de la population. Le tableau du peuplement se présente alors ainsi : parcourue pendant des dizaines de millénaires par de rares groupes humains, la Bretagne ne reçoit un véritable peuplement qu'environ 4.000 ans avant l'ère, descendants des Paléolithiques supérieurs et des Mésolithiques, déjà établis en Gaule, appartenant aux diverses variétés du groupe cro-magnoïde. Un autre apport, originaire de la Péninsule Ibérique, est représenté par des dolichocéphales de grande taille, porteurs de la civilisation mégalithique. Pendant l'âge du Bronze, la population a pu s'accroître régulièrement d'immigrants méditerranéens et autres. C'est alors que les deux éléments principaux tendent à se fondre pour donner naissance à une série continue d'un type méditerranoïde assez variable. L'âge du Fer est caractérisé par l'arrivée dans l'Est de l'Armorique des brachycéphales de type alpin, originaires du continent et qui pénètrent jusqu'au littoral occidental. Il est vraisemblable que la fin des temps de l'indépendance gauloise et la période romaine représentent une intensification de ce peuplement alpin. Enfin, au cours du Haut Moyen âge, lorsque l'Armorique devient la Bretagne, l'Ouest de la péninsule, ou Basse Bretagne, reçoit des contingents nouveaux, originaires de la Bretagne insulaire, Cornouailles et Pays de Galles, en majorité de type atlanto-méditerranéen, probablement moins nombreux qu'on ne le supposait. Ils n'étaient pas, d'autre part, sensiblement différents des Armoricains, auxquels ils se mêlent et que l'archéologie montre avoir entretenu des rapports avec eux pendant la protohistoire.

Ces problèmes d'anthropologie ont provoqué un certain nombre de mémoires : ethnogénie des Néo-Énéolithiques en France [2]; Néolithiques du tumulus de Fontenay-le-Marmion (Calvados) [3]; paléo-

(1) *Armoricains et Bretons*, Rennes, impr. Les Nouvelles de Bretagne, 1951.

(2) Dr. Riquet, *Bull. et mém. soc. d'Anthrop. Paris*, XIe sér., II, 1951, p. 201-233.

(3) Du même, *ibid.*, p. 105-126.

pathologie des ossements néo et énéolithiques des stations de la Lozère [4], (malformations, fractures, blessures, trépanations, traces de rhumatismes), et un semblable examen est appliqué aux particularités anatomiques présentées par quelques ossements des tumulus du causse de Carennac [5].

Les conclusions démographiques de R. L. Nougier sur le peuplement de la Gaule néolithique [6] n'ont pas recueilli une adhésion unanime [7]. Le pays, à faible densité humaine, comme la Sibérie méridionale, les îles du Japon septentrional ou la côte de la Colombie britannique, aurait reçu les colons néolithiques plus tardivement que les régions méditerranéennes et l'Europe Centrale. Il est aussi resté en dehors du courant danubien, qui ne pénètre qu'en Alsace et sur les territoires de la frontière Nord. Quant à l'apport venu d'Espagne, il ne faut pas oublier qu'il représente un afflux plus de pasteurs que d'agriculteurs, d'où la nécessité de prévoir de vastes terrains de parcours. L'occupation de caractère agricole est loin de montrer une grande densité et la faiblesse du peuplement néolithique en Angleterre est caractéristique : une vingtaine de mille d'habitants. On s'explique mieux alors l'importance des apports de l'âge du Bronze. Des renseignements apportés par l'étude des mégalithes, des cistes, des grottes funéraires, on pourrait conclure à environ 50.000 habitants vers 2.500, 2 à 300.000, ou tout au plus 500.000, vers 1200.

Des précisions sont apportées à la climatologie du Néolithique et de l'âge du Bronze par l'analyse pollinique des tourbières de Redon-Bort et de Lattes (Lozère) et par celle des pollens recueillis sur une hache de bronze à bords droits et sur des poignards à rivets et à base arrondie de la fin du Bronze II, provenant du premier site [8]. Postérieurement à une phase froide à Bouleaux, représentée au fond des tourbières, vient une période à Chênaie mixte, au cours de laquelle se placent successivement des poussées importantes du Noisetier, correspondant en Europe au Néolithique, et timidement encore apparaît le Hêtre. Un développement rapide et puissant se manifeste, pendant lequel la Bruyère commune est en régression. Ensuite la chênaie mixte reparaît, mais le Tilleul est absent. Près de la surface domine le Pin. Le Chêne et le Bouleau sont bien représentés, mais le Hêtre reste rare. La hache étudiée coïncide avec un maximum du Hêtre ,qui représenterait une période de refroidissement ou de grande humidité, amenant une extension de la forêt et par suite un recul du peuplement. Les régressions constatées au Néolithique et pendant l'âge du Fer seraient en faveur de cette dernière hypothèse.

Deux importants travaux sur le Néolithique de l'Europe Occidentale [9] et sur le classement de la céramique contemporaine [10] apportent d'intéressantes conclusions. L'unité est assurée par la continuité de l'industrie du silex, que caractérise un débitage de nucléus pyramidaux en courtes lamelles à section trapézoïdale ou triangulaire. Dans cet outillage lithique, où les pointes fines, les flèches à tranchant transversal sont nombreuses, la tradition capsienne domine et succède

(4) Dr. Ch. Morel, *Bull. trim. soc. litt., sc. et arts Lozère*, 1951, p. 112-113.

(5) H. Derville et R. Pierron, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951 p. 251-253.

(6) Voir *Gallia*, IX, 1951, p. 155.

(7) Dr. Riquet, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 245-249.

(8) R. V(aufrey), *L'Anthrop.*, 55, 1951, p. 171.

(9) J. Arnal, *A propos de la néolithisation de l'Europe*, dans *Zephyrus*, I, 1950, p. 23-27.

(10) J. Arnal et G. Benazet, *B. S. P. F.*, XLVIII, 1951, p. 541-563.

en Gaule, au Tardenoisien I. L'examen de la poterie fait connaître, par contre, l'existence de deux courants différents ou successifs : le premier représenté par le décor cardial accompagne des silex de tradition capsienne; le second correspond au Chasséen, à céramique fine lustrée, associée à la même industrie de la pierre, mais où les microlithes sont plus abondants. On peut distinguer deux groupes, A et B, s'ordonnant autour de l'ornementation géométrique ou non. Le rôle joué par les porteurs du Chasséen a été plus important, puisqu'on peut lui attribuer la « néolithisation » de l'Europe Occidentale, qui se serait effectuée en trois vagues successives : 1) des Néo-Capsiens, originaires de la région nilotique, ont, à travers l'Afrique du Nord, gagné les détroits et passé dans les péninsules italique et ibérique, puis de là, en glissant le long des côtes méditerranéennes, atteint la Gaule où on les rencontre en pays marseillais et dans le Gard, superposés aux Tardenoisiens I. Alors que leur séjour est de courte durée dans le groupe des Arene Candide, leur occupation se prolonge en Espagne jusqu'aux temps du campaniforme. 2) Dans le même moment, des porteurs d'une poterie à pâte fine et décorée d'incisions, s'ils ont laissé peu de traces en Afrique Mineure, peuvent être suivis en Égypte, à Malte, en Sicile, en Sardaigne d'où ils remontent en Italie et, aux Arene Candide, ils se heurtent aux groupes de la civilisation caractérisée par les vases à embouchure carrée. Ils ont pu atteindre la Gaule directement par mer et établir une tête de pont en Espagne. Dans notre pays, le Chasséen I succède au Néolithique de tradition capsienne, les Néo-Capsiens sont en décadence et leur poterie perd sa belle décoration, mais s'étend sur tout le pays du Campigny à la Méditerranée, et du Rhin à la Bretagne. On constate alors une éclipse de l'ornementation céramique. La « néolithisation » se produit par le Sud. En Espagne méridionale, on constate la dissociation de la poterie et de son décor géométrique : le Chasséen I *b*, en remontant vers le Nord, a répandu l'usage de vases unis et de nouvelles formes lithiques, originaires de l'Afrique Mineure, (flèches pistilliformes ou à base concave), dans la France méridionale, la vallée du Rhône, les premières palafittes, la haute vallée du Rhin, pour atteindre le Bassin Parisien. Dans cette remontée, les Chasséens ont rencontré des groupes sauveterriens, asturiens et tardenoisiens et, au delà de la Loire, se sont heurtés et mélangés aux Campigniens, donnant naissance aux groupes du Campigny et du Camp de Catenoy. Avec la poterie chasséenne, les Campigniens vont passer en Angleterre (vases de Windmill Hill). Les porteurs du Chasséen I *b* ont adopté et propagé les mégalithes, les premiers objets de cuivre, les palafittes et établi le contact avec les Danubiens qu'ils refoulent jusqu'au Rhin.

D'après la répartition des outillages, il est parfois possible de préciser des courants de civilisation et d'échanges au cours du Néolithique. Tel est le cas des galets accostés de deux grossières entailles sur les côtés longs [11], répandus en Europe Occidentale des lacs suisses aux grottes du Gard, de la Garonne et des Pyrénées. Ils sont accompagnés d'un matériel de type relativement homogène, malgré la diversité des habitats adaptés aux genres de vie, poteries à impressions digitales, haches en roches dures, gaines, pointes de flèches à barbelures et pédoncules, silex du Pressigny. Mais sont-ce bien là des poids de filets ? On pourrait les interpréter aussi bien comme des poids de tisserand ou de grossières idoles en forme de violon. En tout cas, leur présence dans

(11) L. R. Nougier, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 225-242; — G. Gaudron, *ibid.*, p. 242.

les mobiliers ne paraît pas plus caractéristique d'un genre de vie que celle d'une canne à pêche dans un inventaire après décès ne témoigne de la profession du défunt. L'exemple de la présence des mêmes types de hameçons dans la région pyrénéenne, sur le lac de Chalain, au Burgäschisee, ne paraît pas plus concluante. L'identité du but à atteindre conduit à la recherche des mêmes formes d'instruments [12].

La présence de haches naviformes de type danois dans les mobiliers des groupes de Seine-Oise-Marne [13] semble indiquer une influence du Bassin Parisien s'étendant jusqu'en Danemark. C'est alors que cette forme serait parvenue en France à l'extrême fin du Néolithique. La densité de cet instrument sur le cours moyen de la Loire et dans sa vallée inférieure marque une frontière anthropologique au Nord de laquelle les brachycéphales sont plus nombreux, comme en Seine-Oise-Marne.

La question de l'emmanchement de la hache suscite toujours des expériences. Une hache polie est assujettie pendant plusieurs années dans une fente pratiquée sur une branche vivante, afin que le bois l'enserre de façon irrégulière. Ensuite la branche est coupée, un emmanchement solide étant réalisé ainsi par la nature. D'autre part, en étiolant l'extrémité de la branche, on provoquait également la courbure en crochet du manche. Le procédé est ingénieux, mais que de temps perdu [14] ! Il arrive que les nucléi fusiformes du Grand-Pressigny aient été eventuellement accommodés en outils du type burin busqué ou prismatique, à l'extrémité opposée au plan de frappe [15], et dans cette même région on rencontre un type de pointe à soie, d'allure Font-Robert, mais plus massive et plus forte [16].

L'industrie du métal, en particulier, aurait passé par trois phases successives : un simple forgeage à froid au début; l'emploi du cuivre recuit; enfin la découverte du procédé de la fusion et de l'usage du moule [17]. Un atelier de fondeur ambulant, arrivé au Fort-Harrouard (Eure-et-Loir) au cours du Bronze III, montre pour la première fois [18] l'existence d'une clé de bronze destinée à assurer la fixation de la valve supérieure, qui n'a pas été retrouvée. Le moule était destiné à la fonte d'anneaux et de boucles d'oreilles en forme de croissants ornés de petits globules. Sur la face opposée, l'ébauche d'une boucle d'oreille avait été tracée au compas pour la préparation du creux.

Pour l'étude de l'âge du Bronze en Bretagne [19], on dispose de deux sources d'information: la répartition des monuments funéraires permettant de préciser les conditions du peuplement; la distribution des objets et des dépôts de fondeurs ou de marchands témoignant des activités techniques et commerciales, du rayonnement économique et des zones de passage. On connaît peu, par contre, d'établissements contemporains : quelques villages à fonds de cabanes rectangulaires situés dans des régions de grande densité tumulaire, au pied des monts d'Arrée et au bord du Haut-Blavet, malheureusement de dates imprécises. A l'Ouest d'une ligne tirée de la baie de Saint-Brieuc à l'estuaire de la Vilaine, en Bretagne bretonnante, deux cent six tumulus ont été dénombrés. Il est à remarquer que la frontière antique coïncide avec la limite linguistique moderne

(12) L. R. Nougier et R. Robert, *ibid.*, p. 307-322.
(13) Dr. Riquet, *ibid.*, p. 199-200.
(14) Dr. Lhostis, *ibid.*, p. 500.
(15) G, Cordier, *ibid.*, p. 344-346.
(16) Du Même, *ibid.*, p. 129-130.
(17) H. H. Coghlan, *Man.*, n° 155-184.
(18) R. Lantier, *B.A.C.*, 1943-1945, p. 62-63.
(19) G. Cognet et P.-R. Giot, *L'Anthrop.*, 55, 1951, p. 425-444.

et celle des deux domaines anthropologiques, exemple parfait d'une permanence géographique imposée par les conditions naturelles. Les monuments funéraires sont répartis le long des côtes, plus rares dans l'intérieur, sauf dans le Haut-Blavet. La traînée remonte au delà de Pontivy et semble se relier à la Manche, le long de la vallée du Trieux. Une autre concentration est localisée sur le versant oriental des Monts d'Arrée, entre les hauteurs, le marais du Yeun Elez et le pays du Huelgoat. Il ne possède qu'une seule chambre funéraire fermée, strictement individuelle et qui n'a servi qu'à une seule inhumation, conservant de la tradition mégalithique une tendance à l'utilisation des grandes dalles pour la paroi et la couverture, bien que la construction en blocage se développe et tende à les remplacer en partie. La chambre disparaît dans le Trégorrois : la sépulture est pratiquée dans le sol, le corps et les mobiliers étant déposés dans des coffres. La chambre sépulcrale, en pierres sèches, est couverte par une voûte en four à encorbellement et le tumulus qui la recouvre a un diamètre de cinquante à soixante mètres et une hauteur de cinq à six mètres. Ce type de construction représente l'adaptation de matériaux et d'usages locaux, relevant d'une civilisation distincte de celle des mégalithes. Vingt-six ont donné des pointes de flèches et cinq avec association de poignards, d'épées, de clous d'or, de haches plates ou à faibles rebords. Un ensemble est caractérisé par la présence de vases biconiques, mais comprend aussi des sépultures sans mobiliers. Le vase peut être en contact avec le poignard triangulaire armoricain. On constate l'extension du tumulus sur le littoral et dans l'intérieur des terres vers le Haut-Blavet et les Monts d'Arrée. Les objets de bronze sont plus rares que dans le premier de ces groupes et l'on ne trouve plus les manches et les fourreaux cloutés d'or, si ce n'est à La Garenne, en Saint-Jean Brevelay. Les vases à quatre anses sont les plus nombreux et une perle égyptienne en verre bleu a été recueillie à Kerstrobel, en Crozon, datant de — 1400 un ensemble de monuments à chambre rectangulaire en pierres sèches, offrant très peu de types mégalithiques où morts et mobiliers reposent dans les coffres de bois. 103 de ces tumulus ne possédaient pas de mobiliers caractéristiques. Un seul poignard a pu être recueilli. Dans la région du Huelgoat, le tumulus peut aussi recouvrir une ciste faite de six petites dalles. Cette civilisation bretonne tumulaire a été de courte durée, quelques générations au plus. Elle représente un phénomène isolé, nettement séparé de la culture mégalithique d'origine maritime. Les deux séries sont peut-être contemporaines. Ces sépultures seraient celles d'une aristocratie guerrière et pillarde, à moins qu'elles ne témoignent d'une infiltration rapide de prospecteurs, de fondeurs et de marchands, à la recherche de nouveaux gîtes métallifères, sables stannifères, au voisinage des côtes, cuivre, argent, étain, zinc des monts d'Arrée. L'épuisement rapide des gisements superficiels pourrait expliquer la brièveté de leur séjour en Bretagne. Quant à la civilisation des indigènes, elle est encore ignorée. Les cachettes de fondeurs n'apparaissent pas avant le Bronze moyen et sont particulièrement nombreuses à travers toute la Bretagne pendant le Bronze récent. Très rares au Bronze ancien, ce ne sont encore que des cachettes de caractère domestique, isolées et concordant avec la répartition des tumuli. Les objets de bronze et d'or qu'elles abritent ne sont pas sans affinités avec ceux découverts dans les Iles Britanniques et précisent les liens entre la Bretagne et l'Irlande — lunules d'or — et le Wessex, par l'intermédiaire duquel

ont pénétré en Armorique les perles de Tel El Amarna, les perles d'ambre et les épingles d'Aunjetitz, introduites par les chercheurs de minerais qui semblent isolés au milieu des autochtones. On constate avec le temps une diminution de leurs objets précieux, qu'ils sont dans l'impossibilité de renouveler. Faut-il admettre que ces prospecteurs se seraient rembarqués ?

Des outillages campigniens ont été trouvés sur le territoire de Clécy (Calvados)[20], dans les tourbes du Havre et du Pays de Caux[21], aux environs de Montpellier, à Castries, Clastres, Paillas, Viols-le-Fort, Larnègue[22]. L'occupation néolithique de la côte du Calvados, entre Lion et Luc-sur-Mer, est confirmée par la découverte d'outillages de galets et de silex[23], et au début de cette période, sur une profondeur de quatre kilomètres, le littoral était couvert de forêts sur les territoires de Luc-sur-Mer, de Ver,de Nieuvaines et d'Arromanches, comportant chêne, bouleau, noisetier, aulne et pin. Sur le plateau, on rencontrait des plantes buissonnantes avec prédominance de graminées et abondance de légumineuses à petites feuilles[24]. Dans la plaine, le Néolithique a été rencontré à Cagny et à Frénouville[25]. On le retrouve à Louâtre (Aisne)[26], dans une station de taille de la sablière Couland à Autun[27], et à Oslon (anneau-disque en diorite)[28], à Cramans (Jura)[29], sur les terrasses dominant la rive droite de la Moselle à Grimont et à Vaxoncourt (Vosges)[30], à Châtillon-sur-Vendelais (Ille-et-Vilaine) et à Rennes-les-Bains (Aude)[31]. En Dordogne, dans les cabanes en pierres sèches, voûtées en encorbellement[32] et dans la grotte de La Roque-Gageac[33], des haches polies ont été recueillies. A Puydivert (cne Bourdeix, Dordogne)[34], sur le plateau, entouré par les vallées encaissées des deux Doux, les hommes avaient installé leurs campements au Néolithique final et pendant l'âge du Bronze. L'abondance dans leur outillage d'instruments propres à gratter, à racler et à percer, indique une activité forestière. Des relations se manifestent avec la Charente, le Périgord et le Grand-Pressigny pour se procurer les silex. Au Palet de Gargantua, à Saint-Rémy (Vienne), les Néolithiques ont utilisé le fond de la grotte qui n'avait pas été atteint par les éboulements[35].

Sur les contreforts septentrionaux de l'Aigoual, dans le ravin de Trépalous à Dassurels (Corrèze)[36], un atelier de taille, installé dans une clairière au bord d'un ruisseau, avait été fréquenté par des pasteurs et des chasseurs saisonniers. Le matériel est étranger au site et importé. Une liste des haches polies de la Haute-Corrèze précise les emplacements occupés par les Néolithiques dans les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne[37]. Dans le Bas Rouergue, à La Cappelle-Bleys, pointe de flèche en forme de feuille de saule[38]; à Saint-Léger-de-Balzon, sur la

(20) L. CAYEUX, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 411.
(21) DU MÊME, *ibid.*, p. 461-467.
(22) A. CONDAMINE, *ibid.*, p. 392-394.
(23) H. CHAPRON, *Bull. soc. normande ét. préhist.*, XXXV, 1950, p. 44-45.
(24) P. VILLON, *ibid.*, p. 41-43.
(25) B. MARTIN, *Bull. soc. antiq. Normandie*, LI, 1948-1951, p. 357.
(26) M. HÉMERY, *ibid.*, p. 41-42.
(27) *L'Éduen*, sept. 1951, n° 12, p. 4.
(28) L. ARMAND-CALLIAT, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 131-132.
(29) M. DAYET, *ibid.*, p. 158-162.
(30) A. AMBRUSTER, *ibid.*, p. 292.
(31) L. FELTZ, *ibid.*, p. 198.
(32) P. VIGY, *ibid.*, p. 394-396.
(33) L. CAYEUX, *ibid.*, p. 391-392.
(34) C. BARRIÈRE, *ibid.*, p. 154-157.
(35) E. PATTE, *Gallia*, VII, 2, 1949, p. 258.
(36) C. HUGHES, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 484-485.
(37) M. VAZEILLES, *ibid.*, p. 502-503.
(38) JÉZÉQUEL, *Rev. du Rouergue*, V, 1951, p. 534.

rive gauche du Boillon, affluent du Ciron, et à Préchac (Gironde), sur la rive gauche du Ciron, fonds de cabanes néolithiques [39]. Un atelier pour la fabrication d'un outillage de forestier campignien a été découvert à Alix (Rhône) [40]. Dans le Sud de la Gaule, à l'abri Soubeyras (Ferrières, Vaucluse), les foyers gravettiens étaient surmontés d'un horizon renfermant des poteries du type de Lagozza [41]. Dans le Gard, la région montagneuse au Sud de la vallée de la Tave fut occupée par les Néolithiques [42]: grottes de Roquemont et de St-Geniès-de-Comolas, sépultures avec tessons, silex et perles dans les grottes de Saint-Victor-de-la-Coste et du quartier du Terme à la limite de Saint-Victor et de Saint-Laurent-des-Arbres [43].

Une centaine d'armes en bronze, épées, lances gravées, haches à douille et à ailerons, couteaux et bouterolles des Bronzes IV et V ont été ramenés par des dragages effectués à Brasles, près de Château-Thierry (Aisne), dans un gué de la Marne situé dans le prolongement d'un très ancien chemin. Il est constitué par un amoncellement de grosses pierres jetées dans le lit de la rivière pour en exhausser le fond et déterminant une voie continue oblique au sens du courant. Un autre gué, découvert antérieurement au village de Gland, est dirigé en sens inverse du courant de manière à pouvoir franchir la Marne dans les deux sens. Le gué de Brasles était fréquenté par les voyageurs venant du Nord, celui de Gland par ceux arrivant du Sud.

On constate un changement dans le caractère de la population énéolithique de Terre-Vaine à La Ciotat (Bouches-du-Rhône) [44], où un groupe hétérogène à influences alpines et méditerranéennes avait été précédé par des brachycéphales à influences méditerranéennes exclusives. Pendant cette même période, on relève la transposition en os de types industriels métalliques, tels la grande pointe à soie de l'Isle-lès-Meldeuses (Seine-et-Marne) trouvée autrefois dans une carrière [45]. Un dépôt de haches à talon a été découvert dans une cachette de fondeur, à Boisgervilly (Ille-et-Vilaine) [46], et à Mondelange (Moselle), au bord de la Moselle, dans une sablière une hache-marteau perforée en pierre, une épée, une hache plate, une lance et une épingle côtelée en bronze [47]. Les recherches faites dans la grotte de Scey-en-Varais (Doubs) et dans le camp du Mont-Guérin, à Montmirey-la-Ville (Jura) apportent des compléments à l'aire de dispersion des poteries lusaciennes dans les départements du Jura et du Doubs [48]. L'entrée de la grotte du Trioulet aux Escabasses de Thémines (Lot) a été occupée aux âges du Bronze et du Fer [49].

Des fouilles ont été reprises au Gias del Ciari (Tende, Alpes-Maritimes), dans l'abri dont les couches supérieures renfermaient des ateliers de fondeurs. Un seul horizon archéologique a été reconnu [50], divisé en quatre bandes d'égale épaisseur; malheureusement ces nouvelles recherches n'apportent aucune donnée positive à la date des gravures rupestres et on ne peut affirmer que celles-ci aient une relation obligée avec ces trouvailles. Elles montrent cependant que la région était peut-

(39) L. Cadis, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 456-457.

(40) J.-A. Combier, *ibid.*, p. 254-255.

(41) M. Paccard, *ibid.*, p. 501.

(42) Farges, *ibid.*, p. 411.

(43) *Ibid.*, p. 410.

(44) R.-P. Charles, *ibid.*, p. 199.

(45) B. Bottet, *ibid.*, p. 40-41.

(46) P.-R. Giot, *Gallia*, VII, 2, 1949, p. 253; — *Bull. soc. hist. et archéol. Bretagne*, 1951, p. 39.

(47) *Mém. acad. nat. Metz*, n. s. I, 1951 p. [illegible].

(48) L. Fardet, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 408-409.

(49) J. Bernard, *Bull. soc. d'ét. Lot*, 1951, p. 58-61.

(50) M. Louis et J. Segui, *Gallia*, VII, 2, 1949, p. 141-160.

être déjà fréquentée à l'Énéolithique, certainement pendant l'âge du Bronze et le premier âge du Fer.

Une liste de découvertes relatives à l'âge du Bronze relevée dans les papiers laissés par feu le Dr. Bastin de Longueville [51] apporte des compléments à la carte archéologique de la région de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) : moules de fondeurs à Sainte-Foy, cachette à Saint-Avit-de-Soulève, cistes à Grangeneuve et à Saint-André-et-Appelles, hache à talon au Goulard, collier d'ambre à Gensac, épée du Bronze IV draguée dans la Dordogne, près de Libourne.

Poursuivant le résumé de ses fouilles au Fort-Harrouard (Eure-et-Loir), le regretté abbé J. Philippe [52] donne un exposé d'ensemble de l'histoire de l'occupation du site : un premier village, issu des palafittes, voit au cours d'une seconde période de son développement, se transformer les conditions de son peuplement. Les vases à fond rond et aux parois lisses, les plats à pain et la poterie gravée chasséenne disparaissent et sont remplacés par des céramiques à surface rugueuse ou lisse, noires ou brunes, avec incrustations blanches, témoignant d'un premier apport de la civilisation d'Aunjetitz II. Les lames de silex du Grand-Pressigny font leur apparition dans les mobiliers domestiques. Les Bronzes III et IV marquent l'apogée de la station avec ses huttes rondes à parois d'argile cuite et ses ateliers de fondeurs. Les relations se développent avec le Pressigny qui y importe ses lames et ses pointes de flèches. Au voisinage d'un fond de cabane fut recueillie une statuette en terre cuite représentant une femelle de Mammifère, caprin ou ovin, première découverte d'un objet de ce genre dans la Gaule occidentale, marquant ainsi le point extrême d'une aire de diffusion de ces images à la fin du Néolithique ou au début de l'Énéolithique. Les parallèles sont à rechercher dans la civilisation des palafittes (Auvernier, Corcelettes, Mondsee) qui ont donné de semblables figurines, plus ou moins rudimentaires, peut-être des jouets [53].

En Bourgogne ont également pénétré les lames du Pressigny : en Haute-Marne et dans le Nord de la Côte d'Or [54], entre la fin du Néolithique et le Bronze IV, leur diffusion remplit à l'Est une des lacunes de la carte de répartition de ces productions. En Indre-et-Loire [55], la carte de dispersion des outils percés en pierre présente une localisation dans la partie méridionale du département, précisément dans le bassin du Pressigny, ce qui amène à constater, à la fin du Néolithique et pendant l'Énéolithique, un synchronisme entre ces objets et les productions du Pressigny, au moment de l'apogée de ses ateliers. Il en est de même pour un certain nombre de bronzes, haches à petits ailerons d'Étrochey, poignards à quatre rivets à Touillon, pointes de flèches à barbelures et pédoncule de la Côte de Charmont, à Mosson, du Bronze IV, inscrivant de nouveaux noms sur la carte du Châtillonnais [56]. Une nouvelle sépulture du Bronze III a été fouillée dans le cimetière de La Colombine, à Champlay près de Joigny (Yonne) [57]. L'inhumation était accompagnée d'un vase à trois cannelures circulaires déposé près du tibia droit, d'une épingle à tête conique, stries parallèles et collerettes superposées et ti-

(51) *Rev. hist. et archéol. Libournais*, 1951, p. 47-51.

(52) Abbé J. Philippe, *Bull. soc. normande ét. préhist.*, XXXV, 1951, p. 47-49.

(53) R. Lantier, *B.A.C.*, 1943-1945, p. 60-62.

(54) Abbé P. Mouton et R. Joffroy, *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 152-156.

(55) G. Cordier, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 46-55.

(56) R. Joffroy, *Bull. soc. hist. et archéol. Châtillonnais*, 1949-1950, p. 23-24.

(57) Abbé Lacroix, *20e congrès assoc. soc. sav. Bourgogne, Semur-en-Auxois, 1949*, p. 84-85.

ge côtelée à sa partie supérieure, reposant sur la poitrine, et d'un bracelet ouvert à section ovale et aux extrémités en boutons gravés. Une autre tombe de la même période, trouvée à Villeneuve-la-Guyard (Yonne), dans la sablière de Trépoux, au hameau de La Chapelotte[58], abritait un squelette accompagné d'une épée de bronze à languette triangulaire et à trois trous de rivets, semblable à celle de Villeneuve-Saint-Georges. C'est la première épée de bronze trouvée *in situ* dans le Sénonais. Il y a une cinquantaine d'années, une hache de grande taille du Pressigny fut recueillie dans une sépulture de dalles, à La Guillebantière du Blanc (Indre)[59], et en 1890 un dragage du cours de la Saône aux environs de Mâcon (Saône-et-Loire), ramenait un sphéroïde à feu, en bronze, aplati et creux, orné de trois zones de rangées de perles au repoussé et d'une ligne médiane de ponctuations en relief avec anneau fixe horizontal en fil de cuivre. L'objet est à rapprocher du sphéroïde de Buoux (Vaucluse)[60].

Des polissoirs à main, de forme ovale ou cylindrique, en grès et quartzite, ont été trouvés à Couryay et à Neuilly-le-Brignon (Indre-et-Loire)[61]. Des dolmens ont été exploités au Palet de Gargantua, à Charnisey (Indre-et-Loire)[62]; à Combernard (cne Saint-Aigny), à Senzenent (cne Ciron, Indre)[63]; d'autres ont été reconnus en Corrèze[64] à Lamarière-Haute, à Laroche et à Feyt; des menhirs ont été identifiés aux environs de La Jonte, à Bré, à Sabot, à Dargilan, à Luc, à La Farade, sur le Causse Noir et le Causse Méjan, de part et d'autre de la vallée de la Jonte[65]. En Bretagne, le dolmen de Penker en Plozévet (Finistère) a donné, avec un campaniforme, un poignard sans rivets et un brassard d'archer, un bouton conique à perforation en V[66]. A Loctudy (Finistère), le recul des dunes de la plage d'Ezez a mis au jour les supports d'une chambre dolménique[67], abritant des éclats de silex et une petite lame ainsi qu'une pendeloque à double perforation de suspension en schiste rouge cambrien. La découverte à Dennemont, aux environs de Mantes (Seine-et-Oise), dans une allée couverte, enterrée aux confins de l'Ile-de-France et de la Normandie, d'un campaniforme[68] donne un nouveau jalon entre les régions orientales et méridionales. Près de Meaux (Seine-et-Marne), dans la ballastière de la Forêt Noire[69], au Chemin des Prêtres, une allée couverte en pierres sèches a été détruite et les mobiliers funéraires dispersés, pierres taillées, pointes de flèches à tranchant transversal, sans qu'aucune autorité ne soit intervenue, si ce ne sont les Pompes Funèbres pour l'enlèvement des squelettes. Il est à remarquer qu'à la Pierre Turquoise (Saint-Martin-du-Tertre, Seine-et-Oise), le linteau surmontant l'ouverture entre le vestibule et la chambre de l'allée couverte, présente des reliefs naturels, expliquant le choix de cette pierre pour occuper le dit emplacement[70]. Aux environs de

(58) P. Parruzot, *Rev. archéol. Est.*, II, 1951, p. 483-484.

(59) P. Septier, B.S.P.F., XLVIII, 1951, p. [illegible].

(60) L. Armand-Calliat, 20e *congrès assoc. soc. sav. Bourgogne, Semur-en-Auxois*, 1949, [illegible].

(61) G. Cordier, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. [illegible].

(62) Du Même, *ibid.*, p. 352-353.

(63) P. Septier, *ibid.*, p. 484.

(64) M. Vazeilles, *ibid.*, p. 113.

(65) A. Cazal, *Bull. soc. lettr., sc. et arts Lozère*, 1951, p. 131-134.

(66) P.-R. Giot et J. Cogné, B.S.P.F., XLVIII, 1951, p. 196-198.

(67) P.-R. Giot, *Gallia*, VII, 2, 1949, p. 254-255.

(68) G. Gaudron, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 283-286.

(69) *Ibid.*, p. 408-409.

(70) R. Bottet, *ibid.*, p. 126.

Plombières (Vosges), dans la forêt de Ramanxard [71], une pierre porte les traces d'une cavité centrale losangique, avec trois cupules aux angles.

Les deux ossuaires découverts dans une combe bordée de falaises, dans les Corbières à la Coma Grillera, au-dessous du Mas Montpin, sur la route de Rivesaltes à Vingrau (Pyrénées-Orientales), appartiennent à une époque très avancée de l'Énéolithique. Ils ont donné, en effet, des perles à ailettes, dont l'aire de dispersion s'étend sur une ligne Est-Ouest depuis l'Ukraine et l'Europe Centrale jusqu'à la France méridionale, Aveyron, Charente et Narbonnais. Les mobiliers comprennent des lames, des rondelles percées, des anneaux de métal et des pointes de flèches à pédoncule et à ailerons de type almérien, semblables à celles des dolmens roussillonnais [72]. Dans l'Aude, à la limite des collines calcaires et des vallées, sur le territoire de la commune de Trausse, se dresse le tumulus ovale de l'allée couverte de Jappeloup, à mi-pente sur une hauteur exposée au Midi, et des stations de plein air ont été reconnues à Canteperdrix, Jappeloup, Frigoulas, L'Olivette, La Bastide Vieille. L'allée couverte s'insère dans une série de cinq monuments semblables, traînée dirigée d'Est en Ouest, se prolongeant vers l'Ariège et les Basses-Pyrénées et au Nord-Ouest vers les plateaux du Quercy, où ils ont été reproduits par les pasteurs [73]. Alignées derrière le massif de La Clape, riche en grottes funéraires de la même civilisation, ces allées couvertes n'en sont que le prolongement et ont été dressées par les occupants du pays, des Pyrénéens, car ils possèdent les mêmes vases campaniformes qu'en Catalogne, les pointes de flèches à long pédoncule ou dentelées, les palettes de schiste, les pendeloques en forme de tortue, les bâtons de pierre polie comme en Espagne et au Portugal. Cette civilisation qui couvre le Bronze ancien et le début du Bronze moyen arrive par mer en Languedoc, règne sur la vallée septentrionale de l'Aude et se prolonge en direction de l'Est et du Nord. Ces constatations posent le problème de l'origine des mégalithes qui auraient pénétré dans le Haut-Ampurdan par les Corbières et le Perthus, à moins qu'il ne faille rechercher leurs origines dans la Péninsule Ibérique. Les deux dolmens de Saint-Gervais, à La Coste-Rigaude-les-Perrières (Aude), sur une hauteur, au voisinage de fonds de cabanes, présentent une forme trapézoïdale caractéristique dans le Midi de la Gaule et traduisant un abâtardissement du plan dolménique. Les mobiliers offrent un mélange d'objets de silex et de bronze : aiguilles à tête ovalaire ou roulée, poterie du type de Polada. Au point de vue anthropologique, on constate l'augmentation du nombre des brachycéphales ou sub-brachycéphales, porteurs de bracelets, qui manquent à Saint-Gervais. Un autre dolmen, violé, se dresse à 1.500 mètres du premier [74]. De nouvelles découvertes de vases à anse à bouton du type de Polada ont été faites dans les dolmens de l'Hérault [75], à Lamalou, à Viols-le-Fort et dans la grotte de la Madeleine à Villeneuve-lès-Maguelonne. La Gaule ne représente qu'une région de passage, au Bronze moyen, pour ces céramiques, principalement répandues en Italie centrale et septentrionale, sur les lacs suisses et dans le Haut-Ampurdan. Le mobilier à chambre et à couloir d'Argellières (Hé-

(71) A. Colombet, *ibid.*, p. 14.

(72) G. Abelanet, *Etudes roussillonnaises*, 1951, p. 127-133.

(73) Dr. J. Arnal et H. Taillavignes, *Rev. ét. ligures*, XVI, 1950, p. 214-243.

(74) Dr. J. Arnal, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 93-96.

(75) Du Même, *Rev. ét. ligures*, XVI, 1950, p. 126-128.

rault)[76], réutilisé au Hallstattien, dans lequel figurent un rasoir de bronze et une tuyère de terre-cuite, précise l'existence d'une métallurgie locale, liée à la présence des gisements voisins de cuivre, de plomb et de fer de Saint-Laurent-la-Minière au Nord et de Cabrières à l'Ouest. Sous ce premier niveau, s'étendait une sépulture collective énéolithique, abritant les restes d'environ quarante individus. Dans la haute vallée d'Ossau (Basses-Pyrénées), l'exploration des hauts pâturages a fait connaître l'existence de plus de cinquante cercles de pierres autour du pic du Midi d'Ossau. En bordure du très ancien chemin d'Espagne en France par la vallée d'Ossau et du rio Gallego, se dresse le dolmen énéolithique du Turoun-Bouchaus qui abritait les tessons d'un vase à mamelons et les ossements de quelque pasteur, premier occupant de ces pâturages pyrénéens[77].

La dernière phase de l'art rupestre dans la région des grès stampiens de l'Ile-de-France[78], présente des figures humaines, cruciformes, curvilignes, en arc brisé ou courbe, avec les yeux et les seins parfois figurés, hommes en forme de phi, associées ou non à des représentations de chars. A la lumière de ces découvertes, dont on ne saurait, bien qu'on ait tenté de le faire, sous-estimer l'importance, le Bassin Parisien apparait comme ayant joué un rôle de premier plan dans la formation de l'art rupestre schématique, soit qu'il représente une zone de confluence où se combinent les influences venues d'Espagne, de Bretagne et des Pays Scandinaves, soit au contraire qu'il constitue un milieu de formation ayant contribué à l'évolution générale de l'art rupestre. Une nouvelle description a été donnée de la statue-menhir de Saumecourte (Aveyron)[79].

Parmi les « opinions téméraires », on peut inclure la réapparition de la théorie de la « préhistoire par les étoiles », pour expliquer les cupules des mégalithes de la région comprise entre la basse Rance et le bas Couesnon[80]. Les théories de feu Manteyer retrouvent des tenants qui veulent expliquer les civilisations protohistoriques du golfe du Lion par une colonisation pacifique chaldéenne, environ 1400 avant l'ère, introduisant en Gaule le culte de « Mithra, le taurin... »[81]. Ces rêveries sont aussi inconsistantes que les prétendues analogies entre les coiffures sumériennes et les coiffes des Bigoudines de Pont-Aven[82]. Les signes en forme de crosse de la Table des Marchands à Locmariaquer (Morbihan) ne cessent de suggérer de nouvelles interprétations[83] : cette fois on nous emmène en Abyssinie où l'on joue une sorte de mail, le gannä, avec crosse et boules. Mais il y a mieux encore : certains alignements ou menhirs auraient servi de terrain de sport à ces joueurs d'antan !

IV.

Les Âges du Fer

Un récent volume expose avec précision la documentation recueillie au cours de nombreuses campagnes de fouilles à l'oppidum de Saint-Blaise[1], situé sur les

(76) J. Audibert, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 112-113.

(77) G. Laplace-Jauretche, *Eusko-Jakintza*, V, 1951, p. 257-262.

(78) J.-L. Baudet, *Bull. et mém. soc. d'anthrop., Paris*, Xe sér., II, 1951,

(79) L. Balsan, *Rev. ét. ligures*, XVII, 1951, p. 212-216.

(80) J. Munet, *Ann. soc. hist. et archéol. arrondt. Saint-Malo*, 1950, p. 25-33.

(81) Ed. Motte, *Bull. soc. d'ét. hist. scientif. et litt. Basses-Alpes*, VIIe sér., 1951, p. 39.

(82) M. Gaillard, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 504-505.

(83) L. Coutier, *ibid.*, p. 162-164.

(1) H. Rolland, *Fouilles de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)*. (Fouilles et monuments

hauteurs de l'Aravage, entre les étangs de Lavalduc et de Citis, dans le golfe de Fos, en un site abrité des vents du Sud-Est et qui, avec sa rade et les escarpements rocheux de ses bords, faciles à défendre contre les pillards de la mer et de la terre, offrait aux navigateurs, venus de la Méditerranée orientale une position exceptionnelle dans un delta bordé de costières peu élevées. L'ouvrage apporte une contribution importante à l'histoire de l'occupation d'un site provençal. La stratigraphie permet de retracer l'histoire de l'occupation, dont la première phase vient heureusement confirmer des traditions littéraires, généralement tenues pour légendaires. Les plus anciennes céramiques de Saint-Blaise appartiennent à des fabrications rhodiennes, identiques à celles apportées en Sicile, environ 688 avant l'ère, par une expédition de Crétois et de Rhodiens, fondateurs de Géla. Cette découverte permet d'apporter une explication logique à la légende d'Hercule traversant la Crau et à la fondation des villes d'Héracléa et de Rhodanousia. Elle confirme encore un passage de Scymnos de Chios (v. 205-209) rapportant que les Phocéens, fondateurs de Marseille, ne firent que remplacer les Rhodiens. Ces derniers, en parvenant sur les côtes de Provence, n'avaient pas cependant abordé dans un désert : les hauteurs étaient occupées depuis l'Énéolithique et pendant l'âge du Bronze par des groupes importants de populations et les stèles funéraires remployées dans la construction du rempart de Saint-Blaise, au IVe siècle avant l'ère, gardent le souvenir de Celtes hallstattiens installés dans le pays. Les vestiges de cette occupation rhodienne du VIIe siècle se réduisent encore à un « autel de cendres » et aux substructions d'une maison de peu contemporaine, en forme de quadrilatère incomplet, comportant deux pièces, l'une avec foyer, l'autre abritant une base de pierre ayant servi de support à l'un des poteaux, soutiens de la toiture. Il ne s'agit encore que d'un petit établissement de colons, sinon demeurant de façon permanente, tout au moins revenant fréquemment sur le site. Il en est autrement du témoignage apporté par de très nombreux tessons ioniens, recueillis sur les emplacements de maisons, correspondant alors à une occupation stable du plateau, et cela dès le VIe siècle. Avec la poterie ionienne apparaissent des vases en bucchero nero, importés d'Etrurie, entre 580 et 530, dans lesquels on nous propose de reconnaître les témoins de la rivalité commerciale de la Grèce et du groupe étrusco-carthaginois pour l'hégémonie commerciale dans la Méditerranée occidentale. Ce ne sera qu'après les victoires d'Himère (480) et de Cumes (474) que Marseille pourra assurer véritablement sa suprématie. Le développement de Saint-Blaise est directement fonction de la politique marseillaise de fondations de comptoirs, d'abord temporaires, puis permanents. L'oppidum offrait aux Marseillais l'occasion de relier la métropole à cette partie du delta par la route du littoral, « le chemin à rails de pierre » dont les restes ont été reconnus. Le rôle de Saint-Blaise s'affirme, au IVe siècle, par la construction d'un magnifique rempart qui en fait une citadelle, œuvre homogène probablement conçue et exécutée sous la direction d'architectes originaires de Sicile, car c'est à Sélinonte et à Syracuse, plus particulièrement à l'Euryale, que les analogies sont les plus marquées dans les dispositifs aussi bien que dans la technique de la construction : même parement extérieur de parpaing et de boutisses sans mortier ni tenons, même taille, même ravalement des blocs, crénelage à merlons arrondis, semblables à celui des forteresses siciliennes d'Eryx et de Motyé. Les

archéologiques en France métropolitaine, supplément à *Gallia*, III). Paris, C.N.R.S., 1951.

dates d'édification et de destruction du rempart s'inscrivent entre le IVe siècle avant l'ère et l'année 49 avant J.-C., et si au début de ce Ier siècle l'oppidum reste un refuge fortifié et un poste militaire important, son activité commerciale est morte. Il faudra attendre les temps troublés des grandes invasions pour que le plateau, déserté de ses habitants, retrouve une vie nouvelle. Derrière un nouveau rempart, qui épouse le tracé de l'ancienne enceinte dont il utilise les matériaux, s'abritent la petite ville d'*Ugium* et son église de St-Pierre, l'un des plus anciens sanctuaires de la Gaule, dont le plan accuse une influence orientale. Non loin, à l'Est et à l'Ouest de l'agglomération, un cimetière assemble les sépultures, isolées ou réunies en groupes familiaux, d'une population en très grande partie demeurée gallo-romaine, comme le prouvent les inhumations multiples à l'intérieur d'une même fosse pratiquée dans le rocher. Une importante série de céramiques, dites wisigothiques, à décors estampés de motifs géométriques ou de symboles chrétiens, apporte des documents à l'étude de ces fabrications, largement répandues en Provence aux Ve et VIe siècles de notre ère.

A Hyères (Var), les recherches entreprises à l'intérieur du comptoir marseillais d'Olbia [2] le long du mur septentrional ont mis au jour des constructions alignées au bord d'une rue, large de un mètre, parallèle au rempart et dessinant un retour vers le Sud, dans lesquelles on recueillit des tessons campagniens, apuliens et arrétins. A une cinquantaine de mètres du rivage, gisaient des blocs d'architecture et les piles d'un hypocauste.

La fondation du comptoir d'Agde (Hérault) ne remonte pas au delà du IVe siècle, les sondages entrepris dans la vieille ville ayant montré la pauvreté des niveaux archéologiques antérieurement à cette date [3]. La rareté des tessons attiques à figures rouges, la fréquence des poteries campagniennes et catalanes permet de fixer le *terminus a quo* environ 350 avant l'ère. Un cippe funéraire, trouvé sur l'emplacement du cimetière, ne peut être daté avant le milieu du IVe siècle.

A Marseille [4], la comparaison que l'on peut établir entre la plage du Lacydon et les viviers antiques de Saint-Cyr-sur-Mer et de Saint-Aygulf, puis les observations faites au port romain de Fréjus, prouvent que le niveau marin est fixé sur cette côte depuis plus de deux mille ans. Ces conclusions ne valent cependant pas pour la baie de Fos.

Une courte note [5] résume les résultats acquis dans l'exploration des *insulæ* d'Entremont (Bouches-du-Rhône), séparées par un quadrillage de rues non pavées. Les travaux de débroussaillement sur la pente Sud-Ouest ont mis au jour les vestiges d'un rempart fondé sur la falaise, à blocs quadrangulaires irréguliers, peut-être percé d'une porte entre deux éléments de courtine en crémaillère. A l'extrémité de l'enceinte, un chemin s'appuie à la muraille suivant une direction tangentielle, aménagé dans la plateforme rocheuse. Des fonds de cabanes, taillés dans le roc, avec foyers, ont été relevés en contrebas de la voie.

A Istres (Bouches-du-Rhône), sur la pente occidentale du Castellan [6], au-dessus de l'étang de l'Olivier, s'étagent les cases d'un habitat celtique, étagées sur plusieurs terrasses que relient un chemin à ornières et des escaliers, comme dans les villages de hauteurs de la Teste Nègre et des Pennes. L'occupation s'étend depuis

(2) F. BENOIT, *Gallia*, VIII, 1950, p. 126.

(3) J. JANNORAY, *ibid.*, p. 111-112.

(4) C. GOUVERNET, *Bull. soc. linnéenne Provence*, XVI, 1950, p. 13-19.

(5) F. BENOIT, *Gallia*, VIII, 1950, p. 117-119.

(6) DU MÊME, *ibid.*, p. 122-123.

le VIe siècle (tessons phocéens) jusqu'aux temps de la domination romaine. Au même ensemble se rattache la bourgade des Pennes (Bouches-du-Rhône), où de nouvelles fouilles ont amené la découverte d'alignements de fonds de cabanes de la fin de l'âge du Bronze et du début du Hallstattien, adossées au rempart oriental [7]. Sur la pente abrupte de la chaîne du Gros Cerveau, au mont Garon de Sanary (Var) [8], inaccessible au Nord, l'agglomération très primitive s'étageait sur la déclivinité, coupée par de petits gradins en pierres sèches. La succession des poteries donne la séquence suivante : 1°) tessons grossiers à chevrons noirs lustrés; 2°) amphores grecques du type de Larissa (VIe siècle) ; 3°) fragments de vases attiques à figures noires (V-IVe siècles) ; 4°) tessons gris phocéens et attiques à figures rouges. Des oboles d'argent de Marseille ont été aussi recueillies. Le refuge celte du Piégut, à Rougiers (Var) [9], auquel on accède par un sentier bordant la falaise à l'extrémité du flanc oriental, était défendu par un mur double, barrant l'éperon au Sud et dont les saillies forment les tours. Deux citernes étaient creusées dans le rocher sur la pente occidentale. La poterie, des dolia de fabrication indigène, et les tessons sont de tradition halstattienne. La céramique campanienne est faiblement représentée. Dans les maisons adossées au rempart septentrional d'Ollioules (Var) [10], la céramique est d'origine campanienne et marseillaise. Le plateau du Mont Bastide, à Èze (A.-M.), a été habité jusqu'à l'époque romaine [11] : une enceinte en grand appareil entoure des maisons entaillées dans le roc et desservies par un couloir central. Un petit établissement industriel comportait un four à la catalane pour la réduction du minerai de fer et des citernes pourvues de canalisations.

A la liste des lieux de cultes indigènes préromains de la Gaule méridionale, il faut maintenant ajouter de nouveaux noms. Les fouilles de Saint-Remy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) [12] ont révélé l'existence d'éléments architecturaux, piliers et linteaux céphalophores, remployés à l'époque hellénistique dans la construction d'un bâtiment d'assemblée, et d'un fragment de statue de personnage assis les jambes repliées sous le tronc, le bord d'une fine tunique apparaissant sur les cuisses, les pieds paraissant chaussés de sandales à bout effilé. Ainsi se précise le synchronisme entre les sanctuaires celtiques de Roquepertuse et de *Glanum*, où l'on retrouve les mêmes éléments constitutifs, piliers et linteaux céphalophores, statues de personnages assis les jambes repliées, et aussi stèles. Dans l'incertitude où l'on reste quant à la chronologie de ces temples, un élément important est apporté par la présence dans le rempart de Saint-Blaise, construit au IVe siècle avant J.-C., d'une stèle provenant de l'un des lieux de culte, ce qui donne un *terminus ante quem*.

A la Turbie (Alpes-Maritimes), entre le Trophée et le cimetière, des tailles très importantes apparaissent dans le rocher [13]. Sans rapports avec une exploitation de carrière, elles furent établies pour recevoir des murs en très gros appareil, dirigés d'Est en Ouest sur une longueur de 15 mètres. On est donc en présence d'une construction considérable, aux murs épais de quatre mètres au Midi, vraisemblablement antérieure à l'édification du trophée.

(7) Rapport à la Comm. des fouilles, 8 mai 1952.
(8) F. BENOIT, *Gallia*, VIII, 1950, p. 128.
(9) *Ibid.*, p. 128.
(10) *Ibid.*, p. 128.
(11) *Ibid.*, p. 130.
(12) H. ROLLAND, *Rev. d'ét. ligures*, XVII, 1951, p. 201-208.
(13) J. FORMIGÉ, *Rev. archéol.*, 1951, 2, p. 58-59.

Seraient-ce les restes du temple d'Hercule, signalé par les auteurs anciens ? L'oppidum de Cavaillon (Vaucluse), l'un des plus importants de la Basse-Provence, possédait, lui aussi, un sanctuaire situé à proximité de la chapelle de Saint-Jacques, comme en témoigne la découverte de petits autels anépigraphes, auxquels il faut encore ajouter une lause trouvée lors de la réfection du toit de la chapelle [14], portant la représentation d'une scène d'offrandes à trois personnages portant un vase à fond caréné et à anses, dans un encadrement de rectangles et de losanges à double trait, rappelant les décors de Roquepertuse, de Russan, de Saint-Chaptes et d'Entremont (fin du IIIe ou début du IIe siècle avant l'ère).

Dans le Languedoc, Ensérune [15] reste toujours le chantier le plus important et l'histoire de l'occupation du site se précise à chaque nouvelle campagne. Dans la partie occidentale du plateau, d'abord convertie en cimetière, puis intégrée dans le secteur urbain au dernier tiers du IIIe siècle avant l'ère, la fouille de nouvelles demeures aux sols exhaussés et aux maçonneries maintes fois reprises, permet de retracer les vicissitudes de l'histoire de ce quartier. L'enceinte à laquelle s'adossent les maisons n'est pas contemporaine du début de la période, mais postérieure à la construction des habitations, au temps de leurs réparations à la fin du IIe ou au début du Ier siècle, peut-être à la suite des ravages provoqués par les Cimbres. Deux nouvelles zones ont été fouillées au cimetière, sous les déblais laissés par F. Mouret. Une maison avait été construite sur l'emplacement de six *loculi*, dont l'un abritait un cratère attique de Kertsch servant d'ossuaire, un plat campanien à fond ombiliqué avec quatre rosaces à huit pétales, une épée de La Tène II et son fourreau repliés, une pointe de lance et une chaîne de fer. L'offrande alimentaire était représentée par un quartier de mouton. Ce mobilier apporte un important élément de chronologie pour la datation des tombes plus récentes : le troisième quart du IVe siècle avant J.-C.

A une centaine de mètres de Vendres (Hérault) [16], au bord de l'étang, s'étend un habitat de l'âge du Fer, avec maisons et tessons de poteries. Sur le versant occidental de l'oppidum de Mailhac (Aude), une sortie fortifiée était ménagée dans l'enceinte et un complexe de maisons s'adossait aux remparts, au IVe siècle, lors de l'époque du plus grand développement de la station [17]. Aux IIe et Ier siècles, des remaniements amènent la suppression de la sortie et la transformation du passage en cellier.

L'oppidum de Pech Ballat à Aunes (Aude) [18], sur le versant Est de la colline, était occupé au IVe siècle. Parmi les ruines de maisons à pièce unique, se dresse un petit monument carré de 5m,70 de côté, avec sur chaque face, aux deux extrémités, et au centre, trois colonnes ioniennes adossées, peut-être un édifice cultuel au voisinage duquel on recueillit, en vidant un silo, un avant-train de lion de technique indigène, taillé dans le tuf local et dont la crinière est sculptée en losange (fin IIIe ou début IIe siècle avant J.-C.). On a recueilli aussi des monnaies de bronze marseillaises au taureau, datant, comme les maisons, des IIe et Ier siècles.

Des précisions sont apportées à l'histoire, antérieurement à la conquête romaine, de deux grands centres urbains.

(14) F. Benoit, *Gallia*, VIII, 1950, p. 228-231.
(15) J. Jannoray, *ibid.*, p. 112-115 ; — *Congrès archéol. de France, XVIII, Montpellier, 1950*, p. 290, 294 sq. ; — Abbé J. Giry, ibid., p. 295-301.

(16) *Le Figaro*, 27 nov. 1951.
(17) J. Jannoray, *Gallia*, VIII, 1950, p. 110.
(18) *Ibid.*, p. 112.

Toulouse et Lyon. On ne doit pas chercher le site de la *Tolosa* gauloise[19] dans le prétendu oppidum de Vieille-Toulouse, qui ne remonte pas au delà des temps féodaux, mais aux abords immédiats de la ville actuelle dans le triangle délimité par le Garonne, le Sauzat et les côtes du Pech David, où des foyers et des sépultures protohistoriques ont été trouvés entre Pourville et Vieille-Toulouse. Des découvertes de monnaies à la croix le long de la Garonne tendent à prouver l'extension de la bourgade au Nord du Sauzat, à la hauteur du gué et du seuil rocheux, au-dessous du confluent primitif de l'Hers et à proximité de la voie passant par le col de Naurouze. Placée dans une position naturellement fortifiée, entre les pentes orientales du Pech David, le cours de la Garonne et les marécages du Sauzat, *Tolosa* était déjà, au temps de Cicéron, port, entrepôt, terminus routier et base de la batellerie, où les vins d'Italie en transit vers l'Aquitaine étaient soumis à des droits élevés.

Avant ce jour de l'automne 43 avant notre ère, où Plancus traça les limites de la colonie romaine de Lyon[20], existait depuis longtemps, dans l'actuel quartier de Saint-Vincent, au sortir du défilé de Pierre-Scize, au point où la Saône débouche dans la vallée du Rhône, au pied de la falaise des Chartreux, une agglomération de bateliers vivant du trafic sur la Saône. Port fluvial, mais aussi carrefour important de routes : ancien chemin des marchands méditerranéens, remontant la rive gauche du Rhône pour franchir le fleuve au pont de Vienne et longer la rive droite jusqu'à Saint-Genies-Laval, où il bifurque, un rameau rejoignant, par les terres, la Saône, en amont de Lyon, à la hauteur d'Anse pour atteindre la bourgade celtique de Ludna, autre carrefour important. De Saint-Genies-Laval part une seconde route escaladant le glacis méridional de Fourvière et gagnant le bas de Sainte-Foy. Par le chemin de Fontanière elle entrait à Lyon et, à travers les sinuosités des vallons, la montée Saint-Laurent, descendait vers le seuil de Choulans et la rive du Rhône pour atteindre ensuite, au chevet de Saint Paul, les bords de la Saône, passait à *Condate*, où elle rencontrait la grande voie d'Aquitaine débouchait à Trion par le chemin de la Favorite. Un carrefour secondaire a été reconnu sur le plateau de Fourvière, où passait la route de Roanne et de la Loire. Autour du carrefour existait une modeste agglomération celtique, et le sommet de Fourvière était consacré à Lug. En 62 avant J.-C., cette bourgade allait recevoir un nouvel apport de population, des réfugiés, colons romains chassés de Vienne par la répression du soulèvement de Catugnat.

Les vestiges du Paris préromain sont très peu nombreux[21] : quelques noms conservés dans la toponymie attestent le souvenir des mégalithes parisiens, la Pierre-Levée, le Gros Caillou, la Haute Borne, Pierrefitte, que l'on peut rattacher aux allées couvertes de l'Ile-de-France; une cachette de fondeur à Thiais; quelques armes et outils pour l'âge du Bronze; des incinérations; des monnaies trouvées dans la Cité; des souterrains et des galeries toujours inexpliquées à Saint-Germain l'Auxerrois et à Saint-Germain-des-Prés, sur la Montagne Sainte-Geneviève; des palissades et le niveau d'incendie allumé par Camulo-

(19) J. Coppolani, *Ann. Midi*, 62, 1950, p. 105-114; — M. Brousse, *Mém. présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, XIV, 2e part., 1951, p. 287-314.

(20) A. Audin, *César et Plancus à Lyon*. Album du Crocodile, Lyon, éd. La Guillotière, 1951.

(21) M. Durand-Lefebvre, *XXe congrès assoc. bourguignonne soc. sav. Semur-en-Auxois, 1949*, p. 87-88.

gène dans la Cité à l'approche de Labiénus. Tel est le pauvre bilan de Lutèce aux temps de l'indépendance.

Groupant quelques-unes des découvertes faites dans les dragages de la Saône aux environs de Chalon, L. Armand-Calliat [22] précise les grandes lignes de l'histoire du port préromain, fréquenté déjà à l'âge du Bronze, bien peu actif pendant la période de Hallstatt mais devenant au second âge du Fer un grand entrepôt, dont le principal développement est contemporain de La Tène III. Des travaux d'édilité ont permis de préciser l'emplacement du port gaulois de Gien (Loiret) [23], formé par l'estuaire du torrent de Fondereaux et s'étendant sur l'emplacement de l'actuelle rue Anne de Bretagne.

Une image plus nette et assez neuve nous est donnée de la bourgade de Gergovie (Puy-de-Dôme) par les fouilles pratiquées de 1947 à 1949 [24] dans l'habitat situé sur le bord méridional du plateau. Aucune trace de rempart gaulois n'apparaît dans ce secteur occupé par des complexes de demeures et d'échoppes en bois ou en torchis, adossées à un gros mur de soutènement, maintes fois détruites et rebâties sur l'emplacement de huttes hallstattiennes à une époque qui ne dépassant pas le début du règne de Tibère, s'inscrit dans la période augustéenne. La limite chronologique supérieure de l'établissement est moins assurée. Une date, 30 avant J.-C., est donnée par la présence de poteries italiques. Mais il est difficile de faire concorder cette date, que l'on considère comme celles des débuts de ces fabrications, avec l'absence de tout vestige contemporain de la guerre des Gaules dans un site que l'on sait avoir correspondu à une importante agglomération. Si l'on admet que l'année 30 vaut pour l'industrie arrétine seulement, on peut supposer que les poteries sans décor seraient de quelques trente ou quarante ans plus anciennes, ce qui autoriserait à faire remonter l'occupation jusqu'en 80 ou 70 avant l'ère et de fondre en un tout la Gergovie de Vercingétorix et celle de César.

La reprise des fouilles du Mont-Lassois, à Vix (Côte-d'Or) [25], a révélé l'existence sur le plateau d'une occupation néolithique, d'un village hallstattien avec maisons rectangulaires à pilier central, et d'un site gallo-romain. A la pointe Nord du plateau, le décapage du gisement de pente a permis l'établissement d'une stratigraphie : les premiers habitants, dont les demeures s'adossaient à la falaise, ont jeté leurs détritus sur la déclivité, donnant ainsi naissance à une terrasse qui, après un court abandon du village, fut utilisée pour l'établissement de nouvelles habitations. A la base occidentale du flanc de la montagne, courent les restes d'un rempart fait de terre argilo-marneuse avec parement de pierres sur le côté extérieur, large de 13^{m},50 à la base et haut de 3^{m},10. Dans une vigne, en bordure du chemin de Vix à Saint-Marcel, un fossé avait été creusé à une profondeur de 5^{m},70 et un rempart élevé en utilisant les déblais du creusement. Ces divers gisements sont contemporains et ont donné une énorme quantité de poteries : sur la pente, tessons peints à la barbotine avec décors géométriques, dents de loup, damiers, triangles, ou incisés; au Champ-du-Fossé, tessons peints curvilignes, fragments de vases attiques à figures noires, fusaïoles, poids de tisserand, fibules en bronze à long ressort, à spire, à cabochon de co-

(22) L. Armand-Calliat, *ibid.*, p. 86.

(23) M. Chevalier, *Bull. soc. hist. archéol. et artist. giennois*, 1947-1949, p. 9-13.

(24) M. Labrousse, *Gallia*, VIII, 1950, p. 14-53.

(25) R. Joffroy, *Bull. soc. archéol. et histor. Châtillonnais*, 1949-1950, p. 24-26; — P. Wernert, *Gallia*, VII, 2, 1949, p. 247-250.

rail surmontant une bosselle ciselée, fabriquées sur place comme le prouvent certains exemplaires bruts de fonte et non terminés. Au VIe siècle avant l'ère, le Mont Lassois est un centre industriel important pour la fabrication des objets de parure, utilisant les minerais locaux de l'étage argovien. Le rempart hallstattien de l'oppidum de Sendougne, à Gontries-Boulouneux (Dordogne)[26], large de 10 mètres, haut de 3 à 4 mètres, était fait d'un parement double supportant un mur de crête. Dans l'enceinte se superposent les vestiges du Paléolithique, du Néolithique, du Bronze et du Fer, et des murailles délimitent enclos et passages. Une nouvelle enceinte a été trouvée sur les bords du Larzac, en face de Roquefort et au-dessus de la grotte des Côtes[27]. La photographie aérienne a révélé la présence, sur le causse de Sauveterre, à Madifred, sur un pic isolé, d'un rempart de blocs calcaires, auquel on accède par un chemin venant du Sud et aboutissant à une entrée ménagée à l'Est[28]. Au lieu-dit La Garenne, à Chalons-du-Maine (Mayenne), un camp ovale est entouré d'un fossé à double parapet[29]. En Bourgogne, l'enceinte de Baubigny, au lieu-dit « En Château », offre un fossé entouré de deux levées sur la face la moins abrupte, épousant la forme de la hauteur et circonscrivant une grotte ayant pu servir d'abri, type de fortification particulier à la Côte-d'Or[30].

Un établissement celtique à Saint-Martin-Belle-Roche, près de Mâcon (Saône-et-Loire) est daté de la fin de La Tène III par des céramiques de type du Beuvray et par des tessons d'amphores de la forme Dressel I[31].

P. Grimal[32] étudie le Hallstattien dans le Bordelais. L'examen de la répartition des pierriers, cabanes, capitelles, enceintes, permet de suivre dans les forêts de la Lorraine, des Vosges et de la Côte-d'Or, l'histoire de l'évolution de la forêt et de la conquête agraire[33]. Une terrasse à plusieurs mètres sous le niveau actuel de la Moselle, plus basse que celle de Maizières et de Maison-Rouge, paraît avoir été occupée depuis le Néolithique jusqu'aux premiers temps de l'époque romaine : vestiges de l'âge du Bronze à Mondelange, hallstattiens à Manom, de La Tène à Woippy[34].

Est-ce une cuisson volontaire ou le résultat d'un incendie que révèlent les débris de revêtements de huttes gauloises en argile durcie par un feu intérieur, trouvés à Alésia (Côte-d'Or)[35] ?

Si l'on considère l'ensemble des établissements gaulois à la veille de la conquête[36], on est amené à leur reconnaître un caractère urbain. Ce ne sont pas seulement des places-fortes ou des refuges en cas de danger, mais assez souvent des villes étendues que César qualifie parfois d'*urbes*, à la fois centres politiques et religieux dans lesquels apparaissent des essais d'urbanisation, conséquences des échanges de relations avec les régions méditerranéennes.

De la forme de la maison il est possi-

(26) C. Barrière, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 375-381.

(27) L. Balsan, *Rev. du Rouergue*, V, 1951, p. 117.

(28) Du même, *Bull. trim. soc. litt. sc. et art. Lozère*, 1951, p. 118-119.

(29) G. Hubert, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 367.

(30) A. Colombet, *ibid.*, p. 85-86.

(31) P. Wuilleumier, *Gallia*, VIII, 1950, p. 151.

(32) Congrès d'ét. rég. de la fédér. Sud-Ouest à Dax, mai 1951.

(33) G. Poirot, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 293-294.

(34) É. Delort, *Mém. Acad. nat. Metz*, N.S., I, 1951, p. 71-80.

(35) J. Toutain, *B.A.C.*, 1943-1945, p. 445-451.

(36) W. Dehn, *Saalburg Jahrbuch*, X, 1951, p. 36 sq.

ble de préciser l'existence de colonies celtiques hors de la Gaule, en Grande-Bretagne. Tel est le cas de la civilisation, dite des maisons rondes à collatéraux [37], d'après les fouilles de la ferme de Clettravel (Hébrides), habitation circulaire où, pour réduire la portée du toit, faute de poutres suffisamment longues, l'espace central avec foyer est réduit par une construction supportée par des piliers rectangulaires en pierres sèches, délimitant des chambres latérales, dont la couverture est soutenue par un appareil de linteaux et de corbeaux monolithes. En arrière du mur extérieur court un corridor. Certains types de souterrains-refuges sont en rapport avec ces maisons rondes et comme elles s'élargissant en chambres. On les trouve en Gaule au IIe siècle avant J.-C., en Irlande au Ier. Toutes ces structures apparentées et ayant des prototypes méridionaux en bois ou en pierre, représentent vraisemblablement les traces de mouvements de populations, conséquences de la conquête de la Gaule ayant amené l'émigration de groupes belges et armoricains. Les campagnes de Claude en Angleterre ont provoqué les mêmes effets.

R. Louis et W. Kimmig [38] publient le début d'une étude générale sur les « champs d'urnes », principalement dans la Gaule orientale.

Autour des villages qui se succédèrent au Cayla de Mailhac (Aude), depuis le premier âge du Fer jusqu'au IIe siècle après J.-C., trois cimetières à incinération ont été fouillés dans la plaine, au Nord-Est de l'agglomération moderne, entre le ruisseau de Saint-Jean-du-Cas et l'oppidum [39]. Dans la parcelle du Moulin, 145 tombes renfermaient des mobiliers caractérisés par la présence d'offrandes alimentaires, l'abondance des objets de bronze, la rareté du fer et l'absence d'armes. Le matériel est, dans son ensemble, le même que celui recueilli dans l'oppidum du Cayla. La sépulture est constituée par un puits pratiqué en pleine terre, abritant les vases que recouvrent les cendres du bûcher, et que ferme une dalle recouverte d'un tumulus. L'absence d'alignements réguliers est-il bien une preuve en faveur de l'établissement du champ d'urnes en terrain boisé ? D'autres explications seraient valables : groupements familiaux, par exemple. Les incinérations avaient été placées, après lavage, dans les ossuaires ainsi que les objets de parure et de toilette, les offrandes alimentaires avaient été déposées dans les vases annexes, recouverts les uns et les autres par une plaquette de calcaire. Les pièces de boucherie reposaient directement dans le puits. La céramique est identique à celle du Cayla I, et le mobilier métallique comprend des épingles à tête ronde, des bracelets, des rasoirs discoïdes ou semi-circulaires, des pinces à épiler, des anneaux, des torques, des bouterolles et une fibule à double ressort. Le champ d'urnes se rattache au groupe de sépultures de Las Fados à Pépieux et de Fanjeaux. Le cimetière de La Redorte et de l'Entari a donné une poterie non tournée, des objets de fer, mais aucune arme, et des offrandes alimentaires. On ne peut le rattacher à aucun niveau du Cayla, mais il pourrait succéder au groupe Cayla I — Parcelle du Moulin. Faut-il alors supposer une descente du village dans la plaine et une interruption dans l'occupation de l'oppidum entre le Cayla I et II ? A la suite des précédents le champ d'urnes du Grand-Bassin présente deux phases successives d'occupation. La première, aux VIIe-VIe siècles, est caractéri-

(37) L. Scott, *Proceedings of the prehist. Soc.*, n. s., 14, 1950, extrt.

(38) *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 65-81.

(39) O. et J. Taffanel, *Bull. soc. ét. scient. Aude*, LI, 1950; LII, 1951. Extrt. J. Jannoray, *Gallia*, VIII, 1950, p. 110-111.

sée par des fosses ovoïdes fermées par une dalle surmontée d'un tumulus de pierres, abritant une abondante vaisselle de terre-cuite avec repas funéraires et des objets de métal, couteaux, épingles, bracelets, fibules en fer, boutons plats à bélières en bronze. Les armes manquent. Dans la céramique figurent des vases à fond plat ou légèrement ombiliqué, cylindriques, des écuelles hémisphériques, des vases à pied et col évasé, des coupes à pied haut, rarement décorés de hachures, de cannelures. Quelques pièces ont une ornementation excisée. De même qu'au Moulin, le résidu de l'incinération a été entièrement lavé avant son dépôt dans l'urne pour les ossements, les cendres étant déversées sur la pierraille de couverture. Les offrandes alimentaires ont été déposées auprès de l'ossuaire. Dans l'ensemble les différences sont très nettes avec le cimetière du Moulin : abondance des objets de fer, variété des fibules, absence de rapports avec les mobiliers de l'oppidum. Les analogies sont à rechercher avec les cimetières aquitains (Plateau de Ger) et de la Catalogne. Dans la partie Nord-Ouest de la même parcelle, un second groupe de sépultures se situe entre le milieu du VI[e] siècle et le début du V[e] : ce sont des fosses circulaires, comme à Ensérune, ne contenant que l'ossuaire de tradition ionienne, comme au Cayla II. Les objets de métal sont surtout représentés par des armes, épées, fers de lances, agrafes de ceinturon et couteaux, de même qu'au Cayla II. On constate un changement dans les rites funéraires, absence des offrandes alimentaires, transformation dans la composition des mobiliers, témoignant d'apports nouveaux dans la population du Cayla.

Deux tombes plates à inhumation, fosses à parois obliques creusées dans les sables alluvionnaires de la vallée de l'Yonne, ont été découvertes dans une sablière de Champs (Yonne), au Sud d'Auxerre [40]. On recueillit dans l'une d'elles une épingle en bronze à disque et collerettes latérales, un poignard de même métal à lame en feuille de saule à nervure centrale et soie plate avec deux rivets superposés. Les deux objets sont à rapprocher de la trouvaille du dépôt de Clans (Alpes-Maritimes), ce qui permet de dater les sépultures d'une phase préliminaire des champs d'urnes à la fin de l'âge du Bronze. Un vase de cette même civilisation des champs d'urnes a été trouvé au Martroi de Ferolles dans la région d'Orléans (Loiret) [41]. Deux champs d'urnes à Castelnau-de-Lévis (Tarn) [42] et à Marimbault (Gironde) [43] jalonnent le chemin occidental suivi par les Celtes au cours de leur descente vers l'Espagne.

En Bretagne, à Kéradraon, près de Saint-Eutrope en Plougonven (Finistère), on vient de découvrir la première sépulture hallstattienne de la côte de la Manche armoricaine [44]. Sous un tumulus cerné d'un fossé, une enceinte carrée en pierres sèches de cinq mètres de côté contenait trois couches de cendres superposées, l'une reposant sur un dallage de pierres plates incrustées d'argile. Dans une niche de la muraille avait été placée une hache de fer. Le mobilier comprend des tessons de poterie non tournée, des os de sangliers et des coquilles d'huîtres. C'est peut-être un cénotaphe qui a été fouillé sous un tertre détruit de trente mètres de diamètre à Torguenn-

(40) *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 81, n. 3.

(41) F. Braemer, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 516.

(42) M. Labrousse, *Gallia*, VII, 1, 1949, p. 138-140.

(43) M. Cadis, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 109-112.

(44) P.-R. Giot, *Bull. soc. d'hist. et d'archéol. Bretagne*, 1951, p. 39-40; — *Gallia*, VII, 2. 1949, p. 253.

ar-Vern en Cléder (Ille-et-Vilaine) [45]. La reprise des travaux à Saint-Urnel en Plomeur (Finistère) a donné de nouvelles sépultures d'adultes superposées [46]. A Laroque (Tarn), six tumulus du hameau des Abrials, à un kilomètre à l'Ouest des stations de Peyrebeanque de Las Bargas, contenaient des offrandes alimentaires [47].

En Champagne, sur la butte de l'Isle-Aumont, au Sud de Troyes (Aube), occupée au Néolithique, au début du Bronze et pendant l'âge du Fer, un cimetière celtique avait été établi [48]. Des précisions sont apportées [49] à la description du tumulus du Crais de Charme, exploré par d'Ivorry au S.-S.-O. de Minot (Côte-d'Or), près du cours de la Digenne, au pied de la pente d'un coteau où affleure le lit pierreux ayant fourni le matériel de construction. Une couche gazonnée recouvrait des assises de pierres plates imbriquées et un noyau de pierrailles. Cinq sépultures abritaient cinq squelettes, orientés S.-E. - N.-O., un enfant, une femme avec bracelets filiformes et un anneau creux de bronzes aux jambes, trois bracelets identiques aux bras. Les autres tombes ont donné une fibule en fer à appendice couché sur l'arc où il est fixé par un anneau, un couteau à soie peut-être dans une gaine de bois, une épée de fer dans son fourreau de même métal. Le tumulus, incomplètement fouillé, appartient à la fin du Hallstattien ou à La Tène I*a*. Le tumulus de la Motte au Bouleau, à Villiers-le-Sec (Haute-Marne) [50], de onze mètres de diamètre, construit en pierres plates imbriquées d'argile, ne contenait aucun mobilier funéraire, mais à la périphérie on releva les traces d'un foyer intense, des dalles rougies et calcinées, des os calcinés, emplacement du bûcher sur lequel des corps avaient été brûlés.

Dans la plaine d'alluvions à l'Est de la berge de la terrasse pliocène et au Sud du village de Soufflenheim (Bas-Rhin), apparurent dans une gravière deux fossés circulaires, dont le plus grand entourait une fosse rectangulaire, profonde d'un mètre, abritant une œnochoé de bronze et des débris de fer. Dans l'autre cercle, un vase du début de La Tène [51].

Des incinérations de La Tène III ont été découvertes à Barbentane (Bouches-du-Rhône) lors de l'arasement d'une butte à Estancroze, sur le plateau des Carrières, en contact avec des coupes campaniennes et des vases à pâte noire peignée avec incisions à la naissance de la panse [52]. A peu de distance des cimetières de Barentin et des Eslettes, un nouveau cimetière de La Tène encore occupé à l'époque gallo-romaine, a été reconnu à Fesquières (Seine-Inférieure), au lieu dit La Caillotière [53].

Environ 400 avant l'ère, on saisit l'existence de relations par voie de terre, à travers les Balkans et les Alpes-Orientales, entre les pays celtiques de l'Ouest et l'Europe Orientale. A la boucle claviforme de Trèves et aux coupes de Braubach, il faut encore ajouter la fibule de Montigny-en-Arrouaise (Aisne), qui aurait pour modèle une fibule grecque en forme de lion, de fabrication laconienne [54].

(45) Du Même, *Gallia*, VII, 2, 1949, p. 253-254.

(46) *Ibid.*, p. 254.

(47) J. Duchêne, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 159-161.

(48) J. Scapula, *Gallia*, VIII, 1950, p. 77-94.

(49) R. Joffroy, *Bull. soc. archéol. et hist. Châtillonnais*, 1945-1950, p. 26-28; cf. Fr. Henry, *Les tumulus de la Côte-d'Or*, p. 157.

(50) *Cahiers Haut-Marnais*, n° 26, 1951, p. 152-153.

(51) P. Wernert, *Gallia*, VII, 2, 1949, p. 250-252.

(52) F. Benoit, *ibid.*, VIII, 1950, p. 124.

(53) De Formigny de la Londe, *Bull. soc. antiq. Normandie*, LI, 1948-1951, p. 304-306.

(54) W. Dehn, *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 162-166.

La trouvaille à Lempdes (Puy-de-Dôme), dans un champ [55], d'un bracelet de bronze de La Tène II, représente l'un des rares objets de cette époque ayant pénétré en Auvergne. Par sa forme ovale et ouverte autant que par son décor, côtelures et zones de séparation à rayures transversales ou à feuilles de fougères, la pièce s'apparente aux ornementations des vases du Beuvray et de Gergovie. Le bracelet à tampons et nodosités en bronze de la Montagne de Bessey-la-Côte (Côte-d'Or) est la première découverte appartenant à La Tène I faite dans le Châtillonnais [56].

Etait-il vraiment indispensable de parler d'une pierre à sacrifices au sujet de la pierre à bassins de Lussac de Libourne (Gironde), accompagnée de tessons de La Tène III [57] ? Sous un titre quelque peu ampoulé, « Le Mythe de Tello-Martius. Une protohistoire toulonnaise qui se nomme mythologie »[58], un article apporte quelques précisions sur les fragments de sculptures trouvés au sanctuaire de La Courtine à Ollioules (Var).

Les statues des héros celtiques d'Entremont (Bouches-du-Rhône) apportent de très utiles renseignements sur l'équipement des guerriers gaulois, au IIe siècle avant notre ère : justaucorps de cuir avec pectoral de métal historié; casque également de cuir avec couvre-nuque et garde-joues. L'emploi de cette matière organique périssable explique qu'aucun vestige de cet équipement n'ait été retrouvé dans les sépultures de cette période. D'autre part, ces pièces mettent l'accent sur l'importance que prend alors le cuir dans l'industrie celtique. Les Gaulois étaient des corroyeurs émérites, et l'on connaît l'existence d'ateliers, de selliers et de cordonniers. Le justaucorps d'Entremont marque une étape entre la cuirasse du guerrier de Grézan et la cotte de mailles du chef gaulois de Vachères [59].

Au Congrès des Sociétés savantes, tenu à Rennes en 1951, le Dr Colbert de Beaulieu a exposé une méthode pour résoudre les problèmes posés par la numismatique des Celtes, reposant sur l'identité des coins par leurs défauts spécifiques et signalétiques, permettant alors de reconnaître les monnaies frappées avec un même coin et de constituer des groupes formant des ateliers [60]. Appliquant ce procédé à l'étude de la trouvaille de statères des Redons de Saint-Jacques-de-la-Hache, près de Rennes [61], on a pu déterminer un certain nombre de défauts de frappes provoqués par la fêlure des coins et identifier, comme provenant d'un même atelier des pièces originaires de plusieurs trouvailles. Ainsi se trouve infirmée l'opinion de l'existence de plusieurs petits états jersyais, ayant leur monnayage propre, les monnaies trouvées à Jersey comprenant des statères des Curiosolites, sorties du même atelier que celles de Roz-Landrieux et Pinguilly. D'autre part, ce ne sont pas trois, mais dix trouvailles monétaires qui ont été faites dans l'île, comprenant des pièces des Unelles et représentant le trésor de guerre des Curiosolites et des Unelles du Cotentin, écrasés par Sabinus, le lieutenant de César. Il n'est pas besoin d'insister longuement sur l'importance de cette méthode pour l'histoire générale de la Gaule. C'est aussi par des déforma-

(55) E. Desforges, *Rev. d'Auvergne*, 65, 1951, p. 99-100.

(56) R. Joffroy, *Bull. soc. hist. et archéol. Châtillonnais*, 1949-1950, p. 23-24.

(57) J. A. Garde, *Rev. hist. et archéol. Libournais*, 1951, p. 88-94.

(58) J. Layet, *Bull. acad. Var.*, 1951, p. 97-125.

(59) R. Lantier, *C.R.A.I.*, 1951, p. 256-259.

(60) *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 136.

(61) L. Mocudi, *Nouv. rev. Bretagne*, 1951, p. 351-356.

tions qu'on peut expliquer les erreurs commises dans l'interprétation de certains types monétaires : les Amazones nues et l'Aurige des pièces armoricaines [62]. Déformations encore, modifiant les prototypes gréco-macédoniens suivant les possibilités et la technique du graveur, sont les anomalies qui se manifestent, entre 150 et 50 avant l'ère, dans les nombreux ateliers copiant les statères de Philippe II de Macédoine, d'où les variantes et le caractère de plus en plus rude des émissions successives [63], fait qui n'avait pas échappé à Peiresc, dont la curiosité s'étendait aussi à la numismatique gauloise [64].

(à suivre)

Musée des Antiquités Nationales.
Décembre 1952.

Raymond LANTIER.

(62) A. BLANCHET, *Et. celtiques*, 1950-1951, p. 349.

(63) M. PAUKER, *Catalogue expo. concours numismatique*, Paris, 1951.

(64) G. HUARD, *B.A.C.*, 1943-1945, p. 491-502.

LE « DIEU AU MAILLET » DE VIENNE A LA WALTERS ART GALLERY DE BALTIMORE

par Miss Dorothy KENT HILL

[Miss D.K. Hill a déjà publié pour les lecteurs de *Gallia* (t. X) un bronze trouvé en Gaule et conservé dans son beau musée Walters de Baltimore dont elle a magnifiquement édité le Catalogue avec des considérations sur la technique des bronzes antiques dont M. Charles Picard a justement souligné l'intérêt et la nouveauté (*Rev. Hist.*, 76, 1952, p. 72). Un autre bronze trouvé en Gaule (en 1866) est conservé au même musée. Cette œuvre d'une exceptionnelle valeur, trouvée à Vienne dans un laraire avec trois autres objets, avait déjà suscité de nombreuses études mais n'était connue du public savant que par un dessin souvent publié, la seule photographie existante étant celle du catalogue de la vente Taylor (1912). Miss Hill eut le mérite de publier la première étude bien illustrée de l'objet dans *The Journal of the Walters Art Gallery*, en 1947. Elle a bien voulu, sur notre demande, entreprendre de nouvelles recherches sur cet objet et en réserver à *Gallia* l'exposé développé, dont on appréciera la précision, la nouveauté et la prudence. Nous avons, de notre côté, fait quelques recherches de détail autour du sujet.

P.-M. D.]

Ce groupe de bronze, connu depuis longtemps des spécialistes de l'Antiquité gallo-romaine, représente un homme portant une peau de loup, debout sur une grande base, avec, derrière lui, un attribut extraordinaire : une sorte de barillet ou de marteau auquel cinq objets semblables, mais plus petits, sont attachés par des tiges disposées comme les rayons d'une roue. Il a été trouvé par hasard à Vienne (Isère) en 1866, avec d'autres antiquités romaines, et deux fois décrit devant la Société des Antiquaires de France peu après sa découverte : par Allmer, qui a discuté la statuette, le socle, et un « instrument », et par De Witte, qui a traité de l'ensemble, qu'il considérait comme formant un tout.

Depuis, les archéologues se sont partagés au sujet de l'unité du groupe, et de son interprétation. L'objet reconstitué serait passé, d'après S. Reinach, de son premier propriétaire, « M. Brousse, forgeron à Vienne, à un ecclésiastique romain ». Il apparut sur le marché avec la collection Wills en 1894 et



à nouveau avec la collection John Edward Taylor en 1912 pour être alors acquis, directement ou indirectement, par Henry Walters de Baltimore[1]. Je l'ai publié en 1947 dans *The Journal of The Walters Art Gallery*. Mon opinion était alors que toutes les pièces du groupe étant originales, la statuette, indépendante des autres parties, était une œuvre complète en elle-même, trouvée dans le même laraire. Je suggérai qu'un autre sujet, de même type mais de taille plus grande, avait été monté dans l'Antiquité sur la base, placé de façon à tenir de la main gauche la hampe verticale qui devait être un peu plus haute. J'ai entrepris de republier ici le document à l'adresse de mes Collègues français : au cours des années 1950-1952, en effet, le groupe tout

(1) WALTERS, *Art Gallery*, n° 54.998. Haut. totale 0 m. 328. Publié : *Bull. de la Soc. des Antiq. de Fr.*, 1866, ALLMER, pp. 99 sq., DE WITTE, p. 109; DE BARTHÉLEMY, *Rev. Celt.*, t. I, 1870, p. 4; *Indicateur d'antiquités suisses*, 1875, p. 637; *Mus. arch.*, 1877, pl. I; GAIDOZ et ROLLAND, *Mélusine*, 1878, p. 343, p. 353 fig.; FLOUEST, *Deux stèles de laraire*, (extrait de *Rev. arch.* 1884-5, avec l'addition du bronze Walters), Paris, Leroux, 1885, pl. XIII; ALLMER, *Rev. ép.*, 1887, p. 319; FLOUEST, *Gaz. arch.*, t. XII, 1887, pp. 306-312; BAZIN, *Gaz. arch.*, t. XII, 1887, pp. 178-181, pl. 26; GAIDOZ, *Rev. arch.*, sér. III, t. VI, 1885, II, p. 168; sér. III, t. XI, 1888, I, pp. 273 sq.; S. REINACH, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, 1894, pp. 175 sq.; S. REINACH, *Rép. Statuaire*, t. II, 1897, 1908, p. 21, n° 6; A. BERTRAND, *La religion des Gaulois, les druides et le druidisme* (*Nos origines*, t. 3), 1897, p. 318, fig. 44; A.S. MURRAY, *Greek Bronzes* (*The Portfolio; monographs on artistic subjects*, n° 36), 1898, pp. 97 sq., fig. 40; H.B. WALTERS, *Catalogue of Bronzes - British Museum*, 1899, p. LV; ALLMER, *Rev. ép.*, t. V, n° 114, 1904, pp. 110 sq.; *Sale Catalogue, John Edward Taylor Collection* (London, Christie, Manson and Woods), 1912, p. 92, n° 364, ill.; S. R[EINACH], *Rev. arch.*, sér. IV, t. XX, 1912, p. 173; HUBERT, *Rev. arch.*, sér. V, t. I, I, 1915, pp. 28, 31; TOUTAIN, *Les cultes païens dans l'Empire Romain*, 1920, t. III, p. 229; KEUNE, *s.v. Sucellus*, PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopädie*, t. 7, 1931, col. 523, n°s 40, 41; P. LAMBRECTS, *Contributions à l'étude des divinités celtiques* (Rijksuniversiteit te Gent, *Werken Uitgegeven*, 93, 1942), p. 113; HILL, *Journal of the Walters Art Gallery*, t. X, 1947, pp. 84-89, 100; *Fasti Archaeologici*, t. II, 1947, pp. 346 sq., fig. 92; HILL, *Catalogue of Classical Bronze Sculpture in the Walters Art Gallery*, 1949, p. 14, n° 22, pl. 9; EICHLER, *Gnomon*, t. 23, 1951, p. 60.

Le dessin est signé Dardel, et apparut pour la première fois dans *Mus. arch.*, 1877, pl. I. Il montre une éraflure verticale sur le fond, qui n'existe pas en fait. Les publications postérieures ont reproduit le dessin, omettant parfois la base, sauf *Gaz. arch.*, XII, 1887, pl. 26, qui, comme la photographie du cataloge Taylor, ne comporte pas l'ornement.

Suivant ALLMER (*Bull. de la Soc. des Antiq. de Fr.*, 1866, p. 99), la trouvaille contenait : « quatre statuettes, une panthère, un petit support de la forme d'une fleur épanouie, les restes d'un vase que recouvrait un fort placage en argent, plusieurs coupes, des charnières, deux lampes, tout cela en bronze; des lampes en terre cuite, des bris de poterie à couverte rouge, une masse agglomérée par la rouille de couteaux et de forceps à larges lames, à manches et à ressorts en bronze; enfin, indépendamment d'autres menus objets de diverses sortes, un instrument également en bronze, très singulier par sa forme et d'un usage difficile à déterminer. La plus remarquable est un Hercule. » Il ajoute (p. 100) : « la seconde en importance est encore un Hercule », (p. 102) « deux Mercure », (p. 103) « trois socles... minces par le milieu »; il discute (p. 104) l'objet non identifié, en donnant les mesures suivantes : long. du cylindre : 0 m. 08; diamètre : 0 m. 055; long. de la longue tige : 0 m. 26.

Parmi les objets mentionnés, je puis identifier seulement le second « Hercule », en réalité un personnage à l'*olla*, acquis par le British Museum à la vente Wills. Outre la première mention par ALLMER et DE WITTE, voir : *Gaz. arch.*, t. XII, 1887, pl. XXVI, 2; FLOUEST, *Deux stèles...*, pl. XII, p. 64; REINACH, *Bronzes fig.*, p. 176, et *Rép. Statuaire*, II, p. 23, n° 8; H.B. WALTERS, *Catalogue of Bronzes... British Museum*, 1899, p. 142, n° 788.

entier a été complètement nettoyé (fig. 1) [2]. Des détails jusqu'alors tout à fait invisibles se sont révélés. En conséquence, j'ai modifié considérablement mes premières conclusions.

L'objet se compose de trois parties : l'attribut et sa hampe, la statuette, et la base, l'attribut comprenant lui-même plusieurs pièces. Le nettoyage a révélé qu'*aucune pièce métallique importante n'est moderne:* seules sont neuves deux chevilles et une vis traversant la base, trois chevilles dans le fond du gros cylindre, et deux des cinq petites tiges. Ces chevilles, vis et tiges diffèrent si nettement du reste par leur couleur jaune et leur aspect général de pièces fabriquées à la machine que toutes les autres variations de couleur et de composition en perdent toute importance. De plus, les pièces principales ont été assemblées lors de la reconstitution moderne *seulement* par les chevilles, la vis et peut-être par un peu de colle soluble. Autant qu'on puisse l'affirmer, la soudure couleur d'argent qui se voit sous les pieds de la statuette et entre le gros cylindre et son fond, n'a pas servi à assembler ces pièces, qui tombèrent séparément très aisément d'elles-mêmes; et la soudure (à l'exception de la plante des pieds, fig. 10) était si imperceptible qu'on ne l'avait pas même remarquée avant le nettoyage (voir fig. 13). Tous ces détails une fois envisagés, il reste la question essentielle de l'homogénéité de l'ensemble. Pour tenter de résoudre ce problème, considérons en détail la technique et la condition de chacune des parties.

L'attribut et sa hampe. — Cet attribut, qui commande en grande partie la discussion, est un gros barillet ou maillet auquel sont attachés cinq petits barillets ou maillets par des tiges rayonnantes. Le moyeu est une sorte de boîte cylindrique à laquelle est fixée un fond par trois chevilles modernes adaptées étroitement au trou du fond, mais de façon plus lâche aux trous du rebord du cylindre (fig. 2 et 3). D'autres petits trous voisins indiquent une fixation ou tentative de fixation plus ancienne. Il y a de la soudure couleur d'argent sur le fond et sur le bord de la boîte, et l'excès de soudure du fond, sur la partie qui n'est pas actuellement en contact avec le cylindre, est recouvert d'une épaisse incrustation (fig. 3). Le fond s'est détaché tout de suite de lui-même au cours du nettoyage (voir l'intérieur du cylindre, une fois le fond enlevé, fig. 2).

2) Par immersion prolongée dans une solution a 5 % de polysodium métaphosphate [$(NaPO_3)_x$], qu'on trouve dans le commerce sous le nom de *Calgon*: le bain a été accompagné et suivi de brossage. Sur la méthode, v. M. FARNSWORTH, *Technical Studies in the Field of Fine Arts*, t. IX, 1940-1941, pp. 20 sq. La couleur est maintenant un brun rougeâtre profond, qui pensons-nous, foncera graduellement.

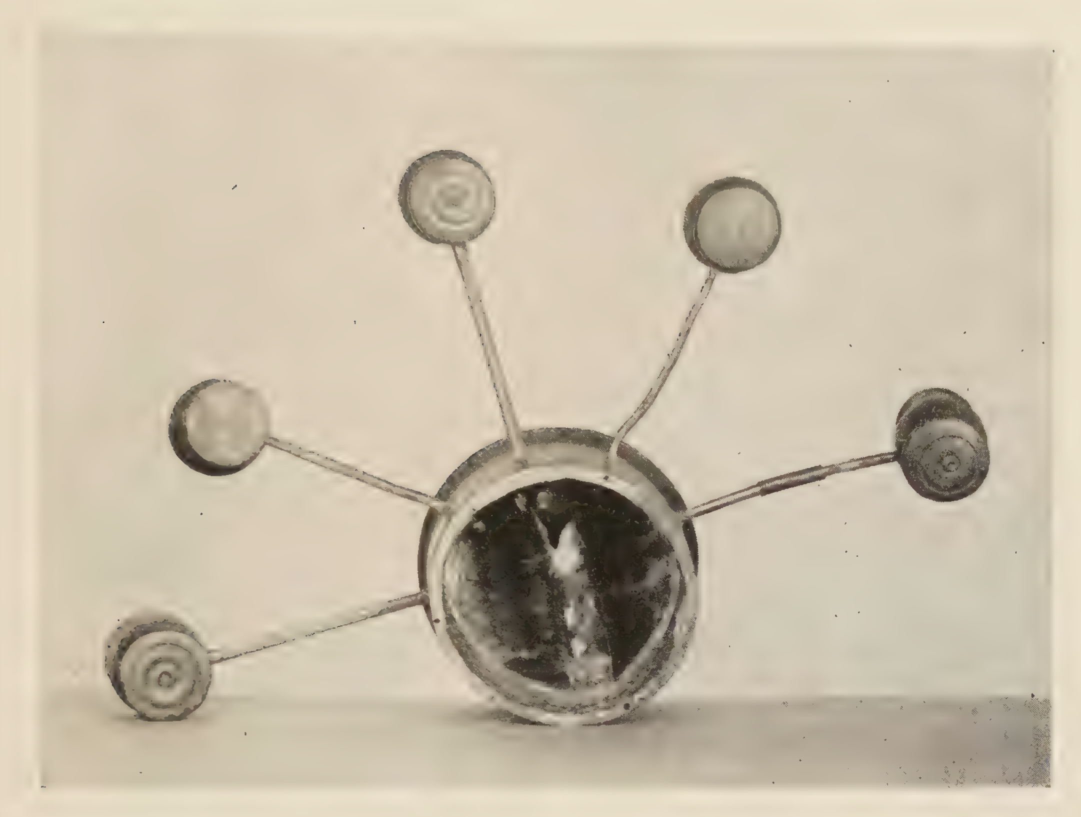


Fig. 2. — L'attribut sans son fond mobile, vu de dos.

Le cylindre est en métal lourd, fondu. Il a 0m,06 de long, et 0m,065 y compris le bombement de l'extrémité et le fond en place. Le diamètre est de 0m,052, mais une seule moulure saillante vers l'extrémité l'augmente à 0m,057 [3]. Le cylindre a été fixé sur le tour pour être poli et des cercles ont été incisés sur la paroi et à l'extrémité. L'extrémité est nettement convexe au centre, preuve qu'*il ne s'agit aucunement d'une base plate, quelle qu'elle soit*. Le fond qui ferme l'autre extrémité a 0m,056 de diamètre, ce qui donne l'illusion d'une moulure saillante à cette extrémité du cylindre. La surface extérieure du fond est aussi légèrement convexe, preuve que, de ce côté non plus, *il ne s'agit pas d'une base*. Je souligne la convexité de ces deux extrémités, car on penserait volontiers à une pyxis ou à un encrier : sans écarter encore la possi-

3) Depuis que la hampe pivote librement sur la cheville moderne, l'extrémité fermée du cylindre peut se placer soit devant, soit derrière. Elle se trouve devant sur toutes les illustrations publiées et sur notre fig. 1.

bilité que ce cylindre ait pu être remployé, j'insiste sur le fait qu'on ne peut y reconnaitre aucun de ces deux objets.

Un trou rond, de $0^{m},009$ de diamètre, au milieu de la paroi du cylindre, contient une feuille de métal enroulée qui joue le rôle d'un petit tuyau cylindrique dans lequel la hampe est glissée, et se termine par une cassure irrégulière à l'intérieur de la paroi du cylindre et par une dégradation aussi à l'autre bout (fig. 2). Cette feuille, fine et extrêmement fragile, peut être ou ne pas être antique: elle s'adapte bien à la hampe, et il n'y a pas d'évidence manifeste de leur appartenance ou de leur non appartenance.





Fig. 3. — Le fond mobile, face interne.



Fig. 4. — L'attribut sans son fond mobile.

Cinq tiges (cinq seulement) divergent à partir de ce moyeu, espacées sur 180° du cercle. Deux d'entre elles (en haut et à gauche, fig. 2, 4; en haut et à droite, fig. 1) sont en alliage moderne de couleur jaune, parfaitement rectilignes, filetées, et vissées dans le moyeu (comme dans les petits barillets à leur extrémité extérieure). Les trois autres sont en métal rougeâtre, de section irrégulière, et quelque peu tordues. Elles passent à travers les trous de la paroi du cylindre, et il y a des traces d'argenture, couverte d'épaisse inscrustation, à l'endroit où elles en sortent (fig. 4): elles sont fixées fortement, et *il semble impossible que leur assemblage avec le moyeu soit moderne*. (Le rayon de droite, fig. 2 et 4, de gauche fig. 1, s'est cassé pendant le nettoyage : on l'a réparé en y appliquant une bande de cuivre. Ce rayon était rectiligne dans le dessin de Dardel, courbe dans mon article précédent).

A l'extrémité extérieure de ces tiges se trouvent des répliques en réduction du moyeu central. Chacune se compose d'une sorte de sphère et de deux disques (longueur : 0m,025, diamètre maximum : 0m,019). Quatre d'entre elles sont semblables, assez grossièrement fondues, avec des disques épais : un disque de chacune porte des cercles incisés. La cinquième est d'un autre type, à disques plus fins, tous deux décorés : elle est fixée sur l'une des tiges restaurées. Je pense que toutes les cinq sont authentiques, à l'exception peut-être de la cinquième. Les trois fixées sur les tiges anciennes sont percées pour recevoir celles-ci, et autour de chaque trou de fixation on voit un petit amas de matière corrodée par dessus une couche de matière argentée qui est probablement de la soudure. L'une des sphères est amovible, et l'extrémité de sa tige brisée irrégulièrement. La fixation de ces petits maillets ou barillets est-elle d'origine ? Il se peut que les tiges aient été primitivement plus longues, car il n'y a pas de preuve que la disposition des objets à leur extrémité extérieure soit originale.

Il faut avouer que l'attribut considéré comme un tout fait plutôt mauvaise impression. Il est grandement assez inesthétique pour autoriser tous les doutes que l'on a émis sur son authenticité. Toutefois, après avoir longuement étudié sa matière, *j'ai la convictoin absolue qu'à l'exception, peut-être, des moyens de fixation de la hampe, cet attribut est antique.* On ne peut détacher les unes des autres ses parties essentielles. Le fait que les réparations et les restaurations soient évidentes (bien que les deux tiges fausses eussent, avant le nettoyage, une couleur vert artificiel) est une excellente preuve de l'authenticité de l'objet tout entier, car il serait surprenant que des réparations si honnêtement faites fussent contemporaines d'autres réparations camouflées avec une adresse diabolique : dans ce cas, d'ailleurs, il faudrait admettre que de telles réparations eussent été effectuées avant que De Witte eût vu l'objet, ce qui me paraît difficile à imaginer.

Comparons maintenant cet attribut avec un autre plus petit, le seul exemple analogue connu, qui se trouve au Musée des Antiquité Nationales (fig. 5) [4]. Acquis en 1874, il provient également, d'après les rapports officiels, de Vienne. Ses cinq tiges s'espacent un peu plus largement autour du cercle (plus de 180°), et deux d'entre elles portent encore *un petit maillet.* Le moyeu n'est pas décoré, comme le précédent, et il n'y a pas de fond. L'amorce de la hampe n'est pas construite comme celle de la nôtre, et la hampe elle-même est moderne. Mais la méthode de construction, la fixation des tiges à travers des trous dans le corps du cylindre, est identique : c'est, en quelque sorte, la preuve que l'attribut Walters est antique.

4) Reinach, *Bronzes figurés,* p. 156, n° 176. La provenance donnée par Reinach est correcte, selon les rapports du musée. L'objet a été à une certaine époque attribué à Soyons (Ardèche), parce que d'autres objets de cette provenance ont été acquis en même temps.

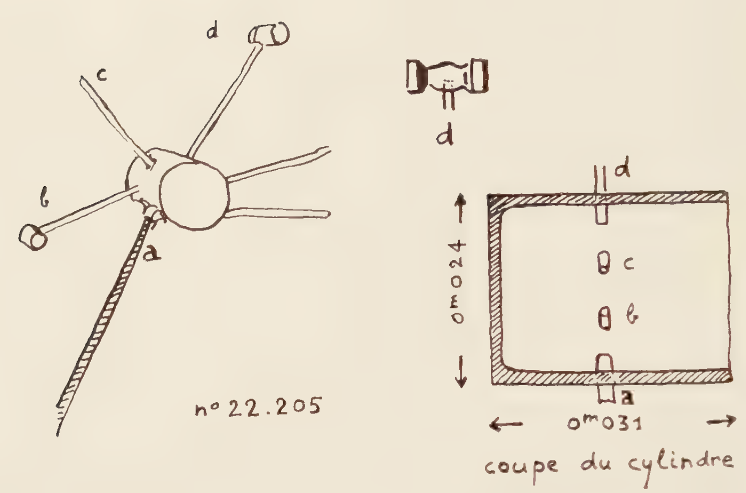


Fig. 5. — Objet semblable à celui de la statue Walters. Au Musée des Antiquités nationales. La hampe, à griffe, est moderne (*a*).

Il est important que ce soit Allmer, le premier archéologue qui ait examiné la trouvaille de 1866, qui ait affirmé en 1904 que l'attribut alors connu n'appartenait pas à la statuette et n'était même pas celui que l'on avait trouvé avec elle. L'objet original sur lequel il aurait été copié était, disait-il, plus grand, et fait pour supporter des lampes suspendues sur le devant et autour d'une statue, la hampe étant fixée dans le mur et projetant ses rayons horizontalement. A l'appui de cette vue, il donna les dimensions de l'objet tel qu'il avait été trouvé, dimensions qu'il répétait en partie de la publication première et qui sont nettement plus fortes que celles de l'objet de Baltimore auxquelles nous les comparons ici :

Diam. du cylindre	Allmer	0m,055	au lieu de	0m,052-0m,057	
Long. du cylindre	»	0m,08	»	0m65	
Clou carré (la hampe) ..	»	0m,26	»	0m,275	
Haut. de la statuette ..	»	0m,26	»	0m,247	(en place : 0m,24)
Long. des tiges	»	0m,10	»	0m,065	(maxima : 0m,25)
Diam. de l'accessoire ..	»	0m,255	»	0m,18	(y comp. les maillets.)

Si l'attribut Walters est bien celui qui a été trouvé à Vienne en 1866, les mesures des notes d'Allmer étaient tout à fait inexactes. Toutefois la différence de grandeur totale de l'accessoire, dont il fait grand cas, peut s'expliquer : nous avons vu que les petites tiges ont pu être raccourcies pour être ramenées à une même longueur. (Le diamètre de l'accessoire n'est publié par Allmer qu'après trente huit ans). En outre, il n'est pas dans les habitudes d'un forgeron malhonnête de copier un objet qu'il a sous les yeux et de jeter ensuite celui-ci, comme il faudrait supposer qu'on l'ait fait si l'attribut de la statuette Walters était un faux. Enfin le grand attribut qu'Allmer dit avoir vu à Vienne n'a jamais reparu. D'ailleurs *il n'a jamais dit que l'objet du Musée des Antiquités Nationales fût l'attribut manquant*, bien qu'il fût connu en 1904, ayant été publié par Reinach. En fait, il était difficile de commettre cette erreur, vu les dimensions plus

faibles de moitié du dit objet (long. du cylindre : 0m,031, diam. : 0m,024, haut. : des tiges avec leurs barillets : 0m,05).

Le doute émis par Keune sur l'authenticité de l'attribut de la statuette est fondé sur les dires d'Allmer. Mais cet auteur va plus loin et affirme positivement que l'objet du Musée des Antiquités Nationales est celui qui a été trouvé avec la statuette et la base. Travaillant loin des objets, il n'a pas vu que ce dernier, loin d'être celui, plus grand, qui d'après Allmer aurait manqué à la statuette, était en réalité beaucoup plus petit que celui de Baltimore. Son erreur n'aurait pas d'importance si elle n'avait bénéficié de l'autorité que confère la *Real-Encyclopädie* de Pauly et Wissowa (*supra*, n. 1)

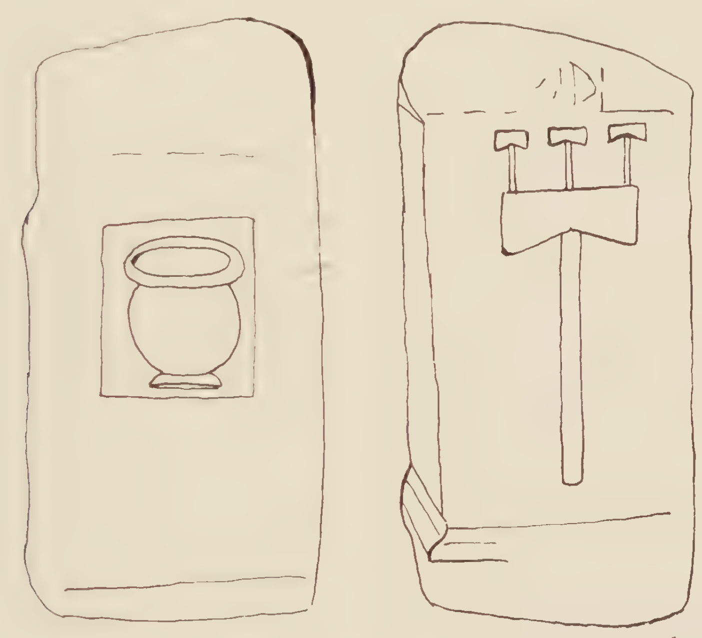


Fig 6. — Autel à Silvain, de Saint-Gilles-du-Gard. Faces latérales.

En dernière analyse, remarquons avec Reinach que l'attribut tout entier, qu'il appartienne ou non à la statuette et à sa base, est un fétiche et doit être monté verticalement, comme le prouve un autel de Saint-Gilles-du-Gard [5]. Cet autel porte sur une face une *olla*, sur une autre une dédicace à Silvain [6], sur une troisième un ornement en forme de maillet sur une hampe avec trois maillets plus petits sur des tiges verticales, le tout représenté graphiquement

(5) Espérandieu, *Recueil... de la Gaule romaine*, I, n° 497, avec les références antérieures à 1907. Trouvé en 1835. De Barthélemy l'a cité en relation avec le bronze Walters : *Mus. arch.*, 1877 (= Gaidoz et Rolland, *Mélusine*, 1878 col. 344).

(6) Sur Silvain et ses relations avec les dieux au maillet, v. Hubert, *Rev. arch.*, sér. V, 1915, I, p. 26-39. Sur Silvain « avec la force d'Hercule, la sérénité de Jupiter », v. Bulard, *La Religion domestique de Délos*, p. 327. V. aussi L. R. Taylor, *The Cults of Ostia*, pp. 38 sq.

aussi bien que pouvait le faire un sculpteur provincial (fig. 6). La signification de cet autel a été reconnue par de nombreux savants, mais elle a été rarement assez bien soulignée. On connaît aussi deux maillets de pierre, percés chacun de trois trous au sommet, qui peuvent donc avoir aussi porté des maillets plus petits [7], et avoir été ainsi des fétiches du même genre.

La hampe, détachée, a 0m,275 de long. Elle est de section irrégulière, variant du cercle à l'octogone. Son diamètre aussi est variable, les extrémités étant plus petites que la partie centrale (plus petit diam.: un peu plus de 0m,006; plus grand: 0m,009). Certaines irrégularités sont dues au travail du forgeron, mais le changement de diamètre paraît intentionnel. (A l'extrémité inférieure la hampe devient un peu carrée; Allmer dit: « clou carré » !). Une extrémité a été forée en douille pour la fixer au petit morceau qui est soudé à la base. Le diamètre de la partie détachée est plus grand, et les deux sections ne concordent pas: pourtant, il suffit d'imaginer un petit segment de hampe pour rétablir l'ajustement. Je pense que *la hampe appartient à l'objet*, car le morceau soudé à la base a le même caractère et la même forme irrégulière. L'autre extrémité de la hampe a été rabattue avec une lime. Il est vraisemblable qu'elle a été trouvée cassée de façon irrégulière.

La hampe s'adapte exactement dans le cylindre. Comme je l'ai dit, il n'y a pas de preuve que ces deux pièces aient été faites pour être assemblées. Mais il est dans les choses possibles que l'attribut fût monté sur cette hampe quand celle-ci était beaucoup plus longue qu'aujourd'hui, si bien que l'ornement radié était placé plus haut au-dessus de la tête de la statuette, donnant à l'ensemble des proportions plus esthétiques.

La statuette. — Le personnage (haut.: 0m,247) est de type vaguement « polyclétéen ». Il est barbu. La main gauche est levée et fermée en anneau, la droite, tendue vers l'avant, tient une *olla*. La chevelure se dresse raidement sur le front, et la barbe a une séparation médiane: ces deux dispositions se rapprochent du type « Sérapis » plus que d'aucun autre. Les yeux ont de petites pupilles forées touchant la paupière supérieure comme si le regard était levé, et les sourcils ont de très jolies hachures imitant la chevelure (fig. 7). La peau de bête qui couvre la tête, nouée par ses pattes autour du cou et enroulée autour du bras gauche, est *une peau de loup* (fig. 7, 8, 9): la question m'a été souvent posée, car la tête paraît plutôt féline à cause de l'aplatissement de la peau (fig. 8), mais je tiens ce fait pour certain à cause de la longueur de la crinière sur le dos et de la forme de la queue. Bien que

(7) ESPÉRANDIEU, *Rec.*, t. III, n° 2076 et t. IV, n° 3633. La position de l'inscription sur le premier maillet prouve bien que les trous sont sur le dessus.

la disposition de la peau évoque la peau du lion de Némée d'Héraklès, ce n'est certainement pas une peau de lion.



Fig. 7. — Partie supérieure de la statuette, vue de face.



Fig. 8. — Partie supérieure de la statuette, vue de dos.

La qualité du visage est bonne. Le corps est très beau, plus svelte qu'il n'est d'usage paur un Héraklès, un homme adulte, ou un dieu barbu [8]. Les mains sont anguleuses, plutôt grossières. Ces contrastes sont si nets qu'on peut soupçonner une combinaison de plusieurs moules dans la construction de la maquette faite pour la « cire perdue », *le corps étant plus beau que les mains et d'aspect plus juvénile que la tête.* On connaît de telles combinaisons dans l'Egypte gréco-romaine et l'on pourrait peut-être en déceler ailleurs [9].

8) Mais cf. Neugebauer, *Staatliche Museen zu Berlin. Die griechischen Bronzen der klassischen Zeit*, 1951, pp. 44 sq.

9) Cf. mon article « Some Bronze Statuettes from Graeco-Roman Egypt », *Art in America*, XXXI, 1943, pp. 182-194; aussi Edgar, *Greek Moulds* (*Catalogue général... Caire*, VIII), 1904, pp. vi sq.; mon *Cat. of Classical Bronze*, pp. xviii sq., and c. r. par Ch. Picard, *Rev. hist.*, 76, 1952, p. 72. Probablement aussi De Ridder, *Bronzes antiques du Louvre*, I, pl. 33, nos 392 et 393, maintenant arrangés comme partie d'un groupe plus grand dans la nouvelle présentation au Louvre. Comparez aussi les bronzes découverts récemment à *Lixus* (Maroc) : *Zephyrus*, I, 1950, pp. 49-56; *Fasti archæologici*, V, 1950, p. 391, fig. 113, et p. 391, fig. 113, et p. 389, n° 4526, avec le groupe de Thésée et du minotaure à Berlin : Neugebauer, *op. laud.*, pp. 75 sq., n° 66, pl. 34 sq.

La statuette est creuse, à parois minces. La fonte est loin d'être parfaite : le dessous du pied gauche est tout à fait rugueux, il y a beaucoup de bulles, de toutes dimensions, notamment sous la barbe, aux extrémités de la peau de loup, et sur les jambes (fig. 1). Il y a une coupure pour une petite « pièce » sur la main gauche et une autre pour une plus grande, sur la partie de la peau de loup placée sur l'épaule gauche du dieu (partiellement visible à droite sur la fig. 9). A la chute des reins, il y a aussi une pièce rectangulaire pour la réparation d'un défaut de fonte. Le grand trou placé entre les omoplates (fig. 8) est certainement une découpure pour une autre pièce de ce genre adaptée aux feuillures de l'orifice, et aujourd'hui disparue : elle diffère des autres découpures seulement par le fait qu'au milieu la paroi a été complètement percée. Des réparations encastrées exactement de cette façon dans des découpures rectangulaires se voient très fréquemment sur les bronzes antiques [10]. Cette explication me paraît écarter l'idée même d'un rapport entre le grand trou et l'attribut vertical plus haut décrit.

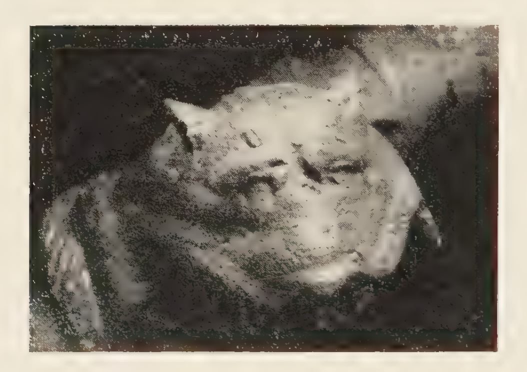


Fig. 9. — La tête d'animal.



Fig. 10. — La plante des pieds.

10) Pour la méthode, v. Kluge et Lehmann-Hartleben, *Die antiken Grossbronzen*, I, p. 155, avec exemples de travail moderne. Les anciens exemples sont nombreux, bien que difficiles à voir en photographie et, s'ils sont intacts, difficiles à distinguer à moins d'un nettoyage étendu. Des coupures sont évidentes sur le cou d'une tête d'Hadrien au British Museum. Kluge et Lehmann-Hartleben, *op. laud.*, II, p. 36, fig. 1, et Walters, *Select Bronzes*, pl. LXII. V. en particulier le bras de bronze, *Fouilles de Delphes*, t. V, p. 41, n° 68, fig. 128 ; aussi De Ridder, *Les bronzes antiques*, fig. 62, et *Bronzes antiques du Louvre*, t. I, p. 127, n° 1042, pl. 61 (réparation rectangulaire à l'aine) ; Richter, *Greek, Etruscan and Roman Bronzes*, p. 136, n° 271 (réparation mentionnée, mais non visible sur l'illustration). V. aussi la statue de bronze à la Walters Art Gallery, Hill, *Catalogue*, pl. 1, n° 1, avec une coupure sur la cuisse gauche, difficilement visible sur l'illustration, et une réparation près du nombril, assez indistincte, et une autre à la jambe droite d'une technique extrêmement négligée et toute différente. L'Eros, *ibid.*, n° 64, a des réparations marquetées, ovales, circulaires et rectangulaires, les unes encore en place et les autres manquantes.

L'*olla* a été fondue avec la main droite; elle est pleine, sans ouverture. La main gauche levée est fermée pour saisir un objet, les trois doigts les plus courts étant légèrement repliés sous le pouce, et l'index étendu (fig. 1). Deux phalanges de cet index avaient déjà disparu à l'époque de la vente Taylor. L'ouverture formée par les doigts est un trou cylindrique rectiligne (diam. : $0^{m},004$ à $0^{m},005$) et sa direction est parallèle à celle de l'avant-bras, c'est-à-dire inclinée vers l'avant et vers l'extérieur. Dès lors, nous ne pouvons admettre une hampe rectiligne et verticale dans cette main, à moins qu'elle fût d'un diamètre assez faible pour être tenue avec quelque liberté. *Le manche court d'un petit maillet est la restauration la plus plausible.* (Je ne suis pas convaincue, en effet, de l'authenticité de la hampe du dessin de Dardel).

La plante du pied droit est parfaitement plate, et couverte d'une couche de matière couleur d'argent (fig. 10). Il y a un petit trou au talon, et près du petit orteil, un trou plus grand, fileté, qui est manifestement moderne. De légères incisions traversent la plante, probablement des égratignures modernes. Le pied gauche, au talon levé, est rugueux en arrière. Les parties médianes de la plante portent une forte incrustation qui recouvre en partie la matière argentée qui n'apparaît à nu que sous le gros orteil. Nous reviendrons sur ces détails à propos des divers montages de la statuette.

Je n'ai pas l'intention de traiter ici de l'interprétation de cette statuette. Je dois toutefois signaler que le type, qui paraissait unique en 1866, est aujourd'hui bien connu. Keune, dans son article « Sucellus » du Pauly-Wissowa (t. VII, colonne 537), cite huit statuettes, nues ou portant la peau de loup, et soit portant le maillet et l'*olla*, soit faites très manifestement pour les porter : malheureusement, aucune n'a conservé *à la fois* la peau de loup et le maillet.

La base. — Elle est ronde, de profil irrégulier, haute de $0^{m},071$, avec un diamètre de $0^{m},123$ en bas, $0^{m},095$ en haut. La partie du milieu de la hauteur a un profil rectiligne, vertical, avec une cymaise et un tore au-dessous, une cymaise et une moulure en bec de faucon au-dessus. Des perles séparent le tore de la cymaise, la partie verticale des moulures qui l'encadrent en haut et en bas, et ornent l'arête supérieure; des feuilles et des pointes profondément découpées recouvrent la moulure en bec de faucon. La structure de cette base est très épaisse. Ce type de base a été étudié par Curtius qui a tenté de le dater du Ier siècle de notre ère [11].

(11) CURTIUS, *Röm. Mitt*, XLV (1930), pp. 6 sq. Curtius discutait le Zeus « Pourtalès », à Chantilly, trouvé à Besançon. Les bases qu'il a citées comme parallèles sont de Pompéi et des environs, à l'exception du Zeus de Paramythia. Le type de base se répétait deux fois à Vienne : voir ALLMER, *Bull. Soc.*, 1866, p. 103. NEUGEBAUER, *Genava*, t. 14, 1936, p. 97, n. 3, remarque que le Zeus de Paramythia n'appartient pas à la base sur laquelle il est monté.

Le dessus de la base (fig. 11 et 12) porte de nombreuses preuves d'une histoire compliquée.



Fig. 11. — Le dessus de la base, avec la position des pieds dans le montage actuel (en pointillé) et dans le montage correct (en trait plein).

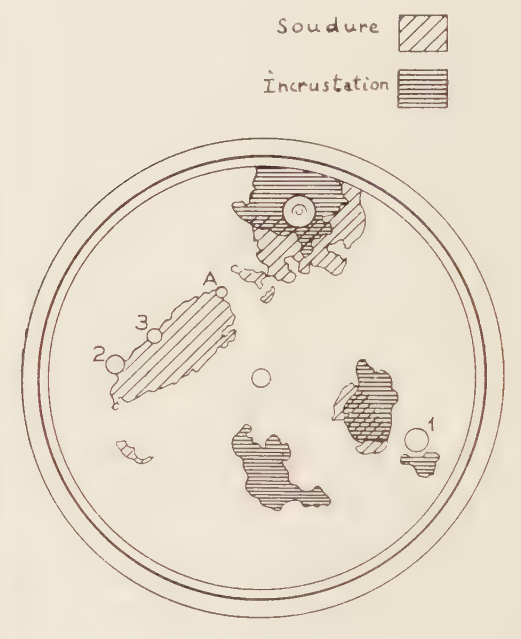


Fig. 12. — Le dessus de la base. A et 3 : trous modernes ; — 1 et 2 : trous antiques. En haut, emplacement circulaire de la hampe.

La dépression centrale est manifestement la marque laissée pour sa fixation au tour pendant sa fabrication. Un trou petit et net s'ouvre dans la face supérieure (fig. 12, en 3), et une petite cheville d'alliage, évidemment moderne (fig. 12, en A) a été enfoncée vers l'intérieur à travers un petit orifice : elle s'adapte au trou du talon de la statuette, et le trou précédent (fig. 12, en 3) correspond à celui de la plante du pied, dans laquelle s'adaptait une vis moderne attachant la statuette à la base. Il y a toutes les raisons de supposer que *tout ce qui se rapporte à ce montage est moderne*, et nous pouvons désormais négliger cheville A et trou 3.

En revanche, les trous 1 et 2 (fig. 11 et 12) ne peuvent être attribués au montage moderne. Le trou 2 est circulaire, mais non vertical ; il traverse complètement le dessous de la base, en pente légère vers le bord de la base en haut et vers son centre en bas. Le trou 1 s'incline légèrement dans la direction opposée, vers le bord de la base en haut. Mais il ne traverse pas complètement le dessus de la base : ce n'est qu'une profonde dépression, qui paraît destinée à recevoir la partie inférieure d'un objet. Nous n'avons pas encore réussi à expliquer la présence de ces deux trous.

Près du bord, à mi-distance des trous 1 et 2, se trouve l'extrémité inférieure de la hampe verticale qui, nous l'avons vu, se dressait derrière la statuette. Elle est gros-

sièrement cylindrique et fait une saillie verticale égale à son diamètre (env. 0m,06). Elle est fortement fixée sur le dessus de la base, et autour d'elle on voit une aire d'épaisse incrustation qui a résisté au nettoyage et recouvre une couche plus vaste de soudure. Une tige fine, manifestement moderne, la traverse en son milieu ainsi que le dessus de la base, insérée comme une douille pour la réparation de la hampe brisée.

L'assemblage des différentes parties. — Le résultat essentiel du nettoyage total est la *découverte de la soudure* (notamment sur la base), qui commande toute l'interprétation de l'ensemble. Sur la base, elle apparaît non seulement autour de la hampe, mais aussi sur une aire brillante et nette située en face de la cheville A, autour du trou 3 et au contact du trou 2 (fig. 12). Une autre aire se trouve entre le trou 1 et le centre, et là, *comme autour de la hampe, la soudure est recouverte d'une incrustation épaisse* qui ne s'est pas dissoute au nettoyage. L'existence de cette incrustation par dessus la patine est la preuve que la soudure, en ces endroits, est ancienne : il n'y a pas d'autre explication possible.

Or, nous avons trouvé cette même soudure recouverte de cette même incrustation aux pieds de la statuette, tout le pied droit brillant de soudure, l'orteil du pied gauche revêtu de soudure avec une incrustation recouvrant cette soudure sous le coup-de-pied (fig. 10). La soudure n'est pas tout à fait aussi brillante que celle de la base, et quelques rainures sur la plante du pied droit suggèrent qu'elle a subi quelques égratignures à l'époque moderne, pas assez profondes, pourtant, pour la détruire.

La conclusion s'impose : *cette statuette a été soudée à cette base dans l'Antiquité*. La ressemblance des soudures, celle des incrustations, le fait que les premières se trouvent partout sous les secondes, la correspondance de taille et de pose de la statuette avec les marques de la base ne peuvent être fortuits. Si l'on place le pied droit, net, couvert de soudure, sur l'aire nette et couverte de soudure du piédestal (fig. 11, 12, à gauche), l'orteil du pied gauche peut reposer sur la base à l'extrémité de l'autre plaque de soudure (à droite sur les mêmes fig.) ; l'incrustation de la base s'étend derrière la soudure, correspondant à celle du coup-de-pied, et une autre incrustation sans soudure apparaît non loin de là, devant la pointe des orteils. Ce n'est pas exactement la position des pieds dans le montage moderne que je publie à nouveau ici (fig. 13) : il faut bouger légèrement la statuette vers l'avant et vers le côté (à gauche sur la fig. 13; cf. fig. 11) pour que les orteils du pied droit se trouvent devant la soudure et entre les deux incrustations. Il est clair que la soudure ne soutient pas actuellement le pied gauche, et tout aussi clair que l'incrustation du coup-de-pied correspond à celle de la base. Il faut conclure que la statuette a été soudée à la base dans l'Antiquité, mais *qu'elle a été décou-*

verte séparée de sa base et replacée, de façon incorrecte, à l'aide de la cheville et de la vis modernes.



Fig. 13. — La base et les pieds, avant le nettoyage. Montage actuel, légèrement incorrect.

Les statuettes de cette époque étaient-elles montées par simple soudure ? Cette question n'a pas été suffisamment étudiée pour recevoir une réponse décisive, mais le fait que presque toutes les statuettes romaines aient été trouvées séparées de leur base est favorable à l'affirmative [12]. La soudure au plomb et la soudure à l'étain se pratiquaient [13]. Des exemples de petites bases détachées

(12) Me reportant à mon *Catalogue of Classical Bronze Sculpture*, je note que les n°s 44, 23, 193, 196, 197 et 199 ont été fixés avec des chevilles modernes aux bases auxquelles elles appartiennent, mais qui ne montrent pas d'attaches antiques; que les n°s 212 et 215 sont attachés par de la soudure, qui paraît antique; que la série de sept petits personnages de Boscoreale (pl. 5, en bas) a été rattachée aux bases plus d'une fois depuis leur découverte; et que seul le n° 123 a une cheville d'attache à travers le pied. Le n° 147 est fixé par une cheville ancienne qui apparaît à l'intérieur de la base (pas certainement en fer, comme je l'ai dit dans le catalogue). Il est difficile de donner des informations certaines sur les bronzes d'autres collections, et les rapports de fouille font rarement état de détails de fixation. Beaucoup de statuettes votives peuvent être restées non montées; v. Deonna, *Dédale*, I, p. 108.

(13) R. P. Forbes, *Metallurgy in Antiquity*, Leiden, 1950, pp. 135 sq.; Pernice, *Zeitschrift für bildende Kunst*, XXI, 1910, p. 222 sq.; Blümner, *Technologie und Terminologie*, t. IV, pp. 294-301.

portant des traces de soudure correspondant à la position des pieds ont quelquefois été signalés [14], et aussi des exemples occasionnels de ces montages pour des statuettes aussi grandes que la nôtre [15].

Toutefois, la disproportion de la statuette et de la base que j'avais soulignée dans mon article précédent reste à expliquer. J'avais suggéré que la base avait porté originellement une statuette plus grande, et j'en voyais la preuve dans les trous supplémentaires et dans certaines traces portées par la patine de la base. Bien que j'aie maintenant la conviction que la statuette ici étudiée était fixée sur la base dès l'Antiquité, *je continue à admettre que la base ait été utilisée, à l'origine, pour une statuette plus grande.* Les remontages de statuettes et le remploi général de vieux matériel n'est nullement inconnu de l'Antiquité, bien que personne ne se soit attaché jusqu'à présent à en réunir tous les exemples [16]. De plus, maintenant que la base est nettoyée, elle montre des traces d'un emploi plus ancien, mais tout à fait différent de ce que je suggérais auparavant.

Vers l'avant, à partir du trou 1, il ya une aire abrasée aussi bien qu'une incrustation : cette incrustation n'est probablement pas le reste d'un pied, comme je l'avais cru, mais une concrétion naturelle formée sur une aire non protégée. Il reste possible que l'enlèvement d'un pied ait provoqué l'abrasion avant la concrétion. D'autre part, le nettoyage a révélé de l'autre côté de la base, plus vers le devant, une protubérance qui suggère un grand pied gauche avec le talon tourné vers le bord de la base, et près de l'extrémité de ce talon il y a des traces de soudure très faibles, comme si ce pied avait été soudé là très anciennement. S'il y avait en cet endroit un pied gauche à plat sur le sol, et un pied droit appartenant à une jambe pliée vers l'avant et en contact avec le sol près du trou 1, il faudrait tenir compte des marques du sol et il resterait à expliquer les trous 2 et 3 comme des points de contact d'attributs de la statuette originale. Mais nous entrons ici dans le monde de l'imagination !

Nous pouvons maintenant revenir au grand attribut de la statuette : le gros cylindre et son fond, répétons-le, sont fixés l'un à l'autre par une soudure analogue aux précédentes, et, là aussi, la partie de soudure qui a débordé au-delà du contact des surfaces est recouverte d'une incrustation qui ne s'est pas dissoute au nettoyage. Là non plus la soudure ne tenait pas quand je vis l'objet pour la première fois.

(14) Keim et Klumbach, *Der römische Schatzfund von Straubing*, 1951, pp. 32 sq., n°s 23-34, sauf 30.

(15) Statuette d'Alexandre, 0 m. 22 de haut, *Röm. Mitt.*, 50, (1935), p. 333.

(16) Deux fameux exemples de Pompéi, Pernice, *Gefässe und Geräte aus Bronze* (*Hellenistische Kunst in Pompeji*, t. IV), pp. 2 sq., et Ippel, *Arch. Anz.*, 1939, col. 350-359; aussi le grand éphèbe de Pompéi, Maiuri, in *Antike Denkmäler*, IV, texte des pl. 24-29; Amelung, *Jahrb. Arch. Inst.*, t. XLII, 1927, pp. 138 sq.; Rizzo, *Bull. Com. Roma*, t. 52, 1926, pp. 73-85; P. Lehmann, *Statues on Coins*, 1946, pp. 17 sq., etc. — Sur les remplois en architecture, v. H. Kähler, *Die Gebälke der Konstantinsbogens* (*Römische Gebälke*, II, 1, Heidelberg, 1953).

Il est donc évident que de grandes parties (statuette, base, gros cylindre, fond, etc.) de cet objet compliqué ont été assemblées avec la même espèce de soudure, au même moment.

Résumé. — Le nettoyage de ce groupe a montré que toutes les parties principales sont antiques. Un changement d'aspect de l'attribut, par raccourcissement de toutes ses tiges, n'est pas impossible. L'homogénéité de l'ensemble est moins évidente que l'authenticité de ses éléments, mais il est certain que tous ces éléments ont été assemblés, à peu de chose près comme ils le sont aujourd'hui, à un certain moment de l'Antiquité. La jonction la moins satisfaisante, techniquement parlant, est celle du haut de la hampe et du cylindre à rayons. Il n'y a pas d'opposition au fait que toutes ces parties ou certaines d'entre elles aient été remployées. J'ai restauré le groupe pour l'exposer avec le même assemblage qu'auparavant, croyant qu'il n'y a pas de preuve suffisante qui justifie son démembrement, et admettant que le dernier mot n'a pas encore été dit sur cet objet.

(*Traduction P.-M. Duval*).

Dorothy K. Hill,
Curator of Ancient Art, The Walters Art Gallery, Baltimore, U.S.A.

APPENDICE

Les conclusions de Miss Hill augmentent encore, s'il est possible, l'intérêt de l'objet étudié : il n'y a plus de doute sur l'authenticité d'aucun de ses éléments, *ni sur l'antiquité de leur groupement.* Son aspect n'est pas le résultat d'un assemblage moderne : l'attribut « extraordinaire » était bien, dans l'esprit des Gaulois, associé au dieu ici représenté. Cela confère à cette œuvre d'art, parmi les bronzes gallo-romains (il est sous-entendu, en effet, que cette statuette du «dieu au maillet » celtique n'a pas été importée, mais fabriquée en Gaule), une insigne valeur.

La date suggérée pour la base, le Ier siècle de notre ère, n'entraîne pas une date semblable pour la statuette, puisque la base peut être un remploi. Cette dernière nous paraît être en effet d'une facture toute différente, beaucoup soignée, et de meilleure qualité : ce peut être un objet importé d'Italie; le décor de la moulure rappelle celui de la céramique arrêtine. Il restera à étudier le style de la statuette pour tenter de lui donner sa date propre : le IIe siècle peut être provisoirement proposé.

L'objet disparu que tenait la main gauche ne paraît pas être la haute hampe que le premier dessin (de Dardel) publié par Reinach est seul à montrer. Miss Hill suggère un petit maillet, par analogie avec les autres bronzes connus et de nombreux bas-reliefs représentant le dieu au maillet, le plus souvent habillé, contrairement à celui-ci, tenant l'*olla* et un maillet court ou long. Cette solution nous paraît être la bonne, car il nous semble difficile de voir dans l'attribut placé derrière la statuette autre chose qu'une série de maillets, qui confirment son identité, *Sucellus.*

Le rapprochement avec l'autel de Silvain de Saint-Gilles-du-Gard, où l'on voit un grand maillet surmonté de trois petits, est concluant : car d'autres bas-reliefs, bien



Fig. 14. — A gauche, maillets de statuettes de dieu au maillet (Musée des Antiquités nationales; 58257 : Orpierre (Hautes-Alpes); 15183 : Pernand (Côte-d'Or). — A droite, gros maillet de bronze d'Alésia (moulage Mus. des Antiqu. nat.). (*Dessins H. Poupée*).

connus, dédiés à ce dieu qui est en Narbonnaise la personnalité romaine de *Sucellus*, portent un ou plusieurs maillets, et l'*olla*, parfois à côté de la serpe ou de la syrinx de Silvain. Non moins net est le rapprochementavec les maillets votifs qui pouvaient en porter trois autres. On pourrait y ajouter le gros maillet de bronze trouvé à Alésia (fig. 14) que l'on a pris souvent pour un barillet, mais dont le fond décoré de cercles concentriques en creux et en relief évoque les cercles entourant l'extrémité rappellent, tout aussi bien que ceux d'un tonneau, les cercles dont on entoure l'extrémité des maillets de bois. Les cercles concentriques du fond se retrouvent sur les petits accessoires de la statuette. De plus, ceux-ci, avec leur deux rondelles terminales saillantes (fig. 4), n'ont nullement l'aspect d'un barillet, qui n'aurait pas ces rondelles: celles-ci, en revanche, conviennent à une certaine sorte de petits maillets. On retrouve ces rondelles aux accessoires de l'attribut du Musée des Antiquités Nationales (fig. 5, *d*). Et voici qui est décisif : on retrouve les mêmes rondelles au petit *maillet* tenu par un « dieu au maillet » en bronze du Musée des Antiquités Nationales (fig. 14, n° 58.257). De même, le gros cylindre de la statuette, comme celui du Musée des Antiquités Nationales, étant à parois rectilignes, ne peut être un barillet, qui serait légèrement ventru; sa forme parfaitement cylindrique convient au contraire parfaitement à une certaine sorte de petits maillets (les maillets de buis, notamment) : la preuve en est, qu'un petit *maillet* tenu par un autre « dieu au maillet » du Musée des Antiquités Nationales a exactement cette forme (fig. 14, n° 15.183). Enfin, l'idée de monter un barillet sur une tige serait curieuse, tandis que la tige représente ici le manche du maillet. Il nous paraît donc que l'attribut de la statuette est composée de maillets, non de barillets. Et le maillet est, avant tout autre, l'attribut de *Sucellus*, le « Bon Frappeur ».

Addendum. — Au moment où l'étude ci-dessus allait être donnée à l'impression, M. Marcel Chassaing nous signale un document inédit (fig. 15) qu'il appelle « Barillet

de Dispater » et veut bien accepter de décrire ici brièvement en ces termes, en se réservant de l'étudier à loisir en vue d'une publication plus détaillée :

« Barillet de Dispater » faisant partie de l'ancien fonds du Musée Guimet (n° « 22.606), conservé au Musée du Louvre, provenant vraisemblablement de la vallée du « Rhône, ainsi que la plupart des pièces de cette collection.

« Sur le barillet étaient fichés primitivement 5 petits maillets dont 2 subsistent; « les 3 autres, ainsi que la tige verticale qui supportait l'ensemble, sont attestés par « l'existence à la surface, d'une perforation et des trois faibles reliefs qu'ont laissés « les hampes brisées; il subsiste en outre à l'intérieur du barillet les restes de 2 des « hampes manquantes. Un des fonds du barillet manque. Le barillet est un cylindre « creux, moulurê à la base et au sommet. La partie centrale est décorée de feuilles de « laurier en bas-relief disposées par groupe de 3. Haut., 0m,037; diam.max., 0m,040. « Les têtes des maillets sont pleines et ont une section cylindrique; bombées au cen- « tre, elles présentent une gorge à chaque extrémité. Long. d'un maillet y compris « la tête, 0m,055; long. et diam. d'une tête de maillet, 0m,012. L'ensemble a une pa- « tine vert foncé. »

Marcel CHASSAING.

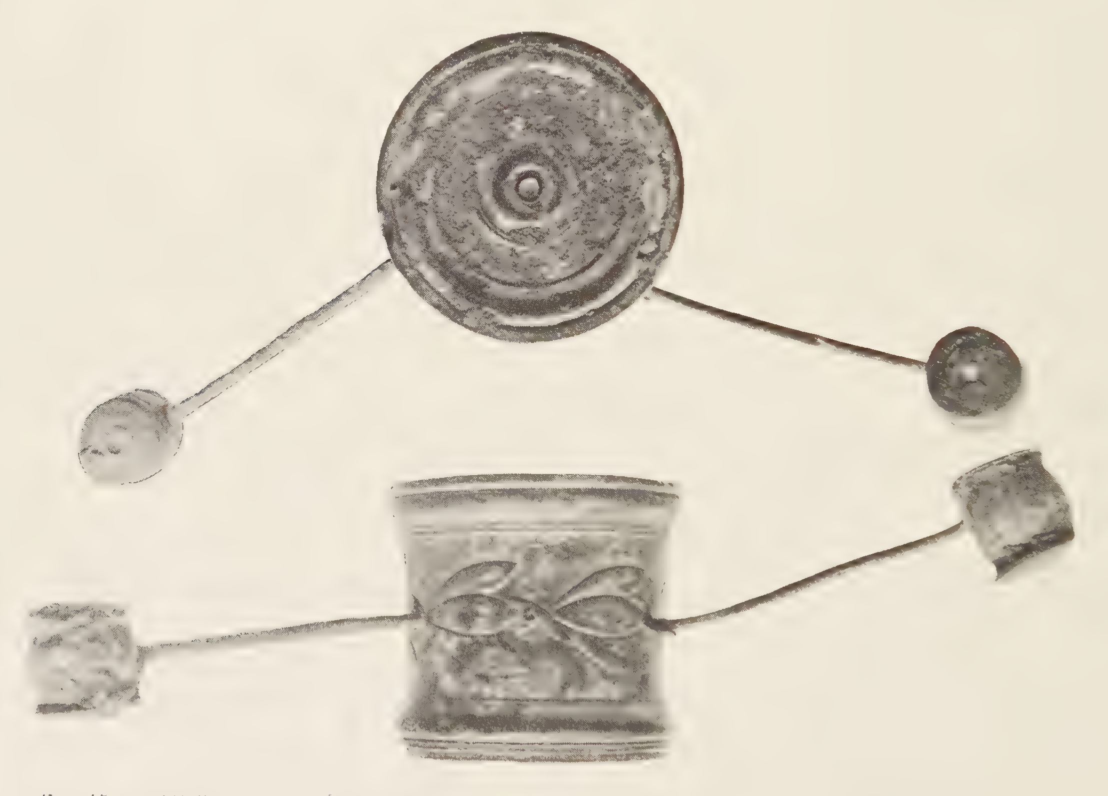


FIG. 15. — Attribut du Musée Guimet (au Louvre). En haut, le fond fixe (comparez fig. 1). En bas, le cylindre (comparez fig. 4; le fond fixe est ici à la partie supérieure).

LES FOUILLES DE LA RUELLE SAINT-MÉDARD À STRASBOURG

par M. Jean-Jacques HATT

Nous avons, dans un des précédents numéros de cette revue [1], exposé les résultats de deux fouilles stratigraphiques exécutées en 1947 et 1949 à Strasbourg sous la place de la Cathédrale et la rue du Sanglier. Ces recherches nous avaient permis d'établir sur des bases nouvelles une chronologie de la ville et du camp militaire d'*Argentorate*, depuis ses origines jusqu'au règne de Valentinien. Mais il nous manquait encore les dernières périodes : la fin du IVe et le début du Ve siècle. Nous avions peu d'espoir de pouvoir pousser plus loin, car dans la plupart des cas, les caves médiévales ont éliminé les dernières couches romaines, et il est même rare de trouver en place la couche d'incendie de 355.

Contrairement à toute attente, nous sommes tombé, à la ruelle Saint-Médard, sur une stratigraphie romaine absolument complète, comprenant toutes les couches de la basse époque postérieures à l'incendie de 355, jusqu'au début du Ve siècle. Cette fouille constitue donc le complément obligé de celles de la place de la Cathédrale et de la rue du Sanglier. Elle nous a permis de combler la lacune qui subsistait encore entre le règne de Valentinien et le Haut Moyen Age (plan, fig. 1).

La ruelle Saint-Médard comporte deux segments se coupant à angle droit, à environ 90 mètres au S.-O. de l'église Saint-Etienne (chantier de fouilles de 1948) et à une trentaine de mètres au N.-O. de l'enceinte du Bas-Empire, et de celle de Trajan, repérées jadis par De Morlet et Forrer [2] sous le trottoir actuel de la rue des Veaux. Le but principal de ces recherches était de retrouver le fossé et le retranchement du temps de Tibère, dont l'emplacement avait été fixé par une conjecture de Forrer [3] de telle façon, qu'il devait couper la par-

(1) *Gallia*, VII, 1949, 2.
(2) FORRER, *Strasbourg-Argentorate*, I, pp. 237 à 241.
(3) *Ibid.*, pp. 261 et pl. XXIII.

tie de la ruelle Saint-Médard qui est orientée N.E.-S.O., à peu près en son milieu. Cette supposition s'est révélée exacte, à quelques mètres près.

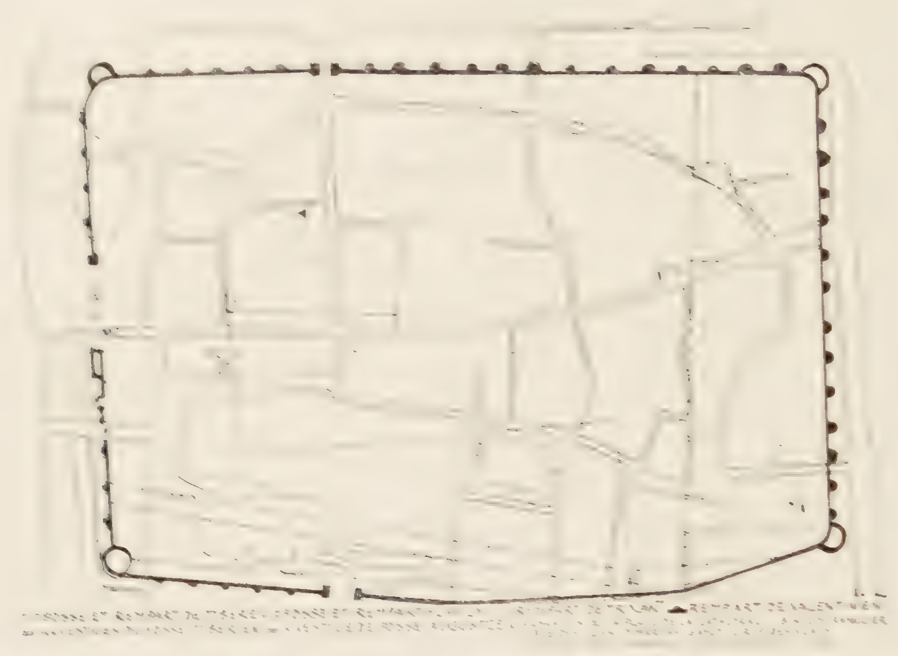


Fig. [illegible] — Le camp romain d'Argentorate. Mise en place des différents vestiges découverts entre 1947 et 1952. En A-B, la stratigraphie de la rue du Sanglier et de la place de la Cathédrale. En F, la stratigraphie de la ruelle Saint-Médard.

L'emplacement fouillé a été occupé, au cours des quatre siècles gallo-romains, par des installations et des bâtiments de caractère très divers. Nous avons mis au jour, en restituant l'ordre chronologique : 1° le fossé de Tibère, et des indices du retranchement en bois et en terre qui lui correspond; — 2° un croisement de rues intérieures du camp, datant de la période flavienne; — 3° des vestiges de murs ornés de fresques, appartenant à deux séries de bâtiments militaires du début du IIe siècle; — 4° des vestiges d'habitations d'artisans indigènes de la fin du IIe siècle, et les cailloutis superposés de trois voies de la même époque; — 5° des caves de baraquements militaires du début du IIIe siècle, remplies des débris calcinés provenant de l'incendie de 235; — 6° les témoins de trois sols de place, en *terrazzo*, de la fin du IIIe siècle; — 7° les vestiges d'un grenier à grains du IVe siècle, incendié à trois reprises, ainsi que des substructions de petits bâtiments militaires proches de l'enceinte; — 8° une voie dallée, et les fondations, en matériaux de remploi, de baraquements en bois de la première moitié du Ve siècle.

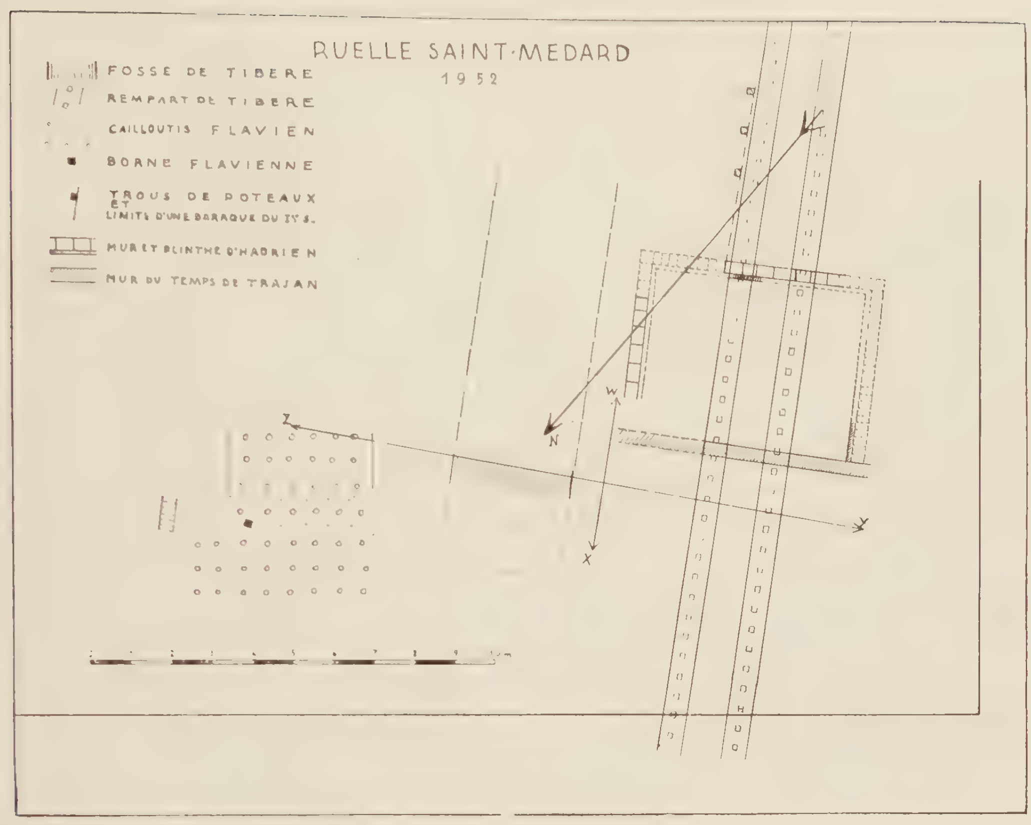


FIG. 2. — Ruelle Saint-Médard. Plan schématique des vestiges du Haut-Empire. Fouilles 1951-1952.

1° *Le fossé et le retranchement en bois de l'époque de Tibère.*

La fortification du temps de Tibère comportait un rempart de terre, et un fossé, à l'extérieur duquel courait une file de chevaux de frise ou une palissade (fig. 2).

Large de 6m,60 (20 pieds romains) et profond de 2m,70 (9 pieds), le fossé avait été creusé dans l'argile, le sable et le gravier. Il était encore parfaitement visible, et se détachait, en coupe, sur les terrains non remaniés. Le fond, notamment, rempli d'une boue sableuse et limoneuse noirâtre, se distinguait avec une particulière netteté du sable rouge de la Bruche et du gravier rhénan.

Il avait une forme assez complexe : fond plat, parois fortement incurvées et convexes. Cette forme suppose un fossé sec, armé de pieux de défense pourvus de crochets. C'est le type même de *la fossa lateribus curvis* [4], de la période césarienne, adapté à l'échelle d'un retranchement permanent.

(4) MATHERAT, *La technique des retranchements de César d'après les fouilles de Nointel*, *Gallia*, I, 1943, 1, p. 94.

Les traces du rempart nous sont apparues sous la forme de deux fosses étroites, orientées S.-E.-N.O., remplies d'une terre noire et grasse qui tranchait sur le fond plus clair de l'argile, et profondes de 1m,20. Ces deux tranchées avaient été sans doute creusées pour loger les bases des poutres de l'armature en bois du rempart. Ce dernier était vraisemblablement pourvu d'une charpente intérieure et d'un blindage extérieur en bois, comme celui de *Vetera* [5]. La figure 3*b* en donne une restitution.

L'emplacement du retranchement avait été recouvert par la couche d'incendie de 70, mais le rempart en bois et en terre avait déjà été nivelé à cette date, et le fossé comblé. Ce qui le prouve, c'est d'abord la structure des couches de terrain et l'absence complète dans la couche de destruction de vestiges calcinés du rempart. C'est ensuite que nous avons trouvé, au-dessus même du fossé, un sol calciné et des trous de poteaux. Ces vestiges appartiennent à une habitation indigène en bois, édifiée à la fin du règne de Claude à l'emplacement du rempart désaffecté, puis incendié en 70 ap. J.-C. La couche d'incendie contenait une assez grande quantité de céramique, notamment de la sigillée de La Graufesenque du temps de Claude à Néron (voir fig. 5).

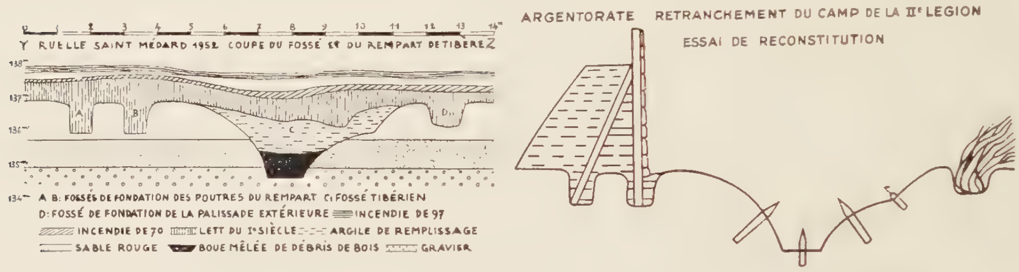


FIG. 3 *a* et *b*. — Coupe (*a*) et reconstitution (*b*) du retranchement de la IIe légion.

2° *Carrefour de la* via sagularis *flavienne et d'une voie d'accès au rempart.*

Dans la partie orientale du chantier (plan, fig. 2) nous avons dégagé un croisement de deux voies intérieures du camp flavien.

Voici comment se présentait, en cet endroit, la succession des niveaux, en partant du terrain naturel (limon marron clair, à veines rougeâtres) :

- 137m,45 : argile naturelle, base du cailloutis et fond de la rigole d'une route du temps de Tibère;
- 137m,65 : sommet du cailloutis de la première route;
- 137m,70 : sommet d'une couche d'argile de remblai;
- 137m,75 : sommet de la couche d'incendie de 70;
- 137m,90 : sommet d'une couche de remblai flavienne;
- 138m,20 : sommet du cailloutis de la route flavienne.

Dans la couche de remblai flavien, à peu près à l'emplacement du croisement des voies, avait été placée, de façon visiblement intentionnelle, une petite pierre cubique

(5) GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, I, p. 361.

en grès vosgien (fig. 6). Nous pensons qu'il s'agit d'une borne provisoire, ayant servi aux géomètres militaires, aux *gromatici*, pour placer leur instrument, lors de la castramétation flavienne. Cette borne-repère avait été enfoncée dans l'argile de remblai, avant l'établissement de la route, pour le tracé de laquelle elle avait été utilisée. Sa base de trouvait à 137^{m},70.



FIG. 4. — Vue générale du chantier d'Est en Ouest. A, B : fosses de fondation du rempart de Tibère. CC' : mur du temps d'Hadrien. DD' : mur du temps de Trajan.

Il y aurait donc eu là l'intersection de deux lignes d'arpentage, et la limite entre deux *strigae*. La distance entre la borne et la *via sagularis* découverte en 1948 sous

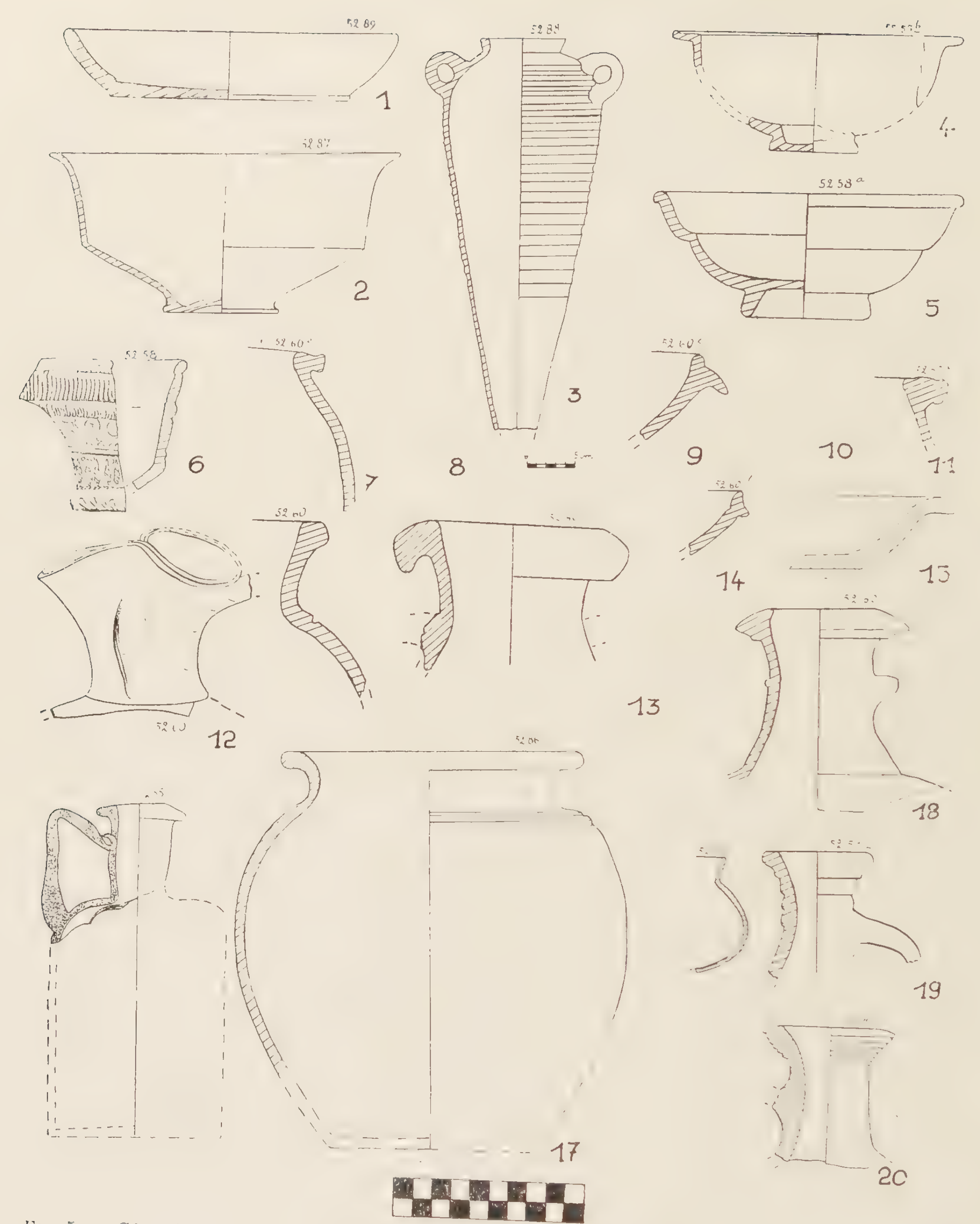


FIG. 5. — Céramique découverte dans les couches d'habitats du règne de Claude, dans les couches d'incendie de 70, et dans les couches de remblai flaviennes : 1. assiette en terre jaune pâle; 2. coupe carénée en imitation de terre sigillée helvétique; 3. petite amphore; 4. coupe à marli, en terre sigillée helvétique; 5. coupe Drag. 27, en terre sigillée de La Graufesenque; 6. vase Drag. 29, de La Graufesenque; 7, 8. vases ovoïdes en terre orangée pâle; 9, 10, 14, 15, *terra nigra*; 11. rebord de marmite en terre brune; 12, 13, 18, 19, 20. cruches en terre orangée; 17. vase ovoïde en terre orangée; 16. flacon en verre vert (en bas, à gauche).



Fig. 6. — A, premier cailloutis (Tibère); B, couche de remblai du temps de Claude; C, *via sagularis* flavienne; D, borne de castramétation flavienne; E, surface de la voie flavienne; F, hérisson en tuiles; G, incendie de 97; H, segment de mur du temps d'Hadrien.

l'église Saint-Etienne doit correspondre à la largeur d'une *striga* du camp *d'Argentorate*. Elle est de 72^{m} (216 pieds) alors qu'à Neuss elle est de 80^{m} (240 pieds), distance canonique, d'après Hygin [6]. Il est vrai que le camp de Strasbourg n'a que 520 mètres de long, alors que Neuss en a 720. De la même manière, l'*intervallum*, ou espace vide entre le rempart et la *via sagularis*, qui est à Neuss de 33 mètres ou 100 pieds, n'est à Strasbourg que de 21 mètres, ou 70 pieds. L'espace restreint dans lequel ils étaient obligés de placer leur camp, pour bénéficier de la protection naturelle de deux anciens cours d'eau, utilisés comme fossés, a contraint les *gromatici* à resserrer notablement les dimensions normales de la *striga*. Cette constatation est importante pour la reconstitution du quadrillage intérieur du camp.

La *via sagularis* flavienne se trouve à environ 30 mètres du tracé de l'enceinte de Trajan, c'est-àdire 9^{m} plus à l'Ouest qu'il ne serait normal, étant donné la dimension réduite de l'*intervallum*. Cette constatation nous a amené à chercher, à l'intérieur de l'enceinte de Trajan, les vestiges de l'enceinte flavienne. Nous en avons effectivement découvert le fossé rue des Veaux.

La surface des deux voies de la ruelle Saint-Médard était couverte de gravier du Rhin fortement damé, les plus gros graviers se trouvant à la base. La *via sagularis* découverte sous l'église Saint-Etienne était constituée exactement de la même façon.

La *via sagularis* flavienne semble avoir été précédée, dès l'époque de Tibère, d'une voie de communication extérieure au rempart. Un cailloutis plus ancien, épais de $0^{m},20$, apparaissait en coupe sous la première (fig. 6). Il a été impossible d'en préciser la largeur et l'orientation exacte. Ce cailloutis tibérien était nettement délimité par une rigole, creusée dans l'argile naturelle. Route et rigole avaient ensuite été remblayées avec l'argile marron, grasse, à veines rougeâtres, qui constituait la plus grande partie du remplissage du fossé tibérien.

3° *Les bâtiments militaires du début du IIe siècle.*

a) *Edifice du temps de Trajan.* — Les vestiges de constructions militaires consistent en cinq segments de murs, appartenant à deux époques différentes (voir plan, fig. 2).

Le long de la tranchée de sondage du fossé, a été dégagé un mur en morceaux de tuiles à rebords, épais de $0^{m},30$ à $0^{m},35$, couvert encore partiellement d'un enduit à la fresque (fig. 7). Ce mur reposait sur un hérisson en pierres sèches, établi lui-même immédiatement au-dessus de la couche d'incendie de 70. Comme le sol, en terre battue, correspondant à l'arrêt de l'enduit peint, et à un ressaut en béton encore attaché au mur, se trouvait séparé de la couche d'incendie de 97 par une couche de remblai de $0^{m},10$ d'épaisseur, il est possible de dater le mur de la période de Trajan.

(6) *Dict. Ant.* de DAREMBERG, SAGLIO et POTTIER, art. *Castra*, p. 956.

Il avait été construit avec des fragments de tuiles à rebords posés à plat, les rebords des tuiles, laissés à l'extérieur, constituant le parement. Ces fragments de tuiles étaient joints par un mortier à la chaux très compact et résistant, contenant une faible proportion de sable et de gravier gris. Beaucoup de ces débris de tuiles portaient des marques de la VIIIe légion Auguste, analogues à celles que nous avons trouvées dans les sols de baraquements militaires construits sous Trajan, lors des fouilles de l'église Saint-Etienne [7].



Fig. 7. — Superposition du mur de Trajan et du mur d'Hadrien : A, incendie de 70; B, remblai flavien; C, incendie de 97; D, remblai de Trajan; E, mur de Trajan; F, fresque adhérant encore au mur; G, plinthe du mur du temps d'Hadrien.

Voici comment se présentait la coupe stratigraphique à l'aplomb de ce mur :

de 137^m,53 à 137^m,65 : couche d'incendie de 70;
» 137^m,65 à 137^m,75 : remblai flavien;

7. *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 1949, p. 267, pl. V.

de 137m,65 : base du hérisson en pierres sèches du mur de Trajan;
» 137m,75 à 137m,80 : couche d'incendie de 97;
» 137m,80 à 137m,92 : remblai du temps de Trajan;
» 137m,92 à 137m,98 : sol en terre battue du temps de Trajan;
137m,95 : base de la partie appareillée du mur de Trajan;
138m,30 : sommet de la partie conservée du mur de Trajan.

Ce mur, seul reste subsistant en cet endroit d'une construction assez importante, dont les vestiges doivent se prolonger sous les maisons actuelles de la ruelle Saint-Médard, paraît avoir été intentionnellement détruit et remblayé une trentaine d'années après sa construction.

Le sol du temps de Trajan était en effet surmonté, entre 137m,98 et 138m,38, d'une couche de destruction et de remblai contenant de nombreux débris de tuiles à rebords et d'enduit à la fresque, ainsi que de la céramique du début du IIe siècle. Les morceaux de fresques, d'une belle technique, portaient encore des éléments de décoration assez bien conservés : frises de feuilles stylisées, palmettes, troncs et branches d'arbres, draperies flottantes. Il s'agit sans doute d'un décor de forêt, formant fond, sur lequel évoluaient des danseuses. Des fresques du même genre, et sans doute de la même époque ont été trouvées à proximité des thermes militaires du quartier Saint-Thomas [8]. Elles ont pu être partiellement reconstituées et sont actuellement exposées dans une salle du Musée archéologique.

Celles de la ruelle Saint-Médard sont malheureusement en trop mauvais état pour que nous ayons pu en faire de même pour elles. La peinture, en rehauts de couleurs vives, sur fond bleu ou vert, était fragile et s'est trouvée fréquemment délavée. La découverte est cependant significative, car elle nous permet de dater assez exactement un ensemble de peintures à la fresque que leur style et leur technique permet de considérer comme sensiblement contemporaines, celles de la place Saint-Thomas. Ces dernières se distinguent d'ailleurs nettement de celles de la place Kléber (Maison Rouge) [9], beaucoup plus brillantes de style et beaucoup plus parfaites de technique, sensiblement plus solides aussi, et que les découvertes de céramique permettent de dater de la période flavienne.

b) *Edifices du temps d'Hadrien.* — A ce premier édifice devait en succéder un autre, sous Hadrien, vers 120 ap. J.-C., dont quatre segments de murs nous ont été conservés (plan, fig. 2). En effet, le mur en tuiles à rebords était surmonté d'un autre étage de substructions, construites en moellons calcaires, et pourvues d'une plinthe en quart de cylindre (fig. 7 et 16). La base de la plinthe,

(8) FORRER, *Strasbourg-Argentorate*, II, pp. 436 à 447.
(9) *Ibid.*, p. 445, pl. LXII; p. 446, pl. LXIII.

marquant le niveau du sol de ces nouveaux bâtiments, était à 138m,32, et son sommet, correspondant à la partie inférieure d'un enduit à la fresque, à 138m,44. La partie appareillée du mur, en blocage de pierres calcaires liées par un mortier à la chaux contenant une forte proportion de gravier et de sable gris, reposait, à 138m,11, sur un hérisson de pierres calcaires posées obliquement et à sec, à l'altitude de 137m,90. L'épaisseur de ces murs était également d'un pied romain, environ.

La plinthe, couverte extérieurement de poussière de tuileaux mêlée de chaux, était constituée intérieurement par un agrégat de mortier, de fragments de briques et de petites pierres calcaires. Le sol correspondant à la base de la plinthe était en argile durcie et damée, portant encore par places des empreintes de planches en bois. Il avait donc été recouvert d'un plancher.

Il était surmonté d'une couche de démolition et de remblai contenant de nombreux débris de céramique, notamment de la sigillée à reliefs de Rheinzabern du temps des Antonins. A ce niveau, nous avons également trouvé des fragments d'enduit à la fresque, décorés de façon beaucoup plus élémentaire que ceux de la période précédente : ils portaient simplement des traits rectilignes et courbes de couleur noire, verte ou rouge.

Stratigraphie à l'aplomb du mur d'Hadrien dans la partie occidentale du chantier :
137m,40 : sommet du remplissage du fossé tibérien;
137m,54 : couche d'habitats du temps de Claude à Néron;
137m,70 : couche d'incendie de 70;
137m,78 : remblai flavien;
137m,82 : incendie de 97;
137m,90 : base du hérisson de fondation du mur d'Hadrien;
138m,11 : sommet du hérisson de fondation du mur d'Hadrien;
138m,32 : base de la plinthe, sol en terre battue du mur d'Hadrien;
138m,44 : sommet de la plinthe.

4° *Vestiges de demeures artisanales de la fin du IIe siècle.*

Les bâtiments du temps d'Hadrien semblent avoir été détruits et intentionnellement rasés vers 160 ap. J.-C. Ils furent remplacés par des habitats en bois et en torchis, dont les fonds de caves, traversant à maintes reprises les couches sous-jacentes, contenaient une très grande quantité de céramique, notamment de la sigillée à reliefs de Rheinzabern, des objets divers en bronze et en fer (voir fig. 9), ainsi qu'une monnaie de Marc Aurèle.

La présence dans ces fonds de caves, ayant servi fréquemment de dépotoirs, de nombreux débris de bronze ouvré, d'objets inachevés ou en cours de réparation, et de scories de fonte, nous permet de supposer que l'emplacement avait été concédé, après le départ de la garnison pour le *limes,* à des artisans indigènes travaillant en partie pour le compte de l'armée. Aux fibules et aux

bijoux de bronze, s'associaient en effet quelques armes ou objets d'équipement spécifiquement militaires : écailles de *lorica squamata* (fig. 3, 39), fragment de cotte de maille en fer (fig. 9, 20), pointe de lance inachevée, abandonnée en cours de forgeage (fig. 9, 21), ainsi que des boucles de ceintures et des appliques en bronze du type de celles qui ont été trouvées en grande abondance dans les camps du *limes* (fig. 9, 25, 23, etc...).

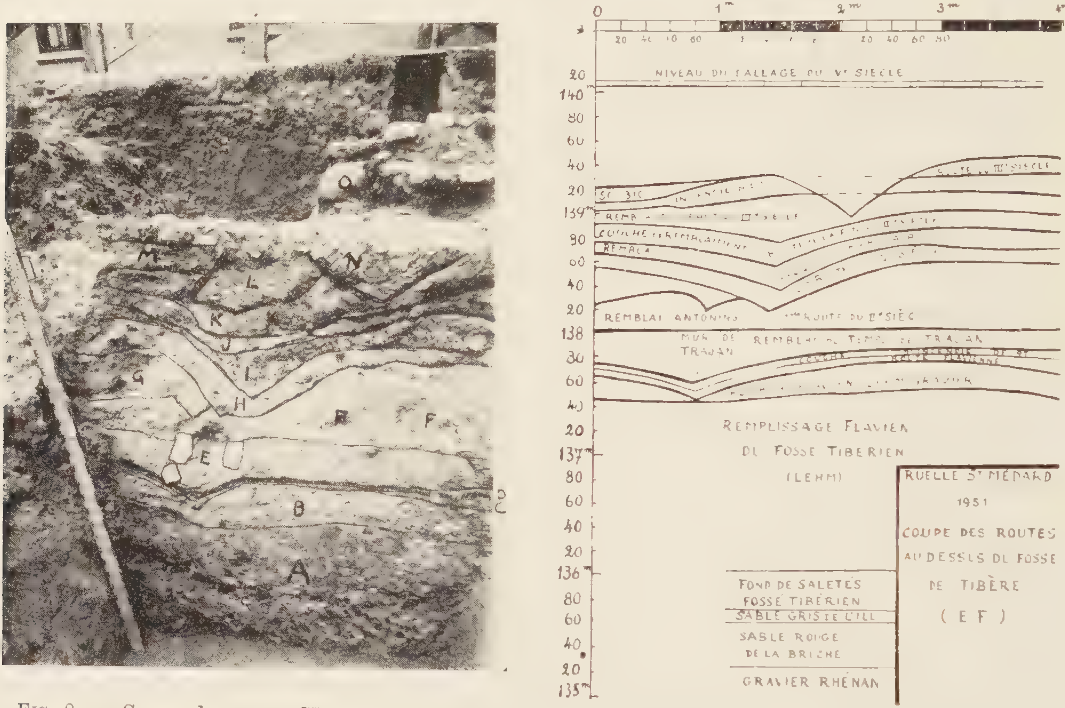


FIG. 8. — Coupe des murs CT des couches de terrain du IIe et du IIIe siècle. *A droite:* Coupe en AR du plan de la figure 11 au-dessus du fossé de Tibère. O, mur en pierres et torchis de Valentinien; N, rigole de la route du IIIe siècle; M, remblai du IVe siècle; L, poche, restant de la couche d'incendie de 235; K, remblai du début du IIIe siècle; J, route de la fin du IIe siècle; I, remblai d'incendie (époque de Marc Aurèle); H, deuxième route du IIe siècle; G, première route du IIe siècle (sur creusée): remblai du temps d'Antonin; F, remblai du temps d'Antonin; E, mur de Trajan (hérisson); D, couche d'incendie de 97; C, route flavienne; B, remblai flavien; A, remplissage flavien du fossé tibérien.

Entre le règne d'Antonin et la période des Sévères, plusieurs générations successives de ces habitats semblent s'être succédé. A défaut de sols nettement séparés, nous avons pu distinguer les niveaux de trois rues superposées. L'une d'entre elles, la deuxième (fig. 8) a été remblayée avec des débris divers, provenant d'édifices incendiés.

Comme nous n'avons pas trouvé sur place dans les couches d'habitats de traces d'incendie de cette époque, nous supposons que ces matériaux de rem-



Fig. 9. — Céramique et objets divers: I. *Couches d'habitats de la fin du IIe siècle:* 1, vase ovoïde en terre grise; 2, 8, 9, 10, rebords de mortiers; 5, rebord de marmite; 7, rebord de braséro; 3 et 4, cols de cruches; 11, gobelet en terre sigillée régionale; 12, 13, gobelets rhétiques; 14, couvercle; 15, assiette en céramique peinte; 17, penture de porte; 16, *pilum* en fer; 19, lampe en fer; 20, fragment de cotte de maille; 18, clef; 21, pointe de trait inachevée, en cours de forgeage; 22, petit pain de suif; 28, 30, 33, 34, fibules; 25, boucle de ceinturon; 24, passant de courroies; 23, 27, 31, 35, 38, appliques diverses; 36, couvercle de boîte à parfum; 39, écaille de *lorica squamata*; 26, 37, épingles; 40, objet énigmatique en bronze. — II. *Couche d'incendie de 235:* 41 à 45, céramique du IIIe siècle; 51 à 57 (sauf 54), céramique du IIIe siècle; 48, fragment de lampe en bronze; 46, 47, 50 et 54, pièces en fer ou en bronze d'une voiture ou d'une machine de guerre.

blai ont été apportés d'ailleurs, et vraisemblablement des faubourgs situés non loin de là, *extra muros,* dans la région de l'église Saint-Guillaume et dans le quartier de la Krutenau, à une centaine de mètres du rempart, au-delà de l'Ill. Nous savons en effet, d'après la stratigraphie des habitats romains situés en dehors de l'enceinte (fouilles de l'église Saint-Nicolas) [10], que les faubourgs ont été brûlés sous Marc Aurèle, vraisemblablement à la suite d'une incursion de Marcomans, entre 170 et 175.

5° *Vestiges des casernements du temps des Sévères, incendiés en 235.*

Au début du IIIe siècle, ces demeures artisanales furent rasées à leur tour, et l'emplacement récupéré par l'armée pour y édifier des baraquements en bois et en torchis, du genre de ceux que nous avons découverts sous l'église Saint-Etienne en 1948 [11]. Ceux de la ruelle Saint-Médard furent également détruits en 235 ap. J.-C., sous Alexandre Sévère. Leurs vestiges se présentaient tout à fait de la même façon : c'étaient de larges poches creusées dans les couches sous jacentes, et remplies de débris calcinés provenant des murs en torchis et des toits couverts de tuiles à rebords. Quelques marques de la VIIIe légion, quelques armes ou outils en fer, ainsi que les restes malheureusement presque complètement corrodés par l'oxydation d'une voiture ou d'une machine de guerre de petite taille, ont pu être recueillis à ce niveau (fig. 9, 46, 47, 50, 54).

6° *Vestiges d'une rue et d'une place du IIIe siècle.*

Au-dessus des restes de baraquements brûlés en 235, a été installée, vraisemblablement lors de la reconstruction du camp sous Maximin, une rue en cailloutis, pourvue d'une rigole (fig. 8). Elle longeait un ensemble, dont les seuls vestiges qui nous soient parvenus sont des témoins de sols, en *terrazzo,* très soigneusement aménagés (fig. 10). Nous avons noté trois sols superposés, ce qui suppose une assez longue durée d'utilisation, depuis la période de restauration du camp, sous Maximin, jusqu'au début du IVe siècle. La deuxième couche de terrazzo contenait une monnaie de Tétricus fils.

Quelle était la nature de cet ensemble ? Les nombreux blocs de grès taillé, trouvés dans les couches de remblai et dans les vestiges d'aménagements ultérieurs, la présence d'un fût et d'une base de colonne, d'un balustre, remployés dans les constructions plus tardives (fig. 14), nous incline à le considérer comme une place pourvue d'un petit sanctuaire de carrefour. Cette hypothèse est confirmée par la découverte, à date ancienne, à cet emplacement, d'un

(10) *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 1952, p. 70 et suiv.
(11) *Ibid.*, 1949, p. 266 et suiv.



Fig. 10. — Vue générale du chantier, d'Ouest en Est : A, coupe au-dessus du fossé de Tibère; B, hérisson; C, mur d'Hadrien; D, sol de Valentinien; E, sol de Gratien; F, témoins de sols du IIIe siècle; G, mur de fortune du temps de Valentinien; H, sol de Valentinien; I, sol de Théodose; J, mur de Gratien; K, mur en torchis brûlé du temps de Théodose; L, mur de Gratien.

acrotère de fronton en grès rouge, décoré d'un buste monumental de déesse mère, dont le style est tardif et barbare. Il y avait donc là, vraisemblablement, un important croisement, une place, et un temple dédié aux déesses mères et aux divinités des carrefours.

7° *Greniers à blés superposés du IVe siècle.*

Ultérieurement, sous Constantin, au début du IVe siècle, l'emplacement a été creusé, en contrebas de la route, et on y a ménagé une série de caniveaux et de puisards (fig. 11-12). Il est couvert d'un sol en loess mêlé de chaux, soigneusement damé, et paraît avoir servi de sous-sol à un assez vaste hangar, destiné à abriter des provisions de blé. Ce grenier d'abondance était construit essentiellement en bois, les bases des poutres de la charpente reposant sur des blocs de pierre provenant de constructions antérieures. Son plancher en bois dominait le sous-sol de 0m,60 environ, on y accédait de la rue, qui était encore en usage à cette époque. Des monnaies découvertes dans le sol damé (Sévère, Constantin, Licinius) permettent de dater l'ensemble du début du IVe siècle (vers 310). Ce hangar a été anéanti par un incendie. La couche de destruction contenait des fragments de pisé calciné, des ferrures oxydées et parfois à moitié fondues par la chaleur, ainsi qu'une grande abondance de grains de blé carbonisés. Des monnaies, de Constant, Constance II, Magnence et Décence permettent de dater ce sinistre avec précision (355 ap. J.-C.)[12]. — Le hangar a été ensuite reconstruit, sous Valentinien, et la rue déplacée vers le Nord-Ouest. Une partie du mur du grenier de Valentinien, construit en torchis, mêlé de pierres appareillées, a été mise au jour au-dessus de la route du IIIe siècle, dont elle n'est séparée que par une mince couche de charbons de bois et de cendres, constituant l'horizon d'incendie de 355. Ailleurs, des moellons, un fût de colonne et des matériaux provenant d'édifices antérieurs avaient été placés au-dessus de la couche de grains brûlés de 355 (voir fig. 10, *G*), pour constituer un muret de fortune, destiné vraisemblablement à servir de fondement à la charpente du grenier de Valentinien (voir fig. 11-12). Un sol, partie en loess jaune pâle, et partie en briques, recouvrait la couche d'incendie de 355.

Le hangar de Valentinien a été de nouveau détruit par un incendie, daté par des monnaies de Valentinien, de Valens et de Gratien. S'agit-il d'un sinistre localisé, ou bien d'une destruction totale, dûe à l'invasion des Alamans en 377, avant la bataille de Horbourg ? Il faut attendre, pour se prononcer définitivement à ce sujet, d'avoir retrouvé en d'autres endroits la même couche d'incendie.

Sous Gratien, a été édifié un nouvel ensemble, qui nous est parvenu sous la forme de deux petits murs maçonnés (voir fig. 10, 13 et 15), et d'un sol, partiellement en tuiles à rebords, et partiellement en mortier blanc ou rose. Ces murs ont été rasés, à la fin du IVe siècle, pour être remplacés par un nouveau

(12) *Ibid.*, 1949, p. 272 et suiv.

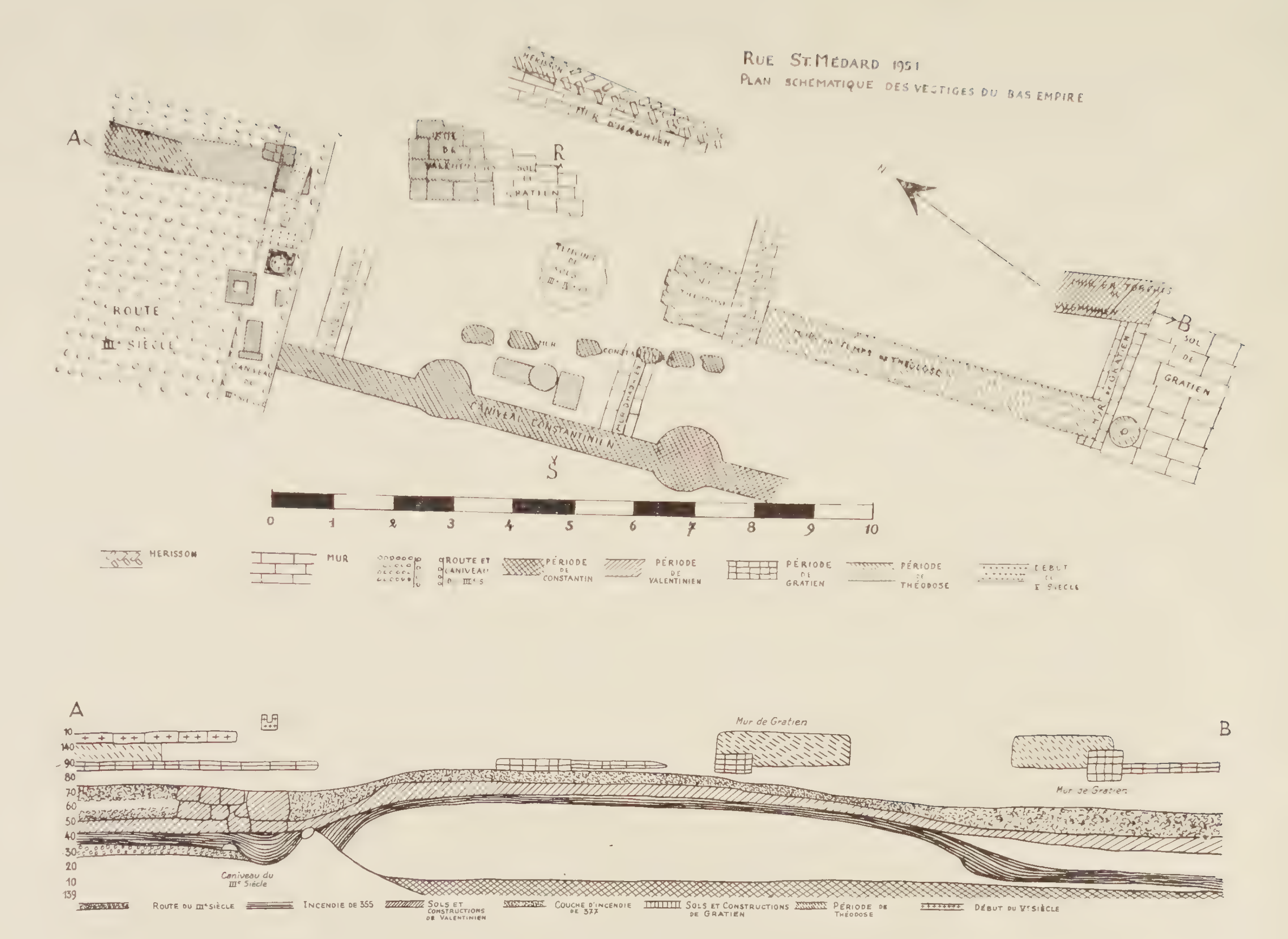


FIG. 11 et 12. — Plan (en haut) et coupe (en bas) schématiques des vestiges du Bas-Empire (à la même échelle).



Fig. 13. — Superposition des vestiges du IVe siècle : A, sol de Théodose ; B, mur de Gratien ; C, mur en torchis brûlé de Théodose.



Fig. 14. — Base de colonne et balustre, ayant servi de fondations à une baraque du Ve siècle.

hangar en bois, aux parois en torchis (voir fig. 10 et 13). Ces murs en pisé, et le sol de ce dernier édifice ont été calcinés par un dernier incendie. Ce niveau est daté par des monnaies de Maxime et d'Honorius. Nous ne pouvons pas non plus décider encore de façon certaine s'il s'agit là d'un sinistre partiel, ou d'une destruction totale de la ville, au moment où les Alamans se sont emparés définitivement de l'Alsace au Ve siècle.

8° *Rue dallée, bases d'une baraque des derniers temps romains.*

Enfin, encore au début du Ve siècle, et postérieurement à ce dernier incendie, a été aménagée, au-dessus de l'ancienne rue du IIIe siècle, une rue dont le sol était constitué par des fragments de tuiles à rebords, souvent marquées du chrisme constantinien, ou de l'estampille de la XIIe légion *Victrix.*

Des matériaux remployés : base de colonne en grès rouge, fragment de balustrade en pierre calcaire (voir fig. 14) ont été placés régulièrement et intentionnellement le long de ce sol. Ils proviennent vraisemblablement d'habitations très sommairement construites, en bois ou en torchis, dont le poutrage s'appuyait sur ces pierres, en guise de fondations. Il s'agit là d'installations appartenant à l'extrême fin de la période romaine, après la conquête des Alamans, sans doute. Il ne semble pas qu'elles aient duré très longtemps. Quant à la période mérovingienne, elle est marquée, ici comme

presque partout ailleurs en ville, par une interruption totale dans le séjour des hommes. Le terrain était devenu désert, et occupé par des broussailles ou un petit bois, peuplé d'escargots.

La même couche de terre grise, riche en coquilles de mollusques terrestres, a été observée ici, et à l'église de Saint-Etienne, au-dessus des derniers vestiges romains [13]. Or, nous savons par des documents que l'emplacement de l'abbaye de Saint-Etienne était, jusqu'en 722, complètement désert. Ce n'est qu'à l'époque carolingienne que de nouvelles demeures se sont établies à cet endroit. Nous avons trouvé, dans les couches romaines, des fonds de couches : caves, puisards, contenant de nombreux tessons datant de cette époque. L'occupation s'est poursuivie pendant tout le Moyen âge. Des puits vastes et profonds contenaient de la céramique et des objets du XIVe siècle.

Conclusions provisoires sur les deux campagnes de fouilles dans le quartier de la ruelle et de l'impasse Saint-Médard (1951-1952).

L'histoire du quartier de la ruelle et de l'impasse Saint-Médard apparaît donc, à la lumière des dernières fouilles, comme singulièrement compliquée.

Occupé d'abord par un fossé et un rempart en bois élevé par la IIe légion au début du règne de Tibère, l'emplacement devait ensuite être désaffecté sous Claude, et abandonné à la population civile. Des habitations indigènes s'y élevèrent alors, qui furent détruites par l'incendie de 70.

Ce fut ensuite la *via sagularis* flavienne, et l'emplacement d'un carrefour de voies intérieures, constituant l'angle d'une *striga*.

Sous Trajan, et par suite de l'extension du camp, dont l'enceinte se trouve reportée à une dizaine de mètres plus à l'Est, le carrefour est également déplacé. Une première série de bâtiments, décorés de fresques, devait s'élever à sa place. A ces premiers édifices en succédaient d'autres sous Hadrien, vers 120 ap. J.-C. Il est évidemment difficile d'en préciser avec certitude la destination. Nous croyons toutefois que l'on peut les attribuer avec quelque vraisemblance à des locaux de réunion pour les sous-officiers, du genre de ceux qui ont été trouvés à *Vetera* et à *Novaesium*. Ce n'étaient assurément pas des chambrées ordinaires de simples soldats, et pas non plus les demeures des officiers, ces dernières étant situées dans le voisinage de la rue du Sanglier.

Puis, après l'abandon quasi total du camp de la VIIIe légion, dont les effectifs devaient être, à partir de 160 ap. J.-C., entièrement répartis dans les camps du *limes*, ce territoire fut de nouveau livré à la population civile. Des artisans indigènes s'y installèrent jusqu'au début du IIIe siècle.

A cette époque, le terrain fut récupéré par l'autorité militaire, pour être couvert de baraquements en bois. Ces derniers furent détruits par l'incendie de 235.

(13) *Ibid.*, p. 257.



Fig. 15. — La stratigraphie dans les parties orientales du chantier (photographie prise en contre-jour, avec un filtre rouge) : A, incendie de 70; B, B′, B″, trous de poteaux (Claude-Néron); C, mur du temps d'Hadrien; D, plinthe en terrazzo du mur d'Hadrien; E, incendie de 97; F, incendie de 235; G, sol constantinien; H, incendie de 355; I, sol de Valentinien; J, incendie de 377; K, sol de Gratien; L, mur de Gratien.

Alors se place l'épisode encore mystérieux dont nous avons découvert quelques traces en 1951 : l'aménagement d'une place, pourvue d'un sol en terrazzo. L'emplacement a toujours été un carrefour à l'époque romaine. Un buste monumental de déesse mère, naguère étudié par M. A. Grenier (conférence

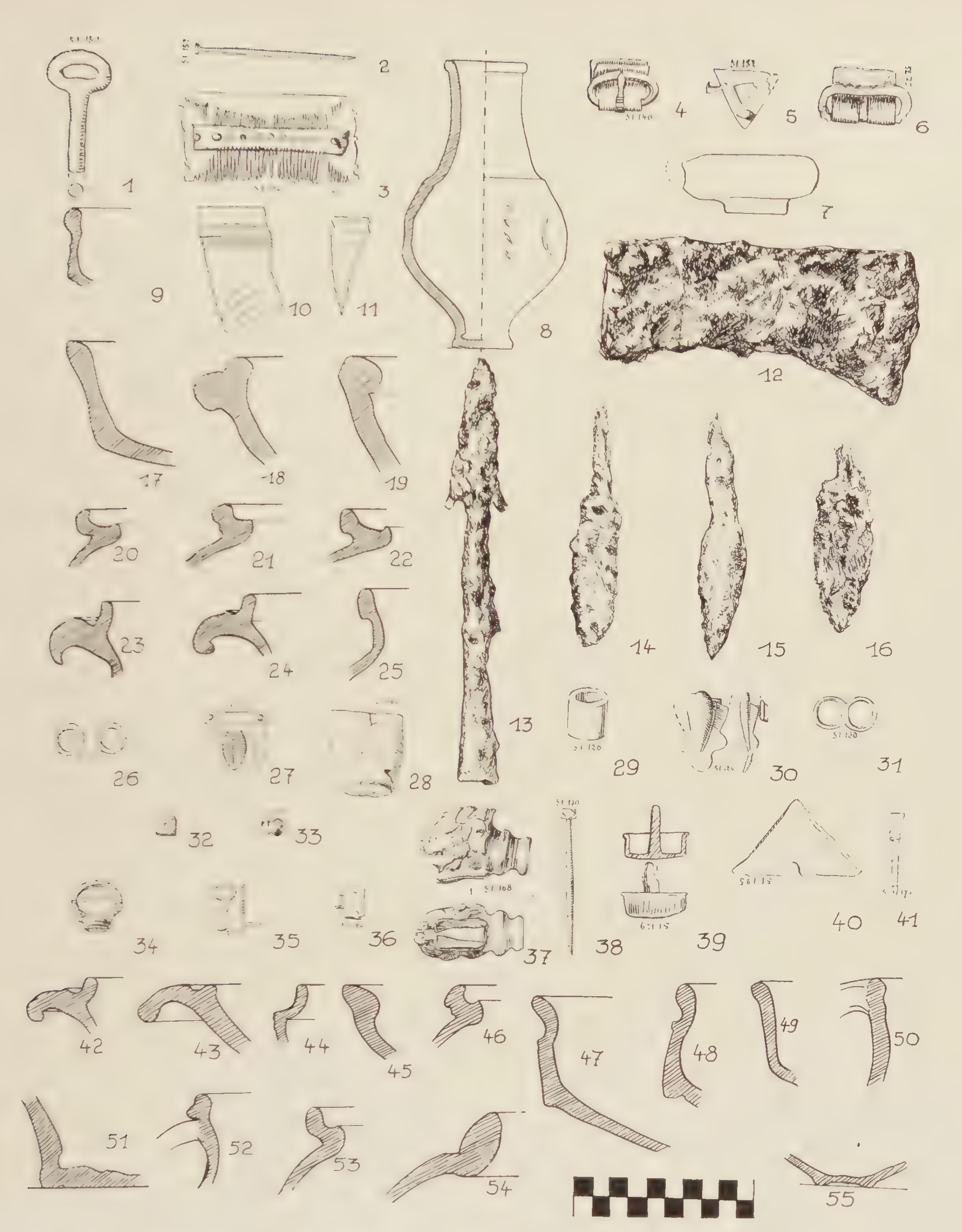


FIG. 16. — Céramique et objets découverts dans les couches du IVe siècle : I. *Incendie de 377 :* 1, objet en fer; 2, épingle en os; 3, peigne en os; 4, 6, boucles de ceinture; 7, lampe en céramique de l'Eifel; 8, gobelet en *terra nigra* de basse époque; 9, 17, *terra nigra*; 10, 11, verres romains tardifs; 12 à 16, hache, angon, couteaux de type germanique; 18, rebord de mortier; 19, rebord d'assiette de forme indigène, en céramique très grossièreç 20, 21, 22, 25, rebords de vases ovoïdes et de pichet en céramique de l'Eifel; 23, 24, rebords de mortiers. — II. *Incendie de 355 et couches diverses du IVe siècle:* 26, anneaux de bronze; 27, boucle de ceinture; 28, petit pot en bronze ;32, dé à jouer, en os; 33, partie de grande fibule en bronze doré; 34, bague en bronze, à chaton en fer (anneau sigillaire?); 35, 36, objets de bronze; 29, virole de couteau en os; 30, attache d'œnochoé en bronze; 31, passant de courroie en bronze; 37, petit lion en bronze (déversoir de fontaine); 38, épingle en os; 39, objet en bronze; 40, attache d'anse de chaudron, en bronze; 41, morceau d'une pince à épiler; 42 à 55, céramique de la couche d'incendie de 355; 47 et 48, *terra nigra*: 46, 53, poterie de l'Eifel,

inédite, v. *Mém. Soc. Cons. Mon. Hist. Als.*, XXVI, p. 179), provient d'une des maisons de la ruelle Saint-Médard, dans le mur de laquelle il était encastré. Nous avons trouvé, d'autre part, réemployés dans les murs de fortune du IVe siècle, une base et un fût de colonne, ainsi qu'un balustre de pierre. La place, installée au IIIe siècle, après l'incendie de 235, n'aurait-elle pas été occupée par un petit sanctuaire, dédié aux déesses des carrefours ?

Sous le règne de Constantin, elle devait être détruite, surcreusée pour servir de cave et de rez de chaussée à un grenier à grains, construit en bois. Ce dernier devait être incendié une première fois en 355, sous Canstance II, reconstruit sous Julien ou Valentinien, puis anéanti à nouveau en 377 ap. J.-C., sous Gratien. Dans la suite, de petits bâtiments en pierres maçonnées, pourvus de sols en briques, devaient être aménagés tout près de l'enceinte. Il s'agit sans doute de baraquements et d'abris à l'usage de la garde des remparts, dans le genre de ceux qui ont été trouvés à Alzey par G. Bersu.

Ils devaient être remplacés, à l'extrême fin du IVe siècle, par un nouvel étage de murs en torchis, appartenant à de nouveaux greniers à grains du temps de Théodose. Un dernier incendie les détruisit, qui fut suivi d'une ultime restauration.

Ce ne sont certes pas les moins émouvants des vestiges gallo-romains découverts à Strasbourg que ce dallage en tuiles, marquées du chrisme, ces fondations sommaires en matériaux de remploi, qui nous montrent, au cours de la première moitié du Ve siècle, la vie gallo-romaine se maintenir dans cette cité d'*Argentorate*, tant de fois submergée par le flot des envahisseurs, toujours menacée, mais si obstinément reconstruite.

APPENDICE I

Stratigraphie comparée du champ de fouilles de la ruelle Saint-Médard et de celui de l'église Saint-Etienne

Eglise Saint-Etienne

137^{m},50 : limon noirâtre du Ier siècle (tessons d'Arezzo);
137^{m},60 : remblai s t é r i l e d'argile lœssique;
137^{m},65 : couche d'incendie de 97;
137^{m},90 : couche de remblai de Trajan, sol de Trajan;

Ruelle Saint-Médard

137^{m},17 : argile, sol naturel;
137^{m},47 : limon noirâtre du Ier siècle (tessons d'Arezzo);
137^{m},57 : couche d'incendie de 70;
137^{m},70 : remblai flavien;
137^{m},85 : couche d'incendie de 97;
138^{m},15 : sol de Trajan;
138^{m},25 : couche de remblai du temps d'Hadrien;

$138^{m},50$: couche de remblai du temps d'Hadrien;
$138^{m},60$: couche d'incendie de 235;
$138^{m},75$: couche de destruction de 235 (sommet);
$138^{m},80$: couche d'incendie de 355;
139^{m} : sol de Valentinien.

$138^{m},35$: sol du temps d'Hadrien;
$138^{m},50$: sol des habitations indigènes du temps d'Antonin;
$138^{m},61$: sol du début du IIIe siècle;

$138^{m},81$: incendie de 235;
$138^{m},91$: sol de Constantin;
$139^{m},30$: incendie de 355;
$139^{m},40$: sol de Valentinien;
$139^{m},50$: incendie de Gratien (377 ?); — $139^{m},51$: 1er terrazzo de la place du IIIe siècle; — $139^{m},74$: 3e terrazzo de la place du IIIe siècle;
$139^{m},80$: remblai de Gratien;
$139^{m},85$: sol de Gratien;
140^{m} : couche d'incendie du début du Ve siècle;
$140^{m},20$: rue dallée en tuiles de la première moitié du Ve siècle

APPENDICE II

Inventaire sommaire des monnaies

A) *Couche d'habitats de la fin du* IIe *siècle :*
Un denier fourré de Marc Aurèle, revers fruste.

B) *Remblai du début du* IIIe *siècle, sol du temps des Sévères :*
Un MB de Tibère à l'autel de Lyon.
Un quinaire défourré de Septime Sévère, Cohen 793, 202 ap. J.-C.
Un denier de Julia Domna, Cohen 58.

C) *Couche d'incendie de* 235 :
Un GB d'Hadrien, revers fruste.

D) *Rigole de la rue du* IIIe *siècle :*
Imitation barbare d'une monnaie de Tétricus père.

E) *Deuxième sol en terrazzo de la place du* IIIe *siècle :*
PB de Tétricus fils, Cohen 87 ou 88.

F) *Sol du temps de Constantin :*
PB de Tétricus, ℞ SPES AUGG.
PB de Licinius, Cohen 49.
MB de Constance Chlore, Cohen 71.
MB de Sévère II, Cohen 27.
PB de Constantin, Cohen 519.

G) *Couche d'incendie de* 355 :
a) Monnaies du IIIe siècle :
PB de Salonin, Cohen 8.
PB de Gallien, Cohen 165.
2 imitations barbares des monnaies de Tétricus père.
PB de Tétricus père, Cohen 158.
PB de Claude II, Cohen 115.
Imitation barbare d'une monnaie de Claude II, ℞ CONCORDIA EXERCITUUM.
b) Monnaies du IVe siècle :
2 PB de Constantinople, Cohen 12 et 21.

2 PB *Urbs Roma*, Cohen 18.
7 PB de Constantin, Cohen 123, 244, 246, 251, 254, 530, 570.
3 PB de Théodora 2 Cohen 1, et 3.
2 PB de Constant, Cohen 54 et 176.
2 PB de Constance II, Cohen 31 et 92.
2 MB de Magnence, Cohen 5 et 16.
1 MB de Décence, Cohen 20.

II) *Couche d'incendie de 377* :

a) Monnaies du IIIe siècle :
PB de Gallien, Cohen 979.
Imitation barbare d'une monnaie de Tétricus père.
PB de Quintille, revers fruste.
PB de Claude, revers fruste.

b) Monnaies du IVe siècle :
2 PB de Constantin II, Cohen 113 et 114.
1 MB de Crispus, Cohen 19.
2 PB *Urbs Roma*, Cohen 15.
2 MB de Magnence, Cohen 16.
PB de Constant ou Constance II, ℞ GLORIA EXERCITUS.
2 MB de Constant, Cohen 9 et 18.
3 PB de Constant, Cohen 15, 73, 176.
5 PB de Constance II, Cohen 94, 104, 182, 283, 334.
5 PB de Valentinien I, Cohen 11, 12, 37, 47, et revers fruste.
5 PB de Valens, 2 Cohen 11, 3 Cohen 47.
5 PB de Gratien, Cohen 12, 2 Cohen 13, 22, 24.

I) *Couche d'incendie du début du Ve siècle* :
PB de Gallien, revers indistinct.
PB de Claude II, Cohen 41.
2 PB de Constant, Cohen 51 et 54.
PB de Théodose, Cohen 30.
MB de Maxime, Cohen 3.
PB d'Honorius, Cohen 25.

J. J. H.



FIG. 17. — Marques sur tuiles : 1, 2, marques de la VIIIe légion Auguste, trouvées dans le mur de Trajan ; 3, 4, 5, 9, marques militaires trouvées dans les couches d'incendie de 355 ; 7, 8, marques trouvées dans la couche d'incendie de 377 ; 6, marque trouvée dans le sol du début du Ve siècle. — La marque n° 3 provient de la XIIe légion Victrix ; la marque n° 4, d'un corps de Ménapes ; la marque n° 9, de la Ire légion Martia (marque rétrograde).

LA MOSAIQUE DE BELLÉROPHON A NIMES [1]

par M. Jacques Aymard

Une intéressante mosaïque au thème de Bellérophon est venue s'ajouter, depuis quelques mois, à la riche série des pavements figurés découverts à Nîmes [2]. Elle a été mise au jour le 29 juin 1950 au cours de travaux d'édilité, devant le n° 44 du bouleverd Gambetta, à 1m,95 de profondeur. La mosaïque, dans sa majeure partie, a été enlevée et transportée au Musée Lapidaire, cependant qu'un tiers de l'œuvre environ restait engagé sous l'immeuble lui-même [3].

Le pavement polychrome à fond blanc mesure dans son état actuel 2m,62 de longueur, sur 3m,30 de large; il est encadré par une bande d'un noir vif, large de 4cm en moyenne. La partie inférieure est formée par un rectangle en cubes blancs de 0m,65 sur 3m,30, moucheté de deux rangées de fleurettes noires [4]. L'ensemble de l'avancée est entouré par le large filet noir déjà mentionné. Au-dessus se superposent deux registres formés chacun de trois panneaux ou caissons de dimensions identiques, le carré extérieur ayant de 73 à 74cm de côté (fig. 1).

Les panneaux du bas (soit 1, 2, 3, de la gauche vers la droite) sont à ornements géométriques; ceux du haut (4 et 6), à sujet animalier, se disposent respectivement de part et d'autre du motif central (5), qui retrace la lutte de Bellérophon contre la Chimère. Un méandre (cubes noirs sur fond blanc), fondé sur croix gammée, cerne les différents panneaux, cependant que l'ensemble des registres est entouré par deux baguettes noires, disposées de part et d'autre d'une bande blanche. Le compte rendu des

(1) Je tiens à remercier très vivement M. Jean Jannoray, directeur de la XIe Circonscription Archéologique des Antiquités Historiques, qui a eu l'amicale et délicate pensée de me confier la publication de cette belle mosaïque.

(2) Le recueil d'Espérandieu, *Les mosaïques romaines de Nîmes*, (1935), compte 78 numéros, mais un grand nombre de pavements ont disparu.

(3) Pour la bibliographie du sujet, on consultera: J. Jannoray in *Gallia*, VIII, 1950, p. 114, fig. 6; le compte rendu de la fouille dans une plaquette de quatre pages de H. Bauquier, *La mosaïque de Bellérophon et ses cadettes du Bd Gambetta*, s. d.; M. R. Lantier a présenté une communication à l'Académie des Inscriptions, *La mosaïque de Bellérophon à Nîmes, C.R.A.I.*, 1951, p. 48 ss., avec un dessin; cf. *le Monde*, 11 et 12 février 1951.

(4) L'extrémité inférieure de la mosaïque a été mutilée à droite, mutilation antérieure à la découverte et provenant peut-être de travaux d'édilité effectués au XVIIIe siècle. Le pavage en cubes blancs, qui déborde sur les trois côtés, indique que la mosaïque s'intégrait dans une ambiance plus large. On ne saurait préciser davantage, la fouille (occasionnelle) ayant été strictement limitée en étendue.

[illegible] encore attenants vers le haut du pavement prouvent [illegible] registre, qui devait être constitué par trois panneaux à des- [illegible] registre inférieur. Le départ d'un cadre de lau- [illegible] tement visible. L'orientation du mé- [illegible] général et l'harmonie de l'ensemble, la comparaison avec [illegible] d'Avenches, qui, tout en adoptant des variantes et une [illegible] comportent cependant neuf éléments, cette série de [illegible] sans grand risque d'erreur que le pavement de Nîmes [illegible] en trois registres [3].



[illegible]

[illegible] 2, 3 (fig. 2)

[illegible] est formé par une série en diagonale de [illegible] alternées; l'ensemble, d'heureux effet, évoquerait assez

[illegible] les pavements figurés; à Nîmes, une simple visite [illegible]

bien une bordure de rameaux stylisés, probablement des lauriers. Dans le carré intérieur s'inscrivent des décorations géométriques, encloses dans un cercle de 40cm de diamètre, cantonné par quatre fruits, deux poires et deux pommes [6]. Le thème géométrique est fondé sur des éléments circulaires et curvilignes : il est constitué par deux cercles concentriques; six demi-cercles prennent appui sur le pourtour du grand cercle coupent le petit cercle et se coupent entre eux, en déterminant douze petites ellipses allongées ; chaque ellipse est accostée de quatre éléments triangulaires curviligne alternativement noir, rouge, greige, le tout pouvant former des éléments floraux (douze au total). A l'intérieur du petit cercle et des six demi cercles s'inscrivent respectivement un hexagone curviligne et six autres figures du même type, mais incomplètes; le centre du dispositif est marqué par une fleurette, répétée au milieu des six hexagones périphériques. Les deux cercles concentriques et les ellipses radiales suggéreraient l'impression d'une roue à six rayons [7].

Si l'élément curviligne domine dans le premier panneau, la ligne droite ou brisée



Fig. 2. — Les panneaux 1, 2, 3, de la mosaïque.

6) Un cadre de lauriers analogue à Orange, *Inv. Mos. Gaule*, n° 113. Les poires en haut à gauche et en bas à droite sont en cubes jaunes et bleu pâle; les pommes, en rouge et blanc-jaune. Pour M. Lantier (*art. cit.*, p. 50) il s'agit de pommes et de figues

7) Une mosaïque géométrique dans la Maison du Paon à Carthage présente une certaine analogie, mais l'ensemble est carré et non circulaire, A. Merlin et L. Poinssot, in *Mon. Piot* XXXIV, p. 130, fig. 1. Une roue solaire sur la mosaïque nîmoise d'Admète, Espérandieu, *ouvr. cité*, p. 20, pl. IV; cf. aussi p. 135, n° 60. Faut-il risquer une suggestion différente? considérer le

s'impose dans le deuxième, où elle forme carrés, losanges, triangles et polygone. Des carrés en série s'emboitent, les uns dans les autres : cadre carré, formé de deux filets noirs soulignés intérieurement par deux lignes de cubes blancs, entre lesquelles est disposé un guillochis; carré intérieur de 50cm de côté; carré intermédiaire incomplétement formé, mais suggéré par la disposition des losanges; enfin, carré central de 20cm de côté vigoureusement souligné en cubes noirs, au milieu desquels se détache un cratère [8]. Sur les côtés du cadre s'appuie un octogone régulier, cantonné de quatre triangles ; entre l'octogone et le carré central s'inscrit une série de losanges et de petits carrés, formant des parallélépipèdes ou cubes, disposés en trompe l'œil. Cette dernière disposition, qui paraît avoir été introduite vers le milieu du Ier siècle, est fréquente dans les pavements géométriques [9], et ceux de Nîmes en fournissent des exemples [10] : sur l'un d'entre eux, les carrés, qui forment la partie supérieure du cube, sont chargés de motifs divers et hétéroclites, souris, haches, poignard, papillon, poisson [11]. La mosaïque de Bellérophon, plus simplement, offre quatre petites fleurettes cruciformes.

Le troisième panneau, qui répond au premier, présente dans un cadre de lauriers stylisés un cercle de 40cm de diamètre où sont disposés en damier de petits losanges noirs et blancs. On relève dans les écoinçons la présence de deux dauphins [12] et de deux oiseaux dont l'un est en train de becqueter des brins d'herbe.

Les panneaux figurés nos 4 et 6 (fig. 3 et 4).

A droite et à gauche du sujet principal, les panneaux symétriques 4 et 6 offrent un thème analogue, dans un encadrement identique. Le cadre extérieur rappelle celui du panneau 2: deux filets noirs cernent un guillochis polychrome [13]; mais un troisième filet noir, séparé du second par une large bande blanche, forme un cadre intérieur de 40 cm. de côté.

Le panneau n° 4 (fig. 3).

Trois volatiles de type différent sont répartis sur ce panneau; ils détachent sur le fond blanc du tableau les coloris délicats de leur silhouette, que cerne vigoureusement un trait noir.

panneau 1 comme la représentation en projection très schématique d'une volière et de ses compartiments, le panneau 3 suggérant alors celle du filet protecteur? Le lien apparaîtrait alors très net entre panneaux géométriques et figurés. On rapprochera en tout cas l'indiscutable volière figurée sur une mosaïque datée de 209 : c'est une série de cercles concentriques avec des compartiments recouverts de filets; des volatiles parqués permettent de se prononcer sur la nature de la scène, *Inv. Mos. Gaule*, n° 1389.

(8) L'intérieur est jaune, blanc, rouge; l'extérieur, blanc, bleu clair et vert.

(9) M. E. Blake, in *Mem. Amer. Ac. Rome*, VIII, 1930, p. 111 ss.; R. P. Hinks, *Catalogue of... Roman Paintings a. Mosaics in the Br. Museum*, 1933, p. 70, n° 9; Blake, in *Mem. Amer. Ac. Rome*, XIII, 1936 = Blake, II, pl. 11, 1 et 3; pl. 16, 3; 17, 2; 18, 2 et 4; Blake, in *Mem. Amer. Ac. Rome*, XVII, 1940 = Blake, III, pl. 14, 1; pl. 33, 1.

(10) *Inv. Mos. Gaule*, nos 299, 303; de même en Narbonnaise : Fréjus, n° 6; Riez, n° 11; Vienne, nos 160, 164; Narbonne, n° 361.

(11) Espérandieu, *ouvr. cité*, pl. IV, 17; = *Inv. Mos. Gaule*, n° 299.

(12) Lantier, *art. cit.*, p. 50 : dauphin et grondin.

(13) Les contours de la torsade sont noirs; les brins, rouge, jaune, blanc, ou encore vert, bleu, blanc.

C'est d'abord vers le bas, très reconnaissable avec le long panache caractéristique de sa queue, un faisan de chasse (*Phasianus colchicus*)[14]. L'oiseau est vraisemblablement représenté perché (sur une branche d'ailleurs absente), il tourne la tête en arrière, pour becqueter une grappe de cerises suspendue à un arbre, également imaginaire : les queues et le feuillage des deux fruits ont été seuls représentés[15]. Il n'est pas impossible que, par le choix des cerises offertes au bec du faisan, le mosaïste ait voulu associer à l'animal exotique originaire des bords de la Mer Noire, un fruit que la tradition romaine affirmait également exotique et arrivé du Pont dans les bagages de Lucullus[16].

Importé du Caucase et des bords de la Mer Noire et plus précisément de la Colchide, connu en Médie, dans l'Inde, le faisan jouissait d'un flatteuse considération sur les bords de la Méditerranée[17] : en Egypte, sa chair est appréciée et sa beauté en fait l'hôte des parcs royaux[18]; les Grecs le connaissaient à l'époque d'Aristote. A Rome sa présence est attestée assez tardivement, après celle du paon, semble-t-il, vers le milieu du premier siècle de notre ère. Car, si Varron, Columelle et Horace n'en font pas mention, on sait que Caligula l'offrait en sacrifice, parmi d'autres oiseaux exotiques[19]. On le retrouve ensuite, dans les textes de Pétrone, Stace, Martial, Juvénal, Pline[20]. Il apparaît comme un mets de choix servi à la table impériale de Vitellius, de Pertinax, d'Elagabale, d'Alexandre Sévère, de Tacite[21]. Animal de chasse, il l'était à coup sûr dans certaines régions du monde romain; mais sous l'Empire, les témoignages manquent en ce qui concerne l'Italie et les provinces occidentales, où il semblerait être, au contraire, l'hôte des parcs et des volières : dans la basse-cour de la villa de Faustinus à Baïes, le faisan de Colchide figure à côté des oies, des paons, des flamands, des perdrix, des pintades[22]. On le retrouve encore dans la volière d'Alexandre Sévère[23].

Au-dessus du faisan un gallinacé, la tête complètement retournée, s'apprête à saisir un papillon. Avec son corps lourd et maladroitement étiré, avec le quadrillage à damier noir et blanc de son plumage, ses pattes hautes et grêles, l'animal traité d'une façon presque enfantine est difficile à définir[24]. Un arrachement de quelques dés au-

(14) Les contours sont noirs, le bec et l'œil rouges, les ailes rouges avec cubes bleus et marrons.

(15) Les cerises rouges, la queue jaune, le feuillage vert; cf. oiseau picorant deux cerises à Pompéi, HINKS, *ouvr. cité*, p. 26, n° 48, fig. 28; BLAKE, II, n. 86.

(16) R. BILLIARD, *L'agriculture dans l'Antiquité*, pp. 472 et 473, n. 1. En fait, les Romains devaient connaître les cerises sauvages.

(17) O. KELLER, *Die Antike Tierwelt*, II, p. 145 s.; G. JENNISON *Animals for show a. pleasure in Ancient Rome*, p. 109 ss. et aussi H. BLUMNER, *Römische Privat-Altert.*, p. 179.

(18) JENNISON, *ouvr. cité*, p. 33, n. 1. Faisans en liberté dans la *silva* où a lieu la chasse de la Mégalopsychia, DORO LEVI, *Antioch Mosaic Pavements*, II, pl. LXXVIII.

(19) SUÉT., *Caligula*, 22, 3.

(20) PÉTRON., *Sat.*, 93, 2; 119 v. 36; PLIN., *N.H.*, 10, 132; STAT., *Silv.*, 2, 4, 27; des faisans comptèrent au nombre des *missilia* offerts au peuple par Domitien dans l'amphithéâtre flavien, STAT., *Silv.*, I, 6, 77; MARTIAL, 3, 77, 4; JUV., *Sat.*, II, 139.

(21) Respectivement Vitellius, *Suét.*, 13, 2; Pertinax, *S.H.A.*, 12, 6; Elagabale, *S.H.A.*, 32, 4; Tacite, *S.H.A.*, 11, 5.

(22) MART., *Epigr.*, 3, 58, 12 ss.

(23) *SHA*, Alex. Sev., 41, 6-7; cf. PALLADIUS et son chapitre sur l'élevage des faisans.

(24) Le contour est noir, le corps à damiers noirs et blancs, les pattes noires, le dessous du ventre bleu, la crête et les caroncules rouges.



FIG. 3. — Le panneau 4 de la mosaïque.

dessus de sa tête laisse supposer l'existence d'une crête, d'un casque, ou peut être même d'une huppe rougeâtre. S'agit-il de la *picta perdix*, de sa cousine la perdrix d'Afrique ou francolin [25] ? Un examen plus attentif permet de relever sur le pavement une sorte de goître rouge vif, assez informe, placé un peu au-dessous du bec de l'animal. Cette caroncule caractériserait alors la pintade (*gallina africana, numidica*)[26]. Dans ce cas, il ne s'agirait plus d'un animal de chasse, mais d'un de ces volatiles exotiques, introduits dans les parcs romains au même titre que le faisan et le paon [27].

Enfin vers le haut du registre, un palmidé est occupé à pâturer des plantes aquatiques. A la brièveté de sa taille, à sa fragilité relative, à son bec peu accentué, on re-

(25) Certaines espèces actuelles mais exotiques de la tribu *Perdicinae* ont une sorte de huppe, S. PERRIER, *Traité de Zoologie*, 1931, IX, p. 3251. Le francolin d'Afrique dans l'Antiquité semble bien avoir porté la huppe. A l'époque de Pline le francolin existait en Gaule et en Espagne, *N.H.*, 10, 133 : *quondam existimatus inter raras aves, jam et in Gallia Hispaniaque.*

(26) Il ne peut naturellement pas être question du dindon, importé d'Amérique au XVIe siècle; voir A. THOMAS, *La pintade (poule d'Inde) dans les textes du Moyen Age*, *C.R.A.I.*, p. 37 ss.; BREHM, *Merveilles de la Nature, Les Oiseaux, trad. Gerbe*, 2, p. 453 ss. et fig. 126.

(27) JENNISON, *ouvr. cit.*, p. 107 ss. La pintade comptait parmi les animaux exotiques sacrifiés par Caligula, SUÉT., *Calig.*, 22 : 3 et elle figurait dans la ferme de Faustinus à Baïes, MART., *Epigr.*, 3, 58, 15 « *Numidicaeque guttatae* » et aussi sur la mosaïque de la Mégalopsychia, DORO LEVI, *ouvr. cit.*, II, pl. LXXVIIc, etc.

connaîtra en lui la sarcelle d'hiver ou sarcelle commune, que les Romains chassaient et possédaient également dans leurs fermes et leurs volières[28].

Le panneau n° 6 (fig. 4).

Le panneau n° 6 est occupé par un couple de palmipèdes nageant au milieu de plantes aquatiques; vêtus de livrées différentes, il s'agit sans doute du mâle et de la femelle. Quelques traits ou stries, sommairement tracés en bleu pâle ou en bleu noir indiquent la surface de l'eau[29]. L'élément végétal (on y reconnaîtra vraisemblablement l'iris ou glaïeul des marais) est constitué, dans le bas du tableau, par trois touffes de plantes identiques à celles que pâture la sarcelle du quatrième panneau; puis, cernant heureusement à droite et à gauche la scène animalière, se dressent deux tiges hautes et flexibles, sommées d'une large feuille hélicoïdale[30].



Fig. 4. — Le panneau 6 de la mosaïque.

(28) Contour noir, plumes rouges, blanches, bleues et jaunes, pattes rouges, œil noir. A l'époque d'Aristophane on la chassait sur les bords du lac Copaïs, Jennison, *ouvr. cit.*, p. 112.

(29) Le premier a le bec brun, le plastron à bandes noires, vertes, brunes, bleues; le tour des ailes en noir, les ailes elles-mêmes avec prédominance de marron. Le deuxième : bec rouge, plastron et corps à bandes rouges, bleues, blanches et marron; le tour des ailes en noir, les ailes en bleu, noir et blanc. On peut rapprocher la belle description des canards sauvages capturés par Ausone, *Epist.*, 3, 11 ss.

(30) La tige est verte, la feuille est un mélange de cubes en noir, jaune et marron.

Quant aux acteurs eux-mêmes, il s'agit évidemment de sauvagines : canards sauvages, ou plutôt si l'on tient compte de leur taille, de leur corps à la fois vigoureux et étiré, de leur bec robuste et aigu, une de ces espèces de plongeons (plongeon imbrin peut-être) qui, descendus du Nord, viennent hiberner en France, jusque sur les bords de la Méditerranée [31]. Canards sauvages ou plongeons, ces oiseaux d'étangs ou de marais étaient activement poursuivis, saisis vivants, assommés au bâton, au cours d'affûts difficiles [32], traqués la nuit aux flambeaux [33]; parfois encore on utilisait un leurre en bois, posé sur l'étang et qui était ramené par une ficelle sur la rive où le chasseur était embusqué [34].

Les paon, faisan, pintade, perdrix et plus encore peut-être les animaux aquatiques, canards et apparentés, sont fréquents sur les mosaïques romaines où ils apparaissent, soit comme éléments décoratifs secondaires, soit comme acteurs essentiels du thème figuré (scènes de chasse, de pêche, représentation de parcs, de volières; il suffit d'évoquer les chefs-d'œuvre de la Maison de la Volière à Carthage). Aucune règle ne peut être décelée, semble-t-il, dans le groupement de ces figurants ailés. Une association assez normale, cependant, est celle qui rapproche dans les textes et sur certains monuments figurés, les trois animaux exotiques, pensionnaires orgueilleux des parcs et des villas : le paon, le faisan et la pintade [35]. Sur la mosaïque de Nîmes, l'association faisan-pintade-sarcelle-canards sauvages n'est pas conventionnelle. Nous ne saurions transposer ici les remarques faites dans le domaine voisin que constitue l'étude de la faune marine, remarques selon lesquelles il serait vain de chercher dans les « quadretti » de Pompéi ou de la Tripolitaine, par exemple, les variétés de poissons propres à chacune de ces régions; les thèmes seraient identiques et remonteraient à un modèle commun [36]. A Nîmes au contraire, les volatiles représentés donnent l'impression d'être les hôtes sauvages de quelque volière, ou de quelque basse-cour, celle peut-être du propriétaire de la *domus* où figurait la mosaïque; on aime, en tout cas, à retrouver en tels d'entre eux quelques-uns des exemplaires les plus représentatifs du gibier à plumes de la région : les hôtes des marais de l'actuelle Camargue, qui confèrent ainsi une note de couleur locale indiscutable au pavement nîmois [37].

Le panneau central n° 5 (fig. 5).

Le panneau n° 5 est formé, comme les n°s 1 et 3, par une combinaison carré-cercle. Le sujet principal, traité en cubes beaucoup plus fins [38], est pré-

(31) P. GRASSÉ, *Traité de Zoologie*, 1950, XV, p. 858.

(32) Ainsi sur la mosaïque du Seigneur Julius; cf. A. MERLIN in *B.C.T.H.*, 1921, p. 95 ss. Les grues étaient capturées au lacet, HOR., *Epod.*, 2, 35; cf. BILLIARD, *ouvr. cit.*, p. 441. Il en était peut-être de même des canards.

(33) VARRO *ap.* NON., p. 470.

(34) OPPIAN., *Ixeut.*, 23. L'animal n'était pas très estimé, PÉTRON., *Sat.*, 93, 2 et MART., *Epigr.*, 13, 52; du moins celui qui était élevé dans le *nessotrophion*, VARRO, *R.R.*, 3, 11, 1.

(35) STAT., *Silv.*, 1, 6, 78 ss.; *ibid.*, 2, 4, 26 ss.

(36) G. GUIDI, in *Afr. Ital.*, V, 1934, p. 45.

(37) Les plantes, on l'a vu, sont des plantes palustres du midi; de même sur la mosaïque d'Orphée de Leptis Magna, deux canards, traités de façon réaliste et vivante, qui barbotent et plongent parmi des fleurs de lotus, G. GUIDI, in *Afr. Ital.*, VI, 1935, p. 116, fig. 7.

(38) Les dés multicolores qui le composent sont fins (4 à 5 mm. de côté selon les régions, contre 8 mm. dans le reste du pavement).

senté dans un cercle de 63 cm. de diamètre, entouré par une double bande circulaire noire, l'ensemble s'inscrivant dans un carré de 73 cm. limité par l'habituel filet noir à deux points. Le cercle est accosté des quatre bustes féminins des Saisons. Une sorte de rouleau tressé et natté forme la chevelure du Printemps [39], de l'Eté et de l'Automne, où s'entremêlent des cubes noirs, rouges et jaunes; de légères fleurs printanières ou des boutons complètent la chevelure de la première ;pour l'Eté ce sont les traditionnels épis de la moisson, cependant qu'un pampre forme une sorte d'*aura* autour de la tête de l'Automne. L'Hiver, voilé comme à l'ordinaire, tient un rameau ou une tige de millet [40].



Fig. 5. — Le médaillon central (5), de la mosaïque.

Le motif central et essentiel est constitué par la lutte du héros corinthien contre la Chimère. C'est une symphonie en rouge, bien accordée au caractère

(39) Il est difficile de préciser, car beaucoup de cubes polychromes ont disparu, qui formaient les attributs floraux des Saisons.

(40) Pour le thème des Saisons et la bibliographie de la question, cf. en dernier lieu, R. Etienne, *M.E.F.R.*, 1951, p. 106 et n. 3; H. Stern, *Le Calendrier de 354*, 1953, p. 204 et suiv.

dramatique, infernal et solaire de la scène [41] : les deux antagonistes s'élancent vers la droite et la symétrie par superposition est rigoureuse entre le galop allongé de Pégase et celui du fauve. Bellérophon est nu, à l'exception d'une draperie blanche, rouge et jaune qui flotte autour de son cou; il porte, en outre, les demi bottes collantes utilisées par les cavaliers et les maîtres d'équipage à Rome; de sa main droite levée à hauteur du front, il pointe un javelot de haut en bas, droit vers la tête de chèvre de la Chimère. L'avant bras gauche du héros est caché par l'encolure du cheval. En faisant pivoter le haut du corps autour des hanches, l'artiste a présenté de face la tête et le buste du veneur divin, cependant que la jambe droite, seule visible, est en position normale; ce procédé qui se répète sur les mosaïques d'Autun et d'Avenches témoigne d'une technique un peu sommaire, en même temps qu'il traduit, avec des intentions symboliques, un effort vers une représentation pathétique de l'action.

La Chimère est un monstre redoutable : la tête léonine, farouchement hérissée de poils fauves (cubes rouges, jaunes et blancs) est complètement retournée dans un mouvement de torsion irréel et d'une mélodramatique grandiloquence : la Chimère est en fuite, mais reste menaçante; ainsi doit être représenté le lion pour obéir à la définition d'Aristote « μεγαλόψυχον... φιλόνικον » [42]; une puissante rangée de poils sous le ventre et les flancs contribue encore à accentuer la férocité de la bête. L'attitude du monstre est intermédiaire entre celles adoptées sur les scènes de vénerie contemporaines, où le lion chassé attaque de face le cavalier ou fuit, généralement sans regarder en arrière. Au milieu du dos la tête caprine, la plus maléfique, crache le feu suivant la tradition, un puissant jet de flamme en dés rouges, cependant que, souligné par de minces et froides lignes de cubes verts, noirs et blancs, le serpent dresse sa menace [43].

Pégase s'efforce de voler [44], au galop allongé, la queue en panache et les ailes déployées; son harnachement se compose d'une bride et d'un poitrail où est suspendue une breloque, sur la nature de laquelle on ne saurait se pro-

(41) Les autres couleurs utilisées sont le noir, le marron, le bleu clair, le jaune et le blanc : ainsi la queue de Pégase est en cubes noirs, marrons et bleus, ses ailes sont noires, rouges et bleues.

(42) Arist., *Physiogn.*, p. 809*b*.

(43) Ainsi Ov., *Met.*, 9, 647; *Tr.* 4, 7, 13; Sen., *Med.*, 827; Serv., *ad Aen.*, 5, 188. Apollod., II, 3, 13; parfois le monstre vomit le feu par ses trois gueules, Hygin., *Fab.*, 57, 2. *Anth. Lat. Riese*, n° 98. La tête caprine est dans le sens de la marche, comme pour le bronze d'Arezzo; par contre sur la mosaïque d'Olynthe, sur le sarcophage d'Alger, elle est rétroversée. Les autres pavements romains sont trop mutilés ou restaurés pour faire foi.

(44) *Bellerophons superans incendia dira Chimaerae/Victor Gorgoneo nubila tangit equo* (*Anth. Lat.*, Riese, n° 97).

noncer. Les maladresses d'exécution sont apparentes: ainsi la ligne horizontale de l'échine, et le rendu de l'aile gauche, qui fait touffe au-dessus de la tête.

Les mosaïques d'Olynthe, d'Autun, d'Avenches et de Ravenne.

Le thème de la lutte contre la Chimère (et les légendes annexes qui l'entourent) trouve son expression fréquente dans la littérature et dans l'art. Toutefois il s'inscrit d'une façon assez rare sur les sarcophages. On rappelle, pour l'essentiel, le sarcophage d'Athènes, et les œuvres « romaines » d'Alger et de la villa Doria [45]. Le thème est également peu courant sur les pavements figurés. Nous en relevons cinq exemplaires, largement répartis au cours des siècles, depuis la *Kieselmosaik* d'Olynthe, aux alentours des ve et ive siècles av. J.-C., jusqu'à la mosaïque du palais de Théodoric à Ravenne, que l'on hésite d'ailleurs fortement à descendre jusqu'à la date tardive que lui assigne Ghirardini [46], en passant par la mosaïque d'Autun, vraisemblablement antérieure au pavement nîmois, et la mosaïque d'Avenches.

La mosaïque d'Olynthe présente un large cercle (1m,30 de diamètre) au centre d'un carré formé par un méandre [47]. Le héros, coiffé du pétase, vêtu d'une chlamyde et vu en plein profil, galope à droite et attaque l animal qui fuit dans le même sens, sans détourner la tête. Un motif floral décore les angles et l'espace laissé libre entre le carré et le cercle. Une autre mosaïque a été curieusement associée à la première, dont elle constitue comme le vestibule : c'est une scène de chasse d'animaux, le massacre d'un cervidé par un couple de griffons. Ainsi dès l'origine, la lutte du héros corinthien contre la Chimère semble fixée, non seulement dans ses grandes lignes, mais encore jusque dans certains détails : disposition du motif central dans un jeu de cercle et de carré, allure dans l'ensemble identique des acteurs et de la poursuite; on relève aussi la présence d'éléments végétaux, qui constituent naturellement un thème ornemental, mais qui ont aussi une valeur purificatrice et symbolique. C'est encore la curieuse adjonction au thème héroïque d'une chasse d'animaux. Hasard ou persistance d'un thème, des éléments identiques ou de même valeur expressive se retrouvent sur les quatre pavements romains que nous connaissons.

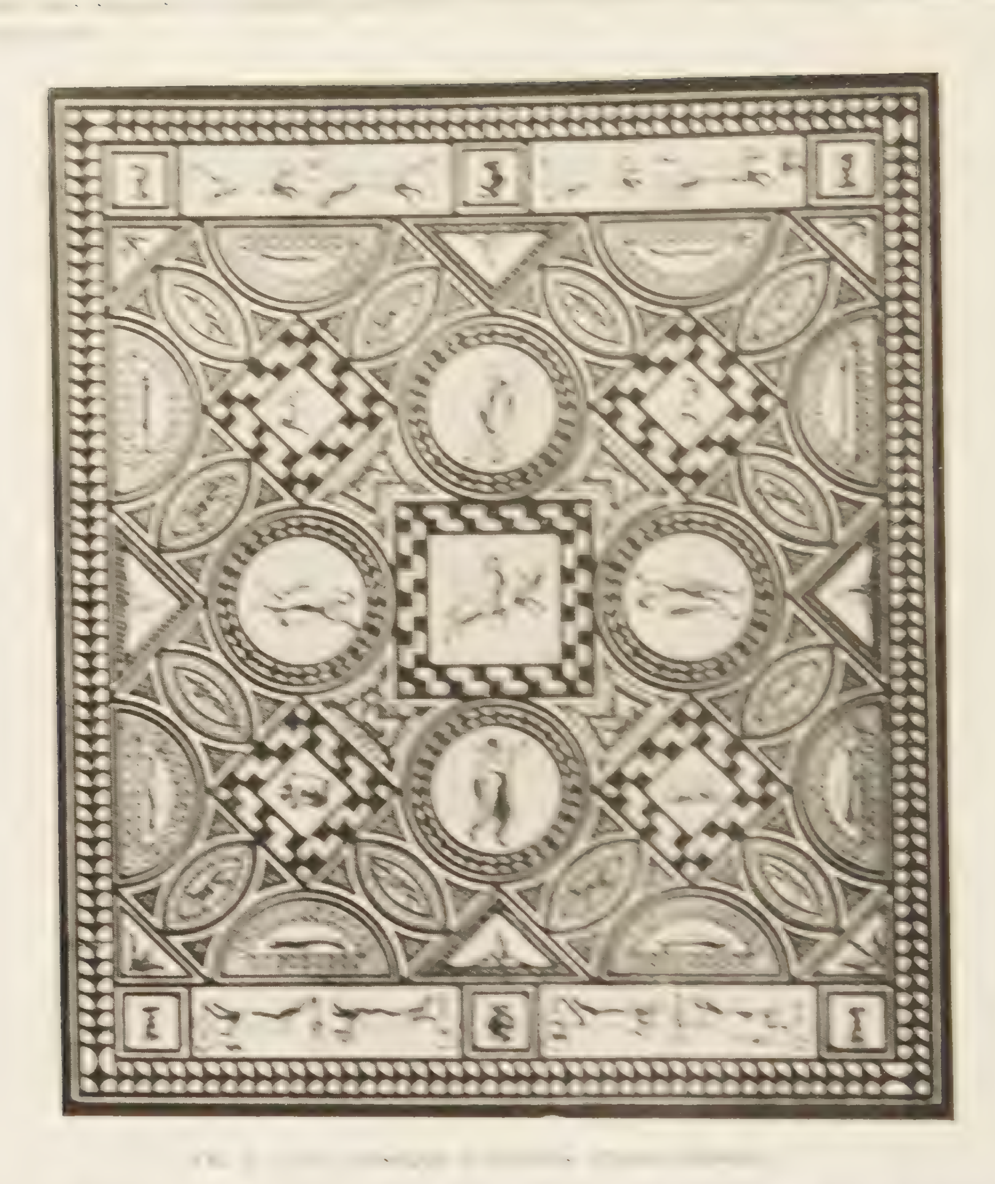
Sans insister sur l'étude de *la mosaïque d'Autun* [48], mutilée et dispersée, on se borne à relever la présence d'un grand médaillon central (1m,62 de diamètre), avec sa bordure de laurier, l'existence de grecques et celle dans les angles de quatre grands vases. Le sujet de l'emblema, en grande partie détruit, a été restauré; mais la disposition de la scène était identique à celle du pavement nîmois, en particulier la position du cavalier. La tête (d'époque) se présente de face, et le restaurateur, n'ayant évidem-

(45) A Athènes, I. Papademetrios, in *Ephemeris Archeologikê*, 1930, p. 76 ss., pour Alger, J. Aymard, *M.E.F.R.*, 1935, p. 143 ss., et p. 156, n. 1 pour une bibliogr. rapide.

(46) G. Ghirardini, *Mon. Ant.*, XXIV, 1916, col. 822 et 831. La mosaïque, d'après l'évidence archéologique de la fouille, serait donc du VIe siècle; évidence douteuse à considérer l'œuvre en elle-même.

(47) David M. Robinson, *A.J.A.*, XXXVI, 1932, p. 17 ss., pl. 1; cf. Hinks, *ouvr. cité*, p. XLVI, et *Röm. Mitt.*, 52, p. 168, n° XIII, pl. 45, 1.

(48) L'emblema restauré et une partie de la bordure sont au Musée de St-Germain-en-Laye, *Inv. Mosaïques Gaule*, I, 800, pl.; une reproduction également dans Duruy, *Histoire des Romains*, IV, pl. 1, p. 334. Cf. H. de Fontenay, *Autun et ses Monuments*, 1889, pp. 58 à 61; également S. Reinach, *Rép. des peintures gr. et rom.*, p. 181, 1.



A *Avenches* (fig. 6) la mosaïque, elle aussi détruite ou dispersée, est essentiellement connue d'après un dessin [50]; elle offre la lutte du héros contre la Chimère, inscrite dans un carré; Bellérophon, le dessin en fait foi, se présente toujours dans la même attitude caractéristique. Alentour, répartis dans quatre cercles, on reconnaît les Vents; les cercles sont contigus à quatre carrés ornés de quadrupèdes. Le reste du champ est rempli par des triangles, ovales, demi-cercles décorés de foudres, de poissons et de dauphins. Sur la frise, on note la présence de vases avec arbustes et des chasses : un sanglier est poursuivi par des chiens. Nous avons donc à Avenches un rythme décoratif et symbolique, qui apparemment différent de celui de Nîmes en est, en fait, très voisin : cercles-carrés groupés au nombre de neuf, présence des Vents, qui au même titre que les Saisons personnifient les forces de la Nature; éléments animaliers, plus ou moins directement rattachés au thème de la chasse (oiseaux à Nîmes, quadrupèdes à Avenches, avec en outre des vases et des motifs de décor végétal et floral, comme à Olynthe, à Autun et à Ravenne.

C'est sur le même principe de disposition en neuf éléments, cercles et rectangles, que s'ordonne *la mosaïque de Ravenne*, très mutilée, mais à peu près lisible [51]. La scène, orientée à droite comme à l'accoutumée, se déroule dans un rectangle central; il ne reste pratiquement plus rien de Bellérophon; la Chimère, en mauvais état elle aussi, vient d'être atteinte, semble-t-il, par le javelot du chasseur; un arbuste derrière la croupe de Pégase localise la scène. Les Saisons en buste figurent dans quatre cercles attenant aux angles du motif central et inscrits dans un élément rectangulaire, agrémenté de volutes ornementales; les rectangles intermédiaires contiennent des génies porteurs de tablettes, la légende de l'une d'entre elles souligne le sens des Saisons, dispensatrices des dons de la Nature.

Dans la mesure où il est possible de tirer quelques conclusions d'un ensemble fort restreint de documents, médiocrement transmis pour la plupart, on conclura à l'existence d'une série « italique » continue : la position du héros étant à Autun, à Nîmes, à Avenches « la faute commune », qui prouve la filiation ou un modèle commun. Les variantes à l'intérieur de la série proviennent d'exigences locales et personnelles, en même temps qu'elles portent la marque des modalités chronologiques.

*
**

L'interprétation d'une mosaïque, il n'est que trop banal de le dire, peut être envisagée à des points de vue différents.

On peut la considérer comme une œuvre d'art d'abord, dont la réussite est plus ou moins heureuse et les prétentions plus ou moins ambitieuses; en définitive ce tapis de pierre doit égayer, séduire ou toucher par le jeu subtil ou brutal des couleurs, la disposition des motifs géométriques, l'intérêt qui

(50) *Inv. Mosaïques Gaule*, I, 1932, pl.; Reinach, *R.P.G.R.*, p. 180, 4 et p. 181, 5.
(51) G. Ghirardini, *art. cit.*

s'attache aux sujets traités. Elle est aussi, souvent, œuvre descriptive, destinée à évoquer les sources d'intérêt de son propriétaire, sinon à rappeler tel souvenir apprécié, tel acte particulièrement méritoire : ainsi la mosaïque du Seigneur Julius, le grand pavement de l'Antiquarium ou la Mégalopsychia de Yakto. Elle contribue aussi, et plus encore, à créer ce monde poétique, à la fois imaginaire et réel, si cher à la sensibilité romaine.

La mosaïque de Nîmes répond à ces préoccupations: elle comporte un élément descriptif bien centré sur le thème animalier. Peut-être, si le pavement était disposé dans un *triclinium*, comme à Ravenne, l'élément descriptif pourrait-il suggérer les goûts gastronomiques du maître de la *domus* [52]. A tout le moins ce thème semble, on l'a déjà noté, porter la marque d'un propriétaire de volière, d'un amateur de la chasse aux oiseaux d'eau et de marais.

Elle est également une mosaïque travaillée, voire même recherchée. Mosaïque polychrome, elle n'a ni la puissance ni le réalisme pictural qui font l'éclat et la valeur des meilleurs pavements romains. C'est un ensemble très distingué en demi-teinte (bleu tendre, vert pâle, jaune marron, etc.) avec cependant l'opposition, nettement appuyée, entre les fonds blancs et les filets noirs, la brutale et rare symphonie en rouge et fauve, si expressive, du médaillon central. Le dessin n'est pas toujours très heureux: faut-il rappeler la pintade au tracé enfantin ? l'étirement rectiligne de la croupe de Pégase ? le procédé de torsion des têtes, significatif pour la Chimère, mais trop conventionnel quand il se répète pour le faisan et la pintade ? En revanche on doit mettre au crédit de l'artiste la finesse du coloris et du modelé des Saisons; ses qualités d'animalier dans l'exécution du panneau n° 6 avec la présentation de la sauvagine sous la frêle délicatesse des hautes tiges; enfin la probité de l'interprétation et la recherche de l'effroi dans la peinture du monstre tricéphale.

La composition retient aussi: factice peut-être, mais à coup sûr volontaire et serrée. Notre mosaïste était un homme d'ordre, un peu étriqué (il suffit de le comparer à son devancier, le maître de la mosaïque nîmoise d'Admète), ami de cette « symétrie dissymétrique » caractéristique de l'esprit et du goût romains dans tous les domaines. On rappellera brièvement l'équilibre entre les parties géométriques et les éléments figurés, l'identité des cadres de 1 et de 3, ainsi que de 4 et 6; les symétries latérales par rapport à 2 et 5; la simi-

52) Il en est de même de beaucoup de « natures mortes », et en particulier sur les pavements africains: ainsi à Hippone, dans le *triclinium* de la villa de la Chasse, on trouve rassemblé tout ce qui passait sur la table d'un riche propriétaire (canard, perdreau, écrevisse); E. Marec, *Hippone*, 1950, p. 41.

litude et non l'identité des cadres entre 2, 4 et 6; l'équilibre harmonieux des correspondances en diagonale (cercles 1, 3, 5; carrés 2, 4, 6); l'utilisation symétrique et variée des écoincons en 1, 2, 3, avec 5 pour point d'équilibre; enfin, la dissymétrie recherchée des motifs géométriques du registre inférieur. Toutes indications qui seraient plus complètes, si la rangée des panneaux supérieurs n'avait pas disparu.

La date.

Ces quelques remarques invitent à fixer au IIIe siècle la date du pavement de Nîmes. D'autres détails vont dans le même sens: l'ombre portée lourdement soulignée sous le ventre du monstre, l'étirement en largeur de la tête de Bellérophon, caractéristique de certaines œuvres postérieures à Marc-Aurèle; c'est aussi la position frontale déjà notée du cavalier. Elle est effort artistique, affirmation symbolique, mais aussi élément chronologique. Après Rodenwaldt et L'Orange, il suffit de rappeler les différences qui existent dans l'emploi de la frontalité entre la colonne Trajane d'une part et les grands reliefs historiques de Marc-Aurèle et de Septime Sévère d'autre part [53]. C'est encore l'arc *quadrifrons* de Leptis Magna et sa scène triomphale, l'empereur rigoureusement de face, le char et le reste du cortège de profil. N'est-ce pas avec la deuxième moitié du IIIe siècle, qu'apparait dans la numismatique, nécessairement lente à s'adapter, la représentation de face de l'empereur ? L'allure du héros sur les pavements figurés romains est un compromis entre l'attitude « en majesté » divino-impériale [54] et le geste du veneur.

Ces indices sont renforcés par une double confirmation; l'une vient du sujet traité, la chasse au fauve conçue dans l'esprit des véneries impériales au lion, qui prenant naissance vers le milieu du IIe siècle, ont leur apogée au IIIe; l'autre est fournie par la complexité et la richesse même du thème symbolique, qui donne tout son prix à l'œuvre.

On peut donc envisager la répartition suivante, pour les principaux exemplaires romains, qui retracent le combat de Bellérophon contre la Chi-

(53) L'ORANGE et von GERKAN, *Der spätantike Bildschmuck des Konstantinsbogens*, p. 201; cf. les remarques avec bibliographie de G. CH. PICARD, *M.E.F.R.*, 1941-1946, p. 56, n. 5. Un mouvement du torse assez analogue sur des mosaïques de triomphe bachique, ainsi à Cherchel, J. BÉRARD, *M.E.F.R.*, 1936, p. 156, pl. I (du IIIe s.

(54) Ainsi l'apothéose d'un empereur (tête et buste de face, jambes de profil), sur un ivoire du British Museum, reproduit par F. CUMONT, *Symbolisme Funéraire*, pl. XIV, 2. On comparera aussi le Méléagre cavalier, chasseur de lion, sur une mosaïque tardive d'Halicarnasse, REINACH, *R.P.G.R.*, p. 179, 1 : HINKS, *ouvr. cité*, p. 129, n° 51*b*; et déjà sur un sarcophage de Mantoue, le mouvement du torse de *l'imperator* à cheval, A. LEVI, *Sculture gr. e Romane del P. Ducale di Mantua*, pl. LXXXV.

mère: après le milieu du IIe siècle, le sarcophage d'Alger, avec son héros rêveur au type romantique d'Antinoüs et sa Chimère écroulée sous les pieds du vainqueur, dans l'attitude du lion vaincu par Hadrien, sur un médaillon de l'Arc de Constantin [55]; la mosaïque d'Autun se placerait à peu près à la même époque. Viendraient ensuite le sarcophage Doria, impossible à étudier de près, mais qui peut s'inscrire dans la liste des véneries au lion du début du IIIe siècle, avec tel détail typique, comme celui du chasseur abattu par l'élan de la bête. Enfin la première moitié du IIIe siècle conviendrait pour les mosaïques de Nîmes et d'Avenches [56].

La signification symbolique et morale.

Oeuvre descriptive et œuvre d'art, une mosaïque a aussi normalement un rôle à jouer dans ce domaine obscur et trouble, qui est celui des forces occultes : elle peut constituer une sorte de barrage prophylactique, dressé contre l'ennemi extérieur, contre les forces du mal [57]; mais surtout, elle est dotée d'un sens symbolique et elle offre une leçon morale à celui qui sait la lire avec les yeux de l'esprit.

A première vue le pavement de Nîmes, comme les autres pavements de la série, présente une accumulation de ces motifs, qui sembleraient disposés sans ordre et comme pour remplir les vides. Et d'abord, symbolisme majeur, représentation favorable au plus haut point, la poursuite victorieuse du monstre. La valeur symbolique du thème est encore renforcée par la promesse d'immortalité qu'apporte Pégase, le cheval sauveur, et sa valeur prophylactique [58] est confirmée par la pointe aiguë du javelot dirigée contre la tête de chèvre [59]; ce sont également les Saisons, placées dans les angles, à ce point faible où la défense a besoin d'être efficace, les Saisons, fertiles en bienfaits, symbole du renouveau de la nature, qui accroissent l'énergie vitale de ceux qui les contemplent et les protègent contre les forces de destruction [60]. A Avenches

55) La datation sévérienne que nous avions proposée autrefois *M.E.F.R.*, 1935, p. 34 semble être trop tardive, cf. L. LESCHI, *Algérie Antique*, 1952, p. 190. L'œuvre, en marbre local est certainement, pour la majeure partie, de la main d'artistes itinérants.

(56) C'est la date du IIIe siècle que propose également pour le pavement de Nîmes, M. LANTIER, *art. cit.*, p. 51; date admise par M. CARCOPINO, *ibid.*, p. 52.

57) Pour la valeur prophylactique des mosaïques, voir par ex. A. MERLIN et L. POINSSOT, *Mon. Piot*, XXXIV, 1934, p. 129 ss. et encore in *Mélanges Ch. Picard*, *R.A.*, 1949, 2, p. 732 ss.

(58) F. CUMONT, *Lux Perpetua*, p. 288. De même le thème annexe de la capture de Pégase, sur le sarcophage d'Alger, et celui du bain de Pégase par les Nymphes ou les Muses, dont il y a des exemples sur les mosaïques romaines, DORO LEVI, *ouvr. cité*, I, p. 172 ss. A Leptis Magna, sur le pavement de la *villa del Nilo*, la scène se passe en présence du Printemps, *ibid.*, p. 174, fig. 66.

59) L. POINSSOT, *El Haouria*, p. 196 ss.; DORO LEVI, *The evil eye...*, *ibid.*, III, p. 220 ss.; L. POINSSOT et A. MERLIN, *Mon. Piot*, XXXIV, p. 159 et n. 3.

60) G. Ch. PICARD, *art. cit.*, p. 77.

les Vents ont pris la place des Saisons, mais ils sont riches, eux aussi, en symbolisme cosmique et leur influence purificatrice s'exerce en débarrassant la terre des miasmes et des souillures [61].

C'est encore le cratère, qui occupe une place prégnante sur le pavement, et qui est emblème d'immortalité, image bienfaisante des joies paradisiaques; on relèverait en outre et comme au hasard des détails, la svastika comblant de son signe apotropaïque et bénéfique tous les vides et interstices de l'œuvre [62], le laurier de la bordure des panneaux 1 et 3, qui, outre son symbolisme victorieux, est la plante des lustrations; elle met en fuite les démons responsables des contagions, elle est l'emblème d'Apollon purificateur [63]. Si la valeur symbolique et prophylactique d'animaux tels que le canard ou le paon ne peut être déterminée de façon précise, elle existe cependant : il suffit de rappeler le canard dévorant des roses sur une mosaïque de Tabarka [64] et, à Lambiridi, les paons et les canards qui mangent des plantes près d'un cratère et d'un canthare, développant ainsi leur pouvoir grâce à la manducation de végétaux prophylactiques [65].

On mentionnera le dauphin, fréquent d'ailleurs sur les pavements nîmois, le guide vers les Iles Fortunées, le symbole de l'âme flottant sur la mer du doute [66]; le papillon symbole de l'âme [67]; les fruits, gages tangibles des espoirs et des promesses de la terre; enfin la valeur des combinaisons de lignes, expressives et préservatrices, qui constituent les éléments géométriques des mosaïques : on sait le pouvoir « défensif » des pointes du triangle et du losange, et la vertu magique du rythme par trois.

Mais, comme c'est le cas le plus fréquent, notre mosaïque n'est pas une simple juxtaposition d'éléments divers, choisis au hasard des carnets de modèles [68]. Des associations, des résonances s'y laissent facilement déchiffrer.

Celle d'abord qui s'exprime sur les panneaux figurés autour du thème de

(61) F. Cumont, *Symbolisme Funéraire*, p. 163 s.

(62) N. Brown, *The Swastika*, 1933. Ce signe bénéfique est d'ailleurs fréquent sur les mosaïques, ainsi à Nîmes, Espérandieu, *ouvr. cité*, pl. I, XXXIIII, XXV, et p. 12, 127, 129, 146.

(63) F. Cumont, *La stèle du danseur d'Antibes*, p. 30 et n. 1; Merlin-Poinssot, *art. cit.*, *Mél. Picard*, II, p. 744, n. 1.

(64) Merlin-Poinssot, *art. cit.*, *Mon. Piot*, XXXIV, p. 148 s.

(65) J. Carcopino, *Aspects Mystiques de la Rome païenne*, p. 217, pl. IV. On rapprochera Doro Levi, *ouvr. cité*, II, pl. CLXXVIII, les « Bird Panels » et la mosaïque d'un symbolisme si riche, celle « of the Birds and the Kantharos ».

(66) F. Cumont, *Symbolisme Funéraire*, p. 83, p. 155, n. 4.

(67) O. Brendel, *Röm. Mitt.*, 49, 1934, p. 161 et n. 5.

(68) Nous croyons en effet, contrairement à une opinion assez générale, que les pavements sont « composés » et construits. La thèse inverse est exprimée par M. Lantier, *R.A.*, 1941, 2, p. 161, n. 4 : « dans les mosaïques d'Afrique, le plus souvent aussi, il n'y a aucun rapport entre l'emblème central et les scènes disposées en tableaux d'encadrement, ...Le plus souvent, il y a eu amalgame de cartons, de sources... fort diverses ».

la chasse : la liaison directe établie entre les scènes de vénerie et les Saisons, association moins expressive que celle qui lie les Saisons aux factions du cirque, mais cependant normale et significative [69]. Les panneaux latéraux introduisent une variante du thème principal. Sur d'autres mosaïques, il s'agit parfois d'une transposition, ainsi à Lillebonne la chasse amoureuse du dieu se double d'une chasse réelle. A Nîmes, on a voulu suggérer des chasses mineures, la plupart des oiseaux représentés (faisans, sarcelle, canards sauvages) étant justiciables de l'*aucupium,* de même que le sont de la *venatio* les quadrupèdes (chevreuil, sanglier) du pavement d'Avenches; cependant qu'à Olynthe, le panneau de la chasse du griffon est curieusement associé à celui de Bellérophon. La capture du papillon par la pintade est en dégradé une variante supplémentaire du même thème.

Il est également visible qu'un lien a été établi entre l'Automne, l'Hiver et tels animaux dont la chasse est supposée; on sait que le canard est un des attributs de l'hiver [70]. Les attributs du mois, durant les saisons froides, comportent la chasse à la sauvagine et aux oiseaux, ainsi que le dit Palladius pour le mois de décembre: *tempore hoc, per humiles silvas et bacis fecunda virgulta ad turdos ceterasque aves capiendas laqueos expedire convenit; hoc usque ad Martium mensem tenditur aucupium* [71]. Ainsi les Saisons portent les fruits de la terre, fleurs, épis, grappes, animaux de chasse, comme le suggère en une délicate formule virgilienne la mosaïque de Ravenne :

Sume quod autumnus quod ver quod bruma quod estas
Alternis reparant totoque creantur in orbe [72].

Elles portent, en même temps, les promesses de la résurrection et de l'immortalité. Ce sont ces mêmes promesses qu'implique et que légitime le combat vertueux du θεῖος ἀνὴρ contre la bête maléfique et infernale : sanglier, lion, tigre ou chimère. La juxtaposition des deux imageries se justifie aisément.

(69) Ainsi à Antioche dans la villa Constantinienne, Doro Levi, *ouvr. cité,* I, p. 226; sur la mosaïque des Planètes à Boscéaz, Mazenod-Deonna, *L'Art romain en Suisse,* pl. 51; à Beit-Jibrin, *Revue Biblique,* XXXI, 1922, p. 258 ss., etc... La remarque de M. G. Ch. Picard est judicieuse, qui voit dans cette association le symbole de la *Felicitas* procurée par la *Virtus, J. des Savants,* 1951, p. 84. — Un symbolisme analogue s'exprime sur les montants de l'arc de Septime-Sévère, au Forum, avec l'association Saisons-Victoires, Reinach, *R.R.,* I, p. 259; il en est de même sur l'arc de Bénévent.

(70) La chasse d'hiver au canard sur la mosaïque du seigneur Julius; à Aumale, l'Hiver tient deux canards, *Inv. Mosaïques, Algérie,* 350; à Tipasa, un sarcophage chrétien offre l'Hiver avec la pioche des travaux champêtres et les canards,symbole de la chasse, L. Leschi, *Tipasa de Maurétanie,* p. 35 et pl. 32; etc.

(71) Palladius, XIII, 6. Des oiseaux emblème d'Octobre et Novembre, Doro Levi, *The Art Bulletin,* 1941, p. 275; Février représenté avec un canard, *ibid.,* p. 274.

(72) Ghirardini, *art. cit.,* col. 788 ss., fig. 24.

Une résonance moins apparente, mais également profonde, tient à la nature du mythe, à cette légende si complexe et de haute tradition, dont certains éléments originels pouvaient encore être plus ou moins confusément ressentis à l'époque romaine. Radermacher a souligné le double caractère marin et céleste du héros, en insistant d'ailleurs sur les affinités qui existent entre la mer et le ciel [73]. De la vieille légende lycienne, qui veut Bellérophon fils de Poséidon-Glaukos et dominateur de la mer, il ne semble pas naturellement que le pavement de Nîmes ait conservé trace, sinon quelque inconscient souvenir peut-être, avec la présence des grands « voiliers marins » du sixième panneau et celle plus précise des dauphins du panneau 3, qui apparaissent aussi, avec des hippocampes et le petit Palémon, sur le sarcophage d'Alger. Et on peut penser ici aux foudres et aux poissons de la mosaïque d'Avenches.

En revanche, le caractère céleste du héros était bien connu; il est attesté, entre autres, par ces vases où Bellérophon, la tête radiée, est assis sur Pégase [74]. Les divers éléments de la mosaïque s'organiseraient facilement autour du thème solaire, ou du thème des éléments. L'association de la monture et de son cavalier contre la Chimère symbolise le combat du ciel contre l'enfer, du soleil contre les ténèbres, du monde d'en haut contre le monde d'en bas; la superposition rigoureuse des antagonistes apparaît ici révélatrice. Les Saisons apportent, par leur présence et leur succession, la notion du cycle régulier de la nature, toutes scènes qui s'inscrivent autour du cercle central, du cercle qui, en même temps qu'il est la plus belle des figures planes, évoque le cours de l'astre [75]. Et on a pu dire que si la considération des astres renforce la notion de circularité « par opposition au ciel à la forme ronde, la terre fut parfois imaginée comme carrée » [76]. Peut-être cette remarque fournit-elle, en partie tout au moins, l'explication du jeu subtil des cercles et des carrés sur les quelques pavements qui retracent la geste de Bellérophon, héros lumineux [77].

Une série d'autres détails s'intègrent dans cette conception « solaire » du mythe : le panneau n° 1, dans lequel nous avons tenté de voir une allusion schématique à la roue et aux rayons solaires; une sorte de duplication géométrique du médaillon central; la svastika, emblème solaire; le laurier dont la présence est attestée sous des formes diverses à Olynthe, à Autun, à Nîmes et peut-être même à Avenches. Or le laurier apollinien est une plante riche d'un feu intérieur, et qui se rattache au soleil [78]; et on ne saurait oublier que le dauphin est un animal solaire.

Mais la valeur principale de notre mosaïque réside dans l'exégèse morale de la Chasse infernale et Vertueuse. Une telle représentation s'apparente à l'imagerie triomphale de Dionysos domptant et asservissant les forces mauvaises des vices, ces μέγιστα θηρία, ou encore à celle d'Orphée séduisant les

(73) L. Radermacher, *Mythos u. Sage bei den Griechen*, p. 99 ss. Pour le mythe en général cf. aussi, P. Grimal, *Dictionnaire de la Mythologie*, art. *Bellérophon*, et l'article de L. Malten, *J. d. I.*, 1925, p. 121 ss.

(74) *Annali dell'Instituto*, 1874, p. 21, n° 57, et p. 24, n° 65; cf. *M.E.F.R.*, 1935, p. 180.

(75) Merlin-Poinssot, *Mél. Picard*, II, p. 742.

(76) P. Gordon, *L'Image du monde dans l'Antiquité*, 1949, p. 17.

(77) De même Pégase au centre d'une mosaïque en bouclier, faite de cercles et d'ellipses, Reinach, *R.P.G.R.*, p. 181, 4.

(78) F. Cumont, *La stèle du danseur d'Antibes*, p. 14 et n. 5.

fauves. On rangera dans cette même catégorie les mosaïques de Persée et d'Andromède, de Thésée et du Minotaure [79], ainsi que les représentations d'Oedipe et du Sphinx, ou tout simplement les allusions figurées à l'amphithéâtre. Dans cet ordre d'idées, la légende de Bellérophon, comme celle d'Hercule [80], est particulièrement riche et significative, car la Chimère tient une place de choix parmi les monstres infernaux : n'est-elle pas fille de Typhon et d'Echidna, petite fille de Phorkos et de Kèto, triplement infernale par les éléments qui la composent ? Sa défaite est une exaltation de la *virtus* du héros, de l'homme de bien, en lutte contre les forces du mal, thème symbolique qui s'inscrira plus tard dans la geste de Saint Michel, ou de Saint Georges [81], en tous points analogue à celle de l'empereur cavalier attaquant de front ou poursuivant les grands fauves [82].

L'interprétation morale du mythe ne pouvait pas échapper à l'initié, ou plus simplement à tout homme cultivé [83]. Platon avait montré l'âme agitée par les passions, complexe de vertus et de vices, faite en un mot sur le modèle des animaux polymorphes, Chimère, Scylla, Cerbère [84]. Les philosophes stoïco-cyniques, en particulier, avaient repris et glosé la belle image platonicienne. Sénèque écrivait: *sequitur ut multa milia animalium habitent in his angustiis pectoris, singuli simus multa animalia aut multa habeamus animalia* [85]; l'auteur du Pinax parlait des θηρίοις ἅ κατεσθίει τὸν ἄνθρωπον; Dion de Pruse décrira l'ἡδονή comme un θηρίον [86]; et Porphyre déclarera que les démons apparaissent sous forme d'animaux, que chaque maison, chaque corps en sont pleins [87]. Bref, pour reprendre la pittoresque formule d'Eisler, l'âme est un véritable *Tiergarten*. Sur les sarcophages, sur les mosaïques, au siècle où nous sommes, la leçon morale jaillit donc de toutes parts. Lutter contre l'animal, c'est affirmer la nécessité de lutter contre les passions « animales » qui sont en nous; vaincre la bête féroce ou l'apprivoiser, c'est proclamer la victoire de la connaissance, du νοῦς sur l'erreur, sur l'ignorance : ainsi fait Oedipe en résolvant l'énigme ἡ γὰρ ἀφροσύνη τοῖς ἀνθρώποις Σφίγξ ἐστιν... [88], de

(79) G. Ch. Picard, *art. cit.*, p. 83, n. 9.

(80) J. Bayet, *M.E.F.R.*, 1923, p. 52 ss.

(81) Poglagen-Neuwall, *Bellerophon u. der Reiterheilige*, *Byzan. neugriech. Jahrb.*, I, p. 338 ss.; Lehmann-Hartleben, *Röm. Mitt.*, 38-39, p. 264 ss. Chez Claudien, *In Rufinum*, I, 260 ss. Stilicon luttant contre Rufin *rapacem... feram* est implicitement comparé à Bellérophon.

(82) Cf. notre *Essai sur les Chasses romaines*, p. 551 ss.

(83) Pour tout le passage ci-dessous, voir R. Eisler, *Orphisch-dionysische Mysteriengedanken in der christlichen Antike*, *Warb. Vorträge*, p. 74 ss.; p. 160 ss. et *passim*.

(84) Plato, *Rep.*, IX, 588 ss.

(85) Sen., *Epist.*, 113, I.

(86) *Or.*, IX, p. 291R.

(87) Porphyre cité par Eusèbe, *Praeparatio Evangelii*, IV, 23.

(88) Cebes, *Pinax*, III, p. 3 (édit. Praechter).

même Bellérophon nous apprend que l'apothéose est l'œuvre de la pensée, non celle d'un cheval ailé : δοκέω... ἐς οὐρανὸν οὐχὶ τῷ ἵππῳ ἀναβῆναι, ἀλλὰ τῇ διανοίῃ... [89].

Si l'exégèse morale d'ensemble du mythe est certaine, les modalités subtiles de son interprétation nous échappent. Tenter de les entrevoir, c'est faire appel à des hypothèses peut-être gratuites. Il est cependant vraisemblable que des erreurs ou des défauts particuliers devaient être visés, en plus de la leçon générale à peu de choses près identique, qui se répétait au travers des différentes légendes symboliques. Il est difficile de les préciser dans chaque cas d'espèce, car l'Antiquité n'a pas établi un catalogue méthodique, une équivalence entre un vice et un animal déterminés. Eu outre il existe une « polyvalence morale » des animaux, tour à tour favorables et nuisibles.

Il en est ainsi des éléments qui composent la Chimère polymorphe. Le lion est image de la grandeur d'âme et de la noblesse, il saura le cas échéant être capable d'une *clementia* vraiment impériale; mais il est aussi l'image monstrueuse de la mort dévorante, un adversaire diabolique; il est à l'occasion *crudelis, perfidus* et sa *superbia*, son ὕβρις sont bien connues [90]. Le serpent, souvent bienveillant et favorable, porte aussi un venin, symbole de la *malignitas*, de la *malivolentia* humaines, suivant l'expression de Sénèque, reprise du stoïcien Attale; le même Sénèque, après avoir énuméré *crudelitas* et *luxuria*, compare la *nequitia* humaine à celle du *serpens pestifera* [91]. Quant à la chèvre, elle pourrait bien, entre autres choses, être l'image des passions honteuses, de la *libido*. Origène résumerait en ces termes ce « bestiaire abrégé » : *ut dicatur de nobis : serpentes, generatio viperarum; sed et leonis personam induimus et draconis et vulpium quando venenati, crudeles, callidi sumus, nec non et hirci vel porci, quando ad libidinem promptiores* [92].

Ainsi la *Magnitudo animi* de Bellérophon s'exerce contre la bestiale cruauté des Solymes, sa *fides* contre la fourberie et la *nequitia* d'un Proitos ou d'un Iobatès, enfin sa *continentia* éclate dans ses rapports avec Sthénébée : il est alors un nouvel Hippolyte, ou une duplication d'Hercule entre le Vice et la Vertu. Ainsi nous le révèle une fresque du tombeau des Nasonii avec le héros debout entre deux femmes assises, l'impure Sthénébée et Philonoé, sa chaste fiancée [93]. La leçon est même indirecte, par l'avertissement implicite que fournit le destin tragique du héros, ayant perdu toute *moderatio*, devenu un *théomachos* et puni, par la folie, de sa démesure [94]. Episode de

89) LUC., *Astr.*, 13. De même, avec transposition dans l'histoire contemporaine, SEN., *Const. Sap.*, 2, 3, *Cato non cum feris manus contulit, quas consectari venatoris agrestisque est... ...adversus vitia civitatis degenerantis stetit solus.*

(90) Pour la *clementia* du lion, PLIN., *N.H.*, VIII, 48; à l'amphithéâtre, O. WEINREICH, *Studien zu Martial*, p. 90 ss.; mais le même Martial, en sens inverse, MART., *Sp.*, 10; *Epigr.*, 2, 75.

(91) SEN., *Epist.*, 81, 22 et 42, 3.

(92) ORIGÈNE, in LUC., *Homel.*, 8, MIGNE, *P.G.*, XIII, 1820 ss.

(93) HOR., *Od.*, 3, 7, 15 : *nimis castus;* JUV., *Sat.* 10, 325 : *Quid profuit immo / Hippolyto grave propositum, quid Bellerophonti ?* La fresque des *Nasonii* in EISLER, *ouvr. cité*, pl. XI, fig. 70 p. 162.

(94) W. NESTLE, *Archiv f. Religionswiss.*, 33, 1936, p. 248.

la légende encore bien vivant à l'époque romaine; les vers d'Horace en sont la preuve : Bellérophon désarçonné par Pégase apporte le conseil formel

semper ut te digna sequare et ultra
quam licet sperare nefas putando
disparem vites [95].

On finirait par aboutir à la traditionnelle formule, antithétique et bien romaine, du couple *Virtus-Prudentia*.

En tout état de cause, par les leçons morales qui s'en dégagent, le thème iconographique du combat de Bellérophon contre la Chimère apporte la promesse d'une vie bienheureuse et de l'immortalité pour l'homme vertueux, qui aura su s'élever au-dessus de lui-même, par ses qualités morales et par la pensée. Des enseignements analogues se dégagent d'ailleurs des thèmes annexes de la légende, par exemple du bain de Pégase aidé par les nymphes ou les Muses, symbole du *refrigerium animae* ou de la divinisation par cette forme supérieure de la culture qu'est la poésie. Toutes les indications sont donc nettement concordantes.

Convient-il de suggérer un dernier problème, celui que constitue l'apparition au IIe siècle de la légende du héros corinthien parmi les thèmes funéraires et symboliques de l'iconographie romaine (sarcophages, mosaïques, tombeau des Nasonii) ? Sans doute le thème était-il déjà connu de la littérature et de l'art : la peinture de Pompéi le prouve [96], et la comparaison implicite de Bellérophon et du gladiateur Carpophore chez Martial le confirme [97]. Peut-être s'agit-il d'un pseudo-problème, le cycle de Bellérophon étant pris comme un simple élément, dans la masse des légendes analogues, vertueuses, moralisatrices et salutaires qui connaissent, du IIe au IVe siècle, une fortune singulière.

Quelques détails retiendront cependant l'attention : la frappe monétaire, qui sous Hadrien en pays grec assimile nettement (légende et sujet) Antinoüs à Bellérophon [98]; la visite d'Hadrien à Corinthe et l'intérêt impérial manifesté à la ville; les voyages du même Hadrien en Asie Mineure, autre patrie de notre héros; le si curieux poème de Pankratès, célébrant sur le mode épique la défaite du lion libyque par Hadrien et Antinoüs, et chantant la gloire, la valeur du θεός θηροφόνος, ce dieu-cavalier, vainqueur du fauve monstrueux [99]. D'un autre côté c'est la présence d'Antinoüs sur les *tondi* de l'arc de Cons-

(95) Hor., *Od.*, 4, 11, 29; cf. Sen., *Epist.*, 115, 15.
(96) En particulier, Reinach, *R.P.G.R.*, p. 181, 5.
(97) Mart., *Sp.*, 27, 6. On retrouve le nom du gladiateur *Bellerefons* sur la mosaïque Borghèse, *C.I.L.*, VI, 2, 10206 = Blake, III, p. 114.
(98) Papademetrios, *art. cit.*, p. 87 et fig. 19; Reinach, *R.A.*, 1920, p. 213
(99) Hunt., *Ox. Pap.*, VIII, 1085; J. Aymard, *ouvr. cité*, p. 182 s.

tantin; c'est la dépouille du lion libyque étendue sous les pieds des veneurs triomphants; c'est enfin, sur le sarcophage d'Alger, la même attitude de victoire souveraine du héros Bellérophon foulant aux pieds la Chimère, héros à qui l'artiste grec inconnu, pérégrinant le long des côtes d'Afrique, a donné les traits d'un Antinoüs romantique. Chacune de ces remarques, prise en particulier, est de mince signification. Leur ensemble permet de supposer que le souvenir d'Antinoüs, les goûts d'antiquaire d'Hadrien expliquent pour une part la renaissance discrète, mais tenace au IIe et au IIIe siècles, de la légende du héros corinthien et lycien.

Jacques AYMARD.

NOTES ET INFORMATIONS

NOTES

Sépulture énéolithique de Tancoigné (Maine-et-Loire)

A la fin de décembre 1949, M. Isaïe Bellion, en exploitant sa carrière de sable falunien, mettait au jour un squelette; il en avisa son curé, M. l'Abbé Gaudin qui alerta le Maire M. de Fougerolle et M. l'Abbé Manquat, professeur à la Faculté catholique d'Angers. La trouvaille a été faite au lieu dit « Les Gâts » parcelle 1.068 section A de Tancoigné (Maine-et Loire). D'après M. l'Abbé Manquat, le squelette était à $1^{m},40$ de profondeur, incrusté dans une gangue de sable calcaire très compact, couché sur le côté gauche, incurvé, les membres inférieurs repliés, dans une fosse ovale d'environ 1^{m} de long; le sable de la fosse était plus blanc que celui d'alentour. Il est conservé à l'Université catholique d'Angers.

Deux objets accompagnaient le squelette : une petite hache et une « hache de combat ».

La *hache*, entièrement polie et sans arêtes, est en *jadéite* très translucide, de densité 3,33 [1] et d'un beau vert clair marbré ayant pour dimension $62 \times 38 \times 15{,}6^{mm}$; sa forme est banale (fig. 1). Sa présence dans une sépulture vraisemblablement de chef fait souvenir du symbolisme des roches néphritiques en Chine où le jade incarne souveraineté et puissance, où il est nourriture des esprits et procure la régénération des corps, assurant l'immortalité selon la croyance des Taoïstes et préservant de la putréfaction des tombeaux [2].

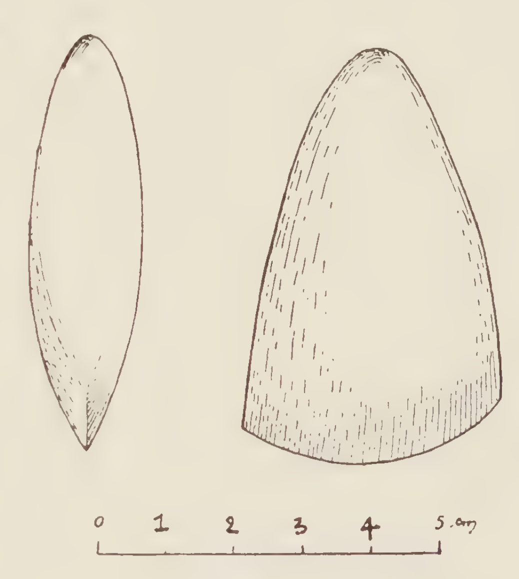


Fig. 1. — Tancoigné. Hache en jadéite.

Quant à l'origine de la jadéite, elle ne pose plus les problèmes d'antan, des gisements étant connus en Ligurie et dans les Alpes piémontaises, en Suisse, et probables en Bretagne.

(1) Densités mesurées très exactement par M. Gray, assistant à la Faculté des Sciences de Poitiers. La jadéite a une densité de 3,33 à 3,5 (Lacroix).

(2) Mircea Eliade, *Traité d'Histoire des Religions*, 1949.

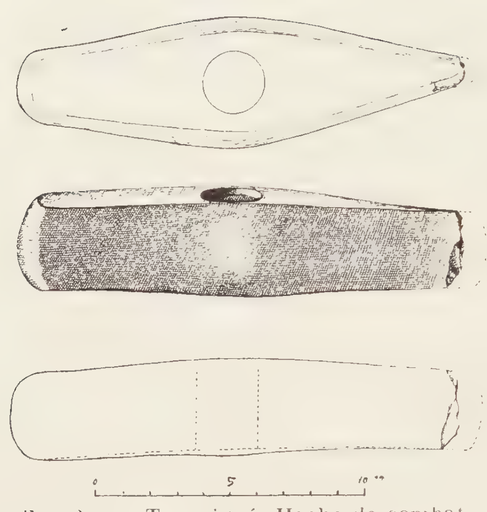


FIG. 2. — Tancoigné. Hache de combat. En bas, coupe.

La « *hache de combat* » (fig. 2) est faite d'une diabase à grenat, à structure ophitique très nette, et d'un gris foncé légèrement verdâtre; sa densité égale 2,95; sa conservation est assez mauvaise, la roche s'est fissurée et une partie voisine du trou et le tranchant sont altérés par desquamation; il ne serait pas impossible que ce soit dû à l'action du feu.

Ses dimensions sont : longueur, 168mm, elle devait être de 175mm environ; largeur, 49mm,2, elle devait être de 50mm; hauteur au milieu, 34mm; hauteur au tranchant, 30mm,3; hauteur au bout opposé, 25mm,3; diamètre du trou, 23mm exactement aux 2 extrémités.

On enseigne que la perforation cylindrique caractérise l'âge du Bronze, la perforation biconique le Néolithique. On trouve la perforation cylindrique en Alsace avec la céramique « poinçonnée » et à d'autres phases du « Néolithique », en particulier dans le « Lacustre »; mais à toutes ces époques, il y avait d'autres régions en Europe où le métal était connu. La même remarque vaut pour les *Glockenbecher*, à l'aire de répartition desquels correspond en Belgique une concentration plus dense des haches-marteaux, ainsi que pour la *Schnurkeramik*, à peine plus ancienne de quelques siècles et constamment associée aux haches de combat à arêtes multiples (*Vielkantig*). L'usage de ces objets persiste en plein âge du Bronze; dans le Centre-Ouest, un casse-tête avec trou fut retrouvé dans le tumulus des Gabats, près Tendu (Indre), avec du *Bronze* (Musée de Bourges).

Dans la grande famille polymorphe des haches de combat d'Europe centrale ou nordique, on a pu établir une hiérarchie des types, mais rien ne dit qu'elle s'applique à l'Europe occidentale où la variété est moins grande. Je rappellerai seulement que l'on admet [3] qu'en Europe centrale et nordique, le type le plus ancien est celui à arêtes multiples qui est une copie directe du prototype métallique. La seule pièce figurée par Åberg [4] et permettant une comparaison vient de Groningue (Hollande) et est considérée comme d'un type très dégénéré de la famille des haches du Jutland. Les formes simples sont connues depuis les dolmens scandinaves jusqu'aux palafittes suisses, dans la région rhénane en France; il est cependant difficile de trouver une forme exactement voisine de celle que nous publions ici.

Nous nous bornerons à une excellente comparaison fournie par un objet trouvé près de Carnac dans le dolmen ruiné du Moulin du Sach (commune d'Etel), également fait de diabase [5] et ayant des

(3) C'est l'opinion de Åberg, de Kossinna, de Gordon Childe, de Becker.

(4) ÅBERG, *Das nordische Kulturgebiet in Mitteleuropa während der jüngeren Steinzeit*. Upsal, Leipzig, 1918, p. 46, fig. 74.

(5) Décrite d'abord comme étant de grès. Cf. Z. LE ROUZIC, *Fouilles dans la région de Carnac : III, Dolmen ruiné du moulin à vent du Sach*. Vannes, 1912, fig. p. 22; *Le mobilier*

dimensions très voisines de celui de Tancoigné; Le Rouzic l'a classé dans son Enéolithique ou Carnacéen qui comprend la céramique à *Glockenbecher* dont les débris accompagnaient justement cet objet [6].

Peake et Fleure ont remarqué qu'en Bretagne, la majorité des haches de combat sont de type plutôt précoce, le trou n'étant pas au milieu; ce n'est pas le cas de celles du Moulin du Sach et de Tancoigné.

Je possède une moitié de hache de combat probablement à deux tranchants (fig. 3) dont l'intérêt est d'être également en diabase à grenat et d'être d'une provenance voisine : elle vient de la collection Migaud, instituteur qui avait restreint ses recherches à la région de Combrand et des *Aubiers* (Deux-Sèvres). Cet objet était encore souillé de terre lorsqu'il me fut donné, ce qui confirme son origine locale. On le comparera à celui trouvé près de La Roche-sur-Yon et fait d'une roche « assez tendre » blanc-bleuâtre [7]; il peut aussi être comparé à celui venant de Courçay (Indre-et-Loire) [8] dont les faces sont plus convexes. Ses faces supérieure et inférieure sont concaves; ses flancs convexes; le tranchant.

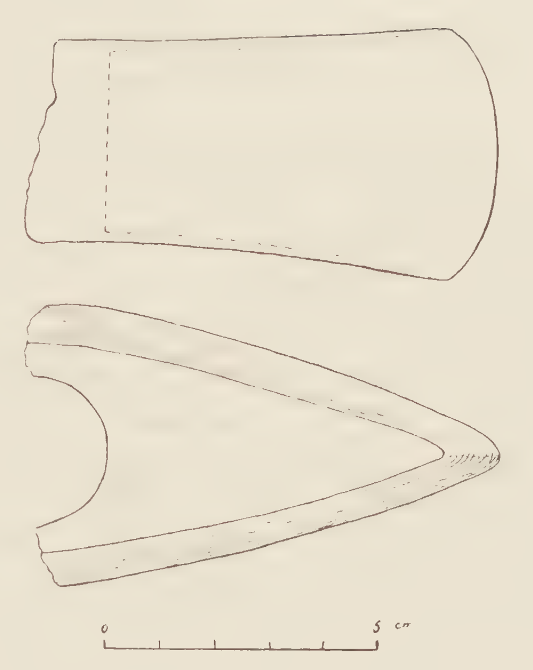


FIG. 3. — **Environs des Aubiers.** Moitié de hache de combat en diabase gris-verdâtre; en bas, coupe.

mousse. Ses dimensions sont : largeur maximum : 52mm,5; épaisseur sur les bords : 38mm et 36mm suivant le côté; épaisseur au centre : 34mm; distance du centre au tranchant : 86 mm; diamètre du trou à l'orifice : 28mm.

Desmazières [9] a dressé pour le *Maine-et-Loire* l'inventaire de 18 haches perforées décrites la plupart comme en « diorite »: elles sont réparties dans les 5 arrondissements (Angers : 3 ex.; Baugé : 1; Cholet : 6; Saumur : 4; Segré :4). Malheureusement aucune n'est figurée.

Il faut remarquer que la civilisation Seine-Oise-Marne s'est étendue en Maine-et-Loire comme en témoignent deux vases (fig. 4) de la *sépulture en fosse* de

des sépultures préhistoriques du Morbihan, L'Anthropologie, 1934. fig. 14 (5), p. 485; M. JACQ, *Catalogue du Musée archéologique James Miln-Zacharie Le Rouzic*, s. d. [1942], fig. 12 (5); AVENEAU DE LA GRANCIÈRE, *Inventaire sommaire des haches-marteaux et des haches doubles en pierre polie trouées en Bretagne-Armorique et plus particulièrement dans le Morbihan, Bull. Soc. polymath. du Morbihan*, 1910, p. 201, pl. 1, fig. 13. Ce dernier auteur figure un autre objet très semblable en chloromélanite du moulin de Kerguierch en Carnac (*ibid.*, pl. 1, fig. 7).

(6) AVENEAU DE LA GRANCIÈRE, *l. l.*, p. 201.

(7) DE GUIGNARD DE GERMOND, *Quelques casse-têtes et haches-marteaux de Vendée, B.S. préh. française*, 1937, fig. 2.

(8) G. CORDIER, *Outils perforés de l'Indre-et-Loire, B. Soc. préh. franç.*, 1951, p. 49.

(9) *Inventaire des haches-marteaux et des haches doubles ou casse-têtes en pierre polie, trouées dans le département de Maine-et-Loire, Bull. S.P.F.*, 1918, p. 518.

Brézé [10]; Gordon Childe a insisté récemment sur la valeur de ce type de céramique.

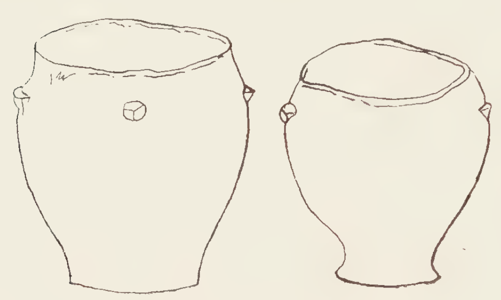


Fig. 4. — Vases de Brézé, d'après les dessins de Verneau.

On remarquera que ces vases, avec leurs petits mamelons, rappellent un exemplaire décrit par Schumacher [11] comme appartenant au niveau de l'Adlerberg; l'on sait que cette civilisation prolonge directement celle des *Zonenbecher;* par suite, si cette seconde comparaison n'est pas due qu'à une simple convergence entre formes très élémentaires, elle n'est pas étonnante étant donné ce que nous savons de l'interférence en Gaule de la civilisation Seine - Oise - Marne et de celle des *Glockenbecher*. La comparaison est d'ailleurs bien meilleure avec un vase avec 4 mamelons de la palafitte de Wangen [12].

Quel fut le rapport ici entre cette civilisation et celle dite carnacéenne où se rencontrent les haches de combat ? Aux environs de Paris, les deux civilisations interfèrent, le dolmen de Dennemont (commune de Follainville, Seine-et-Oise) a livré à la fois un pot à léger étranglement à la base, de franc type Seine-Oise-Marne, et un débris orné de zones, de style *Glockenbecher* [13]; il a pu en être de même en Maine-et-Loire. En Bretagne, quelques tombes ont été édifiées alors que les *Glockenbecher* étaient encore courants [14]. En Allemagne, comme Peake et Fleure de même que Schuchhardt l'ont remarqué, la *Schnurkeramik* et les haches de combat correspondantes ne se trouvent qu'en sépultures, ce qui a amené Schliz à considérer leurs porteurs comme les seigneurs régnant sur la population agricole [15].

Le *crâne* (fig. 5 et 6) a subi une déformation qui a réduit les diamètres transversaux d'une quantité impossible à préciser. Il s'est produit non seulement des cassures mais aussi des crevasses baillant plus ou moins, témoignant de déformations; cela rendait impossible toute tentative de reconstitution exacte. La région faciale a été la plus affectée, la région des pariétaux a peu souffert. Il est difficile d'évaluer approximativement les diamètres; mais le diamètre antéro-postérieur maximum qui est maintenant de 20^{mm} devait s'approcher beaucoup de cette valeur, tandis que le transverse maximum dépassait peu 140, sa valeur actuelle ; l'*indice céphalique* dépassait donc un peu 70; cette dolichocéphalie conviendrait aussi bien à un Nordique qu'à un Méditerranéen; comment cet in-

(10) R. Verneau, *Une sépulture de l'âge de la pierre polie en Anjou, La Nature*, 1876, II, fig. p. 385.

(11) Schumacher, Art. « Mittel-und Süddeutschland » *in* Ebert, *Reallexikon...*, t. VIII, 1927, pl. 75 a.

(12) E. Wagner, *Fundstätten und Funde aus vorgeschichtlicher, römischer und alamannisch-frankischer Zeit in Grossherzogtum Baden*, Tübingen, I, 1908, p. 36, fig. 25.

(13) Perrier du Carne, *L'arrondissement de Mantes aux temps préhistoriques*, 1894, fig. 24-25.

(14) G. Childe, *Prehistoric migrations in Europe, Inst. for Sammenlignende Kulturforskning*, 1950, p. 130.

(15) A signaler, par exemple, la sépulture de Sprantal (Bade) avec tesson de *Schnurkeramik, hache de combat* peu différente de celle de Tancoigné et hache en *jadéite* (Wagner, *loc. laud.*, II, 1911, p. 113).

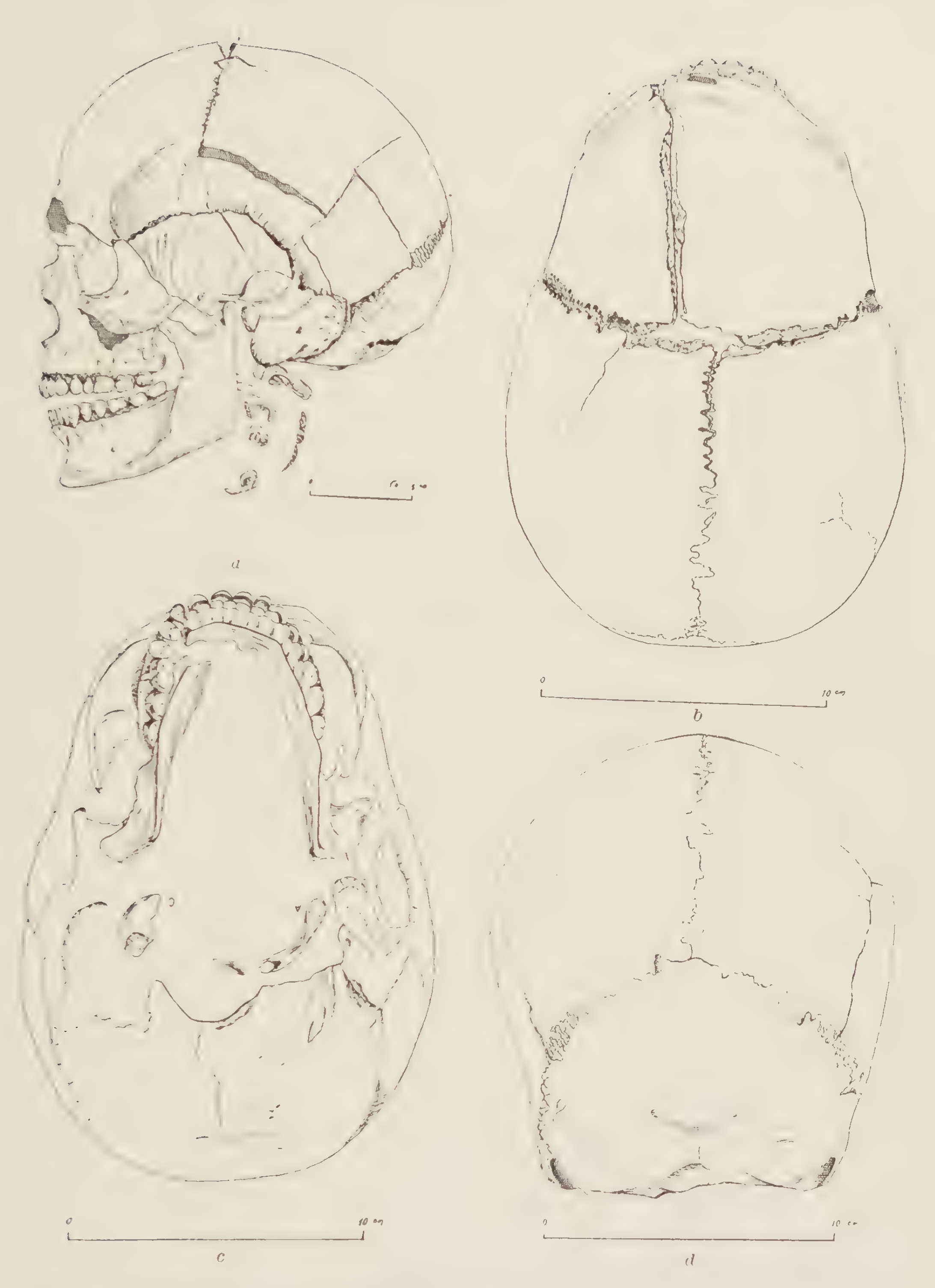
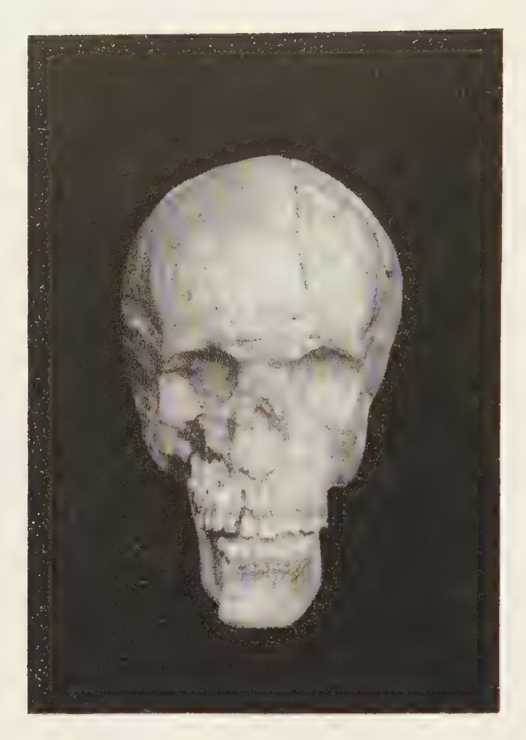


FIG. 5. — Tancoigné. Crâne : *a: norma lateralis; b: norma verticalis; c: norma inferior; d: norma posterior.* Orientation suivant le plan horizontal de Francfort, aussi exacte que possible.



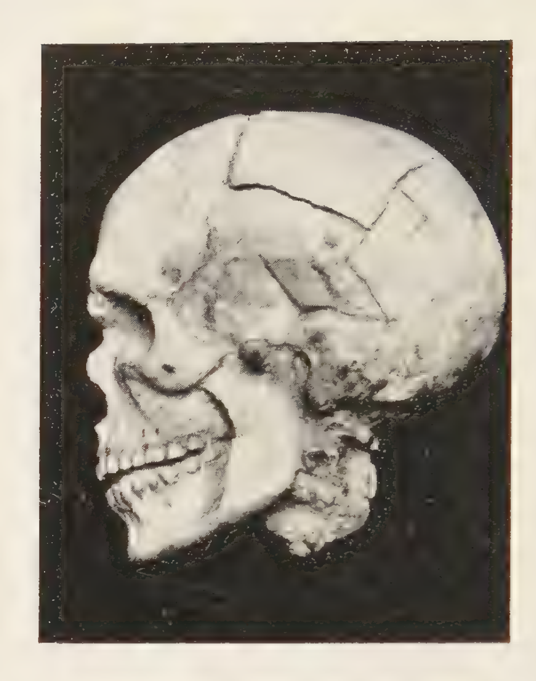


Fig. 6. — Tancoigné. Crâne, vu de face et de profil (avec portion de la colonne vertébrale en place).

dice distinguerait-il un Suédois (moyenne 76) d'un Portugais (moyenne 74,3) ?

Les diamètres du nez sont 24 + ε et 50, d'où un *indice nasal* de 48 + ε se situant à la limite de la méso- et de la leptorrhinie. L'orbite droite fournit un *indice orbitaire* de 66 (29 : 44) donc microsème (l'orbite gauche déformée mesure 32 × 38). La hauteur faciale totale est de 112; la hauteur faciale supérieure de 66. Le diamètre bizygomatique, réduit à 100, devait être d'environ 104. Le diamètre frontal minimum dépassait 92, atteignant sans doute 93 si l'on en juge d'après ses rapports avec le biorbitaire externe qui doit être estimé à 96 (= 2 × 48). La largeur interorbitaire est de 21,5 (d'un maxillo-frontal à l'autre). Les courbes sagittales peuvent être mesurées exactement : frontale totale = 144; pariétale = 135; occipitale (du lambda à l'opisthion) = 111.

Il s'agit d'un crâne à caractères masculins; les reliefs à l'inion ne sont pas spécialement accusés, mais ceux de la mandibule et de la région glabellaire le sont extrêmement, de plus les apophyses mastoïdes sont fortes et la crête canine saillante sépare une profonde fossette incisive de la fosse canine. L'ensemble est vigoureusement modelé et l'aspect a quelque chose de farouche, ce qui tient surtout à l'avancée de la saillie glabellaire. Les os nasaux sont brisés mais l'on peut imaginer la forte saillie du nez.

On remarquera la courbe régulière du profil crânien (mais sa convexité a été légèrement exagérée par l'écrasement), et l'absence de talon ou de chignon dans la région occipitale.

Toutes les *sutures* sont encore ouvertes. Les *dents* sont toutes présentes et dans un état parfait; l'absence pratiquement complète d'usure aux M_2 et M_3 contraste avec l'usure des M_1 sur lesquelles un point de dentine apparaît au centre de chaque cuspide. Cela indique *un très jeune adulte*. La présence de pores assez ouverts, l'aspect un peu lacunaire du bord alvéolaire au niveau des I. C et P_1 supérieures gauches peut faire supposer une légère pyorrhée alvéolaire; par suite de grattage effectué pour le dégagement, on ne peut pas juger du degré exact d'ouverture des pores. A l'heure actuelle, la carie serait particulièrement fréquente chez les grands Blonds germaniques, dans le N.-E. de la France, en Hollande (le bassin du Rhône et le Massif Central étant en général plus épargnés); mais elle ne manque pas chez les Méditerranéens qu'elle affectait dès l'âge du Bronze ainsi que Robert l'a signalé à propos de Bédeilhac.

Nous avons vu que, dans la recherche des *affinités ethniques*, l'indice crânien ne nous permettait pas de décider en faveur d'une parenté plus avec le Nordique qu'avec le Méditerranéen. L'indice orbitaire n'a pas non plus assez de poids surtout lorsqu'il s'agit d'un individu; parmi les dolichocéphales à orbites basses se situent à la fois les grands Nordiques blonds (Dal-Rasse) et les petits bruns du Sud-Est de l'Europe et du Nord de l'Afrique (Ber-Rasse) [Pandler]. Les orbites basses se rencontrent aussi dans le type des Baumes-Chaudes et chez les dolichocéphales néolithiques du bassin de la Seine (Séquaniens de Riquet). On notera une certaine similitude avec un crâne alsacien de la civilisation du Michelsberg trouvé à Achenheim et attribué par Ulrich [16] au type I considéré par lui comme « nordique » par excellence.

C'est surtout la rudesse du relief qui fait penser à un rapprochement avec les Nordiques; mais j'ai vu des crânes de Norvégiens à caractères masculins très accusés et cependant à relief sus-orbitaire très peu marqué; de plus, j'ai vu des crânes de Portugais où ce relief était très accusé. Il faut d'ailleurs songer qu'il y a et qu'il y a eu dans le bassin méditerranéen des types si apparentés aux Méditerranéens classiques actuels que toute distinction est arbitraire, possédant un relief sus-orbitaire parfois très proéminent; il s'agit spécialement des *Eurafricains* déjà présents à Kish, à Al' Ubaid, à Tépé-Giyan; de même à l'âge du Bronze, la population chypriote comprend de ces *Protoméditerranéens* à arcades sourcilières très développées [17].

Nous terminerons par une comparaison avec le crâne de Newport (Monmouthshire) qui date de la phase forestière du Néolithique, son indice crânien est de 72,3 et il y a de *puissants bourrelets sourciliers;* Keith [18] l'a comparé au frontal d'Aberavon (Port-Talbot) également pourvu de forts bourrelets. E. von Eickstedt [19] considère ces crânes gallois comme intermédiaires entre le type aurignacien et le type méditerranéen. D'autre part (*id., passim*), la population galloise actuelle comprend deux éléments à tête longue, l'un nordique, l'autre plus petit (1,63); cet élément, spécialement étudié dans le Montgomery, est caractérisé par ses cheveux bruns, ses yeux clairs, son indice céphalique (79), sa face courte

(16) *Les crânes préhistoriques du Bas-Rhin, Revue anthropologique*, 1939, pp. 20, 26, fig. 7.

(17) C. FUERST, *Zur Kenntniss der Anthropologie der prähistorischen Bevölkerung der Insel Cypern, Lunds Univers. Arsskrift*, 1933; C. R. *in L'Anthrop.*, 1935, p. 169.

(18) Sir Arthur KEITH, *The antiquity of man*, Londres, 1925, p. 58, fig. 22.

(19) Egon Freiherr von EICKSTEDT, *Die Mediterranen in Wales, Z. f. Rassenkunde*, Bd. I, Heft I, 1935, p. 40.

(ind. 92); il est considéré comme une variété atlantique des Méditerranéens c'est-à-dire comme *atlanto-méditerranéen* au sens de Deniker, et opposé aux « Siluriques » c'est-à-dire aux Méditerranéens graciles et plus petits, d'ailleurs plus rares. Ce type brun à yeux clairs se retrouve, hors du Pays de Galles, en Angleterre et, particulièrement net, en Ecosse et Irlande. Et cela nous ramène à la population des Long Barrows ainsi qu'à l'origine des Nordiques. E. von Eickstedt [20] se demande si les yeux bleus de ces Gallois bruns ne sont pas dus à un début de dépigmentation [21].

De notables saillies glabellaires se rencontrent aussi chez certains néolithiques d'Espagne par exemple : crâne d'*Alcazar del Rey*, province de Cuenca [22].

On peut, je crois, trouver des crânes très voisins parmi les dolichocéphales de toutes les parties de l'Europe. Ebert et Schilz [23] on décrit un crâne qui rappelle celui de Tancoigné; ce type, considéré comme une variété des *Nordeuropéens*, provient de Nikolajewka sur le Dniepr et date du Ier siècle avant ou après J.-C.

Nous retrouvons une fois de plus la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de classer les crânes de nos dolichocéphales européens; on peut tenter d'y reconnaître des types des Baumes-Chaudes, de Genay, etc.., cela réussit tant que l'on n'opère que sur quelques crânes et que l'on ne tient compte que de très peu de caractères. Plus les découvertes se multiplient, plus les groupements et rapprochements apparaissent factices. Nous pouvons également comparer des crânes des Long-barrows dont les affinités ont été, on le sait, interprétées de façon très divergentes.

Schreiner [24] a mis en évidence le polymorphisme du type nordique, ce qui explique les divergences entre auteurs quant à sa diagnose; ainsi, les orbites sont données comme basses par certains, comme hautes par d'autres.

Ces constatations peuvent paraître décevantes à ceux qui attribuent encore à la notion de race une valeur qu'elle n'a pas; en réalité, elles nous font mieux saisir l'interdépendance de tous les types que l'on a cru devoir décrire, elles nous font entrevoir que les variétés humaines de l'Europe n'étaient pas plus séparées au néolithique qu'aujourd'hui et qu'il n'est pas difficile d'envisager la différenciation des types méditerranéen et nordique à partir d'un vaste stock, peut-être mieux d'un vaste creuset commun.

Les descriptions des anthropologistes ne sont cependant pas vaines, car, chaque homme représentant une mosaïque de caractères pouvant se disjoindre et se regrouper au hasard des croisements, il est essentiel d'accumuler les documents qui permettront de dresser des cartes de répartition et de fréquence des divers caractères; lorsqu'elles seront suffisamment détaillées, elles permettront de saisir les caractères statistiques des populations locales à une époque donnée et de suivre les fluctuations de répartition tant des caractères isolés que des types provenant de leurs combinaisons.

(20) *Id., ibid.*, p. 61.

(21) A moins qu'il ne s'agisse d'une influence de l'élément nordique qui est un autre constituant de la population.

(22) Francisco de las Barras de Aragon *Notas sobre restos humanos prehistoricos, protohistoricos y antiguos de España, Mém. de la Soc. españa de antropologia, etnografia y prehistoria*, 1931, fig. 3.

(23) Max Ebert et A. Schliz, *Ausgrabungen auf dem Gute Maritzyn Gouv. Cherson (Süd-Russland)*, H. Teil, *Präh. Zeitschr.*, t. V, 1913, pl. 9, fig. 1 (10a).

(24) Schreiner, *Crania norvegica*, II, *Inst. f. sammenlignende kulturforskhing.*, Ser. B, t. 36, n° 2, 1946. C. R. *in L'Anthropologie*, 1948, p. 512.

L'appellation de « *race dolichocéphale néolithique* » employée par Hamy avait, dans son imprécision, certains avantages. L'expression « type de Genay » considérée comme équivalente aurait sur elle un avantage si elle n'engageait pas à en restreindre l'emploi aux seules formes présentant d'étroites ressemblances avec l'individu-type.

Dans le même département, Verneau [25] a décrit, malheureusement sans le figurer, un crâne néolithique de Brézé, associé, nous l'avons vu, à des pots de la civilisation de Seine-Oise-Marne; il était également dolichocéphale mais à orbites plus hautes; la taille était plus faible (fémur de 436 au lieu de 463).

Caractéristiques des os longs et du bassin

Cubitus. Les diamètres transversal et dorso-palmaire sont à la base de la facette pour le radius, de 21 et 23, d'où un indice de platôlénie de 91 correspondant à peu près à la moyenne (89) des Européens (R. Martin); il n'y a pas platôlénie.

Bassin. Les iliaques ont une grande échancrure sciatique typiquement masculine.

Fémur. Longueur physiologique: 463mm. Diamètre antéro-postérieur sous-trochantérien : 23mm. Diamètre transverse [26] sous-trochantérien : 75,4. Diamètre antéro-postérieur au milieu [27] : 29. Diamètre transverse au milieu : 25,5. Diamètre horizontal de la tête : 44,5. Indice de platymérie : 75,4 (platymérie commençante). Indice pilastrique : 113,7. Indice de robusticité (= 54,5 : 463) = 11,5.

L'indice de platymérie est celui trouvé par Bello y Rodriguez pour les Néolithiques de France (75,1), peu différent de ceux des Berbères (76,1) et des Gaulois (77). R. Martin donne d'après Lehmann-Nitsche et Bumüller : Souabes-Alamans : 79,7; Bayouvares : 80,2; Bavarois : 83,9.

L'indice pilastrique est pratiquement celui des moyennes (111,1) des Néolithiques de France et (110,8) des Berbères d'après Bello y Rodriguez. D'après Rud. Martin, je citerai les moyennes suivantes : Bavarois : 102,2; Gaulois : 103,7; Bayouvares : 103,8; Souabes-Alamans : 105,3.

L'indice de robusticité est légèrement inférieur aux moyennes des Français (12,3), des Bavarois (12,3), des Néolithiques de France (12,6).

Tibia de droite (fig. 6) : long. 385mm, ou légèrement plus. Diam. au niveau du trou nourricier = 21 × 33. Indice cnémique de Broca : 63,6. Diam. au milieu = 20 × 29,5. Second indice cnémique de Busk = 67,7.

L'indice de Broca rappelle la moyenne des Néolithiques de Feigneux (62,8) étudiés par Topinard et de ceux de Port-Blanc (63,3) étudiés par Bello y Rodriguez. L'aplatissement corrélatif à cette platycnémie est particulièrement sensible au niveau de la tubérosité antérieure.

Bien que le plateau manque, on peut reconnaître la rétroversion de la tête, caractère reconnu souvent chez les Néolithiques. Or la courbure sagittale de l'articulation pour le condyle latéral sur le plateau du tibia gauche correspond au 3 de l'échelle de Thomson [28] et l'on sait qu'une certaine courbure est justement corrélative de la rétroversion du plateau. Il y a, d'autre part, caractère également corrélatif, une légère fossette articulaire supplémentaire antérieure à l'épiphyse inférieure (sans qu'il y ait toutefois de facette correspondante à l'astragale).

25. René VERNEAU, *Sur une sépulture néolithique d'Anjou*, *B. Soc. d'Anthr. de Paris*, 1er février 1877.

(26) Mesure prise parallèlement à la face antérieure du col.

(27) Perpendiculairement à la face ventrale de l'os [R. MARTIN, 1928, p. 1039].

(28) R. MARTIN, *ibid.*, fig. 536.

Les *péronés* sont légèrement cannelés.

Le fémur ayant 463mm de long en position physiologique, on peut avec les tables de Manouvrier calculer une *taille* de 1m,674 pour le vivant.

Je ne ferai que rappeler que de tels calculs ne donnent qu'un résultat approché. Le tibia donne une indication pratiquement concordante; sa longueur étant égale ou légèrement supérieure à 385 indique une taille qui, d'après les mêmes tables, égalerait 1m,685 ou un peu plus. Nous admettrons une taille intermédiaire, soit *1m,68*. Elle dépasse légèrement la taille moyenne admise pour les Néolithiques de France, 1m,64-1m,65 d'après Coon [29], groupement sans intérêt racial d'ailleurs. Elle correspond, d'autre part, à la moyenne attribuée aux Nordiques néolithiques; les Nordiques auraient aujourd'hui une taille moyenne de 1m,72 et, d'après Reche, ceux du Néolithique auraient eu 4 à 6cm de moins. C'est pratiquement aussi la taille des sujets des Long-barrows (1,67 d'après Reche) et du type de Genay (1,66 d'après Vallois), c'est-à-dire de la *race dolichocéphale néolithique de Hamy*. Cette taille dépasse les moyennes correspondant, d'après Haddon, aux Méditerranéens (1,615), à la Race Brune (1,65) et aux Atlanto-méditerranéens (1,68-1,67), mais ce n'est pas sur une différence de quelques centimètres que l'on peut asseoir un diagnostic. D'autre part, Haddon attribue 1,68 aux Eurafricains dont on sait la parenté avec les Méditerranéens. On peut de même remarquer que le type du River bed est en moyenne plus petit [30] de même que celui d'Ostorf [31]. Il n'y en a pas moins là un document important pour l'étude du peuplement de l'Ouest [32].

Etienne PATTE.

(29) COON, *The races of Europe*, 1948, p. 116.
(30) KEITH, *loc. laud.*, p. 168.
(31) Cependant un sujet de Genay a un fémur de 435 mm., ce qui, sur les tables de Manouvrier, correspond à une taille de 1,63 pour le vivant (cf. HAMY, *B. S. Anthr. Paris*, 1869, p. 90).
(32) A Messieurs les Abbés Manquat et Gaudin, à Monsieur de Fougerolle qui m'ont aimablement confié les objets et renseigné, j'adresse mes vifs remerciements.

NOTES SUR LA CIVILISATION GALLO-ROMAINE*

II. — LES DIEUX DE LA SEMAINE

On compte les jours de plusieurs façons à l'époque de l'Empire romain. Tout d'abord en se référant aux calendes, aux nones et aux ides, anciennes divisions du mois lunaire, en comptant à rebours à partir du repère à venir : les trois groupes de jours ainsi délimités sont d'étendue inégale et doublement variable, selon la place des nones et des ides dans le mois et la longueur du mois [1]. En second lieu, on trouve dans les calendriers épigraphiques, dont les plus récents sont de l'époque augustéenne, un décompte régulier par groupes de huit jours correspondant à l'intervalle entre deux jours de marchés (nundines), et désignés par les premières lettres de l'alphabet : ces groupes nundinaux, commençant par un jour A le 1er janvier, chevauchent par la suite tout au long de l'année sur le genre de groupes précédent et sur les mois eux-mêmes, le jour A ne tombant le 1er qu'en janvier, mai et novembre [2]. En troisième lieu, la semaine, groupe de sept jours désignés par les noms des planètes, qui chevauche également sur les deux

* V. *Gallia*, X, 1952, p. 42.
(1) *Diction. des Antiq.*, art. *Calendarium*. — A. GRENIER, *La religion romaine*, col. « Mana ».
(2) *Fasti Anni Juliani*, CIL I2.

genres de groupes précédents et les mois en général, s'est répandue dans le monde romain à partir de la fin de l'époque républicaine (la plus ancienne référence se trouve dans TIBULLE, I, 3, 18) et a connu un succès croissant et finalement décisif. Une série remarquable de bas-reliefs permet avec quelques textes et inscriptions d'établir que ce succès a été particulièrement vif en Gaule, et aide à examiner à nouveau une autre série de documents figurés, les vases dits « planétaires » à propos desquels on s'est parfois demandé si les Celtes connaissaient la semaine avant d'avoir subi l'influence romaine.

Le problème de l'origine de la semaine, après avoir fait couler beaucoup d'encre au siècle dernier, n'est plus guère étudié aujourd'hui. Rappelons seulement ses grands traits [3]. On a longtemps admis que la semaine, sur laquelle s'ouvre la Genèse, était d'origine hébraïque : elle existe en effet chez les Hébreux à l'époque historique, les sept jours étant désignés seulement par des numéros, le *sabbat* étant (suivant une étymologie souvent admise) le « jour du repos ». Mais on remonte aujourd'hui beaucoup plus loin, et l'on trouve sous forme latente dans les usages religieux, sinon dans l'usage courant, une première expression de la semaine chez d'autres sémites, les Babyloniens : des fêtes religieuses de sept jours à l'époque de Gudéa, puis des séries de jours désignés par les noms des sept vents principaux, et le fait que chaque jour du mois babylonien porte le nom d'une divinité; enfin, on est tenté d'attribuer aux voisins des Hébreux, plutôt ou autant qu'à eux-mêmes, l'origine de la semaine [4]. Le groupement des jours par séries de sept, nullement dicté, apparemment, par le nombre des planètes, mais dû sans doute au caractère sacré du dit chiffre, paraît bien être, en tout cas, un usage oriental, sémitique : mais non pas, peut-être, exclusivement ?

Le second aspect du problème concerne la mise en rapport des jours avec les noms des divinités planétaires qui sont, comme eux, au nombre de sept. Certes toute divinité babylonienne a un visage astral : mais *la semaine planétaire* n'existe pas à Babylone. On est donc tenté, puisqu'on la trouve dans le monde romain à la fin de la République, de la croire née dans le domaine intermédiaire et dans l'intervalle de temps qui séparent les civilisations orientales de la civilisation romaine impériale, et de l'attribuer ainsi à l'astronomie alexandrine. On connaît le témoignage célèbre de Dion Cassius : « L'usage de déterminer l'ordre des jours d'après les sept astres qu'on appelle planètes vient des Egyptiens : il existe chez les autres peuples, mais suivant mes conjectures il ne remonte pas à une époque éloignée. Les anciens Grecs, du moins autant que je le puis savoir, ne le connaissaient pas; mais puisqu'il est adopté aujourd'hui dans tous les pays et par les Romains eux-mêmes comme une coutume nationale, je veux exposer en peu de mots comment et suivant quelles règles il a été établi » (XXXVII, 18). Aux sept jours sémitiques les astrologues alexandrins auraient donné les

(3) Le meilleur exposé sur la semaine reste celui de BOLL, art. *Hebdomas*, dans *RE*, VII2 (1912). V. aussi l'art. *Dies* du *Dict. des Antiq.* par S. REINACH.

(4) Tout ceci d'après le dernier mémoire paru sur la question : Hildegard et Julius LOEWY, *The origin of the week and the oldest West Asiatic Calendar*, *Hebrew Union College Annual*, XVII, 1943, pp. 1-152. J'en dois la connaissance à M. Jean Nougayrol qui, ainsi que M. André Dupont-Sommer, et M. G. Posener pour l'Egypte, m'a éclairé sur l'état de la question; qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de mes remerciements.

noms grecs des sept planètes [5]. Mais ici, naît un nuage : qui a diffusé dans le monde romain cette semaine pourvue de noms planétaires ? Les Juifs ? Non, car ils étaient monothéistes; oui, car c'est avec le sabbat qu'elle est attestée dans l'empire, et le nom du sabbat s'est imposé par la suite aux peuples qui disent encore « samedi » (*Sambati dies*) et non « Saturday » (*Saturni dies*), par exemple; — les Chrétiens ? oui, dans la mesure où ils admettaient le sabbat à cette époque; non, dans la mesure où les noms païens des planètes pouvaient heurter leur foi [6]; — les sectateurs de Mithra ? oui, car les planètes jouent un rôle dans leur théologie; non, car dans la riche iconographie mithriaque, la semaine planétaire n'a qu'un rôle réduit; — les savants alexandrins ? oui, car les sept planètes sont celles du firmament hellénique; non, car elles sont désignées dans tout l'empire par leurs noms *latins*, dans la très grande majorité des cas [7].

Aussi est-il légitime d'envisager un autre aspect du problème : il se peut que la semaine ait existé *aussi* en Occident à une époque ancienne, dans le monde italique et dans le monde celtique par exemple, avec ou sans noms planétaires, et dans le domaine celtique, au moins avec des noms de divinités indigènes; l'usage en aurait été ranimé à l'époque romaine, par la science officielle reçue des Alexandrins, et renforcé par l'influence des Juifs et autres Orientaux immigrés. Des coutumes nées dans plusieurs parties du monde alors civilisé auraient concouru, par leur rencontre, à la création de la semaine planétaire romaine, syncrétique comme la religion impériale. Deux possibilités ont été mises en avant pour faire avancer le problème dans cette voie. Pour l'Italie, il est bien connu que trois calendriers officiels, deux de l'époque augustéenne trouvés en Sabine, et le calendrier philocalien (354), contiennent à côté des groupes habituels de huit jours nundinaux désignés par les lettres A à H, des groupes de *sept* jours désignés par les lettres A à G [8], semaines qui chevauchent, naturellement, sur les divisions fixes du mois. On a allégué avec raison l'existence d'une semaine italique et particulièrement sabine, qui revivrait dans la semaine latine triomphant à l'époque

(5) Le calendrier de l'Egypte pharaonique comporte 10 mois de 30 jours + 5 jours intercalaires; les jours sont numérotés de 1 à 30 et groupés en trois décades fixes; il n'y a ni semaine ni groupe quelconque chevauchant sur les décades : lorsque Dion Cassius attribue aux « Egyptiens » la semaine planétaire, ou bien il commet une erreur par confusion avec les Babyloniens (mais alors les planètes sont de trop), ou bien il entend les Alexandrins. Sur les calendriers, cf. Paul Couderc, *Le Calendrier*, coll. « Que sais-je ? », 1946.

(6) V. notamment les inscriptions chrétiennes comportant *dies sabatum*, *CIL*, XIII 5463, 2478 (*dies VII*) : mais aussi *dies solis* 1118, *dies Mercurii* 2357, *dies Veneris* 2356, 11920, *dies III* (= Martis) 2476. *Dies Lunae, XVII luna*, ne doivent pas concerner un jour de la semaine (XII, 1947). Réunion des inscriptions chrétiennes de l'empire : J. Carcopino, *Note sur une épitaphe de martyr récemment découverte à Tipasa de Maurétanie, Recueil... de la Soc. Arch... de Constantine*, 1948, p. 87.

(7) Les noms grecs des planètes paraissent sur plus d'un document, mais en tant que planètes, rangées dans l'ordre cosmographique, non dans l'ordre des jours : par exemple l'amulette publiée par J. Keil, *Amulett mit Planetengöttern, Jahreshefte*, XXXVII, 1947, p. 135; un des rares documents où les jours de la semaine portent leurs noms grecs est le bracelet syrien publié par De Witte, *Gaz. arch.*, 1877, p. 83. La stèle de Jupiter Héliopolitain (Espérandieu, *Recueil*, I, 50 au Musée Calvet à Avignon), trouvée à Marseille, est un document importé. L'ordre des planètes n'est pas celui des jours de la semaine.

(8) CIL I[2], *Fasti Sabini*, p. 220 (IX 4769), et p. 252, n° 10 (ce second fragment m'a été bienveillamment signalé par M. J. Heurgon). *Philocalus*, p. 254 sq.

impériale [9]. — Pour la Gaule, v. *infra*, E.

Avant d'aborder les documents gallo-romains, que la publication d'Espérandieu rend aujourd'hui accessibles dans leur ensemble, rappelons ce qu'est exactement la semaine planétaire. On sait que les Anciens comptaient sept planètes classées non d'après leur grandeur réelle, mais d'après la position qu'ils leur assignaient à partir de la Terre : la Lune, Mercure, Vénus, le Soleil, Mars, Jupiter, et Saturne, la plus lointaine [10]. Dion Cassius nous explique comment la succession des jours de la semaine a été tirée de cet ordre traditionnel des planètes divines qui les protègent : « Comptez les heures du jour et celles de la nuit, en commençant par la 1re; attribuez cette 1re heure à *Saturne*, la suivante à Jupiter, la 3e à Mars, la 4e au Soleil, la 5e à Vénus, la 6e à Mercure, la 7e à la Lune, en suivant l'ordre des astres fixés par les Egyptiens. Faites plusieurs fois cette opération : lorsque vous aurez parcouru 24 heures d'après la même marche, vous trouverez que la 1re heure du jour suivant échoit au *Soleil*. Opérez de même sur les 24 heures de ce jour, et la 1re heure du 3e jour reviendra à la *Lune*. Si vous appliquez ce procédé aux autres jours, chaque jour sera donné au dieu auquel il appartient » (XXXVII, 19). De ce procédé qui rythme encore notre vie, retenons tout d'abord le caractère rigoureux : il s'agit d'un calcul scientifique, d'une succession mathématique, et nous voilà avertis de n'admettre dans toute question touchant la semaine que la plus grande exactitude. Retenons également que le premier jour, et la première heure du jour, sont attribués à Saturne, patron redoutable de la planète la plus éloignée, qui domine le ciel étagé en hauteur d'après la conception des Anciens. Enfin, soulignons que pour certains érudits spécialisés dans la question du calendrier, la semaine ne saurait être considérée comme dérivant d'une division fixe de l'ancien mois lunaire en 4 séries de 7 jours, car le mois lunaire (*a fortiori* le mois luni-solaire dans lequel on l'a peu à peu transformé dans l'Antiquité) étant toujours supérieur à 28 jours (28 jours 1/2 en moyenne théorique, 28 ou 29 jours en pratique), il ne pouvait être coupé en quatre fois sept jours exactement [11]. *Le propre de la semaine est d'être indépendante du mois*, de chevaucher le plus souvent d'un mois sur l'autre.

A. *Inscriptions et textes relatifs aux jours de la semaine en Gaule.*

1. *Inscriptions diverses.* — *CIL*, XIII, *1906*, *Lyon :* vétéran de la Ire légion *Mi-*

9) En dernier lieu, J. Heurgon, « *Octavo Ianam Lunam* », *Rev. ét. lat.*, XXV, 1947, pp. 236-249 avec bibliographie. J. Whatmough, *The Calendar in ancient Italy outside Rome* (*Harvard Studies in class. Philol.*, XLII, 1931, p. 167) voyait une influence orientale, de nature ésotérique, dans cette semaine sabine. V. *infra*, n. 36.

10) Rappelons que sur ces 7 planètes antiques, deux ne sont pas en réalité des planètes : le Soleil, et la Lune, satellite de la Terre; que les Anciens ne comptaient pas la Terre comme une planète; que trois grandes planètes, visibles seulement à l'aide d'instruments, ont été découvertes depuis : Uranus en 1871, Neptune en 1846, Pluton en 1930; que l'ordre de grandeur réelle des neuf grandes planètes actuelles est, par ordre décroissant : Jupiter, Saturne, Neptune, Uranus, la Terre et Vénus, Mars, Mercure; Pluton, planète « transplanétaire », est encore mal connue. Les Anciens ont donné le nom de Mars à une planète rougeâtre, couleur du sang, de Mercure à la plus vagabonde de toutes, qui va et vient le plus rapidement sur l'écliptique, de Vénus à celle qui brille du plus pur éclat, de Jupiter, maître des dieux, à la plus grande, de Saturne, père redoutable des dieux et des hommes, à la plus lointaine, qui domine le ciel.

11) H. et J. Loewy, *o. l.*

nervia, versé dans le commerce; né, entré en service, libéré et décédé le jour de Mars : *natus est die Martis, die Martis probatus, die Martis missionem percepit, die Martis defunctus est*. La Ire *Minervia* a été créée par Domitien; les surnoms formés d'un superlatif (ici, le fils du vétéran, *Felicissimus*) paraissent postérieurs au Ier siècle [12]; la formule *Dis Manibus et memoriæ æternæ* apparaît dans la 2e moitié du IIe siècle et *Dis Manibus* disparaît au cours du IIIe [13] : l'inscription peut être datée approximativement entre 150 et 250.

Graffite de Thorame-Haute (Colmars, Basses-Alpes) : sur une brique, *supposuit furno III idus Julias | die Solis | abuit* [sic] *tegulas imbrices*. (*Année épigr.*, 1935, n° 144).

Quelques inscriptions chrétiennes mentionnent les jours de Sol, de Mars (dit aussi *dies* III), de Vénus, du Sabbat (dit aussi *dies* VII) : le sabbat vient ici en dernier, tandis que le même jour consacré à Saturne dans l'iconographie païenne vient en premier (v. *supra*, n. 6).

2. *Textes*. — AUSONE, *Ecl.*, 23 : il faut se couper les ongles le jour de Mercure, la barbe le jour de Jupiter, les cheveux le jour de Vénus, *ungues Mercurio, barbam Jove, Cypride crines*. — *Ibid.*, 8, *De nominibus septem dierum* : « le 1er jour, le dernier aussi, est celui du Soleil rayonnant... Après tous les autres jours, le 7e est celui de Saturne. En 8e lieu, le cercle dans sa révolution ramène le Soleil ». — *Ibid.*, 11 : les calendes, les nones et les ides « sont les trois seuls noms du mois romain : les autres jours sont désignés par des chiffres ». Ausone distingue parfaitement les divisions fixes du mois officiel, et la semaine en vigueur dans l'usage courant : il fait commencer celle-ci par le jour du Soleil et finir par le jour de Saturne.

3. *Onomastique*. — Un certain nombre de *cognomina* sont tirés des noms des divinités planétaires. On peut se demander s'ils ne sont pas choisis en fonction du jour de la naissance. Ce qui pourrait le faire croire, c'est que les noms de mois ont inspiré des surnoms (sauf septembre, octobre et novembre [14]) : il peut en être de même des noms de jours. On trouve en effet des séries de surnoms qui peuvent être en rapport avec les sept planètes. Citons pour la Gaule : *Saturnus* et ses dérivés (*Saturnalis*, etc..., alors qu'il n'y a pas de dédicaces à Saturne); *Apollinaris* et peut-être *Phœbus*; *Luna, Lunaris* et *Selene*; *Martialis* et autres dérivés de Mars (qui peuvent se rapporter tout aussi bien au mois); *Mercurius* et *Hermes*, et leurs dérivés; *Iovinus*; *Veneria* et *Aphrodisia*. L'étude précise reste à faire, en distinguant les noms pouvant être inspirés par les divinités planétaires et les « noms religieux » attestés par ailleurs.

B. *Bas-reliefs représentant les sept divinités planétaires*.

C'est la série la plus riche de documents figurés. Elle comprend des bandeaux ou stèles et, en majorité, des éléments de colonnes ou de piliers, soit « colonnes de Jupiter », soit plus particulièrement colonnes du « cavalier à l'anguipède ». Nous complétons ici, en B et C, pour les documents figurés originaires de Gaule, l'inventaire donné pour l'Occident par F. HAUG, *Die Wochengöttersteine*, *Westd. Zeitschr. für Gesch. und Kunst*, IX, 1890, p. 17 sq. Haug a réuni 27 documents de Gaule dont 19 bas-reliefs; nous en pré-

(12) V. le commentaire de ALLMER et DISSARD, *Inscr. ant. de Lyon*, I, n° 52, pp. 273-276.

(13) J.-J. HATT, *La tombe gallo-romaine*, p. 19.

(14) D'après les *indices* du CIL XII et XIII : notamment les deux frères *Augustus* et *Aprilis*, XIII, 11862.

sentons 46, dont 36 bas-reliefs et une plaque de terre cuite. Nous désignons par H. l'inventaire de Haug.

(Références : E = Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs de la Gaule;* EG = Id., *Recueil... de la Germanie*).

1. *Séries de sept divinités alignées.* — 10 documents, bandeaux ou stèles, présentent des bustes des sept divinités dans l'ordre des jours de la semaine, *en partant vers la droite :*

E. III 2336 Châtillon-sur-Seine : sept bustes, de Saturne à Vénus. — *E. VII 5289 Mathay (Doubs) ;* plaquette de bronze; incomplète des deux côtés, restent Sol, Luna et Mars, en pied sous des arcades. — *E. IX 7155 Auxerre :* sept bustes, de Saturne à Vénus. — *EG. 98 et 99 Wiesbaden: id.* (H. 19 et 18). — *EG. 238 Darmstadt :* incomplet à gauche; restent Mars, Mercure, Jupiter et Vénus; complet à droite : commençait donc par Saturne à gauche. — *EG. 435 Mannheim :* Sol entre deux bustes indistincts; incomplet des deux côtés.

Trois documents sont particulièrement remarquables par l'existence, au dessous de chaque buste, d'un trou fait pour recevoir une cheville que l'on déplaçait chaque jour d'un cran pour indiquer la divinité du jour. Nous les appelons des « *semainiers* » : *E. V 4016 Arlon :* complet à gauche, commence par Saturne (et non Luna comme l'indique E. reconnaissable aux bandeaux qui encadrent son visage (cf. VII 5871, VIII 5927, E G. 96, 99, 227) ; ensuite Sol, incomplet ensuite. — *E. VI 4857 Soulosse :* incomplet à gauche, complet à droite où la série se termine par Vénus qui seule subsiste; commençait donc par Saturne. — *Terre cuite de Rottweil* (P. Goessler, *Germania*, 1928, p. 1) : restent, à partir de la droite, Vénus et Jupiter avec un trou au-dessus de chaque buste et une série de trous en dessous. Commençait par Saturne, à gauche. (Je dois l'indication de ce document à M. Henri Stern).

Sur ces 10 documents, 8 commencent donc par Saturne; deux, on ne sait par quelle divinité : mais rien ne s'oppose à ce que ce soit aussi Saturne. 9 se lisent de gauche à droite; on ne peut l'affirmer pour le 10e (EG. 435).

2. *Documents à plan centré.* — Ce sont les plus nombreux. La série se lit tantôt en partant vers la droite pour tourner autour de la colonne ou du pilier, tantôt en partant vers la gauche [15]. Le point de départ est souvent indiqué, par une inscription, une représentation étrangère aux sept jours, ou peut se déduire du groupement des sept bustes sur les différentes faces.

1) *Avec point de départ :* a) Séries disposées vers la droite (en partant vers la droite). 10 documents :

— *tambour octogonal* (fig. 1) : *E. I 412 Agnin-sur-Isère* (H. 17) : 7 bustes, de Saturne à Vénus. Le 8e est un empereur. A l'étage inférieur, dédicace *Jovi optimo maximo et cæteris dis dea busque immortalibus, pro salute imperator(um) L. Septimi Severi et M. Aureli Anton(ini)*, peu après 198 (CIL XII 2683). — *EG. 134b Francfort* (fig. 1) : 7 bustes, de Saturne à Vénus. Une inscription sert de point de départ. — *EG. 610 Stuttgart* (H. 5) : incomplet, restent seulement Luna, Mars et Mercure. — *EG. 72 Hanau* (fig. 1) : 7 bustes, de Saturne à Vénus, photo partielle au n° 71. Une victoire sur la 8e face. — *EG. 585 Stuttgart* (fig. 1) : 7 bustes, de Sa-

(15) Les descriptions d'Espérandieu, qui n'avait pas à faire l'étude comparative de tous ces documents, sont souvent contradictoires entre elles par les sens différents qu'il donne parfois aux mots « de gauche à droite » ou « de droite à gauche » selon qu'il envisage le document réel, ou sa photographie. Il faut toujours vérifier et au besoin rectifier la description d'après la photographie.

x = inscription ou effigie

Fig. 1. — Schémas des principaux types de monuments lapidaires aux sept divinités.
A la 1re figure, ajouter : E.G. 658.

turne à Vénus. Un anguipède sur la 8e face. — *EG. 658 Stuttgart* (fig. 1) : sept divinités, très peu reconnaissables, et un génie tenant une patère sur la 8e face. On ne sait quel est l'ordre de la série. (H. 4).

— *tambour hexagonal* (fig. 1) : *EG. 361 Carlsruhe* : Jupiter et Vénus étant groupés sur une même face, nous y voyons la fin de la série, qui commence donc par Saturne. Cf. EG. 531, et E. VIII 5961. (H. 6).

— *bloc quadrangulaire* (fig. 1) :*E. VIII 5916 Spire* : Vénus et une figure inconnue sont groupées sur la même face; nous y voyons la fin de la série, ainsi disposée : Saturne et Sol, puis Luna et Mars, puis Mercure et Jupiter, Vénus et une figure. (H. 9). — *E. VIII 5927 Spire* (H. 8) : une face est occupée par l'inscription. La série commence par Saturne suivi de Sol; puis Luna, Mars et Mercure sur une même face; enfin Jupiter et Vénus sur la 4e face. — *E. VIII 5996 Spire* (H. 10) : même disposition.

— *tambour circulaire : EG. 531 Cannstadt* (fig. 1) ; Jupiter et Vénus sont groupés sur une même niche : nous y voyons la fin de la série, qui, par conséquent commence par Saturne. Cf. E. VIII 5916. EG. 361 (H. 3).

b) séries disposées vers la gauche : 8 documents.

— *tambour octogonal* (fig. 1) : *E. V 4414 Metz* : de Saturne à Vénus, une inscription sur la 8e face (H. 15). — *E. VII 5865 Castel* (H. 12) : de Saturne à Vénus, d'après les dessins ajoutés en X, p. 47 et la photographie. — *E. VII 5871 Mayence* : de Sol à Saturne, une inscription occupant la 8e face. C'est le seul bas-relief où la série commence certainement par Sol. — *EG. 96 Wiesbaden*, (H. 13) : de Vénus à Jupiter, une Fortune sur la 8e face. C'est le seul document où la série commence par Vénus. — *EG. 93 Wiesbaden* (H. 14) : incomplet, trois faces seulement subsistent : Mars, Mercure, Jupiter. Dédicace de la colonne à Jupiter, datée du 7 novembre 239 (CIL XIII, 7353). — *E. X 7370 Mayence* : incomplet, restent Luna, Mars et Mercure. — *E. V 4424 Merten* : restent les pieds de 5 hommes et de 2 femmes, et les têtes de 2 femmes (H. 16).

— *tambour circulaire : E. VII 5821 Mayence* (fig. 1) : d'après la photographie et le dessin ajouté en X, p. 32, série de Saturne à Vénus, un génie servant de séparation (H. 11).

Ce groupe de 19 documents comportant un point de départ en contient 12 ayant Saturne comme 1er jour, 15 où Saturne *peut* être le 1er jour, 1 ayant Sol et 1 Vénus en tête.

2) *Sans point de départ :* a) Séries disposées vers la droite : *tambour circulaire : E. III 2337 Chatillon-sur-Seine* (si la description d'E. est exacte). — *EG. 227 Mannheim* (H. 7).

b) Séries disposées vers la gauche : *tambour circulaire* et non octogonal (il n'y a pas de place pour une 8e face, dont, d'ailleurs, E. ne parle pas) : *EG. 527 Stuttgart* (H. 2). — *EG. 239 Dieburg :* seuls restent Sol, Luna, Mars et Mercure. — *EG 210 Neuenstein* (H. 1).

3. *Documents à 7 bustes ou objets indistincts.* — Il y en a 3 : *E. V 4784 Epinal :* stèle présentant deux lignes de bustes, 3 en haut, 7 en bas. — *E. 4848 Epinal : id.*, 3 en haut, 3 en bas. — *EG. 408 Mannheim :* sur une panneau mithriaque, 7 vases ou petits autels en ligne.

4. *A rejeter.* — E. III 2032 Cussy : bloc octogonal de colonne, 8 divinités la plupart indistinctes, dont *Junon*, Saturne et Mars. — E. IV 2999 Yzeures : bloc quadrangulaire, 8 divinités dont Sol, *Léda* et Mars. — E. VIII 6037 Worms : bloc hexagonal, 6 divinités, dont *3 déesses*, Mars, et 2 dieux nus dont aucun ne peut être Saturne. — E. V 3947 Amiens : stèle à 7 personnages vêtus et voilés et tenant un objet entre leurs mains, trois debout de part et d'autre d'un plus petit, assis. Groupe familial ou collégial.

Sur 37 documents retenus, une vingtaine se lisent vers la droite, une dizaine vers la gauche; 20 commencent par Saturne, et peut-être 7 autres aussi; 1 par Sol, 1 par Vénus. 3 sont des « semainiers » 2 sont datés, de 198 et de 239 [16]. La majorité provient du Nord, de la Bourgogne, de l'Est; un seul de Narbonnaise.

C. *Statuettes, vases et objets divers.*

Plusieurs objets trouvés en Gaule portent des représentations des sept divinités planétaires de la semaine.

1. *Statuettes.* — *Statuette de bronze argenté de Mâcon, au British Museum* [17] : déesse ailée et tourelée, tenant une patère et deux cornes d'abondance. Sur ses ailes levées repose un croissant qui porte les sept bustes en ligne, de Saturne à Vénus, de gauche à droite. Quatre autres bustes reposent sur les ailes et sur les cornes d'abondance, probablement Apollon et Diane, et les Dioscures.

Une sorte de croissant ou de barque, de Montpellier (*perdue*), était peut-être un élément d'une statuette analogue : les sept bustes y sont disposés de la même façon [18]. Cf. *RA*, 1900 II, p. 227. L'objet doit être importé.

2. *Vases.* — *Vase de Gap, au Musée de Lyon* [19] : sur l'épaule du vase, à plat, autour du col, sont 6 bustes dans l'ordre des jours de la semaine, reconnaissables à leurs attributs et disposés vers la droite, en tournant; le 7e (Vénus) ayant été peut-être sur le couvercle ? Pas de point de départ (H. 23).

Patère de Wettingen [20] : les 7 divinités

(16) Lorsque ces monuments, colonnes et piliers, seront mieux datés, nous serons éclairés du même coup sur l'histoire de la diffusion de la semaine en Occident.

(17) En dernier lieu, L. Armand-Calliat, *Rev. arch. de l'Est et du Centre Est*, II, 1951, 1, p. 56-59, pl. VII, avec bibliographie.

(18) De Witte, *Gaz. arch.*, 1877, p. 79, d'après Montfaucon, *Antiquité Expliquée, Suppl.*, t. I, pl. XVII, n° 37.

(19) De Witte, *o. l.*, p. 81, pl. 8 et 9.

(20) F. Staehelin, *Die Schweiz in römischer*

en pied, séparées par de petits autels ou des colonnettes, se suivent en tournant vers la gauche. Sol et Saturne sont au dessous du manche de l'objet, de part et d'autre : on a toujours admis que cette disposition indiquait que la série commençait à gauche du manche, par Sol. Ce n'est pas obligatoire : il peut ne pas y avoir de point de départ (H. 22).

Corbeille en bronze de Bâle [21] : Les sept divinités en pied, en série vers la droite. Entre Vénus, la dernière, et Saturne, deux autres personnages disposés comme les sept autres entre des colonnettes. La série commence donc par Saturne.

Vase inscrit de Mayence (*CIL XIII, 10.016* [4] ») : bustes des sept divinités vers la droite. Le CIL n'indique pas de point de départ mais commence la série par Saturne (H. 35).

3. *Disque de bronze trouvé aux sources de la Seine,* portant tout autour les noms des sept divinités, en deux séries consécutives, dans le sens des aiguilles d'une montre, sans séparation aucune (CIL XIII, 2869, Musée de Dijon; *Diction. des Antiq.*, art. *Dies*, fig. 2406). (H. 28).

Sur ces 6 documents, on trouve Saturne en tête 3 et peut-être 4 fois, et Sol peut-être 1 fois.

D. *Mosaïques.* — *Mosaïque de Boscéaz* (*près Orbe, Suisse*) [22] : six médaillons, où l'on voit, dans le sens des aiguilles d'une montre, six des sept divinités dans l'ordre des jours, entourent le médaillon central où se trouve la 7ᵉ, Vénus, qui a ainsi la place de choix. (H. 30).

Mosaïque de Sainte-Colombe (*Isère*) [23] : six planètes personnifiées entouraient Saturne deux seulement sont conservées : Luna et Mars. (H. 34).

Le nombre des bas-reliefs montre que la semaine est répandue notamment en Bourgogne, en Rhénanie et dans le Nord. La date la plus ancienne est 199 : l'usage de la semaine est déjà bien attesté dans l'empire à cette époque. *Le premier jour est celui de Saturne dans la grande majorité des cas.* Sol n'est en tête qu'une fois, et peut-être une autre fois : le succès croissant du culte solaire, dû en particulier à l'influence de Mithra, peut expliquer cette anomalie [24], qui deviendra la règle à l'époque chrétienne (v. le texte d'Ausone). En revanche, la semaine commençant par Vénus (2 fois) est tout à fait aberrante.

De tous les documents étudiés jusqu'ici, aucun ne paraît se différencier des documents habituels de cette catégorie : rien de proprement celtique n'y apparaît. Mais une autre série de documents a été in-

Zeit, 3ᵉ éd. (1948), fig. 174, p. 568, avec bibliographie.

(21) *Ibid.*, fig. 175, p. 568, avec bibliographie.

(22) *Ibid.*, fig. 173, p. 564-568, avec bibliographie.

(23) *Gazette archéologique*, 1879, p. 6; F. ARTAUD, *Hist. de la peinture en mosaïque*, p. 79, pl. XXII; A. BLANCHET, *La décoration des édifices de la Gaule romaine*, p. 111.

(24) La relation des représentations de la semaine avec l'iconographie mithriaque n'est pas claire, du moins en Occident. F. CUMONT, *Textes et monuments figurés relatifs au culte de Mithra*, I, p. 117 sq., en fait pourtant état : les groupes d'objets répétés sept fois (bonnet, arbre, couteau, autel symbolisant les quatre éléments) représenteraient les 7 planètes (chacune composée de ces quatre corps primitifs); mais qui dit planètes ne dit pas semaine planétaire. D'autre part, Celse indique que l'âme passe par 7 portes désignées par les noms des planètes dans l'ordre des jours *inversé*, de Saturne à Sol; mais cela n'apparaît pas dans l'iconographie : à Bologne (II, 106) les planètes sont rangées de gauche à droite, dans l'ordre *inversé* des jours, mais de Luna à Sol. Il y a certainement un rapport entre Mithra et les sept planètes, mais l'influence sur la semaine ne paraît pas prépondérante. E. THEVENOT, *Le dieu-cavalier, Mithra et Apollon* (*La nouvelle Clio*, 1950, pp. 602-633) invoque l'importance de l'écoulement du temps dans la

voquée pour prouver que les Celtes connaissaient, de leur côté, la semaine, et même les divinités planétaires.

E. *La question des « vases planétaires » et du chaudron de Gundestrup.*

On connaît cette catégorie de vases, fabriqués probablement à Bavai, dont quatre exemplaires plus ou moins complets sont conservés et dont on trouve dans le Nord des tessons de plus en plus nombreux. Ils portent sur la panse des bustes en relief, où l'on a voulu voir les divinités planétaires. On les a longtemps datés du IIe siècle : d'après leur forme, et leur décor inspiré de l'art de La Tène, on les fait remonter aujourd'hui jusqu'au début du Ier.

En attendant la publication de cet important matériel [25], nous devons faire au sujet des principaux documents déjà connus toutes réserves sur l'opinion traditionnelle qui voit dans les bustes de ces vases les images de sept divinités planétaires [26]. Ces bustes en effet ne comportent aucun attribut, du moins sur les vases dons l'ensemble est conservé. Surtout, l'on ne peut y retrouver l'ordre des jours (fig. 2). Sur le *vase de Bavai*, où les deux visages imberbes sont Luna et Vénus, le Tricéphale se trouve être Jupiter si on lit vers la droite, Mars, vers la gauche : or ni l'un ni l'autre de ces dieux n'a jamais revêtu un aspect tricéphale [27]. Sur le *vase de Jupille*, le Tricéphale est restauré, et il y a *trois* divinités imberbes : six combinaisons sont possibles, trois vers la droite, trois vers la gauche, mais chacune d'elles donne une barbe à un dieu qui n'en a pas habituellement, ou l'inverse [28]. Même difficulté pour le *vase de Tournai*, dont cinq bustes seulement subsistent [29]. *Le vase de Troisdorf* ne portait que six bustes, dont quatre subsistent : tout essai de combinaison est vain dans ces conditions [30]. Un cinquième vase, de fabrication trévire, est aussi orné de bustes moulés [31]. Enfin, sur le chaudron de Gundes-

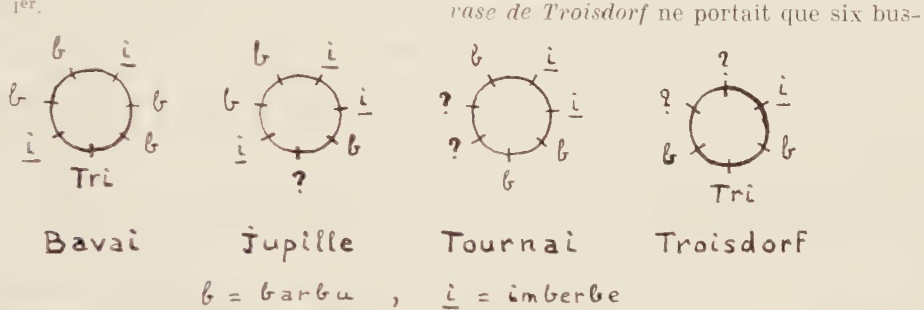


Fig. 2. — Schémas des vases dits « planétaires » permettant d'essayer les diverses combinaisons avec les jours de la semaines dans les deux sens. Tri = Tricéphale.

théologie mithriaque, mais les documents cités sont empruntés à des colonnes au cavalier à l'anguipède, où ils révèleraient une influence mithriaque.

(25) Préparée par M. le Chanoine Biévelet. Plus de 150 tessons sont actuellement connus, dont la plupart à Bavai.

(26) Salomon Reinach, auteur de l'art. *Dies* du *Dict. des Antiq.*, s'est toujours refusé à reconnaître sur ces vases des divinités planétaires : *Cultes, Mythes et Religions*, III, p. 170. Suivi par Phyllis Pray Bober, *Cernunnos, AJA*, 55, 1951, p. 37 (bibliographie).

(27) Au Cabinet des Médailles. C. Jullian, *REA*, 1908, p. 173, pl. XII-XII.

(28) Demarteau, *Mél. G. Kurth*, 1908, II, p. 15-25, pl.

(29) M. Amand, *L'Antiq. Class.*, 12, 1943, p. 100-202, pl. III.

(30) Au Musée préhistorique de Cologne. C. Rademacher, *Manus*, II, 1910, p. 1-17, pl. II, 3-4.

(31) *Trier. Zeit.*, 9, 1934, p. 172, pl. 20. Au Musée provincial de Trèves.

trup (où l'ordre réel des sept bustes est inconnu et manque le 8e cartouche), il y a *trois femmes* [32]. Aucun de ces documents ne peut donc représenter la semaine romaine [33] (d'ailleurs, on connaît de tels vases qui portent seulement 4 bustes) [34].

Peut-on y voir une illustration dans le style indigène de la semaine planétaire ? Il faudrait au moins, dans ce cas, que les représentations des planètes (qu'il s'agisse des planètes romaines défigurées ou de planètes celtiques dont nous ignorons tout) fussent cohérentes : nous avons vu qu'il n'en est rien, tandis que sur les bas-reliefs la figuration des planètes romaines est d'une constante fidélité. S'il y a eu imitation, d'ordre purement esthétique, d'objets tels que les vases de Gap et de Mayence, c'est ce que nous apprendra l'étude attendue de l'ensemble des documents. Jusqu'à nouvel ordre, nous estimons que les bustes et les vases ne sont pas rangés dans l'ordre de la semaine classique, et qu'ils n'en constituent pas non plus une « interprétation celtique ».

Il reste une dernière possibilité : les Celtes auraient connu, indépendamment de toute influence méditerranéenne, le groupe de sept jours protégés chacun par une divinité, planétaire ou non (car ils pouvaient grouper les jours par 7 comme les Sémites sans les placer sous le patronage de 7 planètes) ; cette semaine celtique serait représentée sur les vases et sur le chaudron, dont le 8e compartiment correspondrait à des « nundines » celtiques comme le 8e panneau des octogones sculptés, et qui refléteraient ainsi sa survivance en pleine époque gallo-romaine. Camille Jullian a produit en faveur de cette semaine les arguments suivants : le calendrier de Coligny fait état de deux « quinzaines » de 14 et 15 jours dans le mois, et l'inscription de Géligneux fixe certaine cérémonie funéraire au 14e jour de tous les mois de 30 jours; le ménologe de Grand divise le mois par les calendes (fixes), les nones et les ides (variables), et *le 8e jour des calendes suivantes* (variable suivant les mois de 30 ou 31 jours, mais déterminant toujours un dernier groupe de 7 jours), donc en 4 groupes, de même qu'il y avait approximativement quatre semaines dans le mois lunaire [35].

Mais on voit mal ces 4 « semaines » qui survivraient dans le ménologe de Grand, et qui auraient 4 ou 6, 8, 11-12 ou 9-10, et 7 jours, selon la place des nones et des ides, et la longueur du mois. Quant aux groupes de 14 et 15 jours, d'origine lunaire, ils ne correspondent pas exactement à 4 semaines de 7 jours. Il n'y a *rien* dans tout cela qui autorise à parler d'une semaine celtique. En dernière analyse, les vases dits « planétaires » nous paraissent sans rapport avec le *problème* de la semaine.



Nous ne croyons donc pas que l'existence d'une semaine celtique soit actuel-

(32) Brève étude et bibliogr. abondante du chaudron, Ph. P. Bober, *o. l.*, p. 19-21, n. 38-46.

(33) Nous ne suivons pas le dernier exégète de ces documents, M. Pettazoni, qui, lisant vers la gauche, identifie le tricéphale au soleil, mais doit admettre pour ce faire que deux bustes sont intervertis sur le vase de Bavai (*The Gaullish Three-faced God on planetary vases, Journ. of Celtic Studies*, I, 1949, p. 35-46). Il n'est d'ailleurs pas exact (v. *supra*, B) que sur les documents gallo-romains la série des jours commence fréquemment par Sol.

(34) E. Krüger, *Die Triergöttervase*, *Trier. Zeit.*, I, 1926, p. 1 sq. pl. I-II.

(35) *Hist. de la Gaule*, II, p. 163, n. 2 (vases et chaudron), p. 392 (calendrier de Coligny) ; VI, p. 93 (*id.*), p. 159, n. 5 (*id.*, et inscriptions : ménologe de Grand, CIL XIII 5955 ; épitaphe de Géligneux, XIII 2494)

lement démontrée[36]. Mais, en revanche, le nombre et la précision des bas-reliefs montrent que la semaine planétaire romaine a connu en Gaule une faveur remarquable sous l'Empire, notamment à partir de la fin du IIe siècle et dans des régions fortement romanisées comme les pays rhénans. Il est possible que la diffusion des religions et des coutumes orientales à l'époque sévérienne ait contribué à son succès : l'octogone d'Agnin-sur-Isère (E. 412), le plus ancien document daté (198), porte un portrait impérial. Mais ce succès semble indépendant de l'influence des cultes solaires : sur la plupart des documents, en effet, le premier jour reste celui de Saturne. Et cela exclut aussi, plus particulièrement, l'influence juive et l'influence chrétienne à cette époque, car ce même jour ne s'imposera sous le nom de sabbat, *en fin de semaine*, que sous l'Empire chrétien.

Paul-Marie DUVAL.

Addendum. — Depuis la rédaction de cet article, a paru la thèse de M. Henri STERN sur *Le Calendrier de 354* (Paris, 1953). L'auteur traite des images planétaires en Orient et en Occident, en faisant à la Gaule la place qui lui revient (pp. 171-179). Il rapproche des pierres aux 7 planètes le cippe octogonal syrien de Fiki (*Syria*, 33, 1942-1943, p. 45), où la série des jours commence par Mercure, et souligne l'intérêt du « semainier » à chevilles trouvé à Rome en 1812 (graffite perdu : *Memorie enciclopediche di antichità per l'anno 1816*, p. 160, pl. XXI; HAUG, *o. l.*, n° 32). « La semaine planétaire semble être la création de quelque grand centre de civilisation gréco-romaine dont l'action eut d'ailleurs beaucoup plus d'effet en Occident qu'en Orient » (p. 175) : en Orient, en effet, l'ordre des jours de la semaine n'est pas respecté sur les rares documents où figurent les planètes.

(36) Cela ne veut pas dire que le rythme des travaux des champs fondé sur les phases de la lune n'ait pas contribué à enraciner dans les mœurs rurales l'habitude de compter des groupes de 7 jours, comme le suggère si justement pour l'Italie M. J. HEURGON (*supra*, n. 9) à l'aide des textes de Varron et de Caton.

DEUX FIGURATIONS NOUVELLES DU DIEU AU MAILLET ACCOMPAGNÉ DE TONNEAU OU AMPHORE

Des confrères dévoués ont eu l'amabilité de soumettre à notre examen deux représentations nouvelles du dieu au maillet particulièrement dignes d'intérêt, et veulent bien nous confier le soin de les publier. En voici d'abord la description[a].

1. — L'une d'elles provient des environs d'Autun et nous a été signalée par M. Albert Mazion, président de la Société d'histoire naturelle, qui conserve la pièce dans sa collection[1]. Elle fut découverte il y a peu d'années, dans une terre du domaine des Gaudiaux, commune de Marmagne (Saône-et-Loire), où l'on avait déjà trouvé, en 1929, des antiquités gallo-romaines[2]. C'est une stèle en pierre, dont les dimensions correspondent aux proportions moyennes dans les monuments simi-

(*a*) M. P.-M. Duval, qui s'était intéressé personnellement au problème du dieu au tonneau, a bien voulu nous faire profiter de ses observations, qui ont permis d'enrichir, sur plusieurs points, notre documentation. Nous l'en remercions bien vivement.

(1) Le présent monument a été brièvement signalé, dans le *Courrier de Saône-et-Loire* du 17 juin 1952, par M. A. MAZION, dont on connaît les patientes et fructueuses recherches consacrées aux antiquités préhistoriques et historiques de la vallée du Mesvrin.

(2) Cf. E. FYOT, dans *Mém. de la Soc. éduenne*, t. XLVI, p. 422 : mise au jour d'un puits, près d'une source, dans la terre des Gaudiaux. Au fond du puits, qui fut vidé, on trouva plusieurs débris de vases gallo-romains « en forme d'amphore » de 0 m. 20 de hauteur, un vase à col étroit et large panse, haut de 0 m. 30, un tronçon de colonne et d'autres menus objets. Le dieu au maillet provient des alentours immédiats, où il fut trouvé en plein champ (déterré par la charrue). Les tuiles à rebords abondent.

laires (hauteur, 0m,25). Elle est mutilée sur les côtés et surtout à l'angle supérieur gauche, le séjour en terre ayant quelque peu atténué certains détails de la sculpture; mais, par chance, l'essentiel est conservé et la figuration ne prête à aucune équivoque (fig. 1).



Cliché A. Mazion.

Fig. 1. — Dieu de Marmagne (haut.: 0 m. 25; larg. à la base: 0 m. 15; poids: 2 kg. 800).

Il s'agit d'un dieu au maillet debout, vêtu d'un sayon assez court, formant de longs plis dans le sens vertical. Un manteau, agrafé sur l'épaule droite, retombe en un bourrelet épais, qui barre la poitrine et vient rejoindre la main gauche. Les traits du visage, assez effacés, laissent deviner un personnage masculin d'âge mûr, barbu à ce qu'il semble. L'avant-bras droit, qui pouvait tenir le vase habituel, est brisé ou usé. Par contre l'objet tenu dans la main gauche est un « maillet ». La partie inférieure du manche, peut-être de ronde bosse, est aujourd'hui brisée, mais le « maillet » lui-même est fort bien conservé. Il offre une double masse à rebords taillés en oblique, dispositions que l'on peut observer sur d'autres représentations de cet instrument [3]. Contre la jambe droite du dieu se reconnaît un tonneau dont les proportions sont tout à fait celles des futailles modernes. Il est cerclé de trois ou quatre bandeaux à chaque extrémité et le trou de la bonde est bien en évidence, à la face antérieure. Il n'y a pas trace du chien habituel.

Observons que le domaine des Gaudiaux jouit d'une heureuse position, sur le versant rive droite de la vallée du Mesvrin. Les terres occupent un contrefort inférieur, bien protégé du nord par une crête, qui le domine de 200 mètres (cote 527 à un km. au nord, tandis que le cours du Mesvrin est à la cote 315 à Marmagne) et largement exposé au midi. Les trouvailles déjà effectuées dans le même site avaient apporté des indices non douteux d'un proche habitat.

2. — Le deuxième exemplaire inédit vient d'être mis au jour à Sens (Yonne) et c'est à M. Pierre Parruzot, secrétaire de la Société d'archéologie, que nous sommes redevables de tous les renseignements qui le concernent. Ce monument fut trouvé en juin 1952, lors des travaux de fondation

(3) Pour la forme du maillet, on peut rapprocher le monument de Gannat (Esp., n° 1621), qui reproduit plusieurs autres dispositions du sujet étudié ici : costume, pose des jambes, tonneau. Toutefois le monument de Gannat est de proportions bien plus grandes. Pour le maillet seulement, cf. Esp., 225, 5848, 6849.

d'une école, sur l'emplacement de l'ancienne abbaye Saint-Rémy. La sculpture gisait par 3m,50 de profondeur, dans une couche d'incendie gallo-romaine. Elle est en calcaire tendre et mesure 0m,25 de hauteur conservée. Le sujet, traité en haut relief, figure un personnage debout, adossé à une surface de fond, de sommet triangulaire (fig. 2 et 3).

souffert, on ne peut hésiter à reconnaître le dieu au maillet. Le vêtement présente une analogie remarquable avec celui du dieu de Marmagne. L'attitude générale est identique : jambe droite supportant le poids du corps; jambe gauche, légèrement fléchie et même appuyée, semble-t-il, sur un léger support. La main gauche tenait le maillet, dont la hampe se devine à



Cliché A. Bret.

Fig. 2. — Dieu de Sens (haut.: 0 m. 25; larg. à la base : 0 m. 14; épaiss. : 0 m. 11).



Cliché A. Bret.

Fig. 3. — Dieu de sens (haut. totale: 0 m. 25).

La tête, aujourd'hui disparue, devait être de ronde bosse et taillée à part, car on peut voir, dans la cavité du cou, un goujon de fer qui avait servi à la sceller. Bien que le monument ait terriblement

peine. Le bras droit, brisé au coude (il était probablement détaché en ronde bosse), tenait un vase très mutilé, en forme d'*olla*. Sous la même main, on discerne la figuration d'un second vase, de forme al-

longée, que nous appellerons au moins provisoirement une amphore. Le goulot brisé est béant à l'avant, et l'ensemble du récipient repose horizontalement sur le dos d'un chien accroupi. La statuette était polychrome : le fond où s'adossait le dieu était jaune orange, le vêtement présente des traces de vert et de rouge dans les plis, tandis que les jambes paraissent avoir été vertes.



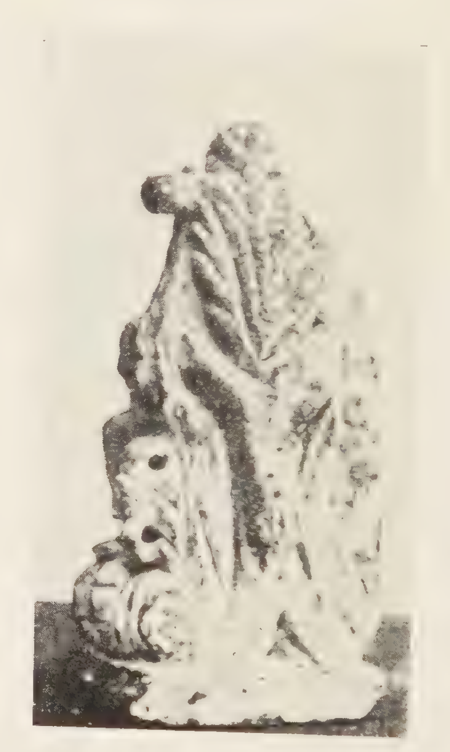


Fig. 4 et 5. — Dieu de Vichy (*photos communiquées par le Dr Morlet*).

Personne, croyons-nous, ne contestera l'identification de ces reliefs. Leur interprétation doit reposer d'abord sur une étude des attributs.

L'« amphore » du dieu de Sens est, à notre connaissance, le deuxième exemple de cet attribut représenté au côté du dieu au maillet. Elle évoque aussitôt à l'esprit le tonneau figuré au pied du dieu de Marmagne. L'amphore n'est-elle pas, comme le tonneau, un récipient propre à contenir une boisson, pour laquelle on songe tout naturellement au vin ? le rapprochement se justifie du fait que, sur un monument connu (le dieu de Vichy: Esp., 2750), nous voyons figurer *à la fois* le tonneau et l'amphore[4] : le dernier monument établit la liaison entre le dieu à l'amphore (sans le tonneau), révélé par la stèle de Sens et le dieu au tonneau (sans l'amphore), connu par une douzaine d'exemplaires (fig. 4 et 5).

4) Espérandieu dit textuellement : « ...sur le tonnelet, une amphore ». Les deux symboles ont, croyons-nous, la valeur d'un redoublement d'intensité. Il ne paraît pas possible, en raison de l'ensemble des faits cités plus loin, que le tonneau puisse symboliser par

Le docteur Morlet, étudiant la statuette de Vichy, l'avait intitulée « le dieu des tonneliers et du vin » et, dans une étude récente, constatant la répartition des images du dieu au tonneau et sa coïncidence avec les grands vignobles gallo-romains, nous avions nous-mêmes pensé que de telles représentations étaient en rapport avec la civilisation de la vigne [5]. L'examen des derniers exemplaires signalés nous donne l'occasion de reprendre en détail ce problème très intéressant, aussi bien pour la connaissance de l'extension de la vigne, que pour la compréhension du dieu au maillet.

La question essentielle, on l'a bien compris, est de déterminer quel liquide était contenu dans le tonneau, ou, si l'on préfère, de quelle liqueur ce vaisseau est le symbole [6]. La statue de Vichy fournissait une équation intéressante par le rapprochement du tonneau et de l'amphore. Mais les dispositions de la statuette de Vichy ne laissaient voir qu'une partie de l'amphore, le col et les deux anses. Toute la panse reste invisible, comme noyée dans la masse de la sculpture. Il n'est pas possible, dans ces conditions, de discerner le type d'amphore représenté, même d'une manière approchée.

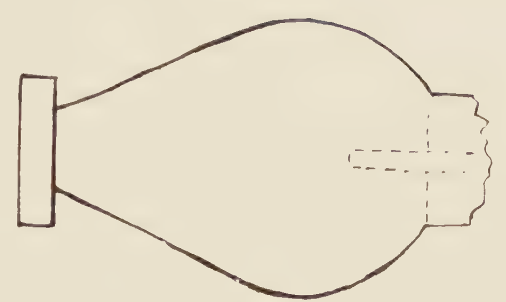


FIG. 6. — Détail de l'amphore du monument de Sens, vue du côté droit (gr. nat.).

Le monument de Sens avait chance d'être plus explicite, car le récipient, cette fois, était intégralement figuré. Malheureusement cette partie de la sculpture a beaucoup souffert et, par surcroît, l'artiste a traité le détail d'une manière assez schématique; le module réduit adopté ne permettait peut être pas de faire mieux (fig. 6). Ces considérations diminuent, avouons-le sans détour, la portée des indications que le monument aurait pu fournir. Sous ces réserves, retenons que le vase occupe, comme dans le cas de l'amphore de Vichy, une position horizontale. Il offre une panse notable, qui s'atténue progressivement en pointe; mais cette pointe elle-même disparait au milieu d'un fort relief discoïde, trop épais pour être un pied proprement dit, et dans lequel nous croyons reconnaître l'un de ces supports qui aidaient à maintenir les amphores dans une position verticale [7]. Vers l'avant, on distingue assez bien l'épaulement et la naissance du goulot dont le diamètre est inférieur de moitié à celui de la panse. Le col et les lèvres, qui étaient de ronde bosse, sont brisés. Du côté intérieur se voit la trace d'une anse

exemple la bière (cf. notes 12 et 19). De même, tonneaux et amphores longues, figurés ensemble sur un monument d'Arlon (ESP., 4072) doivent s'entendre du même liquide transporté : à l'époque du monument, il ne peut être question que d'un commerce de vin; les produits gaulois sont logés dans des futailles, tandis que l'amphore longue reste en usage pour les vins du Midi importés.

(5) Docteur A. MORLET, *Vichy gaulois*, p. 104-106; nous devons à l'aimable obligeance de l'auteur les photographies du monument de Vichy, aujourd'hui égaré, sinon perdu. Cf. notre étude dans *Annales de Bourgogne*, 1951 p. 256.

(6) Elle est posée en dernier lieu par M. R. LANTIER dans *Rev. arch.*, 1952, I, p. 104.

(7) Cf. DAREMBERG et SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités...*, s. v. *incitega*. Voir aussi : E. PÉLICHET, *Amphores romaines trouvées à Nyon*, dans *Revue suisse d'art et d'archéologie*, 1946, p. 200. Cf. ESP., 7187.

figurée par un simple relief; une autre anse existait du côté extérieur, mais elle est brisée. Les proportions du vase, le rapprochement du monument de Vichy, nous invitent à reconnaître une amphore. Elle appartient nettement au type allongé, ce qui constitue une présomption en faveur d'une amphore vinaire [8].

Considérons maintenant le tonneau figuré auprès du dieu de Marmagne. Les cercles qui garnissent les extrémités ne peuvent être confondus avec les spires d'un reptile, comme les premiers exemplaires du dieu au tonneau l'avaient donné à croire [9]. Il s'agit bien des cercles propres à maintenir en place les douves. *La seule différence avec les tonneaux modernes, c'est que les cercles sont ici massés aux extrémités et serrés les uns contre les autres.* Tel est le trait spécifique du tonneau gallo-romain, que nous font connaître de très nombreux monuments figurés, presque tous disséminés en dehors de la Narbonnaise [10]. Le tonneau de bois, qui passe pour une invention des peuples celtiques, est en effet le vase utilisé pour le transport et la conservation des liquides, dans les pays situés au nord-ouest des Alpes. Cela constaté, il est parfaitement légitime de se demander si les futailles, figurées si souvent dans les pays rhénans en particulier, contenaient effectivement du vin, comme l'apparence nous incite à le croire. Sur ce point la réponse est fournie par les trouvailles matérielles de tonneaux localisées, elles aussi, en pays gaulois [11]. On peut s'en rapporter à l'avis donné par l'archéologue attentif qu'est M. J. Breuer, à qui l'on doit une minutieuse étude sur des tonneaux dé-

(8) Il n'est point question de désigner quel type de la classification Dressel pourrait être rapproché du récipient figuré sur la statuette. Nous inclinons à reconnaître une amphore en raison: 1°) des formes et proportions générales du goulot et de la panse; 2°) de la position similaire à celle de l'amphore de Vichy (où les deux anses et le haut du col caractérisent une amphore). La représentation de Sens est négligée et schématique. La panse n'est pas ronde, m'écrit M. Parruzot; le diamètre, mesuré au compas, est de 0 m. 04 dans le plan vertical et de 0 m. 035 dans le plan horizontal. Les anses sont figurées par un simple bourrelet, non détaché, et leurs points d'insertion sont respectivement trop bas. Le fait à retenir est que l'amphore n'est point sphérique (n'est donc point une amphore à huile), mais appartient au type allongé, dont l'utilisation habituelle était le transport du vin (cf. Grenier, *Manuel*, p. 635). Les amphores servaient aussi à loger céréales, fruits, conserves, mais si l'artiste avait voulu faire allusion à de telles productions, il aurait eu recours à un autre symbole, tel que la corne d'abondance (souvent figurée avec le dieu au maillet).

(9) Flouest, *Deux stèles de laraire*, dans *Rev. archéol.*, 1884, II, p. 285-298 (p. 21 du tiré à part; à propos du dieu de Monceau: Esp., 2034).

(10) En regard de trois monuments figurant des tonneaux en Narbonnaise (Cabrières d'Aigues: Esp., 6699, Margerie-sous-Colongelle: Esp., 6679, Colouzelles, Esp., 8021), on peut relever deux monuments en Bordelais (1112 et 1117), plusieurs autres dans le centre-est (Autun: 1843; Langres: 3232; Dijon: 7187) et surtout un grand nombre dans le bassin rhénan et Luxembourg (Clausen, Arlon, Metz, Neumagen, Trèves, avec exemplaires multiples). Les exemplaires du « dieu au tonneau » n'entrent pas en ligne de compte dans le précédent relevé.

(11) Liste dans A. Grenier, *Manuel*, p. 601 et suiv. Les tonneaux, après usage normal, ont souvent servi à former le cuvelage de puits. Sans doute convient-il de prêter attention: 1°) aux barillets en terre cuite parfois signalés dans le centre (M. P.-F. Fournier nous écrit qu'il en existe plusieurs au musée de Clermont); 2°) aux flacons en verre dits barillets frontiniens (cf. Grenier, p. 605, fig. 203); une étude exhaustive de ces vases, avec recherche des lieux précis de trouvaille, révèlerait peut-être des usages que nous ne pouvons encore que soupçonner. A propos d'un barillet en bronze, trouvé à Vertault, G. Drioux se demandait s'il ne s'agissait point d'un attribut du dieu au maillet (*Cultes... des Lingons*, p. 95).

couverts surtout dans la basse vallée du Rhin. Après avoir posé la question du contenu, il conclut en propres termes : « les faussets signalés ne laissent aucun doute sur le contenu ancien des tonneaux: du vin » [12].

Ces observations ne doivent pas être perdues de vue, quand il s'agit de déterminer quelle boisson symbolise le tonneau du dieu au maillet. L'hydromel, auquel avait d'abord pensé H. Hubert, semble devoir être écarté définitivement. Cette hypothèse reposait en dernière analyse sur le fait que ce savant avait cru reconnaître une ruche dans l'attribut de la divinité féminine qui accompagne le dieu au maillet [13]. Or E. Linckenheld a démontré depuis, et des monuments plus explicites ont confirmé cette vue, que l'attribut visé n'est point une ruche, mais une hutte ou maisonnette [14].

Hubert et d'autres savants ont également envisagé la bière, et chacun sait que la boisson tirée de l'orge fermentée fut peut-être le breuvage familier des Gaulois à une époque ancienne [15]. Mais l'engouement si marqué et si précoce [16] qu'ils éprouvèrent pour le vin n'a-t-il pu faire transformer de bonne heure cet éventuel dieu de la bière en dieu du vin authentique [17] ? A l'époque où se classent nos documents figurés, les Gaulois ont parcouru toutes les étapes de la civilisation de la vigne; d'amateurs enthousiastes, ils sont devenus eux-mêmes producteurs. Dès le début du IIe siècle après J.-C., les grands vignobles bourguignons sont en pleine prospérité [17bis].

Cette chronologie apporte de fortes présomptions en faveur du tonneau, symbole du vin. Car le sens d'un symbole doit s'entendre en tenant compte des circonstances de temps et de lieu. Il n'y a aucune apparence que les images du dieu au tonneau puissent être antérieures au IIe siècle de notre ère. Or on sait qu'elles se répartissent pour la plupart en Bourgogne et chez les Arvernes, et l'on a remarqué depuis longtemps que leur aire de dispersion correspond à des contrées viticoles [18].

(12) J. Breuer, *Tonneaux de l'époque romaine découverts en Hollande*, dans *Rev. études anc.*, 1918, p. 249-252; cf. 1920, p. 207-209.

(13) H. Hubert, *Nantosvelta, déesse à la ruche*, dans *Mélanges Cagnat*, Paris, 1912, p. 281. L'hydromel est cité comme boisson des peuples gaulois par Diodore, V, 26, 2 (cf. Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. II, p. 294).

(14) E. Linckenheld, *Sucellus et Nantosvelta*, dans *Rev. de l'hist. des religions*, 1929, p. 40-92 (étude fondamentale et suggestive sur le dieu au maillet et sa compagne); auparavant, du même auteur, *Un monument nouveau de Nantosvelta*, dans *Rev. arch.*, 1926, II, p. 212. Sur l'attribut de Nantosvelta, cf. tout dernièrement: J.-J. Hatt, *L'attribut de la déesse Nantosvelta*, dans *Rev. arch. de l'Est*, 1950, p. 153 (pourrait être une *aedicula* plutôt qu'une stèle-maison; en tout cas il n'est plus question de ruche).

(15) Pline, XIV, 149; XVIII, 62; XXII, 164.

(16) Les textes sont bien connus (voir Jullian, *loc. laud.*; cf. Roger Dion, *Grands traits d'une géographie viticole de la France*, Lille, 1943). Les trouvailles archéologiques dans les grands oppida de la Tène III confirment ces indications: cf. O. Bohn, dans *Germania*, 1923, p. 9-14; en dernier lieu, M. Labrousse signale d'abondants tessons d'amphores vinaires à Gergovie (*Gallia*, t. VIII, 1950, p. 41 et suiv.). L'importation a commencé bien avant la conquête, peut-être dès le début du IIe siècle avant notre ère, selon les indications tirées des fouilles sous-marines par F. Benoît. En tout cas, elle bat son plein au Ier siècle avant J.-C.

(17) Dans le même sens que nous, cf. G. Drioux, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 97.

(17 bis) Chronologie acceptée en dernier lieu par R. Dion, *A propos des origines du vignoble bourguignon: l'archéologie et les textes*, dans les *Annales de Bourgogne*, 1952, p. 47.

(18) Pline nous apprend que dès la fin du Ier siècle de notre ère, le plant viennois, qui fournit un vin à saveur de poix (sans addition d'aucune matière), s'étendait aux territoires des Séquanes et des Arvernes (XIV, 3,

On a vu d'autre part que les Tonneaux sont essentiellement des récipients vinaires. Comme le tonneau du dieu au maillet leur est rigoureusement identique (il présente le détail typique des cercles massés aux extrémités [19]), il est malaisé de concevoir que, pour les populations des régions intéressés, il ait pu, aux IIe et IIIe siècles, évoquer une autre boisson que le vin.

Les preuves décisives vont nous être données par la confrontation de plusieurs monuments et textes déjà connus. Ces divers documents vont nous montrer que le dieu au maillet porte un intérêt spécial à la viticulture et que, d'autre part, le vin est, au IIe siècle et depuis longtemps peut-être, la boisson rituelle des libations funéraires, dans un culte des morts placé sous le signe du dieu au maillet.

La relation soupçonnée entre le dieu au maillet et la culture de la vigne ressortit à son caractère de dieu agreste de la végétation en général et de la fertilité de la terre. C'est là un aspect de cette divinité reconnu et souligné par l'accord unanime des érudits, ce qui nous dispense d'insister [20]. Rappelons seulement que, sur plusieurs monuments, le dieu est adossé à un arboréide [21] et surtout que, dans la Narbonnaise, il a été régulièrement interprété en Silvain [22]. Toutefois, nous n'aurions dans ces faits qu'un indice intéressant en faveur du rapport envisagé, si un attribut plusieurs fois répété, mais jusqu'ici, croyons-nous, insuffisamment compris, n'apportait la précision cherchée.

Nous voulons parler de la faucille et surtout de la serpette. Elle a été signalée sur plusieurs monuments du dieu au maillet, mais toujours en termes assez vagues. Espérandieu a noté « une faucille » sur un autel trouvé à Lyon, où elle figure à la main droite du dieu [23]. Le même auteur indique « une serpe » sur un autel provenant des environs d'Aigues-mortes et qui ne souffre aucune équivoque, malgré l'absence de la figure du dieu au maillet lui-même [24]. De son côté le chanoine Drioux a proposé avec beaucoup de raisons valables, de reconnaître un dieu au maillet dans une statuette en bronze, provenant de Bourbonne-les-Bains, et qu'il intitule « le dieu à la serpe de Bourbonne » [25] (ici fig. 7).

7). Cf. R. Dion, dans *Annales, Economies, sociétés, civilisations*, 1950, p. 433-439.

(19) Ces cercles avaient frappé les Anciens: Pline, XIV, 27, 1 (*circa Alpes ligneis vasis condunt, circulisque cingunt*, écrit-il à propos du vin).

(20) Toutain, *Cultes païens*, t. III, p. 238; Linckenheld, *loc. laud.*, p. 78; Drioux, p. 98; Lambrechts, *Contributions à l'étude des divinités celtiques*, p. 97-98.

(21) Entre autres : monuments de Vichy (Esp. 2750), de Saint-Révérien (Esp. 2234); un autel de Worms, qui porte sur la face principale une dédicace à *Sucellus* et *Silvanus*, est décoré, à droite et à gauche, d'un arbrisseau (C.I.L., XIII, 6224). Il s'agit toujours d'un arbuste schématique et non, comme on le souhaiterait, d'un arbre déterminé; ni pampres, ni grappes en tout cas.

(22) Aucune divinité du panthéon romain, observe à ce propos Linckenheld, n'exprimait aussi bien que Silvanus le caractère chtonien et domestique du dieu au maillet.

(23) Esp., 1735, provenance inconnue; au musée de Lyon: « dieu gaulois debout..., tenant de la main gauche un maillet, de l'autre main une faucille... »

(24) Esp., 6849, autel trouvé entre Aigues-mortes et Saint-Laurent d'Aygouze (Gard), près de l'emplacement de l'ancienne abbaye de Psalmodi ; au musée de Nîmes : « par devant inscription *Iovi et Silvano C. Octavius Pedo;* au-dessous un foudre, un maillet et une roue; sur les faces latérales: à droite un foudre et une roue [se référant à Jupiter]; à gauche, un maillet, un pot et une serpe [se référant à Silvain] ».

(25) Drioux, *Cultes... des Lingons*, p. 92 et 97 et pl. VII (que nous reproduisons); le monument n'est connu que par un dessin de E. Bougard; *Bibliotheca Borvoniensis*, p. 621. L'identification est probable en raison de l'attitude générale, du mouvement du bras gauche, du trou visible à la main gauche et qui



Fig. 7. — Dieu de Bourbonne-les-Bains, bronze (d'après G. Drioux, pl. VIII).

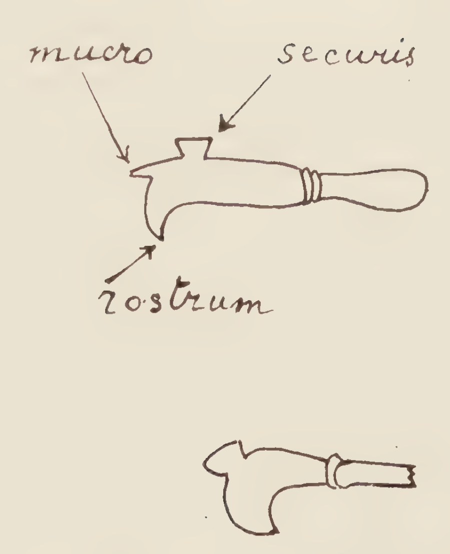
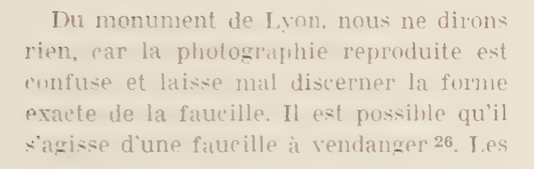


Fig. 8. — En haut, serpe de vigneron (*falx vinitoria*), figurée dans le ms. de Columelle. En bas, serpe figurée sur l'autel d'Aigues-Mortes (Espérandieu, 6849).



Du monument de Lyon, nous ne dirons rien, car la photographie reproduite est confuse et laisse mal discerner la forme exacte de la faucille. Il est possible qu'il s'agisse d'une faucille à vendanger [26]. Les reproductions des deux autres monuments sont au contraire fort nettes et permettent une exégèse des plus instructives. L'outil en question n'est pas une faucille à couper le blé ni une serpe quelconque, mais bien la *serpette à tailler la vigne*. Des recherches dues à M. A. Lagrange, qui s'applique avec bonheur à faire revivre les anciennes techniques viticoles, permettent de donner cette identification comme certaine [27].

Un dessin d'un manuscrit de Columelle reproduit en effet la *falx vinitoria*, dont le texte explique, avec un luxe de détails impressionnant, les dispositions très particulières et l'utilisation pratique [28] (fig.

livrait place à la hampe du maillet. La position des doigts de la main gauche est très comparable à celle de la statuette de bronze de Maranville, reproduite en parallèle, sur la même planche, dans l'ouvrage de Drioux. V. *Addenda*.

(26) Nous nous abstenons également de faire entrer en ligne de compte le monument d'Hostel, en Valromey, Esp. 1811 : « sur la face principale, un maillet dans une couronne ; sur les faces latérales, à droite une serpe, à gauche une *olla* ». La reproduction d'Espérandieu ne montre pas les faces latérales et, d'autre part, les anciennes descriptions (Bacon-Tacon, *Recherches sur les origines celtiques... du Bugey*, 1798, II, p. 13 ; Siraud, *Courses archéol. dans l'Ain*, 1854, II, p. 53 et pl. XII) parlent d'une tête de taureau, aux lieu et place de l'*olla* (suivis par l'éditeur du *C.I.L.*, XIII, 2529, où le monument est cité, comme autel taurobolique, bien qu'il soit anépigraphe). Il vaudrait la peine d'examiner la pierre, conservée à Belley. Une allusion à la vigne chez les Ambarres ne serait pas surprenante : cf. ci-après, n. 33 et 34.

(27) A. Lagrange, *Notes sur le vocabulaire viticole*, dans *Rev. des études latines*, 1947, p. 41 et 77-79.

(28) Le dessin du manuscrit de Columelle est reproduit dans Daremberg et Saglio, fig. 2865 (s. v. *falx*). Le texte de Columelle, IV,

8). Elle est caractérisée par la forme en bec d'aigle et par la présence, à la partie sorsale, d'une lame tranchante servant à couper le cep. C'est là un outil véritablement unique en son genre et qu'il est impossible de confondre avec un autre. Or, on peut constater que le dieu de Bourbonne tient, à la main droite, un attribut qui reproduit les caractères essentiels de la *falx* de Columelle [29]. Et l'autel du Gard porte une serpe absolument semblable. Cette double preuve nous suffit. La présence de la serpette à tailler, outil par excellence du vigneron, démontre avec force que le dieu au maillet étendait sa protection sur la vigne. Par voie de déduction, quand nous voyons, dans des pays viticoles, le tonneau représenté aux pieds d'un dieu-vigneron, nous ne pouvons plus hésiter sur la nature du breuvage que ce vaisseau est censé contenir.

D'autres considérations militent en faveur de cette explication. Cumont a démontré naguère que le vin était l'une des liqueurs les plus employées dans les libations funéraires. Le vin passait pour le succédané du sang, lui-même considéré comme le siège de la vie. C'est pourquoi la liqueur de la vigne était jugée très propre à devenir l'aliment des défunts, dont elle assurait la survie indéfiniment prolongée. Il cite plusieurs textes épigraphiques mentionnant expressément le vin comme jouant un tel rôle. Plusieurs de ces textes, qui concernent la Gaule ont été commentés dernièrement par J.-J. Hatt [30]. Des personnages fortunés, soucieux de l'accomplissement des rites, allaient jusqu'à prévoir, par testament, la plantation d'une vigne dans l'enclos sacré qui entourait leur tombeau: le vin produit devait être utilisé pour le culte funéraire. Le plus ancien de ces textes est sans doute celui de Nîmes, daté de la fin du Ier siècle [31]. Celui de Die (Drôme) fait état d'une vigne, dont les revenus doivent permettre chaque année une libation « d'au moins quinze setiers de vin » [32]. Le testament de Briord (Ain) fournit une indication analogue [33]. Celui de Géligneux, le plus précis de tous, parle d'un mausolée avec vigne entourée de murs... « en vue

25, décrit dans les moindres détails la *falx vinitoria*, dont les différentes parties portent un nom spécial et correspondent à un usage propre. Le bec s'appelle *rostrum* et la dorsale coupante est la *securis*, tandis que la pointe qui la prolonge est le *mucro*. Le même outil est désigné sous le nom de *falx vineatica* dans Caton, *De re rustica*, XI, de *falx putatoria* dans Palladius, I, 43, 1. Il ne faut pas confondre la serpe à tailler, dont nous parlons, avec la serpe à vendanger, *falcula vineatica* (Catn, *ibid.*); cette dernière, ainsi que le souligne M. A. Lagrange, ne comporte pas de dorsale coupante. C'est un outil beaucoup plus vulgaire, tandis que la serpe à tailler met en œuvre toute la science du vigneron. L'art de la taille est la grande découverte des peuples méditerranéens, qu'ils ont communiquée aux Gaulois. Plusieurs stèles funéraires montrent la *falx*, en pays viticole: Nîmes (Esp. 472), Rully, près Chalon-sur-Saône (Esp. 2158, mais figure indistincte; se reporter à Armand-Calliat, *le Chalonnais gallo-romain*, pl. XXIV, p. 192, qui reproduit le détail de la stèle). C'est le même outil qu'il faut reconnaître dans certaines trouvailles, entrées au musée de Saint-Germain, où elles sont classées comme « outils de bûcheron »; toutes proviennent de pays par ailleurs réputés viticoles: Vitteaux, Côte d'Or, région d'Alise-Sainte-Reine (50855), Vichy (Allier; n° 25808).

(29) Seul n'est pas représenté le *mucro*, mais il faut avouer que la figuration de cet appendice dans une sculpture sur pierre ou dans une minuscule statuette en bronze comportait des difficultés techniques. La forme générale est identique et le *rostrum* comme la *securis* sont très expressifs.

(30) Cumont, *Lux perpetua*, 1949, p. 33; J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, 1951, p. 71.

(31) *C.I.L.*, XII, 3637 (postérieure à 73).

(32) *C.I.L.*, XII, 1657 ... *cum bes(s)e vineae arep(ennis) ex cujus reditu omnib(us) annis prolibari volo ne minus XV v(ini) se(xtariis)*...

(33) *C.I.L.*, XIII, 2465 ...*ad pa]rentalia celebranda viniae arepe[nn*...

d'un repas à célébrer régulièrement le 14 des mois de trente jours » [34].

S'il est difficile de fixer la période initiale de cet usage [35], les textes cités montrent qu'il se généralisa assez vite, et l'on sera pleinement convaincu de sa persistance en lisant le passage où Grégoire de Tours cite une veuve lyonnaise qui offrait chaque jour un setier de vin de Gaza pour le repos de l'âme de son mari [36]. Pour notre démonstration, il suffit de retenir les témoignages touchant l'époque du Haut-Empire, qui est celle de nos monuments les plus anciens. Puisque le but de la libation est d'entretenir la vie d'outre-tombe et que cette libation s'effectue à l'aide de vin, c'est que le vin est conçu, au moins dans les pays viticoles, comme la boisson qui confère l'immortalité.

Tout s'explique alors. Par une bivalence bien connue, le dieu au maillet est en effet le protecteur des morts, en quelque sorte le garant de la vie d'outre-tombe. Suivant une heureuse formule d'A. Grenier, il est le « tonnelier divin qui préside à la boisson mystique, aliment et joie de la vie d'outre-tombe » [37]. Cette boisson mystique, sur laquelle on a tant disserté, nous apparaît comme étant le vin, au moins à partir du IIe siècle, au moins dans les contrées viticoles. Puisque le dieu a pour attribut la serpette de vigneron, puisqu'il est, nous le savons, le dieu des morts et que le vin est la boisson des libations funéraires, on comprend que le dieu au maillet ait pu être conçu comme le dieu de la vigne et du vin [37bis]. De cette boisson les symboles visibles sont l'amphore ou le tonneau et, sans doute, à un degré moins sensible, le vase que le dieu tient toujours dans sa main [38].

34. *C.I.L.*, XIII, 2494 ... *aediclam cum vinea et muris ... ad cenam omnibus tricontis ponendam ... sic ut petrudecameto consumatur...* Les trois derniers textes sont datables du IIe siècle avec probabilité. Le dernier (Géligneux) comporte des termes celtiques (*tricontis, petrudecameto;* cf. Dottin, *La langue gauloise*) qui trahissent, estime avec raison M. Hatt, une tradition indigène.

(35) Le rite des libations paraît être fort ancien : cf. Déchelette, *Manuel*, t. II, 2, p. 299 ; Bulliot, *Les fouilles du mont Beuvray*, I, p. 77 ; mais nous ne savons pas quel liquide était alors utilisé, ni à partir de quand on a commencé d'employer le vin. Une des raisons pour lesquelles le vin fut si recherché par les Gaulois, dès l'indépendance, ne serait-elle pas l'idée peu à peu accréditée que cette boisson était l'aliment idéal des défunts ? V. *Addenda*.

(36) Grégoire de Tours, *In gloria confessorum*, 64 ; texte cité par E. Salin, *La civilisation mérovingienne*, I, p. 135 et 464.

(37) A. Grenier, *Les Gaulois*, 2e édition, p. 337.

(37 *bis*) A l'aide d'autres arguments, M. W. Deonna arrivait à une conclusion analogue à la nôtre (dieu au maillet conçu comme un « dieu vigneron »). Il cite un curieux texte de 1556, selon lequel on combat, au moyen du vin, un incendie allumé par le feu céleste ; les sauveteurs reconnaissent alors que Dieu, maître du feu céleste, est un dieu vigneron, qu'il faut apaiser par une libation de vin. On relira avec profit cet article documenté : W. Deonna, *Quand Dieu roule ses tonneaux*, dans *Genava*, 1946, p. 118-124.

(38) Il y a longtemps que H. Hubert rapprochait le vase tenu en main par le dieu au maillet du *poculum* des stèles funéraires (*Mélanges Cagnat*, p. 296). Déjà Graillot, étudiant en 1902 les stèles éduennes au *poculum* (*Poculum et lagena*, dans *Mém. de la Soc. éduenne*, 1902, p. 251), estimait que gobelet et flacon symbolisaient le rite de la libation. Plus près de nous, G. Drioux (p. 100) et J.-J. Hatt (p. 76) posent à nouveau le problème et réclament un examen de la dispersion des stèles au *poculum*. A notre tour, nous attirons l'attention sur la question : la fréquence de ces stèles dans les régions où règne le dieu au tonneau », la forme des flacons tenus par le défunt dans la main gauche, l'utilisation démontrée du vin dans les libations sont autant d'arguments à prendre en considération pour comprendre le sens du *poculum* lui-même. Nous ne pouvons qu'amorcer ici cette enquête. Observons enfin que, suivant une suggestion due à M. P.-M. Duval, le vase tenu par *Hercules Bibax*, offre parfois

Si cette vue est exacte (le faisceau d'indices que nous venons de réunir sera peut-être considéré comme convaincant), nous sommes fondés à considérer comme en rapport étroit avec le vignoble les monuments du dieu au maillet comportant des allusions précises à la vigne ou au vin, c'est-à-dire les attributs suivants : serpette, amphore, tonneau et, dans cet esprit, nous en avons dressé la liste complète (voir *Appendice*).

Nous nous défendons d'appliquer la présente explication à l'ensemble des monuments. Que, dans les pays viticoles, le dieu au maillet soit devenu dieu du vin n'implique point la nécessité de se le représenter toujours et partout sous cet aspect très particulier. Il n'est peut-être pas de divinité plus complexe, plus riche de significations variées. Lorsque nous le voyons figuré et désigné comme *Silvanus*, c'est que les dévots correspondants ont été sensibles au caractère agreste et domestique du dieu. Quand il est traduit par *Dispater*, c'est que, dans d'autres contrées, on a surtout considéré son caractère de divinité infernale [39]. Ces interprétations ne sont pas des équations absolues, mais de simples correspondances partielles, admises dans une région donnée. Si en Narbonnaise, en Bourgogne, le dieu au maillet a été reconnu comme dieu de la vigne et du vin, c'est encore là une traduction particulière, dont nous avons tenté d'apporter une justification raisonnée. Toutes ces interprétations, loin de se contredire ou de s'exclure, se complètent. Aux historiens qui désirent aujourd'hui reconstituer cette figure divine, il appartient d'opérer la synthèse; travail délicat, puisque les monuments gallo-romains ne nous laissent percevoir, sur les dieux gaulois, que des points de vue transformés, des images aux contours estompés, éminemment variables selon les temps et selon les lieux.

Emile THEVENOT.

APPENDICE

Liste des images du dieu au maillet en rapport sensible avec la vigne et le vin.

A. — Dieu à la serpette (ou faucille de vigneron.

1. Aiguesmortes (région d'); autel avec figuration de la *falx vinitoria* : ESP., n° 6849.[40]

2. Bourbonne les Bains; statuette de bronze; le dieu tient en main la *falx vinitoria* : DRIOUX, *Cultes... des Lingons*, pl. VIII.

3. Musée de Lyon; autel avec dieu au maillet tenant en mains « une faucille » (*falcula vineatica ?*) : ESP., 1735.

B. — Dieu à l'amphore [41].

1. Sens (inédit) : voir la présente étude.

une forme très voisine du *poculum* du dieu au maillet.

(39) Pour le détail des interprétations, voir les études citées de E. LINCKENHELD et de P. LAMBRECHTS; la liste générale la plus riche est celle de KEUNE dans *Real-Encyclopädie* (la carte de P. Lambrechts est dressée d'après cette liste), mais elle est à compléter et parfois à rectifier.

(40) Sur le site de Psalmodi, lieu de trouvaille probable de l'autel, voici ce que nous écrit notre excellent ami M. Gouron, ancien archiviste en chef du Gard : l'introduction de la vigne autour d'Aiguesmortes est récente, mais l'abbaye de Psalmodi elle-même est d'origine très ancienne (VIIIe siècle, croit-on) et se situe dans les parages d'une vaste pinède, mentionnée au IXe siècle, où l'on a mis au jour des débris gallo-romains. Observons que le pin produisait la poix-résine, utilisée pour traiter les vins et pour enduire les récipients en terre (PLINE, XIV, 25) et qu'un vignoble est concevable dans la région (sur la « Côtière » ?), sinon à Psalmodi même. F. BENOIT a signalé récemment des indices de la culture de la vigne en Camargue au IIIe siècle (cf. *Gallia*, VIII, 1950, p. 122) : Priape portant sur ses épaules des guirlandes de pampres et de grappes de raisin.

(41) Ces représentations pourraient être plus anciennes que celles de la catégorie C, l'amphore vinaire étant un usage en voie de disparition dans les pays celtiques; les circonstances de trouvaille du monument de Vichy

2. Vichy : stèle en pierre; figuration d'amphore et tonneau : Esp., 2750 (ce monument forme transition entre les catégories B et C).

C. — Dieu au tonneau [42].

Monument de Vichy déjà cité (B2).

1. Gannat (Allier) : grande stèle en pierre, Esp., 1621.
2. Autun : Esp., 1843.
3. Marmagne (Saône-et-Loire), lieu-dit *les Gaudiaux;* inédit (ci-dessus[43]).
4. Cussy-le-Châtel (Côte-d'Or) : Esp., 2025.
5. Monteceau (Côte-d'Or), lieu-dit *En Roussot* : Esp., 2034 [43].
6. Lusigny (Côte-d'Or), selon Courtépée, *Description du duché de Bourgogne,* t. II, p. 326 (perdu; connu par un dessin inédit que nous publierons).
7. Meloisey (Côte-d'Or), lieu-dit *Gevrey* (inédit, perdu), selon le *Catalogue ms. de la collection Migieu* à Savigny (archives du château) [43].
8. Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) ou dans la région : Esp., 2066.
9. Nuits-Saint-Georges, à la station *des Bolards* (cf. E. Thevenot, dans *Gallia,* VI, 1948, p. 317 et fig. 19).
10. Mâlain (Côte-d'Or) : Esp., 3568 (et peut-être 3563 ?).
11. Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) : Esp., 7114.
12. Entrains (Nièvre) : Esp., 2259.
13. Thory (Yonne) : Esp., 2216.
14. Toul (Meurthe-et-Moselle) : Esp., 4708 (perdu, connu par un dessin).
15. Avenches (Suisse) : Esp.:, 5392.

indiquent le milieu du IIe siècle (trouvé avec 65 monnaies d'Hadrien et d'Antonin le Pieux et des objets de même époque; cf. Dr A. Morlet, *Vichy gaulois,* p. 102).

(42) Nous complétons ici les listes précédentes (Toutain, *Cultes païens,* t. III, p. 230; Hubert, *Sucellus et Nantosvelta,* 1925, p. 10; P. Lambrechts, *Contributions, loc. laud.;* W. Deonna, *loc. laud.*). Nous avons omis volontairement : Esp. 1882 (Autun) qui ne semble pas être un dieu au maillet, mais un tonnelier, et plusieurs monuments où la présence du tonneau a été supposée dans une partie détruite de la stèle correspondante. A noter que souvent les mêmes sites ont livré des indices du culte de Bacchus (région de Beaune, d'Autun, d'Entrains). Drioux notait à ce sujet que l'introduction du culte de Bacchus avait pu être facilitée par l'existence d'un dieu indigène : le dieu au tonneau (*ibid.*). C'est encore un problème à considérer.

(43) Dans trois cas seulement la provenance exacte du monument est connue. Dans les trois cas, l'emplacement convient à la culture de la vigne 1°) monument des Gaudiaux : nous avons précisé l'exposition du site, v. ci-dessus (renseignements *de visu* communiqués par M. Mazion); 2°) monument de Monteceau (site exploré par nous) : exposition à l'ouest; des vignes existaient encore il y a trente ans, dans un terroir voisin, dans une situation identique, sur la même côte : 3°) monument de Meloisey (site exploré par nous) :

(note 43, *suite*) : terroir admirablement abrité, exposé au sud-ouest, où l'on voit encore aujourd'hui des vignes (crus de l'arrière-côte beaunoise); dans les trois cas, ruines de villas caractérisées; à Meloisey, nom de *fundus* (*Gibriacus*).

ADDENDA

Ajouter à la note 25 :

La nudité du dieu de Bourbonne n'est pas un obstacle à l'identification envisagée. On connaît plusieurs figurations du dieu au maillet représenté nu, surtout des statuettes de bronze. M. M. Chassaing, qui prépare un inventaire général des monuments, nous communique aimablement une liste où figurent cinq bronzes (provenant de Bonn, Vienne, Auvernier, Franche-Comté et le cinquième de provenance inconnue) et deux reliefs en pierre trouvés en Provence (cf. F. Benoit, *Le dieu au maillet nu de la Basse-Provence,* dans *Rev. des études anciennes,* t. XLVIII, p. 267-270 et Esp., 7852 (ruines de *Glanum,* à Saint-Rémy de Provence). Statuette de Vienne, ici, p. 205.

Ajouter à la note 35 :

L'utilisation du vin dans les libations funéraires était sans doute pratiquée par les Celtes hallstattiens, au moins dans certains cas définis, dès la fin du VIe siècle. Cette précision, d'un intérêt capital pour notre sujet, résulte de l'inventaire de la sépulture princière de Vix (Côte-d'Or), dont M. R. Joffroy a décrit sommairement le mobilier (*Rev. arch. de l'Est,* 1953, p. 107). La présence de l'énorme cratère en bronze ciselé, accompagné d'une phiale à puiser en argent, d'un œnochoé, de deux coupes grecques, ne prend toute sa signification que si l'on reconnaît dans cet ensemble les instruments d'un rite de libations, où la liqueur employée est manifestement le vin. La recherche des dimensions colossales témoigne à coup sûr d'un luxe « princier », mais surtout elle procède de cette idée naïve que plus

grande était la quantité de boisson tenue en réserve (1.100 litres, nous écrit notre confrère R. Joffroy [1]), plus sûrement serait garantie la survie de la défunte. Le vin est donc reconnu, dès cette haute époque, par les Celtes, comme la boisson d'immortalité. Les conditions de la trouvaille donnent à penser que l'introduction du rite dans les mœurs celtiques s'est fait sous influence grecque et qu'elle résulte des contacts établis entre Celtes et Grecs dans la vallée du Danube. C'est par cette voie (et non par la vallée du Rhône, alors inutilisée par le commerce) que parviennent dans la Gaule de l'Est les produits et objets venus de l'orient méditerranéen, en particulier les amphores vinaires grecques, dont la station de Vix a livré « d'assez nombreux fragments » *ibid.*, p. 106). Cf. *Gallia*, XI, 1, p. 19.

Un casque du II[e] âge du fer à Montpellier

Nous avons présenté en 1950, au I[er] Congrès international d'Etudes Ligures une étude [1] relative à un casque de bronze



Fig. 1. — Casque de Montpellier (profil gauche).

figurant actuellement dans les collections de la Société Archéologique de Montpellier. On ignore les circonstances de la trouvaille de cet objet, qui a été récupéré complètement écrasé, dans une resserre de la Société; mais l'artisan qui a procédé à son habile restauration a constaté que le métal avait subi les attaques d'un feu violent : il est donc vraisemblable que ce casque provient d'une sépulture à incinération, probablement régionale, car les découvertes se rapportant aux âges du fer ne sont pas rares dans le Languedoc méditerranéen.

Ce casque a d'abord été fondu, puis achevé par un martelage intérieur. Il est d'une seule pièce y compris la tusce porte-aigrette. Il présente à la base un



[illegible]

1) *Le casque gaulois de Montpellier*, Actes du I[er] Congrès International d'Etudes Ligures, Monaco - Bordighera - Gênes, 10-17 avril 1950. Institut International d'Etudes Ligures, Musée Bicknell, Bordighera, 1952, pp. 132-138.

certain nombre de trous qui devaient servir à la fixation des paragnathides et du couvre-nuque.

L'ornementation portée par le bandeau, renforcé à la base, qui entoure la calotte, a été réalisée avec un ciselet, un burin et un poinçon-matrice; elle consiste en galons remplis de petits traits obliques, en S couchés, en une ligne irrégulière d'U et en chevrons (fig. 1-2). Cette décoration, riche d'effet, mais cependant inhabile et dissymétrique, était complétée par cinq cabochons de bronze ou d'émail, soudés sur le timbre et disposés autour du tube porte-aigrette, mais dont il ne reste aujourd'hui que les traces.

C'est au casque de la sépulture O de la nécropole de Hoya de Santa Ana à Albacete (Espagne), que celui de Montpellier ressemble le plus, dans l'ensemble; mais il a des analogies évidentes, *quant à la forme seulement*, avec les casques de Breuvannes et de Majorque, avec celui de Martres-de-Veyre, et *pour ce qui est de la décoration* et aussi pour quelques détails, avec les autres armes italiques connues de même nature.

Quant à sa date, l'on doit, en raison de sa décoration, la situer à la première période du second Age du fer, avec les casques de Majorque (IVe-IIIe s. av. J.-C.) et de Hoya de Santa Ana (IIIe s. av. J.-C.).

Maurice LOUIS.

INFORMATIONS

Antiquités Préhistoriques

Ire Circonscription

M. Léon Aufrère, directeur

Somme

Etouvy. — Des fouilles ont été exécutées en 1951 et en 1952, dans la Carrière Jourdain, par Mlle Virginia Beggs, attachée de recherches au Centre national de la Recherche scientifique. Voici l'essentiel de ses rapports :

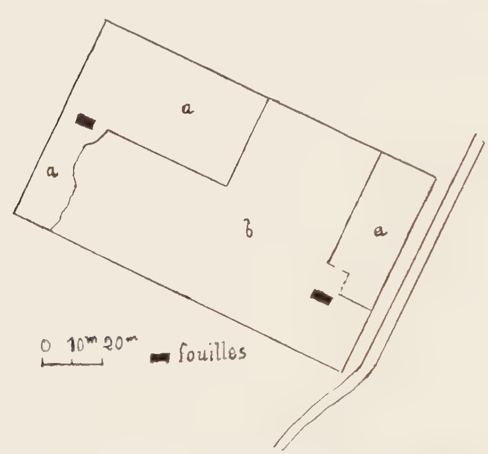


Fig. 1. — Etouvy. Carrière Jourdain : *a*, partie non exploitée (d'après le plan de Mlle Beggs). Orientation géographique.

Les fouilles ont été effectuées dans les couches supérieures sur deux points situés respectivement dans la partie sud-est et dans la partie sud-ouest de la carrière (fig. 1 à 3).

Partie sud-est : La fouille a été exécutée sur une surface de 6m × 1m,40. Voici les couches qui ont été rencontrées et les documents archéologiques qu'elles ont livrés :

I. *Terre végétale,* en partie enlevée par le nivellement de la route. Quelques tessons de poteries diverses, néolithiques et plus tardives. — II. *Terre grise,* 30-37cm. Deux fragments de pic, 34 tessons de poterie, un *nucleus* et une soixantaine d'éclats de débitage avec la patine habituelle du Campignien du même gisement. Nombreuses coquilles et deux dents de Bovidé. Quelques éclats de débitage à patine blanchâtre et bleuâtre du type du Paléolithique supérieur et, vers la base, une petite lame à dos abattu à patine blanche. — III. « *Limon rouge* » de Commont, couche irrégulière, d'épaisseur variable et manquant par endroits. Deux lames blanches et quelques éclats de débitage, sans patine ou à patine bleuâtre. Au contact avec la couche IV, une lame retouchée à pointe dégagée en perçoir. — IV. *Limon blanc, sableux,* 0m14. Frag-

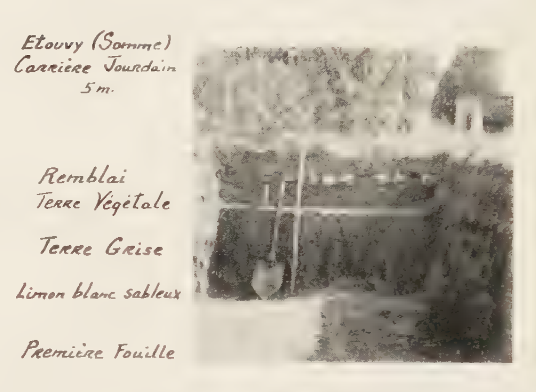


Fig. 2. — Etouvy. Fouille effectuée du 1er au 30 septembre 1951.

ment de lamelle (coup de burin ?) à environ 2^cm^ du sommet.



Fig. 3. — Etouvy. Fouille effectuée du 1er au 30 septembre 1951.

Partie sud-ouest : I. *Terre végétale,* environ 40 ^cm^, quelques tessons de poteries diverses, néolithiques et plus récentes. — II. *Terre grise,* 16-30^cm^. 7 *nuclei,* 3 grattoirs-*nuclei,* 4 grattoirs sur bout de lame, 1 double grattoir, 2 racloirs et 2 lames, environ 200 éclats de débitage et un millier de petits déchets de taille. A la surface, une petite pointe microlithique à bords abattus. Tous ces objets ont la patine habituelle du Campignien du même gisement. Les pièces suivantes ont la patine blanchâtre ou bleuâtre du type du paléolithique supérieur : *nuclei,* 1 double burin d'angle, une vingtaine de lames, 6 fragments de petites lames à dos abattu, 1 pointe à dos en forme de perçoir, une centaine d'éclats de débitage, une petite pointe géométrique avec fines retouches à la base. — III. « *Limon rouge* » de Commont, 10-20^cm^. 2 nuclei, 14 lames, un fragment de lame à bords abattus, patine blanc-bleuâtre du paléolithique supérieur. 2 éclats faiblement patinés à la base, en contact avec la couche IV. — IV. *Limon blanc sableux,* 0^cm^,16. Sans industrie.

Dans sa conclusion, l'auteur de la fouille déclare que le Paléolithique supérieur et le Campignien se trouvent mélangés dans la terre grise et qu'il se peut que les couches aient subi quelque dérangement difficile à déceler. Cette conclusion se trouve confirmée par l'examen des poteries effectué par M. H. Balfet et par l'examen des coquilles effectué par M. H. Bailloud. D'après M. H. Balfet, certaines poteries de la *terre végétale* datent apparemment du Moyen Age et d'une période postérieure et les autres de la période gallo-romaine ou d'une période postérieure, tandis que la *terre grise* a donné un grand nombre de tessons de l'époque gallo-romaine et même du Moyen Age, certainement postérieurs aux autres vestiges de la même couche et d'autres tessons plus anciens, probablement campigniens où l'on distingue deux types :

1. Tessons d'un brun tirant sur le rosé dans les parties les plus oxydées, assez durs et compacts. Surface douce et lisse, avec de petites cavités attribuées à la dissolution de grains de calcaire. Dureté entre 2 et 2 1/2. La pâte était une argile très fine, très plastique (43,66 % SiO^2, 19,57 % Al^2O^3), dégraissée par un sable à grains calcaires qui subsistent en partie (6,66 % CaO). — 2. Tessons d'un beau rouge rouge-brique pour les parties oxydées, très friables. Surface sableuse. Dureté 2. La pâte est une argile sableuse (65,05 % SiO^2, 9,63 % Al^2O^3), fortement ferrugineuse (4,08 %), avec quelques fragments calcaires (2,17 %). — Les tessons examinés proviennent de poteries façonnées selon la technique « au colombin ». La surface des tessons du premier groupe montre un polissage intérieur et extérieur.

M. Bailloud a déterminé : dans la *terre grise*, comme espèces terrestres, *Retinalla nitidula, Vitrea crystallina, Goniodiscus*

rotundatus, Cepea nemoralis, Arianta arbustorum, Fruticicola hispida, Helix aspersa, Vallonia pulchella, Cochliocopa lubrica, Cacilioides acicula, Succinea oblonga; comme espèces fluviatiles : *Limnaea ovata, Planorbis carinatus.* Un grand nombre d'individus ne sont manifestement pas fossiles et proviennent d'un apport très récent (*Retinella nitidula, Limnaea ovata, Planorbis carinatus, Helix aspersa*, et au moins en partie *Vitrea crystallina* et *Caecilioides acicula*).

D'après Mlle Beggs, les industries, les poteries et les coquilles recueillies dans la terre grise indiquent que cette couche a été remuée par une cause « non déterminable à présent », de sorte que les résultats de la fouille seraient assez décevants s'ils ne posaient précisément la question du mélange de documents appartenant à des époques différentes.

Le Directeur de la Circonscription présente à ce sujet les observations suivantes : 1° Il conviendrait de voir si la coloration de la « terre grise » et du « limon rouge » n'est pas un fait de zonation pédologique postérieur au dépôt lui-même. Le cas échéant, on pourrait se demander s'il n'y a pas lieu de dissocier la terre grise au lieu d'examiner en bloc les documents livrés par elle. — 2° Mlle Beggs fait remarquer que les tessons de poterie comme les silex se trouvent souvent dans une position verticale. Elle a recueilli notamment un tesson de poterie à 2 ou 3cm de profondeur dans la terre grise et à 10cm au-dessous, un autre tesson situé dans une position verticale et se raccordant avec le précédent. Il est visible que cette seconde pièce a descendu sous l'action de la gravité et peut-être à la faveur du dégel. On pourrait d'ailleurs penser aussi à des mouvements de convection déterminant des déplacements de sens contraire. D'autres causes peuvent être invoquées, des mollusques vivants ont pu entrer dans le sol et y laisser leurs coquilles, mais le mélange des tessons et des industries lithiques nous oblige à admettre ou que la terre grise a été remuée, naturellement ou artificiellement, ou que les pièces se sont déplacées, ou que ces différentes causes ont pu jouer simultanément ou à tour de rôle, de sorte que, en dehors du matériel archéologique et conchiologique qu'elle a donné, la fouille nous met en présence de conditions de *stratigraphie physique* dont il conviendrait de rechercher l'extension et les causes.

Vallée de la Somme. — M. Carl-Axel Althin, directeur du Centre de Recherches mésolithiques à l'Université de Lund, a commencé en 1952 des fouilles en vue d'étudier, dans divers gisements français, et en particulier dans la Vallée de la Somme, par des analyses polliniques, l'évolution du climat depuis la dernière phase glaciaire, inclusivement. Des prélèvements ont été effectués à Long et à Belloy et sont encore à l'étude. Les recherches ont été reprises en 1953.

L. A.

IIIe Circonscription

M. Paul Wernert, directeur

Bas-Rhin

Les travaux publics d'assainissement, de canalisation et de terrassement pour l'installation de la conduite d'eau, poussés activement sur une grande étendue du département, sont contrôlés et souvent supervisés par des sondages par M. Arthur Stieber, sans qu'il lui soit possible, en raison de la rapidité des travaux d'ou-

verture et de comblement des tranchées, de procéder en aucun point à une fouille en règle :

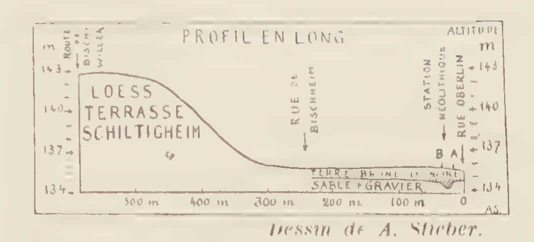
A *Schiltigheim,* il a pu constater dans une grande tranchée excavée au pied de la berge de la Basse-Terrasse quaternaire couverte de loess récent et en bordure de la plaine d'alluvions ello-rhénane, la présence de fonds de cabane néolithiques à *céramique poinçonnée*, creusés au sommet du terrain alluvial au



Cliché A. Stieber.

Fig. 1. — Schiltigheim Tranchée dans les alluvions de la plaine ello-rhénane avec fonds de cabanes néolithiques.

niveau 135 (fig. 1). Les habitats se détachaient nettement dans la couche d'alluvions, les cuvettes étant remplies du dépôt archéologique de couleur foncée, d'une épaisseur d'environ 0m,60 (coupe, fig. 2). Parmi les quelques objets typiques néolithiques recueillis, M. S. signale un tesson décoré sur les parois extérieure



Dessin de A. Stieber.

Fig. 2. — Schiltigheim. Coupe de la berge de la basse terrasse montrant l'établissement néolithique en surface de la plaine d'alluvions ello-rhénane.

et intérieure du vase, ce qui est un fait plutôt rare. Cette découverte précise à nouveau que la plaine alluviale était, au moment de l'établissement de l'habitat, à sec et parfaitement habitable à certaines saisons de l'année. On peut s'attendre à y trouver, en dehors d'habitats sur pilotis ou sur radeaux, du Néolithique en place.

Près de *Waltenheim-sur-Zorn*, à l'altitude de 251m, dans le champ de fractures de Saverne, M. S. a de même pu relever l'existence d'habitats néolithiques en dehors de l'aire des terrains lœssiques où de préférence ils sont installés. Dans les sédiments liasiques à terre lourde et collante se trouvent disposées des fosses ovales, d'un m. de profondeur et larges de 1m,50. Leur remplissage archéologique montre qu'elles ont été établies par la population néolithique du cycle culturel de la *céramique poinçonnée*.

A l'Ouest de *Benfeld* et au Nord de *Kertzfeld* M. S. a découvert une suite de fonds de cabane creusés dans le lœss. La couche archéologique de remplissage contenait des objets de la *civilisation à céramique rubanée*. Cette couche de couleur noirâtre, y était recouverte d'une terre brune lœssifère d'âge postnéolithique, épaisse d'environ 0m,80. Une autre station néolithique, celle-ci du type dit *lacustre*, a été repérée par lui dans le village même de Kertzfeld où des fosses étaient entaillées en surface du lœss. Leur

remplissage présente la même stratification que les fonds de cabane à néolithique du type rubané précités. Une superposition stratigraphique identique est signalée par M. S. dans des habitats de l'*Age du Bronze* situés près du lieudit *Niederfeld*. Il semble bien que la couche de comblement superficielle de 0m,80 d'épaisseur, repérée dans les trois stations préhistoriques de Kertzfeld soit une formation postérieure à cette première période de l'Age des métaux.

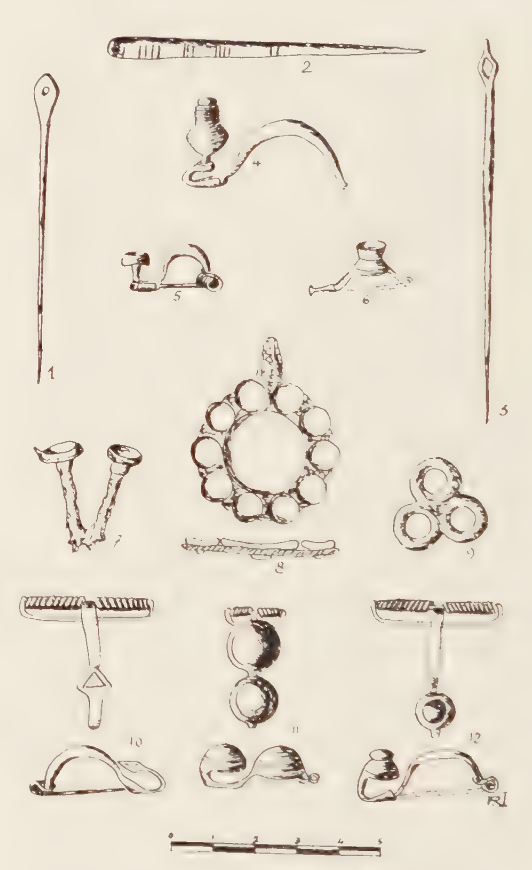
A *Still*, cette observation stratigraphique est encore confirmée par la trouvaille d'une station de l'*Age des métaux*, dans la vallée vosgienne de la Bruche, près de la maison forestière *Entenpfuhl* (235m). Là, les fosses sont creusées dans un limon sableux. Leur remplissage archéologique, constitué surtout par des tessons, du pisé et des os, est recouvert du même lehm de couverture.

A l'Ouest de *Stutzheim*, un fond de cabane du *néolithique rubané* s'est trouvé en surface du lœss. Des tessons ornés de dessins rubanés ont permis à M. S. de dater cet habitat, de même qu'un autre qu'il a repéré dans la glaisière Scheyder à *Dachstein*, ce qui permet de situer l'étendue de ces villages néolithiques du type rubané qui ont déjà livré une importante documentation de cet âge.

Kienheim. — Lors de l'excavation d'un silo à betteraves, on trouva quelques objets archéologiques qui furent signalés par le Secrétaire de la municipalité au R. P. Derville, de l'Université de Strasbourg. Le trou devant être comblé d'urgence pour pouvoir procéder aux travaux de labour, le R. P. Derville entreprit l'extraction des objets qui étaient restés en place. Il put constater qu'ils se trouvaient au fond d'une cuvette entaillée dans le lœss et ayant l'aspect d'un fond de cabane d'allure apparemment circulaire, qui avait été entamé par l'excavation du silo. Le mobilier archéologique qu'il put en extraire permet de dater le fond de cabane de Kienheim comme d'âge hallstattien.

Côte-d'Or

Mont-Lassois (com. de Vix). — M. René Joffroy a continué pendant les mois d'automne la fouille du système défensif du



Dessins de R. Joffroy.

Fig. 3. — Mont-Lassois (commune de Vix). 1 et 3, aiguilles à chas; 2, poinçon; 4, fibule bronze et corail; 5 et 6, fibules; 7, élément de fibule, brut, en fonte; 8, pendentif, bronze sur fer; 9, pendeloque; 10-12, fibules.

Mont-Lassois, c'est-à-dire celle du rempart et du fossé profond découvert près du lieudit « Champ de Fossé ». La montagne naturellement protégée par un escarpement s'avéra comme un site remarquablement renforcé par ce dispositif défensif. M. J. retrouva le fossé creusé profondément dans le sol naturel. Il présente une coupe triangulaire et l'écartement entre les deux bords supérieurs est de 16m Le comblement du f o s s é s'est fait à différentes époques, comme le prouvent les trouvailles de quelques menus objets d'âge divers. M. J. a pu suivre le tracé du fossé sur la plus grande partie du pourtour de la montagne. Le rempart était constitué par les matériaux extraits du fossé.

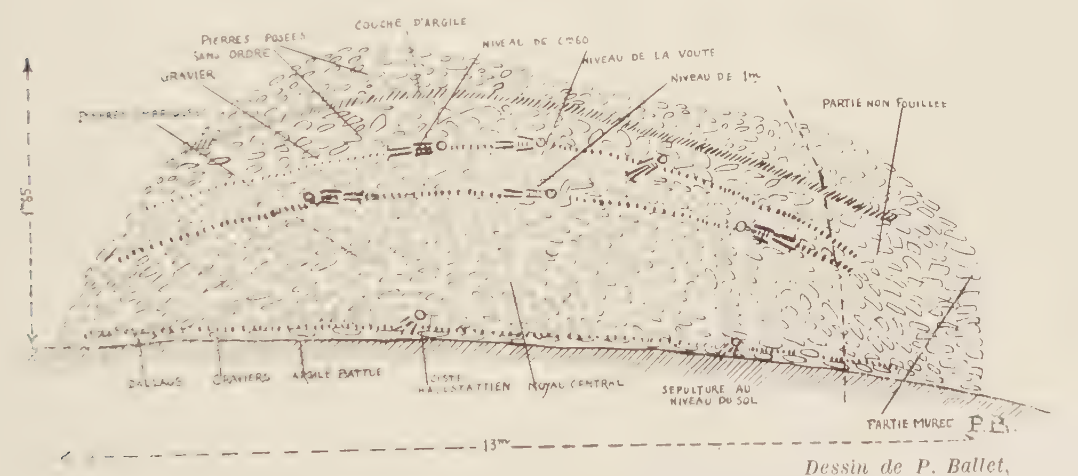
La fouille du gisement IV sur le versant Ouest, confirma encore la continuité de l'occupation du Mont-Lassois depuis le Néolithique jusqu'à l'époque gallo-romaine, l'habitat principal datant de l'époque de Hallstatt, où le site avait atteint son apogée (fig. 3).

La stratigraphie du gisement IV se présente de haut en bas de la façon suivante : 1) *humus;* — 2) couche foncée gallo-romaine avec nombreux fragments d'amphores, fibules et autres objets gaulois; — 3) couche foncée La Tène III, avec fibule du type de « Nauheim » en bronze, bracelet, épingle, monnaies en potin des Leuques; — 4) couche à pierrailles avec grandes fiches de fer et grands clous, le tout témoignant de l'existence du rempart du type « murus gallicus », construction en pierre munie intérieurement d'une charpente de bois; — 5) couche du Hallstatt final, à céramique grecque à figures noires sur fond rouge et à céramique indigène décorée à la barbotine. Nombreux objets en bronze, fibules, épingles, etc.; — 6) couche de pierraille, stérile; — 7) comme couche 5, mais sans céramique grecque, et pauvre; — 8) sol naturel.

HAUTE-MARNE

Vitry-lès-Nogent. — La fouille d'un tumulus sur le *plateau du Châtelet* a été entreprise par la Société des Sciences Naturelles de la Haute-Marne sous la direction de M. Pierre Ballet. Ce plateau situé à 2 km. à l'Est du village, mi-

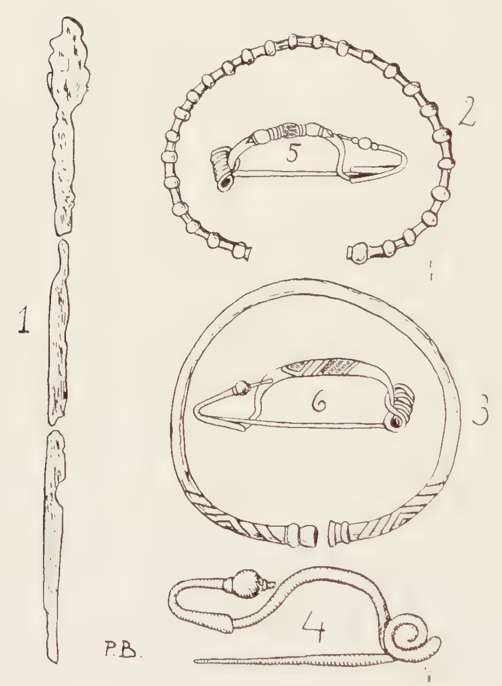
COUPE EST-OUEST



Dessin de P. Ballet,

FIG. 4. — Vitry-lès-Nogent. Plateau du Châtelet : coupe du tumulus n° 1.

cultivé, mi en friches, couronne un promontoire escarpé formant éperon qui domine le confluent du Vitry et du Poinson. Plusieurs grands tertres funéraires parmi d'autres constituant une nécropole importante, se trouvent dans la partie boisée du plateau. Le tumulus fouillé est situé au lieudit « Bas du Châtelet » dominant la pente Est du promontoire. Il mesure 20m de long, sur 13m de large et 1m,60 de haut. Pour la construction du tertre, le sol naturel avait été déblayé, puis dallé, le dallage recouvert d'un lit de gravier. A même ce niveau il y avait onze sépultures, dont deux principales (fig. 4). Les morts reposaient dans de petits édicules formés de pierres plates debout couvertes de dalles. Un second lit de sépultures se trouvait à 0m,60 au-dessus du sol, ce lit étant protégé par un massif de pierres posées obliquement. Un troisième lit de sépultures superposé et comprenant vingt-deux ensevelissements, avait été installé au haut du tertre. Le mobilier funéraire de la sépulture principale comprenait, outre quelques objets de moindre importance, une grande épée en fer à soie plate qui permet de dater l'âge *hallstattien* final de la sépulture. Les autres appartiennent à l'âge de *La Tène I*, le mobilier étant constitué de fibules en bronze et en fer, bracelets à tige unie et à tampons à tige nodulée (fig. 5).



Dessins de P. Ballet.

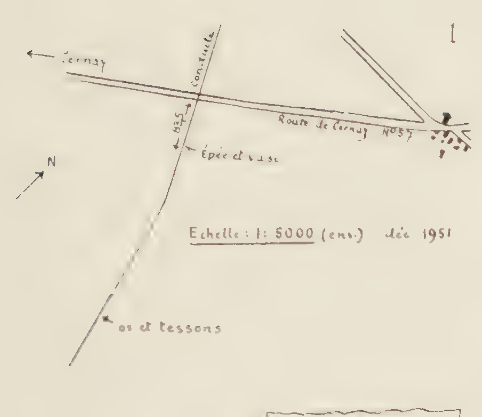
FIG. 5. — Vitry-lès-Nogent (Châtelet). Mobilier funéraire du tumulus n° 1. — I. *Hallstattien final:* 1, épée de la sépulture 36. — II. *La Tène:* 2, anneau en bronze à tampons et nodules (sépulture 1) ; 3, anneau en bronze à tampons (sépulture 24); 4, fibule en fer à appendice caudal (sépulture 44); 5 et 6, fibules en bronze à appendice caudal (sépulture 24).

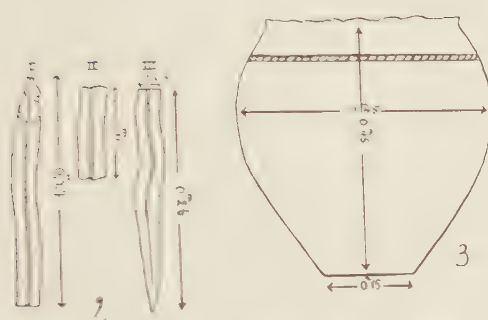
HAUT-RHIN

Wittelsheim. — Mme Nicole Jordan, conservateur du Musée de Mulhouse, a signalé qu'au cours de travaux de terrassement exécutés par les Mines de Potasse à l'aide d'un excavateur mécanique à la sortie Ouest du bourg, cet engin mit à découvert un vase d'un diamètre de 0m,45. Trois morceaux d'une épée en bronze, brisée anciennement et mesurant environ 0m,60 de longueur, se trouvaient, au dire des témoins, placés en-dessous du vase. Le type du vase et de l'épée permet d'identifier la trouvaille comme sépulture à incinération de la Civilisation des « Champs d'Urnes » (fig. 6).

MOSELLE

Mondelange. — M. Delort, directeur de la XVIIe Circonscription des Antiquités historiques, a pu signaler quelques trouvailles d'objets préhistoriques, faites lors de travaux de dragage dans les alluvions





Dessins de N. Jordan.

FIG. 6. — Wittelsheim. Sépulture de champ d'urnes : 1. plan de situation; 2. épée en bronze (brisée en 3 morceaux); 3. urne funéraire.

du lit de la Moselle, exécutés par l'entreprise de travaux publics de M. Lucien Meyer à Mondelange, entre Metz et Thionville. Parmi les objets ramenés par la drague se trouvent un marteau de pierre perforé *néolithique* et quelques armes en *bronze* (épée, hache plate, pointe de lance), ainsi qu'une grande épingle.

VOSGES

Saint-Laurent. — Près d'Epinal, *abri sous roche du Pré Maigrot.* Cet abri érodé dans le grès vosgien à 408m d'altitude, se trouve sur le versant Sud de la vallée du Bouffrot. Il a été fouillé avec soin par la Société Spéléo-Préhistorique Vosgienne sous la direction de M. Roger Armbruster, jusqu'à la roche vive, sans donner les résultats escomptés à la suite de la découverte d'un gros rocher en forme de pyramide. Aucune trace d'objets préhistoriques datables n'a pu être relevée, bien qu'on ne puisse douter que l'abri ait servi d'habitat.

P. W.

IVe CIRCONSCRIPTION

M. YVES MILON, DIRECTEUR

M. P.-R. GIOT, DIRECTEUR-ADJOINT

MAYENNE

Laval. — Au faubourg de Pritz, à côté de l'ancienne chapelle de N.-D. des Périls, M. R. Boissel nous a signalé l'existence d'une stèle gauloise (du type improprement nommé « lec'h » par les archéologues bretons), en forme de quadrilatère aux angles arrondis et coupé horizontalement par une profonde rainure sur la moitié du pourtour. Ce genre de monuments étant surtout fréquent en Basse-Bretagne, il est intéressant de noter tous les exemples plus continentaux [1].

ILLE-ET-VILAINE

Saint-Suliac. — Nous avons fouillé en 1951 l'abri sous roche de *Grainfollet*, les foyers du fond fournissant une industrie assez abondante, en silex et quartz; sous l'estran, par devant le surplomb, dans les produits de solifluxion, nous avons rencontré une zone assez riche en fragments d'ossements d'animaux, assez mal con-

(1) *Bull. Comm. Hist. et Arch. de la Mayenne*, LXII, 1948-1952, p. 99-104.

servés, avec des éclats de silex et des fragments de charbon de bois. A signaler des restes de : *Elephas primigenius, Equus, Cervus,* ce qui complète le tableau esquissé dans *Gallia,* VII, 2, 1949, pp. 251-2.

Côtes-du-Nord

Pléneuf. — Dans une « tourbière littorale submergée », à la plage de *la Ville-Berneuf,* il a été découvert en 1952, à côté de débris d'ossements de cerf et de traces d'empreintes de cet animal, un très beau pic taillé dans un bois de cerf (fig. 1), objet néolithique ou de tradition néolithique [2].

(2) Cf. *Bull. Soc. Préhistorique Fr.,* XLIX, 1952, pp. 522-524.

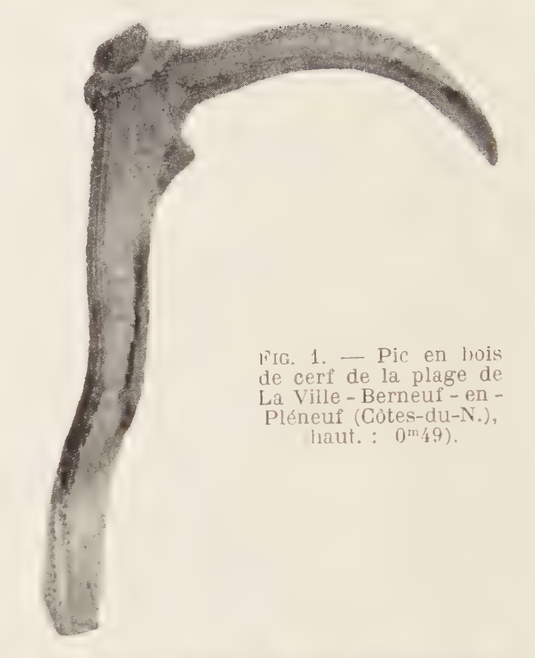


Fig. 1. — Pic en bois de cerf de la plage de La Ville - Berneuf - en - Pléneuf (Côtes-du-N.), haut. : $0^{m}49$).

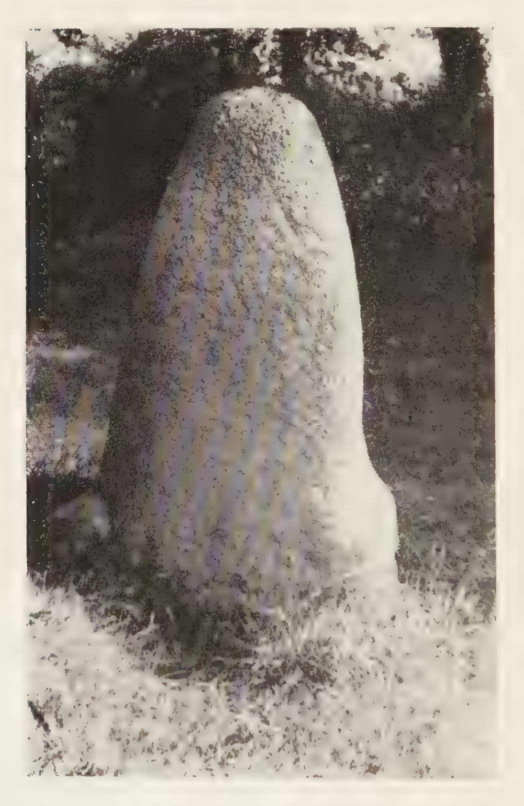




Fig. 2. — Stèles trouvées dans les chambres du souterrain-refuge de Trézéan-en-Pedernec (C.-du-N.) ; (haut. : env. $1^{m}50$).



Fig. 3. — Stèle en place dans la galerie souterraine de Trézéan-en-Pedernec haut. visible : 1m48).

Pédernec. — A *Trézéan*, il nous a été signalé par M. G. Mazéas un souterrain-refuge, découvert voici quelques années. Dans deux chambres se trouvaient deux petites stèles gauloises taillées en tronc de cône, d'environ 1^m,50 de haut, que le propriétaire a sorties et conservées (fig. 2). Dans une autre chambre se trouve encore en place une troisième stèle, pyramidale, soigneusement taillée, d'une hauteur visible de 1^m,48, en position inclinée, son sommet s'appuyant sur la voûte (fig. 3). Cette stèle semble avoir été introduite à partir de la surface, par un puits dans lequel on l'aurait fait glisser. Des calages de pierres, soigneusement disposés, empêchent toute communication entre le souterrain et la voie d'accès de la stèle. Il semble qu'on ait voulu cacher ces stèles, en les enfouissant, mais tout en se gardant la possibilité de les approcher clandestinement par le souterrain. C'est la première fois qu'on trouve en Armorique association de ces deux types de monuments, les chambres et galeries souterraines, et les stèles funéraires, dont la plus grande partie, des unes et des autres, quand elles sont datables, se montrent appartenir à l'Age du Fer, avec des réutilisations secondaires postérieures variées. La



Fig. 4. — Loguivy-de-la-Mer en Ploubazlanec : partie méridionale du talus du promontoire barré de Roc'h-an-Evned, 1952.



Fig. 5. — Le parement du talus du promontoire barré de Roc'h-an-Evned, près Loguivy-de-la-Mer en Ploubazlanec (C.-du-N.).

curieuse opération dont il a été question ici peut être un acte de défense de païens attardés devant la christianisation conquérante du Haut-Moyen-Age, ou un évènement similaire.

Au-dessus du lieu, ainsi que dans des éboulis entrés dans la galerie à une de ses extrémités, on trouve des morceaux d'argile cuite avec des traces de clayonnages, indice de fonds de cabane, et de rares tessons de poterie grossière aux environs du site.

Ploubazlanec. — A *Loguivy-de-la-Mer*, Roc'h-an-Evned (le Rocher des Oiseaux) est un petit promontoire rocheux, surplombant de 40m environ l'estuaire du Trieux, barré par un fossé et un talus, ce dernier paré d'une série de petites dalles verticales (fig. 4 et 5). Avec M. G. Fournier, propriétaire, et M. G. Sieveking, nous l'avons partiellement exploré en 1952. A l'intérieur de l'enceinte la roche est presque partout à nu, et il n'y a pas de restes archéologiques conservés. Le talus, assez large dans sa partie centrale sensiblement horizontale, devient plus étroit sur ses flancs se dirigeant vers le fond des deux petits talwegs très escarpés qui délimitent de chaque côté le promontoire. Deux tranchées ont permis d'analyser la structure de la circonvallation (fig. 6). Le talus est essentiellement formé de limon argileux rapporté, qui ne peut provenir que des coulées solifluées sises au bas des falaises. Les blocs rocheux qui se trouvent irrégulièrement disposés du côté interne proviennent d'une redisposition du matériel traînant partout sur le promontoire; ils sont entassés à partir du fond. Au contraire les dalles formant le parement externe sont à peine enchassées dans le limon, et ont tendance à tomber vers le fossé. Rien de tout cela n'est rectiligne, et par endroits le parement se trouve très décalé en avant. Par dessus le limon se trouve une couche de terre végétale, souvent déplacée ou creusée par les plantations et travaux récents. Au contraire, scellé sous le limon rapporté, le vieux sol, formé de quelques centimètres de terre humique et de cailloux, contient les traces de l'activité humaine immédiatement antérieure à l'édification du talus, sous forme de tessons de poterie unie grossière (ou poterie S.O.M.-

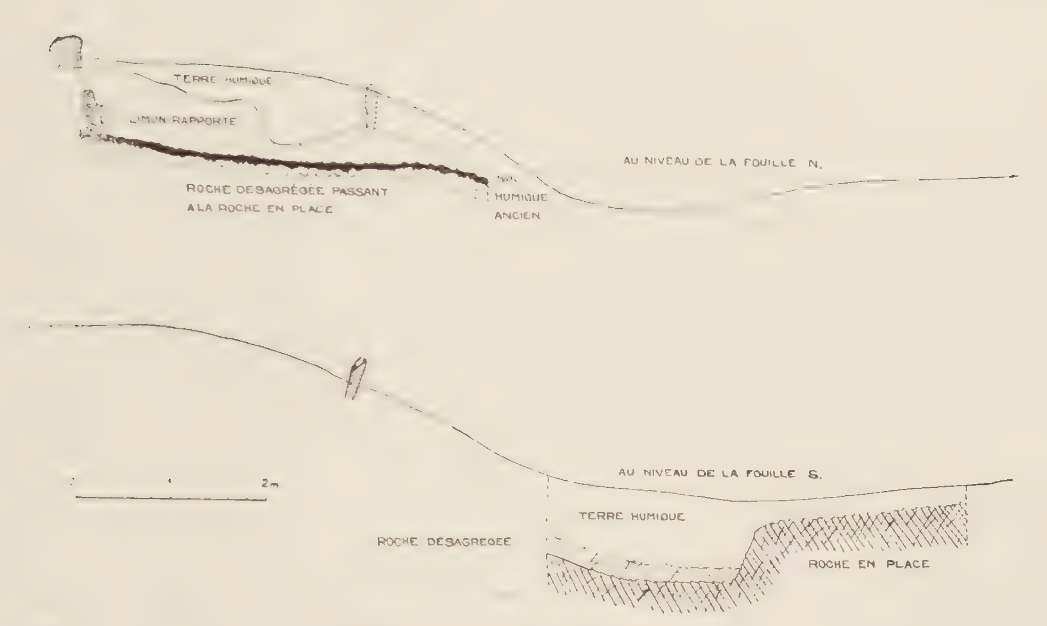


FIG. 6. — Loguivy-de-la-Mer en Ploubazlanec: coupes transversales du talus et du fossé du promontoire barré de Roc'h-an-Evned, 1952.

Horgen des auteurs, et de très rares éclats de silex. Le fossé a été aménagé en profitant de la topographie naturelle, mais avec un approfondissement par creusement du sous-sol. Tessons de poterie et éclats de silex y sont beaucoup plus rares; il y a eu un comblement par la terre végétale.

Il ne fait donc aucun doute que ce site intéressant ait été aménagé pendant le Néolithique. Il est dommage qu'il soit archéologiquement aussi pauvre.

Perros-Guirec. — Aux *Sept-Iles*, sur un ensellement au S.-E. de l'île de Bono, M. A. Le Bras, ingénieur du Service des Phares et Balises, nous a fait voir un petit dolmen à galerie, sans couverture, à chambre circulaire. Il reste des traces d'un petit tumulus circulaire, mais le monument a été complètement vidé (fig. 7). La rareté de ce type de monuments sur les rives septentrionales de la Bretagne rend cet exemple d'autant plus intéressant.



FIG. 7. — Plan du dolmen à couloir de l'Ile de Bono, archipel des Sept-Iles, Perros-Guirec (Côtes-du-Nord).

FINISTÈRE

Plounevez-Loc'hirst. — M. P. Merlat, directeur de la ve Circonscription historique, nous a signalé à *Lanneunoc* une statuette mutilée dont nous avons pu enrichir le Musée préhistorique de Penmarc'h. La tête est bien dégagée du buste, et les bras sont dégagés du tronc, les mains venant s'affronter, les pouces levés dans une



FIG. 8. — Statue mutilée de Lanneunoc-en-Plouvenez-Lochrist (Finistère). Haut. : $0^{m}61$.

sorte d'attitude hiératique (fig. 8). Trop évolué pour faire partie de la série des statues-menhirs, et préfigurant la plastique gauloise, on doit penser que ce monument date des débuts de cette dernière période [3].

(3) Cf. *Annales de Bretagne*, LIX, 1952, p. 211-213.

Plourin-Ploudalmézeau. — Lors de la destruction de la chambre d'un tumulus du Bronze Ancien à *Créac'h-Kam*, il a été découvert un très beau vase orné (fig. 9).

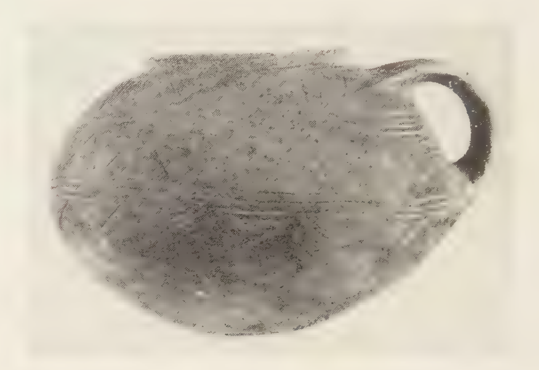


FIG. 9. — Vase provenant d'un tumulus de l'Age du Bronze ancien à Créc'h-kam en Plourin-Ploudalmézeau (Finistère). Haut. : $0^{m}11$.

Avec le Dr. L. L'Hostis, nous avons exploré deux autres petites chambres contiguës, sans rien trouver [4].

Tréguennec. — Avec M. F. Barillet, nous avons exploré ce qui reste de la grande butte de *Parc-ar-C'hastel*, éventrée par une carrière, et dans laquelle P. du Châtellier et G. A. L. Boisselier avaient successivement trouvé force tombes et restes d'habitats néolithiques. Nous n'avons rencontré qu'une tombe désemparée, coffre dont il ne restait que les dalles du fond, avec des débris d'ossements humains à l'intérieur. Dans les terres, aux environs, de nombreux éclats et nucléus de silex, des galets utilisés (en particulier comme percuteurs), de rares tessons de poterie, et des débris de coquilles marines, seules traces de nourritures.

(4) Cf. *Bull. Soc. Arch. du Finistère*, LXXVIII, 1952, p. 38.

Rédéné. — Dans le bois de Coat-Liminec près de *Kerguérou,* il a été découvert en 1951 une cachette de fondeur, acquise par le Musée préhistorique de Penmarc'h, contenue dans un creuset en grossière terre cuite, et comportant une série de fragments d'objets en bronze, haches, poignards, épées, rasoir, fourreaux d'épées à section losangique, bracelets à décor géométrique, le tout datant du Bronze récent.

Locunolé. — M. Ogès nous a signalé la découverte d'un souterrain-refuge formé de deux chambres et d'un couloir.

MORBIHAN

Sérent. — M. le Ct. Baudre a signalé la découverte près de *Tréalet* d'un souterrain-refuge composé de deux chambres [4].

LOIRE-INFÉRIEURE

Bouguenais. — M. Collet nous a signalé que lors de la construction d'une usine électrique à *l'Ile Cheviré,* il a été découvert, sous plusieurs mètres de sable, un vase d'époque historique, des ossements, puis une pointe de javelot en bronze à œillets à la naissance des ailerons, et une hache polie.

Abbaretz. — La remise en exploitation, par la Société nantaise des minerais de l'Ouest, de gisements d'étain utilisés dès l'époque gauloise, va obligatoirement sacrifier les traces des ouvrages antiques. Pour le moment les travaux sont limités aux *environs du Bois Vert,* montrant qu'on avait autrefois creusé une tranchée profonde de 5 à 8 m. sur l'emplacement du *stockwerk.* Dans le remplissage il a été découvert des monnaies romaines pouvant faire penser à une exploitation continuée après la conquête. Le petit château de terre gaulois en forme de fer à cheval sera peut-être épargné.

P.-R. G.

(4) Cf. *Bull. Soc. Polymathique du Morbihan,* 1952.

Ve CIRCONSCRIPTION

M. ÉTIENNE PATTE, DIRECTEUR

CHARENTE

Gardes. — *Gisement classique moustérien de La Quina :* Mlle Alimen a publié le résultat de ses études sur la déformation des couches, effet d'un climat de froid intense et de grande humidité antérieur aux premières industries de la station, puis d'un climat moins sévère lors des dépôts de pente du Moustérien supérieur [1].

Mainxe. — a) *Sablières de Tilloux :* M. Malvesin-Favre, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Bordeaux, pense avoir recueilli 2 crânes non néanderthaliens provenant des très vieux graviers alluviaux dits de Tilloux [2]. Le 29 mars 1952, je me suis rendu avec M. M.-F. dans la petite sablière située près de la grande exploitation classique de Tilloux et d'où proviennent les crânes. Le front

(1) Henriette ALIMEN, *Indications climatiques repérables dans les couches moustériennes de La Quina* (*Charente*), « *Sédimentation et Quaternaire* », *Congrès de La Rochelle,* 1951, p. 9.

(2) Le crâne préhistorique du noyé de Tilloux (Charente) réclamera peut-être, encore de longs mois d'étude. « *Sud-Ouest* » du 20 septembre 1952.

de carrière montrait la section, très nettement rectangulaire, d'une fosse de $0^m,60$ env. de profondeur, au pied de laquelle les éboulis contenaient des restes humains, fragments de crâne, de tibia et de fémur, ce qui me fait supposer que les ossements recueillis précédemment ont une origine semblable, c'est-à-dire qu'ils viennent de sépultures creusées dans le sable (Tilloux a été occupé à l'époque gallo-romaine). M. M.-F. a emporté les restes afin qu'un dosage du fluor permette une comparaison avec les deux crânes précédemment recueillis.

b) *Sablière de Mainxe :* les sablières situées au Nord de la route de Jarnac à Segonzac ont donné des restes animaux dont une défense *d'Elephas antiquus* (dont, malgré le soin apporté à son transport par mon assistant M. Devantoy, il n'a pu être conservé que des fragments) et une denture supérieure de lait à peu près complète de *Rhinoceros* appartenant à une forme impossible à distinguer de *R. etruscus*.

Montbron. — Grotte de Fontéchevade : Continuant patiemment les fouilles de cette grotte, Mlle Henri-Martin a retrouvé à l'intérieur, à 33^m de l'entrée, la même stratigraphie que plus près de l'orifice [3], soit, de haut en bas : Aurignacien; — plancher stalagmitique; — Moustérien; — épaisse couche de brèche de sable, pierres, galets; — couche dite « tayaco-clactonienne ».

Sers. — Sanctuaire solutréen du Roc-de-Sers : M. Raymond Lantier a fourni sur ses fouilles de 1951 les renseignements suivants : près de la sépulture, recouvert par un très grand foyer solutréen, se trouvait un bloc sculpté avec figuration d'un Bouquetin. La dalle recouvrant la sépulture fouillée par le Dr. Henri-Martin n'était pas en place. L'hypothèse d'une céramique solutréenne à Sers est définitivement écartée. Un second nouveau bloc sculpté porte un complexe de figures : têtes de jeune Capridé, de Bison, corps de Bouquetin (?); — la frise ne formait pas hémicycle et il est douteux qu'elle ait été l'objet d'une destruction volontaire, la gelée fournissant une explication suffisante [4].

Vouthon. — Grotte de La Chaise : M. Pierre David a continué ses fouilles; dans une communication faite le 9 octobre 1952 à la *Société archéologique de la Charente,* il signale les restes humains découverts récemment. Ils consistent en 12 ossements, dont une importante partie de crâne, la totalité des pariétaux et une partie du frontal, plus les deux rochers appartenant au même sujet, ainsi qu'une denture de lait complète dans une mandibule où existent les dents de remplacement, plus un frontal d'enfant, mais sans les arcades sourcilières. Une découverte non moins importante est celle de l'*Antilope saïga*.

CHARENTE-MARITIME

Le Douhet. — Grotte du Gros-Roc : Mlle de Saint-Mathurin et Mlle Henri-Martin ont pratiqué de petits sondages peu encourageants dans le gisement dé-

(3) Voir OAKLEY et HOSKINS, *Application du test de la fluorine aux crânes de Fontéchevade (Charente), L'Anthropologie,* 55, nos 3-4, 1951, p. 239, et Germaine HENRI-MARTIN, *Remarques sur la stratigraphie de Fontéchevade, ib.,* p. 242 et fig.

(4) R. LANTIER, *Les fouilles du sanctuaire solutréen du Roc-de-Sers (Charente) en 1951, CRAI.,* 1952, p. 303, fig.; *Las excavaciones del santuario solutrense de Roc-de-Sers (Charente) en 1951, Arch. Español de Arqueologia, Madrid,* 1952, p. 321, fig.

couvert il y a longtemps par M. Clouet père et par M. Bonneau. Les sondages ont été pratiqués dans le talus devant la grotte; il n'y a là qu'une couverture peu épaisse avec industrie rare et hétérogène.

Cher

Saint-Amand-Montrond. — M. Hugoniot a décrit les silex magdaléniens trouvés en surface aux environs de ce village [5].

Indre

La Marmagne. — MM. Charbonnier et Beaulieux ont décrit une intéressante station néolithique avec outillage de type campignien (tranchets....) et haches polies et flèches de type énéolithique classique [6].

Indre-et-Loire

Abilly. — A *Rives*, M. Berthouin a découvert et décrit une coupe très intéressante avec foyers contenant une abondante industrie microlithique de type tardenoisien [7].

Bossay-sur-Claise. — M. G. Cordier m'a signalé la découverte, dans une sablière, de silex d'allure campignienne et de poteries, associés à un fragment de crâne. Celui-ci, qui m'a été communiqué, ne permet aucune étude anthropologique.

(5) *B.S.P.F.*, 1952, p. 283, fig.

(6) Beaulieux et Charbonnier, *Le néolithique récent de tradition campignienne de La Marmagne (Indre)*, *Cong. préh. de France, XIIIe Session*, Paris, 1950, p. 141, fig.

(7) Fernand Berthouin, *Note préliminaire sur la découverte d'une industrie à microburins dans la région pressinienne*, *Les amis du Musée préhistorique du Grand-Pressigny*, janvier 1952, p. 23, fig.

Vienne

Angles-sur-l'Anglin. — Miss Garrod et Mlle de Saint-Mathurin ont repris leurs fouilles à l'*Abri du Sorcier*, mais le dégagement de la frise sculptée reste naturellement inachevé. Le rapport adressé par ces Demoiselles fournit les renseignements suivants : dans le complexe déjà connu du Magdalénien VI (couches B_1, B_2, B_3) s'est trouvé, entre B_1 et B_2, une sorte de pavage semblant fait de main d'homme et recouvrant de nombreux foyers; le niveau B_2 a donné des pointes à soie atypiques, etc..., et, plus en amont, un harpon à 2 rangées et barbelures; le niveau B_3, une base de sagaie à double biseau. Devant le groupe des 3 femmes du bas-relief, un nouveau niveau B_4 a été identifié, probablement séparé, par un stérile, du Magdalénien III, le niveau des sculpteurs.

Parmi les bas-reliefs découverts, il faut citer de nouveaux blocs à anneaux, ainsi que 2 bouquetins, grandeur naturelle (fig. 1), ce qui porte à 7 le nombre de figurations de cet animal - et, surtout, deux êtres anthropomorphes masqués chevauchant un cheval broutant et suivis par un félin dont la tête est très bien conservée; ce tableau est à une échelle beaucoup plus réduite.

Bellefonds. — Les fouilles que j'ai entreprises dans une *grotte sépulcrale naturelle* m'ont fourni un matériel osseux abondant mais en mauvais état, dont un crâne trépané et des silex et débris céramiques très typiques du Chalcolithique. La présence de microlithes géométriques, si elle n'est pas due à un remaniement de couches inférieures, est intéressante à noter. Les décors de la céramique sont variés; il est très probable que ce furent des vases déjà brisés qui furent déposés dans l'ossuaire.

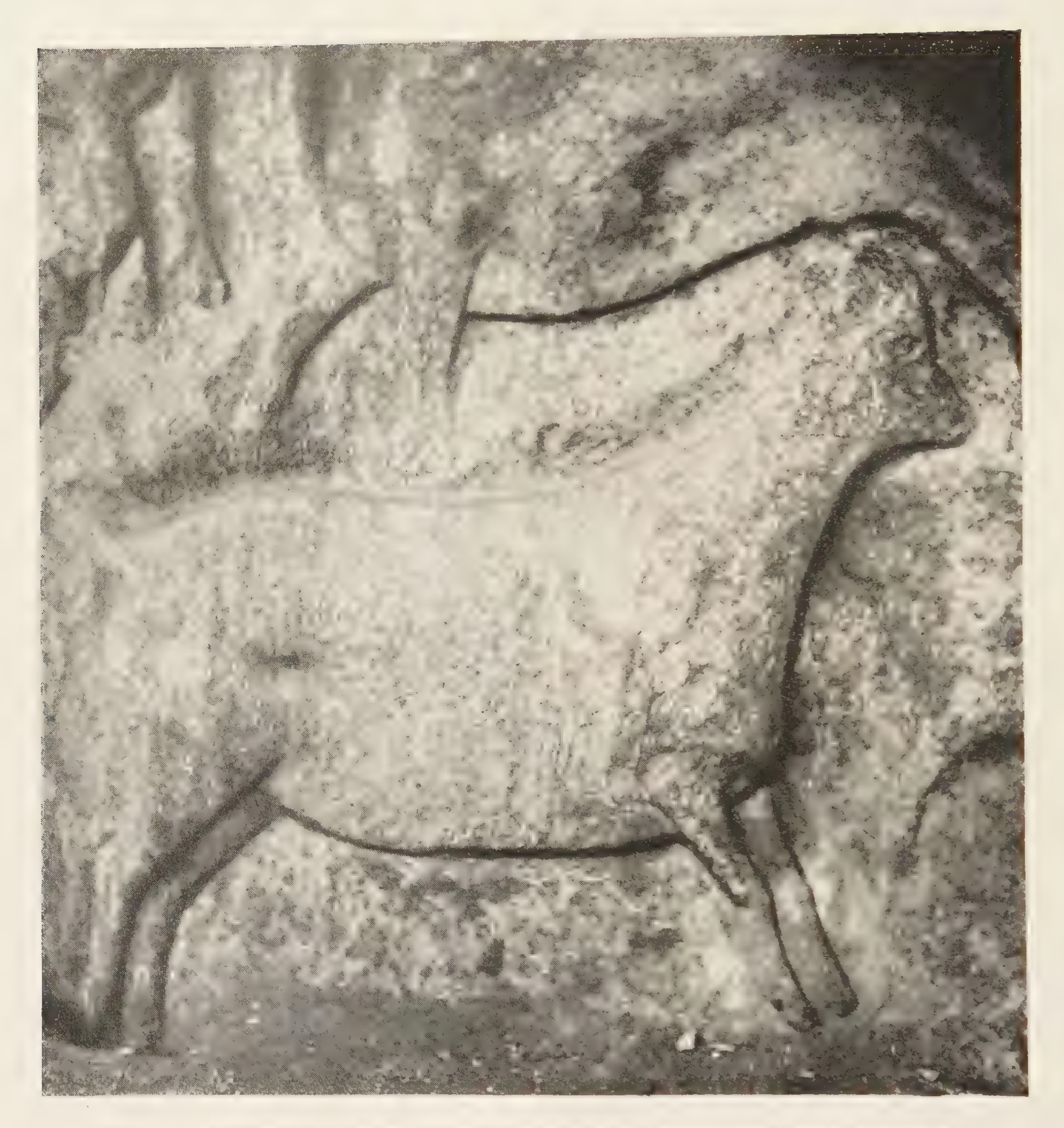


FIG. 1. — Angles-sur-l'Anglin. Bas-relief magdalénien représentant deux bouquetins.

Verrières. — Pseudo-dolmen de la Pierre à Mergault : Une fouille sous la pierre ainsi nommée m'a montré qu'elle reposait non sur 2 piliers, mais sur les portions conservées d'une couche sous-jacente constituée par un calcaire plus tendre et partiellement dissous par les eaux. Cette pierre est située au bord du plateau, au S.-E. du bourg.

E. P.

VIe Circonscription

M. Guy Gaudron, directeur

Loire

Châtelperron. — M. H. Delporte a repris les travaux de ce gisement, qui est bien connu pour avoir servi de type à certaines lames. On croyait le site épuisé. Il lui a cependant fourni un important matériel, aussi bien pour l'archéologie que pour la faune; M. Delporte en poursuit l'étude. Le résultat essentiel de ses recherches consiste dans l'individualisation de deux niveaux archéologiques, alors que les fouilles antérieures considéraient qu'il n'existait qu'une seule couche. Cette découverte éclairera d'un jour nouveau le faciès de Châtelperron, où le mélange d'éléments de plusieurs époques posait des problèmes dont M. Delporte a trouvé la solution.

G.

CHRONIQUE DES PUBLICATIONS

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES EN GAULE EN 1951 (*SUITE*) *

PÉRIODE HISTORIQUE)

V

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

1. *La Conquête. Travaux militaires.* — Le bimillénaire d'Alésia a suscité de nouvelles recherches portant sur les campagnes césariennes. J. Toutain [1] reprend l'examen de la bataille du Mont Rhéa, s'appuyant sur le texte des *Commentaires* et les découvertes archéologiques pour réfuter, une fois de plus, l'affirmation selon laquelle Alésia ne serait pas l'*oppidum* du siège. La bataille de cavalerie, antérieure à la retraite dans Alésia, serait à situer [2] sur les rives de l'Armançon. Quant aux chiffres proposés par César pour l'armée de secours, ils seraient fortement exagérés. Si l'on admet que le nom des Séquanes a pu être engendré par celui de la Seine et que leur territoire se serait étendu en Franche-Comté, encore au temps de la Guerre des Gaules, sur la rive droite de la Saône, peut-être jusqu'aux sources de la Seine, on disposerait d'un nouvel argument en faveur de l'identification Alise = Alésia, puisque César localise le combat de cavalerie à la fois au voisinage de la frontière des Séquanes et près d'Alésia. Il y a bien peu de renseignements à retirer d'une note sur les travaux de César devant Alise [3]. A propos de la bataille de Gergovie, P.-F. Fournier [4] s'inscrit en faux contre le parti pris par César de minimiser son intention d'offensive contre la forteresse, qui n'aurait été qu'un simple coup de boutoir contre les premières défenses gauloises pour en éprouver la résistance. Au vrai, César voulait prendre la place, sans quoi son armée n'aurait pas été dotée d'un matériel d'assaut aussi puissant.

On ne s'étonnera pas que ce bimillénaire ait fourni l'occasion, vaine d'ailleurs, de rompre de nouvelles lances pour ou contre les fastidieux problèmes, déjà résolus, de la localisation de tel ou tel site célèbre de la guerre des Gaules. Si cela était encore nécessaire, des arguments toponymiques [5] sont jetés dans la bataille

(*) V. *Gallia*, XI, 1, 1953, p. 174 sq.

(1) J. TOUTAIN, *XXe congrès assoc. bourguignonne. soc. sav. Semur-en-Auxois*, 1949, p. 51-57.

(2) Cl. LELEU, *ibid.*, p. 27-36; Abbé JOVIGNOT, *Bull. soc. sc. Semur*, 1951, n° 3.

(3) R.-P. NOCHE, *XXe congrès assoc. bourg. soc. sav. Semur*, 1949, p. 27-36.

(4) P.-F. FOURNIER, *Bull. soc. hist. et scientif. Auvergne*, LXXI, 1951, p. 67-68.

(5) P. LEBEL, *XXe congrès assoc. bourg. soc. sav. Semur*, 1949, p. 29-36.

[illegible]

relle, le nom de Murcens n'ait pas été, lui aussi, proposé[11].

La guerre des Helvètes fait entrer Lyon dans l'histoire[12] : César établit son premier camp à Fourvière, sur le plateau de la Sarra, bien desservi par le chemin qui le traversait, avec la possibilité d'utiliser le port de Choulans pour l'acheminement [illegible] le départ de César, le camp de Fourvière n'aurait pas été abandonné, et ses vétérans furent pourvus de terres. Avec les [illegible] de Vienne, les légionnaires césariens furent les premiers occupants du Lyon romain. La démonstration est ingénieuse, mais ne sort pas du domaine de l'hypothèse : interprétation des textes historiques et de l'inscription de la rotonde de l'Antiquaille à Fourvière fixant les limites territoriales d'un collège des Lares, établi dans une *domus Juliana*, qui ne serait autre que la demeure de César lors de son séjour au camp et pendant lequel le proconsul aurait eu l'intuition des possibilités offertes par le site de Lyon. C'est ainsi que s'expliquerait le choix de Lucius Munatius Plancus pour le gouvernement, en 45, de la Gaule Chevelue. Plancus [illegible] les projets de César sur Lyon, l'assassinat du dictateur [illegible] ses projets. Plancus même [illegible] contre les Rhètes de la Suisse [illegible], victorieux [illegible] la Gaule et [illegible] de [illegible] qu'il [illegible]. A [illegible] la légende [illegible] Munatius [illegible] la fondation de la colonie [illegible] dater cette pièce du second semestre de 44 ou du premier de 43 [illegible] que Plancus dès ce temps [illegible] camp césarien, et c'est là [illegible]

[illegible]

Felix Munatia, qu'il aurait résidé jusqu'aux événements de 43 et échange ses lettres avec Cicéron. L'histoire de la fondation de la colonie lyonnaise serait ainsi intimement liée à celle des triumvirs Antoine, Octave et Lépide. Le 7 mars de l'année 43, Planeus donnait une réalité au projet de César.

La colonie se présente sous la forme d'un vaste triangle rectangle, dominant au Nord la Saône au-dessus du défilé de Pierre-Seize, de l'éperon de Loyasse jusqu'à celui descendant de Fourvière sur Saint-Paul (long. 11.000m), couronnant à l'Est le versant du confluent depuis l'échine de Saint-Paul jusqu'à Saint-Just passant au-dessus de Fourvière par le versant de l'Antiquaille (17.050m). La face Sud-Ouest longeait le rebord du plateau, utilisant le profond fossé du ravin de Choulans, ceux du Pré et de la Gorge du Loup.

C'est encore une garnison militaire qui est aux origines de Toulouse gallo-romaine[13]. Vers 120 av. J.-C., après la guerre des Cimbres, le consul Cépion construit un *castellum*, dont les traces apparaissent peut-être sur l'emplacement de quatre petites rues en cul-de-sac formant une sorte de village dans un coin de Toulouse, avec deux seules issues, l'une sur la rue de la Fonderie, l'ancien chemin du gué, l'autre débouchant, en sens opposé, sur la Garonne.

2. *Les villes gallo-romaines*. — A Toulouse[14], la cité paraît s'être développée par la concrétion et la progression d'éléments disséminés sur la rive gauche de la Garonne : le quartier d'Antipolis, en bordure de la première terrasse, principalement vers le confluent du Touch, et entre les quartiers de Saint-Michel et de Saint-Étienne, site du forum, et de la [illegible]. Les deux [illegible] des [illegible] et du gué est le [illegible] de la rive [illegible], le [illegible] de l'*emporium*. [illegible] Avec le [illegible], la ville reçoit un nouvel apport de population, et il est à remarquer que ces [illegible] sions sont loin d'avoir été une cause de ruine pour Toulouse, enfermée dans son rempart. La convergence [illegible] de toutes les voies urbaines vers les issues de la cité montre l'attraction [illegible] exercée par la banlieue après la construction des murailles car l'agglomération est loin de se limiter à la ville close, elle comprend aussi les *villae* de la plaine et les *vici* alignés sur les terrasses de la vallée. Tout cela explique l'importance de l'enceinte (2.900 m. en demi-cercle), ouverte sur la Garonne, circonscrivant une étendue de 80 hectares, flanquant à l'Ouest le quadrilatère du *castellum*, hérissé de 60 tours. Toulouse sera la capitale des rois goths. La conquête franque amènera sa déchéance.

Les origines de Narbonne[15] se rattachent aussi à l'existence d'un oppidum : Nerénen, où l'on battait monnaie, situé au voisinage de l'emplacement où s'élèvera la colonie romaine, peut-être à Montlaurès où ce numéraire ne manque pas. Un même fait se reproduira lors de la fondation d'*Augustodunum* qui, cent ans plus tard, remplacera Bibracte. Par la fondation de Narbonne, Rome a cherché à protéger la route de Taraconnaise qui ne pouvait rester sous la menace de groupes ayant des affinités avec les populations espagnoles, ou les roitelets celtiques de loyauté douteuse. Nécessité de créer un centre de communications, un nœud routier; or le site de Narbonne ré-

(13) M. Brœns, *Mém. présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, XIV, 2e part., 1951, p. 287-314.

(15) A. Blanchet, *C.R.A.I.*, 1951, p. 165.

pond à ces conditions sur le passage de très anciens chemins reliant les pays des Tolosates aux rivages de la Méditerranée à travers la vallée de l'Aude.

Il en est de même de Paris, dont la genèse et l'avenir dépendent d'un carrefour [16]. Une ligne de seuils presque imperceptibles relient, à travers l'Ile-de-France, le Cambrésis à la Beauce et au Poitou, en un point où l'île de la Cité et la Montagne Sainte-Geneviève offrent les conditions les plus sûres pour la traversée du vaste marécage s'étendant sur l'emplacement des Grands Boulevards et du Quartier Latin. Trois routes maîtresses [17] y passent, unissant les Pyrénées au Rhin, les Alpes à la Manche, les Vosges à l'Atlantique. Ces traits de structure géologique ont fixé les directions générales de ce grand passage [18], et c'est encore à eux que la ville doit son support compact, le calcaire marin de Paris, plateau en forme de socle, où l'érosion fluviale a sculpté dans sa masse la Montagne Sainte-Geneviève et la butte de Chaillot. Ils lui apportent aussi le gypse de la butte Montmartre et les sables de ses forêts lui fournissant ses matériaux de construction. De la plaine picarde à la plaine beauceronne l'itinéraire le plus facile pour franchir la Seine est le passage descendant par le col de la Chapelle et la montée de Sainte-Geneviève, la route de Saint-Martin et de Saint-Jacques. Aux origines de Lutèce, il y a les ponts, et si le site est submersible la protection des deux bras du fleuve lui permet le contrôle des grands chemins. Aux temps romains, le développement de la ville sur la rive gauche est en rapport avec le terminus de la route de Rome. Aux temps troublés, la vie se concentrera de nouveau dans la Cité.

Le passé de Strasbourg n'est pas moins ancien [19]. Sous la couche de tourbe à tessons celtiques, des graviers recouvrant un lit de bois provenant des caillebotis de l'âge du Bronze (rue du Sanglier) correspondent à une occupation du site par les Protoceltes; inondé et submergé par de fortes crues du Rhin, il fut déserté environ 1100 avant l'ère, puis converti en marais pendant le Hallstattien. Ce ne fut que plus tard, à la faveur de l'assèchement du climat, que les Celtes de La Tène s'installèrent à Strasbourg. Les découvertes récentes, — dégagement à l'angle de la rue des Juifs et de la rue du Dôme, d'une partie du prétoire légionnaire, fouilles à l'intérieur de l'angle Est du camp, sous la ruelle actuelle de Saint-Médard, photographies et observations aériennes ayant révélé la présence d'un camp contemporain de la conquête des Champs Décumates au Sud de la Meinau, — ont apporté des documents nouveaux à l'histoire de Strasbourg, dont le camp et l'agglomération furent détruits en 70 et en 97 ap. J.-C. Une période de paix, de 120 à l'époque des Sévères, est marquée par l'abandon du Camp envahi alors par la population. Au cours des mutineries consécutives à la mort d'Alexandre-Sévère, les Alamans ravagent la cité. Maximien rétablit le camp, et le règne de Constantin est marqué par des remaniements et transformations. Nouvelle destruction de la ville par les Alamans et reconstruction sous Valentinien. Au ve siècle, l'Alsace est envahie et aucun vestige mérovingien n'apparaît dans l'enceinte. La ville sera réoccupée lors de la renaissance carolingienne. Aux temps ro-

(16) A. Varagnac, *Inst. internat. d'archéo-civil.* Extrt: *L'âge nouveau*, 4 p., 1 carte du carrefour de Lutèce à l'époque gallo-romaine.

(17) M. Roblin, *Histoire locale*, III, 1951, n° 5-8, p. 23.

(18) R. Dion, *La Revue des Deux-Mondes*, 1er janv. 1951, p. 1-30.

(19) J.-J. Hatt, *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 121 sq.; *Gallia*, VII, 2, 1949, p. 161-189.

mains, l'agglomération comprend deux villes distinctes : l'ancienne cité gauloise, incluse dans le camp militaire, *Argentorate*, la ville forte et les *canabae* avec le *vicus* de Koenigshofen, la ville routière, le long de la grand'route, *strataeburgus*, où s'installeront les Germains dont on connaît l'horreur pour les sites entourés de remparts.

Une esquisse de l'évolution urbaine d'Autun, depuis sa fondation [20], pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Là encore, on se trouve en présence d'une ville de carrefour sur des voies naturelles entre les bassins de la Loire, de la Seine et du Rhône, sur un plateau dominant la vallée de l'Arroux. La fondation augustéenne de 15 av. J.-C. s'applique à un terrain neuf : un plan en damier circonscrit par une enceinte, mais l'irrégularité du support impose au quadrillage une certaine souplesse. La ville haute s'étage en gradins réunis par des escaliers, et sur la plus haute plate-forme le capitole, le temple d'Apollon, puis les écoles au IIIe siècle. Au champ Saint-Ladre, ce seront le *forum* et les édifices publics. On est en présence d'une ville type méditerranéen, dont les grandes demeures, avec leurs jardins clos de murs légers et sans fondations, occupent des îlots entiers, les industries métallurgiques dessinant une sorte de ceinture intérieure le long des remparts. Après les ravages du siège de 269, Autun se relève, mais reste isolé au milieu d'une campagne ravagée. La construction dans la ville haute d'une nouvelle muraille, à la fin du IVe siècle, amène la destruction des monuments publics. Rien ne permet d'affirmer que la ville basse ait été alors abandonnée. Le *castrum* ne fut qu'un lieu de défense. Si la population a pu diminuer, elle ne paraît pas avoir changé ses habitudes et n'a pas cherché à s'agglomérer dans un étroit périmètre.

Les origines de Dijon [21] sont, elles encore, antérieures à l'époque romaine. La bourgade était placée au croisement de plusieurs chemins très anciens, l'un longeant le revers du plateau bourguignon, les autres menant de la Saône à l'intérieur du plateau notamment vers la Seine. Importante au Haut Empire, la ville se resserre dans le *castrum* dressé sur la colline, à quelque distance, lors des invasions.

Les travaux de reconstruction et d'aménagement sont, comme chaque année, la source de nouvelles découvertes. La continuation des recherches à Marseille [22], dans les quartiers du forum et du théâtre, sur le littoral du Lacydon, ont prouvé qu'à l'époque grecque la ligne du rivage s'infléchissait en suivant les courbes de niveaux de la Butte des Moulins, pour donner naissance à une anse assez profonde au pied de la place de Lenche. Les nivellements de 49 avant l'ère ont alors transformé le profil du rivage par des apports de sables et de graviers marins, et de déblais provenant de l'arasement de la Butte Saint-Laurent. Ces terrassements et ces comblements ont sensiblement bouleversé la topographie urbaine par le comblement d'une anse à l'angle des rues des Martigales et de Servian de la Figuière, pour l'assise du dallage du *forum* et d'une calenque, au pied de la Butte Saint-Laurent, pour la construction du théâtre. De nouvelles superpositions ont été retrouvées, rue Négrel, aux abords du four grec déjà connu, au-dessus duquel s'éleva une construction

(20) J. BERTHOLLET, *Mém. soc. éduenne*, L. 1950-1951, p. 165-192.

(21) P. GRAS, *Rev. ét. lat.*, XXIX, 1951, p. 66-67.

(22) F. BENOIT, *Gallia*, VIII, 1950, p. 116-117.

d'époque hellénistique. Dans le bas de la rue Négrel, à trente mètres de la Grande Rue, sous une mosaïque s'étend une assise de la muraille, épaisse de 1m,70, à parement de gros blocs équarris à l'extérieur, plus petits à l'intérieur, alignés Nord-Sud, suivant le tracé de la rue (IVe siècle). Sur le plateau de la Butte Saint-Laurent, on a reconnu la présence de sols en béton romain de tuileaux et au Midi, d'un dépotoir du Ier siècle au pied de la butte. Place de Lenche [23], des murs isodomes appartenant à un édifice antique ont été découverts dans les caves du monastère des religieuses de Saint-Sauveur, étroites et longues casemates reliées par une sorte de couloir s'ouvrant au fond sur le port.

A Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) [24], des sondages dans la partie méridionale du Jardin de Grassi ont fait connaître un béton de mortier supportant une dalle et un tronçon de colonne; au Clos Borel, des tessons d'Arezzo et de La Graufesenque et les vestiges d'un mur de basse époque.

On annonce à Arles (Bouches-du-Rhône) le dégagement de l'*hyposcenium* du théâtre et la découverte, à l'extrémité septentrionale, de fosses en partie taillées dans le roc, dont la paroi Sud, inclinée en pente douce, supportait un escalier de bois desservant les sous-sols du *proscenium*, constitué par un ban du rocher recouvert d'un plancher [25]. Le dégagement de la galerie Nord des cryptoportiques a mis au jour l'un des deux couloirs des *horrea*, avec sa porte à linteau, ouverte sur le *decumanus* et encadrant des constructions annexes, plaquées sur cette façade sous le règne de Constantin. Ces couloirs paraissent avoir été les seuls accès de ces galeries, dont l'aile Nord était de plain pied avec la cité.

Dans le dépotoir de marbres, provenant sans doute du temple de la *Gens Augusta*, on a recueilli une tête d'Octavien avec la barbe, deux mains et une copie de 26 av. J.-C. du *clipeus virtutis* d'Auguste [26]. Il n'y a pas eu de trouvailles nouvelles à Trinquetaille dans les sondages du terrain limitrophe au Rhône, au Nord et au Sud du pont. Le quartier résidentiel était concentré dans une partie du faubourg de la Verrerie et au quartier du Gallègue. Au château des Baux, une grosse tour était assise sur une construction romaine et le grand monument à arc de décharge, en bordure de la rue des Cuiratiers, avait été utilisé au Moyen âge. Dans l'enclos Clair, une villa rustique a été restaurée au Bas Empire, et au pied du talus de la Gare Maritime, un premier sondage laisse entrevoir les traces d'une occupation préromaine de Trinquetaille [27].

Les fouilles de 1950 à Saint-Remy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) [28] ont porté au Sud-Ouest de l'agglomération : dégagement d'une grande cour à portique appartenant à un ensemble ornemental, large mur se développant en une enceinte rectangulaire ouverte à l'Est et substructions de deux édifices culturels en bel appareil de moellons smillés, avec chaînage de grand appareil aux angles et couronné par une corniche à modillons et décor floral, sommée en doucine de têtes de lions. Les deux édifices juxtaposés, la façade à l'Est, appartiennent à deux périodes de construction, l'assise inférieure est du Ier siècle, au IIe siècle la partie inférieure du *podium* fut surélevée et encadrée d'une large moulure au talon. Si les dimensions varient, le décor est le même, l'un et l'autre prostyles, paraissant tétrastyles. L'ordre est corinthien. L'un a conservé les fragments de la statue de

(23) *Le Méridional*, 22 déc. 1951.
(24) F. Benoit, *Gallia*, VIII, 1950, p. 119.
(25) Du même, *ibid.*, p. 120.
(26) *Ibid.*, p. 120.
(27) *Ibid.*, p. 120-121.
(28) H. Rolland, *ibid.*, p. 131-132.

la *cella*, jeune *togatus* en marbre blanc, debout, une *capsa* à ses pieds et une bulle d'or au cou. La partie Sud du péribole repose sur un édifice de *Glanum I*, une salle de réunion avec gradins et dans la muraille ont été réutilisés des autels aux *Junones* et un autre portant une inscription celtique. A l'Est, un bassin carré précède une exèdre, ornée d'une frise de boucliers, cuirasse et deux captifs attachés à leur bouclier ovale.

A Fréjus (Var), dans le quartier du Moulin-à-Vent[29] au Nord-Ouest de la ville, on mit au jour des citernes, des piscines, des canalisations, des pavements bétonnés et, parallèle au *decumanus*, orientée Nord-Est - Sud-Est, une salle dont le sol est revêtu d'un dallage en losanges de marbre blanc encadrant un motif carré de schiste gris, avec entourage de marbre blanc segmenté. Au Nord de l'hôpital, le tracé de la voie décumane a été reconnu, ainsi que l'égout des *cardo* secondaires au Nord de Saint-François-de-Paule.

Divers monuments antiques ont été repérés à Valence (Drôme)[30] : un théâtre près des bâtiments de la Préfecture, dont l'axe est marqué par la côte Sainte-Ursule, adossé à la terrasse de la ville haute : une habitation avec mosaïques, bassin et peut-être jardin au quartier Saint-Jacques; tuiles et fragments d'inscriptions près de Saint-Valentin; ruines et statuettes de bronze de *Sucellus* au quartier des Marais; substructions à Beauvallon et à Livron.

Les limites septentrionales et occidentales ont été atteintes dans la maison gallo-romaine de La Villasse à Vaison (Vaucluse), dont l'atrium et le bain avaient été précédemment dégagés : ensemble de salles desservies par un couloir se terminant par les latrines. Pour n'être pas d'ordre spectaculaire, les découvertes faites dans les fondations de la cathédrale de Vaison offrent un grand intérêt pour l'histoire du site et de la ville romaine. De ces recherches il apparait que cet édifice fut construit sur les ruines d'un grand monument romain dont on ne peut encore préciser la nature, temple ou basilique d'une architecture très soignée. Une conséquence assez imprévue est que ce quartier chrétien, qui semble établi à la périphérie, était plutôt le centre de la cité aux temps gallo-romains[31]. Sur la colline Saint-Jacques, au-dessus du vieil ermitage, à Cavaillon (Vaucluse)[32], ce sont des restes préromains de remparts, des traces d'appartements, un fonds de cabane à tessons campaniens et drachmes de Marseille au taureau; place du Clos, près de l'arc de triomphe, une mosaïque à décor géométrique noir et blanc, et à la maison Apocco, des substructions.

Les fouilles d'Eauze (Gers)[33], sur le plateau de Cieutat, ont confirmé la présence des ruines de la ville romaine sur la terrasse de la Gélise, s'étendant sur un assez large périmètre entre la rivière, la route de Condom et la voie ferrée, le centre de l'agglomération pouvant être recherché entre la gare et le château de Cieutat. Les fouilles de Las Plassos ont montré que la ville avait été bâtie en damier, les rues se coupant à angle droit, délimitant des îlots carrés ou rectangulaires. Il s'agit donc d'une ville neuve et non de l'aménagement d'une bourgade préromaine, construite vers le milieu du Ier siècle et détruite au Ve.

Vayres (Gironde), l'ancienne *Varate-*

(29) F. Benoit, *ibid.*, p. 127.
(30) J. Sautel, *ibid.*, p. 135-136.

(31) *Ibid.*, p. 144-145; *C.R.A.I.*, 1951, p. 427-432.
(32) Du Même, *Gallia*, VIII, 1950, p. 138.
(33) M. Labrousse, *Bull. soc. archéol. Gers*, LII, 1950, p. 201-213.

do [34], était un petit village de pêcheurs, de bateliers et de laboureurs, lorsque les Romains en firent une station routière au passage de la Dordogne, sur la route de Bordeaux à Périgueux, dont les centres sont situés sur l'emplacement de l'église et du château et peut-être aussi du prieuré et du port de Saint-Pardoux. Entre ces deux points des villas sont disséminées dans la campagne.

Les fouilles du nouveau marché Saint-Pierre à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) [35] ont fait connaître, à une profondeur de 5m,50 sous le sol moderne, les vestiges d'un quartier occupé du Ier au IVe siècles. Les accumulations de cendres peuvent représenter des traces d'incendie aussi bien que l'accumulation des déchets de la vie quotidienne. Des substructions ont été relevées à Poitiers (Vienne), rue du Grand-Cerf et au confluent de la Vienne et du Clain [36], ainsi que l'empierrement de la voie romaine *Genabum-Agedincum*, à Orléans [37].

Deux essais de reconstitution topographique sont proposés pour les villes gallo-romaines de Rennes (Ille-et-Vilaine) [38] et d'Avranches (Manche) [39].

En plusieurs points de Sens (Yonne), des travaux ont révélé le tracé de la voie de Sens à Troyes sous le pavement de la rue Thénard; un vaste édifice avec pièces ornées de niches place Drapès, près de l'emplacement présumé du forum, et à quatre-vingts mètres au delà une salle avec hypocauste, dont les pilettes sont faites de *tubuli* remplis de mortier; débris de constructions Grande-Rue, rue Abélard et rue Allix [40].

La poursuite des fouilles dans les parcelles 397 et 398 du cadastre, à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) [41], ont amené le dégagement d'un quartier de caractère assez particulier, résidentiel, formé de vastes et confortables demeures, avec caves et hypocaustes, mais ne disposant pas de cours intérieures.

En 1951, le plan des thermes de la rue de Beauvais à Amiens (Somme) [42] a pu être précisé : symétriquement à la salle à abside sur hypocauste, se développe à l'Ouest un *frigidarium* avec piscine dallée et entourée d'une banquette, au Nord un aqueduc et le *caldarium*. Le mur, découvert place L. de Wailly, appartient à l'enceinte gallo-romaine, dont le tracé, partiellement repéré en ligne droite, au Nord et à l'Est de ce point, s'infléchit au Sud pour épouser le contour septentrional de la rue Gresset. La face orientale, parallèle à la rue des Sergents, peut être datée par des monnaies de Probus. L'enceinte était alors sensiblement moins importante, passant plus à l'Ouest qu'on ne le supposait. La cathédrale et Saint-Rémy n'y sont point compris; mais elle englobait tous les monuments du centre de la ville antique, s'appuyant près de l'Hôtel de Ville sur le théâtre, dont les substructions ont été reconnues en deux points. La reprise des fouilles sur le site de Baudimont a fait connaître une belle cave avec niches et soupirail de la fin du Ier siècle de notre ère, remblayée sous les premiers Antonins, puis recouverte de constructions qui disparurent dans un incendie.

(34) A. VIDEAU, *Histoire de Vayres*, Libourne, 1951.

(35) P.-F. FOURNIER, *Bull. hist. et scientif. Auvergne*, LXXI, 1950, p. 74-96.

(36) *Bull. soc. antiq. Ouest*, 1951, p. 591.

(37) R. LOUIS, *Gallia*, VIII, 1950, p. 168-169.

(38) A. LOMBARD-JOURDAN, *Mém. soc. d'hist. et d'archéol. Bretagne*, XXX, 1950; *Bull. et mém. soc. archéol. Ille-et-Vilaine*, LXVIII, 1951, p. 37-38.

(39) J. MATHIEU, *Revue de l'Avranchin*, XXXVI-XXXVIII, 1950-1951, p. 614-622.

(40) R. LOUIS, *Gallia*, VIII, 1950, p. 178-180.

(41) L. LERAT, *ibid.*, p. 155-158.

(42) J. HEURGON, *L'Antiq. class.*, 1952, p. 139-140.

Les travaux qui se poursuivent à Bavai (Nord), dans les sous-sols du grand édifice en cours de dégagement [43], confirment le caractère systématique des transformations par lesquelles, après l'invasion qui le ruina entre 250 et 260, le monument fut aménagé en place-forte, le sous-sol remblayé et l'ensemble entouré d'un rempart. Parmi les objets recueillis figure une applique de bronze : buste d'Attis avec la pomme de pin et Cybèle accostée de ses lions, de travail local.

3. *Les monuments.* — L'inscription de la Porte d'Auguste à Nîmes (Gard) mentionne la construction par cet empereur de portes et de remparts. Il en est de même du texte de la porte de Vienne (Isère) et on est alors en droit de conclure à une pacification encore trop récente des territoires pour laisser sans défenses les colonies nouvelles [44]. Cette même porte d'Auguste, à Nîmes, est dotée à ses deux extrémités de deux passages pour piétons couronnés chacun par une niche et ouverts entre deux pilastres corinthiens. Au centre, deux grandes arcades pour cavaliers et véhicules sont surmontées d'un entablement supporté par deux taureaux dans l'axe de leur clé et, au milieu de l'ensemble, par le chapiteau d'une colonnette, dont la base repose sur une saillie de l'imposte des grandes arcades, qui soutient une pile quadrangulaire descendant jusqu'au sol [45].

La restauration complète de l'arc d'Orange (Vaucluse) est en cours d'exécution [46] et elle présentera l'avantage de pallier aux maladresses et aux malfaçons des réfections du siècle dernier, nécessitant une reprise générale pour rejointoyer, enlever les « bouchons », remplacer les blocs rongés, restituer les moulures sur les faces méridionale et orientale. Le sol et le rond-point devront être aussi aménagés. Sur l'architrave au Sud courait une inscription en lettres de bronze répétant celle de la face septentrionale.

Après avoir déterminé le tracé et les extrémités du *decumanus* et du *cardo* de Vienne (Isère), on s'est efforcé de retrouver l'emplacement probable de l'arc de la colonie romaine, placé à l'extrémité des voies, hors du rempart et vraisemblablement à leur intersection avec le *pomœrium* [47]. Le lieu le plus favorable pour une telle construction ne pouvait être que les extrémités du *decumanus*, l'une vers le pont au delà duquel commencent les villas, l'autre dans l'étroite vallée de la Gère, et pour le *cardo*, la partie méridionale entourée de villas et menant au cirque, ou celle du Nord également visible du Rhône, dégagée de toute construction et tournée vers Lyon. Le problème semble maintenant résolu en faveur de la localisation de l'arc sur le *cardo*, au Nord du rempart et au bord du fleuve, par la découverte ancienne d'éléments d'architectures ayant appartenu à un arc de triomphe, dressé au temps d'Auguste, renversé dans le Rhône et emporté par une crue : dauphins de bronze; corniche ayant pu faire partie des rampes d'un fronton de même profil qu'à Orange; deux pieds de chevaux en bronze; une épaule gauche drapée avec le bras et la main d'un conducteur de char ayant couronné un édifice; et dans les fondations du Palais épiscopal, celle de fragments de statues de captifs et de Victoires, de dieux marins, de monceaux d'armes, lance, épées, casque, bouclier, enseigne, et d'un panneau représentant des soldats.

Dans l'architecture des monuments de la Narbonnaise, à Vienne et à Nîmes, au

(43) *Ibid.*, p. 140.

(44) J. Formigé, *Rev. archéol.*, 1951, 2, p. 60-61.

(45) *Ibid.*, p. 59.

(46) Ch. P(icard), *ibid.*, I, p. 220.

(47) J. Formigé, *ibid.*, p. 62-64.

temple de la Fontaine, des colonnes dont le départ du fût inférieur, au-dessus de la base, est enveloppé de feuilles d'acanthes, se retrouvent déjà sur la colonne aux Danseuses de Delphes, témoignant ainsi de l'influence exercée sur le décor de ces édifices [48].

La découverte de poteries des IVe et Ve siècles permet de dater de ces époques l'abandon du théâtre de Valence (Drôme) [49]. Au théâtre de Mandeure (Doubs) [50] des travaux de consolidation ont été exécutés à la grande porte : le contrefort moderne a été supprimé et le contrefort antique dégagé, le niveau ancien retrouvé devant l'entrée, ainsi que le chemin d'accès et, dans la partie haute de l'*analemma*, un nouveau mur de refend de petit appareil.

Est-ce un nymphée qui a été mis au jour à Cimiez (Alpes-Maritimes), dans la propriété Garin de Coconato [51] ? Les thermes de Saint-Hermentaire à Draguignan (Var), en partie dégagés, furent occupés du IIe au Ve siècle [52]. Le problème de l'adduction des eaux n'est pas encore résolu dans ce monument qui s'étend sur deux plans entre les marais et le cours de la Nartuby. R. Louis et R. Dauvergne [53] donnent un exposé des découvertes faites dans l'établissement thermal des Fontaines-Salées à Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne).

J. Harmand [54] s'est attaché à discuter la valeur archéologique du mot *villa*, attaché à tort à tout emplacement où ont été ramassés des tuiles à rebord, des tessons des débris de décorations murales, à toutes les bâtisses antiques éparpillées dans les champs et trop souvent aussi à des établissements métallurgiques. Il y aurait grand intérêt à distinguer villa et ferme. Mais l'accord est encore loin d'être réalisé. A quel type de construction faut-il appliquer le mot *villa* ?

4. *Occupation territoriale et voies romaines.* — Ce n'est plus un seul cadastre, dont les fragments ont été découverts à Orange (Vaucluse), sous l'immeuble de la Banque Marseillaise de Crédit [55], mais quatre ou cinq cadastres différents ayant pour but de donner la description et l'inventaire des terres publiques de la colonie. La date de 77 de notre ère, fournie par l'inscription monumentale du couronnement de ce document, gravée par ordre de Vespasien par son proconsul en Narbonnaise, en fait rentrer la rédaction dans la longue série des actes de cet empereur ayant pour objet la récupération des terres publiques occupées. Les autres inscriptions sont encore des inventaires : terres récemment conquises dans la région des îles; affermage de lots du territoire urbain; liste des emplacements publics et des édifices; taxes pesant sur les usurpateurs des terres publiques, avec les intérêts du retard. Ces cadastres renseignent aussi sur l'étendue du territoire des Tricastins, plus grand qu'on ne le supposait, et donne certaines indications topographiques sur les fleuves et les cours d'eau, dont le tracé ne paraît pas avoir varié depuis l'époque romaine. Des concordances qui se manifestent entre la nature du sol actuel et du sol ancien, d'après certaines mentions du cadastre agraire, il résulte que les vétérans de la *IIe Gallica* gardaient les terres fertiles et rendaient

(48) *Ibid.*, p. 60.

(49) *Bull. soc. d'archéol. et de statis. Drôme*, LXXI, 1951, p. 203.

(50) L. Lerat, *Gallia*, VIII, 1950, p. 155.

(51) F. Benoit, *ibid.*, p. 180.

(52) *Ibid.*, p. 126-127.

(53) J. Calmette et David, *Les grandes heures de Vézelay*, Paris, 1951.

(54) J. Harmand, *Rev. archéol.*, 1951, 2, p. 155-158.

(55) J. Sautel, *C.R.A.I.*, 1951, p. 236-238, 242-244; A. Piganiol, *ibid.*, p. 89-90, 244; du même, *Ann. Coll. Fr.*, 1952, p. 230.

aux indigènes les terrains peu productifs, marais, garrigues, sols caillouteux.

L'homme apparait tardivement dans la vallée moyenne de la Seille [56], nappe forestière entrecoupée de plaines et de clairières. Au Néolithique et pendant les âges du Bronze et du Fer, il s'installe sur les promontoires et les hauteurs dominant la rivière. A La Tène, le sel y attire les Celtes. Aux temps gallo-romains, de grands domaines sont limités par les routes, disparaissant avec les invasions de la seconde moitié du IIIe siècle. Une occupation très dense s'observe ensuite dans la vallée et les défrichements sont importants. Barrés à l'Ouest par les Hautes Vosges, prolongées à l'Est par la plaine, les arrondissements de Thann et de Guebwiller (Haut-Rhin) ne furent pas des centres importants à l'époque romaine. La montagne et la forêt à l'Ouest, la difficulté de la traversée des Vosges, les conditions climatiques furent de sérieux obstacles au peuplement. Aussi comptet-on peu de découvertes archéologiques importantes: villa de Schimmelrain, *mansio* de Wittelsheim, établissement du Burghofen. Le pays était cependant traversé par de grandes routes du Nord au Sud et du Sud-Est au Nord-Ouest; une autre voie franchissait la montagne, assurant les communications avec la Lorraine [57]. Poursuivant ses études sur l'histoire des pays qui ont formé le département de l'Ain, E. Dubois [58] traite du groupe d'Ambérieu-Ambronay.

De nombreuses découvertes viennent enrichir la carte archéologique de la Gaule romaine. Dans le Midi, des villas ont été signalées aux Baumelles à Saint-Cyr-sur-Mer [59] et à Romanin (Bouches-du-Rhône) sur le terrain de vol à voile [60], l'une et l'autre contemporaines du début de l'Empire. A Tarascon (Bouches-du-Rhône), le sol de la station *Traiectum Rhodani* a été retrouvé à trois mètres de profondeur à l'Est de la rue de la République et à une centaine de mètres du pont suspendu [61] : mosaïque en *opus signinum* attenant à un mur orienté Est-Ouest, analogue à certains pavements de Glanum et d'Ampurias. Aux Pennes-Mirabeau [62], l'abri sous roche de la Grande Baume a été occupé du milieu du IIe siècle au début du Ve. Des sols bétonnés et des réservoirs ont été trouvés dans l'oppidum de Saint-Martin à Mandelieu-La-Napoule (Alpes-Maritimes) [63], et à Fos (Bouches-du-Rhône) des recherches sous-marines ont révélé l'existence de murs en place dans la vase, restes d'une habitation effondrée au temps de Tibère (tessons d'Arezzo et de La Graufesenque, lampe en forme de navire et Sirène avec pêcheur) [64]. En Camargue, sous la butte de la « Terre du Cimetière », à Cabane [65], au Mas de Catane près du Rhône et de Saint-Ferréol, s'étendent les ruines d'un établissement agricole de la fin du IIIe siècle qui a donné une statue de Priape. Un domaine rural de haute époque, au « Trou d'Or » de Mascapien à Tourves (Var) était doté d'un important équipement agricole : pressoir d'huilerie et bassins bétonnés pour l'huile et le vin; four circulaire à sol bétonné dans une construction carrée de petit appareil, avec canalisations verticales communiquant

(56) M. Toussaint, *B.A.C.*, 1943-1945, p. 503-545.

(57) L. G. Werner, *Rev. d'Alsace*, 90, 1950-1951, p. 16-29.

(58) E. Dubois, *Bull. soc. natural. et archéolog. Ain*, n° 65, 1951, p. 57-67.

(59) F. Benoit, *Gallia*, VIII, 1950, p. 127-128.

(60) *Ibid.*, p. 124.

(61) *Ibid.*, p. 124.

(62) *Ibid.*, p. 123-124.

(63) *Ibid.*, p. 130.

(64) *Ibid.*, p. 123.

(65) *Ibid.*, p. 122.

avec un système de canaux de briques [66]. Dans le Vaucluse, à Puyméras [67] et à Visan [68] des exploitations rurales des Ier, IIIe et IVe siècles ont été reconnues. Le creusement de la dérivation du Rhône, entre Donzère et Mondragon [69], dont le tracé correspond à celui de la voie d'Agrippa d'Arles à Lyon, a mis au jour des ruines à Saint-Paul-de-Sénoset à La Martinière. A Gordes [70], au Sud-Est du hameau des Gros, et à La Villeneuve un site important, occupé d'Auguste à Gallien, mériterait d'être fouillé.

On constate une semblable dispersion de l'habitat sur le territoire de l'Aude : station à Cournanel [71] sur une petite plateforme de la colline à laquelle s'adosse le village actuel, et dont la surface a été aplanie, succédant à un établissement des Ve-IIe siècles; villas dans la campagne de la haute vallée de la rivière qui a participé à la civilisation des oppida du Languedoc méditerranéen et a été peuplée à l'époque romaine; exploitation agricole au Poulignan de Trausse [72] à Montanié, dans les vallées de la Besse et du Barrou [73], à Capendu avec vestiges préromains [74], de même qu'à Mairac [75]; villa à La Tasque à Cadeilhan-Saint-Clar [76]; nouvelle mosaïque à Pompogne [77], mais on oublie d'indiquer le sujet; briques au tertre de Fronsac (Gironde) [78]; ruines entre Varacre, Saillac et Bach (Lot) où pourrait être recherché l'emplacement de *Varadetum*, auprès de la voie d'Auvergne en Gascogne, que fréquentèrent les pèlerins de Compostelle [79], près de l'église de Cany-Luzech (Lot) [80]; tessons à Arzenc d'Apcher (Lozère) [81]; haut-lieu avec fanum de Mercure, déjà connu à Toul-Saint-Croix (Corrèze) [82]; mosaïques et ruines sur une dizaine d'hectares à Fonqueure (Charente) quartier Nord de Villard [83]; statuette de femme assise posée sur un petit autel à Angoulême au bas de la rue Jules-Ferry, près de l'église de Saint-Martin où l'on découvrit autrefois des bases de colonnes [84]; habitat au Pouget, commune de Sainte-Innocence [85] et centre agricole et métallurgique à Puydivert, commune de Bourdeix (Dordogne) [86].

Dans le Maine et en Normandie, quelques découvertes sont à signaler à Saulges (Mayenne), sur la face Nord-Ouest du plateau de Dame [87]; au Sud de Barfleur (Manche) sur la tranche d'une falaise bordant la plage de sable [88]; à Cagny et à Frénouville (Calvados) [89], et pour la première fois à Caen où on recueillit, boulevard des Alliés, un fragment de verre gallo-romain [90]. Il paraît difficile de re-

(66) *Ibid.*, p. 128-129.
(67) J. Sautel, *ibid.*, p. 136.
(68) *Ibid.*, p. 136.
(69) *Ibid.*, p. 138.
(70) *Ibid.*, p. 138-139.
(71) R. Lizop, *Bull. soc. ét. scientif. Aude*, LI, 1950, p. 35-43.
(72) H. Tallavignes et J. Arnal, *Rev. d'ét. ligures*, XVI, 1950, p. 246.
(73) *Bull. soc. ét. scientif. Aude*, LI, 1950, p. XV.
(74) *Ibid.*, p. 33-34.
(75) *Ibid.*, p. XVIII-XIX.
(76) *Ann. Midi*, 63, 1951, p. 281.
(77) *Rev. Agenais*, 77, 1951, p. 55-57.
(78) B. Ducasse, *Rev. hist. et archéol. Libournais*, 1951, p. 3.
(79) Prat, *Bull. soc. d'ét. Lot*, 1951, p. 108-109.
(80) Desprats, *ibid.*, p. 116.
(81) *Bull. trim. soc. sc., lettr. et arts Lozère*, 1951, p. 108.
(82) Dr. G. Janicaud, *Bull. soc. émul. Bourbonnais*, 1951, p. 74.
(83) *Bull. mens. soc. hist. et archéol. Charente*, 1951, n° 7, p. XXXIII-XXXIV.
(84) *Ibid.*, p. XXXVIII-XXXIX.
(85) E. Vautier, *Bull. soc. hist. et archéol. Périgord*, LXXXVIII, 1951, p. 117.
(86) C. Barrière, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 154-157.
(87) *Le Pays du Maine*, 2e sér., XXXI, 1951, p. 117.
(88) R. Meslin, *Bull. soc. antiq. Normandie*, LI, 1948-1951, p. 466.
(89) B. Martin, *ibid.*, p. 357.
(90) Monmélien, *ibid.*, p. 351.

connaître l'existence d'un fundus antique dans la région de Saint-Pierre-du-Breuil près de Mézidon (Calvados) [91].

L'enceinte de Beauvais (Oise), disparue dans sa partie méridionale, a pu être suivie à l'Ouest dans le Jardin du Palais de Justice, où elle est flanquée de tours semicirculaires [92].

Dans l'Ardèche des emplacements d'habitations ont été reconnus au Pouzin, sur la rive droite du Rhône, au quartier de la Gendarmerie [93]; à Toulaud, dans le quartier des Fonds, murs de soutènement des cultures d'une villa [94]; à Crussols, restes d'un village occupé avant la conquête, situé sur un plateau à un kilomètre au Sud du château [95]; à Saint-Jean-de-Muzols, au quartier Saint-Estève, substructions et grand mur de quai près du Rhône [96]. Dans la Drôme : exploitation agricole sur un petit plateau au quartier du Collet d'Aouste [97]; mosaïque au nouveau groupe scolaire avec rose des vents noire et blanche et tuiles à rebord près de la voie ferrée, au centre de l'agglomération romaine de Saint-Paul-Trois-Châteaux [98]; tombes et tuiles aux environs de Die, à Aix-en-Diois, Aurel, Pont-de-Barrit, Pontex, Upie [99]. Une zone de peuplement assez importante couvre la région de Buis-les-Baronnies [100]; constructions sur le plateau de Saint-Jean, une villa sur les bords de l'Ouvèze et de nombreuses sépultures.

Dans l'Isère, Bourgoin parait avoir été le siège d'une station routière sur la route d'Italie [101] et dans le Doubs, à Besançon, les fouilles dans le terrain acquis par l'Université à la Banque de France ont dégagé un établissement avec hypocauste [102].

De nouvelles salles ont été déblayées dans la villa de Sérainville (Meurthe-et-Moselle), détruite dans le troisième quart du IIIe siècle [103]. Desservi par une voie romaine, le territoire situé sur la rive droite de la Nied allemande, entre Créhange et Elvange, a fait connaître des vestiges gallo-romains sur le ban de la ferme de Mouzaïa, au Ham et à Flétrange [104]. La villa qui se dresse à la limite d'Einvaux et de Clayeures était le centre d'un domaine important, autour duquel se groupent de nombreuses ruines et les tombes d'un cimetière mérovingien. Un autre foyer important est placé au village de Chaumont [105]. A quelques centaines de mètres au-dessous du col de Saverne, entre la route actuelle et le tracé de la voie romaine, une construction antique, au lieu Usspann [106], correspond aux ruines d'une station routière, bâtiment rectangulaire avec partie en saillie sous auvent et traces de scellements d'attache pour les chevaux, écurie ou caravansérail, incendié à plusieurs reprises, en 70 et 97, lors des événements qui amenèrent la destruction du camp de Strasbourg. Des outils de fer, des fibules de bronze, des monnaies d'Auguste, de Tibère, de Néron et de Domitien, des tessons de La Graufesenque, de Chémery (*Satto*) et de Rheinzabern, datent ce gîte d'étapes de la première moitié du Ier siècle de notre ère.

(91) Abbé TESSON, *ibid.*, p. 91.
(92) Comm. des fouilles, 27 mai 1952.
(93) J. SAUTEL, *Gallia*, VIII, 1950, p. 133.
(94) *Ibid.*, p. 133-134.
(95) *Ibid.*, p. 134.
(96) *Ibid.*, p. 134.
(97) *Ibid.*, p. 135.
(98) DU MÊME, *ibid.*, p. 136; *Bull. soc. d'archéol. et de statis. Drôme*, LXXI, 1951, p. 203
(99) J. SAUTEL, *Gallia*, VIII, 1950, p. 235.
(100) Dr. C. BERNARD, *Bull. soc. d'archéol. et de statis. Drôme*, LXI, 1951, p. 205.
(101) P. WUILLEUMIER, *Gallia*, VIII, 1950, p. 145.
(102) L. LERAT, *ibid.*, p. 155.
(103) *Le pays lorrain*, 32, 1951, p. 94.
(104) *Ibid.*, p. 7.
(105) M. TOUSSAINT, *B.A.C.*, 1943-1945, p. 578-579.
(106) J.-J. HATT, *Gallia*, VIII, 1950, p. 166; *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 121.

Au gué d'Aynard, vers les limites des communes de Bonnay et de Cortevaulx (Saône-et-Loire), au lieu dit « Les Terres Saint-Germain » [107], près de la voie pavée traversant la Guye, à une villa gallo-romaine se superposent un établissement chrétien et des sépultures.

La borne milliaire de Treilles, seul milliaire connu antérieurement à l'époque impériale, a été l'objet d'une récente étude [108] : il est le témoin d'un bornage contemporain du séjour en Gaule de Domitius Ahenobarbus, qualifié ici d'*imperator*. Le milliaire est postérieur à la victoire de Fabius Maximus et de Domitius sur la coalition des Allobroges et des Arvernes, dans la vallée du Rhône, le 18 août 121, contemporain de la fondation de Narbonne en 118, qui représente la date minimum vraisemblable pour son érection, à XX milles de Narbonne, tout près d'un gué, confirmant ainsi le passage de la voie primitive dans la plaine littorale, alors que l'on ne connaissait encore que le tracé d'époque impériale sur les Corbières, dominant la plaine à l'Ouest. Entre le Rhône et le Vidourle, l'examen des milliaires prouve que la voie Domitienne ne passait pas par la faille de Roquepartide, qui n'est qu'un chemin muletier, un raccourci. La route évitait aussi la dépression marécageuse du viaduc [109].

La plaque de terre-cuite découverte à Macquenoise [110], d'après les noms des stations et la nature des représentations, reproduirait (?) un original antique qu'on aurait voulu remplacer. Le monument, trouvé en 1947, à en juger par ses caractères épigraphiques et le tracé de sa carte, est de facture moderne, mais reposerait sur un document antique pour le fond : exactitude dans l'orthographe des noms des stations et dans l'ordre où elles sont énumérées, ressemblances des édicules figurés sur la carte avec des constructions analogues, relais ou sanctuaires attestés dans l'antiquité. La plaque n'est pas sans offrir encore des rapports avec les tablettes d'Astorga. Les indications qu'elle fournit se rapportent au trajet de Vervins à Aix-en-Provence, route suivie par les voituriers pour atteindre la Méditerranée. On remarquera que la pièce a été découverte au voisinage d'un sanctuaire de frontière et d'une verrerie gallo-romaine et mérovingienne utilisant la soude méditerranéenne.

Des conditions de la circulation par les voies de communication entre les pays de la Méditerranée et ceux de l'Atlantique pendant le Moyen âge [111], il est possible de retirer des enseignements sur les grandes routes du commerce antique. L'Atlantique représente alors la fin du monde connu. De là vient l'étain des Cassitérides. L'extension de la civilisation à l'époque romaine conduit les populations de l'Atlantique à désirer les épices, les tissus précieux, les bijoux de l'Orient méditerranéen; et l'unification apportée par Rome, puis par le Christianisme, déterminera des courants plus intenses des hommes et des marchandises, qui prendront la grande route naturelle de la Méditerranée à la Mer du Nord, par les val-

(107) L. Armand-Caillat, *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 61-62; P. Wuilleumier, *Gallia*, VIII, 1950, p. 151-153.

(108) J. Campardou, *Gallia*, VII, 2, 1949, p. 19 (6207); P.-M. Duval, *ibid.*, p. 207-231. Du même, *C.R.A.I.*, 1951, p. 161-165.

(109) M. Louis, *B.A.C.*, 1943-1945, p. 547-578.

(110) J. Vannérus, *Bull. classe lettr., sc. mor. et polit. Acad. roy. Belgique*, 1951, p. 468-498. Dans un article de la *Rev. archéol. Est.*, III, 1952, p. 43-51, P. Lebel conteste l'authenticité de la carte routière, où il retrouve une combinaison de la Table de Peutinger et de l'Itinéraire d'Antonin, l'utilisation des cartes de Desjardins, et conclut à un faux, ce que préciserait encore l'absence de distances, de dédicace, de trous de suspension.

(111) Y. Renouard, *Mél. L. Halphen*, p. 387-394.

lées du Rhône, de la Saône, de la Seine et par les plaines de Champagne, sans compter les chemins plus occidentaux reliant directement les deux bassins. L'un d'entre eux, entre le Massif Central et les Pyrénées, par la vallée de l'Aude, le seuil de Naurouze et la vallée de la Garonne, est une de ces voies naturelles faciles entre Méditerranée-Atlantique et pays septentrionaux. Connu depuis Strabon, il a été largement suivi à l'époque romaine. L'absence d'utriculaires montre que la Garonne était moins fréquentée. On notera que la voie romaine évite souvent le fleuve, dont les crues ruinent les chaussées, et coupe plus profondément à travers la Gascogne, de Bazas à Toulouse, par Eauze et Auch, et d'Agen à Toulouse par Lectoure. La section Toulouse-Carcassonne-Narbonne est une voie de passage obligée entre deux chaînes de montagne et utilisée par tous les voyageurs. Au Nord ou au Sud, ce sont les routes subpyrénéennes de Toulouse à Saint-Bertrand-de-Comminges, Dax et Bayonne, à travers le Béarn; de Barcelone, par la vallée de l'Èbre, un autre chemin franchit les Cantabres pour aboutir aux ports des côtes basque et asturienne.

Depuis longtemps on cherche une explication à toutes les erreurs concernant la longueur des étapes au sortir de Lyon [112]. Celles-ci auraient pour origine une faute de transcripteur, le chiffre XVI représentant la distance de Lyon-Ludna aurait été malencontreusement reporté le long du trait figurant la longueur de l'étape Lyon-Vienne, lequel est de XVIII milles romains.

Un document apporté par une transaction de 1523, entre la communauté de la ville de Mazan (Vaucluse) et les seigneurs de la dite ville, intéresse les vieux chemins d'un territoire traversé et cotoyé par des ruisseaux descendant du Ventoux ou de la chaîne de Vaucluse, au centre du Comtat, à l'Est de Carpentras et au débouché du passage entre les vallées du Rhône et de la Durance, à mi-route de Cavaillon et de Vaison, presque isolé au milieu d'un pays accidenté et boisé [113]. Des précisions sont données au tracé de la voie romaine *Lutetia-Rotomagus* dans le Parisis et le Vexin français, sur le tronçon Paris - Saint - Clair-sur-Epte [114]. Une grande route de frontière traverse la vallée de l'Allaine à la hauteur de Delle [115] et, à Vézelois, à sept kilomètres au Sud-Est de Belfort, au lieu dit « La Rouge Vie », et à « Petite Vie » de Chévremont, lieu dit «Le Tora », on a retrouvé le tracé, large de cinq mètres, de la route de Mandeure à Strasbourg [116]. Sur cette même route de Mandeure, au cours de travaux d'aménagement du deuxième tronçon du canal d'Alsace, des gués et des chemins en caillebotis ont été relevés près de l'ancien lit du Rhin, puis entre Kembs et Kleinkembs, et dans l'arc de la courbe donnant accès sur le rebord du plateau, face à la rive badoise, des vestiges de constructions : piles en blocage et masses de maçonnerie, localisées autour de certains points d'émergence, appartenant à un pont ruiné par de fortes inondations et dépouillé de ses grosses pierres par les riverains, fondé sur un banc de mollasse assez dur à la fin du Ier siècle de notre ère et longtemps utilisé [117]. Kembs, placé à l'extrémité de la voie romaine de Besançon, la grande route de pénétration vers les Champs Décumates, était au IVe s. une

(112) A. Audin, *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 97-104.

(113) L. Carrias, *B.A.C.*, 1943-1945, p. 296-297.

(114) J. Toutain, *ibid.*, p. 267-279.

(115) J. Joachim, *Bull. soc. belfortaine émul.* 1950-1951, p. 16-33.

(116) R. Bermon, *ibid.*, p. 59-63.

(117) J.-J. Hatt, *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 120-121; *41e rapp. soc. suisse de préhist.*, 1951, p. 134; *Gallia*, VIII, 1950, p. 166-168.

importante forteresse pourvue d'une tête de pont sur la rive badoise. Par sa situation stratégique Kembs protégeait la route menant au seuil de Bourgogne, à la vallée du Rhône et à l'Italie. C'était, au temps de Valentinien, l'un des verrous du système défensif sur le Rhin supérieur.

5. *Les sépultures.* — Une excellente thèse de doctorat traite de la tombe gallo-romaine [118], en tant que fait social permettant de rechercher en profondeur « les effets de la romanisation dans la masse des populations gallo-romaines ». C'est aussi un essai de synthèse de ce qu'on peut savoir de l'art funéraire, des grandes lignes de son évolution et de ses rapports avec les conditions sociales et économiques du moment. Dans cette enquête une très large part est faite à la notion de quantité en utilisant le procédé de la statistique, et au facteur chronologique, en recherchant tous les moyens dont on peut disposer pour classer dans le temps inscriptions et monuments figurés. Comme on le constate de plus en plus, il n'y eut pas rupture entre les coutumes funéraires de La Tène et celles des temps de la domination romaine. L'onomastique celtique ne disparait pas et sa répartition révèle, au IIe siècle, un exode des campagnes vers les villes à la faveur du développement industriel et commercial, et la persistance dans la Gaule centrale, le Comminges, le Couserans, les Basses Vosges, d'un particularisme local se traduisant aussi par le monument funéraire. Un autre aspect de la constitution et des tendances de la société se dégage de l'examen des noms à caractère religieux, témoins de la pénétration des idées du syncrétisme gréco-oriental dans les masses populaires. L'apport romain en matière funéraire ne représente, là encore, qu'un déguisement momentané et la nouvelle société est loin d'avoir oublié son passé celtique. Il en est de même de l'art funéraire, dont les manifestations peuvent s'ordonner en deux périodes bien tranchées : au Ier siècle, en Narbonnaise et en Germanie, une sculpture sépulcrale d'inspiration et de caractère essentiellement romains; aux IIe et IIIe siècles, un art funéraire régional ayant son originalité propre. A chaque région correspond un milieu particulier et l'expansion de certaines formes, le grand mausolée par exemple, a été favorisée par la formation d'une aristocratie foncière dans les grands domaines aquitains et l'avènement d'une classe de riches négociants, installés au carrefour des voies vers la Germanie, principalement dans la vallée de la Moselle. La « route du vin » de Trèves à Bordeaux, la « route du drap » par les vallées du Rhône, de la Saône et de la Moselle, sont jalonnées par ces grands monuments. A l'unification du type monumental correspond l'unité du décor sculptural, portrait des défunts, représentations empruntées à la vie quotidienne, aux scènes mythologiques. L'une des caractéristiques de cette plastique sera, à partir des Antonins, le développement du naturalisme, aussi bien dans le portrait, par l'observation du modèle vivant, l'étude du costume local, que dans les épisodes de besognes journalières, et un thème symbolique, le Repas funèbre, deviendra une scène de genre, le « Repas des Paysans ». Dans le cadre chronologique, cet art funéraire s'inscrit en quatre phases successives depuis le commencement du IIe siècle jusqu'au dernier tiers du IIIe. Une grande variété se manifeste dans la forme du monument sépulcral, tantôt d'influence romaine, tantôt de caractère régional.

(118) J.-J. HATT, *La tombe gallo-romaine. Recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère*, Paris, Les Presses Universitaires de France, 1951. Cf. R. LANTIER, *Journ. Sav.*, 1951, p. 157-170.

Des sépultures du IIIe siècle, sous lauses, ont été trouvées à Vitrolles [119] et à Eygalières (Bouches-du-Rhône) [120]; à couvercle de tuiles en bâtière sur la butte de Saint-Cassieno à Cannes (Alpes-Maritimes) [121]; des épitaphes à Valréas, à Robion [122], au Crestet-et-Gargas (Vaucluse) [123]; des incinérations du IIe siècle dans la cour du lycée Jules-Ferry à Tournon (Ardèche), à l'intérieur de deux amphores fuselées [124].

A Vichy (Allier) [125], le cimetière déjà connu du jardin de l'Hôpital Militaire, a donné deux nouvelles sépultures du IIe siècle, avec vases à reliefs d'applique, masques de Pan et de Fleuves à reflets métalliques, peut-être de fabrication locale, des assiettes à trois pieds et de grandes *ollae*. Au Bouy (Puy-de-Dôme), dans un mur de l'ancien château, une inscription funéraire sur bloc de granulite, présente un certain nombre de particularités : *moniminto*, souvenir d'une graphie archaïque et d'une prononciation locale; à la fin de la troisième ligne un O pointé indique que le personnage dont le nom précède était mort [126]. Des incinérations dans des coffres de granit sont signalées à Dougier, commune de Saint-Aignan-près-Croc (Creuse) avec urne cinéraire en verre bleu, clous et trépied de fer [127], au Charlat, cne d'Ussel (Corrèze), du début de l'Empire [128], à La Churlerie, cne de Saint-Symphorien, appartenant au IIe siècle [129], au Lavon à Montmorillon (Vienne) [130]. Le tumulus des Tourettes, à Château-Ponsac (Haute-Vienne), abritait une chambre en maçonnerie, couverte d'une rangée de pierres plates, contenant de nombreux charbons, un tesson de vase en terre noire et trois en terre rouge [131].

Le cimetière de la carrière de Busson à Étrechy (Cher), sur la route de Jalognes [132], a donné vingt-six sépultures pratiquées dans le rocher et deux dans des sarcophages. Les mobiliers, caractérisés par l'abondance des vases, dont un gobelet en verre aux serpents et une poterie avec arbre stylisé et dédicace à Mercure, comprennent aussi des bagues, des boucles d'oreilles et des monnaies des IIIe et IVe siècles. Les offrandes alimentaires sont représentées par des abats de jeunes mammifères et des volailles. La présence de clous marque l'emploi des cercueils. Un autre cimetière qui avait déjà donné des sarcophages de calcaire striés en arêtes de poisson, s'étend le long du chemin vicinal de Pessac à Nergis, à Tréfontaine (Loiret) [133]. Dans les huit nouvelles tombes, surmontées vers les pieds d'une stèle, les squelettes étaient couchés sur le ventre en pleine terre, un vase aux pieds (IVe-Ve siècles).

Un nouveau sarcophage avec *ascia* et scie, a été découvert à Rouen (Seine-Inférieure), en face du n° 72 de la rue du Renard, sur le tracé de la voie Rouen-Lillebonne et l'emplacement d'un cime-

(119) F. BENOIT, *Gallia*, VIII, 1950, p. 124.
(120) *Ibid.*, p. 124.
(121) *Ibid.*, p. 130.
(122) J. SAUTEL, *ibid.*, p. 136-138.
(123) *Ibid.*, p. 138.
(124) F. BENOIT, *ibid.*, p. 133.
(125) Dr. A. MORLET, *Plages et villes d'eaux*, n° 24, juillet 1951, p. 40-41.
(126) J. VENDRYES, *C.R.A.I.*, 1951, p. 131-134; *Bull. soc. hist. et scientif. Auvergne*, 1951, p. 68-69.
(127) Dr G. JANICAUD, *B.A.C.*, 1943-1945, p. 170-171.
(128) M. VAZEILLES, *Gallia*, VIII, 1950, p. 104-106.
(129) J. PERRIER, *Bull. soc. archéol. et hist. Limousin*, LXXXIII, 1951, p. 371.
(130) F. EYGUN, *Bull. soc. antiq. Ouest*, 4e sér., I, 1951, p. 809.
(131) M. BAUBÉROT, *B.S.P.F.*, XLVIII, 1951, p. 538-540.
(132) P. GRAVAYAT, *Mém. union soc. sav. Bourges*, II, 1949-1950, p. 7-14; R. LOUIS, *Gallia*, VIII, 1950, p. 172-175.
(133) R. LOUIS, *Gallia*, VIII, 1950, p. 172.

tière situé place Cauchoise, sous l'église Saint-Gervais et s'étendant sous les rues transversales [134].

Près d'habitations gallo-romaines, rue du Fossé et rue de Saint-Omer, à Thérouanne (Pas-de-Calais), une tombe à inhumation dans un cercueil était accompagnée de tessons et d'un plomb conique à pointe arrondie [135].

Lors de la construction d'un garage à Lyon [136], entre le n° 10 de la rue des Fantasques et le mur de soutènement de la rue de Magneval, à l'angle de deux gros murs, on mit au jour le squelette d'un soldat accompagné de monnaies, jadis contenues dans une ceinture, grand bronze de Lucile, douze deniers d'argent de Marc-Antoine (33-31), de Vespasien, de Domitien, de Trajan, d'Antonin, de Faustine la Jeune, de Commode et de Septime-Sévère, et de pièces d'équipement, épée à garde de cuivre, bouterolle, fibule en forme de chien, patte ouvragée et aiguillettes de baudrier, boucle à anneau, bouton à double rondelle, neuf lettres de bronze découpé de l'inscription *Utere felix Alae*..., premier exemple de caractères fixés à un bouclier. Un denier à fleur de coin, frappé en 194, indique que ce militaire périt dans la grande bataille de 197, opposant Albin à Septime-Sévère. Or, le site de la bataille n'étant pas encore fixé de façon précise, la découverte du plateau de Saint-Clair, prolongeant le plateau de Rillieux, vient à l'appui de la thèse plaçant le combat sur le plateau de Rillieux. Au quartier de Vaisse, 45, rue du Tunnel, la découverte d'épitaphes et d'une urne cinéraire montre que le cimetière repéré sous l'église Saint-Pierre, s'étend plus loin vers le Sud, le long de la voie franchissant l'enceinte sur le plateau de la Sarra (IIe s.). A Vienne (Isère) [137], lors de la construction de l'Hôtel des Postes, sur l'ancien cimetière de Saint-Gervais, au Sud de la gare, une épitaphe mentionne un *tabularius publicus* (IIe ou IIIe s.).

Un abri sous roche à la pointe méridionale d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), à la « Croix Saint-Charles », abritait un cimetière de bébés [138], à la base d'une couche contemporaine des règnes de Claude et de Néron. Les corps avaient été placés dans de petits cercueils de bois, certains dans un *loculus* de pierres fermé par une dalle, et près des squelettes on recueillit quelques petits vases et des fibules.

Dans l'Est de la Gaule, à Mondelange (Moselle), un cimetière du IVe siècle de notre ère s'étend en bordure de la route nationale n° 53 de Metz à Thionville [139]. A Gosselming (Moselle), près de la ferme d'Alzing, quatre sépultures à incinération sont contemporaines de la seconde moitié du Ier siècle après J.-C. [140].

6. *Arts et Métiers, Commerce et Industrie.* — Aux abords de ce même cimetière d'Alzing travaillait un atelier spécialisé dans la fabrication des urnes funéraires, exécutées en deux parties, récipient et couvercle, dans un bloc de grès vosgien [141]. Il devait exister à Vertault (Côte-d'Or), un petit centre industriel de coutelliers [142]. Leurs productions sont représentées par des couteaux de fer à

(134) *Ibid.*, p. 236-239; VII, 2, 1949, p. 236.
(135) *Bull. trim. soc. acad. antiq. Morinie*, XVII, 1951, p. 476-478.
(136) P. Wuilleumier, *Gallia*, VIII, 1950, p. 146-150.
(137) *Ibid.*, p. 145.
(138) L. Lerat, *ibid.*, p. 155-158; J. Joly, *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 119-121.
(139) E. Delort, *Mém. acad. nat. Metz*, n. s. I, 1951, p. 80-82.
(140) *Ibid.*, p. 9.
(141) *Ibid.*, p. 11-12.
(142) R. Paris, *Bull. soc. hist. et archéol. Châtillonais*, 1949-1950, p. 29-31.

lame fixe ou mobile et à manche d'os à décor le plus souvent géométrique, parfois animalier (chien ou sanglier).

En 1947 et 1948, dans les sables des berges de la Saône, on recueillit un certain nombre de vaisselles de bronze [143] : près du port d'Ouroux, patère à manche ajouré accosté de deux têtes de cygnes gravées de type flavien; près du gué d'Allériot, au Nord de Chalon-sur-Saône, deux casseroles avec thyrse gravé sur le manche et portant la marque de Florus. Cette dernière trouvaille, rapprochée de la masse de documents semblables trouvés à Chalon dans le lit de la Saône, pose le problème de la localisation de l'atelier de Florus dans cette ville. La ville pourrait avoir été par son port un centre de diffusion des orfèvreries et des bronzes d'origine méridionale, acheminés par la Saône, mais aussi un centre de fabrication pour les chaudronneries et les statuettes de bronze si nombreuses dans le Chalonnais. La clé de bronze, dont le manche se termine par une main tenant une boule de fard, est un modèle régional. Enfin l'originalité des objets de parure damasquinés, localisés entre Charnay-les-Chalon et Tournus, laisse entrevoir l'utilisation par les Mérovingiens d'une main-d'œuvre gallo-romaine locale, ancienne et expérimentée.

Une exploitation de fours à chaux, contemporaine des Antonins, était située à Saint-Martin-du-Tertre (Yonne), sur le versant du vallon des Glaciers, à gauche de la route de Vaulx, un peu en avant d'une petite chapelle [144]. Près des vestiges de hangars à trous de poteaux, trois puits avaient été creusés dans la craie et deux murettes disposées en angle aigu extérieurement au banc de craie, étaient calées par un matelas d'argile rouge vitrifiée. Un ressaut à 1m,10 du fond sert de point d'appui à un plancher de grosses branches soutenant la masse des matériaux destinés à la cuisson au-dessus de la chambre de combustion pour la mise à feu. A la partie inférieure, une ouverture permettait l'extraction de la chaux. Chaque four n'a été utilisé qu'une seule fois. Peut-être les prétendus silos de Michery sont-ils aussi des fours à chaux.

Près de Peyrelevade (Lozère), à cinq cents mètres des grottes préhistoriques [145], un carrier avait installé son chantier, à Pélis, pour la fabrication d'éléments architecturaux et de meules. A la question : les Romains ont-ils transporté la pierre d'Arles, c'est-à-dire de Fontvieille (Bouches-du-Rhône), à Toulouse ? on peut répondre par la négative [146].

Une usine de conserves de poissons, en activité au Ier siècle de notre ère, bassins carrés alignés, analogues à ceux du Vaccarès et de Bétique, a été découverte à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), sur une butte voisine de l'ancien étang du Lion, sur la rive orientale de l'étang de Berre [147].

Les fouilles du chanoine Hermet à La Graufesenque (Aveyron) n'avaient été qu'une suite de sondages dans une plaine s'étendant sur une quinzaine d'hectares et ne portèrent que sur la recherche d'un matériel céramique, négligeant presque entièrement le contexte archéologique. Une exploration plus méthodique du site s'imposait pour préciser aussi bien les problèmes relatifs aux origines de cette industrie et de sa dispersion que de son organisation et de la condition ouvrière

(143) L. Armand-Calliat, *Gallia*, VIII, 1950, p. 233-235.

(144) J. Condray, *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 196-199.

(145) Desprest, *Bull. soc. d'ét. Lot*, 1951, p. 151.

(146) *Ann. Midi*, 63, 1951, p. 71-74.

(147) F. Benoit, *Gallia*, VIII, 1950, p. 124.

des potiers. Pour y répondre, le regretté A. Albenque et L. Balsan [148] ont entrepris déjà deux campagnes à La Graufesenque, sur un emplacement situé à soixante mètres au Sud-Sud-Est de la ferme de La Graufesenque, sur la propriété de M. Miquel, à égale distance entre les sites fouillés par les abbés Cérès et Hermet, entre la Dourbie et les premières pentes du Larzac de l'autre. Dans la partie Nord de la tranchée s'étendent les restes d'un habitat gallo-romain, vraisemblablement de basse époque. Dans la région méridionale, la découverte de vestiges d'architecture, fûts de colonnes, bases moulurées en grès, dallages, marque l'emplacement d'un édifice d'une certaine importance. Au-dessus du dallage, un amas de décombres paraît correspondre au dépotoir d'un atelier de potier : monnaie d'Antonin le Pieux de l'année 137, nombreux tessons de poterie rouge sigillée, outils de potier, supports de vases, cale de four, débris de tournette et, pour la première fois à La Graufesenque, un poinçon-matrice en terre-cuite portant l'image d'un lion accroupi, enfin douze fragments de graffites dont quatre appartiennent à un même compte. L'intérêt principal de ces nouvelles recherches a été de faire connaître l'existence, sous le niveau gallo-romain, d'un horizon préromain représenté par un cimetière à incinération de La Tène II, apportant ainsi la preuve que le confluent du Tarn et de la Dourbie avait été occupé dès le IIIe siècle avant l'ère. Certaines pièces du mobilier funéraire, amphores italiques, poteries campaniennes du IIe siècle à décor de palmettes, vases de fabrication indigène, monnaies de Marseille, témoignent de relations commerciales avec la Méditerranée. Au point de vue de l'histoire des industries céramiques, ces fouilles apportent les premiers résultats d'une enquête nouvelle. L'existence d'un habitat antérieur à la conquête étant définitivement établie, ainsi que la présence de poteries de fabrication locale, il est désormais permis de rechercher dans ces modestes fabrications les origines de la grande industrie céramique de La Graufesenque et cela dès la fin du dernier siècle avant notre ère. Cela est d'autant plus vraisemblable que les récentes découvertes faites à Lezoux (Puy-de-Dôme) ont fait connaître la superposition directe d'officines gallo-romaines à des ateliers de potiers celtiques. Des précisions sont également apportées à l'histoire des derniers temps de cette industrie. La présence dans le dépotoir de tessons contemporains du règne d'Antonin le Pieux recule bien au delà de l'époque de Vespasien les ultimes manifestations de cette activité : certains ateliers de La Graufesenque devaient encore travailler au milieu du IIe siècle après J.-C. Le dépotoir pourrait être celui de l'officine de *Vitalis*, dont on a recueilli plusieurs estampilles : 70 marques, 36 noms de potiers, dont six nouveaux, tous, à l'exception de *Cintusmus* et de *Crucuro*, d'origine latine, d'où progrès de la romanisation. L'activité reste grande dans ces ateliers du IIe siècle, puisque cette officine pouvait assurer la production de plus de 11.000 vases d'après l'un des nouveaux comptes, ce qui implique la conservation de débouchés et la possibilité d'écouler les marchandises au moins sur des marchés locaux ou régionaux. On peut alors envisager de rapporter à La Graufesenque un certain nombre de productions jusqu'alors rattachées à des officines de la Gaule orientale. La romanisation semble bien coïncider avec le déclin de ces ateliers. Les tessons qu'on peut dater des

(148) J. VENDRYES, *C.R.A.I.*, 1951, p. 420; R. LANTIER, *ibid.*, p. 420-422; A. ALBENQUE, *R.E.A.*, LIII, 1951, p. 71-81; DU MÊME, *Rev. archéol.*, 1951, p. 174-190; *Rev. Rouergue*, V, 1951, p. 45-68; L. BALZAN, *ibid.*, p. 531-533; DU MÊME, *Gallia*, VIII, 1950, p. 174-190.

années 157-158, sont bien plus grossiers et le décor sans art. On constate aussi pour certaines productions plus courantes un retour aux formes antérieures à la conquête : la coupe campanienne à bords retournés a été imitée en vernis rouge. En 1951, la tranchée a été reprise au Sud et à l'Est des emplacements déjà fouillés l'année précédente. Le dallage de grès se poursuit et appartient peut-être à la cour de l'atelier céramique, flanqué aux angles Nord-Est et Sud-Ouest d'une construction qui a donné de très nombreux tessons. Des amorces de murailles prolongent sans doute celles précédemment dégagées. Sous le niveau romain s'étend une couche à amphores avec un foyer assez net, des poteries et des ossements d'animaux. Deux nouveaux comptes ont été découverts ainsi que trois nouveaux noms de potiers, *Auratus*, *Bellicuro*, *Tasco*, et des poinçons inédits : oiseau flanquant la marque de *Crucuro;* belluaire avec hache et bouclier; palmette. Un tesson à engobe noir, de type italique, serait un modèle importé.

Le four de potier mis au jour à Lyon, sous le bâtiment de l'Hôtel des Postes [149], en forme de voûte à peu près circulaire portée sur deux murs, était couvert d'une pierre plate et de trois épaisses couches superposées de terre noire rouge et jaune agglomérée avec de la paille, détail particulièrement intéressant. Un dallage de pierre appareillée marque le niveau du sol romain et prouve que le four était enterré. Cinq amphores étaient en cours de cuisson lorsque la fournée fut interrompue par la bataille de 197. L'officine travaillait pour les *negotiatores vinarii* de l'île des *kanabae*, située sur l'emplacement actuel de la place Bellecour.

Vichy (Allier) fut aussi un centre céramique exploitant le banc d'argile plastique s'étendant sur l'une et l'autre rive de l'Allier [150]. Il est caractérisé par la glaçure plombifère de ses fabrications. Son activité pourrait être antérieure à celle des officines de Saint-Rémy-en-Rollat et s'inscrire entre la fin du Ier siècle avant l'ère et le début du IIe siècle de notre ère. Une plus grande variété de formes se manifeste également dans les ateliers vichyssois, dont les modèles sont à rechercher dans les productions céramiques de la Haute Italie : tasses, oenochoés à panse piriforme ou pyramidale, gourdes plates, biberons, dont les décorations conservent un caractère celtique, avec leurs arcatures à pointes fleuronnées, leurs vessies de poissons, leurs chevaux à jambes humaines, les grues, les cavaliers aux boucliers ovales ou hexagonaux, les rinceaux, les godrons et les cannelures. Parmi les pièces récemment découvertes, on retiendra un poinçon portant un ours derrière un belluaire, décochant la jambe gauche en arrière pour écarter le fauve; des tessons représentant une femme sur un charriot, prête à être livrée aux bêtes [151].

Le fragment de sigillée avec rosace de l'atelier de *Censor*, qui travaillait à Trèves entre 165 et 225, trouvé à Aumetz (Moselle), est la première marque trévire rencontrée en Lorraine. Cependant les produits de ces ateliers étaient importés à l'Ouest, en Meurthe-et-Moselle [152].

Un catalogue des marques d'amphores d'Alise-Sainte-Reine [153] apporte des indications précises sur les relations com-

(149) P. Wuilleumier, *Gallia*, VIII, 1950, p. 150.

(150) Dr A. Morlet, *Tourisme, plages et villes d'eaux*, n° 30, février 1952.

(151) Du même, *Vichy-Cannes*, n° 21, avril 1951, p. 31-32; n° 25, août 1951, p. 39-41; *Plages et villes d'eaux*, n° 24, juillet 1951, p. 37-40.

(152) E. Delort, *Gallia*, VIII, 1950, p. 161-163.

(153) E. Thevenot, *XXe congr. assoc. bourguig. Semur* 1949, p. 67-73.

merciales de la cité, en rapport au Ier siècle avec l'Italie qui importe ses vins en Bourgogne, au IIe siècle avec l'Espagne qui lui fournit son huile. Les estampilles de Vayres (Gironde) sont assez variées, on y relève une marque de Rheinzabern [154]. A la lumière des fouilles, Bavai (Nord) apparaît comme le grand marché régional de la céramique d'Argonne au IVe siècle [155]. La plupart des officines, Les Allieux, Vauquois, le Pont des Quatre Enfants, Lavoye, Châtel, y sont représentées. Est-ce bien du vin que contenait l'amphore au nom du marchand espagnol *Marcus Flavius Titurus*, recueillie à Saint-Révérien (Nièvre) [156] ? Très important pour l'histoire du commerce entre l'Espagne et la Gaule est le catalogue des estampilles céramiques de Tarragone [157]. L'examen de ces mêmes marques pour la sigillée donne au Portugal les résultats suivants : sur 97 estampilles, 61 relèvent de La Graufesenque, 17 des officines de la Gaule méridionale, 5 de Montans, 3 seulement sont d'origine portugaise [158]. Signalons encore une étude physico-chimique de la poterie antique [159].

Le débat sur les origines du vignoble bourguignon n'est pas clos. L'interdiction de planter en Transalpine sous la République romaine [160] avait pour objet de revaloriser les oliveraies et les vignobles appartenant aux citoyens romains. Il ne s'agissait donc que de restreindre, et non de supprimer, une culture pour pallier à la concurrence indigène. Les rapports de la viticulture et de la géographie de la circulation témoignent de la nécessité pour les centres de production vinicole de ne point s'éloigner des routes. C'est ainsi que le vignoble autunois est un concurrent sérieux pour son voisin chalonnais : situé plus au Nord il est dans une position plus favorable à l'exportation vers les grands marchés du vin des régions septentrionales. Le Chalonnais par contre dispose d'une voie navigable [161]. Malgré les recherches d'E. Thevenot concluant de la disparition des amphores italiques en Bourgogne à un développement suffisant de la production locale, R. Dion [162] reste sur ses positions quant aux origines viticoles dijonnaises.

L'un des premiers résultats des fouilles sous-marines de l'épave découverte au large d'Agay-Anthéor (Var), malheureusement ridiculement pillée par les amateurs de souvenirs, a été d'apporter des documents nouveaux à l'histoire des relations commerciales de la Provence et de la Campanie au Ier siècle avant J.-C. L'une des amphores (forme I de Dressel), semblable à celles recueillies à Entremont, à Fos, à Marseille et dans la cargaison du navire d'Albenga, porte l'estampille de la *gens Lassia*, dont l'existence est attestée à Pompéi en 2 avant l'ère [163]. Parmi les objets trouvés au cours des recherches sous-marines, figure l'ancre ramenée de l'île Sainte-Marguerite, dont le jas porte une tête de Méduse en relief sur la tranche latérale, inscrite dans un cadre rectangulaire et dont le type s'apparente à la Vénus Rondanini (Ve siècle

(154) A. Videau et Vacher, *Rev. hist. et archéol. Libournais*, 1951, p. 85-88.

(155) J. Grincourt, *Gallia*, VIII, 1950, p. 55-76.

(156) R. Louis, *ibid.*, p. 176.

(157) S. Ventura Solsona, *Memorias de los museos arqueológicos provinciales*, IX-X, 1948-1949, p. 131-135.

(158) J. M. D. Oleiro, *Revista de Guimaraes*, LXI, 1951, extrt.

(159) H. Salmany, *Die phisikalischen und chemischen Grundlagen der Keramik*, Berlin, 1951.

(160) A. Aymard, *L'introduction des plantations de vignes en Gaule Transalpine sous la République romaine*, dans *Mél. Géograph. offerts à M. D. Faucher*, I, p. 27-47.

(161) Cf. *Gallia*.

(162) R. Dion, *Ann. Bourgogne*, XXIV, 1951, p. 47-52.

(163) F. Benoit, *ibid.*, VIII, 1950, p. 129-130.

av. J.-C.), modèle qui persiste dans la Méditerranée hellénistique et romaine. La pièce est contemporaine de la trouvaille d'Agay [164].

C'est le « ménage » d'un campagnard fuyant devant l'invasion, à la fois vigneron et bûcheron, qui a été retrouvé dans un jardin de Tarquimpol (Moselle) [165], enfermé dans un chaudron de bronze recouvert par un autre plus grand et composé d'une trentaine d'ustensiles en bronze ou en fer : entonnoirs, passoires à vin dont les ouvertures dessinent des grecques, trois lampes à crochets (le *copion* lorrain), un plat creux en bronze; une scie à archet et une scie passe-partout, deux gouges, une tarière à douille, une enclume portative, une hache, une herminette, une hachette à tranchant transversal, une hache à fendre le bois, un ciseau, une clochette et deux socs de charrue. Près des chaudrons avaient été déposées des chaînes utilisées pour la manipulation des troncs d'arbres et terminées tantôt par un crochet, tantôt par un anneau ovale. La trouvaille est à rapprocher de celle faite dans un puits à Maclaunay (Marne) [166].

Le nid de statues de la rue de la République, à Orange (Vaucluse) [167] présente une stratigraphie assez curieuse : à un emplacement situé entre les vestiges de murs d'un grand édifice romain, correspondant à l'intersection des murs de la Banque Marseillaise de Crédit et de l'immeuble Nencianina, la couche de débris atteint plus d'un mètre d'épaisseur. Les blocs les plus importants sont à la partie supérieure, tandis que les morceaux de moindres dimensions, fragments de cadastres, de frises, ayant glissé entre les gros blocs, forment les assises inférieures. Puis, de part et d'autre de cette accumulation, la couche diminue lentement pour ne plus donner que des débris de placages ou des fragments peu volumineux ayant roulé sur les pentes. On peut admettre que tous ces marbres ont été déposés sur cet emplacement lors de l'abandon des monuments romains dépouillés de leurs richesses par les Barbares. Les nouveaux constructeurs d'églises avaient fait entreposer en des endroits choisis tous les débris des monuments délaissés vraisemblablement pour en faire de la chaux. Parmi les sculptures figurent une Vénus, réplique probable de la Vénus de Naples-Fréjus; une jambe de statue drapée; la partie supérieure du corps d'un personnage drapé; des torses également drapés; un empereur, le torse revêtu d'une cuirasse sur laquelle un Harimaspe étrangle un Griffon d'une main et de l'autre poignarde un second Griffon, sujet peu souvent représenté mais qui se retrouve à la Villa Albani et à Volubilis. Les morceaux de frises peuvent être rattachés à six groupes différents : Victoires ailées dirigées vers un sujet central inconnu; personnages groupés deux à deux; nouveaux fragments de la frise de Persée, Amazones armées de lances et de boucliers s'élançant à la suite du héros; porteurs d'offrandes et animaux porteurs; frise des Centaures, tête de joueur de flûte et Centaure caressant une girafe. Ces éléments se rapprochent des frises de la basilique Æmilia et relèvent d'un prototype commun. Ils doivent venir du théâtre et représentent deux séries chronologiquement distinctes, attestant une réfection du monument [168]. Dans les séries archi-

(164) *Ibid.*, p. 130; — *Rev. archéol.*, 1951, I, p. 223-228.

(165) E. Delort, *Mém. acad. nat. Metz*, n. s., I, 1951, p. 25; — *Cahiers lorrains*, 1951, p. 41-48.

(166) P.-M. Favret, *C.R.A.I.*, 1947, p. 120-128.

(167) J. Sautel, *C.R.A.I.*, 1951, p. 239-242; — *Gallia*, VIII, 1950, p. 139-141.

(168) Ch. Picard, *C.R.A.I.*, 1951, p. 244.

tecturales ce sont des fûts de colonnes lisses ou cannelés, des bases, des volutes, des tailloirs de chapiteaux généralement corinthiens, de grandes architraves, des morceaux de frises unies, des corniches à modillons décorés d'oves, de rais de cœur, de denticules, des chapiteaux de pilastres corinthiens, des tables ornées de coquilles.

Contemporain du Ier siècle avant l'ère, le cippe pyramidal de Flaux (Gard), portant la figuration, à l'intérieur d'un *naiskos*, d'une tête sommée du calathos, témoigne une influence gréco-égyp-[illegible]

On retiendra parmi les récentes découvertes de sculptures et de bas reliefs: les vestiges d'une statuette en marbre blanc, pied à brodequin à talonnettes d'une image de Mercure, à Capniac (Dordogne)[170]; la tête en marbre blanc d'un personnage contemporain de Néron trouvée à Péronne[171]; une autre tête de même matière provenant du sous sol d'une maison romaine de Tarquimpol (Moselle)[172], le bas relief de Saint-Cricq à Saint Vignan (Gironde), gladiateur casqué, vêtu d'une tunique courte, les jambes nues, marchant à gauche, la main droite portée en avant et tenant un bouclier[173], le fragment de plinthe en marbre blanc du baptistère de Nevers, avec deux têtes juvéniles, peut être un fragment de sarcophage aux Amours[174]; on annonce[175] que R. Lizop a proposé une interprétation des bas reliefs trouvés à l'Institut catholique de Toulouse.

A la liste déjà longue des sculptures alexandrines découvertes dans la Gaule méridionale s'ajoute la panthère de bronze, trouvée au large de la côte méditerranéenne[176] et qui devait porter l'image d'un enfant dionysiaque se rattachant aux images de fauves rugissants, assis ou debout, la patte antérieure gauche levée, tantôt figurée isolément, tantôt associée à une figure de Dionysos, la croupe fléchissant légèrement comme sous le poids d'un fardeau. La pièce est à rapprocher des rondes-bosses, des petits bronzes et des monnaies, et particulièrement du Dionysos sur la panthère du Sérapéion de Memphis, contemporain du règne de Ptolémée Ier, dont le nouveau monument est très proche. Il faisait vraisemblablement partie de la cargaison d'un navire naufragé qu'un fragment de fanal en bronze, découpé en forme d'enceinte de ville, crénelée et tourelée, permet de dater du Ier siècle de notre ère.

Trois petits bronzes figurés de Besançon (rue des Chambrettes) font partie de quelque chapelle domestique : dieu du Sommeil, avec torque d'argent, volé en 1914; dieu assis avec oreille droite démesurée, tenant un serpent et une grappe de raisins, type divin à rapprocher des figurines d'Amiens et de Lantilly; dieu gaulois assis dans un fauteuil d'osier, vêtu de la pèlerine à capuchon et d'une tunique longue, à tête amovible, nouvel exemplaire d'une série représentée par les statuettes de Gotha, de l'ancienne collection Oppermann et de Nîmes[177].

Dans un puits, entre la voie romaine et la Loire, fut recueillie une statuette en bronze de danseur équilibriste, empreinte d'un réalisme populaire[178].

(169) J. Jannoray, *Gallia*, VIII, 1950, p. 116.

(170) *Bull. soc. hist. et archéol. Périgord*, LXXVIII, 1951, p. 151.

(171) A. Blanchet, *B.A.C.*, 1943-1945, p. 385-386.

(172) R. Delort, *Gallia*, VIII, 1950, p. 161.

(173) R. Ducasse, *Rev. hist. et archéol. du Libournais*, 1951, p. 6-10.

(174) R. Louis, *Gallia*, VIII, 1950, p. 176.

(175) *Ann. Midi*, 63, 1951, p. 281.

(176) R. Lantier, *C.R.A.I.*, 1951, p. 112-114; *Rev. des arts*, 1951, n° 2, p. 115-116; — *Mon. Piot*, XLVI, 1952, p. 69-76.

(177) L. Lerat, *Gallia*, VIII, 1950, p. 195-[illegible]

(178) R. Louis, *ibid.*, p. 17[illegible].

Il n'est plus possible d'accepter l'identification proposée pour la petite figurine de Mercure remarquée par Sauval et qui fut, en son temps, matière à poésie. Elle avait été trouvée dans des fouilles faites à Paris sur l'emplacement du Palais du Luxembourg, auxquelles s'intéressait Marie de Médicis. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'un faux postérieur, exécuté par des fondeurs italiens comme étant plus digne d'être offert à la reine [179].

L'Apollon citharède d'Uriage (Isère), entré en 1947 dans les collections du Musée d'Art et d'Histoire de Genève [180], remonte à un prototype hellénistique qui adapte l'Apollon Sauroctone de Praxitèle et le Potos de Scopas à ce nouveau sujet. La pièce, qui se date du Ier ou du IIe siècle de notre ère, n'est pas importée d'Italie, mais a été exécutée dans un atelier gallo-romain. Le thème représenté était très en faveur en Gaule, et certaine rudesse dans les traits du visage dénote un faire indigène, bien que d'une technique supérieure aux groupes des Apollons citharèdes d'Allerey, de Volesvres, de La Comelle-sous-Beuvray (Saône-et-Loire) et de Chavériat (Jura), œuvres de bronziers chalonnais. Ce serait encore à ces mêmes ateliers qu'on pourrait attribuer les statuettes d'argent trouvées en 1764 dans la cour de l'Hôtel-Dieu de Mâcon et conservées au Musée Britannique [181].

Un fragment de la toge de la statue en calcaire de Bagnols [182], emporté, croit-on à Saugnes, a été retrouvé.

Est-ce bien un petit *aediculum* qui est représenté sur le manche d'une patère en bronze, mis au jour à Auxerre, dans le quartier de l'ancienne abbaye de Saint-Julien, au confluent du ru de Vallon et de l'Yonne près de l'écluse [183] ? Vertault a fourni des appliques de serrures en tôle de bronze, des poignées de coffres faites de deux dauphins engoulant une coquille, certainement exécutées sur place dans des ateliers dont on a retrouvé quelques moules, des creusets pour la fonte du bronze et qui ont encore fabriqué des appliques zoomorphes ou anthropomorphes, tête d'animal fantastique à crête formant anneau, masques de Faune barbu et de Silène âgé [184]. Rapprochées des découvertes de manches de couteaux, ces fabrications précisent le caractère industriel de la ville gallo-romaine. La nature des vaisselles et des objets en verre, perles, bracelets, pions de jeu, fausses intailles recueillies dans les fouilles de Vertault, tendrait à prouver que les rapports commerciaux de la cité étaient plus importants avec les pays des Leuques qu'avec Alésia [185].

Un mémoire posthume de F. Delage [186] traite des arts en Limousin à l'époque gallo-romaine (Haute-Vienne, Corrèze et majeure partie de la Creuse).

Un ouvrage récent [187] pose de nouveau l'épineuse question du fer à cheval. Le livre est l'œuvre d'un technicien et ses conclusions rejoignent celles que proposait, il y a vingt ans, le Ct Lefebvre des Noëttes [188] : aucun témoignage archéo-

(179) A. Blanchet, *B.A.C.*, 1943-1945, p. 176-178.

(180) W. Deonna, *Museum helveticum*, VIII, 1951, p. 228-234.

(181) L. Armand-Calliat, *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 56-59.

(182) *Bull. trim. soc. lettr., sc. et arts Lozère*, 1951, p. 100.

(183) R. Louis, *Gallia*, VIII, 1950, p. 176-178.

(184) R. Joffroy, *XXe congr. assoc. bourguig. soc. sav. Semur*, 1949, p. 94-95.

(185) R. Joffroy et R. Paris, *Bull. soc. hist. et archéol. Châtillonnais*, 1950, extrt.

(186) *Bull. soc. Hist. et archéol. Limousin*, LXXXIII, 1951, p. 273-283.

(187) G. Carnat, *Le fer à cheval à travers l'histoire et l'archéologie. Contribution à l'histoire de la civilisation*, Lausanne, Spès, 1951.

(188) *L'attelage et le cheval de selle à travers les âges*, Paris, 1931.

logique dûment établi, ni pour les Celtes, ni pour les Grecs, ni pour les Romains ou les Gallo-Romains, ne vient apporter la preuve de la connaissance de la ferrure à clous pour ces différents peuples. Il en est de même pour les Mérovingiens et les Carolingiens. Dans ces conditions la ferrure à clous du cheval ne peut avoir une origine antique. Elle apparaît comme la conséquence de la découverte du collier d'épaule et du développement de la chevalerie au Moyen âge (XIe siècle en Suisse). Cela ne signifie toutefois pas que les Romains ne se soient pas préoccupés de l'usure prématurée du sabot du cheval. S'ils ont ignoré la ferrure à clous, ils ont su protéger les pieds des animaux de trait par de véritables chaussures métalliques, les hipposandales, plaques solaires à crochets et à talonnières, fixées au sabot par des courroies, procédé encore en usage de nos jours en Bosnie. En l'absence d'une documentation archéologique suffisante, il est encore impossible de préciser le lieu d'origine de la ferrure à clous. Un certain nombre de raisons, dureté du sol, des routes en particulier, humidité du climat, élevage et utilisation intensive du cheval à des travaux de plus en plus lourds et rapides, principalement aux armées, expliquent cette invention qui semblerait plutôt venir logiquement de l'Europe septentrionale que du Sud. En ménageant les forces humaines, contraintes jusque-là d'assurer les plus lourds transports, l'invention du fer à cheval a permis à l'homme d'améliorer sa condition. Et cette découverte frappa son imagination au point d'attacher au fer à cheval des vertus magiques de protection.

7. *Religion.* — Un essai [189] sur le caractère des principaux dieux celtiques et germaniques propose les conclusions suivantes : la plus ancienne religion de l'un et l'autre groupe est représentée par un culte de la fécondité. Au ciel règnent d'une part Teutatès, Taranis, Esus, de l'autre, Tiu, Donar et Wotan. Une divinité protectrice, la Terre Mère, est honorée sous divers noms. Entre ciel et terre se dresse la colonne qui supporte le firmament. Aux temps préromains, il n'y a pas d'images divines, les dieux sont adorés sous la forme symbolique, roue du Soleil de Tiu-Teutatès, hache ou double-hache de Donar-Taranis, cheval ou bûcheron de Wotan-Esus. Toutes ces figurations existent à l'âge du Bronze et peut-être même dès le Néolithique. Au cours des siècles une évolution se produit dans l'ordre de préséance des grands dieux : Tiu le maître du ciel cède la place à Donar, puis à Wotan, dans le panthéon germanique. Ce n'est qu'à l'époque romaine qu'apparaît l'image cultuelle anthropomorphe empruntée à l'iconographie gréco-romaine.

Les recherches de F. Benoit sur le caractère funéraire du dieu cavalier au géant anguipède et de l'écuyère Epona ont été l'objet de sévères critiques de P. Lambrechts [190] qui se refuse à retrouver dans ces monuments toute trace de symbolisme funéraire. Ce même caractère, pour F. Benoit [191], reparaît dans un groupe de la déesse-mère et du dieu accroupi d'Autun : le dieu aux yeux clos est-il une victime propitiatoire pour le salut du défunt ? la déesse-mère accueille-t-elle le mort dans son sein ? On peut la rapprocher de la Terre-Mère de Tourettes, tenant sur ses genoux une tête coupée. Le dieu accroupi serait assimilé au repos

(189) F. Sprater, *Die Hauptgötter der Kelten und Germanen*, dans *Festschrift Wahle*, p. 206-211.

(190) P. Lambrechts, *Divinités équestres celtiques ou défunts héroïsés ?* dans *L'Antiq. class.*, XX, 1951 p. 107-128.

(191) F. Benoit, *Latomus*, X, 1951, p. 439-457.

éternel, et la pose dans laquelle il est figuré en serait le symbole.

Est-il possible de préciser le rôle du cheval dans la religion de la Gaule orientale [192] ? On ne doit pas confondre animal et divinité. Le cheval n'est pas plus Rudiobos que Segomo et ne s'identifie pas à Epona. S'il possède un caractère sacré ce ne peut être que par un rejaillissement sur lui-même de la nature divine du dieu dont il est le serviteur, et c'est dans cette mesure seulement qu'il serait permis d'envisager un culte du cheval. *Epona* n'est pas une jument divine qui a pris la forme humaine, et bien loin d'être un animal, elle apparaît comme une idole féminine, une déesse à la jument. L'équidé n'est qu'un attribut comme la roue de Taranis. Son caractère n'est pas simple : à la fois génie de la prospérité et des sources, elle peut également se rattacher aux mythes d'outre-tombe. Mais il est difficile de relier à ces croyances de l'au-delà les figurines de chevaux en terre-cuite : ce sont des ex-voto, et quant aux cavaliers en armes le patronage de *Segomo* leur conviendrait mieux que celui d'*Epona*. Au culte des eaux se rattache le groupe du dieu cavalier au géant anguipède représentant peut-être le « libérateur des eaux »[193]. Personnification des eaux encore, mais aussi garantie de fécondité pour les humains, protectrices de l'au-delà, tels sont les caractères des Déesses Mères [194], dont les origines remontent aux temps préhistoriques.

On ne peut nier la complexité de ces personnages divins et chacune des interprétations qu'ils provoquent contient sa part de vérité. Si le dieu accroupi peut être l'image du repos éternel, il s'identifie aussi avec *Cernunnos* et on peut interpréter la pose dans laquelle il est figuré comme l'image réaliste d'un Celte assis sur des bottes de paille, ou lui reconnaître un sens religieux profond [195]. Un texte de Macrobe (*Sat.*, I, 10, 21) relatif à *Ops*, interprète cette pose comme signifiant un contact avec la Terre nourricière, et à son caractère infernal s'ajoute la personnification de la Terre, source d'abondance et de félicité. Il en est de même du dieu cavalier au géant anguipède qui participe de la nature d'Apollon-Hélios et de Jupiter-Zeus, parfois aussi figuré avec la roue de Taranis dont il est comme l'ultime émanation [196]. Cette polyvalence explique les contradictions des diverses interprétations pour deux bustes, trouvés à Mâcon en 1764, identifiés comme Apollon Grannus et Sirona [197], protecteurs des chevaux au même titre que les Dioscures dans la Gaule orientale, explication qui n'est pas généralement admise [198]. Un bon exposé est donné des cultes des Mandubiens et des Éduens [199].

Dans un petit volume, G. Gerlach [200] retrace l'histoire des sanctuaires du Donon, plusieurs fois reconstruits et dévastés au XVIIIe siècle par les chercheurs de trésors et de matériaux. Il n'est pas moins difficile, au temple des Sources de la Seine [201] élevé entre la fin du Ier siècle

(192) E. THEVENOT, *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 129-141.

(193) DU MÊME, *La Nouvelle Clio*, 1950, p. 603 sq.

(194) DU MÊME, *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 7-26.

(195) Phyllis PRAY BOBER, *American Journ. of Arch.*, LVI 1951, p. 13-51.

(196) J.-J. HATT, *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 82-87.

(197) E. KRÜGER, *Germania*, 28, 1944-50, p. 213 sq.

(198) L. ARMAND-CALLIAT, *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 56-59.

(199) *XXe congr. assoc. bourguig. soc. sav. Semur*, 1949, p. 90-92.

(200) *Une montagne sacrée dans les Vosges: le Donon*. Raon l'Etape, 1951.

(201) MARTIN, *R.E.L.*, 29, 1951, p. 66.

et le début du IIe, de reconnaître la destination des différents édifices. *Sequana* apparaît comme une déesse tutélaire, protectrice du long cours du fleuve, et aussi guérisseuse. C'est aussi un temple de source qui est en cours de dégagement entre la boucle du Loing et le canal de Briare, à Montbouy près de Châtillon-Coligny (Loiret), au lieu dit « Craon »[202]: à l'intérieur d'une enceinte rectangulaire, doublée extérieurement d'un fossé communiquant avec le Loing et renforcée de trois tours carrées sur la face orientale non défendue par la rivière, se dresse un complexe de bâtiments, salle octogonale abritant une piscine froide, d'autres bassins et des canalisations à l'intérieur d'une cour bordée sur trois de ses côtés d'un portique occupé par les cellules réservées aux dévôts, qui ont laissé des ex-voto, Déesses Mères, Vénus en terre-cuite blanche. Au voisinage, un autre lieu de culte à triple enceinte et cella circulaire occupe le sommet d'une éminence entre la rivière et l'amphithéâtre voisin du château de Chenevières. Les fouilles du siècle dernier dans le sanctuaire du ruisseau de la Cave, à Essarois (Côte-d'Or), n'ont pas épuisé le gisement et de nouvelles recherches pourraient être fructueuses, comme le montre la découverte récente d'un nouvel ex-voto, buste d'homme assez mutilé [203]. Le captage de la source de la Beugne, au Bois Richard à Agé (Saône-et-Loire) a révélé l'existence d'un nouveau temple de sources avec un petit oratoire rustique, vases, plaquette de bronze au phallus, statuettes de terre-cuite, enfant rieur, buste de femme, déesse mère assise dans un fauteuil d'osier et allaitant un enfant, monnaies des Ier et IIe siècles [204].

Les découvertes se poursuivent dans le sanctuaire de carriers de la montagne d'Arrée (Ariège)[205]: parmi les quatre autels de marbre de Saint-Béat dédiés à *Erriapus*, l'un d'eux avait été consacré par l'ensemble des marbriers travaillant aux carrières. Il s'agit donc d'une dévotion commune à tous les marbriers, vraisemblablement groupés en collège.

Est-ce bien un temple de Mercure qui a été reconnu à l'Isle-Aumont (Yonne), près de l'église [206] ? Le culte de cette divinité a été très répandu à l'Ouest de Chalon-sur-Saône autour d'un centre qui pourrait être fixé à Mellecey, dans la montagne et au voisinage du croisement de deux voies romaines [207]. Ce n'est pas une villa qui a été découverte à Thiverny (Oise), mais peut-être un sanctuaire, avec peintures, rattaché à un très ancien lieu de culte [208].

La mise au jour à Nîmes, boulevard Gambetta [209], d'une mosaïque à six médaillons dans un encadrement de grecques et cantonnés aux angles de fruits, de poissons ou d'oiseaux encadrant un motif central, Bellérophon et la Chimère, sujet rarement traité par les mosaïstes, apporte des précisions sur le caractère eschatologique de ces pavements au IIIe siècle de notre ère. Autour du mythe de Bellérophon, utilisé dans le décor des sarcophages (Port-Gueydon), sont associés des motifs prophylactiques, personnages empruntés à la marche du temps, Vents à Avenches, Saisons à Nîmes, paon

(202) R. Louis, *Gallia*, VIII, 1950, p. 170-172; - L. Lerat, *ibid.*, p. 156-159.

(203) *Bull. soc. hist. et archéol. Châtillonnais*, 1950-1951, p. 53.

(204) L. Armand-Calliat. *Rev. archéol. Est.* II. 1951. p. 60-61.

(205) M. Labrousse, *Rev. de Comminges*, XLIV. 1951. p. 74-82.

(206) J. Scapula, *Gallia*, VIII, 1950, p. 81.

(207) L. Armand-Calliat, *B.A.C.*, 1943-1945. p. 167-169.

(208) Comm. des fouilles, 27 mai 1952.

(209) R. Lantier, *C.R.A.I.*, 1951, p. 48-52.

emblème de la résurrection, cratère du breuvage d'immortalité, canards symboles de l'hiver, décors centrés sur l'idée de la mort et de l'âme promise à l'éternité des joies célestes. Cette tendance de l'art romain, aussi éloignée que possible d'un esthétisme gratuit, se manifeste encore dans les représentations de scènes empruntées à la chasse [210]. Ce qui importe dans la poursuite du lièvre sur le sarcophage de Jovin (E. 367), chasse d'origine gauloise, c'est bien moins la conformité de la scène à la réalité ou sa beauté propre, que la signification qu'elle comporte et le bénéfice surnaturel qui peut en résulter, tant pour le spectateur que pour l'auteur du monument. Cette même eschatologie reparait sur la statue de sphinge assise les jambes repliées d'Avallon, sur la pierre d'Estrains (Nièvre) et le groupe roman de Flavigny (Côte d'Or), louve tenant un animal dans ses griffes [211].

Au bois d'Yèvres, dans la boucle du Cher et de l'Yèvre, avant le confluent, on mit au jour une statuette d'homme debout, brisée aux genoux, tenant des fruits et des pommes de pin dans un pan de sa chlamyde, peut-être Sabazius, témoignant ainsi d'une certaine diffusion de la religion anatolienne chez les Bituriges [212]. Divers autels dédiés à Mercure et à un Génie ont été recueillis à Villars [213] et à Cucuron (Vaucluse) [214].

Une interprétation nouvelle est donnée des sujets figurés sur l'œnoché en verre bleu, découverte jadis à Besançon au quartier de Chamars; scène de purification au cours d'une initiation aux mystères de Dionysos [215].

Il est difficile de donner une explication du sujet représenté sur un relief de marbre blanc, longue tige et à gauche les restes d'un avant-bras, à droite les deux mains d'un autre personnage tenant une coupe à anses, trouvé à Chartres, rue du Cardinal-Pie [216]. Culte des arbres ?

Sur la colline du Castellar, à Istres (Bouches-du-Rhône), une dédicace aux Matrones a été relevée [217].

Dans le folklore, les mythes gallo-romains ont laissé des survivances plus ou moins estompées, en particulier dans le comportement des jeunes gens à l'égard des jeunes filles, et le 1er Mai évoque l'histoire galloise de l'héroïne Riannon et peut-être d'Epona [218].

8. *Numismatique.* — Si l'on examine l'ensemble des monnaies trouvées à Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) depuis un quart de siècle, on constate tout d'abord les apports des ateliers de Tarraconaise, de la vallée du Rhône et de la Cyrénaïque. Sous le Haut-Empire, ce sont des pièces de Rome avec le sigle *S.C.* Quant au numéraire du Bas-Empire, il est originaire des officines de Trèves, d'Arles et de Lyon [219].

Des trésors monétaires ont été trouvés à Montbouy (Loiret) autour de la ferme de Craon, vase en terre-cuite ayant contenu 5.889 monnaies de Gordien III à Trébonien Galle et aux deux Tétricus, les émissions locales y sont nombreuses [220];

(210) J. Aymard, *Essai sur les chasses romaines des origines à la fin du siècle des Antonins*, Bibl. Ec. fr. Athènes et Rome, fasc. CLXXI, 1951; — cf. G. Ch. Picard, *Journ. Sav.*, 1951, p. 72-85.

(211) M. Renard, *XXe congr. assoc. bourg. soc. sav. Semur*, 1949, p. 93.

(212) R. Louis, *Gallia*, VIII, 1951, p. 175.

(213) J. Sautel, *ibid.*, p. 138.

(214) *Ibid.*, p. 138.

(215) M. Dayet, *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 40-43.

(216) A. Blanchet, *B. A. C.*, 1943-1945, p. 189-190.

(217) F. Benoit, *Gallia*, VIII, 1950, p. 123.

(218) A. Grenier, *Rev. hist.*, CCIV, 1950, p. 28-29.

(219) P. Sapène, *Rev. Comminges*, XLIV, 1951, p. 139-154.

(220) R. Louis, *Gallia*, VIII, 1950, p. 171.

en Normandie ce sont les découvertes d'un grand bronze de Philippe Ier à Falaise [221], du Manoir, à Ryes, cachette de 425 pièces de Vespasien à Gallien, comme à Estrées-la-Campagne, enfermées dans un vase de terre-cuite [222]. La cachette de la rue Allix à Senlis était constituée de 1168 petits bronzes, principalement des *antoniniani* de Valérien, de Gallien, de Salonin, de Valérien II, de Claude II, de Quintille, d'Aurélien, de Postume, de Marins, de Victorien et de Tétricus, frappées à Rome, à Milan et dans les ateliers locaux de Cologne et de Trèves. Le trésor avait été enfoui sous le règne d'Aurélien, aux approches de la grande invasion de 275, au bord d'une route, dans une bourse fermée de cordons. La composition de la cachette rappelle celle du trésor de La Vineuse, dissimulé au plus tôt sous Probus et comportant des monnaies gardées en attendant des temps plus favorables à leur négociation, ou parce que la circulation du numéraire antérieur à la réforme d'Aurélien avait été prohibée [224]. Le pot de terre trouvé à 80 mètres à l'Ouest de l'église d'Hamel-Bouzancourt (Somme), dans une villa gallo-romaine [225], abritait 216 pièces, dont 1 monnaie gauloise et 215 deniers d'argent de Faustine la Jeune à Gordien III, représentant les économies d'une famille de paysans qui l'avaient enfoui lors de la disparition de l'or pour conserver des monnaies de bon aloi [226]. Parmi les monnaies antiques recueillies au Mont-Héraple (Moselle), figurent un médaillon de Périnthe, en Thrace, de l'époque de Septime-Sévère et un médaillon de Constant I, en argent, frappé à Siscia (Pannonie) [227].

(221) Dr. Doranlo, *Bull. soc. antiq. Normandie*, LI; 1948-1951, p. 268.

(222) *Ibid.*, p. 350-351.

(223) R. Louis, *Gallia*, VIII, 1950, p. 179.

(224) J. Lafaurie, *Bull. soc. fr. numism.*, 5, 1951, p. 2-3.

(225) J. Heurgon, *Bull. trim. soc. antiq. Picardie*, 1951, p. 14-21.

(226) *Ibid.*, p. 67.

(227) J. Babelon, *B.A.C.*, 1943-1945, p. 252-253.

VI

Temps chrétiens et mérovingiens

Deux épitaphes du cimetière de Saint-Laurent à Lyon [1], datées des années 652-653, c'est-à-dire de la 17e année du règne de Clovis II, fournissent l'une des rares dates auxquelles on peut sûrement accrocher la chronologie mérovingienne du VIIe siècle, découverte lourde de conséquences permettant de fixer vers 531 la date du meurtre des enfants de Clodomir et de reporter le mariage de Clovis et de Clotilde antérieurement à l'année 500 c'est-à-dire à la guerre contre les Burgondes.

Le regretté F. Lot a donné une seconde édition de son ouvrage, *La fin du monde antique et le début du Moyen âge* [2].

L'histoire des origines de l'église de France préoccupe de nombreux auteurs. Jusqu'au milieu du IVe siècle les documents relatifs aux premiers temps des églises épiscopales restent rares et les discussions sur les légendes de l'apostolicité de ces églises sont désormais inutiles. A côté de pièces d'une authenticité certaine (lettres des chrétiens de Lyon et de Vienne, de Saint-Cyprien au Pape Etienne), bien d'autres ne contiennent que des données imprécises, tels les catalogues épiscopaux. Quant aux renseignements apportés par l'archéologie, leur interprétation reste toujours délicate et la topographie est à utiliser avec prudence.

(1) C. Courtois, *Mél. L. Halphen*, p. 155-164.

(2) *L'évolution de l'Humanité*, Paris, 1951.

Par contre, on dispose de sources plus abondantes et variées, témoignant de la vitalité de la Gaule des invasions [3], qu'étudie D. Rops, sous le titre : *L'église des temps barbares* [4].

Dans notre Midi, ce n'est qu'à partir de 445 que les évêques d'Aix échappent à la primatie d'Arles et commencent à jouir sans contestation de la juridiction métropolitaine sur la Narbonnaise seconde, constituée sous le principat de Gratien. Il ne semble pas, comme le supposait Mgr. Duchesne, que la nouvelle province ait été affectée par la décision prise, en 450, par le Pape Léon de reconstituer une province ecclésiastique arlésienne. On en aurait pour preuve le conflit qui, entre 450 et 461, amène le siège d'Embrun à lutter à son tour pour établir sa propre juridiction sur les évêchés des Alpes-Maritimes [5]. L'évêque Crescent nommé dans l'Épître de Saint Paul aux Galates, épître écrite en réalité pour la Gaule méridionale, siégeait à Vienne sous le règne de Néron [6], renseignement important pour l'histoire de l'organisation ecclésiastique du pays au Ier siècle de notre ère. La vie chrétienne en Bourbonnais [7] au VIe siècle, d'après les renseignements donnés par les Vies de Saint Lupicien, de Saint Pourçin et de Saint Patrocle, se serait ordonnée autour de trois centres principaux. L'introduction et la propagation du culte de Saint Pierre [8] dans le diocèse de Metz remonte aux premiers temps chrétiens et à l'époque franque pour atteindre son apogée sous les Carolingiens. Après Saint Pierre et la Vierge, Saint Martin [9] est, dans la Moselle, le plus fréquent des patrons des églises. Protecteur de la dynastie mérovingienne, il était venu à Trèves en 371 et 384, passant par Toul et sans doute par Metz. Son culte est localisé le long des rivières, plus rarement sur les routes romaines et dans les régions forestières, favorisé par les rois d'Austrasie et les seigneurs francs. Dans la Gaule septentrionale [10], le rôle des monastères de Saint-Waast, de Saint-Amand et de Saint-Bertin a été prépondérant dans la diffusion de l'art et de la civilisation, avant comme après les invasions normandes.

L'importance de cette action du monachisme a été bien mise en valeur à l'occasion du XIVe centenaire de la naissance de Saint Colomban : rôle des abbayes dans la formation des cités [11]; rapports du saint et de la Gaule franque [12]; les moines irlandais en Gaule avant Saint Colomban; démêlés du saint avec l'épiscopat franc; influence de Colomban et de ses compagnons sur les monastères de la Brie, Farmoutiers, Jouarre, Saint-Faron de Meaux, Chelles [13]; fondations colombaniennes dans le diocèse de Bourges [14]; Saint Colomban et l'Alsace [15], son voyage en remontant le Rhin de Mayence en Suisse, séjour à Strasbourg. L'action colombanienne semble s'être exercée principalement par ses disciples, d'ailleurs assez faiblement, mais son culte aurait été assez en honneur en Alsace [16]. Cette influence du monachisme anglo-saxon en

(3) E. GRIFFE, *Rev. de l'église de Fr.*, XXXVII, 1951, p. 40-52.

(4) Paris, A. Fayard, s. d. (1950).

(5) E. GRIFFE, *Bull. de littér. ecclésiastique*, LI, 1950, p. 65-74.

(6) Chanoine BOUISSON, *Rhodania*, 1948, p. 27-29.

(7) F. LAROQUE, *Bull. soc. d'hist. et d'archéol. Vichy...*, 1950, p. 259-263.

(8) Chanoine MORHAIN, *Mém. acad. nat. Metz*, n. s., 1951, p. 12.

(9) DU MÊME, *ibid.*, p. 16-17.

(10) J. LESTOCQUOY, *Bull. soc. d'ét. prov. Cambrai*, XLIII, 1950, p. 1-11.

(11) DU MÊME, *Mél. colombaniens*. Actes du congrès internat. Luxeuil, 1950.

(12) R. LAPRAT, *ibid.*, p. 119-141.

(13) A. BARRAULT, *ibid.*, p. 197-208.

(14) J. MELLOT, *ibid.*, p. 209-210.

(15) R. METZ, *ibid.*, p. 217-232.

(16) M. BARTH, *ibid.*, p. 259-275.

Occident se manifeste avec force au cours des derniers temps mérovingiens, pendant lesquels l'épiscopat ne joue pas un rôle prépondérant. Plus missionnaire que contemplatif, il se mêle au monde pour y exercer son action. La réforme de Benoit d'Aniane, tendant à séparer le moine du monde et à le vouer surtout à la prière liturgique, eut pour conséquence la disparition de son influence en faveur du pouvoir épiscopal [17], fort important au début de l'époque mérovingienne, alors que l'évêque apparaît comme le *defensor civitatis*.

Des fragments historiques de Paulin de Nole conservés par Grégoire de Tours retracent en effet les efforts faits, en 407-409, par les évêques du Sud-Ouest de la Gaule pour venir en aide à leurs ouailles victimes de l'invasion des Vandales [18]. Un évêque, Saint Arnould de Metz, et ses successeurs ont joué un grand rôle à Épinal dans la fondation du bourg, du chapitre de Saint-Goëry et de la basilique Saint-Maurice [19].

On lira volontiers le mémoire que le chanoine Coolen [20] consacre à l'examen de l'attitude des chrétiens de Gaule au VIIe siècle, se tenant mal aux offices, encore empreints d'un paganisme latent, au point d'obliger le clergé à christianiser les anciennes fêtes païennes, ignorants et de mœurs rudes. L'église est alors, autant un lieu de réunion où l'on traite ses affaires, qu'un sanctuaire.

Il sera nécessaire de soumettre à de nouvelles enquêtes le problème de la régression urbaine pendant le Bas-Empire. Celle-ci ne parait pas présenter le caractère catastrophique qu'on lui prête et l'exemple de Lutèce [21] serait en faveur de cette révision. Vers 280, les beaux quartiers ont été ravagés par l'incendie, mais au Nord à Saint-Gervais, un faubourg assez misérable se constitue autour d'un martyrium. Dans l'île, c'est la ville close; au Sud, sur les pentes septentrionales et méridionales de la Montagne Sainte-Geneviève, entre la Seine, les arènes et la Bièvre, la ville ouverte, le *vicus*, se terminait par un vaste cimetière, lieu de pèlerinage attirant les fidèles sur la tombe de Saint-Marcel. Le IVe siècle marque le développement des faubourgs. Les pertes sont alors comblées et la vie s'organise de nouveau autour des paroisses suburbaines. La prépondérance de la rive gauche s'affirme aux VIe et VIIe siècles, et la rive droite participant à cet essor, c'est une véritable ville que les Mérovingiens lègueront aux Carolingiens. Le tableau n'est pas très différent si l'on envisage le problème du peuplement de la *civitas* des *Parisii*, où trois régions avaient particulièrement retenu l'attention des propriétaires terriens gallo-romains : les bords de la rive gauche de la Seine, la vallée de la Marne entre Saint-Denis et Sevran, le cours moyen de la Marne. En somme, peu de changements ont été apportés par la conquête franque dans l'occupation du sol et sa mise en valeur, si ce n'est une transformation de l'état de la propriété. Un élément nouveau, l'orientation du trafic vers la vallée du Rhin et la Germanie, va amorcer le développement de l'agglomération de la rive droite qui tend alors à se poser en rivale de l'autre bourg.

Poitiers [22] a cessé d'être une grande

(17) Et. DELARUELLE, *Mél. L. Halpen*, p. 185-192.

(18) P. COURCELLE, *ibid.*, p. 145-153.

(19) R. PESTART, *Ce qu'il faut savoir des origines et du passé de la ville d'Épinal*, Nancy, 1951.

(20) *Bull. trim. soc. acad. antiq. Morinie*, XVII, 1951, p. 449-470.

(21) M. ROBLIN, *R.E.A.*, LIII, 1951, p. 301-311; — DU MÊME, *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque. Peuplement et défrichement dans la* civitas *des Parisii*. Thèse, Paris, 1951.

(22) M. GÉRAUD, *Mél. L. Halphen*, p. 271-279.

ville depuis la seconde moitié du IIIe siècle. Ses monuments ont servi de carrière pour la construction de l'enceinte sur la partie orientale du plateau, entre les vallées de la Boivre et du Clain, entourée par les ruines des thermes sur la partie orientale du plateau, des restes des arènes et des quatre cimetières, camp retranché flanqué dans la banlieue d'ouvrages défensifs et résidence du commandant des Tarifates et des Sarmates en Poitou. Le christianisme y marque sa forte empreinte et la vie s'organise, là aussi, dans les bas quartiers autour du baptistère Saint-Jean. Déjà la cathédrale occupe son emplacement actuel et un monastère sera fondé par Sainte-Radegonde, tandis que les basiliques de Saint-Hilaire de la Celle, de Saint-Savin deviendront des centres de pèlerinages. De ces deux exemples il est difficile de conclure de l'étroitesse du castrum à la faiblesse du peuplement. La ville close ne représente que la nécessité de posséder un refuge fortifié rapidement établi.

Jusqu'au Ve siècle, la vie se poursuivra à Arles dans son cadre ancien [23]. Au quartier de l'Auture, entre l'angle Sud-Est du castrum et l'amphitéâtre, Saint Césaire construit, au IVe siècle, une abbaye de religieuses. Au siècle suivant, l'épiscopium est transféré au forum. Un quartier chrétien se dessine, semblable à ceux de Djemila, de Timgad et de Salone, avec ses chapelles, ses oratoires, son baptistère, ses églises succédant à des temples païens. Le repliement est caractéristique. L'*ecclesia* qui n'est pas celle du couvent, mais la seule église de la cité au IVe siècle, constitue dans l'abbaye une des parties d'une basilique triple vers la seconde moitié du Ve siècle, église abbatiale et, bien qu'interdite aux gens du monde, on s'y fait enterrer *ad sanctos*. D'abord placée sous le vocable de Notre-Dame, la cathédrale sera dédiée à Saint Étienne, et le nom de Saint Trophime associé à celui du protomartyr précisera le penchant du clergé à substituer une légende folklorique à l'hagiographie liturgique. Sa construction ramène aux temps de la splendeur de la cité sous le règne de Constance et le pontificat de Zozime. L'abside d'une église paléochrétienne [24] a été dégagée à l'angle Sud-Est de la cité, empâtée dans un chevet à trois pans, décorée intérieurement d'une colonnade et de placages de marbres du IVe siècle, au voisinage du vieux baptistère édifié à la périphérie, restes de la cathédrale du IVe siècle ou de l'église abbatiale consacrée par Saint Césaire en 514.

Une nouvelle précision est apportée à la topographie chrétienne d'Auxerre [25]. Saint Germain n'ayant pas résidé à Lérins, on peut reconnaître dans l'*insula Aralanensis* le site du monastère fondé par le saint aux portes de la cité, peut-être à Orgelaine, un lieu-dit de la rive droite de l'Yonne.

Des constructions de caractère religieux ont été découvertes à Dixmonts (Côte d'Or) [26], à Lescar (Basses-Pyrénées) [27], et sous l'église des Templiers à Saint-Raphaël (Var) [28] une crypte préromane. Au sujet de ces types de construction, J. Hubert [29] remarque que durant l'époque mérovingienne les corps saints les plus vénérés, ceux de Saint Martin, de Saint Denis, de Saint Germain d'Auxerre, de Saint Julien de Brioude, n'avaient pas été déposés dans une crypte, mais sur le sol même de la basilique. Le but recherché par l'édification de cryptes plus vastes que

(23) F. BENOIT, *Cahiers archéol.*, V, 1951, p. 31-59.

(24) DU MÊME, *Gallia*, VIII, 1950, p. 120.
(25) R. LOUIS, *Mél. L. Halphen*, p. 445-451.
(26) *Ann. Bourgogne*, XXIV, 1951, p. 82.
(27) B. G. ANDRAL, *Bull. soc. lettr., sc. et arts Pau*, XI, 1951, p. 27-31.
(28) F. BENOIT, *Gallia*, VIII, 1950, p. 128.
(29) J. HUBERT, *Mél. L. Halphen*, p. 351-357.

les confessions des églises romanes, mais aux entrées plus étroites, pour y placer le tombeau du saint, est de rendre celui-ci plus difficilement accessible aux foules. D'autre part, le partage des reliques entre crypte haute et église basse permet de donner satisfaction à toutes les dévotions.

Le baptistère de Saint Jean à Poitiers [30] a été plusieurs fois remanié : au IVe siècle il faisait partie du groupe épiscopal. Reconstruit en son état actuel au VIIe siècle à usage de baptistère, il est alors éloigné de la cathédrale, car on a cherché à le reconstruire sur son emplacement primitif. Très différent des baptistères provençaux, il se rapproche du temple païen, mieux encore d'un tombeau antique, tel celui de Galla Placidia à Ravenne. A l'intérieur, la piscine octogonale est de forme classique. L'emploi du marbre de Saint-Béat, dans le décor des absidioles au VIIe siècle, témoigne de la réputation des ateliers pyrénéens. Des sondages au baptistère de la cathédrale de Nevers ont fait connaître la présence d'un drainage du VIe siècle, destiné à combattre l'humidité du sous-sol [31], excluant l'existence d'une cuve baptismale au-dessous de ce niveau. Celle-ci était incluse dans un socle polygonal où elle a été retrouvée, de forme circulaire, légèrement évasée de bas en haut, le fond recouvert d'une dalle plate Le socle appartient à une restauration du IXe siècle. Les portes à encadrements de dalles plates sont contemporaines de l'édifice primitif.

Ce sont les découvertes et les fouilles dans les cimetières mérovingiens qui sont encore les plus nombreuses cette année : sarcophages paléochrétiens aux Aliscamps autour de Saint Honorat [32]; — sépulture à Treixan (Aude), entourée d'une murette de galets roulés, avec tessons grossiers, cendres et charbons de bois [33]; — deux sarcophages brisés en pierre de Couze, près du prebytère d'Aymet (Dordogne) [34]; — sarcophage sur la route de Château-l'Ermitage à Saint-Biez-en-Belin (Sarthe) [35]; — nouveaux sarcophages à Vernon (Eure), rue Carnot dans l'axe de la rue Saint-Jacques [36], et cinq inhumations avec ou sans cercueils de bois, appartenant au vaste cimetière qui s'étend jusqu'à la place de Paris, antérieur à la construction de la primitive église et du rempart; — sarcophages en place à Notre-Dame-de-l'Isle (Eure) dans le jardin de la cure et inhumation en pleine terre ou dans des cercueils de bois [37]; — squelette sans mobilier à Louviers (Eure), rue du Mûrier, dans un sarcophage en pierre de Saint-Leu, où d'autres sépultures avaient été trouvées antérieurement [38]; — tombes isolées dans le cimetière franc de Tournedos-sur-Seine (Eure), avec entourage de plâtre et mobiliers, plaques-boucles en fer, scramasaxe, couteau en fer [39]; — cimetière à Champigny-sur-Yonne et à Dollot, commune de Chiroy (Yonne) [40]; — plus de 350 tombes ont été fouillées sur la butte de l'Isle-Aumont (Aube) [41] : les plus anciennes du Ve siècle au Nord, puis s'étendant jusqu'à l'église, sont disposées par rangées, tantôt en pleine terre, tantôt dans un sarcophage en matériaux de remploi ou dans un cercueil de bois. Du VIe au VIIIe siècle le mode funéraire le plus fréquent est le sarcophage en pierre

(30) *Ann. Midi*, 63, 1951, p. 122-125.
(31) F. Benoit, *Gallia*, VIII, 1950, p. 119.
(32) Dr. Segui, *Bull. soc. d'ét. scientif. Aude*, LI, 1951, p. XXIV.

(33) E. Vautier, *Bull. soc. hist. et archéol. Périgord*, LXXVIII, 1951, p. 117.
(35) *La Province du Maine*, 2 sér., XXXI, 1951, p. 203.
(36) A.-G. Poulain, *Bull. soc. normande ét. préhist.*, XXV., 1950, p. 50-51.
(37) *Ibid.*, p. 52-53.
(38) M. Thibout, *ibid.*, p. 58.
(39) A. Divry, *ibid.*, p. 58.
(40) *Ann. Bourgogne*, XXIII, 1951, p. 68.
(41) J. Scapula, *Gallia*, VIII, 1950, p. 81-84.

de Châtillon-sur-Seine à décor de stries horizontales ou de croix pattées. Les mobiliers ne sont que le complément de l'inhumation habillée et les boucles damasquinées apparaissent avec le VIIe siècle. La multiplicité des inhumations à l'intérieur d'un même sarcophage témoigne de la prépondérance de l'élément gallo-romain dans la population. Une zone dépourvue de sépultures, avec puits à eau, correspond à l'emplacement du monastère. Après sa destruction au IXe siècle par les Normands, on continue à inhumer sur la butte sans ordre et en superposition. Les sarcophages en pierre sont remplacés par des cercueils de bois et les mobiliers sont rares. Sous les premiers Carolingiens, la butte redevient une place-forte; — 45 tombes à gauche de la route de Gyé-sur-Seine, à Loches-sur-Ource (Aube), contenant des mobiliers des VIe-VIIIe siècles [42], à l'intérieur de vastes fosses, tantôt avec cercueils, tantôt avec recouvrement du corps par des mottes de terre gazonnées, traces de feux rituels; — cimetière à Hoërecourt (Haute-Marne), dans la plaine de la Marne, avec sarcophages et stèles à sommet arrondi, acrotères et croix de Saint-André, poteries à décors à la roulette [43]; — tombe près de la chapelle de Saint-Martin à Taulignan (Drôme) [44] et à Crussols [45]; — 44 nouvelles sépultures à Curtil-sous-Burnand (Saône-et-Loire) contenant des plaques richement ornées [46]; — sarcophages avec poisson dans l'église de Cheminot (Moselle) [47].

(42) DU MÊME, *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 143-151.

(43) V. STCHEPINSKI, *Cahiers Haut-Marnais*, 1951, p. 103-107.

(44) *Bull. soc. d'archéol. et de statisq. Drôme*, LXXI, 1951, p. 249.

(45) J. SAUTEL, *Gallia*, VIII, 1950, p. 134.

(46) M. LAFOND, *Rev. archéol. Est.*, II, 1951, p. 62-63; — P. WUILLEUMIER, *Gallia*, VIII, 1950, p. 153.

(47) *Les cahiers lorrains*, 1951, p. 22.

On commence à étudier les centres de fabrication des sarcophages non décorés, dont les emplacements sont précisés par la toponymie moderne [48], Les Serqueux, Cercoux, Cercueil, Sercœur, Sarcus, Sercus. A Quarré-les-Tombes (Yonne), la centaine de cuves vides trouvée autour de l'église représente le stock d'un immense dépôt. Les entrepreneurs prenaient à leur charge l'extraction des blocs de calcaire, dont une carrière utilisée dans ce but a été reconnue à proximité des grottes d'Arcy-sur-Cure (Yonne) près de la fontaine de Saint-Moré [49].

Dans les sites funéraires, on constate, et cela dès la fin du IVe siècle, un amenuisement du mobilier funéraire qui n'est plus qu'un accessoire de l'inhumation habillée, ou l'expression d'un rite païen en voie de disparition sous l'action du christianisme [50]. Quant à l'inhumation en terre bénie par l'église, dans les cimetières s'étendant autour des édifices du culte, elle repose sur la conviction que le corps du trépassé est sanctifié par la grâce divine et, comme le croyaient aussi les zélateurs de Mithra, destiné à ressusciter, ce qui exclut toute idée de souillure. C'est pourquoi on inhumait sans scrupules même à l'intérieur des églises. De même que d'autres rites chrétiens, celui-ci a ses antécédents dans les cultes mystiques chrétiens. Le dépôt des cendres dans un téménos consacré à une divinité secourable a précédé l'inhumation en terre bénie par l'église [51]. La présence de feux rituels allumés sur ou au voisinage de la tombe, est encore une survivance du paganisme qui n'est pas sans rapport avec le rite de

(48) P. LEBEL, *Rev. archéol. Est*, II, 1951, p. 166-171.

(49) A. LEROI-GOURHAN, *Gallia*, VII, 2, 1949, p. 247.

(50) E. SALIN, *C.R.A.I.*, 1951, p. 123-128.

(51) W. VOLGRAF, *Mém. présentés par divers sav. à Acad. Insc. et B.-L.*, XIV, 2e part., 1951, p. 395-396.

l'incinération (inhumation partielle et feux rituels au Totenberg, à Heidenheim, Wurtemberg). Bien que rare, le rite de l'incinération n'a pas été inconnu du monde mérovingien, où il apparaît en Grande-Bretagne, plus exceptionnellement en Gaule septentrionale [52].

Une contribution importante à l'étude de la symbolique du Haut Moyen âge est donnée par un mémoire pour le diplôme d'études supérieures d'histoire, présenté devant la Faculté des Lettres de Toulouse par Jean Boube, *Le chrisme en Gaule et son évolution*, inventaire pratiquement complet de tous les chrismes antérieurs au XIIe siècle, avec essai de datation, classement morphologique et géographique [53].

Une fibule a été trouvée dans le cimetière mérovingien de St-Aubin-sur-Halgot (Calvados) [54], et une description exacte a été donnée de boucles en fer damasquiné de Boussières (Doubs) : Daniel entre les lions, caractérisé comme sur la plaque-boucle du Gras Châlet (Suisse) par les proportions démesurées de la tête du héros [55].

On a beaucoup discuté sur le mode d'utilisation de la francisque, à la fois arme de guerre et outil de campagne, dont le tranchant fait avec l'axe du manche un angle pouvant atteindre 125°. Partant de ces données, A. Thouvenin [56] reconstitue un exemplaire de la francisque et retrace par des graphiques les gestes nécessités par le maniement de la hache de jet.

Trouvé près de l'épaule droite du squelette, dans une sépulture en terre libre, le casque de Trévières (Hainaut) se rattache à la série qui a pour prototype le casque de Baldenheim. Mais l'exemplaire belge ne porte aucun décor et sa calotte métallique devait être recouverte de cuir. C'est une arme de combat, forgée par un artisan pour un guerrier déterminé, et non un casque de parade. Il n'est pas alors nécessaire de rechercher, pour cet objet, une origine orientale. On connaît, en effet de nombreux textes mentionnant le *cassis*, casque de fer, et la *galea*, casque de cuir. Ce dernier modèle est connu dès le Bas-Empire (casque de cuir de Monceau-le-Neuf) et le casque de Trévières se rattache à ces fabrications [57].

Musée des Antiquités Nationales.
Décembre 1952.

Raymond LANTIER.

(52) E. SALIN, *Mél. L. Halphen*, p. 637-640.
(53) J. BOUBE, *Rev. hist.*, CCVI, 1951, p. 181.
(54) F. RAULT, *Bull. soc. antiq. Normandie*, LI, 1948-1951, p. 406.
(55) E. SALIN, *Rev. hist. Lorraine*, 87, 1950.
(56) A. THOUVENIN, *ibid.*, p. 23-28.
(57) G. FAIDER et A. FRANCE-LANORD, *Rev. belge d'archéol. et d'hist. art*, XX, 1951, p. 265-272.

LÉGISLATION ARCHÉOLOGIQUE

Nous publions de nouveau, pour la commodité de nos lecteurs, la liste des Directeurs des Antiquités, tenue à jour au 1er janvier 1954.

CIRCONSCRIPTIONS
DES ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES

Ire : M. Léon AUFRÈRE, Maître de Recherches à l'Institut de Géographie de la Faculté des Lettres de Paris, 15, rue Daubenton, Paris, Ve.

IIe : M. Raymond VAUFREY, Professeur à l'Institut de Paléontologie humaine, 37, rue Denfert-Rochereau, Paris, XIVe.

IIIe : M. Paul WERNERT, Archéologue, 9, avenue des Vosges, Strasbourg (Bas-Rhin).

IVe : M. Yves MILON, Doyen de la Faculté des Sciences, Institut de Géologie, rue du Thabor, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Directeur-adjoint : M. P.-R. GIOT, Conservateur en Chef des Musées de Carnac et de Penmarc'h, Institut de Géologie, rue du Thabor, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Ve : M. Etienne PATTE, Doyen de la Faculté des Sciences, 2, rue de l'Université, Poitiers (Vienne).

VIe : M. Guy GAUDRON, Inspecteur Principal des Musées de France, 2, rue du Pas-de-la-Mule, Paris, IIIe.

VIIe : M. Séverin BLANC, Archéologue, Les Eyzies-de-Tazac (Dordogne).

VIIIe : M. Franck BOURDIER, Chef-adjoint du Service de Muséologie des Sciences Naturelles, Museum d'Histoire Naturelle, 57, rue Cuvier, Paris, Ve.

IXe : M. Louis BALSAN, Conservateur des Antiquités et Objets d'art de l'Aveyron, 2, rue de Laumière, Rodez (Aveyron).

Xe : M. Louis MÉROC, Substitut du Procureur Général de Toulouse, 4, Côte Pavée, Toulouse (Haute-Garonne).

XIe : M. Maurice LOUIS, Chargé du cours d'Archéologie préhistorique à la Faculté des Lettres, 5, rue Granier, Montpellier (Hérault).

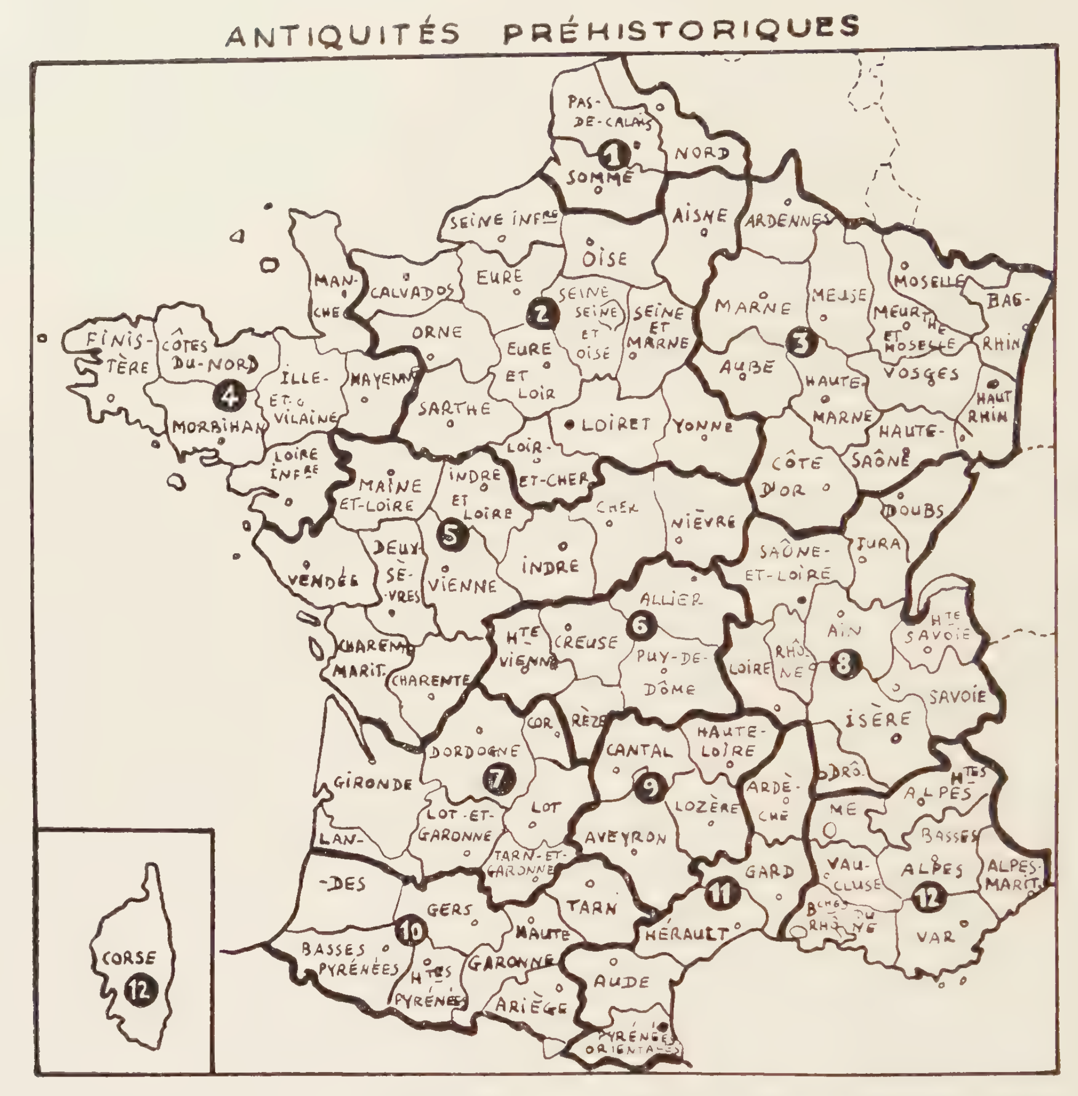
XIIe : M. Sylvain GAGNIÈRE, Archéologue, 49, rue Thiers, Avignon, (Vaucluse).

CIRCONSCRIPTIONS
DES ANTIQUITÉS HISTORIQUES

Ire : M. Ernest WILL, Professeur à la Faculté des Lettres de Lille (Nord), 10, rue Ernest Renan, Sèvres (Seine-et-Oise).

IIe : M. André PIGANIOL, Membre de l'Institut, 40, rue du Père-Corentin, Paris, XIVe.

ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES



IIIe : M. Georges Goury, Archéologue, Saint-Hilairemont par Sainte-Menehould (Marne).

IVe : M. Henri van Effenterre, Professeur à la Faculté des Lettres de Caen, 5, r. Cl.-Groulard, Rouen (Seine-Inférieure).

Ve : M. Pierre Merlat, Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes, 7, rue Guillotin-de-Corson, Rennes (Ille-et-Vilaine).

VIe : M. Paul Cordonnier-Detrie, Conservateur de la Bibliothèque, 54, rue Henri-Delagenière, Le Mans (Sarthe).

VIIe : M. François Eygun, Conservateur de la Bibliothèque municipale, 12, rue Renaudot, Poitiers (Vienne).

VIIIe : M. Pierre-François Fournier, Archiviste départemental honoraire, 22, rue Sainte-Claire,

ANTIQUITÉS HISTORIQUES

Clermont-Ferrand (Puy-de-D.).

IXe : M. Jacques Coupry, Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, Villa « Canto Cigaloun », rue André-Maginot, Caudéran (Gironde).

Xe : M. Michel Labrousse, Professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, 22, rue Auguste-Granier, Toulouse (Haute-G.).

XIe : M. Jean Jannoray, Professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier, 3, boulevard Ledru-Rollin, Montpellier (Hérault).

XIIe : M. Fernand Benoit, Conservateur du Musée Borély, Marseille (Bouches-du-Rhône).

XIIIe : M. le chanoine Joseph Sautel,

Professeur à l'Institut Catholique de Lyon, 6, rue Saint-Thomas-d'Aquin, Avignon (Vaucluse).

XIVe : M. Adrien Bruhl, Professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, 7, avenue Berthelot, Lyon (Rhône).

XVe : M. Pierre Wuilleumier, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 19, rue du Progrès, Colombes (Seine).

XVIe : M. Lucien Lerat, Doyen de la Faculté des Lettres de Besançon, 30, rue Mégevaud, Besançon (Doubs).

XVIIe : M. Emile Delort, Professeur honoraire au Lycée de Metz, 3, place du Roi-George, Metz (Moselle).

XVIIIe : M. Jean-Jacques Hatt, Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Strasbourg, 1, rue de la Douane, Strasbourg (Bas-Rhin).

XIXe : M. René Louis, Professeur à la Faculté des Lettres de Caen, 38, rue Gay-Lussac, Paris, Ve.

La législation des monuments historiques

Je me permets de recommander aux lecteurs de *Gallia* et à quiconque s'intéresse aux monuments historiques de toutes les époques l'excellent petit livre que vient de publier M. Robert Brichet, docteur en droit et membre de la Commission supérieure des Monuments historiques : *Le régime des Monuments historiques en France* (Librairies techniques, 25-27, Place Dauphine, Paris-5e, 1952, 8°, 238 p., 52 fig.). C'est un recueil raisonné de toute la législation des Monuments historiques avec la jurisprudence et un commentaire détaillé, illustré de nombreux exemples. Les Monuments historiques s'entendent depuis la préhistoire jusqu'aux châteaux, hôtels et églises du Moyen Age ou des temps modernes.

Les têtes de chapitres donneront une idée de tout ce que contient le livre. Chap. I : *Historique*, les mœurs et la loi en matière de documents historiques. Nature juridique des mesures de protection (p. 1-24); Chap. II : *Les monuments historiques immeubles*. Immeubles par nature et procédure des mesures de protection (p. 25-61). Les effets des mesures de protection : droits des propriétaires et de l'Etat dans les différents cas. Les sanctions (p. 61-127); Chap. III : *Les œuvres d'art mobiliaires;* meubles par nature et immeubles par destination. Procédure et effets du classement (p. 128-157). Protection des objets mobiliers non classés; sanctions de la protection des œuvres d'art immobilières (p. 157-178); Chap. IV : *La garde et la visite des Monuments historiques;* leur police; la photographie (p. 179-192); Chap. V et VI : *La caisse Nationale des Monuments historiques*. Régime fiscal. Vente aux enchères publiques, dons et legs. Les impôts au profit des collectivités locales. Chap. VII : *Les régimes des territoires spéciaux*. Alsace-Lorraine et Algérie (p. 197-219). Le tout se termine par un utile et clair résumé, à l'usage des propriétaires privés, des obligations et des avantages du classement de leurs immeubles ou de l'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

On voit qu'il ne manque rien à ce traité à la fois historique et juridique portant à la connaissance de tous les règles et la pratique de l'administration, dû à l'administrateur chargé d'appliquer ces princi-

pes. Il témoigne d'une solide science juridique et d'un large esprit de compréhension. M. Brichet rappelle (p. 40) ce que disait à la Chambre des Députés le Ministre de 1841 : « L'utilité publique n'est pas purement matérielle. Les traditions nationales, l'histoire, l'art lui-même ne sont-ils pas en effet d'utilité publique aussi bien que les ponts, les arsenaux et les routes ? »

Le livre est appelé à devenir le bréviaire de tous ceux qui ont ou auront à faire avec l'administration des Beaux-Arts.

A. Grenier.

INDEX ALPHABÉTIQUE

NOMS DES AUTEURS ANCIENS

NOMS ANCIENS

NOMS DES AUTEURS MODERNES

NOMS DES LOCALITES

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XI

ARTICLES DE FOND

NOTES

Antiquités historiques

CHRONIQUE DES PUBLICATIONS

LÉGISLATION ARCHÉOLOGIQUE

IMPRIMERIE LOUIS JEAN GAP (H.-A.)
— DEPOT LEGAL N° [illegible] - 1954 —

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

GALLIA

FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

TOME XI — 1953 — FASCICULE II



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
13, QUAI ANATOLE-FRANCE, 13
PARIS-VII[e]

1953

DIRECTION DE *GALLIA*

Albert GRENIER, Directeur — Paul-Marie DUVAL, Directeur-adjoint;
Secrétaire de la rédaction : Maurice TOUSSAINT

COMITÉ DE RÉDACTION

Adrien BLANCHET, Pierre BOYANCÉ, René DUSSAUD, Guy GAUDRON, Raymond LANTIER, André LEROI-GOURHAN, Alfred MERLIN, Charles PICARD, Henri-Victor VALLOIS, Pierre WUILLEUMIER.

GALLIA, créée en 1943 en vertu de la loi sur les fouilles archéologiques, est l'organe du *Comité Technique de la Recherche archéologique en France,* près le C.N.R.S.

Président : Alfred MERLIN, *Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Secrétaire :* Albert GRENIER, *Membre de l'Institut, Professeur honoraire du Collège de France ;* Secrétaires-adjoints : Pierre BOYANCÉ, *Professeur à la Faculté des Lettres de Paris ;* Paul-Marie DUVAL, *Directeur d'Etudes à l'Ecole pratique des Hautes Etudes ;* Membres : Adrien BLANCHET, *Membre de l'Institut, Conservateur honoraire au Musée du Louvre ;* Lucien FEBVRE, *Professeur honoraire du Collège de France ;* Guy GAUDRON, *Inspecteur principal des Musées de France ;* Raymond LANTIER, *Membre de l'Institut, Conservateur du Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye ;* André LEROI-GOURHAN, *Directeur du Centre de recherches préhistoriques du Musée de l'Homme, Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lyon ;* Charles PICARD, *Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris ;* Henri-Victor VALLOIS, *Directeur du Musée de l'Homme ;* Pierre WUILLEUMIER, *Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.*

Les périodes envisagées sont : la Préhistoire depuis les origines, l'Antiquité classique, l'Epoque barbare jusqu'à la fin du VII[e] siècle ap. J.-C., dans les limites du territoire métropolitain.

Une collection de volumes supplémentaires accueille les mémoires trop étendus pour paraître dans la revue.

Pour tout ce qui concerne la rédaction (envoi des manuscrits, des publications pour comptes rendus) et la correspondance, s'adresser à : M. Maurice TOUSSAINT, Secrétaire de la Rédaction — Centre National de la Recherche Scientifique, 155, rue de Sèvres, Paris XV[e]. Tél.: SUF. 68-40.

Pour la vente et les souscriptions, même adresse.

GALLIA

Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine

Tome I, fasc. 1 et 2, 1943; — II, 1944. — Presses Universitaires de France, 108, boulevard Saint-Germain, Paris-VIe. Le tome III n'a pas paru.

Tome IV, 1946. — de Boccard, 1, rue de Médicis, Paris-VIe ...... 1.100 fr.

Tome V, fasc. 1. — 1947, 234 p., 150 fig., 4 plans, Centre National de la Recherche Scientifique, 155, rue de Sèvres, Paris XVe .. 1.200 fr.

Tome V, fasc. 2. — 1947, 253 p., 156 fig., 2 plans, C.N.R.S. ...... 1.200 fr.

Tome VI, fasc. 1. — 1948, 288 p., 196 fig., 4 plans, C.N.R.S. ...... 1.800 fr.

Tome VI, fasc. 2. — 1948, 201 p., 102 fig., 4 plans, C.N.R.S. ...... 1.600 fr.

Tome VII, fasc. 1. — 1949, 140 p., 145 fig., 2 plans, C.N.R.S. ...... 1.400 fr.

Tome VII, fasc. 2. — 1949, 184 p., 48 fig., 1 plan, C.N.R.S. ...... 2.400 fr.

Tome VIII. — 1950, 263 p., 150 fig., 3 plans, C.N.R.S. .... 3.000 fr.

Tome IX. — 1951, 183 p., 113 fig., 1 pl. h. t. C.N.R.S. .... 2.200 fr.

Tome X — 1952, 150 p., 52 fig., C.N.R.S. .... 1.900 fr.

TOME XI (Fascicule 1) 1953

Suppléments à GALLIA :

I. — Henri Rolland, *Les fouilles de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence)*, 160 p., 109 fig., 17 plans, de Boccard, 1946 .. 800 fr.

II. — Jules Formigé, *Le Trophée des Alpes (La Turbie)*, 105 p., 62 fig., C.N.R.S., 1949 .... 960 fr.

III. — Henri Rolland, *Fouilles de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)*, 290 p., 186 fig., in-t. et h.t., C.N.R.S., 1951 .... 2.200 fr.

IV. — Pierre Wuilleumier, *Fouilles de Fourvière à Lyon*, 87 p., 7 fig., 8 plans, 20 planches, C.N.R.S., 1951 .... 1.500 fr.

Sous presse : V.-G. Chenet et G. Gaudron. *La céramique sigillée gallo-romaine d'Argonne des IIe et IIIe siècles* ....

IMPRIMERIE LOUIS JEAN, GAP